



**HAL**  
open science

# Bâtir et habiter un château dans l'ancien diocèse de Genève (XIIe-XVIe siècles): formes, organisations, et constructions

Loïc Benoit

► **To cite this version:**

Loïc Benoit. Bâtir et habiter un château dans l'ancien diocèse de Genève (XIIe-XVIe siècles): formes, organisations, et constructions. Histoire. Université Lumière - Lyon II; UMR 5648 - CIHAM, 2022. Français. NNT: 2022LYO20039 . tel-04586448

**HAL Id: tel-04586448**

**<https://hal.science/tel-04586448>**

Submitted on 24 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



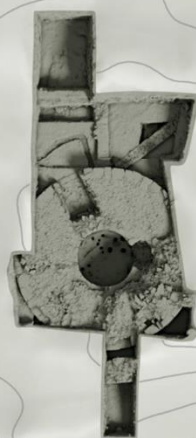
Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Université Lumière Lyon 2  
Ecole Doctorale 483 Sciences Sociales  
CIHAM - UMR 5648 Histoire, Archéologie, Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux  
Association Nationale Recherche et Technologie  
Département de la Haute-Savoie

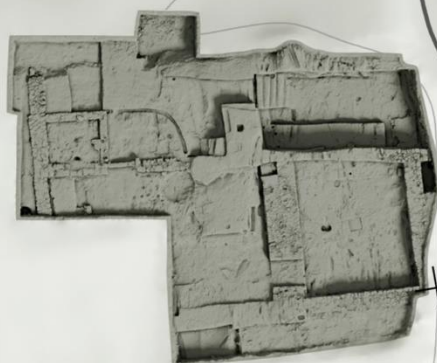
Thèse de doctorat en Histoire et Archéologie du Moyen Âge  
présentée et soutenue publiquement le 15 septembre 2022 par

Loïc BENOIT

**BÂTIR ET HABITER UN CHÂTEAU DANS L'ANCIEN DIOCÈSE DE GENÈVE  
(XII<sup>E</sup>-XVI<sup>E</sup> SIÈCLES):  
FORMES, ORGANISATIONS ET CONSTRUCTIONS**



Volume 1 : synthèse



Sous la direction de :

**Elisabeth SIROT**, Maître de conférences, HDR, Université Lumière Lyon 2, , CIHAM, UMR 5648.

Devant un jury composé de :

**Florence JOURNOT**, Maître de conférences, HDR, Université Paris I Sorbonne, ASA, UMR 7041 (Rapporteur).

**Valérie SERDON-PROVOST**, Maître de conférence, HDR, Université de Lorraine, CRULH, EA3945 (Rapporteur).

**Nicolas CARRIER**, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3, CIHAM, UMR 5648.

**Jean-Michel POISSON**, Maître de conférences, EHESS, CIHAM, UMR 5648.

**Daniel de RAEMY**, Rédacteur, Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Fribourg.



**BATIR ET HABITER UN CHATEAU DANS L'ANCIEN DIOCESE DE GENEVE  
(XII<sup>E</sup>-XVI<sup>E</sup> SIECLES) :  
FORMES, ORGANISATIONS ET CONSTRUCTIONS**

**Volume 1 : synthèse**





## **RESUMES :**

---

### **FRANÇAIS**

**Mots clefs :** ancien diocèse de Genève, bas Moyen Âge, château, habitat, forme, organisation, construction

L'histoire médiévale mouvementée de l'ancien diocèse de Genève voit l'émergence des trois grandes principautés que sont la Savoie, le Genevois et le Faucigny. Les conflits réguliers entre ces trois entités ont mené à la mise en place d'un réseau croissant de fortifications sur tout le territoire alpin.

Dans l'optique de renouveler les connaissances sur le milieu castral au sein de l'ancien diocèse de Genève, cette étude offre une nouvelle synthèse sur la mise en place de ces résidences élitaires, leurs constructions et leurs évolutions entre les XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Reprenant l'ensemble des données existantes sur cette thématique, augmentée d'éléments inédits, cette recherche renouvelle la documentation par une approche pluridisciplinaire articulée autour des apports provenant de l'archéologie et des sources manuscrites médiévales. Forme, organisation et construction sont les trois grandes problématiques structurant ce travail. L'exploration de ces thématiques permet alors de saisir l'évolution du phénomène castral à l'échelle macrographique, d'un site dans son ensemble au chantier de construction. Cette approche, se voulant chronologique, elle permet ainsi d'analyser les ruptures et les constantes et de mettre en évidence les caractéristiques et évolutions propres à ce territoire. Principalement à vocation défensive à ses origines, le château évolue vers la résidence élitaine répondant ainsi aux nouveaux besoins de la noblesse.

### **ENGLISH**

**Keywords :** Former Geneva diocese, late Middle Age, castle, habitat, plan, building, architecture, art of building

The hectic medieval history of the former Geneva diocese saw the emergence of the three principalities of Savoie, Genevois and Faucigny. The regular conflicts between those three entities led to the establishment of a growing network of fortifications throughout the Alpine territory.

In order to renew knowledge of the castral environment within the former Geneva diocese, this study offers a new synthesis on the establishment of these elite residences, their constructions and their evolutions between the 12th and the 16th centuries. Taking up all the existing data on this theme, and enhanced with new elements, this research renews the documentation through a multidisciplinary approach articulated around contributions from archeology and medieval manuscript sources. Form, organization, and construction are the three major issues structuring this work. The exploration of these themes then makes it possible to grasp the evolution of the castral phenomenon on a macrographic scale, from a castle as a whole to the construction site. This approach, intended to be chronological, thus makes it possible to analyze the ruptures and the constants and to highlight the characteristics and evolutions specific to this territory. Mainly with a defensive vocation in its origins, the castle evolved into an elite residence, thus meeting the new needs of the nobility.



## ***ABREVIATIONS :***

---

### ***DEPOTS DE SOURCES DOCUMENTAIRES :***

**Acad-Chab** : Académie Chablaisienne

**Acad-Flor** : Académie Florimontane

**Acad-Sal** : Académie Salésienne

**ADHS** : Archives Départementales de la Haute-Savoie

**ADS** : Archives Départementales de la Savoie

**ADI** : Archives Départementales de l'Isère

**ASTO** : Archivio di Stato di Torino

**BNF** : Bibliothèque National de France

### ***REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :***

**AAA** : Atelier d'Archéologie Alpine

**AFAN** : Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales

**ASCA** : Association de Sauvegarde des Châteaux d'Allinges

**BRGM** : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

**CAG** : Carte Archéologique de la Gaule

**CIHAM** : Laboratoire Histoire, Archéologie et Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (UMR 5648)

**CECAB** : Centre de Castellologie de Bourgogne

**CNRS** : Centre National de la Recherche Scientifique

**CRAHM** : Centre de Recherches en Archéologie et Histoire Médiévales

**CRMH** : Conservation Régionale des Monuments Historiques

**DAF** : Documents d'Archéologie Française

**DARA** : Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes

**DFS** : Document Final de Synthèse

**DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles

**EHESS** : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

**ESPAHS** : Etude et Sauvegarde du Patrimoine Archéologique de la Haute-Savoie

**IGN** : Institut Géographique National

**INRAP** : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

**MOM** : Maison de l'Orient et de la Méditerranée

**MSH** : Maison des Sciences de l'Homme

**PUFC** : Presses Universitaires de Franche-Comté

**PUL** : Presses Universitaires de Lyon

**PUN** : Presses Universitaires de Nancy : Editions de Lorraine

**PUR** : Presses Universitaires de Rennes

**RD** : Regeste Dauphinois

**RFO** : Rapport Final d'Opération

**RG** : Regeste Genevois

**SDAHS**: Service Départemental  
d'Archéologie de Haute-Savoie

**SHAG** : Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Genève

**SRA** : Service Régional de l'Archéologie

**SAPB** : Service Archéologie et Patrimoine  
Bâti (Département de la Haute-Savoie)

**UDL** : Université de Lyon

**UDP** : Université de Paris

**UDS** : Université de Savoie

***UNITES DE MESURES :***

**d.** : denier

**flor.** : florin

**fr.** : franc

**geben.** : genevois

**gros.** : gros

**lb.** : livre

**s.** : sou

**tur.** : tournois

**vien.** : viennois



## ***REMERCIEMENTS***

---

Cette recherche n'aurait pu se faire sans les nombreuses rencontres et multiples soutiens dont j'ai bénéficié depuis mes premiers pas dans le monde de l'archéologie médiévale il y a quelques années. Ces premières lignes leur sont dédiées.

J'exprime, tout d'abord, ma reconnaissance à ma directrice de recherche Élisabeth Chalmin-Sirot qui m'a fait pleinement confiance sur le déroulement de ce travail et qui a été pleinement compréhensive sur le temps pris pour le terminer. Merci également pour les visites de chantiers, les avis, les relectures et l'encadrement.

J'adresse également mes plus sincères remerciements à Jean-Michel Poisson qui a été un soutien indéfectible depuis mon Master, qu'il a dirigé, et jusqu'à ce jour. Merci pour les nombreuses heures de relecture, de corrections de comptes, de visites de chantiers, pour vos avis, vos encouragements et votre disponibilité tout au long de ce travail.

Merci également à Christophe Guffond sans qui je n'aurais pas obtenu le contrat CIFRE au sein du Département de la Haute-Savoie et sans qui je n'aurais pas pu développer de la même manière, et avec les mêmes moyens, les fouilles archéologiques ayant servi ce travail. Merci aussi pour ton oreille attentive, ta compréhension et ton soutien tout au long de ces années.

Mes remerciements vont également à Laurent D'Agostino et Évelyne Chauvin-Desfleurs, dont la rencontre en 2011 a quelque peu défini mon parcours professionnel. Je les remercie chaleureusement pour toute l'aide qu'ils m'ont apportée depuis mon mémoire de Master et jusqu'à ce jour, pour m'avoir donné l'opportunité d'avoir un premier contrat, mais aussi, et surtout, pour m'avoir formé avec rigueur aux méthodes de l'archéologie de terrain, méthodes qui définissent aujourd'hui mon travail.

Je remercie tout autant le personnel de toutes les institutions qui m'ont soutenu pour mener à bien cette entreprise. Au premier rang le Département de la Haute-Savoie et notamment la Direction Culture Patrimoine et le Service Archéologie et Patrimoine Bâti ; l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie qui a permis la CIFRE ; le CIHAM pour son accueil et encadrement scientifique ; les archives départementales de Savoie et de Haute-Savoie pour la mise à disposition des documents consultés.

Pour finir, milles mercis à tous ceux ayant contribué, de près ou de loin, à la réalisation de cette étude. Ce travail n'aurait pas vu le jour sans le soutien indéfectible de mes parents, Aimée

et Patrick, qui, depuis mon enfance, m'ont toujours poussé à aller jusqu'au bout de mes ambitions et qui ont donné énormément pour que je puisse les réaliser et devenir archéologue. Pour tout cela et plus encore, merci. Mention particulière à ma femme, Auriane, qui a partagé mon quotidien durant toutes ces années, apportant soutien, regard extérieur et bien plus. Pour cela, merci. Enfin, je ne pourrais conclure ces remerciements sans citer Alain Kersuzan, Clément Tournier et Mathilde Duriez pour les nombreuses heures de discussions, l'aide et les encouragements apportés.

## ***AVANT-PROPOS***

---

Ce travail prend ses origines en 2011 alors que nous mettions pour la première fois les pieds en Haute-Savoie pour la fouille de Château-Vieux d'Allinges dirigée par Laurent D'Agostino et Christophe Guffond. Cette opération, et les visites récréatives qui l'accompagnèrent, furent pour nous l'occasion de tomber amoureux de ces paysages alpins torturés, ainsi que de l'histoire complexe animant ce territoire.

De ces rencontres et de cette fouille découla un mémoire de Master en histoire et archéologie médiévale dirigé par Jean-Michel Poisson. Soutenu en juin 2014, il portait sur l'étude archéologique et historique de Château-Neuf d'Allinges, voisin de Château-Vieux. Poussé par Laurent D'Agostino et Christophe Guffond, ce travail fut l'occasion de plonger dans l'étude des comptes de châellenie, mais aussi de diriger, en 2013, notre première opération en archéologie programmée du bâti sur notre site de mémoire. Il s'agissait dès lors de comprendre comment était construit le site et quelles évolutions il subissait dans le temps.

Très vite, de nombreuses fouilles de sites fortifiés se sont enchaînées confirmant notre goût pour la castellologie et notamment pour les aspects constructifs. C'est ce dernier trait qui nous a poussé à réaliser un petit stage en taille de pierre afin de mieux comprendre les diverses implications liées à ce matériau. Ajoutez à cela un goût prononcé pour la transcription d'*opera castris* et vous obtenez les éléments nécessaires au développement d'un projet de thèse.

Dès lors, et prenant appui sur les travaux de nos prédécesseurs, l'intérêt d'une approche plus globale et territoriale du phénomène castral et de ses évolutions s'est imposé. En effet, malgré une constellation d'études historiques et archéologiques, l'aspect constructif à grande échelle a pourtant peu concerné le milieu élitaire sur ce territoire. L'année 2015 fut dédiée à l'approfondissement de nos problématiques de recherches ainsi qu'à la recherche d'un financement, obtenu la même année, par le biais d'un contrat CIFRE en partenariat avec l'ANRT et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie. Ce contrat de trois ans nous a permis de bénéficier d'un temps de recherche égal à 50% de notre temps en entreprise. Les 50% restants ont été l'occasion de développer nos compétences en archéologie par le biais de nombreuses opérations de terrain dont plusieurs sur des sites de notre corpus. Enfin, depuis 2019, nous sommes contractuel à temps plein au sein de la même structure et continuons à réaliser divers chantiers et projets. La variété des opérations menées et des territoires observés a largement nourri notre réflexion et permis la réalisation de cette thèse de doctorat.

Le travail présenté ci-après s'organise en quatre volumes : un tome de synthèse, deux volumes portant sur le corpus d'étude et un dernier tome dédié aux transcriptions latines. Si l'ensemble est conçu pour fonctionner de manière simultanée, le volume 1 faisant régulièrement appel aux documents présents dans les autres tomes, les volumes 2 à 4 sont consultables individuellement. Les numéros 2 et 3 sont constitués de notices monographiques, pour chacun des sites du corpus d'étude, associées aux cartes, plans et autres relevés. Le volume 4 est, quant à lui, constitué de toutes les transcriptions latines d'*opera castris* réalisées pour l'écriture de la synthèse.

# SOMMAIRE

---

<u>RESUMES :</u> .....	<u>5</u>
<u>ABREVIATIONS :</u> .....	<u>7</u>
<u>REMERCIEMENTS</u> .....	<u>9</u>
<u>AVANT-PROPOS</u> .....	<u>11</u>
<u>SOMMAIRE</u> .....	<u>13</u>
<u>INTRODUCTION</u> .....	<u>19</u>

<b>PARTIE 1. HISTORIOGRAPHIE, CHOIX, DOCUMENTATION ET METHODOLOGIE</b> .....	<b>25</b>
---	-----------

<u>CHAPITRE 1. HISTORIOGRAPHIE ET CHOIX DE RECHERCHES</u> .....	<u>27</u>
1.1. <i>Historiographie sur la question du château et son environnement en pays de Savoie</i> .....	27
1.1.1. Le temps des premiers intérêts.....	27
1.1.2. Les études de la deuxième moitié du XX <sup>e</sup> siècle.....	28
1.1.3. Entre archéologie préventive et programmée .....	30
1.2. <i>Le choix chronologique</i> .....	32
1.3. <i>Un choix de site cohérent</i> .....	33
1.3.1. Les critères historiques.....	33
1.3.2. Les critères physiques .....	36
1.3.3. Les critères archéologiques .....	37
1.3.4. La présence de sources .....	39
<u>CHAPITRE 2. LA DOCUMENTATION A DISPOSITION</u> .....	<u>41</u>
2.1. <i>Les sources archéologiques</i> .....	42
2.1.1. Les opérations archéologiques.....	42
2.1.2. Prospections .....	46
2.2. <i>Les sources écrites</i> .....	48
2.2.1. Les sources documentaires manuscrites.....	48
2.2.2. Les sources documentaires publiées ou éditées .....	54
2.2.3. Autres .....	56
2.3. <i>L'iconographie</i> .....	58
2.3.1. Cartes et plans .....	58
2.3.2. Vues anciennes.....	64
2.3.3. Cartes postales et photographies anciennes .....	66
<u>CHAPITRE 3. METHODOLOGIE</u> .....	<u>69</u>
3.1. <i>Les études archéologiques</i> .....	69
3.1.1. Plans et levées topographiques.....	69
3.1.2. L'archéologie sédimentaire .....	72
3.1.3. Les études de bâti.....	74
3.2. <i>Les prospections</i> .....	76
3.3. <i>Le travail sur les sources manuscrites</i> .....	78
3.3.1. Le matériau compte de châtelainie.....	78
3.3.2. L'organisation du document .....	80
3.3.3. Entre transcription et dépouillement.....	82



**PARTIE 2. CONTEXTES HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE.....85**

<b>CHAPITRE 1. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE .....</b>	<b>87</b>
<b>1.1. La Géographie .....</b>	<b>87</b>
1.1.1. L'ancien diocèse dans la géographie actuelle .....	87
1.1.2. Un diocèse, plusieurs territoires .....	90
<b>1.2. La Géologie .....</b>	<b>94</b>
1.2.1. Une aire géologique variée : contexte général .....	94
1.2.2. Trois exemples caractéristiques .....	97
1.2.2.1. Contexte géologique à Allinges .....	97
1.2.2.2. Contexte géologique à Clermont.....	98
1.2.2.3. Contexte géologique à Bonneville.....	99
<b>CHAPITRE 2. CONTEXTE HISTORIQUE DE L'ANCIEN DIOCESE DE GENEVE.....</b>	<b>101</b>
<b>2.1. Naissance d'un territoire .....</b>	<b>101</b>
2.1.1. Antiquité .....	102
2.1.2. Entre Burgondes, Francs et Royaume de Bourgogne : le haut Moyen Âge .....	103
2.1.2.1. L'arrivée burgonde .....	104
2.1.2.2. L'occupation franque.....	105
2.1.2.3. Le royaume de Bourgogne .....	106
<b>2.2. Division du territoire .....</b>	<b>110</b>
2.2.1. Des seigneuries se démarquent aux XI <sup>e</sup> et XII <sup>e</sup> siècles .....	110
2.2.1.1. Un héritage complexe : le comté de Genève .....	111
2.2.1.2. Essors de la maison de Savoie .....	113
2.2.1.3. Emancipation du Faucigny.....	115
2.2.2. Conséquence de la chute du Royaume de Bourgogne au XII <sup>e</sup> siècle .....	116
2.2.3. Entre conflits et alliances : la mise en place du paysage féodal et des premières frontières.....	119
2.2.3.1. Expansion savoyarde sous Thomas I <sup>er</sup> .....	120
2.2.3.2. La guerre Faucigny-Genève .....	121
2.2.3.3. Nouveau recul genevois .....	123
<b>2.3. Vers une montée en puissance savoyarde.....</b>	<b>125</b>
2.3.1. Conséquences d'une politique expansionniste .....	125
2.3.1.1. Le temps des consolidations .....	126
2.3.1.2. Le mariage Faucigny-Savoie .....	129
2.3.1.3. Le retrait genevois.....	129
2.3.2. La guerre delphino-savoyarde.....	131
2.3.2.1. Les premiers conflits.....	132
2.3.2.2. Le cœur de la guerre .....	136
2.3.2.3. Les derniers conflits.....	142
2.3.3. Unification du territoire .....	145
<b>2.4. Une fin du Moyen Âge marqué par de grands changements.....</b>	<b>149</b>
2.4.1. Du comté au duché de Savoie ou un siècle d'accalmies .....	149
2.4.2. Un XVI <sup>e</sup> siècle entre guerre de Réforme et division du territoire .....	152
2.4.2.1. Les invasions Bernoises .....	153
2.4.2.2. L'apanage de Genevois.....	156
2.4.3. La fin du diocèse de Genève.....	157

**PARTIE 3. FORMES, ORGANISATIONS ET CONSTRUCTIONS D'UN CHATEAU.161**

<b>CHAPITRE 1. LES FORMES DE L'HABITAT SEIGNEURIAL</b> .....	<b>163</b>
1.1. <i>Une genèse peu documentée</i> .....	163
1.1.1. Un essai sur les premières fortifications .....	163
1.1.1.1. De la <i>villa</i> au <i>castrum</i> ?.....	164
1.1.1.2. Des lignages en renfort .....	173
1.1.2. Plusieurs vagues de constructions .....	174
1.1.2.1. Un fait bien réel : le <i>castrum</i> .....	174
1.1.2.2. Vers une explosion de la noblesse .....	176
1.1.3. Bilans .....	178
1.2. <i>Les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, périodes de fortification du territoire</i> .....	181
1.2.1. Deux nouvelles vagues de création ? .....	181
1.2.2. Une stabilité aristocratique temporaire.....	184
1.2.3. Bilans .....	185
1.3. <i>Différentes catégories d'ouvrages défensifs</i> .....	188
1.3.1. Mottes, grandes enceintes et tours isolées (IX <sup>e</sup> – milieu du XII <sup>e</sup> siècles ?) .....	189
1.3.1.1. Les mottes .....	190
1.3.1.2. Les grandes enceintes .....	192
1.3.1.3. Les tours isolées .....	196
1.3.2. Les châteaux à plan complexe (XII <sup>e</sup> – XIII <sup>e</sup> siècles).....	198
1.3.2.1. Les châteaux à tour maîtresse.....	200
1.3.2.2. Un cas particulier : le château double.....	205
1.3.3. Les derniers châteaux (fin XIII <sup>e</sup> - XIV <sup>e</sup> siècles) : émergence du plan régulier.....	209
1.3.4. Bilans .....	217
1.4. <i>Synthèse</i> .....	221
<b>CHAPITRE 2. DE L'ORGANISATION DU SITE CASTRAL</b> .....	<b>223</b>
2.1. <i>Défendre le château : entre tour maîtresse et enceinte</i> .....	223
2.1.1. La tour maîtresse, manifestation seigneuriale.....	224
2.1.1.1. Implantations, plans et dimensions .....	224
2.1.1.1.1. L'implantation .....	224
2.1.1.1.2. Les formes .....	229
2.1.1.1.3. La hauteur des tours maîtresses .....	235
2.1.1.2. Structure défensive ou résidentielle : état des lieux.....	239
2.1.1.2.1. L'aspect défensif.....	239
2.1.1.2.2. Une tour résidence ? .....	240
2.1.1.2.3. La tour maîtresse, un symbole réfléchi du pouvoir.....	246
2.1.2. L'enceinte : clôturer l'espace seigneurial.....	247
2.1.2.1. Tracés et dimensions.....	248
2.1.2.2. Entre défense passive et active .....	254
2.1.2.2.1. La défense passive.....	255
2.1.2.2.2. La défense active .....	261
2.1.2.3. La question des accès.....	268
2.1.2.3.1. Les tours portes .....	271
2.1.2.3.2. Les portes dans l'alignement des courtines .....	271
2.1.2.3.3. Les poternes .....	272
2.1.3. Bilans .....	273
2.2. <i>Habiter le château : entre logis et communs</i> .....	276
2.2.1. Le logis ou le complexe « <i>aula</i> » .....	276
2.2.1.1. Composition de l' <i>aula</i> .....	277

2.2.1.1.1. Les bâtiments .....	278
2.2.1.1.2. Salle haute et salle basse, réflexions chronologiques sur les grandes salles ..	283
2.2.1.2. Emplacements et dimensions de l'aula.....	284
2.2.1.2.1. L'exposition .....	284
2.2.1.2.2. Les dimensions .....	286
2.2.1.3. Autres bâtiments seigneuriaux et évolution du complexe initial .....	287
2.2.1.3.1. Les autres bâtiments seigneuriaux.....	287
2.2.1.3.2. Transformations des parties seigneuriales.....	293
2.2.2. Autres communs et annexes .....	295
2.2.2.1. Préparer et stocker.....	295
2.2.2.2. L'eau .....	302
2.2.2.3. L'activité équestre .....	305
2.2.3. Le plain château : un espace mixte .....	308
2.2.3.1. Un espace résidentiel privilégié ?.....	308
2.2.3.2. Un lieu accueillant les édifices de culte.....	310
2.2.3.3. Une annexe de la cour haute .....	311
2.2.4. Bilans .....	312
2.3. Organisation et occupation des sites castraux : synthèse.....	315
<b>CHAPITRE 3. CONSTRUIRE UN CHATEAU ENTRE LE XIII<sup>E</sup> ET LE XVI<sup>E</sup> SIECLE .....</b>	<b>321</b>
3.1. L'ouverture du chantier : des connaissances limitées .....	321
3.1.1. Des données de terrain rares mais pertinentes .....	323
3.1.2. Les sources écrites : entre calendrier et terrassements .....	329
3.1.3. Bilans .....	335
3.2. Les matériaux de construction.....	338
3.2.1. Extraction et choix des matériaux .....	338
3.2.1.1. Les carrières.....	339
3.2.1.1.1. Apport de la documentation écrite.....	339
3.2.1.1.2. Les sources archéologiques.....	347
3.2.1.2. Les autres matériaux .....	355
3.2.1.2.1. Le bois.....	356
3.2.1.2.2. Le mortier : entre sable, chaux et eau.....	370
3.2.1.2.3. Le métal .....	378
3.2.2. L'approvisionnement et le charriage.....	382
3.2.2.1. Les modes d'approvisionnement .....	382
3.2.2.2. Les temps de charriage.....	385
3.2.3. La mise en œuvre : entre choix technique et esthétique.....	386
3.2.3.1. Typologie des maçonneries observées .....	387
3.2.3.1.1. La maçonnerie de moellons .....	387
3.2.3.1.2. L'usage de la pierre de taille.....	395
3.2.3.2. Une spécificité chronologique ?.....	400
3.2.3.3. Des choix techniques et esthétiques : <i>quid</i> d'un modèle princier ? .....	402
3.2.4. Bilans .....	406
3.3. La main-d'œuvre et les corps de métier .....	409
3.3.1. Entre provenance locale et import de compétence.....	410
3.3.2. Travailler : à quel prix ? .....	415
3.3.4. Bilans .....	418
3.4. Bâtir un château : synthèse .....	420
<b>CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES.....</b>	<b>425</b>

<u>BIBLIOGRAPHIE .....</u>	<u>431</u>
1. Sources manuscrites .....	431
2. Sources publiées .....	431
3. Bibliographie générale.....	433
4. Rapports d'opérations et travaux universitaires .....	452
<u>INDEX DES NOMS DE LIEUX .....</u>	<u>459</u>
<u>TABLE DES ILLUSTRATIONS .....</u>	<u>463</u>
<u>TABLE DES TABLEAUX .....</u>	<u>465</u>
<u>TABLE DES GRAPHIQUES .....</u>	<u>466</u>





## INTRODUCTION

---

Dans l’imaginaire collectif, le château est souvent qualifié de « fort » et sa vision est liée à une série de clichés dont il est parfois difficile de se défaire. Sa fonction militaire est ainsi mise en avant avec l’importance de la défense associée à une position dominante et il n’est pas rare que soit évoquée la présence d’un souterrain. Le mouvement romantique, la littérature et le cinéma ont largement participé à construire cette image du château. Déjà le dessin représentant le château d’Annecy sur un rouleau de compte de 1402 mettait l’accent sur son aspect fortifié [Fig. 1]. À son tour, le *Theatrum Sabaudiae* en 1682 souligne le rôle du château dans la

fortification de la ville. Pour autant, depuis plusieurs décennies, les différents chercheurs ont largement démontré que cette construction imposante ne se définissait pas uniquement par son rôle militaire, mais également par son caractère résidentiel<sup>1</sup>. Si la résidence n’est pas forcément permanente pour le prince, d’autres acteurs de la vie castrale y vivent à l’année, utilisant et entretenant le site. La proportion entre les éléments de défenses et



Fig. 1: Représentation du château d’Annecy en 1402. ADS SA 10682.

de confort tend même à s’inverser dans les derniers siècles du Moyen Âge, et ce à l’échelle nationale<sup>2</sup>. L’utilisation régulière du terme latin *domus* au sein de la comptabilité médiévale renforce cette perception de résidence seigneuriale. Le château matérialise alors avant tout un pouvoir, un marqueur territorial et social. Son implantation s’explique donc plus pour des raisons territoriales, de contrôle et d’affirmation d’un pouvoir, laïc ou ecclésiastique, que par une notion intrinsèque régulant toutes les installations de ce type. Ainsi, la différence entre image véhiculée et réalité est assez grande et nous préférons le terme de résidences élitaires à celui de châteaux forts. Ce rôle de « résidence » étant maintenant acquis au sein de la communauté scientifique, ce sont surtout les questions techniques, organisationnelles et de

---

<sup>1</sup> BOURGEOIS, REMY 2014 ; D’AGOSTINO *et alii* R-2010a et 2018 ; KERSUZAN 2005 ; SIROT 2007.

<sup>2</sup> MESQUI 1991.

proportions entre les rôles militaires et résidentiels qui animent la recherche en castellologie aujourd'hui.

L'ancien diocèse de Genève, qui s'étend du lac Léman au sud des Bauges et des massifs alpins du nord au massif du grand Colombier, comprend plusieurs centaines d'édifices fortifiés attestant de l'ampleur du phénomène castral et de sa variété. Nous y trouvons ainsi des châteaux comtaux, des petites seigneuries, mais aussi nombre de maisons fortes. Ce phénomène, dont l'ampleur européenne est désormais bien connue, est très prégnant sur ce territoire notamment du fait d'un contexte historique très mouvementé durant la deuxième moitié du Moyen Âge. Malgré cela, et très probablement du fait d'une conservation très variable de ces édifices, ces derniers ne participent pas à l'« identité territoriale » de ces terres aujourd'hui. En effet, la plupart de ces châteaux sont, du fait d'une forte poussée démographique inhérente à l'espace lémanique du sud, masqués dans les tissus urbains grandissants, par la nature, qui a souvent repris ses droits, ou plus simplement par les ravages de l'histoire. Seuls quelques sites castraux marquent encore visuellement cet espace. Pour autant, les choix accompagnant l'installation de ces fortifications découlent directement de l'histoire locale. Alors que le château contrôlait l'espace, il participait, à son échelle, à la création de nouveau territoire et au développement de l'occupation humaine.

Tout cela n'a pas freiné les études locales portant sur les résidences élitaires et leur contexte historique, dès la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, Louis Blondel est pionnier en castellologie avec son étude sur *les châteaux de l'ancien diocèse de Genève* en 1956<sup>3</sup>. D'autres l'ont depuis suivi avec de nombreuses thèses et recherches sur l'ancien diocèse de Genève au Moyen Âge<sup>4</sup>. Le nombre de châteaux présents, ne serait-ce qu'au sein du département de la Haute-Savoie, qui représente presque la totalité de l'ancien diocèse et compte plus de 400 fortifications, offre des champs d'investigations très larges<sup>5</sup>. Longtemps abordés uniquement par le biais historique, l'essor de l'archéologie castrale a permis de développer de nouvelles approches et de nouveaux questionnements, remettant parfois en cause d'anciennes hypothèses solidement ancrées dans l'historiographie locale.

La présente thèse vise à aborder la question des châteaux à l'échelle d'un territoire large, l'ancien diocèse de Genève, et à questionner cet objet selon des problématiques plus actuelles,

---

<sup>3</sup> BLONDEL 1956.

<sup>4</sup> DUPARC 1955 ; CHALMIN-SIROT 196 à 2003 ; CORBIERE T-2000 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010 à 2018 ; DEMOTZ 2000 ; PAYRAUD T-2009 pour ne citer qu'eux.

<sup>5</sup> CHALMIN-SIROT 196 à 2003 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a et 2018.

mais aussi plus humaines, l'édifice étant construit et habité par l'Homme. Pour cela notre approche consiste à mettre en parallèle la documentation de terrain, issue de fouilles archéologiques et de prospections, et les sources manuscrites médiévales au travers de données pour la majorité inédites. Au vu des travaux réalisés par nos prédécesseurs il ne s'agissait pas de réaliser à nouveau un inventaire des résidences seigneuriales ou une approche cartographique, mais plutôt d'approfondir l'analyse du phénomène castral en nous intéressant à ses formes et à la chronologie associée, mais aussi à l'organisation interne de ces sites ainsi qu'à leur construction<sup>6</sup>. De plus, le milieu alpin étant assez contraignant il nous fallait poser ces questions tout en prenant en compte l'aspect géographique et topographique de la région. Suivre le développement d'une forteresse de sa mise en œuvre à son aboutissement permet alors de cerner comment se développe le phénomène castral en terres de montagne. Si l'aspect défensif ne peut être relégué entièrement au second plan du fait de son attachement à la structure, il s'agit ici de comprendre le château et son évolution, mais aussi de saisir les composantes de la vie élitaires au sein du château sur les plans architecturaux et constructifs. Notre analyse se veut macrographique, approchant l'objet château dans son ensemble avant d'observer les détails de sa mise en œuvre. Le but est de comprendre comment étaient bâtis ces édifices, quels étaient leurs enjeux, leurs potentielles évolutions entre les XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et comment la vie interne s'organisait. Ainsi, « il s'agit bien d'analyser les permanences, les ruptures et les transformations qui ont conditionné les modalités d'occupation du sol »<sup>7</sup>. Du fait du nombre conséquent de sites fortifiés et de leur diversité, nous avons choisi de concentrer nos recherches sur les sites comtaux, en mettant quelque peu de côté les maisons fortes ou nobles. Ce choix nous a permis de bénéficier des sites conservant le plus de sources documentaires, les fortifications secondaires ne bénéficiant pas, ou peu, d'archives aussi importantes. De même, nous considérons le bourg comme un élément indépendant, ce dernier étant régulièrement fortifié dans un second temps<sup>8</sup>. De plus, les bourgs anciennement attestés ont pour la plupart subi l'importante croissance démographique du territoire haut savoyard et une recherche sur cette thématique nécessiterait un travail à part entière pour être menée de façon pertinente. L'ensemble des études scientifiques traitant de la construction des châteaux a largement été une source d'inspiration. Les travaux de Louis Blondel, Daniel de Raemy, Jacky Koch, Luc Bourgeois, Cédric Moulis, Jean-Jacques Schwien, Jean-Michel Poisson, Élisabeth Sirot ou

---

<sup>6</sup> *Idem.*

<sup>7</sup> MARTINEZ T-2017.

<sup>8</sup> Les Allinges en sont un bon exemple, le bourg fortifié constituant vraisemblablement une étape tardive du développement du site. D'AGOSTINO *et alii* R-2016 ; BENOIT M-2014.

encore Alain Kersuzan, pour ne citer qu'eux, ont largement participé à l'élaboration de notre approche<sup>9</sup>. Dans ce procédé, notre travail s'est centré sur un petit nombre de sites castraux, tous chefs-lieux de châellenie, et répondant à des critères spécifiques à la fois archéologique et historique.

Ce travail de doctorat a été réalisé pendant trois années (2016 - 2018) dans le cadre d'une convention CIFRE<sup>10</sup> liant l'Université Lumière Lyon 2 et le Département de la Haute-Savoie. Il a ensuite été mené en parallèle de notre activité d'archéologue professionnel au sein du Service Archéologie et Patrimoine Bâti du Département de la Haute-Savoie (2019 - aujourd'hui). Cette activité, en tant que responsable d'opération, a permis l'acquisition de nombreuses connaissances et méthodes de travail qui ont grandement aidé à la réalisation de la présente synthèse. C'est également grâce à ce poste que nous avons pu mettre en place des fouilles archéologiques au long cours sur les sites de Clermont et de Bonneville. Enfin, cette étude avait pour enjeux, outre une approche territoriale des formes castrales, la mise en place d'outils permettant de continuer et de faciliter le développement de recherches en castellologie dans ce département, tout en nourrissant les projets internes au service<sup>11</sup>. Ainsi, les nombreux travaux de transcriptions et d'exploitations des sources comptables apportent directement des éléments de comparaison et d'analyse pour les études en cours, et à venir, au sein du territoire<sup>12</sup>.

Afin de répondre aux problématiques soulevées et de mettre en contexte cette étude, ce travail de doctorat s'organise selon trois grandes parties.

La première s'attache à replacer cette thèse au sein d'une historiographie aussi riche qu'éclectique, les travaux concernant le milieu élitaires étant nombreux sur le territoire étudié. De même, il s'agit de définir nos choix chronologiques et les arguments ayant amené à la constitution du corpus d'étude. Cette première partie est également l'occasion de réaliser un bilan documentaire complet en lien avec le phénomène castral afin d'exposer les sources à disposition et celles utilisées. Enfin, un développement de la méthodologie employée apparaît nécessaire au vu du nombre de données à disposition.

---

<sup>9</sup> BLONDEL 1956 ; BOURGEOIS, REMY 2014 ; KERSUZAN 2005 ; KOCH T-2015 ; POISSON, SCHWIEN 2003 ; MOULIS T-2018 ; RAEMY 2004.

<sup>10</sup> Durant ces trois premières années, 50 % de mon temps était dédié à mes recherches et 50% était consacré à mon poste d'archéologue.

<sup>11</sup> Réalisations de nombreuses fouilles archéologiques depuis 2016 en continuité avec les anciens projets du service.

<sup>12</sup> Initialement envisagé dans le corpus d'étude avant d'être retiré, le site de Conflans avait bénéficié de premiers travaux de transcriptions, travaux ayant servi à une étude archéologique menée sur la ville médiévale par E. Chauvin-Desfleurs.

La deuxième partie sert à présenter le territoire d'étude selon les axes géographique et géologique de sorte à pouvoir cerner les particularités inhérentes à cet espace alpin. Développer le contexte historique local est également un préalable requis afin de saisir les subtilités géopolitiques régissant l'ancien diocèse de Genève dans la deuxième moitié du Moyen Âge, celles-ci étant fondamentales dans la constitution du paysage castral local.

Les différents résultats de notre enquête constituent la troisième et dernière partie. Il s'agit alors dans un premier temps d'appréhender l'émergence du phénomène castral, des différentes formes d'édifices ainsi que leur chronologie d'apparition. Dans un second temps, nous nous intéressons à l'organisation de ces résidences élitaires, à leurs composantes, mais aussi à leurs évolutions sur la période étudiée. Enfin, il s'agit de comprendre comment sont construits ces châteaux, quelles sont mises en œuvre sont utilisées, quels sont les circuits et les natures des matériaux employés, mais aussi qui construit ces sites.

Ce travail nous a conduit à adopter une démarche faisant appel à de multiples compétences, mêlant travail historique et archéologique afin d'être au plus proche des sites et du territoire étudié.



**PARTIE 1. HISTORIOGRAPHIE, CHOIX,  
DOCUMENTATION ET METHODOLOGIE**

---





# Chapitre 1. Historiographie et choix de recherches

## 1.1. Historiographie sur la question du château et son environnement en pays de Savoie

L'ancien diocèse de Genève s'étend du lac Léman au sud du massif des Bauges et des massifs alpins du nord, à l'est, jusqu'au massif du grand Colombier à l'ouest. Il englobe l'actuel département de la Haute-Savoie, qui représente plus de la moitié des terres de l'ancien diocèse, et déborde légèrement dans l'Ain et la Savoie. Ce territoire, savoyard jusqu'en 1860, a largement bénéficié de l'intérêt des historiens locaux tant l'histoire de cette principauté indépendante est complexe. Son rattachement à la France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a permis aux différents érudits régionaux de s'intéresser à cette entité géohistorique et d'en faire un territoire Rhône-Alpin à part entière. Laurent D'Agostino, Christophe Guffond et Matthieu de la Corbière ont tous déjà dressé des états des lieux historiographiques du phénomène castral dans les Alpes du Nord<sup>13</sup>. Nous n'en reprenons ici que les grandes lignes afin de situer notre étude.

### *1.1.1. Le temps des premiers intérêts*

Si la discipline de l'archéologie médiévale prend son réel essor dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'intérêt pour les monuments du Moyen Âge et les événements qui leur sont liés est relativement plus ancien. Louis Blondel ou encore Christophe Guffond et Matthieu de la Corbière estiment que le point de départ de cet intérêt pour les fortifications remonte au début du XIX<sup>e</sup> siècle avec les travaux publiés par Jean-Louis Grillet et Albanis Beaumont<sup>14</sup>. Ces travaux, plutôt encyclopédiques, proposent principalement un point de vue historique de ces sites, parfois accompagné d'une description des vestiges en place. À partir de la moitié du siècle, l'intérêt se veut grandissant et est suivi de l'émergence de nombreuses sociétés savantes locales qui participent grandement à la protection et l'étude de sites castraux<sup>15</sup>. Cette émulsion est accompagnée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des premières monographies de sites avec entre autres

---

<sup>13</sup> D'AGOSTINO 2016, p.269-275 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2019, p.31-37 ; CARRIER, CORBIERE 2005, p.LXVI-LXXXVI.

<sup>14</sup> *Ibidem*; ALBANIS-BEAUMONT 1806 ; BLONDEL 1956 ; GRILLET 1807.

<sup>15</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2019, p.31-37 ; Diverses sociétés savantes, comprenant des érudits locaux, comme l'Académie de Savoie, l'Académie Salésienne ou encore l'Académie Chablaisienne publient des ouvrages ou des articles dédiés aux châteaux.

les travaux de Léon Ménabréa, Claude-Antoine Ducis, Louis Piccard ou encore Jean-François Gonthier<sup>16</sup>. Enfin, n'oublions pas les travaux d'Amédée de Foras qui, s'ils ne sont pas archéologiques, ont un fort lien avec le milieu castral puisqu'il s'agit d'un nobiliaire basé sur de nombreuses sources<sup>17</sup>.

C'est également à cette période charnière qu'émergent les premières velléités de restauration de fortifications tombées en ruines. Ces dernières s'accompagnent, pour certaines, de réalisation de plan des états antérieurs<sup>18</sup>. Comme exemples, nous pouvons parler des châteaux de la Roche et d'Annecy ou encore de celui de Coudrée, restauré en 1912<sup>19</sup>. Entre 1900 et 1956, nous assistons aux prémices de la recherche en histoire et archéologie médiévale au sens contemporain du terme<sup>20</sup>. En effet, c'est durant cette période que Louis Blondel, archéologue cantonal de Genève dès 1928, prospecte en grande partie les sites castraux de l'ancien diocèse de Genève. Pour chacun, il propose une notice historique ainsi qu'une première description archéologique accompagnée de plans et relevés. Il publie la synthèse de ses observations en 1956<sup>21</sup>. Il est également l'un des premiers chercheurs à mettre en parallèle sources manuscrites médiévales et vestiges conservés. Dans le même temps, Pierre Duparc réalise une thèse consacrée au comté de Genève retraçant l'histoire de cette entité territoriale, présente au sein du diocèse, par les sources anciennes<sup>22</sup>.

Ces deux ouvrages ouvrent la voie à de nombreux travaux scientifiques en pays savoyard qui aboutissent à l'émergence de l'archéologie médiévale dans les années soixante-dix.

### *1.1.2. Les études de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle*

L'archéologie médiévale, et principalement celle liée au monumental et à la matière castrale, prend son développement en Rhône-Alpes dans les années soixante-dix. Ce phénomène national est notamment à lier aux institutions régissant le patrimoine et aux vagues de classements au titre des Monuments Historiques ayant lieu entre 1940 et 1970<sup>23</sup>.

---

<sup>16</sup> DUCIS 1884 et 1888 ; GONTHIER 1881 et 1901 ; MENABREA 1857, PICCARD 1882.

<sup>17</sup> FORAS 1863 à 1900.

<sup>18</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2019, p.31-37.

<sup>19</sup> *Ibidem*.

<sup>20</sup> BRUCHET 1907 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2019, p.31-37.

<sup>21</sup> BLONDEL 1956.

<sup>22</sup> DUPARC 1955.

<sup>23</sup> D'AGOSTINO 2016, p.269-275 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2019, p.31-37 ; OURY *et alii* R-2019, p.25-31.

Nous assistons à ce moment-là à deux phénomènes distincts qu'il nous faut mettre en perspectives tant ils sont liés. D'un côté, nous assistons à Lyon à la naissance d'un pôle d'archéologie médiévale mettant en avant une génération de chercheurs spécialisés sur ce domaine, avec notamment Jean-François Reynaud et ses travaux sur le Lyon paléochrétien et médiéval. Ce dernier ouvre par la suite ses investigations à l'échelle de l'ancienne région Rhône-Alpes et ajoute aux techniques archéologiques traditionnelles les premières formes d'archéologie du bâti<sup>24</sup>. Ce premier groupe forme la génération suivante de chercheurs parmi lesquels nous pouvons citer Bernard Mandy, Jean-Michel Poisson, Elisabeth Sirot ou encore Anne Baud, tous travaillant sur les édifices monumentaux, églises ou châteaux.

D'autre part, nous observons l'émergence de chercheurs plus locaux travaillant sur des thématiques propres à l'histoire de la Savoie avec notamment Bernard Demotz, Monique Constant ou Pierre Duparc<sup>25</sup>.

Cette génération de chercheurs développe de nouvelles façons d'appréhender les sites castraux en consultant notamment de manière quasi systématique les sources comptables médiévales, ces dernières regorgeant d'informations sur les travaux effectués dans les châteaux. Les fouilles archéologiques portent alors essentiellement sur des sites situés en Savoie (Montmayeur par Jean-Michel Poisson, Ugine par Bernard Demotz) et dans l'Ain (Saint-Germain et les Allymes par Jean-François Reynaud et Bernard Mandy ; Gironville et Villars-les-Dombes par Jean-Michel Poisson). La Haute-Savoie est représentée par la fouille du château du Vuache (Frédéric Raynaud) et par l'étude des élévations du château d'Annecy et du Palais de l'Isle (Elisabeth Sirot)<sup>26</sup>. Ces travaux, répartis sur plusieurs années, permettent l'acquisition de données de manière approfondie malgré des moyens techniques modestes en comparaison des chantiers actuels<sup>27</sup>.

Rattaché aux universités ou à des sociétés savantes plus locales, l'ensemble de ces études permet la montée en puissance de travaux universitaires de plus en plus nombreux amenant progressivement à l'inventaire et la compréhension du phénomène castral sur ce territoire. Toutefois, ces monographies, réalisées par des étudiants, ne permettent, la plupart du temps, d'aborder que les éléments hors sol de la forteresse.

---

<sup>24</sup> REVEYRON, PUEL, GAILLARD *et alii* 2013

<sup>25</sup> D'AGOSTINO 2016, p.269-275 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2019, p.31-37 ; OURY *et alii* R-2019, p.25-31.

<sup>26</sup> CF Partie 1 : Chapitre 2 : la documentation. E. Sirot a réalisé sa thèse de doctorat sur le château d'Annecy.

<sup>27</sup> D'AGOSTINO 2016, p.269-275

En parallèle à ces travaux universitaires est créé l'AFAN<sup>28</sup> qui se charge entre 1973 et 2001 de nombreuses fouilles archéologiques de sauvetage dont un certain nombre sur le Moyen Âge haut savoyard<sup>29</sup>. Cette création s'accompagne, à partir des années quatre-vingt, de l'émergence de plusieurs services départementaux d'archéologie parmi lesquels celui de Haute-Savoie en 1984<sup>30</sup>. Toutefois, les fortifications haut savoyardes restent principalement étudiées dans le cadre de recherches universitaires, les travaux de construction impactant assez peu souvent l'emplacement d'un château. Parmi ces études pluriannuelles, nous comptons les prospections d'Élisabeth Sirot sur les maisons fortes et autres résidences élitaires réalisées entre 1993 et 1998<sup>31</sup>.

### *1.1.3. Entre archéologie préventive et programmée*

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle est mise en place une loi sur l'archéologie préventive qui inclut l'archéologie dans les aménagements territoriaux et dans les programmes de restauration des monuments. L'AFAN est alors transformé en INRAP. En 2003, une révision de la loi ouvre l'archéologie à la concurrence permettant la naissance de plusieurs opérateurs archéologiques privés ainsi qu'un accroissement de la profession. Si l'archéologie préventive permet de multiplier grandement les découvertes et la connaissance du territoire qui en découle, elle ne s'intéresse qu'assez rarement au milieu castral. En effet, mobilisée la plupart du temps dans le cadre de travaux en lien avec de nouvelles constructions, elle n'est requise sur les fortifications que lors de projet de réaménagement ou de restauration. Pour exemple, sur le territoire savoyard, entre 2003 et 2019, nous ne comptons qu'une douzaine d'opérations d'archéologie préventive pour près du double en archéologie dite programmée et travaux d'étudiants<sup>32</sup>. Aussi l'archéologie castrale reste-t-elle principalement l'apanage des études universitaires.

Les années 2000 correspondent également à un regain de vigueur des études au long cours en pays de Savoie. Du côté universitaire, plusieurs thèses de doctorat et mémoires de master ciblent ce territoire. Pour n'en citer que quelques-uns : en 2000 Matthieu de la Corbière soutient une thèse de doctorat d'histoire portant sur les frontières et l'habitat fortifié sur les marges

---

<sup>28</sup> Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, ancêtre de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

<sup>29</sup> CF Partie 1 : Chapitre 2 : la documentation.

<sup>30</sup> D'AGOSTINO 2016, p.269-275 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2019, p.31-37 ; OURY *et alii* R-2019, p.25-31.

<sup>31</sup> CHALMIN-SIROT 1993-1998.

<sup>32</sup> CF Partie 1 : Chapitre 2 : la documentation.

septentrionales du comté de Genève entre les XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>33</sup>. En 2004, Daniel de Raemy réalise une thèse de doctorat sur le château d'Yverdon et reprend la question des grandes tours sur les territoires savoyards et notamment en Suisse<sup>34</sup>. Il sera suivi en 2009 par Nicolas Payraud qui traite des fortifications savoyardes et dauphinoises en lien avec leurs espaces à travers une approche historique et archéologique<sup>35</sup>. En 2014, nous terminons un mémoire de master sur le site de Château-Neuf d'Allinges qui engage les premières réflexions menant à ce travail de doctorat.

En parallèle, le Service Départemental de l'Archéologie de la Haute-Savoie<sup>36</sup>, qui suit et accompagne les différents projets de restauration sur son territoire, mène de nombreuses actions en lien avec cette thématique. Il entreprend dès 2003 la réalisation d'un état des lieux documentaire du patrimoine fortifié local aboutissant à l'indexation de plusieurs centaines de sites historiques<sup>37</sup>. Dès 2010, il engage un projet européen<sup>38</sup> centré sur les vestiges de châteaux. Ce projet donne lieu aux fouilles archéologiques de Château-Vieux d'Allinges entre 2010 et 2012, seules investigations sur un bourg fortifié sur l'ensemble du territoire à ce jour. En plus de cette opération sédimentaire, une prospection à grande échelle vient compléter les travaux précédents, proposant pour plusieurs dizaines de sites castraux, des plans, des photographies, une notice historique et des observations archéologiques.

Depuis 2019, le Département haut savoyard est à nouveau engagé dans un projet européen portant cette fois-ci sur la relation entre un château et son terroir, projet ayant engendré trois campagnes de fouilles archéologiques sur le château de Bonneville<sup>39</sup>. En parallèle, il poursuit les recherches sur plusieurs sites castraux lui appartenant et accompagne toujours les étudiants.

---

<sup>33</sup> CORBIERE 2002.

<sup>34</sup> DE RAEMY 2004.

<sup>35</sup> PAYRAUD T-2009

<sup>36</sup> Aujourd'hui « Service Archéologie et Patrimoine Bâti – SAPB)

<sup>37</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2019, p.31-37 : en 2008, 485 sites et indices toponymiques avaient été identifiés.

<sup>38</sup> Mené conjointement avec la Région Autonome du Val d'Aoste. Projet A.V.E.R – des montagnes de châteaux, codirigé en France par Laurent D'Agostino et Christophe Guffond (D'AGOSTINO *et alii* R-2010 à 2016).

<sup>39</sup> BENOIT *et alii* R-2018 à 2021.

## 1.2. Le choix chronologique

Notre travail portant sur le phénomène castral, il est par définition axé sur le Moyen âge central et le bas Moyen Âge. Toutefois, plusieurs paramètres sont à prendre en compte au vu du territoire étudié, paramètres qui redéfinissent légèrement la période chronologique retenue pour nos travaux.

Si *de facto* il paraît logique de prendre comme *terminus post quem* les X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, marquant l'avènement du phénomène castral, plusieurs contraintes matérielles nous ont poussés à choisir le XII<sup>e</sup> siècle comme marqueur du début de notre étude. La documentation écrite *ante* XII<sup>e</sup> siècle est très lacunaire sur le territoire observé. Lorsqu'elle n'est pas inexistante, elle se révèle très avare en information sur les formes d'habitat, si bien que pour le XI<sup>e</sup> siècle, une seule fortification est mentionnée<sup>40</sup>. De même, malgré de large recherche, aucun site castral n'a pour le moment révélé de vestiges datant de cette période. Pour le XII<sup>e</sup> siècle, nous dénombrons sept sites dans les données textuelles<sup>41</sup>. À ces mentions s'ajoutent plusieurs découvertes archéologiques récentes venant renforcer ce corpus. Ainsi, si les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles transparaissent malgré tout, ils ne constituent pas la base de nos recherches faute de données probantes.

Concernant le *terminus ante quem* placé au XVI<sup>e</sup> siècle, il s'explique pour plusieurs raisons directement liées à l'histoire du territoire investigué. Sans rentrer dans des détails qui sont explicités ultérieurement<sup>42</sup>, l'ancien diocèse de Genève disparaît à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle au profit du diocèse d'Annecy-Genève, l'évêque étant obligé de se replier sur Annecy.

Cette période marque également la fin du Moyen Âge en pays savoyard avec l'arrivée de la Renaissance italienne au travers de l'architecture et des différentes nouvelles institutions remplaçant largement le système tel que connu jusqu'alors. Enfin, les invasions de la fin du XVI<sup>e</sup> et du début du XVII<sup>e</sup> siècle voient la destruction de nombreuses forteresses sur l'ensemble du territoire diocésain.

Le XVI<sup>e</sup> siècle marque ainsi un vrai tournant dans l'histoire locale aussi bien sur le plan institutionnel qu'au niveau des constructions et de l'occupation élitaires du territoire.

---

<sup>40</sup> OURY *et alii* R-2019, p.97-102.

<sup>41</sup> *Ibidem*.

<sup>42</sup> Cf : Partie 2 : chapitre 2 : Contexte historique de l'ancien diocèse de Genève.

### 1.3. Un choix de site cohérent

Dans le cadre de notre enquête, la composition d'un corpus d'étude cohérent s'est rapidement révélée primordiale tant le nombre de fortifications présentes sur le territoire de l'ancien diocèse de Genève est important. En effet, les dernières prospections d'envergures réalisées ont mis en exergue plusieurs centaines de sites castraux, qu'il n'est pas envisageable d'intégrer dans leur totalité<sup>43</sup>. Aussi la question du choix des sites s'est-elle imposée dès les premières réflexions liées à nos travaux. Pour cela, plusieurs critères sont entrés en compte.

#### *1.3.1. Les critères historiques*

Placé sur le territoire de l'ancien diocèse de Genève, le corpus d'étude veut cerner une période historique large menant de l'apogée du phénomène castral au sein des Alpes du Nord, aux siècles de transformation de ces structures fortifiées et leurs relatives pertes d'intérêt. Si les origines de ces forteresses sont traitées dans la mesure des données existantes, il était important qu'elles soient déjà toutes érigées au XIII<sup>e</sup> siècle, période marquant le point culminant de ce phénomène. De même, à toute fin logique, ces châteaux devaient être encore en usage au XVI<sup>e</sup> siècle, siècle auquel l'intérêt porté à leurs égards et leurs transformations varient en de nombreux points.

Un autre facteur historique important a guidé notre choix. Le territoire diocésain est marqué aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles par la présence de trois grandes principautés se partageant le territoire au gré de diverses luttes de pouvoir : la Savoie, le Faucigny et le Genevois. Afin de pouvoir réaliser des comparatifs sur le rôle tenu par ces sites, mais aussi sur leurs architectures respectives, il nous a paru judicieux d'opter pour une répartition homogène des sites choisis entre ces trois entités. La question d'un programme architectural propre à chacun fait partie de nos interrogations et pour cela il nous fallait observer chacune des puissances en présence. Ainsi, deux aspects étaient à respecter. Tout d'abord, les conflits armés faisant passer les propriétés d'une main à une autre, nous avons considéré les commanditaires historiques de ces forteresses pour leur répartition géopolitique. L'appartenance à une principauté au XIII<sup>e</sup> siècle a donc constitué le socle de notre classement. Dans un deuxième temps, pour que nos comparaisons ne soient pas biaisées, il fallait également que ces édifices possèdent le même statut

---

<sup>43</sup> CHALMIN-SIROT R-1988 à 1998 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010 à 2017.

administratif. Nous n'avons donc retenu que des chefs-lieux de châtellenie. La répartition se fait comme suit [Tableau 1 et Fig. 2] :

Site (s)	Département	Principauté au XIII <sup>e</sup> siècle
<b>Alby</b>	74	Genève
<b>Allinges-Neuf</b>	74	Savoie
<b>Allinges-Vieux</b>	74	Faucigny
<b>Bonne</b>	74	Faucigny
<b>Bonneville</b>	74	Faucigny
<b>Châtillon et Cluses</b>	74	Faucigny
<b>Chaumont</b>	74	Genève
<b>Clermont</b>	74	Genève
<b>Cusy</b>	74	Genève/Savoie
<b>Evian et Féternes</b>	74	Savoie
<b>Faverges</b>	74	Genève/Savoie
<b>Flumet</b>	73	Faucigny
<b>Hauteville</b>	74	Genève
<b>La Roche</b>	74	Genève
<b>Ugine</b>	73	Savoie
<b>Yvoire</b>	74	Savoie

Tableau 1: Répartition des sites du corpus par principauté.

Ainsi, outre le fait qu'ils évoluent de manières contemporaines, leur répartition au sein de principautés différentes permet des observations sur les variations architecturales entre ces entités. Enfin, leur statut important au sein du territoire permet également un approvisionnement en sources non négligeables (*cf. infra*).



BÂTIR ET HABITER UN CHÂTEAU DANS L'ANCIEN  
DIOCÈSE DE GENÈVE (XII<sup>E</sup>-XVI<sup>E</sup> SIÈCLES)

Corpus de sites au sein de l'ancien  
diocèse de Genève.

Novembre 2021. Echelle 1/600000e.

DAO : L. Benoit (SAPB), C. Guffond (SAPB)  
Fond de plan: RGD 74, L. Blondel.

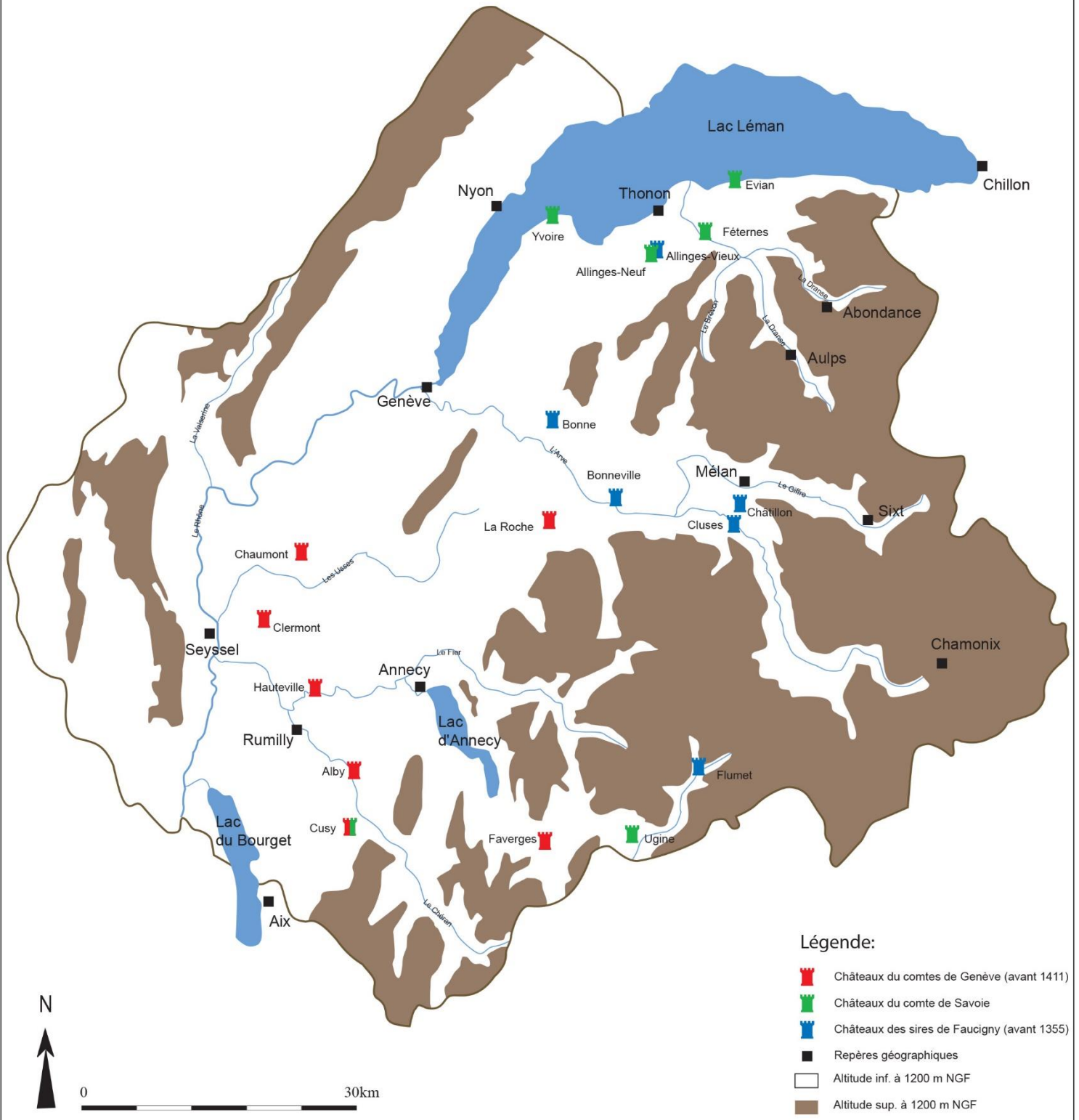


Fig. 2: Carte de répartition du corpus.

### 1.3.2. Les critères physiques

Le territoire de l'ancien diocèse de Genève se situe à la fois dans les Alpes du Nord françaises, mais comprend également une majeure partie de ce que l'on nomme les Préalpes. Cette aire géographique nous offre donc une multitude de ressources minérales liées à sa formation géologique. Notre corpus se compose exclusivement de châteaux bâtis en matériaux non périssables, tout du moins dans l'état que nous avons retenu. Les questions concernant l'origine des matériaux de construction et leur approvisionnement sont donc inéluctables. Comme l'ont constaté plusieurs de nos prédécesseurs, l'emploi le plus simple se résume souvent à l'utilisation de matériaux locaux, rapidement exploitables de l'extraction à l'utilisation. Toutefois, des critères d'ordre techniques, esthétiques ou simplement financiers peuvent également amener l'entrepreneur à importer des matériaux sur une distance plus ou moins grande<sup>44</sup>. Si le tiers occidental du territoire de l'ancien diocèse de Genève est marqué par la prédominance des terrains molassiques, plus on se rapproche de l'est et des massifs alpins, plus le calcaire est présent tandis que le nord est marqué par les rives lacustres et les dépôts morainiques. Ainsi, la présence de sillons géologiques aux faciès variés et les résurgences liées à la formation du territoire rendent très variés les matériaux et leurs qualités. Nous observons donc une assez grande variation des substrats géologiques sur lesquels sont implantés les sites observés, à l'inverse de ce qui avait été observé par Jacky Koch en Alsace où l'ensemble était plus homogène [Tableau 2]<sup>45</sup>.

Néanmoins, cette diversité nous permet des observations sur l'emploi de ces divers matériaux au sein de l'habitat en fonction de leur caractéristique, nécessitant, *de facto*, un certain nombre d'approvisionnements<sup>46</sup>.

Site	Altitude	Géologie	Topographie
<b>Alby</b>	402 m	Molasse	Eperon ?
<b>Allinges-Neuf</b>	699 m	Flysch gréseux	Eperon
<b>Allinges-Vieux</b>	672 m	Flysch gréseux	Eperon
<b>Bonne</b>	540 m	Moraines	Eperon
<b>Bonneville</b>	465 m	Grès molassique	Eperon

<sup>44</sup> BAUD, SCHMITT H-2014 ; BOULANGER, MOULIS 2018 ; BLONDEL 1955 ; DE RAEMY 2004 ; ESQUIEU, PESEZ 1998 ; KERSUZAN 2005 ; KOCH 2015 ; POISSON 1992 ; *etc.*

<sup>45</sup> KOCH T-2012, p.25-27.

<sup>46</sup> L'exemple du château de Clermont est assez parlant avec sa tour maîtresse en calcaire urgonien alors que le site est implanté sur une butte molassique.

<b>Châtillon et Cluses</b>	753 m et 482 m	Conglomérats (Brèche)	Eperon et plaine
<b>Chaumont</b>	622 m	Calcaire massif (Urgonien)	Eperon
<b>Clermont</b>	679 m	Molasse gréseuse	Eperon
<b>Cusy</b>	560 m	Moraines	Eminence
<b>Evian et Féternes</b>	384 m et 663 m	Moraines	Plaine/Terrasse lacustre et éperon
<b>Faverges</b>	561 m	Calcaire argileux	Eperon
<b>Flumet</b>	914 m	Quartzites et arkoses	Surélévation
<b>Hauteville</b>	386 m	Molasse gréseuse	Eperon
<b>La Roche</b>	548 m	Moraines	Eperon
<b>Ugine</b>	766 m	Calcaire gréseux	Motte
<b>Yvoire</b>	382 m	Terrasse lémanique	Plaine/Terrasse lacustre

Tableau 2: Implantation topographique du corpus d'étude.

Les sites retenus au sein de notre corpus sont majoritairement implantés sur un relief qu'il s'agisse d'une motte ou d'un éperon. Nous éviterons toutefois de parler de château de montagne dans la mesure où certains de ses reliefs ne correspondent guère qu'à des excroissances du substrat même si leur altitude est élevée. Nous dénombrons toutefois quelques sites de plaine (en opposition à ceux de reliefs) majoritairement implantés sur les rives lémaniques et en fond de vallée.

Au final, nos critères de sélections nous amènent à privilégier la diversité des substrats géologiques et des implantations tant le territoire de l'ancien diocèse de Genève possède des caractères physiques différents selon l'endroit où l'on se situe. Ces différences devraient permettre l'observation de caractéristiques propres à chaque site et la réalisation d'une étude comparative prenant en compte la variation des matériaux et de leur usage.

### 1.3.3. Les critères archéologiques

L'émergence et le développement des seigneuries dans les premiers siècles du bas Moyen Âge ont largement marqué les terres de l'ancien diocèse de Genève de même que le reste des territoires occidentaux<sup>47</sup>. Si nous avons vu que les critères de sélection physique sont portés sur la variété, ceux relevant de l'archéologie reposent sur une sélection plus stricte. En effet, avec

<sup>47</sup> Cf Partie 2, Chapitre 2 : « Le Contexte historique ».

plusieurs centaines de fortifications recensées<sup>48</sup>, nous nous devons d'établir un processus de sélection cohérent afin de choisir une vingtaine de lieux parmi tous les autres. Ainsi, seuls des sites possédant des caractéristiques similaires ont été sélectionnés et ce afin de pouvoir répondre au mieux à nos questionnements<sup>49</sup>.

Si la présence d'édifices castraux n'est plus à démontrer sur le territoire de l'ancien diocèse de Genève le nombre de châteaux ayant bénéficiés d'investigations archéologiques sédimentaire ou de bâti reste très réduit. Aussi l'existence de ces études n'a-t-elle pas été retenue comme critère de sélection tant elles sont disparates et non exhaustives<sup>50</sup>.

Le premier critère archéologique retenu affère à l'organisation de chacun des sites. Notre sujet de recherche portant sur l'habitat seigneurial, il était important que chaque sujet de notre corpus puisse apporter des données sur ce domaine. Ainsi, la présence d'un pôle seigneurial associé à au moins un bourg castral devait devenir la norme pour notre choix. Cela permet alors d'exclure les forteresses isolées et de garder un schéma de développement similaire. Dans un deuxième temps, il paraissait important que chacun des sites possède des vestiges accessibles. En effet, ne pouvant engager d'opérations archéologiques sur un corpus d'une vingtaine de sites, il fallait pouvoir réaliser des observations sur des vestiges encore visibles. Seul le château de Clermont ne répond pas à ce critère. Toutefois, il a fait l'objet de fouilles archéologiques sédimentaires pendant plusieurs années<sup>51</sup>.

Enfin, nous espérions pouvoir regrouper un corpus présentant un nombre de datations absolues élevé (C14, dendrochronologie) [**Tableau 3**]. Toutefois, la réunification récente de cette documentation, dans le cadre d'un Projet Commun de Recherche portant sur les fortifications alpines auquel nous participons<sup>52</sup>, a démontré le manque de cohérence entre la majeure partie de la matière à disposition et notre corpus. Notons tout de même que quelques-uns des châteaux étudiés dans le cadre de cette recherche ont bénéficié de ces analyses.

Site	Type vestiges	Bourg	Fouille	Etude de bâti	Topographie	Autre
Alby	Sous-sol / élévation	Oui	Non	Non	Oui	Prospection

<sup>48</sup> CHALMIN-SIROT R-1988 à 1998 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010 à 2017.

<sup>49</sup> Cf Partie 1, Chapitre 3 : « La méthodologie ».

<sup>50</sup> Cf Partie 1, Chapitre 2 : « La documentation ».

<sup>51</sup> BENOIT *et alii* R-2017 à 2021.

<sup>52</sup> OURY *et alii* R-2019.

<b>Allinges-Neuf</b>	Sous-sol / élévation	Oui	Non	Oui	Oui	C14
<b>Allinges-Vieux</b>	Sous-sol / élévation	Oui	Oui	Oui	Oui	C14, Dendrochronologie, Géomorphologie
<b>Bonne</b>	Sous-sol / élévation	Oui	Non	Oui (église)	Oui	Prospection
<b>Bonneville</b>	Sous-sol / élévation	Oui	Oui	Oui	Oui	C14, Dendrochronologie, Géomorphologie
<b>Châtillon et Cluses</b>	Sous-sol / élévation	Oui	Oui	Oui	Oui	C14
<b>Chaumont</b>	Sous-sol / élévation	Oui	Non	Oui	Oui	Prospection
<b>Clermont</b>	Sous-sol	Oui	Oui	Oui	Oui	C14, Géomorphologie
<b>Cusy</b>	Sous-sol / élévation	Oui	Non	Non	Oui	Prospection
<b>Evian et Féternes</b>	Sous-sol / élévation	Oui	Non	Non	Oui	Prospection
<b>Faverges</b>	Sous-sol / élévation	Oui	Non	Non	Oui	Prospection
<b>Flumet</b>	Sous-sol / élévation	Oui	Non	Non	Non	Prospection
<b>Hauteville</b>	Sous-sol / élévation	Oui ?	Non	Non	Oui	Prospection
<b>La Roche</b>	Sous-sol / élévation	Oui	Non	Non	Oui	Prospection
<b>Tournon</b>	Sous-sol / élévation	Oui	Oui	Non	Oui	Prospection
<b>Ugine</b>	Sous-sol / élévation	Oui	Non	Oui	Oui	Prospection
<b>Yvoire</b>	Sous-sol / élévation	Oui	Non	Non	Oui	Prospection

Tableau 3: Types de vestiges et présences d'études sur le corpus.

#### 1.3.4. La présence de sources

Un dernier critère de sélection a consisté à vérifier la présence de sources médiévales manuscrites concernant directement les sujets retenus. Ces documents, dont le détail est

présenté ultérieurement (*cf. infra*), nourrissent largement notre étude<sup>53</sup>. Seul le site de Hauteville en est dépourvu au sein de notre corpus. Toutefois, la présence de vestiges importants liés à notre problématique nous a incité à le garder pour nos travaux de recherches. Les sources concernées correspondent essentiellement aux comptes de châellenie qui recensent les recettes et les dépenses d'une entité territoriale. Ces documents permettent de retracer l'activité économique et humaine d'un territoire sur une période donnée. Au sein de ces comptes se trouve la catégorie des *opera castri* qui répertorie les travaux au château. Aussi se révèlent-ils d'un grand intérêt lorsque l'on s'intéresse de près à la vie courante d'un château, mais aussi à la population locale, aux différents corps de métier ainsi qu'à la provenance des différents matériaux employés à la construction.

---

<sup>53</sup> Cf Partie 1, chapitre 2 : La documentation.

## Chapitre 2. La Documentation à disposition

Les problématiques définies en introduction impliquent l'exploitation de sources nombreuses et diverses. Le lecteur trouvera ici un large aperçu des différentes sources mobilisées pour les besoins de cette enquête ainsi que quelques éléments analytiques et critiques visant à éclairer sur les apports et les limites de chacun. Cette documentation a été classée en trois groupes.

Le premier correspond aux sources archéologiques. Au vu des recherches menées, l'importance des apports en données inédites par l'étude de terrain est une évidence. Ainsi, sont répertoriées toutes les fouilles archéologiques ayant trait à nos propos et les prospections thématiques en lien avec notre territoire et sujet.

Le second groupe est consacré aux apports des sources documentaires manuscrites, originaux ou copies, aux sources publiées, mais aussi aux divers récits en lien avec le territoire concerné. Dans un souci de compréhension et de regroupement, les documents manuscrits ont été classés par site puis par type.

Cette organisation n'a pas été conservée pour le dernier groupe dédié à l'iconographie. Un agencement thématique a été privilégié car il permet d'aborder globalement chacune des catégories présentes sans avoir à présenter un inventaire exhaustif. Le volume de données étant conséquent, nous ne pouvons citer l'intégralité des ouvrages dans le corps de texte. La bibliographie, située en fin de volume, répond à ce rôle. Elle comprend, outre les ouvrages généraux, l'ensemble des sources éditées consultées, les rapports d'opérations archéologiques, mais aussi les mémoires de Master ainsi que les thèses de Doctorat sollicités.

Concernant les sources documentaires manuscrites, nous pouvons d'ores et déjà préciser que l'intégralité de la documentation consultée est présente dans cet inventaire ainsi qu'au sein des notices monographiques. Les sources étudiées et évoquées présentement respectent les bornes chronologiques explicitées auparavant et liées à l'intitulé de ce travail. De nombreuses sources annexes, tels que des comptes épars ou des visites de châteaux, ayant trait à des sites situés en dehors du corpus, ont également été consultées.

## 2.1. Les sources archéologiques

L'archéologie constitue, aujourd'hui, un des principaux apports de données inédites liées à la connaissance d'un site. Dans notre cas centré sur le bas Moyen Âge, elle permet dans l'absolu, l'acquisition de données sur le bâti encore en élévation ou sur des édifices absents du paysage actuel. Le Service Régional de l'Archéologie (SRA), lié à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, dispose d'une équipe recensant toutes ces opérations ainsi que l'ensemble des vestiges connus sur « la carte archéologique ». A cet outil national s'ajoute des cartes archéologiques départementales cataloguant les découvertes réalisées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup>.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons dénombré et parcouru l'ensemble des opérations archéologiques concernant notre période chronologique et liées à notre sujet d'étude : l'habitat seigneurial. Nous classons la documentation selon deux catégories : les opérations archéologiques et les prospections.

### 2.1.1. Les opérations archéologiques

L'archéologie est représentée, depuis 2004, par une multitude d'opérateurs publics ou privés. Dans l'aire géographique d'étude, nous avons dénombré l'intervention de quatorze organismes différents. Ces derniers correspondent à des entités publiques universitaires (UDL ; UDS ; UDP) et professionnelles (AFAN/ INRAP ; SAPB ; SRA/ DRAC) ou à des structures privées (Archeodunum, Eveha, Hadès, AAA, Imbrex, ACTER, ArchiPat).

Les fouilles archéologiques menées depuis une cinquantaine d'années sur le territoire de l'ancien diocèse de Genève ont apporté de nombreuses informations sur des domaines et des bâtiments assez variés. Nous avons recensé, dans cette étude, tout ce qui avait attiré aux fortifications, à l'habitat civil médiéval ainsi qu'à l'approvisionnement en matériaux. [**Tableau 4**].

Nous pouvons d'ores et déjà constater l'inégale répartition de ces opérations archéologiques et la relative absence d'une majeure partie de notre corpus d'étude. De même, avec seulement 12 études sur les 69 présentées ci-dessous (soit 17.4%), les opérations concernant l'habitat civil sont sous-représentées à l'échelle du territoire observé. Cela s'explique de manière relativement simple, dans la mesure où les monuments imposants sont largement connus des différents services de l'État, tandis que les petites propriétés privées et leurs potentiels archéologiques

---

<sup>54</sup> BERTRANDY *et alii* 2000.



restent majoritairement méconnus. La liste pourrait également être augmentée des opérations archéologiques réalisées sur les édifices religieux, qui représentent une part importante des études médiévales. Toutefois, n'ont été pris en compte que les travaux en lien avec un bourg castral ou un château.

À l'image du territoire national, la connaissance de l'occupation médiévale de l'ancien diocèse de Genève reste à améliorer. En effet, du fait d'une croissance périurbaine, notamment en Haute-Savoie<sup>55</sup>, peu d'opérations archéologiques touchent les centres des bourgs historiques et encore moins les sites castraux situés en dehors du fait urbain<sup>56</sup>.

N°	Site	Nom	Opérateur	Type d'Opération	Année
1	Allinges	Château-Vieux : Chapelle castrale.	SRA/DRAC	Fouille programmée	2000
		Le château-vieux des Allinges : étude archéologique et historique.	UDL	Mémoire universitaire	2004
		Les châteaux d'Allinges.	Hadès/SAPB	Fouille programmée	2010
		Les châteaux d'Allinges.	Hadès/SAPB	Fouille programmée	2011
		Les châteaux d'Allinges : Document Final de Synthèse.	Hadès/SAPB	Fouille programmée	2012
		Le mur d'enceinte nord-est de Château-Neuf.	Hadès	Fouille préventive	2012
		Château-Neuf d'Allinges : accès et défenses.	SRA/DRAC	Fouille programmée	2013
		Château-Neuf d'Allinges : Chapelle Castrale et cour haute.	SRA/DRAC	Fouille programmée	2014
		Château-Neuf d'Allinges : étude archéologique et historique.	UDL	Mémoire universitaire	2014
		A paraître	AAA	Suivi de Travaux	2018-2022
2	Annecy	Tour de la Reine (château d'Annecy).	UDL	Fouille programmée	1982
		Le château d'Annecy.	UDL	Fouille programmée	1986
		Le château d'Annecy : intervention archéologique à la citerne.	UDL	Fouille programmée	1987
		Tour et logis Perrière au château d'Annecy.	UDL	Fouille programmée	1991
		Esplanade du château.	INRAP	Diagnostic	2009
		Place du château.	ACTER	Fouille préventive	2009
		Musée-Château : Façades ouest et retour nord.	Archeodunum	Fouille préventive	2011

<sup>55</sup> La démographie de ce département s'accroît en moyenne de 10 000 habitants par année.

<sup>56</sup> Plusieurs contre exemples existent comme les châteaux d'Annecy et de Bonneville.

		Palais de l'isle.	Archeodunum	Fouille préventive	2016
		Musée-Château : Façades nord : de la tour du Trésor à la tour Saint-Pierre.	Eveha	Fouille préventive	2017
3	Bonne	Bonne : église Saint-Nicolas.	SAPB	Sauvetage	2018
4	Bonneville	Château comtal, Bonneville, Etude préalable au projet de restauration du château.	ESPAHS	Fouille programmée	2003
		Bonneville : 115 place de l'Hôtel de Ville, 199 boulevard des Allobroges.	INRAP	Diagnostics	2009
		Château des sires de Faucigny.	Hadès	Fouille préventive	2016
		Château des sires de Faucigny : cour seigneuriale.	SAPB	Fouille programmée	2018
		Château des sires de Faucigny : cour des prisons.	SAPB	Fouille programmée	2019
		Château, cour est	INRAP	Diagnostic	2018-9
		Réhabilitation des courtines est et sud et des tours du château des Sires de Faucigny	INRAP	Fouille préventive	2019
5	Châtillon-sur-Cluses	Entre monts et vallées : quatre châteaux de la basse vallée de l'Arve, province de Faucigny.	UDL	Mémoire universitaire	2011
		Église Saint-Pierre : Mur gouttereau nord-ouest.	SAPB	Sauvetage	2017
		Château de Châtillon-sur-Cluses : Etude historique et premier bilan archéologique.	IMBREX Patrimoine	Bilan architectural	2018
		Le château médiéval de Châtillon-sur-Cluses	IMBREX Patrimoine	Fouille programmée	2019
6	Chaumont	Le château de Chaumont et son bourg au Moyen Âge.	UDL	Mémoire universitaire	2005
		Etude archéologique du château de Chaumont.	SAPB	Fouille programmée	2005
7	Clermont	Château de Regard.	Hadès	Fouille préventive	2011
		Château de Regard : mur de terrasse et souterrain.	SAPB	Sauvetage	2016
		Château médiéval de Clermont.	SAPB	Fouille programmée	2017
		Château médiéval de Clermont : Tour maîtresse et espace résidentiel.	SAPB	Fouille programmée	2018
		Château médiéval de Clermont : Environs de la tour maîtresse et les communs.	SAPB	Fouille programmée	2019
8	Dingy-Saint-Clair	Dingy-Saint-Clair : Le château.	AFAN/ INRAP	Fouille préventive	2002
9	Doussard	Tour de Beauvivier.	UDL	Fouille programmée	1991-2
10	Duingt	Demande d'extension de l'inscription du château de Dhéré	SAPB	Bilan architectural	2005

		à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.			
11	Epagny	Epagny-Metz-Tessy : Le château.	INRAP	Diagnostic	2018
		Epagny-Metz-Tessy : Le château.	Archeodunum	Fouille préventive	2018
12	Etrembières	Le château d'Etrembières.	UDL	Mémoire universitaire	1998
13	Faucigny	Entre monts et vallées : quatre châteaux de la basse vallée de l'Arve, province de Faucigny.	UDL	Mémoire universitaire	2011
14	Faverges	Faverges : Le Donjon.	AFAN/ INRAP	Fouille préventive	2003
15	Lullin	Chef-lieu.	INRAP	Fouille préventive	2012
16	Lully	Château de Buffavent.	Hadès	Fouille préventive	2013
		Château de Buffavent.	Hadès	Fouille préventive	2014
17	Pierrecharve	Tour de Pierrecharve	SAPB	Sauvetage	2009
18	Rumilly	Les remparts et l'ancien château de Rumilly.	Hadès	Etude architecturale	2015
19	Saint-Gervais-les-Bains	Château de Hautetour.	Archeodunum	Fouille préventive	2006
		La maison forte du Châtelet.	SAPB	Sauvetage	2009
20	Sallanches	Château des Rubins.	Archipat	Bilan architectural	2014
21	Sallenôves	Etude historique et architecturale du château de Sallenôves.	UDP	Mémoire universitaire	1976
22	Seyssel	Maison n°6, allée de l'église.	ESPAHS	Fouille programmée	2004
23	Talloires	Etude historique et archéologique de la maison du prieur de Talloires.	UDL	Mémoire universitaire	1997
		Maison du prieur de Talloires.	ESPAHS	Fouille programmée	2004
24	Thonon-les-Bains	Cave médiévale « Les hermaïs »	AFAN	Fouille préventive	1994
		Tour et chapelle Saint-Bon	AFAN	Fouille préventive	1994
		Château de Rives		Etude architecturale	2006
25	Tournon	La tourmotte.	SRA/ DRAC	Fouille programmée	1977
		Fouilles et restauration.	SRA/ DRAC	Fouille programmée	1978
26	Ugine	Château comtal	SRA/ DRAC	Fouille programmée	1975
		Château du Crest Cherel	SRA/ DRAC	Fouille programmée	1978
		Château du Crest Cherel	SRA/ DRAC	Fouille programmée	1979
		Château du Crest Cherel	SRA/ DRAC	Fouille programmée	1980

27	Ville-en-Sallaz	Château de Thiez : évaluation archéologique.	SAPB	Diagnostic	1999
28	Viuz-en-Sallaz	La meulière de Grand Gueule.	SRA/DRAC	Fouille programmée	2010
		La carrière de meules des 73 mètres.	SRA/DRAC	Fouille programmée	2011
29	Vulbens	Vulbens : Château du Vuache.	SRA/DRAC	Fouille programmée / Sauvetage	1988-9
		Le château et la seigneurie du Vuache.	SRA/DRAC	Fouille programmée / Sauvetage	1992
30	Yvoire	La châtelainie d'Yvoire au XIV <sup>e</sup> siècle.	UDS	Mémoire universitaire	2002

Tableau 4: Inventaire des fouilles archéologiques en lien avec cette étude.

Parmi l'ensemble de ces opérations, nous ont intéressées en premier plan celles réalisées sur les sites de notre corpus. Outre les fouilles réalisées par nos soins<sup>57</sup>, les travaux menés par Laurent D'Agostino<sup>58</sup>, Sylvie Bocquet<sup>59</sup>, Évelyne Chauvin-Desfleurs<sup>60</sup>, Auriane Lorphelin<sup>61</sup> ou encore Élisabeth Sirot<sup>62</sup> ont été d'une grande utilité tant les données récoltées sont nombreuses. À ce premier groupe se rajoutent de nombreux chercheurs ayant travaillé sur le phénomène castral au sein de l'ancien diocèse de Genève, sur des sites extérieurs à nos recherches. Nous pouvons citer, entre autres, les fouilles de Frédéric Raynaud<sup>63</sup>, de Véronique Levert<sup>64</sup>, de Marie Caillet<sup>65</sup> ou encore de Daniel Parent<sup>66</sup>.

### 2.1.2. Prospections

En complément des opérations archéologiques ciblant un unique site, un certain nombre de prospections thématiques ont été réalisées, entre les XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, par des chercheurs travaillant sur le territoire de l'ancien diocèse de Genève. Encore une fois, nous n'avons référencé que les études en lien direct avec nos recherches.

<sup>57</sup> BENOIT *et alii* R-2013 et 2014 ; BENOIT R-2016a ; BENOIT *et alii* R-2018b et 2019b ; BENOIT *et alii* R-2017 à 2019a ; CECI, BENOIT R-2016.

<sup>58</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2010 à 2018 ; D'AGOSTINO R-2016.

<sup>59</sup> BOCQUET R-2003, 2018 et 2019.

<sup>60</sup> CHAUVIN-DESFLEURS R-2013 ; CHAUVIN-DESFLEURS, D'AGOSTINO R-2019a et b.

<sup>61</sup> LORPHELIN R-2019.

<sup>62</sup> CHALMIN-SIROT R-1982 à 1997

<sup>63</sup> RAYNAUD R-1983-1988.

<sup>64</sup> LEVERT M-2004 et R-2005.

<sup>65</sup> CAILLET R-2014.

<sup>66</sup> PARENT R-2012.

Au sein de cet inventaire, nous retrouvons le travail fondateur de Louis Blondel, réalisé au milieu du XX<sup>e</sup> siècle<sup>67</sup>. Cet archéologue suisse est un des premiers chercheurs à avoir parcouru l'ancien diocèse et à avoir recensé une majeure partie des sites castraux. De même, il propose, pour les éléments majeurs, une notice historique ainsi qu'une première approche archéologique. Si une partie de ses conclusions est aujourd'hui remise en question<sup>68</sup>, son travail reste fondateur et encore utilisé pour la recherche en castellologie. Plus récemment, Élisabeth Chalmin-Sirot a réalisé, entre les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, plusieurs séries de prospections sur la thématique des résidences aristocratiques sur le même territoire<sup>69</sup>. Traitant dans un premier temps des sites princiers, ses travaux se sont par la suite orientés vers l'étude de l'habitat lié à la petite aristocratie et donc des maisons fortes et nobles<sup>70</sup>. Ce travail d'inventaire et d'approche architecturale a aussi compris des transcriptions de textes médiévaux et la réalisation d'une série de plusieurs datations dendrochronologiques venant nous renseigner sur la période d'utilisation de ces bâtiments. Le récent projet européen A.V.E.R. – des montagnes de châteaux, établis entre la Haute-Savoie et le Val d'Aoste, a également permis la mise en place de prospections en lien avec le milieu castral<sup>71</sup>. En 2014, Anne Baud et Anne Schmitt se sont intéressées, dans le cadre de leurs Habilitation à Diriger des Recherches, aux constructions monumentales de l'ancien diocèse de Genève et notamment à la question des matériaux de construction<sup>72</sup>. Enfin, une prospection, directement en lien avec notre étude, a été mise en place en 2016 avec pour objectif un recensement de l'habitat médiéval conservé dans le département de la Haute-Savoie<sup>73</sup>.

---

<sup>67</sup> BLONDEL 1956.

<sup>68</sup> DE RAEMY 2004, par exemple.

<sup>69</sup> CHALMIN-SIROT R-1988, R-1993-1995, R-1996-1998.

<sup>70</sup> SIROT 2007.

<sup>71</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2011 et R-2019.

<sup>72</sup> BAUD, SCHMITT 2019.

<sup>73</sup> BENOIT R-2016b

## 2.2. Les sources écrites

Durant une majeure partie du bas Moyen Âge, l'ancien diocèse de Genève se divisait entre trois principautés distinctes : les comtés de Savoie et de Genève et la sirie de Faucigny. La masse documentaire héritée de cette période est donc aussi importante que variée. Il en résulte une documentation communiquant des informations concrètes sur les dépenses, les réparations et la vie d'un territoire à une époque donnée avec notamment des comptes de châellenie importants et détaillés, mais aussi des franchises, des cartes ainsi que des informations relatives aux différentes familles.

Bien que largement étudiées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, ces nombreuses sources restent encore majoritairement à exploiter tant leur volume est conséquent<sup>74</sup>. Dans le cadre de ce travail, plusieurs typologies de sources ont été consultés et ont servi à l'organisation de notre réflexion. Elles se trouvent principalement sous deux formats : les originaux ou copies, consultables aux archives départementales ou municipales, et les écrits ayant fait l'objet de publications plus ou moins récentes. Une troisième forme de source a été utilisée dans nos recherches et correspond aux récits de voyageurs et autres inspections religieuses datant pour la plupart de l'époque moderne.

### *2.2.1. Les sources documentaires manuscrites*

Parmi tous les écrits médiévaux recensés dans les divers inventaires<sup>75</sup>, nous avons concentré nos recherches sur deux types de sources en particulier soit les comptes de châellenie et les comptes d'œuvres. En effet, dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle se met en place dans les Alpes du nord une administration rigoureuse servant à contrôler plus efficacement les revenus et les dépenses. Cette nouvelle administration se développe de manière pérenne au sein des différentes principautés locales à partir du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Les chambres des comptes alors mises en place servent, en plus de leur rôle de contrôleur fiscal, à conserver ces documents officiels servant régulièrement de preuve lors de malversation.

Cette comptabilité est tenue sur des rouleaux de parchemin dès leur apparition, dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'aux environs du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, période à laquelle le parchemin

---

<sup>74</sup> CARUTTI 1889 ; CARRIER, CORBIERE 2005 ; CIBRARIO, PROMIS 1833 ; CHIAUDANO 1934 ; CHIAUDANO 1937 ; FORAS 1878 ; LULLIN, LE FORT 1863 ; LULLIN, LE FORT 1866 ; etc.

<sup>75</sup> BAUTIER, SORNAY 1968 ; BRUCHET, LETONNELIER 1921 ; DETRAZ 1995 ; DUPERRAY 1995 ; Inventaires turinois.

sera progressivement remplacé par le papier conditionné en cahiers<sup>76</sup>. Nous conservons des comptes de châtelainie jusque dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle où ils semblent disparaître de l'administration, les terres savoyardes étant à ce moment subdivisées en plusieurs entités. Ainsi, cela représente plusieurs milliers de rouleaux et cahiers. Concernant les comptes en lien avec des ouvrages particuliers, aussi appelés comptes d'œuvres, la masse documentaire est moindre et se répartie entre les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. L'objet « compte de châtelainie », déjà largement abordé par des chercheurs comme Alain Kersuzan, Nicolas Payraud, Julien Coppier, Jean-Louis Gaulin ou encore Christian Guilleré<sup>77</sup>, sera développé au sein de la méthodologie (*cf. infra*).

Initialement conservées à Turin, les archives consultées se répartissent, malgré un regroupement récent<sup>78</sup>, entre les archives départementales de la Haute-Savoie (ADHS) et celles de la Savoie (ADS). Nous trouvons aussi des documents au Vatican ainsi que quelques-uns à Turin. Néanmoins, ces derniers ont en partie été publiés (*cf. infra*). Enfin, les nombreuses sociétés savantes, réparties sur l'ensemble des pays de Savoie, possèdent également des fonds d'archives importants dont il n'est pas envisageable de proposer un inventaire détaillé dans cette étude. Notons néanmoins, deux fonds particulièrement captivants pour qui s'intéresse à ce territoire. Il s'agit des académies Chablaisienne et Salésienne dont les archives comprennent d'anciens actes et cartes.

La documentation comptable associée aux seize châtelainies formant notre corpus d'étude représente 2 017 comptes, dont les deux tiers sont écrits sur rouleaux de parchemin et le dernier tiers sur registres papier. Au vu de l'importance matérielle de ces ensembles, seule une partie a fait l'objet d'un dépouillement exhaustif [**Tableau 5**].

<i>Site</i>	<i>Cotes</i>	<i>Chronologie</i>	<i>Dépouillés exhaustivement</i>
<b>Alby</b>	ADHS SA 16969 - 17029 ADS SA 10818 - 10928	1325 - 1545	SA 16969 – 17029 (61 comptes)

<sup>76</sup> GAULIN, GUILLERE 1993.

<sup>77</sup> *Idem* ; PAURAUD T-2009, p.73-133 ; KERSUZAN 2005.

<sup>78</sup> Les archives sont retournées partiellement en France grâce au traité de paix franco-italien de 1947. Le stockage initial à Turin était lié à l'histoire du duché de Savoie dont la dernière capitale était Turin. Après la Seconde Guerre mondiale, la France a voulu récupérer les archives en lien avec ses territoires de la Savoie et de la Haute-Savoie.

<b>Allinges</b>	ADHS SA 14774 - 14987	1271 - 1535	SA 14774 – 14812 (39 comptes)
<b>Bonne</b>	ADS SA 12887 - 13043	1313 - 1543	SA 12887 – 12910 (24 comptes)
<b>Bonneville</b>	ADS SA 12690 - 12851	1355 - 1553	SA 12690 – 12821 (132 comptes)
<b>Châtillon et Cluses</b>	ADS SA 13585 - 13749	1355 - 1553	SA 13585 – 13617 ; 13625 ; 13631 ; 13639 ; 13649 ; 13658 ; 13670 ; 13682 ; 13693 ; 13703 ; 13712 ; 13720 ; 13729 ; 13738 ; 13746 ; 13747 ; 13748 (49 comptes)
<b>Chaumont</b>	ADHS SA 17409 – 17444 ADS SA 11129 - 11230	1356 - 1515	SA 11129 – 11230 (102 comptes)
<b>Clermont</b>	ADHS SA 17457 – 17526 ADS SA 11257 - 11354	1325 - 1515	SA 11257 – 11354 (102 comptes)
<b>Cusy</b>	ADS SA 9030 - 9068	1289 - 1525	SA 9030 – 9068 (39 comptes)
<b>Evian et Féternes</b>	ADS SA 15242 - 15423	1271 - 1573	SA 15242 – 15291 ; 15294 ; 15298 ; 15303 (53 comptes)
<b>Faverges</b>	ADS SA 11579 - 11703	1318 - 1506	SA 11579 – 11589 (11 comptes)
<b>Flumet</b>	ADS SA 13783 - 13948	1283 - 1553	SA 13783 – 13786 ; 13818 – 13820 (7 comptes)



<b>La Roche</b>	ADHS SA 17878 - 17926 ADS SA 11927 - 12011	1321 - 1580	ADHS SA 17878 à 17885, 17891, 17898, 17903, 17910, 17915, 17916, 17917 (15 comptes) ADS SA 17927 à 12011 (85 comptes)
<b>Tournon, Ugine et Faverges</b>	ADS SA 10271 -10442	1270 - 1521	SA 10271 – 10302 (32 comptes)
<b>Ugine</b>	ADHS SA 18181 - 18182 ADS SA 12355 - 12438	1289 - 1519	SA 12355 - 12374 (20 comptes)
<b>Yvoire</b>	ADS SA 15739 - 15771	1305 - 1364	SA 15739 – 15771 (33 comptes)

Tableau 5: Vue générale des comptes de châtelainies existants et abordés.

Nous pouvons ajouter à ces séries de comptes le dépouillement de plusieurs comptes d'œuvre concernant quatre sites de notre corpus ainsi que la consultation de comptes d'œuvres hors corpus. Les documents concernant Bonneville, Faverges et Yvoire datent du XIV<sup>e</sup> siècle et sont écrits sur parchemin, tandis que ceux concernant Evian correspondent à un registre papier [Tableau 6].

Site	Cotes	Chronologie	Statut
<b>Bonneville</b>	ADS SA 5689	1385	Dépouillé
<b>Evian</b>	ADS SA 5706	1375-1377	Inaccessible
	ADS SA 5707	1589-1591	Dépouillé
<b>Faverges</b>	ADS SA 5708	1321	Dépouillé et transcrit
<b>Saint-Genix</b>	ADS SA 5729-5736	1330-1347	Consultés
<b>Yvoire</b>	ADS SA 5710	1310-1315	Dépouillé et transcrit
	ADS SA 5711	1317-1318	Dépouillé et transcrit

Tableau 6: Comptes d'œuvres particuliers en lien avec le corpus d'étude.

Les sondages réalisés dans la comptabilité ont été faits selon plusieurs critères. En effet, l'état de conservation des documents a joué un premier rôle dans la sélection puisque plusieurs cotes étaient inaccessibles. Ensuite, nous avons également écarté les cotes ayant déjà fait l'objet de publications afin de maximiser l'apport d'informations nouvelles. De même, le traitement de

sources déjà numérisées a été favorisé dans un souci de gain de temps. Toutefois, plusieurs sessions de consultations et de numérisations des sources dans les différents dépôts ont été nécessaires afin de compléter nos acquisitions<sup>79</sup>. Enfin, la volonté d'une documentation répartie sur l'ensemble de notre période d'étude, la cohérence entre les différentes séries et les différents contextes événementiels ont été autant de critères de sélection. Dans les cas des châtelainies de Cusy et d'Yvoire, les séries de comptes étant faibles, une quarantaine de cotes chacun, nous avons traité l'intégralité de la documentation à disposition. Ces différentes séries ont également été complétées par des observations ponctuelles dans la comptabilité de châtelainies voisines à titre comparatif et documentaire. Toutefois, ces dernières n'ont pas été dépouillées intégralement et n'ont fait l'objet que d'un échantillonnage. La comptabilité conservée est très variable selon les châtelainies. Celles relevant de la sîrierie du Faucigny ne possèdent pas, ou très peu<sup>80</sup>, de comptes datés d'avant 1355, date à laquelle ces entités deviennent savoyardes. Si nous peinons à croire en l'absence d'une telle documentation antérieure à 1355 du fait du contexte administratif régional à cette époque, cette documentation semble avoir majoritairement disparu. Seule la châtelainie faucignerande de Flumet conserve une documentation de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, preuve d'un biais dans la conservation de ces documents. Autre exemple flagrant, le château d'Hauteville-sur-Fier, demeure seigneuriale des comtes de Genève, un temps chef-lieu d'une châtelainie, semble quasi absent de la documentation médiévale et ne possède aucun compte associé.

Dans cette comptabilité générale des châtelainies, une partie nous intéresse plus particulièrement. Il s'agit des *opera castri*. Ces derniers correspondent à une catégorie comprenant les divers travaux réalisés sur les édifices appartenant au prince. Nous y trouvons donc diverses dépenses liées à l'achat de matériaux ou de mains d'œuvre, mais aussi des informations concernant l'emplacement et la forme de certains bâtiments. Ainsi, parmi l'intégralité de la documentation, nous avons transcrit un certain nombre de ces *opera castri*<sup>81</sup>. De même, les comptes d'œuvre d'Yvoire et de Faverges ont aussi été transcrits pour ce travail. Ces transcriptions visent une acquisition de données réparties sur la plage chronologique

---

<sup>79</sup> Aux archives départementales de Haute-Savoie, il est possible de consulter directement la comptabilité médiévale tandis qu'aux archives départementales de Savoie, il faut dans un premier temps les numériser ce qui augmente considérablement le temps consacré à chacune des cotes consultées. D'autres contraintes matérielles ont également limité les consultations telles que le nombre de documents consultables par jour.

<sup>80</sup> Quelques comptes datant du début du XIV<sup>e</sup> siècle et concernant plusieurs châtelainies faucignerandes sont conservés à Grenoble. Néanmoins, ils sont très succincts, ne comportent pas de mentions de travaux et ne concernent pas spécialement notre corpus.

<sup>81</sup> Cf. Volume 4.

retenue pour cette étude, c'est-à-dire entre les XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Au total, ce sont 582 *opera castr* qui ont été transcrits. Ils se répartissent comme suivant [Tableau 7] :

Site	Transcriptions	Exercice ciblé
<b>Bonne</b>	24 <i>opera castr</i>	1313 - 1381
<b>Bonneville</b>	2 <i>opera castr</i>	1446- 1468
<b>Châtillon et Cluses</b>	49 <i>opera castr</i>	1355 - 1391
<b>Chaumont</b>	102 <i>opera castr</i>	1402 - 1515
<b>Clermont</b>	102 <i>opera castr</i>	1402 - 1515
<b>Cusy</b>	39 <i>opera castr</i>	1289 - 1387
<b>Evian et Féternes</b>	53 <i>opera castr</i>	1271 - 1381
<b>Faverges</b>	11 <i>opera castr</i> 1 compte d'œuvre	1318 - 1352
<b>Flumet</b>	7 <i>opera castr</i>	1283 - 1393
<b>La Roche</b>	100 <i>opera castr</i>	1321 - 1508
<b>Tournon, Faverges et Ugine</b>	32 <i>opera castr</i>	1270 - 1358
<b>Ugine</b>	20 <i>opera castr</i>	1289 - 1354
<b>Yvoire</b>	38 <i>opera castr</i> 2 comptes d'œuvres	1305 - 1364

Tableau 7: *Opera castr* transcrits.

D'autres sources manuscrites ont été consultées dans le cadre de cette étude. Conservées dans divers dépôts de la région, leurs intérêts étaient variables. Seuls sont présentés ci-dessous, ceux ayant eu un apport pour cette recherche.

#### *Archives départementales de la Haute-Savoie :*

- E 974, 3 : copie XVIII<sup>e</sup> des chartes de franchise d'Allinges-Neuf
- SA ?<sup>82</sup>: chartes de Franchises d'Allinges-Neuf (1349-1526) (autre copie)
- SA 62 - 73 : archives de Cour, Genevois.
- SA 74 - 82 : archives de Cour, Province de Chablais.
- SA 83 - 94 : archives de Cour, Province de Faucigny
- SA 180 : fonds de l'abbaye d'Aulps
- SA 202 : fonds de l'abbaye de Filly

<sup>82</sup> Le document n'avait pas encore de cote lors de sa consultation car il venait d'arriver aux archives.

-SA 18717 à 18719 : 3 comptes rendus d'inspection du château réalisés entre 1553 et 1566.

-3 H 1 : abbaye de Filly

-J 592 : Enquête sur l'Ancion

*Archives départementales de la Savoie :*

-Inv62, fol.3, mazzo26 : comptes de J.Rosset pour la judicature de Thonon (1445-1447)

-SA 4 : archives de Cour, Savoie générale, Reconnaissances, aveux et dénombrements

-SA 13 : archives de Cour, Consignement de fiefs, sommaire général des titres de fiefs du Chablais

-SA 89 : archives de Cour, Baronnie de Faucigny, La Giettaz à Montjoie

-SA 2026 : dénombrement des feux d'Allinges (1568)

-SA 1863 : dénombrement des feux du Chablais, Genevois et Faucigny (1515)

-SA 3042 : Enquête sur l'échange fait entre le comte de Savoie et l'abbaye d'Aulps en 1365 (1391)

-SA 3126 : cahiers de reconnaissances pour la châteltenie d'Allinges-Thonon (1365-1422)

-SA 3526 : Enquête sur le prieuré de Draillant

*Bibliothèque Nationale de France :*

-FR 21663, fol.1 : enquête sur la juridiction de la maison de Coudrée (1296)

-LAT 10129 : Cartulaire du comté de Savoie (XIV<sup>e</sup> siècle)

*Archives secrètes du Vatican :*

- Coll. 259, fol. 206-287 : Enquête dite « Delphinale » de 1339

- Coll. 109 : Enquête dite « Pontificale » de 1339

### *2.2.2. Les sources documentaires publiées ou éditées*

Un certain nombre de sources relatives à l'histoire de la Savoie et de ses marges ont été publiées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Si pour la majorité, cela consiste en des cartulaires ou des actes

administratifs, nous dénombrons également des visites pastorales, des inspections de châteaux, des enquêtes ainsi que des comptes de châellenie ou encore des inventaires après décès. Plusieurs de ces publications concernent directement notre aire d'étude ou notre corpus. Nous différencierons les ouvrages publiés des travaux universitaires ou liés à des opérations archéologiques.

L'ensemble des travaux cités ci-dessus ont servi notre recherche, soit parce qu'ils traitaient de l'aire géographique concernée et qu'ils apportaient des éléments de comparaison, soit parce qu'ils abordaient directement l'un des sites de notre corpus d'étude. Plusieurs ouvrages de référence peuvent paraître datés, mais l'absence de travaux plus récents les rend indispensables à cette recherche. Par exemple l'ouvrage de Mario Chiaudano, *La finanza sabauda nel sec. XIII*, réalisé en 1933<sup>83</sup> : divisée en trois volumes, l'œuvre est consacrée à la publication de transcriptions des plus anciens exemples de comptes de châellenies et de livres d'extentes. Encore plus ancien, l'ouvrage de Samuel Guichenon intitulé *Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie justifiée par titres, fondations de monastères, manuscrits, anciens monuments, histoires et autres preuves authentiques*<sup>84</sup>, publié en 1660, nous propose, outre une histoire des comtes de Savoie répartie en trois livres, un volume dédié à la publication de sources transcrites venant appuyer son propos. Les publications de Joseph-Antoine Besson, de Luigi Cibrario et Domenico-Casimiro Promis, tiennent le même rôle<sup>85</sup>. Deux ouvrages de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, un peu différents méritent d'être cités également. Il s'agit du *Regeste Genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, publié en 1866 par Paul Lullin et Charles Le Fort et du *Regesta Comitum Sabaudiae, marchionum in Italia ab ultima stirpis origine ad an. MDCCLIII*, publié par Dominico Carutti en 1889<sup>86</sup>. Ces deux œuvres ne proposent pas de transcriptions directes des sources médiévales, mais une compilation de ces dernières avec références. Aussi le contenu des sources manuscrites est-il présenté, décrit, parfois cité et surtout référencé.

Nous pouvons conclure cette partie en citant des ouvrages plus récents comme ceux de Christian Guilleré qui a publié, entre autres, l'ensemble des *opera castri* de Bonneville pour le XIV<sup>e</sup>

---

<sup>83</sup> CHIAUDANO 1933.

<sup>84</sup> GUICHENON 1660.

<sup>85</sup> BESSON 1759 ; CIBRARIO, PROMIS 1833.

<sup>86</sup> CARUTTI 1889 ; LULLIN, LE FORT 1866.

siècle<sup>87</sup>, celui de Laetitia Toullec avec son travail sur Yvoire<sup>88</sup>, ou encore ceux de Paul Cattin qui a réalisé un travail similaire pour les châteaux savoyards de la Bresse et du Bugey<sup>89</sup>. Citons également le travail de Nicolas Carrier et de Matthieu de la Corbière sur les enquêtes pontificale et delphinale ou encore celui de Sandra Corram-Mekkey, toujours avec Matthieu de la Corbière, sur les inspections de l'apanage de Genevois-Nemours<sup>90</sup>. Enfin, une mention est également à accorder au groupe *castellanie* du laboratoire de recherche CIHAM – UMR 5648 qui transcrit de nombreux comptes avant de les diffuser en ligne.

Ces différentes publications proposent principalement des transcriptions de textes latins médiévaux avec parfois une traduction. L'analyse des textes n'est pas toujours présente, mais ces ouvrages constituent une excellente base ainsi que des sources documentaires importantes, certains originaux se trouvant assez loin du territoire national<sup>91</sup>. Nous pouvons toutefois regretter l'absence quasi-systématique de parallèles entre les données textuelles et les données de terrain.

### 2.2.3. Autres

En marge des sources historiques traditionnelles<sup>92</sup> se trouve une catégorie d'ouvrages nous permettant l'acquisition de données souvent inaccessibles aujourd'hui. Il s'agit des différents récits de voyage et autres guides ayant été écrits depuis le Moyen Âge jusqu'à des jours plus récents. Ces différentes œuvres nous permettent alors de découvrir un paysage différent de celui auquel nous sommes confrontés lorsque nous nous déplaçons sur site. Il faut, de manière objective, faire abstraction des différentes emphases et digressions présentes dans ces récits et garder une part de recul lorsque l'on se trouve face à des descriptions détaillées, car elles résultent de la vision d'une personne. Néanmoins, cela étant exposé, ces récits nous permettent de manière régulière d'apercevoir des vestiges d'édifices ou même de site complet aujourd'hui disparus ou enfouis dans le sol. Un exemple type peut être entraperçu dans le bourg médiéval d'Annecy. Ce dernier est parcouru de plusieurs canaux rythmant la circulation. Si aujourd'hui ils ne font office que d'éléments paysagés, aménagés avec des quais, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ils n'étaient pas accessibles aux piétons mais étaient uniquement des voies navigables. Ainsi, ces

---

<sup>87</sup> GUILLERE 2005.

<sup>88</sup> TOULLEC M-2002

<sup>89</sup> CATTIN 1977-1992.

<sup>90</sup> CARRIER, CORBIERE 2005; CORRAM-MEKKEY, CORBIERE 2015.

<sup>91</sup> Par exemple les originaux de l'enquête dite pontificale de 1339 se trouvent aux archives vaticanes. CARRIER, CORBIERE 2005.

<sup>92</sup> Sources médiévales publiées ou non.

œuvres offrent des compléments d'information pour les sites ayant disparu ou n'ayant pas fait l'objet d'investigations scientifiques poussées.

Parmi ces ouvrages, les récits de voyages de M. Barfelly ou de P. Bordier font partis des plus anciens et nous dépeignent des lieux entre les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>93</sup>. À ces récits, nous pouvons ajouter les guides Estienne et Joanne respectivement datés des XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>94</sup>. Enfin, plusieurs auteurs comme F. Wey<sup>95</sup> ou encore A. Raverat<sup>96</sup> dressent un tableau assez complet des terres savoyardes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>93</sup> BARFELLY 1635 ; BORDIER 1776.

<sup>94</sup> GUIDE 1572 et 1891.

<sup>95</sup> WEY 1865.

<sup>96</sup> RAVERAT 1872.

## 2.3. L'iconographie

Les sources iconographiques concernant les différents sites de l'ancien diocèse de Genève sont nombreuses et variées. Ces documents, médiévaux, modernes et contemporains peuvent représenter une source de données non négligeable. Si un large débat a, par le passé, animé les médiévistes afin de déterminer la confiance à apporter aux sources iconographiques<sup>97</sup>, il paraît aujourd'hui, comme le souligne très justement Vianney Muller dans son travail de doctorat<sup>98</sup>, aberrant de rejeter une quelconque source. L'important est alors de définir l'intérêt et la fiabilité à accorder à chacune des œuvres. Nous distinguons trois variétés de documents majeurs ayant été utilisés dans ce travail. Il s'agit des cartes et plans, des vues anciennes et enfin des cartes postales et photographies.

Dans le but de constituer notre corpus d'étude, divers fonds publics et privés ont été consultés afin de réunir la documentation la plus aboutie possible. Des bases de données existantes ont également permis de simplifier notre recherche. Nous pensons notamment à la base documentaire en ligne Mérimée<sup>99</sup>, mais aussi à la base iconographique constituée lors du projet européen A.V.E.R – des montagnes de châteaux, qui regroupe des fonds appartenant aux trois catégories précédemment mentionnées. Cette dernière, mise à disposition par le Département de la Haute-Savoie<sup>100</sup> dans le cadre de notre contrat CIFRE, nous a permis une consultation rapide des différentes œuvres recensées lors des trois ans de ce projet. De même, la base iconographique en ligne de la bibliothèque de Genève<sup>101</sup> nous a permis de compléter nos découvertes.

### *2.3.1. Cartes et plans*

Pour l'aire géographique concernée par notre étude, les éléments cartographiques sont nombreux. Sur ces derniers figurent alors un certain nombre de données de natures différentes. Y sont ainsi représentés des éléments naturels tels que les reliefs, les paysages ou encore l'hydrographie, mais aussi les éléments anthropiques tels que les routes, les villes, villages, églises ou encore sites fortifiés. De même, l'échelle du document est très variable allant du plan

---

<sup>97</sup> ALEXANDRE-BIDON 1992 ; FOURNIER 1972.

<sup>98</sup> MULLER T-2015, p.67-70

<sup>99</sup> En lien avec les Monuments Historiques entres autres. [http://www.mediatheque-patrimoine.culture.gouv.fr/pages/bases/merimee\\_cible.html](http://www.mediatheque-patrimoine.culture.gouv.fr/pages/bases/merimee_cible.html).

<sup>100</sup> Service Archéologie et Patrimoine Bâti.

<sup>101</sup> <http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/bge/cig/>



d'une résidence à la carte d'une région donnée. Encore une fois, Vianney Muller soulève un des risques majeurs en parlant des surinterprétations possibles de ces éléments ou des oublis involontaires, ou volontaires, liés à l'auteur du document<sup>102</sup>.

Notre enquête portant sur un territoire et des agglomérations, nous avons, majoritairement, consulté des documents à grande échelle. Concernant, l'ancien diocèse de Genève, les cartes les plus anciennes datent des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Quelques rares plans ciblant un unique édifice existent également à cette époque et peuvent remonter jusqu'au XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècle. Dès 1730, le territoire savoyard, qui comprend quasiment l'entièreté de l'ancien diocèse de Genève, se voit cadastré à la suite d'une refonte du système fiscal. De cette réforme résulte la *mappe sarde*, plus vieux cadastre européen<sup>103</sup>. S'agissant d'un vrai cadastre, les bâtiments publics et privés y sont représentés souvent avec justesse faisant de ce document un allié précieux dans l'analyse du développement urbain et du parcellaire ancien<sup>104</sup>. L'analyse des parcelles, de leurs représentations, de la toponymie, et la comparaison avec les anciens impôts (toisé, lods et ventes) ainsi que les cadastres et cartes plus récentes permettent de cerner l'évolution de ces sites sur plusieurs siècles<sup>105</sup>.

- La *mappe sarde*, années 1730<sup>106</sup>.

Réalisés à l'échelle 1/2 372 entre 1728 et 1738, il s'agit d'un ensemble de cadastres comprenant l'intégralité des territoires appartenant au duché de Savoie. Faites à des fins administratives et pour améliorer la perception des impôts sous Victor-Amédée II et Charles-Emmanuel III, les cartes sont accompagnées de numéros de suivis précisant la nature de la parcelle, sa valeur et son propriétaire<sup>107</sup>. En plus des précisions sur la nature des sols, la topographie est précise et comprend voies de communication, cours d'eau et toutes constructions qu'elles soient publiques, privées, en élévation ou en ruines [Fig. 3]. En effet, des vestiges apparaissent encore sur ce cadastre avec pour certains des plans relativement précis. Les mappes sont aujourd'hui consultables sur les sites internet des archives départementales de Savoie et de Haute-Savoie.

---

<sup>102</sup> MULLER T-2015, p.67-69.

<sup>103</sup> PAYRAUD T-2009, p.58-59.

<sup>104</sup> BENOIT R-2016, p.82-116.

<sup>105</sup> BENOIT, LAISSUS 2017.

<sup>106</sup> Consultable en ligne : Sites des archives départementales de Savoie et de Haute-Savoie.

<sup>107</sup> DURUPHTY 2000.

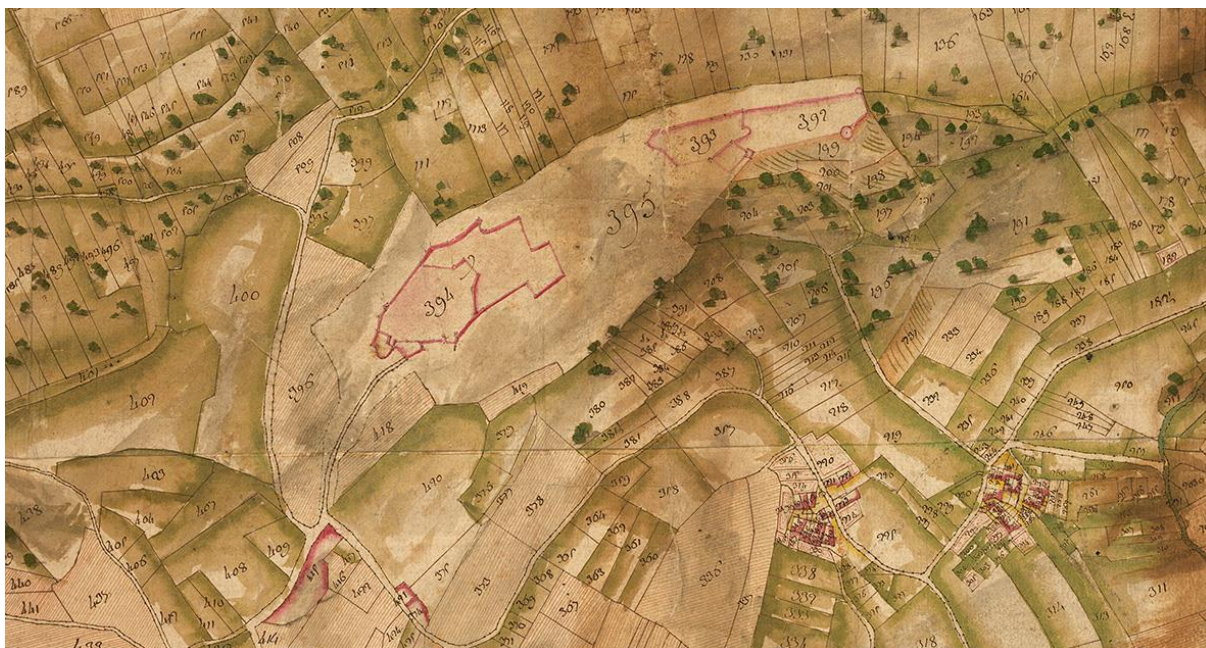


Fig. 3: Mapped Sarde des Allinges. ADHS 1 C d 55.

Les cotes indiquées ci-après correspondent aux mappes sarde des sites de notre corpus d'étude :

Site	Titre	Cote	Dépôt
<b>Alby</b>	Originale et Copie de la Mapped Sarde d'Alby	1 C d 284 A et B	ADHS
<b>Allinges</b>	Originale et Copie de la Mapped Sarde d'Allinges	1 C d 55	ADHS
<b>Bonne</b>	Originale et Copie de la Mapped Sarde de Bonne	1 C d 251	ADHS
<b>Bonneville</b>	Originale et Copie de la Mapped Sarde de Bonneville	1 C d 208	ADHS
<b>Châtillon et Cluses</b>	Originale et Copie de la Mapped Sarde de Châtillon et Cluses	1 C d 223 1 C d 71	ADHS
<b>Chaumont</b>	Originale et Copie de la Mapped Sarde de Chaumont	1 C d 268	ADHS
<b>Clermont</b>	Originale et Copie de la Mapped Sarde d'Allinges	1 C d 13	ADHS
<b>Cusy</b>	Originale et Copie de la Mapped Sarde de Cusy	1 C d 196	ADHS
<b>Evian et Féternes</b>	Originale et Copie de la Mapped Sarde d'Evian et Féternes	1 C d 138 1 C d 146	ADHS
<b>Faverge</b>	Originale et Copie de la Mapped Sarde de Faverge	1 C d 21	ADHS
<b>Flumet</b>	Originale et Copie de la Mapped Sarde de Flumet	C 2850	ADS
<b>Hauteville</b>	Originale et Copie de la Mapped Sarde d'Hauteville	1 C d 101	ADHS
<b>La Roche</b>	Originale et Copie de la Mapped Sarde de La Roche	1 C d 62	ADHS

<b>Ugine</b>	Originale et Copie de la Mapped Sarde d'Ugine	C 3599	ADS
<b>Yvoire</b>	Originale et Copie de la Mapped Sarde d'Yvoire	1 C d 112	ADHS

Tableau 8: Cotes des mappes sardes liées en relation avec le corpus d'étude.

- La carte de Cassini, XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>108</sup>.

Entreprise à l'initiative du roi de France, c'est la famille de Cassini qui dresse cette carte sur plusieurs générations. Levée à l'échelle 1/86 400, il s'agit de la première carte topographique et géométrique du royaume de France ainsi que la première à utiliser le système de triangulation géodésique.

Néanmoins, comme nous venons de le présenter, cette carte est celle du royaume de France, or l'ancien diocèse de Genève se situe en territoire savoyard, principauté indépendante. Aussi notre aire géographique n'apparaît-elle que très peu sur cette carte. En effet, seule une bande le long du Rhône et une langue de terre entourant Genève sont représentées. Si cela est peu, cela nous permet tout de même de documenter ces portions de terres autrefois comprises dans le diocèse de Genève.

- Le cadastre napoléonien, 1812<sup>109</sup>.

Institué sous le Premier Empire à l'initiative de Napoléon Ier en 1807, le cadastre napoléonien est un cadastre parcellaire unique et centralisé rendu à l'échelle 1/10 000 pour les tables d'assemblage. Sa conception s'étale de 1807 à 1839 soit bien après la mort de l'empereur. Le cadastre couvre l'ensemble de l'empire. Ainsi, les territoires savoyards sont encore une fois peu touchés par cette initiative topographique. Seules quelques villes bénéficient d'une levée parcellaire. Parmi la vingtaine de sites de notre corpus d'étude, six agglomérations sont concernées. Réalisée entre la mappes sarde et le cadastre français, son étude permet la distinction de changements dans l'urbanisme sur une courte période. En cours de restauration, il est, actuellement, peu accessible et non numérisé.

<b>Site</b>	<b>Titre</b>	<b>Cote</b>	<b>Dépôt</b>
<b>Alby</b>	Néant	Néant	Néant
<b>Allinges</b>	Néant	Néant	Néant

<sup>108</sup> Consultable en ligne sur le site du géoportail.

<sup>109</sup> Consultables aux archives départementales lorsque restauré.

<b>Bonne</b>	Cadastre napoléonien de Bonne (sans date)	3 P 3/2885-2889	ADHS
<b>Bonneville</b>	Néant	Néant	Néant
<b>Châtillon et Cluses</b>	Néant Cadastre napoléonien de Cluses	Néant 3 P 3/3699	Néant ADHS
<b>Chaumont</b>	Néant	Néant	Néant
<b>Clermont</b>	Cadastre napoléonien de Clermont (1812)	3 P 3/3655-3661	ADHS
<b>Cusy</b>	Néant	Néant	Néant
<b>Evian et Féternes</b>	Néant	Néant	Néant
<b>Faverge</b>	Néant	Néant	Néant
<b>Flumet</b>	Néant	Néant	Néant
<b>Hauteville</b>	Cadastre napoléonien d'Hauteville (début XIX <sup>e</sup> siècle)	3 P 3/5196-5199	ADHS
<b>La Roche</b>	Cadastre napoléonien de La Roche (début XIX <sup>e</sup> siècle)	3 P 3/7154-7167	ADHS
<b>Ugine</b>	Néant	Néant	Néant
<b>Yvoire</b>	Cadastre napoléonien d'Yvoire (sans date)	3 P 3/9450	ADHS

Tableau 9: Cotes des cadastres napoléoniens consultés.

- La carte d'Etat-Major, 1825-1866<sup>110</sup>.

Levée à l'échelle 1/40 000 par les officiers de l'état-Major français, cette carte est réalisée dans une optique militaire. Plus récente que la carte de Cassini, elle présente une cartographie mise à jour ainsi qu'une topographie plus aboutie. Aussi la nature des différents sols y est-elle représentée, de même que les routes, chemins de communication et autres cours d'eau. Les vestiges du territoire et les matériaux des différentes constructions y sont détaillés<sup>111</sup>. Certains bâtiments jugés importants bénéficient d'un plan plus détaillé. Elle est aujourd'hui entièrement numérisée et accessible en ligne.

- Le cadastre dit français, 1860-1930<sup>112</sup>.

<sup>110</sup> Consultable en ligne sur le site du géoportail.

<sup>111</sup> MULLER T-2015, p.69.

<sup>112</sup> Consultable en ligne : Sites des archives départementales de Savoie et de Haute-Savoie.

Le cadastre dit français est mis en place après l'annexion des territoires savoyards à la France en 1860. Il vise alors à la connaissance et à la mise en réglementation de ces nouveaux territoires. Ce cadastre précède le cadastre réformé du milieu du XX<sup>e</sup> siècle et ne semble concerner que les territoires de la Haute-Savoie et de la Savoie. La levée topographique précise permet des observations sur les bâtiments, mais aussi sur leurs environnements proches, les voies de communication ainsi que le réseau hydraulique [Fig. 4].



Fig. 4: Cadastre français de Chaumont. ADHS 3 P 3/3382-3404.

Site	Titre	Cote	Dépôt
<b>Alby</b>	Cadastre français d'Alby (1887)	3 P 3/2127-2155	ADHS
<b>Allinges</b>	Cadastre français d'Allinges (1872)	3 P 3/2200-2200	ADHS
<b>Bonne</b>	Cadastre français de Bonne (1901)	3 P 3/2890-2909	ADHS
<b>Bonneville</b>	Cadastre français de Bonneville (1868)	3 P 3/2929-2945	ADHS
<b>Châtillon et Cluses</b>	Cadastre français de Châtillon (1910)	3 P 3/3358-3381	ADHS
	Cadastre français de Cluses (1909)	3 P 3/3700-3726	
<b>Chaumont</b>	Cadastre français de Chaumont (1907)	3 P 3/3382-3404	ADHS
<b>Clermont</b>	Cadastre français de Clermont (1909)	3 P 3/3662-3677	ADHS
<b>Cusy</b>	Cadastre français de Cusy (1890-1892)	3 P 3/4038-4092	ADHS
<b>Evian et Féternes</b>	Cadastrés français d'Evian et Féternes (1867 et 1868)	3 P 3/4748 - 47 -	ADHS
		64 3 P 3/4497-4504	



<b>Faverges</b>	Cadastre français de Faverges	3 P 3/4639-4701	ADHS
<b>Flumet</b>	Cadastre français de Flumet (1882)	3P 1345-1347	ADS
<b>Hauteville</b>	Cadastre français d'Hauteville (1863-1864)	3 P 3/5200-5206	ADHS
<b>La Roche</b>	Cadastre français de la Roche (1869)	3 P 3/7168-7183	ADHS
<b>Ugine</b>	Cadastre français d'Ugine (1911)	3P 1738-1744	ADS
<b>Yvoire</b>	Cadastre français d'Yvoire (1878-1882)	3 P 3/9451-9467	ADHS

Tableau 10: Cotes des différents cadastres contemporains utilisés.

Rares sont les plans liés à une seule forteresse, toutefois, nous notons plusieurs châteaux de notre corpus ayant bénéficié de ce traitement. Voici les exemples principaux :

- Les châteaux d'Allinges, plan de Mr QUIBLIER et Mr DUPUPET (XX<sup>e</sup> siècle - privé)
- Les châteaux et détails de la cour haute, plans SECHAUD (XX<sup>e</sup> siècle - privé)
- Plan des prisons royales de Bonneville, 1856 et 1861 (ADHS – 4N27 et 5FS43)

### 2.3.2. Vues anciennes

Pour la majorité, les vues anciennes sont constituées par des fresques, gravures, lithographies, aquarelles et autre lavis. Ces documents s'échelonnent pour l'essentiel entre les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, mais quelques exceptions remontent plus en amont dans le temps. Les documents inédits n'ayant pas été inventoriés par les travaux nous précédant sont relativement rares.

Si la connaissance de ces œuvres n'est pas nouvelle, leur interprétation est sujette à évolution dans la mesure où chaque chercheur va y chercher des détails en lien avec ses thématiques de travail. Il convient également, dans certains cas, de reprendre complètement l'analyse en vue des nouvelles problématiques associées. Notre recherche, basée en grande partie, sur des prospections et donc des analyses du bâti ne peut de fait se défaire de l'apport de l'iconographie. En effet, celle-ci apporte, nous l'avons dit, des éléments de compréhension à des bâtiments aujourd'hui disparus ou fortement modifiés. Néanmoins, nous devons, du fait de la nature de ces œuvres, apporter une critique impérative à ces travaux avant de les inclure dans nos conclusions.

Concernant les plus anciens travaux sur le territoire de l'ancien diocèse de Genève, plusieurs représentations de châteaux, ou liées à l'habitat, sont connues pour le XV<sup>e</sup> siècle. Nous trouvons ainsi quelques tableaux, les fresques de l'abbaye d'Abondance, quelques entêtes de comptes de châtelainie<sup>113</sup>, le livre d'heures du duc Louis de Savoie ou encore l'Apocalypse figurée des ducs de Savoie. Pour la majorité de ces œuvres, à l'exception peut-être des comptes de châtelainie et de quelques tableaux, les bâtiments représentés semblent fictifs, issus de l'imaginaire de l'artiste. Ce dernier représente, néanmoins, une architecture liée à ce qu'il connaît et qui est donc en partie caractéristique de ce qui existe à son époque. Toutefois, a contrario des *Très Riches heures du duc de Berry*<sup>114</sup>, toute tentative d'identification de ces représentations semble constituer un exercice périlleux tant les édifices peuvent être éloignés de la réalité. Enfin, nous pouvons parler des travaux de la famille Witz qui a représenté avec beaucoup de détail le paysage genevois dont nous aurons l'occasion de reparler ultérieurement.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, deux œuvres majeures concernent les sites et le territoire étudiés. Il s'agit des représentations de Claude Chastillon et du *Theatrum Sabaudiae*. Concernant les premières, Claude Chastillon, topographe à la cour de France entre la fin du XVI<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècle, a parcouru l'ensemble du territoire dans le cadre de ses fonctions. Il a également été en pays de Savoie à plusieurs reprises, la France et la Savoie ayant été régulièrement en conflits. Lors de ses déplacements il dessine de nombreux châteaux, qui paraissent dans un ouvrage posthume en 1641 intitulé *Topographie française*. À l'intérieur, plusieurs villes et forteresses savoyardes y sont représentées avec notamment Château-Neuf d'Allinges ou encore Chambéry et Annecy.

La deuxième œuvre, le *Theatrum statuum Regiae Celsitudinis Sabaudiae Ducis*, régulièrement abrégé en *Theatrum Sabaudiae*, résulte d'une commande du duc Charles-Emmanuel II de Savoie. Publié en 1682, il s'agit d'une représentation iconographique et cartographique des États de la maison de Savoie. Plusieurs des grandes agglomérations du territoire savoyard ont alors le droit à une représentation détaillée, incluant des détails sur le paysage et les sites voisins. Cinq des seize sites de notre corpus sont représentés dans cette œuvre [Fig. 5].

---

<sup>113</sup> Nous comptons notamment une belle figuration du château d'Annecy en en-tête d'un compte du début du XV<sup>e</sup> siècle ; Représentation affichée en introduction.

<sup>114</sup> Musée Condé, Chantilly, cote MS 65.



Fig. 5: Ville de Bonneville représentée dans le *Theatrum Sabaudiae*. Bibliothèque du Grand Séminaire - Annecy.

Les siècles suivants nous fournissent une quantité plus importante d'œuvres peintes ou gravées, notamment grâce à l'arrivée du mouvement romantique. Les diverses ruines ponctuant les paysages Alpains fournissent alors des sujets de représentation. Parmi ces artistes, nous pouvons citer, entre autres, Louis-Auguste Brun, Rodolphe Topffer, Henry Terry, Joseph-William Turner, Loppé et Champod. Il est intéressant de noter que la majeure partie de ces œuvres seront utilisées dans les récits de voyages ou historiques du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>115</sup>.

### 2.3.3. Cartes postales et photographies anciennes

Constituant les sources les plus récentes, ces fonds iconographiques se révèlent tout à fait utiles dans l'analyse des territoires et des bâtiments encore en élévation. Non soumis à l'interprétation de l'artiste, ces clichés représentent une source fiable et objective centrée sur l'état d'un objet

<sup>115</sup> DESSAIX 1854 ; WEY 1865 ; etc.



ou d'un lieu. Il faut alors se concentrer sur le cliché et non sur les potentielles descriptions qui souvent ne correspondent pas à la réalité historique.

Si nous ne pouvons que constater la quantité de ces œuvres, c'est surtout leurs dispersions qui représentent un frein à une consultation se voulant exhaustive. Fort heureusement, plusieurs fonds bien connus en regroupent une majeure partie. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses photographies et cartes postales ont été réalisées sur le thème des châteaux et des villages de caractère. Allant du portrait général aux clichés de travaux, c'est par centaines que nous dénombrons ces œuvres. Ainsi, leur combinaison avec les anciens cadastres nous permet de dresser des états pré-industrialisation et surtout pré-conflits mondiaux, ces derniers ayant occasionné de nombreux dégâts matériels. Au vu de la quantité de cartes et de photographies, il ne nous paraissait pas raisonnable d'entreprendre un inventaire complet de toute cette documentation. Nous présentons donc les principaux fonds accessibles.

Le premier est conservé aux archives départementales de la Haute-Savoie. Il s'agit du fonds d'Auguste et Ernest Pittier (côtes : 57 Fi 1-462, 464-771, 773, 777-2392, 2394-2722, 2948) qui regroupe des centaines de vues prises entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et 1922. Ces clichés, classés par communes, sont une source d'informations non négligeable sur le bâti local. Le second est un fonds privé appartenant à Laurent Berman (ex musée de Thonon – dépôt archéologique). Grâce à ce dernier, nous avons pu accéder à plusieurs centaines de cartes réalisées entre 1900 et 1960 sur une grande variété de sites archéologiques. Le dernier est aussi un fonds privé appartenant à Joël Serralongue qui a bien voulu nous prêter certains clichés réalisés par lui-même depuis la création du Service Départemental d'Archéologie de Haute-Savoie. Enfin, nous pouvons à nouveau mentionner la base de données iconographique réalisée lors du projet européen A.V.E.R. – des montagnes de châteaux entre 2010 et 2012<sup>116</sup>, qui regroupe une partie de ces différents fonds et qui a constitué une bonne base de départ pour nos recherches.

---

<sup>116</sup> Réalisé lors d'une collaboration entre le Service Archéologie et Patrimoine Bâti du Département de la Haute-Savoie et la société d'archéologie Hadès.



## Chapitre 3. Méthodologie

Le projet initial abordant un nombre conséquent de sites et une pluralité d'approches importante, il paraissait judicieux d'établir une méthodologie adaptée à notre projet et applicable à l'ensemble de notre corpus d'étude.

Sur le plan scientifique, l'obtention des données a été réalisée selon plusieurs procédés. Si le travail bibliographique, associé à une veille documentaire, et la transmission orale ont constitué les bases de notre acquisition d'informations<sup>117</sup>, ces approches ont vite montré leurs limites. En effet, malgré des prospections et des inventaires nombreux, le nombre de sites castraux étudiés en Haute-Savoie reste limité. Ainsi, l'acquisition de données nouvelles a formé une part non négligeable de notre travail. Dans cette optique, trois grands axes d'approche ont été développés : les études archéologiques ; les prospections thématiques et l'exploration des sources manuscrites à grande échelle.

### 3.1. Les études archéologiques

#### *3.1.1. Plans et levées topographiques*

Comme le fait justement remarquer Jacky Koch dans son travail de doctorat<sup>118</sup>, « le relevé de plans constitue la première étape de la documentation d'un site ». À ce titre, la cartographie est indissociable de notre étude. Notre travail de recherche a grandement été favorisé par le projet européen *A.V.E.R – des montagnes de châteaux* mené entre 2010 et 2012 par le Département de la Haute-Savoie et la société Hadès<sup>119</sup>. Ce projet ayant parmi ses objectifs l'élaboration d'un guide de restauration du patrimoine, il a été l'occasion de réaliser un inventaire et un état des lieux des fortifications les plus marquantes du territoire haut savoyard<sup>120</sup>. Pour cela, nombre de sites ont fait l'objet de relevés topographiques et/ou de croquis de terrain appuyés sur les documents cadastraux et les photographies aériennes<sup>121</sup>. Ces dernières constituent un bon instrument de repérage des sites, ces derniers pouvant être absents des cadastres anciens. Par

---

<sup>117</sup> Notamment pour des travaux antérieurs à nos propres recherches.

<sup>118</sup> KOCH T-2012, p.40.

<sup>119</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2011 et R-2019.

<sup>120</sup> *Idem* ; Des chefs-lieux de châtelainies pour l'essentiel.

<sup>121</sup> Le territoire ciblé possède de nombreux documents cadastraux. Au nombre de quatre, le plus ancien cadastre remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle.

exemple le château de Châtillon n'apparaît pas sur le cadastre de 1730 alors que ses ruines sont encore largement visibles [Fig. 6].



Fig. 6 : Mapped sarde de Châtillon et vestiges encore visibles. ADHS 1 C d 223 ; Cliché : L. Benoit.

Cependant, ces images ne permettent pas d'obtenir une précision suffisante quand il s'agit de délimiter des parcelles ou des cellules en particulier. De même, les cadastres anciens sont une mine d'informations car ils représentent un état figé d'un site à une époque donnée. La Haute-Savoie a la chance de posséder quatre cadastres anciens conservés, à savoir la mappe Sarde, le cadastre napoléonien, le cadastre français et le cadastre rénové (*cf. supra*). Ces documents sont souvent accompagnés de registres qui, une fois comparés, permettent de voir et de comprendre l'évolution d'un territoire. Ils révèlent aussi « la pérennité ou l'abandon des sites »<sup>122</sup> entre deux périodes définies. Le cadastre Sarde, établi entre 1728 et 1738, est le plus ancien cadastre conservé en Europe. Les cadastres napoléonien et français sont réalisés respectivement entre 1807 et 1815 pour le premier et entre 1865 et 1926 pour le second<sup>123</sup>. Leurs confrontations nous permettent donc d'obtenir des informations sur un peu plus d'un siècle. Il faut, toutefois, faire attention aux quelques erreurs dues aux échelles approximatives ainsi qu'aux arpenteurs eux-mêmes. Le cadastre rénové est le plus récent (1930-1975) et est toujours utilisé aujourd'hui. Ayant participé audit projet et ayant été embauché dans le cadre d'une convention CIFRE au sein du Département, nous avons pu bénéficier pour notre travail de l'intégralité de ces travaux cartographiques. Si certains sites de notre corpus n'avaient fait l'objet que de plans sommaires,

<sup>122</sup> D'AGOSTINO *et Alii* R-2011b, p.79.

<sup>123</sup> Les côtes de tous ces documents sont répertoriées dans la sous partie « 1.3.3 : sources planimétriques ». Ils sont consultables selon leur état aux archives départementale de Haute-Savoie.

nous avons pu en compléter une partie grâce à l'implantation de plusieurs polygonales associées à des levées topographiques complémentaires<sup>124</sup>. Tous les sites approchés par nos travaux n'ont pas pu bénéficier de relevés approfondis avec courbes de niveau, faute de moyens et de temps. Toujours est-il que les plans localisent à minima les maçonneries et les éléments clefs du paysage alentour. Parmi ces derniers, nous comptons les structures en creux comme les fossés et dépressions, mais aussi les plateformes naturelles ou maçonnées. Ainsi, tout élément pouvant renseigner sur l'organisation et l'occupation d'un lieu est documenté.

En parallèle, dans le cadre de notre poste au sein du Service Archéologie et Patrimoine Bâti (SAPB) du Département de la Haute-Savoie, nous avons pu faire réaliser plusieurs relevés LIDAR sur différents sites castraux présents sur le territoire d'étude. Ces relevés topographiques aériens ont été commandés dans le cadre d'études archéologiques, mais aussi, pour certains, pour des bilans patrimoniaux avancés. Pouvant atteindre une grande précision en fonction des besoins de chacun, cette technique permet des observations sur la topographie d'un site à grande échelle. Ainsi, nous pouvons nous centrer à la fois sur le château et son bourg, par exemple, mais aussi sur le territoire alentour, à l'échelle d'un mandement ou d'une commune. De même, cet outil permet de prospecter à grande échelle en se passant du couvert végétal. Six fortifications ont fait l'objet de ces relevés, dont cinq faisant partie de notre corpus d'étude<sup>125</sup>.

Enfin, dans le cadre de ses études de terrain, le SAPB a pour politique de faire réaliser des numérisations 3D des fonds de fouille et des vestiges associés. Ces opérations de lasergrammétrie nous ont permis de compléter nos acquisitions planimétriques avec le plus haut niveau de détail possible sur quatre sites castraux incorporés à cette étude à soit les deux châteaux d'Allinges, le château de Bonneville et celui de Clermont. Ces quatre exemples ont tous fait l'objet d'opérations archéologiques de terrain avancées<sup>126</sup>.

Toute cette documentation sert de base à notre analyse et à la documentation de chacun des sites, certains n'ayant pu bénéficier d'étude archéologique approfondie. Grâce à ces documents, la mise en parallèle des forteresses est alors possible que ce soit à des niveaux comparatif ou analytique. Les documents produits sont alors présentés à des échelles larges allant du 1/25000

---

<sup>124</sup> Par exemple, le plan du château de Châtillon (Châtillon-sur-Cluses) a pu être complété lors d'une opération de terrain en juin 2019. Plusieurs autres ont été mis à jour lors de prospections pédestres.

<sup>125</sup> Les LIDAR sur les châteaux de Châtillon, Clermont, Hauteville et Rovorée ont directement été commandés par le Département tandis que ceux de Bonneville et Bonne font partie du LIDAR « Grand Genève » commandé par l'agglomération.

<sup>126</sup> BENOIT *et alii* R-2017 à R-2019b; D'AGOSTINO *et alii* R-2010 à 2019.

au 1/2500. Les zones de détails sont quant à elle présentées à des échelles plus réduites comprises entre le 1/1000 et le 1/50.

### 3.1.2. L'archéologie sédimentaire

Les fouilles sédimentaires représentent la plus ancienne forme d'archéologie. Par le biais d'une exploration et d'un enregistrement rigoureux, elles documentent l'organisation du sous-sol et des vestiges s'y trouvant strate par strate. Ainsi, sont mis au jour maçonneries, niveaux de sols et structures diverses. Chaque couche de terre ou niveau d'occupation est alors enregistrée comme unité stratigraphique et chaque construction comme entité ou fait<sup>127</sup>. Cette approche représente donc un apport non négligeable à la compréhension d'un site disparu ou partiellement ruiné.

Lors de notre premier bilan bibliographique, nous nous sommes rapidement aperçus que seulement quatre sites de notre corpus d'étude avaient fait l'objet d'investigations sédimentaires que ce soit par le biais de l'archéologie programmée ou préventive<sup>128</sup>. Aussi, les deux châteaux d'Allinges, deux parcelles de la ville de Bonneville et une maison forte à Ugine ont fait l'objet de rapport d'intervention nous permettant d'accéder à des données enfouies<sup>129</sup>.

Concernant le reste des sites castraux abordés dans cette étude, il paraissait difficilement réalisable de sonder chacune des forteresses de manière rigoureuse et avec un réel apport de connaissances sans multiplier grandement la durée de nos recherches. Néanmoins, nous avons pu réaliser dans le cadre de nos fonctions et de ce travail de doctorat deux fouilles archéologiques extensives et pluriannuelles sur les châteaux de Bonneville et de Clermont. Le premier a été investigué entre 2018 et 2020 sur le secteur « seigneurial » et celui des privés et communs<sup>130</sup>. Une peu plus de 200 m<sup>2</sup> ont été excavés finement mêlant décapage mécanique et manuel<sup>131</sup>. Le château de Clermont fait quant à lui l'objet d'opération archéologique depuis 2017<sup>132</sup>. Là encore, nos travaux se sont concentrés sur deux secteurs : celui de la tour maîtresse et celui dit résidentiel. À ce jour, ce sont près de 1000 m<sup>2</sup> qui ont été investigués sur le site

---

<sup>127</sup> Ce système d'enregistrement d'unité stratigraphique (US) et de faits (EA) permet de mettre en relation les traces d'occupation humaine et l'organisation du sous-sol assez facilement dans la mesure où les relations chronologiques relatives sont directement vues sur le terrain et enregistrées.

<sup>128</sup> Observation réalisée en début de recherche.

<sup>129</sup> Cf : Partie 1 : Chapitre 2 : la documentation.

<sup>130</sup> BENOIT *et alii* R-2018b à 2020b. Le rapport à paraître en 2021 est un rapport de synthèses des trois années précédentes.

<sup>131</sup> Cf Volume 2 : Annexes : Château de Bonneville.

<sup>132</sup> BENOIT *et alii* R-2017 à 2020a (rendus) ; BENOIT *et alii* R-2021 à 2022 (à paraître).

castral permettant la mise au jour de nombreux vestiges dont un complexe culinaire important<sup>133</sup>. Les opérations sur ce château se poursuivront jusqu'en 2022.

Ces deux opérations archéologiques ont mis en œuvre plusieurs techniques d'études et de relevés. Si la fouille elle-même relève des techniques traditionnelles de l'archéologie sédimentaire associant décapage mécanique et travail manuel à un enregistrement de tous les faits et strates, nous avons pu bénéficier de techniques de relevés plus modernes. Ainsi, tous les fonds de fouilles ont été intégralement numérisés en 3D afin de produire un archivage numérique des données, mais aussi à pouvoir extraire toute sorte d'informations géographiques, architecturales, topographiques, etc. De même, un orthophotoplan a été réalisé à la fin de chaque campagne de sorte à produire à terme un plan global du site castral. Cette dernière technique permet à la fois de gagner du temps sur le terrain, mais aussi l'obtention d'un support planimétrique neutre que nous pouvons utiliser à différentes échelles et niveaux d'observation. Enfin, le travail pluriannuel mené sur ces deux sites nous a également permis d'obtenir plusieurs études annexes que ce soit des études de mobilier, des prospections sur les matériaux de construction ou des études géomorphologiques.

En parallèle à ces deux opérations que nous dirigeons, nous participons également depuis 2019 à la fouille archéologique programmée du château de Châtillon, à Châtillon-sur-Cluses. Cette opération, dirigée par Auriane Lorphelin<sup>134</sup>, cible la compréhension de l'espace du logis et devrait se poursuivre jusqu'en 2024. Cette participation nous a permis la réalisation d'un plan plus complet du site, mais aussi d'observer des vestiges jusqu'alors méconnus.

Toutes ces opérations de terrain fournissent des données largement inédites pour notre travail de recherche, ces sites étant, soit complètement absents du paysage actuel, comme à l'image du château de Clermont, soit largement modifiés du fait d'une occupation très longue, comme le château de Bonneville qui a servi de prisons jusque dans les années trente. Avec à peine la moitié du corpus fouillé, il est vrai que cette partie présente un biais. Toutefois, la pluralité des propriétaires, leurs positionnements face à ce patrimoine, le développement urbain actuel de la Haute-Savoie ainsi que le temps que représente de pareilles investigations par rapport au temps afférant au travail de doctorat sont autant de limites pour la multiplication de ces opérations.

---

<sup>133</sup> *Idem* : Château de Clermont.

<sup>134</sup> LORPHELIN R-2019.

### 3.1.3. Les études de bâti

Si la fouille sédimentaire renseigne sur l'organisation du sous-sol d'un site, l'archéologie du bâti, en appliquant des méthodes similaires, nous permet de comprendre l'organisation et la construction des élévations. Ainsi, chaque modification est considérée comme une unité de construction<sup>135</sup> tandis que chaque élément structurant est perçu comme une entité distincte<sup>136</sup>. L'archéologie du bâti est donc essentielle à la bonne compréhension d'un édifice.

Jacky Koch posait, dans son travail de thèse, la question de la place de l'archéologie du bâti dans la recherche française en comparaison avec les pays voisins tels que l'Allemagne<sup>137</sup>. Toutefois, cette question peut largement être posée à l'intérieur même du territoire national tant les disparités interrégionales sont conséquentes. En effet, le même auteur exposait qu'en lien avec les associations qui restaurent les fortifications, les études du bâti préalables aux travaux étaient récurrentes en Alsace. Ce pan de l'archéologie était intégré aux travaux de restauration jusqu'en 2005. Si l'on regarde l'ex-région Rhône-Alpes, le constat est moins explicite et l'archéologie du bâti peine à percer en dehors des grands monuments classés comme tend à l'attester l'inventaire réalisé sur le département haut savoyard.

Avec un corpus d'étude d'une vingtaine de sites castraux et des élévations très variables, il était difficile, voire inenvisageable, au même titre que les fouilles sédimentaires, de réaliser des études de bâti exhaustives sur chacun des châteaux observés et ce même avec des techniques de relevés avancées telles que nous le verrons ultérieurement.

À partir de ce postulat, il nous fallait définir une approche cohérente permettant la mise en relation de données obtenues sur différentes forteresses. La première phase a consisté à réunir les études existantes. Six châteaux sur les dix-huit approchés ont fait l'objet d'analyses du bâti permettant de nombreuses observations<sup>138</sup>. Au sein de ce petit lot, nous avons mené plusieurs lors d'opérations archéologiques pluriannuelles. Dans un deuxième temps, nous avons commencé les interventions de terrain sur les sites non explorés. Nous nous sommes alors attelés à réaliser des échantillonnages, des relevés ou des photographies lorsque cela était

---

<sup>135</sup> Dans notre méthode, nous l'appelons USC pour Unité Stratigraphique Construite en opposition aux Unités Stratigraphiques (US) liées aux opérations sédimentaires.

<sup>136</sup> Dans nos travaux, nous les appelons Entité Archéologique (EA), ce qui correspond à un fait.

<sup>137</sup> KOCH T-2012.

<sup>138</sup> Les châteaux d'Allinges (Vieux et Neuf), Bonneville, Châtillon, Clermont et Ugine. Les églises de Bonne et Châtillon ont également été étudiées dans ce sens, mais ne relève pas directement de notre problématique. Enfin, la maison forte des Rubins à Sallanches a également été investiguée par nos soins. Toutefois, ne faisant pas partie de notre corpus d'étude, son apport reste limité en tant qu'exemple extérieur.



suffisant à la compréhension de notre propos. Chacune de ces observations a été couplée à un enregistrement minutieux des données de terrain. Cette approche, plus légère, nous a permis de multiplier les observations.

À ces fins, nous avons mis en œuvre plusieurs techniques de relevés différentes.

La technique la plus simple a consisté en la réalisation d'une couverture photographique importante sur laquelle nous avons directement reporté nos observations. Au vu de l'étendue de notre aire d'étude, c'est l'une des techniques que nous avons favorisé, car elle nous permettait de multiplier le nombre d'individus investigués. Si cela ne produit pas de relevés géométriquement justes, cela nous permet de faire apparaître rapidement les césures ou autres éléments caractéristiques d'une maçonnerie et ainsi étayer nos propos.

La technique de relevé la plus classique, nommée « pierre à pierre », est commune à l'archéologie sédimentaire et celle du bâti. Elle se base sur l'installation de repères orthonormés servant à la prise de mesure des éléments bâtis. Les différents points correspondant aux pierres du mur sont ensuite relevés à l'aide d'un mètre à ruban et d'un fil à plomb. Ces points sont alors reportés à une échelle donnée (communément au 1/20 ou 1/50) sur un support papier présentant alors un déroulé du parement une fois les repères reliés entre eux. Les éléments caractéristiques de la structure sont ensuite notifiés sur le graphique grâce à une légende complète. Enfin, une fois scannés, ces relevés sont par la suite repris par informatique en DAO. Enfin, nous avons mis en œuvre, dans certains cas, des relevés photogrammétriques. Les photographies que nous prenons avec nos appareils ne sont pas utilisables telles quelles pour prendre des mesures, car la courbure de la lentille déforme l'image<sup>139</sup>. Plusieurs méthodes existent pour rendre ces images géométriquement juste. Pour notre part, nous avons eu recours à la technique dite de « corrélation dense de points ». Nous utilisons alors pour la structure étudiée une série de photographies à fort taux de recouvrement et à réglage similaire. Une fois insérées dans le logiciel adapté et paramétrées, elles permettent l'obtention d'un nuage de points servant lui-même à la création d'un modèle 3D. Dans ce dernier, des repères géoréférencés servent à recalculer l'image dans l'espace. Enfin, à partir de ces données, nous pouvons extraire une ortho-image servant à faire du relevé en plan ou dans notre cas en élévation. Le nombre de clichés utilisés pour la création du modèle varie en fonction de la surface étudiée.

Selon nos besoins en précision et en surfaces à présenter, mais aussi en fonction de l'accessibilité de l'objet d'étude nous avons opté pour l'une ou l'autre de ces techniques.

---

<sup>139</sup> La déformation n'est pas perceptible à l'œil nu.

## 3.2. Les prospections

Les prospections correspondent à la majorité de nos actions menées sur le terrain. Non invasives ou intrusives, elles sont facilement réalisables pour peu que leur sujet soit bien défini en amont<sup>140</sup>. L'intégralité de notre corpus de recherche a été soumise à ces interventions, celles-ci ciblant plusieurs axes de recherches distincts associés à une méthodologie particulière que nous allons détailler.

L'un des axes de recherche de notre travail concerne la forme des sites médiévaux et leur mise en parallèle afin de déterminer ou non l'existence de modèles, qu'ils soient liés à une période chronologique, une entité juridique ou un type de construction spécifique. Pour cela, l'approche macrographique de chaque entité paraissait essentielle. Cette approche consistait donc à analyser et mettre en parallèle formes, superficies et éléments caractéristiques et constitutifs d'un site<sup>141</sup>.

Pour ce faire, ces prospections ont largement été mises en relation avec le travail de cartographie (*cf. supra*)<sup>142</sup>. En effet, à l'image des recherches de nos prédécesseurs<sup>143</sup>, la compréhension et la mise en parallèle des plans de sites constituent un bon moyen de mettre en avant toutes formes caractéristiques. Ainsi, c'est en se rendant sur place et en comparant données de terrain et cadastres anciens que nous avons essayé de faire ressurgir les emprises médiévales de ces différents individus. Ont été pris en compte pour cette approche les vestiges maçonnés, mais aussi les indices topographiques clefs tels que les levées de terre ou les creusements visibles que l'on pourrait associer à de possibles structures fossoyées. À partir de là, nous avons pu déterminer les limites de chaque ensemble, celles-ci étant souvent représentées par des enceintes lorsqu'elles existent encore.

Concernant la méthodologie propre à l'acquisition de ces données, nous sommes partis des différents cadastres qui ont servi de support à nos relevés. Ensuite, chacun des membres de notre corpus a été visité. Ces visites ont été mises en place de préférence en période hivernale pour limiter l'emprise de la végétation sur les sites abandonnés. Concernant les sites castraux, nous avons réalisé des croquis de terrain annotés d'observations métriques. Nous avons ensuite

---

<sup>140</sup> BENOIT R-2016.

<sup>141</sup> Nombres, de portes d'accès, d'axes de circulations, etc.

<sup>142</sup> Cf : Partie 1 : Chapitre 3 : 3.1 : Les études archéologiques : 3.1.1 : Plan et levées topographiques.

<sup>143</sup> BLONDEL 1956 ; CHALMIN-SIROT R-1993 à 1998 ; CORBIERE T-2000 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011 et 2019 ; DE RAEMY 2004 ; KOCH T-2009 ; POISSON 1992 ; pour n'en citer que quelques-uns.

triangulé les nouvelles observations à partir des éléments connus sur le terrain. L'utilisation de photographies aériennes en post traitement nous a permis d'améliorer la précision de certains de nos relevés. Notons que ces relevés n'ont pas la précision de ceux que nous pouvons produire lors d'un chantier dédié. Toutefois, l'objectif étant une approche à grande échelle, ils fournissent une solide base de travail.

Une fois ces données acquises, nous avons compilé les différents plans sur un même document graphique de sorte à produire un outil comparatif complet utilisable à la fois localement, mais aussi au niveau du département.

### 3.3. Le travail sur les sources manuscrites

Les sources documentaires consultées sont d'une grande variété<sup>144</sup>. Néanmoins, il en est une qui a particulièrement retenu notre attention pour nos travaux de recherches : les comptes de châtelainies. Il s'agit d'un matériau abondant en pays de Savoie pouvant couvrir jusqu'à trois siècles de vie d'un site castral<sup>145</sup>. Plusieurs auteurs ont déjà largement présenté de manière détaillée le matériau, parmi lesquels nous pouvons citer entre autres Paul Cattin au début des années 90, Jean-Louis Gaulin et Christian Guilleré 1992 ou plus récemment Nicolas Payraud en 2009 et Julien Coppier<sup>146</sup>.

#### 3.3.1. Le matériau compte de châtelainie

Si l'on grossit quelque peu les traits, les comptes de châtelainie s'apparentent largement aux comptes que nous pouvons tenir aujourd'hui en lien avec nos dépenses personnelles, à la différence majeure qu'il s'agit, pour la châtelainie, d'un territoire plus vaste et que ces outils sont bien plus détaillés que ce que nous pouvons produire à titre individuel.

Nous retrouvons ces documents dans d'autres principautés sur le territoire national tel que le Dauphiné<sup>147</sup>. Si le contexte diffère, châtelainie savoyarde contre baillage dauphinois, la fonction du document reste la même<sup>148</sup>. Notons que la forme change elle aussi selon la principauté ciblée.

Concernant les pays de Savoie<sup>149</sup>, les comptes sont écrits dans un premier temps sur des rouleaux de parchemin<sup>150</sup> [Fig. 7]. Ces derniers sont réalisés à partir de peaux animales traitées

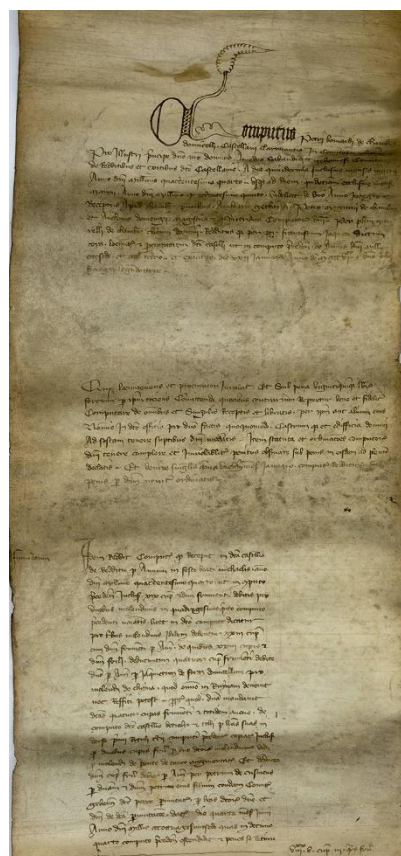


Fig. 7: Compte de la châtelainie de Clermont (1404). ADS SA 11258.

<sup>144</sup> Cf : Partie 1 Chapitre 2 : La Documentation.

<sup>145</sup> Les premiers apparaissent dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et les documents peuvent se poursuivre jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>146</sup> CATTIN 1990, 1992, 1993 ; GAULIN, GUILLERE 1992, p.51-108 ; PAYRAUD T-2009, p.75-90.

<sup>147</sup> Nous en trouvons également en pays catalan, à l'étranger en Italie, etc..

<sup>148</sup> PAYRUAD T-2009, p.81.

<sup>149</sup> Ce terme inclut la Savoie historique, mais aussi le Faucigny et le Genevois qui ne seront respectivement rattachés au premier qu'en 1355 et 1401.

<sup>150</sup> Ce format se retrouve dans les *pipe rolls* anglais et dans les comptes royaux français. GAULIN, GUILLERE 1992, p.60 ; PAYRAUD T-2009, p.78.

et cousues entre elles, au fur et à mesure que les clercs écrivent. Chaque compte correspond à une châtelainie et à un ou plusieurs exercices comptables d'une durée d'un an. Néanmoins, des exceptions existent et nous pouvons retrouver plusieurs châtelainies dans le même rouleau si le châtelain est le même. Ainsi, d'une année sur l'autre, l'exercice variant, le volume du matériau varie lui aussi, le compte pouvant alors atteindre plusieurs dizaines de mètres de long. Le système d'ajouts de peau au fur et à mesure permet d'apporter, au besoin, des corrections et des rectifications lorsqu'une pièce justificative est manquante lors de l'audition du compte<sup>151</sup>. Précisons également que seul le recto du parchemin est utilisé durant l'audition du compte, le verso étant réservé pour les corrections et/ou compléments à apporter lorsque le clerc revient sur élément déjà inscrit. Ces modifications sont souvent associées aux termes latins *vide* ou *vide dorso* écrits en marge du texte principal.

À partir du XV<sup>e</sup> siècle, un changement s'opère doucement dans la saisie de la comptabilité avec l'arrivée progressive du papier. Aussi, le format du document comptable se transforme passant dans certain cas du rouleau de parchemin au cahier avec feuillets de papier [Fig. 8].

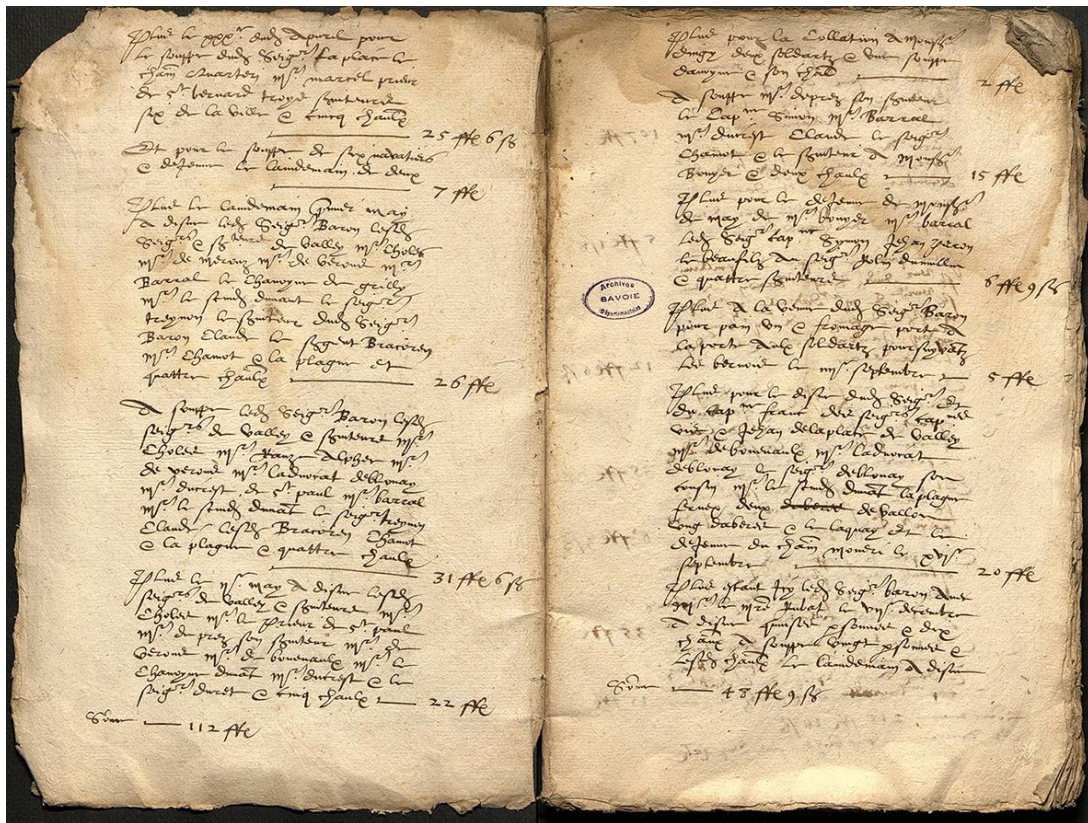


Fig. 8: Compte d'œuvres de la châtelainie d'Evian (1589-1591). ADS SA 5707.

Ce changement n'est pas automatique et les deux formes coexistent largement. Toutefois, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au XVI<sup>e</sup> siècle nous ne trouvons plus de parchemin. Le fond ne change pas

<sup>151</sup> GAULIN, GUILLERE 1992, p.51-108 ; PAYRAUD T-2009, p.75-90.

ou très peu. Cependant, l'évolution du support a un réel impact pour le chercheur. En effet, les feuilles de papier utilisées sont de qualités très variables, et très régulièrement les écritures s'imprègnent en profondeur dans les pages. Cela a pour effet de faire apparaître en transparence les écrits d'une page sur l'autre compliquant ainsi le travail de lecture et/ou de transcription. De même, que pour les rouleaux, l'épaisseur des cahiers est variable selon l'exercice comptable.

Il semble que les pays de Savoie soient « en retard » sur l'utilisation du papier en comparaison des principautés ou pays voisins. En effet, le papier semble arriver très tôt dans le sud du territoire national<sup>152</sup> tandis qu'en pays anglo-normand, le *pipe roll*, connu dès le XII<sup>e</sup> siècle, est peu à peu délaissé dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

### 3.3.2. L'organisation du document

Que ce soit les cahiers ou les rouleaux, les deux supports arborent une organisation et une mise en page très proche. Dans les cas deux cas, nous trouvons une marge à gauche et à droite du texte, celle de gauche servant à déterminer des catégories de dépenses ou de revenus. De même, les lignes d'écritures sont, assez régulièrement, pré-tracées afin de faciliter le travail de saisie. Les écrits sont majoritairement rédigés en latin sauf vers la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle où le français prend de plus en plus de place. L'écriture est standardisée et utilise de nombreuses abréviations dont l'énumération serait ici bien trop longue<sup>153</sup>. Ces standards évoluent toutefois dans le temps, l'écriture du XIV<sup>e</sup> siècle étant différente de celle du XV<sup>e</sup> siècle.

Le document comprend quatre grandes parties distinctes. La première correspond à ce que Nicolas Payraud nomme « l'introduction »<sup>154</sup>. Elle présente explicitement l'objet dudit compte ainsi que les éléments clefs : le nom de la châtelainie, le châtelain, la durée de l'exercice et les années associées, le lieu de réception du compte et les personnes présentes. À titre d'exemple, voici une introduction provenant d'un compte de la châtelainie d'Yvoire :

*« Computus domini Girodi de Campis vicarii Aquarie de hiis que / recepit et librait pro operibus Aquarie faciendis a festo purificationis beate Marie virginis anno domini M CCC decimo usque ad / octavam diem mensis marcii anno domini M CCC duodecimo. Videlicet de*

---

<sup>152</sup> Les catalans le découvrent au XIII<sup>e</sup> siècle ; GAULIN, GUILLERE 1992, p.60.

<sup>153</sup> GAULIN, GUILLERE 1992, p.51-108 ; PAYRAUD T-2009, p.75-90 ; POISSON, KERSUZAN 2018. Ce dernier ouvrage est un glossaire des termes et abréviations liés aux matériaux de construction. Plusieurs ouvrages et dictionnaires paléographiques existent et sont des outils indispensables à la compréhension de ces textes.

<sup>154</sup> PAYRAUD T-2009, p.82-83.



*duobus annis et quinque septimanis receptus / apud Aquariam prima die mensis maii per Reymondum de Festerna presentibus Martino de Ponte castellano dicti loci / et Rolando Garreti pedagatore villenove cillionis.*<sup>155</sup> »

La deuxième partie du compte correspond aux recettes. Celles-ci sont de deux types : les recettes en nature et celles en argent. Il s'agit des divers revenus obtenus dans la châtelainie par l'exercice de la seigneurie banale et foncière<sup>156</sup>. Tout est alors énuméré et calculé, l'ensemble étant vérifié chaque année.

La troisième partie du compte est celle qui nous a intéressé le plus pour ce travail. Il s'agit des dépenses. Très variables d'un exercice à l'autre en fonction des événements, qu'ils soient humains ou naturels (variation de climat par exemple), elles sont de plusieurs sortes. Ainsi, nous y retrouvons les salaires, dont celui du châtelain, les dépenses exceptionnelles, les aumônes et pensions mais aussi les différents travaux<sup>157</sup>. Ces derniers, appelés *opera*, concernent toutes les possessions du prince relevant de la châtelainie en question allant de la halle, en passant par les vignes et jusqu'aux châteaux et fortifications urbaines<sup>158</sup>. C'est cette dernière catégorie qui a retenu toute notre attention. En effet, la rubrique *opera castris* est une source d'informations considérable pour qui s'intéresse de près au château, à son organisation et sa construction. Les comptes nous renseignent alors sur les différents travaux effectués au sein de l'édifice que ce soit une simple réparation de toiture : « *Item in pluribus reparationibus tectorum fenestrarum serarum et portarum / dicti castris prout infra reparatarum.* »<sup>159</sup>, ou la construction d'un nouvel ouvrage : « *Libravit in factura quadraginta unius teysarum cum dimidia muri diverse / grossitudinis et moysonis, in edificiis castris Ruppis predicti [...]* »<sup>160</sup>. Ces travaux sont alors associés à un coût qui est reporté dans un total final.

La quantité et la qualité des renseignements sont très aléatoires d'un compte à l'autre et d'une châtelainie à une autre. Nous pouvons avoir de nombreux détails sur la provenance des matériaux, leur quantité, le coût, la main d'œuvre, son origine, la dimension des ouvrages ou alors trouver une simple phrase mentionnant des travaux pour une construction avec un coût associé sans plus de détail. Cependant, l'analyse de cette catégorie en association avec des études de terrain se révèle très riche en données sur l'architecture et l'organisation des sites castraux.

---

<sup>155</sup> ADS, SA 5710, Yvoire.: CF Volume 4 : Transcriptions.

<sup>156</sup> GAULIN, GUILLERE 1992, p.63-66 et PAYRAUD T-2009, p.83-85.

<sup>157</sup> *Idem.*

<sup>158</sup> *Opera ale, opera vinorum, pratorum, opera castris, etc.*

<sup>159</sup> ADS, SA 1125, Clermont. Cf Volume 4 : Transcriptions.

<sup>160</sup> ADHS, SA 17891, La Roche. Cf Volume 4 : Transcriptions.

Notons que cette catégorie de dépense a tendance à disparaître dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle pour n'être présente que ponctuellement par la suite.

Enfin, la dernière partie du compte est dédiée au bilan comptable de l'exercice mettant en avant les dettes du prince, ces dernières étant récurrentes<sup>161</sup>.

### 3.3.3. Entre transcription et dépouillement

Le corpus lié à cette étude étant composé d'une vingtaine de sites castraux, la quantité de sources à disposition était de fait considérable (*cf. supra*). Nous avons donc dû effectuer des choix méthodologiques importants dès la première année de recherche.

Notre sujet d'étude ciblant l'évolution de l'habitat seigneurial à travers sa forme, son organisation et sa construction, la catégorie des *opera castri* paraissait toute désignée pour cette approche. De même, la volonté de créer un outil lié aux sources et accessible aux futurs chercheurs allait dans ce sens. Toutefois, cela représentait plusieurs milliers de rouleaux dont la transcription intégrale était inenvisageable. Plusieurs réflexions sont alors apparues rapidement : quel était le matériel à disposition immédiate ? Était-ce représentatif du corpus et de la période chronologique ciblés ?

Chacun des sites présentait une certaine quantité de comptes de châtelainie numérisés et accessibles en ligne avec une densité de rouleaux assez bien répartie entre le XIII<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous avons décidé de transcrire l'intégralité des *opera castri* disponible en ligne en 2015<sup>162</sup> afin d'avoir un corpus d'étude cohérent et une matière se voulant en grande partie inédite. Si cette catégorie n'est pas un représentant exhaustif des travaux réalisés sur le château<sup>163</sup>, nous concentrer uniquement sur celle-ci nous a permis d'étendre notre travail sur un nombre de comptes plus important. Au final, ce sont 582 *opera castri* et 3 comptes d'œuvres qui ont été consultés, transcrits et analysés<sup>164</sup>. Ces transcriptions sont présentées dans le volume n°4 du présent travail<sup>165</sup>.

Il paraissait néanmoins incohérent d'omettre volontairement une partie de cette documentation. Ainsi, nous avons effectué plusieurs sondages en dehors des séries de comptes analysées et

---

<sup>161</sup> GAULIN, GUILLERE 1992, p.62-63 et PAYRAUD T-2009, p.89-90.

<sup>162</sup> Nous nous sommes fixés à 2015, car plusieurs dizaines de nouveaux documents sont numérisés chaque année et le travail aurait alors été sans fin.

<sup>163</sup> Certains travaux peuvent se glisser dans d'autres catégories présentes à l'intérieur du compte.

<sup>164</sup> Les tableaux d'analyses sont présentés par site dans le volume d'annexes.

<sup>165</sup> Ce volume est pensé comme un outil qui pourra servir à d'autres chercheurs à l'avenir. Il pourra également servir à alimenter la base de données regroupée sous le *Castellanie*. Les transcriptions ont été corrigées sous la supervision de Jean-Michel Poisson et Alain Kersuzan.



transcrites. Réalisés directement aux archives, il s'agissait de procéder à des dépouillements complémentaires de sorte à se rapprocher un peu plus de l'exhaustivité et à vérifier certaines de nos hypothèses. Ces documents, au nombre de 232, ont donc été consultés et pris en compte, mais non transcrits.

Les données recueillies au cours de nos analyses ont été recensées dans un tableur reprenant les mêmes informations pour chacune des châtelainies consultées : année, ouvrage, matériaux, provenance, coût, type d'ouvriers, coût de la main-d'œuvre, nom des ouvriers, provenance et enfin durée des travaux<sup>166</sup>. Pour faciliter la lecture, les ouvrages sont ici décrits en français, le texte latin se trouvant dans le volume dédié aux transcriptions ou en note de bas de page. Une fois ces informations collectées, elles ont participé à des études comparatives, mais aussi à la réalisation d'outils cartographiques thématiques permettant une lecture à plus grande échelle.

Concernant les autres sources (chartes, actes divers, ventes, etc.), nous avons pris le parti de consulter en priorité celles qui avaient été éditées ou déjà dépouillées de sorte à nous appuyer dessus<sup>167</sup>. Le matériau inédit réside alors dans la comptabilité en lien avec les travaux. Ce volume de travail a pris un temps conséquent, mais nous a permis, en contrepartie, d'obtenir de nombreuses données venant compenser des lacunes observées dans d'autres secteurs.

Plusieurs limites sont apparues rapidement lors de la prise en compte de ce matériau. La première relève du fait que toutes les châtelainies ne sont pas égales aussi bien en quantité de travaux qu'en termes de détails présents dans la comptabilité. L'apport en données est donc très aléatoire. Dans un deuxième temps, tous ces travaux ne concernent, comme nous l'avons dit, que les biens du prince. Ainsi, l'habitat civil, représenté par le bourg associé au château, n'est pas ou peu présent dans cette partie de la comptabilité<sup>168</sup>. Il a donc fallu consulter d'autres catégories comme le *toisé* ou les *lods et ventes* afin d'obtenir des renseignements supplémentaires dans les sources. Ces dernières ont été consultées, mais non transcrites. Enfin, la dernière limite repose sur le contenu lui-même parce qu'il n'est pas toujours aisé de localiser un bâtiment par rapport à un autre, la donnée brute devenant alors un obstacle à la compréhension.

---

<sup>166</sup> Cf. Volumes 2 et 3.

<sup>167</sup> Cf Partie 1 Chapitre 2 : La documentation.

<sup>168</sup> L'enceinte urbaine est parfois mentionnée, cette dernière relevant directement du seigneur.



## PARTIE 2. CONTEXTES HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

---



# Chapitre 1. Contexte géographique

Avant d'entreprendre le développement du contexte historique, il apparaît judicieux de présenter le contexte géographique et géologique de notre aire d'étude. Les recherches menées dans le cadre de cette thèse abordent un large territoire aux facettes multiples. Au travers de l'exploitation d'une bibliographie régionale et locale, nous proposons une synthèse du contexte géographique en présentant tout d'abord l'emprise et la constitution de l'aire d'étude puis en abordant, à notre échelle, la géologie locale.

## 1.1. La Géographie

L'expression « ancien diocèse de Genève », régulièrement utilisée par les chercheurs, désigne une ancienne entité territoriale religieuse ayant existée entre les IV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles de notre ère. En simplifiant fortement, nous pouvons considérer cette aire géographique comme étant comprise entre le massif du Jura et celui du Mont-Blanc ainsi qu'entre le lac Léman et le sud du lac du Bourget.

### *1.1.1. L'ancien diocèse dans la géographie actuelle*

L'ancien diocèse de Genève correspond à un vaste territoire actuellement réparti sur deux pays, à savoir la France et la Suisse, bien que cette dernière soit minoritaire. Côté français, l'ancien diocèse comprend la Haute-Savoie dans son intégralité et déborde sur les départements de l'Ain, et de la Savoie. Côté suisse, le diocèse comprend tout le Genevois et quelques bandes du canton de Vaud. Les limites géographiques de cette entité ne correspondent donc que peu à nos limites administratives actuelles. Néanmoins, les départements français, issus d'un découpage des circonscriptions entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ainsi que les cantons suisses sont dans la continuité de leurs équivalents médiévaux comme l'a très bien souligné Nicolas Payraud dans son travail de doctorat<sup>169</sup>. En effet, l'appellation, encore de nos jours, de certaines aires géographiques et/ou culturelles par leurs noms médiévaux comme le Chablais, le Faucigny ou encore le Genevois, en est une preuve irréfutable. Cela permet alors au chercheur d'obtenir certaines bases sur les divisions territoriales anciennes.

---

<sup>169</sup> PAYRAUD T-2009, p.109-132.

Dans son extension maximale, le diocèse de Genève recouvrait une surface d'environ 6 800 m<sup>2</sup> avec un axe est-ouest maximum de 110 km et un axe nord-sud comparable dans sa plus grande longueur [Fig. 9]<sup>170</sup>. Sa limite occidentale était marquée par un relief très varié comprenant la vallée du Rhône et une partie du massif jurassien. Les diocèses de Belley et de Lyon venaient contenir celui de Genève à l'ouest. La limite nord du diocèse reprend le bout du massif jurassien susnommé et est principalement formé par le lac Léman, séparant diocèse de Genève et diocèse de Lausanne selon un axe est-ouest. La limite orientale du territoire était constituée par le massif alpin formant une frontière naturelle importante avec ses voisins c'est-à-dire le diocèse de Sion, le Val d'Aoste et la Tarentaise relevant tous les trois de diocèses indépendants<sup>171</sup>. Le sud du diocèse est délimité par deux entités géographiques importantes : le sud du lac du Bourget ainsi que le massif des Bauges. Nous retrouvons les diocèses de Tarentaise et de Grenoble en limites méridionales.

Nous sommes finalement, en présence d'un territoire reprenant des marqueurs naturels comme frontières et possédant *de facto* un relief très contrasté. En effet, l'homme, lorsqu'il habite ces terres, a le choix pour son implantation entre les massifs alpins, préalpins, les vallées de toutes tailles ainsi que plusieurs étendues d'eau massives couplées à de nombreux cours d'eau. Ce sont sans surprise les différentes vallées (Arve, Dranse, Fier, Giffre, etc.) et plaines (Genevois, Albanais, Cluse d'Annecy, etc.) qui constituent les zones d'implantation privilégiées de l'habitat de l'homme et des voies de circulation<sup>172</sup>. Néanmoins, certaines hauteurs présentent également des traces d'occupation comme nous le verrons.

---

<sup>170</sup> BINZ 1978, p.5-10 ; RAYNAUD 1992, p.15.

<sup>171</sup> BAUD, SCHMITT 2014, p.6-16 ; BINZ 1978 ; PAURAUD T-2009, p.109-112.

<sup>172</sup> *Idem*.

BÂTIR ET HABITER UN CHÂTEAU DANS L'ANCIEN  
DIOCÈSE DE GENÈVE (XII<sup>E</sup>-XVI<sup>E</sup> SIÈCLES)

Ancien diocèse de Genève et limites  
administratives actuelles.

Novembre 2021. Echelle 1/600000e.

DAO : L. Benoit (SAPB), C. Guffond (SAPB)  
Fond de plan: RGD 74, L. Blondel.

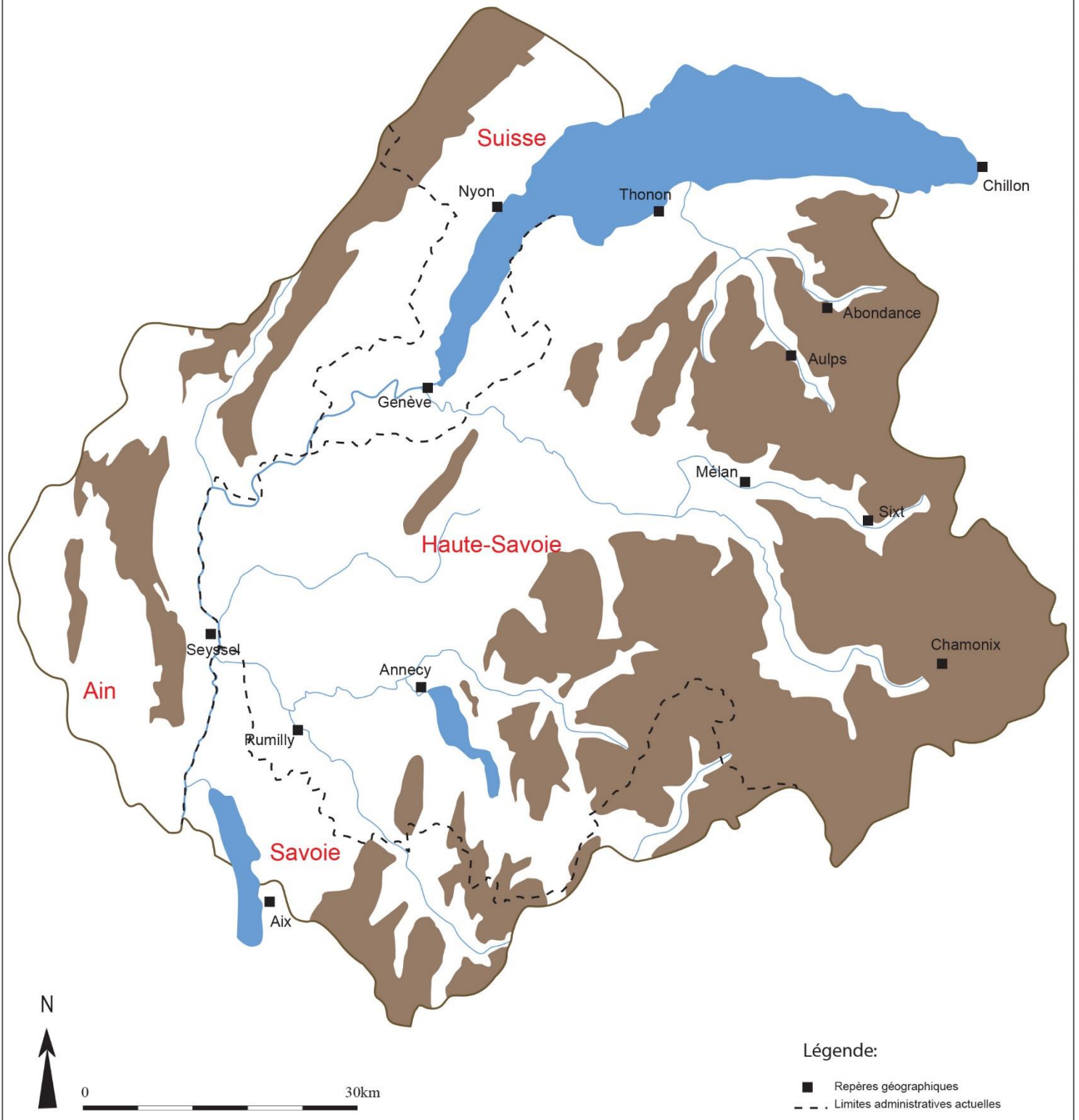


Fig. 9: Limites administratives actuelles sur l'emprise de l'ancien diocèse de Genève.

### 1.1.2. Un diocèse, plusieurs territoires

Nous l'avons vu, le territoire de l'ancien diocèse de Genève correspond à une multitude de paysages différents. Si la montagne est présente sur une majeure partie du territoire observé, nous ne trouvons guère d'occupation humaine à plus de 1 500 m d'altitude, les conditions de vie n'étant pas favorables à une quelconque installation pérenne<sup>173</sup>. Pour autant, l'ensemble de cet espace géographique est très tôt peuplé et un certain nombre de dirigeants y trouveront de l'intérêt.

Entre les XI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, cette grande circonscription ecclésiastique est divisée en une mosaïque de seigneuries plus ou moins importantes parmi lesquelles le comté de Genève, le comté de Savoie (ancien comté de Maurienne), la sirie de Faucigny, la seigneurie de Gex, la seigneurie de Thoire et Villars ainsi que les terres relevant de l'Évêché de Genève. Les trois premières principautés prennent de l'ampleur durant cette période au point de représenter les trois grandes entités politiques se partageant le territoire de l'ancien diocèse de Genève [Fig. 10]<sup>174</sup>.

---

<sup>173</sup> PAYRAUD T-2009, p.112-113.

<sup>174</sup> BAUD, SCHMITT 2014 ; BLONDEL 1956 ; CORBIERE T-2000 ; CORBIERE 2002 ; DUPARC 1955 ; PAYRAUD T-2009.



BÂTIR ET HABITER UN CHÂTEAU DANS L'ANCIEN  
DIOCÈSE DE GENÈVE (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES)

L'ancien diocèse de Genève vers 1340.

Novembre 2021. Echelle 1/600000e.

DAO : L. Benoit (SAPB)  
Fond de plan: RGD 74, L. Blondel.

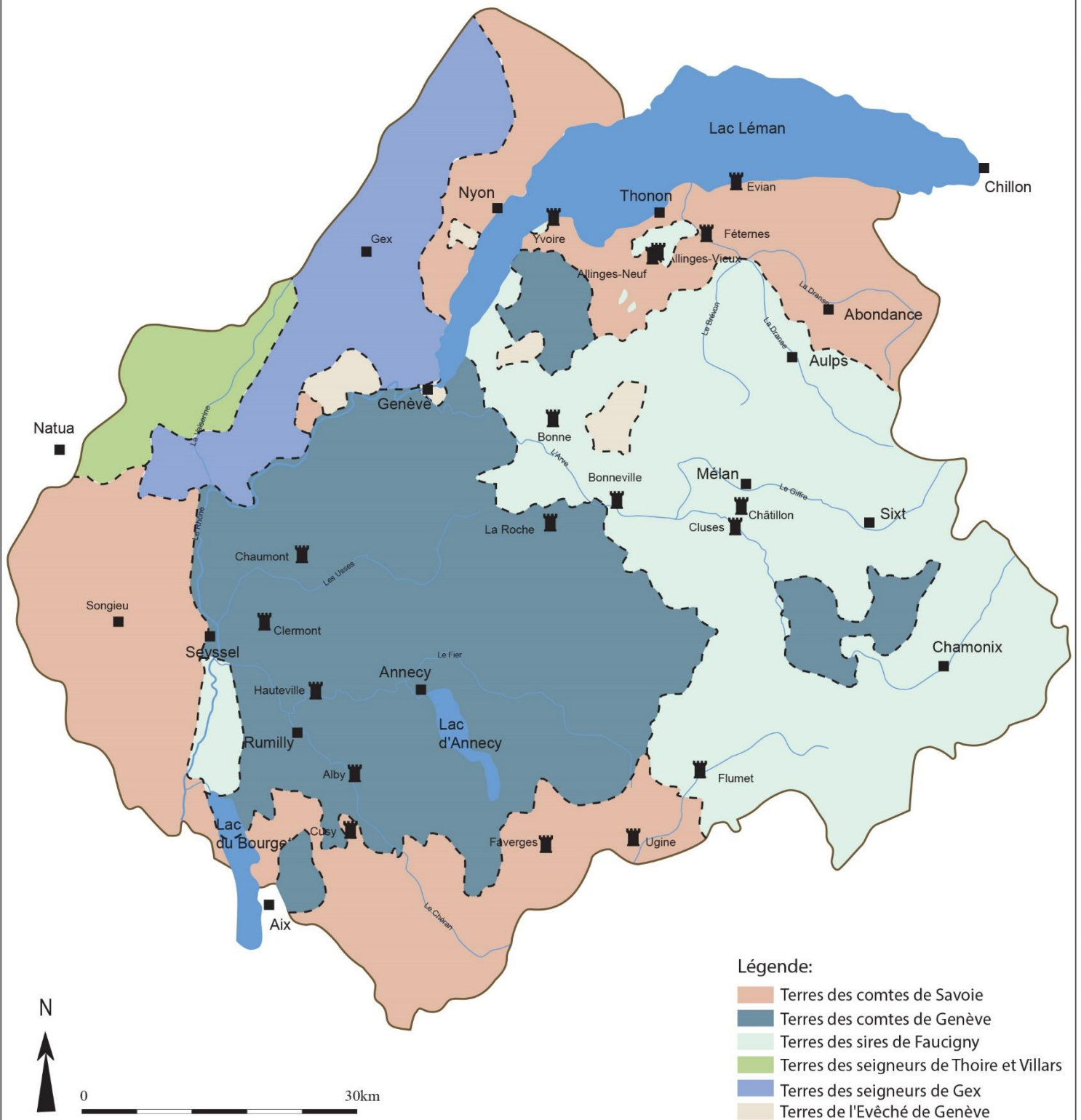


Fig. 10: L'ancien diocèse de Genève dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

Le comté de Genève, tirant son nom de la famille éponyme dirigeant le territoire, possède en tant que capitale historique la ville de Genève avant de prendre Annecy comme nouvelle capitale dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. À partir du XI<sup>e</sup> siècle, le territoire du comté comprend toute la rive gauche du Rhône entre Genève et Seyssel. Cela correspond à l'ensemble du Genevois<sup>175</sup>, l'Albanais<sup>176</sup>, les territoires de la Sémine<sup>177</sup>, le pays rochois<sup>178</sup>, la vallée de Thônes ainsi que la cluse d'Annecy et une majeure partie de son lac. Le territoire du comté de Genève correspond donc au tiers occidental de l'ancien diocèse de Genève. Comprenant principalement, des massifs préalpins ainsi que des plaines, cette aire géographique est relativement plane. Le comté semble avoir possédé les terres du Faucigny aux alentours de l'an mil puisque la famille de Faucigny était vassale de celle de Genève. Néanmoins, cette famille faucignerande semble obtenir son indépendance assez rapidement, dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle<sup>179</sup>.

La sirie de Faucigny est, sans surprise, dirigée par une famille portant le même nom. La capitale historique se situe, entre les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, à Faucigny localisé sur un promontoire dominant la basse vallée de l'Arve. Elle sera par la suite transportée à Châtillon<sup>180</sup> jusqu'à la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle où elle sera à nouveau déplacée à Bonneville, dernière capitale faucignerande<sup>181</sup>. Le Faucigny est assez central au sein de l'ancien diocèse de Genève. Son territoire correspond à trois longues vallées d'axe est-ouest partant quasiment de Genève pour aller en direction du Mont-Blanc. Il s'agit des vallées de l'Arve, de celle du Giffre et enfin celle du Bon-Nant. Il possède également quelques tronçons de terre dans le sud du Chablais. Ses frontières septentrionale et orientale sont partagées avec le Chablais et le Valais savoyards, tandis qu'au sud-ouest c'est majoritairement avec le Genevois que le Faucigny est voisin. Seule une petite incursion au sud-est en limite de Tarentaise lui octroie des frontières avec la Savoie du Sud<sup>182</sup>. Si l'on met de côté les vallées assez imposantes constituant le Faucigny, nous ne pouvons que constater la prédominance du paysage montagneux sur les terres de cette principauté.

---

<sup>175</sup> Territoires entourant la ville de Genève.

<sup>176</sup> Territoire situé entre la ville de Rumilly et celle de Clermont-en-Genevois.

<sup>177</sup> Plateau à l'extrémité nord-ouest du département haut savoyard.

<sup>178</sup> Correspond au territoire sous l'influence directe de la ville de La Roche, aujourd'hui appelée La Roche-sur-Foron.

<sup>179</sup> FORAS 1878, vol.2, p.317-325 ; CORBIERE T-2000, p.70-88.

<sup>180</sup> Aujourd'hui Châtillon-sur-Cluses.

<sup>181</sup> BENOIT R-2018, p.34-45 ; BLONDEL 1956 ; CARRIER, CORBIERE 2005, p.3-102 ; CORBIERE T-2000, p.70-88 ; LORPHELIN 2018, p.28-55.

<sup>182</sup> BLONDEL 1956, CARRIER, CORBIERE 2005.

Enfin, dirigé par les comtes de Maurienne puis de Savoie, le comté de Savoie correspond essentiellement à la Savoie actuelle et au canton de Vaud<sup>183</sup>. Le comté de Savoie est finalement relativement peu présent sur le territoire de l'ancien diocèse de Genève jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Tout du moins, ses terres sont largement éparpillées. Avant 1355, ses terres situées au sud du diocèse correspondent à l'actuel nord du département de la Savoie. Il s'agit du massif des Bauges pour le sud-ouest ainsi que les terres sur la rive nord de l'Isère au sud-est. Les possessions occidentales sont localisées à l'extrême ouest du diocèse. Elles se situent en rive droite du Rhône et correspondent grossièrement au Valrommey soit l'est de l'Ain d'aujourd'hui<sup>184</sup>. Enfin, le comté de Savoie est possessionné au nord du diocèse avec notamment la majeure partie du Chablais, ainsi qu'une langue de terre faisant la jonction entre le Genevois et le pays de Vaud, possession historique de la famille de Savoie<sup>185</sup>.

L'ancien diocèse de Genève correspond à un territoire multiple, aussi bien dans sa géographie variée et disparate que dans l'aspect géopolitique du territoire, trois grandes familles se partageant cette aire géographique.

À partir de 1416, l'ensemble des terres dépendant du diocèse de Genève seront occupées par le Duché de Savoie apportant par la même, une stabilité toute relative.

---

<sup>183</sup> DEMOTZ 2000.

<sup>184</sup> *Idem*; KERSUZAN 2005.

<sup>185</sup> LEGUAY 2005.

## 1.2. La Géologie

Le territoire de l'ancien diocèse de Genève constitue une aire géologique complexe étant située sur la marge orientale du massif alpin. Nous proposons ici une synthèse des différentes études géologiques ou géomorphologiques ayant été effectuées sur ce territoire, que ce soit en lien avec nos opérations de terrain<sup>186</sup> ou avec d'autres recherches<sup>187</sup>.

### *1.2.1. Une aire géologique variée : contexte général*

Du fait de sa nature complexe, l'aire géographique et historique observée dans le cadre de nos recherches est marquée par plusieurs zones géologiques distinctes. En effet, l'orogénèse des Alpes durant l'ère tertiaire a marqué le territoire. Nous dénombrons à ce jour quatre grandes unités géologiques se développant grossièrement d'est en ouest, chacune possédant des sous-entités<sup>188</sup>.

La première se situe à l'extrémité orientale de l'ancien diocèse de Genève et, est marquée par deux massifs cristallins externes c'est-à-dire le massif du Mont-Blanc et celui des Aiguilles Rouges<sup>189</sup>.

L'entité adjacente, localisée légèrement plus au nord, correspond au massif du Chablais qui est constitué pour sa majorité d'unités géologiques déplacées, les nappes du Chablais, et de nappes géologiques effectuant des percées en surface.

L'avant-dernière unité marque les derniers reliefs avant d'arriver sur des terrains moins accidentés. Il s'agit des montagnes du Vuache et du Salève, ces deux montagnes appartenant aux anticlinaux du Jura et présentant donc une géologie identique à la chaîne jurassienne<sup>190</sup>.

Enfin, l'ouest du territoire diocésain est constitué d'une vaste plaine s'étendant du bassin lémanique au Dauphiné. Composée majoritairement de couches de roches détritiques, dont la molasse, cette plaine, qui correspond aux anciens bassins flexuraux au front de la chaîne alpine naissante, est nommée sillon périalpin<sup>191</sup>. Notons toutefois la présence d'anticlinaux jurassiens calcaires importants, comme le mont des Princes, venant ponctuer cet espace occidental.

---

<sup>186</sup> BENOIT *et alii* R-2018c, p.51-57 ; BENOIT *et alii* R-2019a, p.55-93 ; BENOIT *et alii* R-2019b, p. 61-107 ; études menées par Sylvain Coutterand et Danielle Decrouez.

<sup>187</sup> BAUD, SCHMITT 2014, p. 17-20 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011, p. 63-89 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011 ; GUFFOND *et alii* R-2018.

<sup>188</sup> BAUD, SCHMITT 2014, p.17 ; Cartes géologiques de la Haute-Savoie, BRGM, feuille n° 629, 630, 653, 654, 655, 677, 678, 679, 680, 701, 702, 703, 704 et 726.

<sup>189</sup> Respectivement un massif cristallin et un massif métamorphique.

<sup>190</sup> BAUD, SCHMITT 2014, p.17.

<sup>191</sup> *Ibidem* ; S. Coutterand dans BENOIT *et alii* R-2019a.

L'approche de ces différents terrains combinés à une analyse des constructions anciennes permet de documenter les matériaux de construction employés, mais aussi leurs lieux de provenance lorsque sont réunis assez d'éléments. Pour cela, l'apport des cartes géologiques et les analyses de spécialistes sont indispensables à la bonne compréhension de ces matériaux, d'autant plus que nous distinguons, nous le verrons, l'emploi de matériaux « primaires » de ceux dit « secondaires »<sup>192</sup>. Nous ne détaillerons pas ici l'ensemble des sites du corpus dans la mesure où chaque monographie aborde, à son échelle, la géologie locale. Néanmoins, trois exemples caractéristiques seront tout de même développés<sup>193</sup>. Avant cela, il nous paraît important et utile de donner quelques caractéristiques du *substratum* géologique présent sur le territoire étudié et correspondant aux quatre grandes zones évoquées.

Concernant les massifs des Aiguilles Rouges et du Mont-Blanc, ils font, tous deux, partie de ce que l'on nomme les massifs cristallins externes<sup>194</sup>. Ces derniers appartiennent au socle hercynien<sup>195</sup>. Le premier est essentiellement constitué de roches métamorphiques très anciennes principalement représentées par des gneiss. Ce dernier en s'oxydant devient rougeâtre, ce qui a donné son nom au massif. Celui du Mont-Blanc est en partie composé d'une grande intrusion granitique encadrée par les différents gneiss<sup>196</sup>.

Le massif du Chablais correspond à un espace complexe mettant en œuvre plusieurs nappes préalpines se chevauchant<sup>197</sup>. Il s'agit d'un massif de moyenne montagne dont la majorité des reliefs est comprise entre 1 000 et 2 000 m d'altitude. Toutefois, plusieurs sommets dépassant les 2 000 m d'altitude ponctuent cette aire géographique et marquent, entre autres, la frontière avec la Suisse orientale. Nous pouvons citer pour exemple, les Hauts-Forts (2 466 m d'altitude) et le mont de Grange (2 432 m d'altitude)<sup>198</sup>. Les différentes nappes observées correspondent aux séries de dépôts sédimentaires accumulés entre le Trias (Mésozoïque) et l'Éocène (Tertiaire), qui, en raison de vastes chevauchements lors de la surrection des Alpes, se sont empilés. Les unités ont alors été chevauchées et plissées et sont à l'origine des nappes du Chablais. Ces dernières ont ensuite été complétées par des écailles tectoniques issues du

---

<sup>192</sup> Matériaux n'étant pas présent en grande quantité à l'échelle géologique locale de certains sites.

<sup>193</sup> Cf : 1.2.2 : Trois exemples caractéristiques.

<sup>194</sup> BAUD, SCHMITT 2014.

<sup>195</sup> GIDON 2001 ; PEYSSON 2000.

<sup>196</sup> *Idem* ; BAUD, SCHMITT 2014.

<sup>197</sup> BADOUX 1965 ; CARON 1973, p.73 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011, p.63. GIDON 1997.

<sup>198</sup> *Idem*.

domaine helvétique et de la molasse subalpine<sup>199</sup>. Au nord du massif, les terrains molassiques sont chevauchés durant le Miocène par des nappes du Chablais<sup>200</sup>.

À l'intérieur de ce massif, plusieurs sous-unités sont à considérer. Il s'agit des Préalpes inférieures, médianes et supérieures. Les premières comprennent une nappe de flysch schisteux ainsi que la nappe de Gurnigel. Cet ensemble correspond essentiellement à l'ouest de cette zone avec une emprise sur la montagne des Voirons, les collines du Faucigny et celle d'Allinges<sup>201</sup>. Nous y trouvons essentiellement des grès, des calcaires, du gypse et d'autres conglomérats. La nappe médiane a été repérée plus à l'est du Chablais. Elle comprend essentiellement des formations calcaires<sup>202</sup>. Enfin, la nappe supérieure est constituée de calcaire, et de formation détritiques (flysch). Elle est principalement observable dans les vallées du Giffre et des trois Dranses<sup>203</sup>.

Les derniers reliefs marquant cette aire géologique correspondent grossièrement aux montagnes du Salève et du Vuache, vaste barrière naturelle séparant, entre autres, Jura et Préalpes<sup>204</sup>. Cependant, ces reliefs appartiennent géologiquement au Jura. Ce sont des chaînons calcaires issus de la diagenèse de dépôts marins, souvent récifaux, en eau peu profonde. La montagne du Salève se compose de calcaires et de marnes datés entre le Jurassique et l'Oligocène. Il en est de même pour la montagne du Vuache, constituée de couches calcaires et marneuse (d'âge Jurassique et Crétacé) urgonienne, entre autres, déformées par la poussée alpine<sup>205</sup>. Il comprend également des marnes déposées entre le Jurassique et le Crétacé<sup>206</sup>.

L'ouest est constitué de la dernière grande entité géologique, le sillon périalpin, que l'on nomme plus communément le sillon molassique. Ayant connu de nombreux états durant l'ère tertiaire, cette zone a été progressivement comblée par des dépôts de matériaux issus de l'érosion du massif alpin. Les différentes accumulations de sables, de grès et autres conglomérats sont nommés par les spécialistes molasse tertiaire. Sa formation n'est pas encore totalement appréhendée comme le prouvent les débats sur sa datation<sup>207</sup>, ou encore les recherches actuelles sur l'évolution de ce territoire et notamment la présence, au cours du Quaternaire, de tel ou tel

---

<sup>199</sup> BADOUX 1965 ; CARON 1973, p.73 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011, p.63. GIDON 1997.

<sup>200</sup> *Idem* ; BAUD, SCHMITT 2014.

<sup>201</sup> BAUD, SCHMITT 2014, p.18 ; BENOIT *et alii* R-2019b.

<sup>202</sup> *Idem*.

<sup>203</sup> BADOUX 1965 ; BAUD, SCHMITT 2014 ; CARON 1973, p.73 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011, p.63. GIDON 1997.

<sup>204</sup> RAYNAUD 1992, p.10.

<sup>205</sup> BAUD, SCHMITT 2014 ; RAYNAUD 1992 ; GIDON 1997.

<sup>206</sup> *Idem*.

<sup>207</sup> *Idem*.

glacier à une époque donnée<sup>208</sup>. Régulièrement recouverts par les formations morainiques, et parfois lacustres, liées à la présence des différents glaciers, plusieurs affleurements notables de ce sillon sont observables notamment en Albanais ou en Genevois<sup>209</sup>. De même, les cours d'eau formant des gorges permettent l'observation de ce sillon molassique<sup>210</sup>.

Enfin, la formation et le retrait des différents glaciers quaternaires ont charrié de nombreuses pierres sur leur passage, les déposant régulièrement en plaine, mais également en altitude. De ce fait, nous retrouvons sur les divers sites explorés de nombreuses roches allochtones de nature très variées<sup>211</sup>. C'est comme cela que l'on retrouve des granits à Clermont, dans le Genevois, ou encore à Féternes dans le Chablais.

### 1.2.2. Trois exemples caractéristiques

Nous l'avons vu, le territoire de l'ancien diocèse de Genève possède une géologie très variée. Les sites de notre corpus d'étude sont répartis sur l'ensemble de cet espace et possèdent ainsi des sous-sols différents. Nous ne développerons pas l'aspect géologique de chacun dans ces lignes, celui-ci étant abordé dans chacune des monographies ainsi que dans la partie dédiée aux matériaux de construction. Cependant, trois exemples seront développés ci-après<sup>212</sup>, chacun d'entre eux possédant un des sous-sols géologiques mentionnés précédemment. Seule l'aire des massifs cristallins ne sera pas évoquée car aucun site n'est répertorié pour cette zone.

#### 1.2.2.1. Contexte géologique à Allinges

Le site des châteaux d'Allinges est situé sur la colline des Allinges à environ 700 m d'altitude. Cette colline est localisée dans le Bas-Chablais, à l'entrée des reliefs préalpins marqués par le Mont d'Hermone (1 413 m d'altitude)<sup>213</sup>. Dans cette zone plus plane que le Haut-Chablais, deux éminences se distinguent dans le paysage actuel, la colline des Allinges et le mont de Boisy<sup>214</sup>. Le Bas-Chablais fait front aux nappes préalpines chablaisiennes qui viennent se superposer sur terrain naturel molassique, l'ensemble étant recouvert par des formations quaternaires<sup>215</sup>. Les

---

<sup>208</sup> BENOIT *et alii* R-2019a.

<sup>209</sup> BENOIT *et alii* R-2018a ; BENOIT *et alii* R-2019a.

<sup>210</sup> BAUD, SCHMITT 2014.

<sup>211</sup> *Idem* ; BENOIT R-2016 ; BENOIT *et alii* R-2019a ; BENOIT *et alii* R-2019b ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011.

<sup>212</sup> Cette synthèse est issue d'études géomorphologiques réalisées par Sylvain Coutterand (EDYTEM) dans le cadre de projets de fouilles archéologiques sur des sites castraux haut savoyards.

<sup>213</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2011 ; BENOIT *et alii* R-2014.

<sup>214</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2011, p.63.

<sup>215</sup> BADOUX 1965 ; BAUD, SCHMITT 2014 ; CARON 1973, p.73 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011, p.63. GIDON 1997.

couches géologiques précédant l'ère quaternaire sont composées de plusieurs unités différentes :

Ainsi, nous distinguons deux variétés de molasse : la molasse dite de plateau, autochtone, essentiellement marneuse ou gréseuse, et la molasse subalpine, parautochtone<sup>216</sup>, principalement gréseuse associée parfois à des conglomérats<sup>217</sup>.

De même, les nappes présentent trois unités distinctes : la nappe ultrahelvétique composée de bancs de grès fin et de bancs de schiste plus imposants<sup>218</sup> ; la nappe de Gurnigel, formant la colline des Allinges et très peu présente dans le paysage géologique local, elle se compose de bancs de grès épais et de bancs de schiste plus fins<sup>219</sup> ; enfin, la nappe des Préalpes médianes composée de bancs marnocalcaire imposants, elle forme les premiers grands reliefs de la zone concernée<sup>220</sup>.

Nous observons dans ce cas, un *substratum* local essentiellement gréseux, le site des châteaux étant bâti sur une crête correspondant à un affleurement direct de la nappe de Gurnigel. Les roches présentent un faciès marqué par les différents processus d'érosion tandis que les formations superficielles du quaternaire se rapprochent d'une moraine argileuse et compacte, dans les couches inférieures, et une moraine de blocs erratiques en surface.

#### 1.2.2.2. Contexte géologique à Clermont

Situé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest d'Annecy, le château de Clermont est construit sur une crête rocheuse culminant à 690 m d'altitude et dominant les plaines de l'Albanais et du Genevois<sup>221</sup>. La crête, d'origine molassique, correspond à un « molard » dit « Mont Saint-Jean occidental » situé dans l'avant-pays savoyard aussi appelé « Bas-Pays savoyard ». Ce dernier fait partie de l'avant-pays alpin au sens géologique, zone relativement plane située entre le massif subalpin des Bauges, à l'est, et le Jura, à l'ouest<sup>222</sup>. Au sud-ouest de la commune se développe le Mont des Princes, éminence principale de cette aire géographique, tandis qu'au nord se développent les contreforts du Salève.

Largement recouvert par les glaciers, l'avant-pays alpin est caractérisé par l'accumulation de dépôts d'origines fluviatile et marine datant du Tertiaire récent (Oligocène, Miocène). Ces

---

<sup>216</sup> D'allure autochtone mais indépendantes du socle géologique.

<sup>217</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2011, p.63-65.

<sup>218</sup> Visible au niveau de la Dranse et sur les hauteurs de Bonneville.

<sup>219</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2011, p.63-89.

<sup>220</sup> *Ibidem* ; BAUD, SCHMITT 2014.

<sup>221</sup> BENOIT *et alii* R-2019a.

<sup>222</sup> *Ibidem*, p.55-93



dépôts sont à l'origine de cette roche détritique désignée par le terme « molasse ». Ce secteur géographique s'appelle aujourd'hui « sillon molassique périalpin »<sup>223</sup>. Il correspond aux bassins flexuraux mis en place au front des Préalpes. Le sillon molassique repose sur des roches sédimentaires d'âge crétacé et tertiaire. Les calcaires massifs urgoniens apparaissant à plusieurs reprises sur le territoire du fait de l'érosion de la couverture molassique<sup>224</sup>.

Clermont et ses environs se caractérisent par un substratum essentiellement gréseux associé à d'importants dépôts quaternaires d'origine glaciaire (blocs erratiques, moraines, etc.), abandonnés par les glaciers au cours de leur retrait (abondance de blocs cristallins ou schisteux provenant de Tarentaise, du Beaufortin ou du Mont-Blanc).

La géologie du substratum du site est composée de plusieurs unités :

Au niveau du château et de son bourg, le substratum affleurant appartient à la molasse burdigalienne (éléments autochtones). Plus au nord et au sud, nous retrouvons un faciès différent avec la molasse aquitaniennne, tandis qu'au niveau du Mont des Princes et de ses contreforts nous retrouvons le socle Mézozoïque (calcaire urgonien entre autres)<sup>225</sup>. Enfin, dans le bassin albanais, plusieurs gisements de travertin, anciennement appelé tuf calcaire, sont affleurants.

Dans le cas clermontois, nous sommes en présence localement d'un substrat relativement homogène, les imports de matériaux allochtones étant relégués à des sources d'approvisionnement plus proche de la vallée du Rhône<sup>226</sup>.

#### 1.2.2.3. Contexte géologique à Bonneville

Le site du château de Bonneville est bâti sur une crête rocheuse culminant à 460 m d'altitude en moyenne. Cette éminence est localisée au fond de la moyenne vallée de l'Arve, en rive droite du torrent éponyme au pied de la montagne du Môle (1 863 m d'altitude). Cette zone, nommée bassin de l'Arve, se développe du Mont-Blanc (4 807 m) au bassin genevois (375 m) et présente une topographie très variée alliant contreforts escarpés et replats<sup>227</sup>.

La vallée de l'Arve est largement calibrée par l'écoulement formé par les glaciers du quaternaire, ces derniers ayant sculpté les reliefs géologiques du fait de leur présence et leur

---

<sup>223</sup> BENOIT *et alii* R-2019a, p.55-93.

<sup>224</sup> *Ibidem*.

<sup>225</sup> *Ibidem*.

<sup>226</sup> *Ibidem*.

<sup>227</sup> BENOIT *et alii* R-2019b, p.61.

retrait. Lors du dernier retrait glaciaire (période du Tardiglaciaire), ils ont façonné un paysage où alternent verrous et ombilics<sup>228</sup>.

Bonneville et son ombilic se situent dans la zone géologique appelée « delphino-hélvétique » qui s'étend de Cluses à Genève marquant ainsi la moitié nord-ouest de la vallée. Cette aire géologique suit la limite entre les massifs subalpins composés des Bornes et des Aravis (en rive gauche) et les nappes de charriages du Chablais<sup>229</sup>. Ces dernières, de nature marno-calcaire, se situent en rive droite de l'ombilic de Bonneville<sup>230</sup>. Le versant le moins élevé de la rive gauche (en bordure du plateau des Bornes) est composé de grès molassique d'âge tertiaire.

Cette zone particulière, appartenant à l'avant-pays alpin, se compose principalement de différents types de molasses résultants d'anciens dépôts tertiaires.

Autour du château et du bourg de Bonneville, nous distinguons deux sortes de molasse<sup>231</sup> : le grès de Bonneville, molasse gréseuse proche d'un flysch très local, et la molasse rouge, unité profonde n'apparaissant que très sporadiquement dans le paysage géologique local. Ces deux éléments font partie des séries autochtones essentiellement marneuse et gréseuse, série faisant face à des molasses parautochtones de l'autre côté de l'Arve<sup>232</sup>. Les pièces de calcaire massif retrouvées sur site sont également locales, provenant sans doute des escarpements de la retombée sud du Môle.

Dans le cas bonnevillois, nous observons un *substratum* local mêlant deux aspects géologiques différents. D'un côté nous avons une construction sur un *substratum* gréseux de l'Oligocène pour le *castrum*, le château se dressant sur une colline de « grès de Bonneville ». De l'autre, nous avons une installation sur des dépôts quaternaires de fond de vallée (post glaciaire). Au niveau du bourg, sur le flanc de la vallée, on remarque l'abondance de blocs erratiques provenant des massifs cristallins que nous retrouvons dans les constructions.

---

<sup>228</sup> Dont celui de Bonneville.

<sup>229</sup> Cf : partie : 1.2.2.1.

<sup>230</sup> BENOIT *et alii* R-2019b, p.62.

<sup>231</sup> *Idem* et pages suivantes.

<sup>232</sup> BENOIT *et alii* R-2019b, p. 61-107.

## Chapitre 2. Contexte historique de l'ancien diocèse de Genève

La région qui nous préoccupe connaît une occupation humaine dès les temps préhistoriques avec un certain nombre de pôles de peuplement. Toutefois, c'est à la fin de l'Antiquité que se forme l'entité territoriale faisant l'objet de nos recherches. Avant de nous avancer sur l'organisation et la construction de l'habitat seigneurial, il nous paraît important de replacer notre territoire dans un contexte historique large puis de présenter plus en détail l'histoire du territoire étudié au cours de la période comprise entre les XI<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Pour cela, nous aborderons, dans un premier temps et assez succinctement, la naissance du territoire de l'ancien diocèse de Genève avant de nous concentrer sur le bas Moyen Âge et les différents éléments géopolitiques ayant transformé le faciès de l'aire géographique étudiée.

### 2.1. Naissance d'un territoire

Nous l'avons vu<sup>233</sup>, l'ancien diocèse de Genève s'étire entre la limite orientale des monts du Jura et le massif du Mont-Blanc dans son axe est-ouest, tandis que l'axe nord-sud est matérialisé par le lac Léman au nord et le massif des Bauges au sud<sup>234</sup>. Le territoire de l'ancien diocèse est donc aujourd'hui principalement représenté par le département de la Haute-Savoie, département comprenant également 90 % des sites de notre corpus d'étude. La zone est marquée par des reliefs très variés comprenant montagne, vallées, lacs, rivières et plaines rendant *de facto* l'espace accueillant pour l'installation humaine<sup>235</sup>. Ainsi, de nombreux sites archéologiques ont été recensés sur ce territoire, et ce dès la Préhistoire. Pour le seul département de la Haute-Savoie, nous dénombrons en 2000, 130 sites connus datant du Néolithique, autant pour l'Âge du Bronze, une cinquantaine de zones datant de l'Âge du Fer, plusieurs centaines d'occupations gallo-romaines et environ 200 sites occupés pendant le Haut Moyen Âge<sup>236</sup>. Depuis cet inventaire plusieurs dizaines de nouvelles occupations ont été découvertes par les archéologues et les historiens. La présence de grandes plaines, de vallées

---

<sup>233</sup> Cf : Partie 2 : Chapitre 1 : La géographie.

<sup>234</sup> Soit le nord de l'actuel département de la Savoie.

<sup>235</sup> BERTRANDY *et alii* 2000.

<sup>236</sup> *Idem*, p.64, 67, 75 et 88.

associées à des points d'eau et desservies par de nombreux axes de communication explique largement l'installation humaine dans cette région.

### 2.1.1. Antiquité

Avant la conquête romaine de la Gaule transalpine, plusieurs peuples celtes se partageaient le futur territoire du diocèse de Genève<sup>237</sup>. Parmi eux, nous pouvons nommer les Ceutrons qui occupaient le sud-est du département haut savoyard ainsi que le nord-est de l'actuelle Savoie, les Nantuates et les Véragres qui se partageaient les rives du Rhône oriental, les Séquanes et les Ambarres localisés entre Rhône occidental et Jura, les Helvètes sur les rives nord du lac Léman et enfin les Allobroges qui occupaient la majeure partie des terres correspondant à l'actuelle Haute-Savoie. Les Allobroges perdent leur indépendance en 121 avant notre ère et leur territoire conséquent est incorporé aux possessions romaines<sup>238</sup>. Il faut néanmoins attendre 61 avant J.-C. pour que cette zone soit définitivement pacifiée. Ces terres sont élevées au rang de colonie latine par César entre 46 et 36 avant notre ère, statut permettant un nouveau développement de l'occupation humaine. Si l'ensemble de ce territoire était rattaché à la cité de Vienne, trois *pagi* répartissaient l'administration romaine sur l'aire d'étude : le *pagus Genavensis*, le *pagus Dianensis* et le *pagus Apollinensis*<sup>239</sup>. Associées à cette division administrative, de nombreuses voies de circulation parcouraient le territoire entre les principaux centres de peuplement. Quatre voies principales sont attestées, la première connectant Genève et Rumilly en passant par Seyssel, la deuxième menant de Genève à Annecy puis soit à Faverges soit à Aix-les-Bains, une autre entre Genève et le col de la Forclaz du Prario, par la vallée de l'Arve, et enfin, une dernière reliant Genève et le col du Grand-Saint-Bernard en longeant le lac Léman et en passant par Thonon, Évian-les-Bains ou Abondance<sup>240</sup>. Toutes ne devaient pas avoir la même importance dans la mesure où elles ne figurent pas toutes sur la table de Peutinger. De même, plusieurs voies romaines secondaires sont connues sur le territoire haut savoyard et servaient à relier des localités considérées moins importantes<sup>241</sup>. Néanmoins, il ne faut pas voir dans la présence de ces routes une implantation humaine homogène sur l'ensemble de ces terres, car nombre de vallées et de plateaux sont encore inoccupés<sup>242</sup>.

---

<sup>237</sup> BERTRANDY *et alii* 2000 ; REMY *et alii* 1996.

<sup>238</sup> *Ibidem*, p.69.

<sup>239</sup> *Ibidem*, p.71.

<sup>240</sup> BERTRANDY *et alii* 2000, p.72-77 ; MARTEAUX, LE ROUX 1900.

<sup>241</sup> BERTRANDY *et alii* 2000.

<sup>242</sup> BARTHELEMY 1997 ; BERTRANDY *et alii* 2000 ; REMY *et alii* 1996

Avec la conquête romaine arrive une nouvelle religion polythéiste remplaçant progressivement les cultes pratiqués par les peuples celtes. Il faut attendre le II<sup>e</sup> siècle pour voir les premières communautés chrétiennes arriver dans nos régions notamment à Lyon et Vienne<sup>243</sup>. Régulièrement persécutée, cette nouvelle religion et les communautés associées ne seront tolérées qu'à partir de 313, date à laquelle l'empereur Constantin rédige l'édit de Milan, aussi nommé édit de tolérance, permettant à chacun de pratiquer le culte qu'il souhaite<sup>244</sup>. La religion chrétienne est par la suite déclarée religion officielle de l'Empire romain d'occident et le culte polythéiste est interdit par l'empereur Théodose Ier en 380 par l'édit de Thessalonique<sup>245</sup>.

Dans ce nouveau contexte religieux apparaît le diocèse de Genève à la fin du IV<sup>e</sup> siècle<sup>246</sup>. Si aucune source concernant la création de ce diocèse n'est conservée, beaucoup de chercheurs semblent s'accorder pour la date de 379<sup>247</sup>. Les trente années de fouilles archéologiques menées sur le groupe épiscopal de Genève dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle vont dans ce sens étant donné que le premier état de ce groupe de bâtiment est attribuable aux années 380-400 de notre ère<sup>248</sup>. Genève prend alors le statut de *civitas*<sup>249</sup>. Le territoire du diocèse reprend en grande partie ceux des différents *pagi* de la région. Toutefois, aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, de nombreux flux migratoires amènent les peuples germains de l'est à envahir peu à peu l'Empire romain d'occident et provoquent sa chute autour de 476<sup>250</sup>. Plusieurs de ces peuples prennent le pouvoir sur le territoire de l'ancien diocèse et font de Genève une capitale. Il s'agit des Burgondes entre 443 et 534, puis des Francs entre 534 et 751. Le diocèse fait par la suite partie de ce que l'on nomme le royaume de Bourgogne.

### 2.1.2. Entre Burgondes, Francs et Royaume de Bourgogne : le haut Moyen Âge

L'ancien diocèse de Genève connaît une histoire mouvementée et accompagne plusieurs pouvoirs civils. Ainsi, aux Burgondes, présents entre les V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, succèdent les Francs dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle. Dès le IX<sup>e</sup> siècle, la décadence successive des rois mérovingiens, puis de l'empire carolingien, permet la naissance de multiples principautés. Parmi celles-ci

---

<sup>243</sup> ATLAS 1991 ; DURLIAT 1985 ; HECH 2006

<sup>244</sup> MARAVAL 2011

<sup>245</sup> DURLIAT 1985 ; GUINOT 2008, p.70.

<sup>246</sup> BAUD *et alii* 1985 ; BONNET, PEILLEX 2012 ; LULLIN, LE FORT 1866 ; RAYNAUD 1992.

<sup>247</sup> RAYNAUD 1992, p.9-13.

<sup>248</sup> BONNET 1977 ; BONNET, PEILLEX 2012.

<sup>249</sup> BAUD *et alii* 1985.

<sup>250</sup> BAUD *et alii* 1985 ; BERTRANDY *et alii* 2000 ; BONNET, PEILLEX 2012 ; LULLIN, LE FORT 1866 ; RAYNAUD 1992.

émerge le royaume de Bourgogne, qui englobe le territoire diocésain. Sa chute, au XI<sup>e</sup> siècle, voit l'installation des grandes principautés ayant marqué la deuxième moitié du Moyen Âge.

#### 2.1.2.1. L'arrivée burgonde

Le Moyen Âge débute traditionnellement en 476, lorsque l'Empire romain d'occident se disloque. Cette chute de l'Empire, provoquée entre autres par d'importants flux migratoires venus de l'est, est accompagnée de la naissance de nouveaux pouvoirs<sup>251</sup>. En effet, les Burgondes, peuple germano-scandinave<sup>252</sup>, venus du nord-est affrontent l'Empire romain au V<sup>e</sup> siècle<sup>253</sup>. Afin de mettre un terme aux luttes incessantes, Rome leur concède la région lémanique et alpine. C'est notamment à ce moment-là qu'apparaît pour la première fois, dans la *chronica gallica* de 452, le terme de *Sapaudia*<sup>254</sup>. Toutefois, cette cession se fait sur la base d'accords que les nouveaux arrivants, les Burgondes, doivent respecter. Ces derniers devaient ainsi partager les terres nouvellement acquises avec les différents peuples locaux vivant dans l'arc lémanique et dans l'ancien *pagus Genavensis*<sup>255</sup>. Ils se partagent alors deux tiers des terres fertiles qui leur revenaient de droit tandis que le dernier tiers, constitué des montagnes et hautes vallées, est réservé aux pâturages et aux futurs édifices à construire. Cette dernière part était considérée comme commune à tous les habitants<sup>256</sup>. La chute de l'ancien régime et de ses institutions ainsi que l'arrivée de nouveaux dirigeants crée rapidement un climat de tension au sein de la *Sapaudia*. Cela a pour conséquence la création d'un nouveau genre de fortifications qui, au lieu de s'installer sur les grands axes routiers et sur les frontières à la manière antique, se positionne vraisemblablement plus en retrait. Ces nouvelles installations sont qualifiées par les érudits locaux de forteresses rurales<sup>257</sup>. Non occupées à temps plein, à la différence des futurs châteaux, ces constructions, a priori situées en hauteur, dans les terres, servaient de lieux d'étapes, voire de refuge. Toutefois, malgré un consortium de chercheurs et d'études approuvant ces faits, Joël Serralongue, dans la *Carte Archéologique de la Haute-Savoie*, nous montre qu'aucun vestige ou autre témoin ne vient étayer ces données<sup>258</sup>. Seules l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune, fondée en 515 par le roi burgonde Sigismond, et les nombreuses

---

<sup>251</sup> BERTRANDY *et alii* 2000, p.86-87 ; DURLIAT 1985 ; ESCHER 2006.

<sup>252</sup> Il semblerait qu'ils soient probablement originaires de l'île de Bornholm, au Danemark. Toutefois, cet argument ne repose guère que sur des comparaisons étymologiques. ESCHER 2006 ; GONTHIER 1904 ; LANORE 1970-1990.

<sup>253</sup> ESCHER 2006.

<sup>254</sup> *Sapaudia* est le terme ancien désignant la Savoie. BERTRANDY *et alii* 2000, p.86 ; LEVERT M-2004, p.9

<sup>255</sup> BERTRANDY *et alii* 2000, p.86-87 ; BENOIT M-2014, p.49-59 ; ESCHER 2006.

<sup>256</sup> GONTHIER 1904, p.10-11

<sup>257</sup> BERTRANDY *et alii* 2000, p.85-87 ; ESCHER 2006 ; LEVERT M-2004, p.10-11.

<sup>258</sup> BERTRANDY *et alii* 2000, p.87-88

nécropoles altomédiévales retrouvées représentent des marqueurs importants de l'implantation burgonde sur le territoire de l'ancien diocèse de Genève<sup>259</sup>. Toutefois, ces traces d'occupations humaines ne permettent pas d'attester ces fameuses fortifications, mais seulement les pratiques funéraires locales ainsi que l'importance croissante du christianisme au sein des différentes communautés<sup>260</sup>. Pour exemple, le site d'Allinges, et notamment de Château-Vieux, a longtemps été considéré comme d'origine burgonde. Selon les chercheurs de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, un *burgum* et des fortifications auraient été installés sur la colline au nord<sup>261</sup>. Cependant, toute l'argumentation se base sur l'étymologie du mot Allinges formé des mots germaniques *all* et *inge* qui signifient « pacage pour tous ». L'argument est un peu mince, d'autant plus que les fouilles archéologiques récentes sur ce site n'ont pas permis la mise en exergue de vestiges attribuables à cette période<sup>262</sup>.

#### 2.1.2.2. L'occupation franque

L'implantation burgonde en *Sapaudia* s'étend sur moins de cent ans. Dès le début du VI<sup>e</sup> siècle, le pouvoir en place et son emprise sur le royaume s'affaiblissent considérablement<sup>263</sup>. Des conflits éclatent entre les Burgondes et leurs voisins occidentaux, les Francs. Ces derniers, alors dirigés par Clovis, mènent une politique d'unification des terres et d'expansion du royaume<sup>264</sup>. En 524, Clovis remporte une importante victoire sur le roi burgonde Sigismond. Il le fait alors décapiter avec femme et enfants avant de les précipiter dans un puits. Le frère de Sigismond, Gondomar<sup>265</sup>, tente de poursuivre la lutte contre les Francs, mais il est, à son tour, défait en 534<sup>266</sup>. À partir de cette date, l'intégralité de l'ancien royaume burgonde devient Franque. Peu de documentation sur cette occupation nous est parvenue<sup>267</sup>. Cependant, il semble que le territoire burgonde soit à nouveau divisé, comme cela avait été fait à leur arrivée. Ainsi, les deux tiers que les Burgondes s'étaient attribués, mais aussi toutes leurs possessions immobilières, deviennent un domaine franc tandis que la dernière partie est distribuée entre les divers seigneurs locaux. Ces différentes portions deviennent alors des domaines, entités se rapprochant des futures seigneuries<sup>268</sup>.

---

<sup>259</sup> BENOIT R-2017 ; BOUFFARD 1945 ; COLARDELLE 1983 ; GAILLARD SEMAINVILLE 1995 ; LE ROUX, MARTEAUX 1898 ; LE ROUX, MARTEAUX 1899 ; PRIVATI 1983 ; STEINER, MENNA 2000.

<sup>260</sup> *Idem*.

<sup>261</sup> DESSAIX 1854, p.72-74 ; GONTHIER 1904, p.11 ; LANORE 1970-1990 ; PICCARD 1882, p.34.

<sup>262</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2010 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2016 ; LEVERT M-2004.

<sup>263</sup> ESCHER 2006 ; PASSARD *et alii* 2003.

<sup>264</sup> *Idem* ; PERIN, FEFFER 1997.

<sup>265</sup> Aussi nommé Gondomar III ou Gondemar II. ESCHER 2006.

<sup>266</sup> ESCHER 2006 ; PASSARD *et alii* 2003 ; PERRIN, FEFFER 1997.

<sup>267</sup> PERRET 1972.

<sup>268</sup> ESCHER 2006 ; PASSARD *et alii* 2003 ; PERRIN, FEFFER 1997, PICCARD 1882.

Par la suite, de nombreux conflits occupent le royaume franc dont celui avec les Sarrasins<sup>269</sup>. La victoire de Charles Martel sur ces derniers ainsi que son avènement au VIII<sup>e</sup> siècle marquent un tournant décisif pour les Francs. Ils marquent également un changement de dynastie avec l'arrivée au pouvoir des Carolingiens. L'empire carolingien succède au royaume franc et présente une unité jusqu'à la mort de Charlemagne en 814. Ses descendants se disputent alors l'empire qui finit par se morceler. L'ensemble de la *Sapaudia* reste franc jusqu'en 879, date à laquelle apparaît le royaume de Bourgogne<sup>270</sup>.

### 2.1.2.3. Le royaume de Bourgogne

La chute de l'empire carolingien amène à une réorganisation des terres de l'empire. Ces dernières sont divisées et réparties entre les différents héritiers avec le traité de Verdun en 843, premier traité d'une longue série divisant chacun plus encore le territoire carolingien<sup>271</sup>. Cela entraîne un affaiblissement considérable du pouvoir et de l'unité maintenus et représentés alors par Charlemagne (742-814)<sup>272</sup>. De cette dispersion des terres du royaume, qui échoient aux petits enfants de Charlemagne, émergent de plus en plus de principautés s'appropriant chacune une part du pouvoir. Au IX<sup>e</sup> siècle, l'ancienne *Sapaudia*, et donc le territoire du diocèse de Genève, passe sous l'administration d'une nouvelle autorité laïque : les rois de Bourgogne<sup>273</sup>. À cette période, deux royaumes de Bourgogne distincts coexistent. En 876, un certain Boson, beau-fils de Louis II le Jeune et beau-frère de Charles II le Chauve, est connu pour ses nombreux faits d'armes<sup>274</sup>. Le 15 octobre 879, en pleine crise d'insécurité dans le sud-est de la Francie, Boson, poussé par sa femme Ermengarde, se fait proclamer roi de Bourgogne Méridionale<sup>275</sup> et de Provence par les ecclésiastiques et seigneurs de la région<sup>276</sup>. En parallèle, bien que légèrement différé à l'érection de cette nouvelle autorité, se déroule un second événement majeur. En 888, Rodolphe Ier, possesseur de l'abbaye de Saint-Maurice d'Againe par sa famille<sup>277</sup>, est un des hommes les plus puissants de la région appelée Haute Bourgogne. Les principaux membres du clergé ainsi que les nobles décident alors de le nommer roi de

---

<sup>269</sup> ESCHER 2006 ; PASSARD *et alii* 2003 ; PERRIN, FEFFER 1997, PICCARD 1882.

<sup>270</sup> BUHRER-THIERRY, MERIAUX 2010 ; PASSARD *et alii* 2003.

<sup>271</sup> BUHRER-THIERRY *et alii* 2008, p.21-45.

<sup>272</sup> BUHRER-THIERRY *et alii* 2008 ; DURLIAT 1985 ; TOUBERT 2004.

<sup>273</sup> *Idem*.

<sup>274</sup> BUHRER-THIERRY *et alii* 2008 ; DURLIAT 1985 ; TOUBERT 2004.

<sup>275</sup> Aussi, appelé Bourgogne Cisjurane.

<sup>276</sup> BUHRER-THIERRY *et alii* 2008, p.72-99.

<sup>277</sup> DEMOTZ 2008.



Bourgogne Septentrionale<sup>278</sup>. Par cette nomination, il donne naissance à la dynastie des Rodolphiens<sup>279</sup>.

Pendant près d'un demi-siècle, les deux royaumes de Bourgogne se côtoient. Il faut attendre le X<sup>e</sup> siècle pour voir une unification de ces territoires. Toutefois, la documentation concernant ce fait historique manque et plusieurs théories ont été émises par les chercheurs à ce sujet.

La première est également la plus souvent citée et utilisée dans les travaux sur cette période. Elle nous donne comme date de réunification 934. Le fils de Boson, Louis III l'Aveugle, désigne à sa mort en 928, Hugues d'Arles comme successeur au trône du royaume de Provence et de Bourgogne Méridionale. En face, c'est Rodolphe II de Bourgogne, fils de Rodolphe Ier, qui gouverne la Bourgogne Septentrionale depuis 912. Rodolphe II et Hugues d'Arles vont alors entrer en compétition pour le trône d'Italie dans le premier quart du X<sup>e</sup> siècle. Hugues propose alors à Rodolphe de lui céder le royaume de la Bourgogne Cisjurane à condition qu'il renonce à ses prétentions sur le trône d'Italie. L'entente est conclue en 934, Rodolphe II devenant ainsi le premier roi du royaume de Bourgogne unifié<sup>280</sup>.

La deuxième hypothèse est issue des réflexions de Geneviève Buhrer-Thierry et Thomas Deswarte dans leur ouvrage de 2008<sup>281</sup>. Selon cette nouvelle approche, les deux rois de Bourgogne se rencontrent en Italie dès 926<sup>282</sup>. Hugues d'Arles se ferait couronner à cette date roi d'Italie tandis que Rodolphe II retourne en Bourgogne Septentrionale après un échec cuisant, amoindrissant son territoire. En parallèle, la Bourgogne Méridionale est aussi affaiblie, car sans régent. En effet, Hugues d'Arles, alors roi d'Italie, ne garde qu'une main lointaine sur ses anciennes terres. Il nomme alors en remplacement Raoul de France, issu de la lignée des bosonides, fondatrice de la Bourgogne Méridionale, comme dirigeant<sup>283</sup>. Néanmoins, il confie le Viennois à Charles-Constantin, fils de Louis III l'Aveugle, et le Lyonnais à Hugues le Noir ce qui a pour effet de morceler et d'affaiblir le territoire. De retour en Bourgogne Septentrionale, Rodolphe II prête allégeance à Henri Ier, roi de Germanie. Otton Ier succède peu de temps après à Henri Ier à la tête du futur Saint-Empire et renforce la Bourgogne Septentrionale. Rodolphe II de Bourgogne décède en 937. Son royaume passe alors aux mains de son fils, Conrad III le Pacifique. Hugues d'Arles, profite de cette transition pour essayer de

---

<sup>278</sup> Que l'on trouve aussi sous le nom de Haute Bourgogne ou Bourgogne Transjurane en opposition à la Bourgogne Cisjurane.

<sup>279</sup> BUHRER-THIERRY *et alii* 2008, p.72-99.

<sup>280</sup> *Ibidem*, p.82-85.

<sup>281</sup> BUHRER-THIERRY *et alii* 2008

<sup>282</sup> BUHRER-THIERRY *et alii* 2008, p.72-99.

<sup>283</sup> *Ibidem*.

s'emparer du territoire transjurannien. Il est néanmoins repoussé par l'alliance entre Conrad III et l'empereur Otton Ier. La réunification des deux terres bourguignonnes proviendrait d'un accord passé en 942, après ce conflit, entre Louis IV d'Outremer et Otton Ier. Cet accord placerait Conrad III à la tête des deux Bourgognes, ce qui aiderait les ambitions des deux grands. Hugues d'Arles, quant à lui, garderait uniquement le royaume de Provence<sup>284</sup>.

Au final, quelle que soit la théorie retenue, la réunification des Bourgognes intervient dans la première moitié du X<sup>e</sup> siècle. En résulte une dynastie rodolphienne s'affirmant de manière pérenne<sup>285</sup>.

Cette famille possède en héritage l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune et en est avouée et protectrice. Ses membres font alors de nombreux dons à cette abbaye qui rayonne sur tout le territoire du diocèse de Genève<sup>286</sup>. Cela sous-entend qu'il est possible qu'une partie des droits relevant de l'abbaye Saint-Maurice-d'Agaune au bas Moyen Âge aient pu appartenir aux Rodolphiens<sup>287</sup>. Toutefois, cela est difficile à prouver.

La transition entre les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles est marquée par une multiplication importante des fortifications dans le royaume de Bourgogne. Si les invasions sarrasines, hongroises et scandinaves peuvent expliquer cette démultiplication des défenses afin de protéger populations, villages, biens et terres, André Debord nous montre que la majorité de ces dernières sont antérieures à ces forteresses<sup>288</sup>. Dans son travail sur le rôle du château, il précise que cette augmentation du réseau de fortifications est probablement liée à des instabilités politiques internes au royaume de Bourgogne. Plusieurs causes sont à l'origine de ces instabilités. Tout d'abord, les rois de Bourgogne ne résident pas au sein d'une capitale économique dédiée<sup>289</sup>. Il n'y a donc pas de pouvoir central et les ressources internes sont peu nombreuses<sup>290</sup>. De même, les institutions sur lesquelles repose l'administration n'ont jamais été renouvelées. Elles sont, pour l'époque, datées et obsolètes ce qui ne permet pas la mise en place d'un gouvernement efficace ainsi que d'une défense organisée comme observée chez les proches voisins (Royaume de France, Saint-Empire-Germanique)<sup>291</sup>. Tout cela cumulé amène à un affaiblissement continu de l'autorité royale qui se voit peu à peu subordonnée par la montée en puissance de

---

<sup>284</sup> *Idem*.

<sup>285</sup> DEMOTZ 2008; GUILLERE *et alii* 2008.

<sup>286</sup> BLONDEL 1956, p.5.

<sup>287</sup> LEVERT M-2004, p.14

<sup>288</sup> DEBORD 2000, p.26-30 ; LEVERT M-2004, p.15

<sup>289</sup> BUHRER-THIERRY *et alii* 2008 ; DEMOTZ 2008.

<sup>290</sup> *Idem* ; TOUBERT 2004.

<sup>291</sup> *Idem*.

l'aristocratie locale. Cette agitation et ce changement de pôle d'autorité mènent à l'accroissement du nombre de principautés et de comtés au sein du royaume de Bourgogne<sup>292</sup>. Ce phénomène prend toute son ampleur au début du XI<sup>e</sup> siècle, diminuant *de facto* l'emprise des Rodolphiens sur leurs territoires<sup>293</sup>. Rodolphe III, roi de Bourgogne (993-1032), fait de plus en plus de concessions aux nobles et aristocrates qui finissent par prendre le monopole des fortifications, monopole auparavant réservé aux rois. C'est à cause de cette perte d'autorité royale qu'apparaissent les trois grandes familles qui se partagent la Savoie médiévale. Nous observons alors l'émergence des comtes de Maurienne, qui deviennent par la suite les comtes de Savoie<sup>294</sup>, des comtes de Genève ainsi que des sires de Faucigny. Ces grandes familles cherchent, au XI<sup>e</sup> siècle, à étendre de plus en plus leurs territoires. Pour cela, d'importantes principautés sont fondées et servent de points d'appui à cette extension.

Parallèlement à cette perte de vitesse interne, le Saint-Empire-Germanique, allié historique de la dynastie rodolphiennne, connaît l'état de faiblesse actuel du royaume de Bourgogne. Il cherche alors à en tirer avantage afin de reprendre la main sur une partie des terres<sup>295</sup>. Le Saint-Empire s'appuie alors sur les familles prenant de l'essor pour démontrer sa domination sur le territoire bourguignon<sup>296</sup>. N'ayant pas d'héritiers et ayant conscience de l'état de son royaume, Rodolphe III lègue à l'empereur Conrad II, l'intégralité de ses biens et terres. En 1032, à la mort de Rodolphe III, Conrad II, empereur du Saint-Empire-Germanique, se fait proclamer roi de Bourgogne et intègre les terres bourguignonnes au Saint-Empire<sup>297</sup>.

---

<sup>292</sup> BUHRER-THIERRY *et alii* 2008 ; DEMOTZ 2008 ; DEMOTZ 2012 ; TOUBERT 2004.

<sup>293</sup> GUILLERE *et alii* 2008.

<sup>294</sup> GUILLERE *et alii* 2008 ; RIPART 1999.

<sup>295</sup> BUHRER-THIERRY *et alii* 2008 ; DEMOTZ 2008 ; DEMOTZ 2012.

<sup>296</sup> Dont Humbert I<sup>er</sup>, comte de Maurienne.

<sup>297</sup> BUHRER-THIERRY *et alii* 2008 ; DEMOTZ 2008 ; DEMOTZ 2012.

## 2.2. Division du territoire

Du fait d'un affaiblissement croissant du royaume de Bourgogne au début du XI<sup>e</sup> siècle, plusieurs principautés et comtés émergent et gagnent en autorité ainsi qu'en terres. Nous comptons parmi eux les comtes de Maurienne, de Genève ou encore les sires de Faucigny<sup>298</sup>. Néanmoins, dès 1032 et avec la mort de Rodolphe III, le royaume passe sous l'autorité du Saint-Empire-Germanique. L'empereur Conrad II, alors destinataire des biens de Rodolphe III, qui n'a pas d'héritier, se fait couronner roi de Bourgogne et intègre ses nouvelles terres au domaine de l'empire<sup>299</sup>. Cette nouvelle autorité a, dans un premier temps, pour effet d'affaiblir certaines puissances montantes, dont les comtes de Genève, au profit d'autres<sup>300</sup>. Toutefois, sous l'autorité germanique, lointaine, mais surtout plus théorique que pratique, le royaume de Bourgogne continue sa lente décadence. Il se morcelle de plus en plus au profit des différents comtes et petits seigneurs. Ces derniers mettent en place leur propre politique et deviennent *de facto* les réels détenteurs du pouvoir<sup>301</sup>. Tous s'appuient sur leurs possessions pour justifier leurs droits sur leurs terres. Naturellement, cela engendre de nombreux conflits internes ainsi que la création de nombreuses fortifications qui participent un peu plus à la division de l'ancien royaume de Bourgogne.

Entre émergence de grandes principautés et chute du royaume de Bourgogne, le paysage féodal se met en place dans les premiers siècles du bas Moyen Âge.

### *2.2.1. Des seigneuries se démarquent aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*

L'ancien diocèse de Genève se comporte différemment de ses voisins entre les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Si l'on voit l'émergence sur le territoire des familles de Savoie, de Genève et de Faucigny, trois grands pouvoirs en devenir qui accaparent peu à peu l'intégralité de l'espace sous le contrôle du diocèse, nous n'assistons pas à la mise en exergue de multiples seigneurs châtelains à l'image du pays de Vaud<sup>302</sup>. Différentes familles se distinguent tout de même, à l'image des d'Allinges<sup>303</sup>, mais ils n'ont pas autant de poids dans l'échiquier politique que leurs voisins vaudois<sup>304</sup>. Les sources étant très maigres entre les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles sur la zone nous

---

<sup>298</sup> CORBIERE 2002, DEMOTZ 2000, GUILLERE *et alii* 2008.

<sup>299</sup> BUHRER-THIERRY *et alii* 2008 ; DEMOTZ 2008 ; DEMOTZ 2012.

<sup>300</sup> CORBIERE T-2000, p.61.

<sup>301</sup> *Ibidem* ; DEMOTZ 2000.

<sup>302</sup> CORBIERE T-2000, p.67 ; CASTELNUOVO 1994, p.43-90.

<sup>303</sup> BENOIT M-2014.

<sup>304</sup> CORBIERE T-2000, p.67 ; CASTELNUOVO 1994, p.43-90.

concernant, nous sommes subordonnés à de nombreuses conjectures comme l'a très bien souligné Matthieu de la Corbière<sup>305</sup>. Ainsi, l'évolution du territoire de l'ancien diocèse de Genève, avant les conflits majeurs du XIII<sup>e</sup> siècle, est difficile à appréhender dans le détail<sup>306</sup>.

#### 2.2.1.1. Un héritage complexe : le comté de Genève

Le comté de Genève est une seigneurie historique du royaume de Bourgogne<sup>307</sup>. Les *pagus* et *comitatus genevensis* apparaissent dans les sources dès le milieu du IX<sup>e</sup> siècle<sup>308</sup>. Si les chercheurs ont longtemps admis que les évêques de Genève avaient acquis leurs prérogatives ainsi que les droits comtaux par cession du roi de Bourgogne avant de s'en voir dépossédés par les comtes<sup>309</sup>, les récentes études remettent largement en question cette analyse<sup>310</sup>. Au XI<sup>e</sup> siècle, le comté de Genève est gouverné par le comte Gérold de Genève. Ce dernier semble, a priori, directement apparenté au roi de Bourgogne par sa grand-mère, Mathilde de Bourgogne, sœur du roi Rodolphe III<sup>311</sup>. Grâce à ce lien avec la dynastie rodolpheine, les comtes de Genève font partie des rares seigneurs à conserver leurs biens et leurs droits après le décès de Rodolphe III en 1032. En effet, son successeur, l'empereur germanique Conrad II semble mettre en garde une majorité du territoire du royaume de Bourgogne entre les mains de l'évêque<sup>312</sup>.

Probablement déçus de ne pas hériter davantage du roi de Bourgogne lors de sa succession, les comtes de Genève, associés aux comtes de Blois, se soulèvent contre l'empereur avant son intronisation en 1034<sup>313</sup>. Ils sont cependant très rapidement mis en échec. Une nouvelle tentative de révolte éclate en 1045, mais n'a pas plus de succès que la première<sup>314</sup>. Cela n'est pas sans conséquence, puisqu'afin de se protéger d'une nouvelle tentative, l'empereur lègue plusieurs droits régaliens à l'évêque affaiblissant ainsi lourdement le comte. À partir du XI<sup>e</sup> siècle, l'évêque de Genève possède le droit de battre monnaie, le droit de justice dans la ville de Genève, seule cité du diocèse, mais aussi un droit de pêche dans la rivière de l'Arve, dans le Rhône et une partie du lac Léman, plus différents droits de péages et de marchés au sein du diocèse<sup>315</sup>. Cela n'empêche, toutefois, pas les comtes de Genève de devenir avoués des évêques

---

<sup>305</sup> CORBIERE T-2000.

<sup>306</sup> *Idem* ; DUPARC 1950 ; HISELY 1854.

<sup>307</sup> BUHRER-THIERRY *et alii* 2008 ; DUPARC 1955.

<sup>308</sup> CORBIERE T-2000, p.63 ; MARIOTTE, PERRET 1979, p.358-370.

<sup>309</sup> CORBIERE T-2000, p.63 ; MALLETT 1849, p.182 ; MERCIER 1890, p.11.

<sup>310</sup> CORBIERE T-2000.

<sup>311</sup> DUPARC 1955.

<sup>312</sup> CHAPUIS 1940 ; CORBIERE T-2000.

<sup>313</sup> CORBIERE T-2000 ; DUPARC 1955.

<sup>314</sup> DUPARC 1955, p.65.

<sup>315</sup> CORBIERE T-2000.

de Genève<sup>316</sup>, mais également de s'implanter durablement sur un large territoire au sein du diocèse compris entre le lac Léman, la rivière du Chéran, le Rhône et la vallée de l'Arve<sup>317</sup>. Les comtes de Genève ne renoncent cependant pas à leurs anciens droits comme le montrent les nombreuses dissensions entre le comte Aymon Ier de Genève et l'évêque Humbert de Grammont lors de la signature du traité de Seyssel au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>318</sup>. Cet acte permet de mieux comprendre la relation entre les possessions de l'évêque de Genève et le pouvoir laïque, l'évêque étant reconnu comme seigneur de la ville de Genève et le comte, avoué de ce dernier, mais en possession de toutes ses autres terres<sup>319</sup>. Ce cas de figure n'est pas exceptionnel puisque nous retrouvons des exemples similaires à Lyon, dans la relation entre l'évêque et les comtes de Forez, et à Vienne avec les comtes d'Albon. Dans notre cas, le prélat bénéficie du soutien du pape et de l'empereur afin d'imposer sa suprématie sur le territoire du diocèse dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle<sup>320</sup>. Ce conflit régulier entre puissance laïque et ecclésiastique, tout au long du XII<sup>e</sup> siècle, va largement participer à l'affaiblissement du pouvoir comtal dans le Genevois. En conséquence directe, deux lignages vassaux du comte se démarquent et s'affirment progressivement. Il s'agit des sires de Faucigny qui deviennent un des trois piliers du pouvoir laïque dans l'ancien diocèse de Genève (*cf. infra*), et de la famille de Nangy. Cette maison est issue d'un *castrum* éponyme localisé à environ dix kilomètres au sud-est de la ville épiscopale. Elle semble acquérir une importance croissante sous le règne d'Amédée Ier de Genève<sup>321</sup>. Cette lignée, proche de la famille comtale, est désignée en tant qu'exécuteur testamentaire du comte Amédée Ier en 1178. Toutefois, Amédée de Nangy, a semble-t-il des vues sur les possessions genevoises et engage à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, une rébellion contre le nouveau comte Guillaume Ier, fils d'Amédée Ier. Cette révolte, étouffée au début du siècle suivant, enlève la famille de Nangy de l'échiquier politique, bien qu'elle conserve des droits au sein du diocèse<sup>322</sup>.

La mort d'Amédée Ier de Genève à la fin du XII<sup>e</sup> siècle eut également une autre conséquence plus directe, à savoir le partage des terres et du pouvoir entre les membres de la famille<sup>323</sup>. Si l'aîné rentre en possession de la plus grande partie du territoire situé dans les actuels Genevois,

---

<sup>316</sup> DUPARC 1955.

<sup>317</sup> CORBIERE T-2000.

<sup>318</sup> *Idem.*

<sup>319</sup> DUPARC 1955.

<sup>320</sup> CORBIERE T-2000 ; DUPARC 1955.

<sup>321</sup> BLONDEL 1956, p.171-174 ; CORBIERE T-2000, p.66.

<sup>322</sup> CORBIERE T-2000 ; DUPARC 1955.

<sup>323</sup> CORBIERE T-2000 ; DETRAZ 1998 ; DUPARC 1955.

Albanais et pays Rochois, le cadet hérite de terres situées au nord, à la lisière des monts du Jura. C'est la naissance de la seigneurie de Gex, un temps vassale du comté de Genève<sup>324</sup>.

#### 2.2.1.2. Essors de la maison de Savoie

Le comté de Savoie apparaît pour la première fois dans les sources manuscrites médiévales au début du XI<sup>e</sup> siècle. Il semble s'agir d'un territoire plus récent, non hérité entièrement du royaume de Bourgogne. Le premier dirigeant de ce territoire est Humbert dit aux Blanches Mains, fondateur et ancêtre historique de la dynastie savoyarde<sup>325</sup>. Il apparaît durant les premières années du XI<sup>e</sup> siècle, et paraît être en possession du comté de Savoie et du comté de Belley, obtenu en héritage<sup>326</sup>. En 1022, grâce à une donation de l'évêque de Langres en faveur de la famille de Savoie, celle-ci acquiert des biens à Ambilly, localité située au sud-est de Genève, au grand dam des comtes de Genève<sup>327</sup>. Grâce à ses bons rapports avec les prélats, il est désigné en 1024, comte d'Aoste, et entre alors en possession de ces terres. Dans la même année, il se fait céder le nord du Viennois et le Sermorens<sup>328</sup>.

Parallèlement à ces premières acquisitions, le comte Humbert était avoué de la reine de Bourgogne Hermengarde, femme de Rodolphe III. Du fait de ce statut, il obtient lors de la succession du royaume en 1032, les terres du Chablais ainsi que la protection de l'abbaye royale de Saint-Maurice d'Agaune<sup>329</sup>. De plus, a contrario des comtes de Genève qui se soulèvent contre l'intronisation de l'empereur Conrad II jusqu'en 1045, Humbert soutient son accession au trône de Bourgogne, lui valant une confirmation des donations précédemment évoquées<sup>330</sup>. Un mariage avantageux lui procure des droits en Valais, mais également dans une autre partie du Chablais. Une dizaine d'années plus tard, il se fait concéder par l'empereur le comté de Maurienne, lui permettant alors de créer un territoire cohérent contrôlant plusieurs passages de cols. La famille de Savoie rentre également en possession du marquisat d'Italie par le mariage du fils d'Humbert, Odon, avec Adélaïde de Suze<sup>331</sup>. Les comtes de Savoie sont, à la suite des Rodolphiens, avoués et protecteurs de l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune. Cela leur permet de faire de nombreux échanges de terres avec cette dernière, échanges pour la majorité à leur avantage. Ayant la main mise sur l'abbaye, ils vont graduellement mettre en place des membres

---

<sup>324</sup> *Idem*.

<sup>325</sup> FORAS 1878.

<sup>326</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; DEMOTZ 2000, p.19.

<sup>327</sup> CORBIERE T-2000, p.65 ; DEMOTZ 2000, p.19-21 ; LULLIN, LE FORT 1866, p.46.

<sup>328</sup> *Ibidem*.

<sup>329</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; CORBIERE T-2000, p.65.

<sup>330</sup> *Ibidem* ; DUPARC 1955.

<sup>331</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; DEMOTZ 2000, p.19.

de leur famille au sein de l'établissement religieux jusqu'à le diriger complètement au début du XII<sup>e</sup> siècle. Cela a pour effet d'amplifier l'essor de la maison de Savoie<sup>332</sup>. Ils profitent également du soutien impérial, l'empire encourageant l'essor des principautés du moment de leurs loyautés<sup>333</sup>. De même, ils récupèrent un certain nombre de sièges épiscopaux entre Lyon et Belley leur permettant l'acquisition de droits et de terres supplémentaires. Les successeurs d'Humbert s'emploient à consolider les acquis de leur ancêtre tout en acquérant quelques nouvelles terres en Chablais, en Tarentaise ou encore en Valromey de l'autre côté du Rhône. Les comtes obtiennent des terres dans le Chablais en réglant notamment des conflits entre les seigneurs locaux et l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune. Nous pouvons citer parmi ceux concernés la famille d'Allinges, et les Rovorée<sup>334</sup>.

Au début du XII<sup>e</sup> siècle, les relations avec le Saint-Empire se ternissent, ces dernières devenant de moins en moins avantageuses pour les comtes<sup>335</sup>. De nouvelles alliances émergent et les comtes renforcent grandement les institutions ecclésiastiques du diocèse et notamment ses abbayes. Néanmoins, sous le règne d'Humbert III (1148-1189), l'autorité savoyarde subit quelques revers. En effet, le nouvel empereur Frédéric Ier Barberousse veut reprendre en main son territoire et notamment le royaume de Bourgogne en plaçant les évêques de Genève, de Tarentaise, de Belley et de Turin directement sous sa protection<sup>336</sup>. Les évêques de Turin et Belley entrent alors en conflit avec le comte, voulant lui retirer toutes prérogatives. Ce dernier, oscillant entre fidélité pro-impériale et pro-ecclésiastique, ne réagit pas. Humbert III tente alors une alliance matrimoniale avec les Plantagenêt en 1173<sup>337</sup> afin de parer cette perte de pouvoir. Cela a pour effet de provoquer un conflit ouvert avec l'empereur<sup>338</sup>. Néanmoins, ce dernier ne se préoccupe de la Savoie qu'une dizaine d'années plus tard. L'entreprise, réalisée à la veille de l'hiver, est mise en échec par la neige bloquant les passages de col. La querelle tombe alors en quenouille, l'empereur Frédéric Barberousse étant occupé avec la troisième croisade. La mort de l'empereur en 1189 ainsi que l'arrivée au pouvoir comtal de Thomas Ier permettent un retour à la bonne entente entre le Saint-Empire et le comté de Savoie à la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>339</sup>.

---

<sup>332</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; DEMOTZ 2000, p.19. ; BENOIT M-2014.

<sup>333</sup> DEMOTZ 2000, p.21.

<sup>334</sup> BENOIT M-2014 ; BLONDEL 1956 ; CONSTANT 1972.

<sup>335</sup> *Ibidem*, p.24.

<sup>336</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; DEMOTZ 2000.

<sup>337</sup> Fiançailles entre Alix de Savoie, fille d'Humbert III, et Jean sans Terre, fils de Henri II. Toutefois, Alix décèdera avant l'union.

<sup>338</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; DEMOTZ 2000 ; RIPART 1999.

<sup>339</sup> *Idem*.



### 2.2.1.3. Emancipation du Faucigny

La famille de Faucigny ne correspond pas aux archétypes observés jusqu'alors. Elle n'est ni une héritière directe du roi de Bourgogne ni une famille bien possessionnée alliée de l'empereur. Il s'agit plutôt d'une dynastie s'étant créée d'elle-même. L'origine de la lignée des Faucigny est relativement obscure comme nous le font remarquer différents chercheurs<sup>340</sup>. Elle apparaît dans la documentation dans le courant de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>341</sup>. La première mention de cette dynastie est attribuable à l'évêque Guy de Faucigny nous montrant ainsi déjà la place de cette maison au sein de Grands de l'époque. Du côté laïque, nous connaissons un Raoul de Faucigny, détenteur de la seigneurie et du château éponyme en 1119 et avoué du prieuré de Contamine-sur-Arve entre 1083 et 1119<sup>342</sup>. Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, les comtes de Genève sont en conflits réguliers avec la puissance épiscopale, conflit qui épuise la puissance genevoise. Cet affaiblissement permet l'émergence et l'affirmation d'une famille alors vassale des comtes de Genève : les sires de Faucigny<sup>343</sup>. En parallèle de la prise de pouvoir sur les comtes, les sires réussissent également à placer plusieurs membres de leur lignée. Ainsi, cette famille obtient quatre sièges épiscopaux entre les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles<sup>344</sup>, un siège abbatial<sup>345</sup> et deux mariages avec la maison de Genève. Ces placements et l'influence en résultant semblent être une des causes de la montée en puissance de ce lignage<sup>346</sup> qui étend alors ses possessions sur la vallée du Giffre, mais aussi au nord des territoires savoyards dans le val d'Arly<sup>347</sup>. En effet, les évêques de Genève, alors en conflit avec les comtes de Genève, ont largement participé à leur affaiblissement<sup>348</sup>. De plus, nous avons vu qu'au décès d'Aymon Ier en 1178 de Genève, les sires de Nangy provoquent une rébellion contre le nouvel héritier genevois. Il semble alors qu'Henry de Faucigny (sire en 1178 - 1197) et son successeur Guillaume II (sire en 1197 - 1202) aient profité de ces tensions et de l'affaiblissement des seigneurs de Nangy pour étendre leurs possessions dans la vallée de l'Arve, avec l'accord du comte de Genève, les amenant ainsi aux portes de Chamonix<sup>349</sup>.

---

<sup>340</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.5; LEYAT 1679.

<sup>341</sup> *Idem*; LULLIN, LEFORT 1866.

<sup>342</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.6; GUICHENON 1660, p.1171.

<sup>343</sup> CARRIER, CORBIERE 2005 ; CORBIERE T-2000 ; LULLIN, LEFORT 1866.

<sup>344</sup> Guy de Faucigny évêque de Genève (1083 - 1119) ; Arducus de Faucigny, évêque de Genève (1135 - 1185) ; Girold de Faucigny, évêque de Lausanne (1103 - 1124) ; Amédée de Faucigny, évêque de Maurienne (1116 - 1124).

<sup>345</sup> Ponce de Faucigny, abbé de Sixt (1144 - 1178).

<sup>346</sup> CARRIER, CORBIERE 2005.

<sup>347</sup> BAUD, MARIOTTE 1980 ; CARRIER 2001.

<sup>348</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.9 ; DUPARC 1955, p. 115-130.

<sup>349</sup> *Ibidem*.

Dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les sires de Faucigny avaient largement agrandi leurs possessions et leur puissance au sein du diocèse de Genève. Ils revendiquent alors la garde du prieuré de Chamonix défiant *de facto* l'autorité du comte de Genève<sup>350</sup>.

### 2.2.2. Conséquence de la chute du Royaume de Bourgogne au XII<sup>e</sup> siècle

Dans le premier tiers du XI<sup>e</sup> siècle, la succession du roi de Bourgogne, Rodolphe III, dépourvu d'héritier, amène ce territoire à entrer dans les possessions du Saint-Empire-Germanique<sup>351</sup>. Cependant, cette nouvelle possession se trouve éloignée du trône germanique et l'empereur ne dirige cet espace que d'une main lointaine. Le royaume est alors divisé en comté avec un comte à la tête de la nouvelle entité territoriale pour gouverner au nom de l'empereur<sup>352</sup>.

Au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, le nouvel empereur veut reprendre en main son territoire qu'il trouve lâche et mal organisé. Il place alors les évêques de Genève, de Tarentaise, de Belley et de Turin directement sous sa protection s'assurant ainsi de leur alliance et se servant d'eux pour répandre l'autorité impériale. Il cherche de ce fait à regrouper ses terres sous une autorité impériale plus prononcée<sup>353</sup>. Toutefois, plusieurs problèmes se manifesteront dans ses territoires méridionaux, problèmes qui finiront la scission amorcée entre l'empereur et plusieurs de ses vassaux.

Nous l'avons vu précédemment, les comtés de Genève et de Savoie s'appuient sur leurs prérogatives pour se passer, au besoin, du pouvoir impérial<sup>354</sup>. Cela n'étant pas du goût de l'empereur, ce dernier prend plusieurs mesures afin de rétablir son autorité. Si au XI<sup>e</sup> siècle les relations entre les principautés et l'empire tendent à se stabiliser après 1045, le XII<sup>e</sup> siècle voit le mariage se consumer, la faute à des éléments et événements dans un premier temps extérieurs au territoire du diocèse de Genève.

La mèche s'allume dans le comté de Bourgogne au cours de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, précédant ainsi l'arrivée de Frédéric Ier Barberousse à la tête de l'empire.

Alors qu'il succède tout juste à son père victime d'un complot, Guillaume III de Bourgogne est assassiné en mars 1127 à Payerne avec deux autres nobles l'accompagnant sans avoir eu le temps de régner sur le comté. L'assassinat de ce jeune adulte de 17 ans enflamme l'ensemble du royaume de Bourgogne tant sa succession se révèle complexe. Deux prétendants au trône ont des vues sur le comté. Il s'agit de Conrad de Zähringen, oncle de feu Guillaume III par sa

---

<sup>350</sup> CORBIERE T-2000, p.65 ; DUPARC 1955, p.145 ; FORAS 1878, p.317-324 ; LULLIN, LEFORT 1866.

<sup>351</sup> BUHRER-THIERRY *et alii* 2008 ; DEMOTZ 2008 ; DEMOTZ 2012.

<sup>352</sup> *Idem*.

<sup>353</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; DEMOTZ 2000.

<sup>354</sup> CF 2.2.1 : Des seigneuries se démarquent aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

mère, et de Renaud III, lointain cousin du comte. Le premier étant un allié important de l'empereur Lothaire III, il se voit confier dès l'automne 1127 le gouvernement du royaume de Bourgogne dans son intégralité<sup>355</sup>. Toutefois, Renaud III n'entend pas les choses de la même façon. Il déclare alors la guerre à Conrad, épaulé par son frère Guillaume IV, comte de Vienne et Mâcon, mais aussi avec l'assistance d'Amédée Ier, comte de Genève qui voit dans ce conflit une occasion de prendre sa revanche sur l'empereur et l'évêque de Genève<sup>356</sup>. Cependant, ce conflit tourne rapidement court puisque le comte de Genève subit un échec cuisant face à l'empereur en 1132 à Payerne tandis que Guillaume IV est, quelque temps après, désavoué par le nouvel empereur Conrad III<sup>357</sup>. À la suite de cette première vague de soulèvements, nous observons une paix relative durant une décennie.

Frédéric Ier Barberousse est couronné empereur au début de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Après avoir confirmé les droits du fils de Conrad de Zähringen, Berthold IV, il épouse la fille du défunt Renaud III et reprend à son compte la couronne de Bourgogne en espérant rétablir l'ordre sur ses terres. Mais cela ne convient pas à Guillaume IV qui se soulève à nouveau contre l'empire, toujours épaulé par Amédée Ier de Genève. L'histoire se répète à nouveau et ils sont vaincus en 1153<sup>358</sup>. Parallèlement, Berthold IV n'est pas satisfait de la situation et se sent lésé car il a beaucoup perdu au profit du Saint-Empire. Il tente alors une alliance avec le Dauphiné et notamment Guigues V, comte d'Albon, en échange de quoi il souhaite mener une offensive contre le comté de Vienne et Mâcon toujours en possession de son oncle Guillaume IV. Cette nouvelle coalition aura un effet pervers dans la mesure où la Savoie était alliée à Guillaume IV, par mariage de sa sœur Clémence au comte Humbert III. La Savoie étant en guerre contre le Dauphiné, elle n'acceptera pas cette nouvelle alliance. Ainsi, l'alliance bourguigno-savojarde prend fin<sup>359</sup>. Cette entreprise bourguigno-delphinale n'obtient pas le succès escompté. Mais en 1156, Berthold IV obtient de l'empereur une compensation pour les pertes de ses droits sur le comté de Bourgogne. Il devient alors détenteur de l'investiture des régales dans les évêchés de Genève, Lausanne et Sion. En relation directe avec le comte de Genève, il échange alors l'avouerie épiscopale de Genève contre celle de Lausanne, se mettant ainsi à dos l'évêque de Genève Arducius de Faucigny, en conflit avec la famille de Genève<sup>360</sup>. Le comte de Genève, alors soutenu par le duc de Zähringen, reprend ses offensives contre le pouvoir épiscopal.

---

<sup>355</sup> CASTELNUOVO 1994, p.27 ; CORBIERE T-2000, p.68 ; DUPARC 1955, p.110.

<sup>356</sup> CORBIERE T-2000, p.68 ; DUPARC 1955, p.65.

<sup>357</sup> CORBIERE T-2000, p.68 ; DUPARC 1955, p.111.

<sup>358</sup> CORBIERE T-2000, p.68 ; DUPARC 1955, p.113.

<sup>359</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; CORBIERE T-2000 ; DEMOTZ 2000 ; DUPARC 1955.

<sup>360</sup> DUPARC 1955, p. 112-114.

Néanmoins, le soutien impérial de ce dernier vient une nouvelle fois à bout des ambitions genevoises et dès 1162, une sentence est prononcée à l'encontre du duc et du comte<sup>361</sup>.

Probablement frustré de la perte de ses biens et de ses prérogatives, Berthold IV cherche de l'aide auprès du roi de France peu de temps après. Ce dernier entame une action militaire en Bourgogne aux alentours de 1166, période durant laquelle la Savoie, déçue de ses relations avec l'empire, se rapproche de la couronne anglaise par les fiançailles d'Alix de Savoie et du futur Jean sans Terre<sup>362</sup>. Cette union, faite aux dépens de l'empereur Frédéric Ier, ne fait pas que rompre l'alliance qui unissait ces deux entités, elle aboutit à un conflit armé<sup>363</sup>.

À la fin des années 1170, le schisme au sein des territoires méridionaux du Saint-Empire-Germanique est à son apogée. Les comtes de Genève et de Savoie se sont éloignés de l'empereur tout en se rapprochant entre eux par une union matrimoniale<sup>364</sup>. Le duc de Zähringen n'ayant pas obtenu satisfaction se retranche dans ses nouveaux territoires tout en restant proche du comte de Genève. Enfin, Hugues III de Bourgogne, fait entrer le Dauphiné, alors ennemi de l'empire, dans l'échiquier en se mariant avec Béatrice, fille unique et héritière du Dauphin Guigues V d'Albon. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, une nouvelle sentence est prononcée par Frédéric Ier Barberousse à l'encontre du comte Guillaume Ier de Genève, mettant un terme aux relations entre eux<sup>365</sup>.

Finalement, ces guerres de successions au trône bourguignon ont un impact considérable sur le territoire de l'ancien diocèse de Genève et ses proches environs. Affaiblis face à l'évêque de Genève après la transmission du royaume de Bourgogne au Saint-Empire au début du XI<sup>e</sup> siècle, les comtes de Genève subissent de nombreuses pertes. Régulièrement en conflit avec l'empire, leur territoire se voit amputé au nord du Léman au profit des ducs de Zähringen et de l'empereur, ainsi qu'au nord-ouest de Genève avec l'apparition de la seigneurie de Gex. Les Genève perdent également des terres au profit de la maison de Savoie<sup>366</sup>. Cette dernière, au contraire des comtes de Genève, voit ses possessions s'agrandir nettement par des alliances bien négociées ainsi que des héritages divers. Le comte de Savoie acquiert alors une bonne partie du Chablais, des biens en Savoie propre, des terres en Bugey ainsi qu'au sein du diocèse de Lausanne. Toutefois, le comté de Savoie se retrouve affaibli politiquement du fait de

---

<sup>361</sup> CORBIERE T-2000, p.68.

<sup>362</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; DEMOTZ 2000 ; RIPART 1999.

<sup>363</sup> *Idem* ; CORBIERE T-2000, p.68 ; DUPARC 1955, p.131.

<sup>364</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; DEMOTZ 2000 ; RIPART 1999.

<sup>365</sup> CORBIERE T-2000 ; DUPARC 1955.

<sup>366</sup> CASTELNUOVO 1994, p.27 ; CORBIERE T-2000, p.69.

relations tendues avec l'empereur germanique<sup>367</sup>. Enfin, le lignage des Faucigny profite de ces conflits internes à l'empire pour agrandir ses possessions notamment aux dépens des comtes de Genève, desquels ils étaient vassaux. Ils progressent dans les vallées de l'Arve, du Giffre et en val d'Arly en toute impunité grâce à leur alliance avec l'empereur germanique, alors en conflit avec la famille de Genève<sup>368</sup>.

### *2.2.3. Entre conflits et alliances : la mise en place du paysage féodal et des premières frontières*

Les comtes de Genève, de Savoie, puis plus tard les sires de Faucigny, s'inspirent des institutions carolingiennes et franques et s'appuient sur le système féodal pour agrandir leur emprise ainsi que leurs terres. Ces opérations portent, pour la plupart d'entre elles, préjudice aux seigneurs locaux ou aux institutions religieuses qui n'ont pas assez de poids pour résister. Ils perdent alors en importance et deviennent assujettis aux comtes. Cependant, il en ressort une unification des comtés des grandes familles ainsi que des alliances conséquentes entre les seigneurs importants et ceux de plus petite envergure. Nous assistons alors à la démultiplication des liens de vassalités.

C'est à partir de la moitié du XII<sup>e</sup> siècle que le système de vassalité atteint son apogée même si les différentes principautés possèdent déjà des vassaux parmi les grandes familles. À partir de ce moment, la domination des comtes de Genève, de Savoie et des sires de Faucigny est assurée et les seigneurs locaux se répartissent entre ces trois puissances avec parfois des scissions au sein de mêmes familles<sup>369</sup>.

Pour réunir les territoires et unifier leurs possessions, les comtes ont recours à diverses méthodes comme l'inféodation, le monnayage, les alliances, l'art militaire ou plus fréquemment la menace<sup>370</sup>. Ainsi, ils agrandissent progressivement l'emprise du comté ou de la sirie<sup>371</sup>, son influence et leur force militaire, les seigneurs locaux rentrant à leurs services. Néanmoins, chaque grande famille cherchant à faire de même, cela crée des conflits d'intérêts provoquant des rixes sur l'ensemble des territoires. Durant le XII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup> siècle, la maison de Savoie est celle qui prospère le plus. En effet, elle exerce une pression constante sur les comtes

---

<sup>367</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; CORBIERE T-2000 ; DEMOTZ 2000 ; RIPART 1999.

<sup>368</sup> CARRIER, CORBIERE 2005.

<sup>369</sup> La famille d'Allinges par exemple se scinde en deux, une partie étant vassale des comtes de Savoie tandis que l'autre prête serment aux sires de Faucigny.

<sup>370</sup> Les comtes n'ont pas hésité à menacer militairement certains seigneurs pour s'assurer de leurs vassalités.

<sup>371</sup> Terme utilisé pour désigner le territoire des sires de Faucigny.

de Genève, lors du règne de Thomas de Savoie (1189-1233). Les Savoyards repoussent alors les Genevois au nord du lac Léman comme nous l'avons précédemment observé. Les sires de Faucigny ne restent néanmoins pas en retrait. Leur influence au niveau régional se développe notamment dans la partie orientale du Chablais et dans la vallée du Giffre. Cette expansion massive du territoire savoyard s'exprime notamment par la création ou la réparation de nombreux châteaux, venant renforcer les frontières et les axes routiers, mais également de centres de peuplement.

Le début du XIII<sup>e</sup> siècle est également marqué par de nombreux conflits de successions au sein du Saint-Empire que ce soit pour la couronne impériale ou le trône de Bourgogne. Les grandes familles alpines et notamment la maison de Savoie participent à ce grand jeu de pouvoir mettant en scène les grands dirigeants de l'occident médiéval. Bien développés dans la thèse de Matthieu de la Corbière<sup>372</sup>, nous ne reviendrons que peu sur ces événements afin de nous concentrer sur les faits concernant l'ancien diocèse de Genève.

#### 2.2.3.1. Expansion savoyarde sous Thomas Ier

Le comte Humbert III de Savoie décède en 1189. Malgré quatre femmes distinctes, il n'avait qu'un fils, ce dernier héritant des possessions du comte du fait de l'application de la loi salique au sein de cette maison<sup>373</sup>. Thomas Ier arrive donc au pouvoir la même année avec pour tuteur le marquis de Montferrat, un gibelin. Ce choix et la mort de l'empereur Frédéric Ier Barberousse en 1190 permettent un retour des bonnes relations entre Empire et Savoie<sup>374</sup>. Thomas Ier hérite de nombreuses terres assez disparates dans lesquelles il s'appuie largement sur la fidélité et la régence de grandes familles pour la défense et l'administration<sup>375</sup>. Si les prélats et une majorité du clergé se mettent sous l'autorité papale et impériale, défiant ainsi les seigneurs laïques, quelques exceptions subsistent<sup>376</sup>. De nombreux vassaux prêtent hommage au comte, ce dernier s'assurant alors de leur fidélité<sup>377</sup>. Du fait d'un territoire éclaté, Thomas Ier se voit entouré de plusieurs rivaux le freinant dans ses conquêtes. Si au sein du diocèse, les éternelles Genève et Faucigny résistent, de nouvelles entités s'ajoutent à ce tableau. Nous dénombrons ainsi les Dauphins de Viennois au sud-ouest, la famille de Thoirs-Villard, affiliée aux comtes de Genève, dans le Bugey et les Zähringen en pays de Vaud<sup>378</sup>.

---

<sup>372</sup> CORBIERE T-2000, p.70-75.

<sup>373</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; DEMOTZ 2000 ; RIPART 1999.

<sup>374</sup> DEMOTZ 2000, p.26.

<sup>375</sup> *Idem.*

<sup>376</sup> L'abbé de Saint-Maurice d'Agaune, par exemple, reconnaît l'autorité du comte savoyard.

<sup>377</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; DEMOTZ 2000 ; RIPART 1999.

<sup>378</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.136-148 ; DEMOTZ 2000, p.28-29.

Le retour de la Savoie en tant qu'allié de l'empire permet au comte Thomas Ier d'entreprendre ses actions d'extensions sans intervention de l'empereur. Dans un premier temps, des réformes administratives importantes viennent consolider les acquis et s'assurer de la fidélité des territoires. Des châtelains, relais directs du prince, sont mis en place dans les chefs-lieux, et de nombreuses franchises sont accordées aux habitants en échange de services<sup>379</sup>. Il place également ses fils au sein de l'église. Boniface et Guillaume ont une belle carrière religieuse et favorisent régulièrement la famille de Savoie depuis leurs postes en Provence ou dans le Bugey<sup>380</sup>. C'est d'ailleurs dans cette région que Thomas entame sa politique d'expansion en mettant en place un vrai Bugey savoyard par le rattachement du Valromey puis de la Michaille au comté au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>381</sup>. Il profite également de sa position à Féternes pour étendre ses possessions au sud du Léman. Mais c'est essentiellement en pays de Vaud que Thomas Ier fait campagne en s'appuyant largement sur sa position à Chillon<sup>382</sup>. Tout d'abord, étant donné son soutien à Philippe de Souabe, le comte réussit à se faire concéder officiellement plusieurs sites, dont Moudon en 1207<sup>383</sup>. Plusieurs campagnes militaires, contre la famille Zähringen ainsi que l'évêque de Lausanne, assurent à Thomas sa légitimité sur ses nouvelles terres. En 1222, il obtient le château de Saillon par tractation lui ouvrant de nouveaux horizons d'expansions. Son fils, Pierre, poursuit son extension au nord-est tout en consolidant ses acquis. Thomas Ier, profite également de ses campagnes pour asseoir ses droits en Piémont en installant un châtelain à Suse et en concédant des franchises aux habitants de cette ville<sup>384</sup>. Il entame la construction de plusieurs forteresses réparties sur ses terres. Durant cette même période, Thomas Ier s'allie aux sires de Faucigny en fiançant son fils Pierre à Agnès, fille d'Aymon II, s'assurant alors une alliance solide ainsi qu'un ennemi, bien possessionné, en moins. Thomas de Savoie décède en 1233 laissant le soin à ses fils de poursuivre son œuvre<sup>385</sup>.

#### 2.2.3.2. La guerre Faucigny-Genève

Si nous ne connaissons pas de conflits ouverts entre la maison de Faucigny et celle de Genève avant le XIII<sup>e</sup> siècle, le règne d'Aymon II de Faucigny (1202-1253) marque un tournant dans la politique faucignerande ainsi que dans l'organisation du territoire diocésain<sup>386</sup>. Ce jeune sire,

---

<sup>379</sup> *Ibidem*, p.29-30.

<sup>380</sup> *Ibidem*.

<sup>381</sup> DEMOTZ 2000 ; KERSUZAN 2005.

<sup>382</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; DEMOTZ 2000.

<sup>383</sup> DEMOTZ 2000, p.32.

<sup>384</sup> *Idem*, p.32-33.

<sup>385</sup> DEMOTZ 2000 ; FORAS 1878 ; LULLIN, LEFORT 1866.

<sup>386</sup> CARRIER 2001, p.30-34 ; CARRIER, CORBIERE 2005, p.XV-XX ; CORBIERE T-2000, p.75-83.

encore sous tutelle au tout début du siècle<sup>387</sup>, n'a de cesse de vouloir affirmer son territoire aux dépens du comté de Genève dont sa famille est, à l'origine, vassale<sup>388</sup>. Il conteste, dans le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle des droits appartenant aux Genevois au nord du château de Faucigny ce qui lui vaut d'être excommunié par le prélat. Peu de temps après, Aymon II de Faucigny profite de l'avancée savoyarde en pays de Vaud pour s'octroyer de multiples biens<sup>389</sup>. En 1225, il achète l'avouerie de Lausanne à la famille de Kibourg entrant ainsi directement en conflit avec l'évêque de Lausanne déjà occupé avec la maison de Savoie<sup>390</sup>. Si l'évêque tente de racheter cet avouerie l'année suivante, cela n'est pas concluant ce qui envenime encore plus les relations entre le Faucigny et Lausanne. La guerre, que l'on nomme Faucigny-Genève, éclate en 1230 et s'étend jusqu'en 1250. Aymon II de Faucigny, alors à la tête de la province, prend appui sur la progression savoyarde au nord pour mener ses opérations à l'est et en terre vaudoise. Nous observons à cette époque un rapprochement important entre les maisons de Faucigny et de Savoie. Aymon II passe d'importants accords avec Thomas Ier de Savoie dans le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. En 1234, Aymon II marie sa fille Agnès de Faucigny à Pierre de Savoie, fils de Thomas Ier et futur Pierre II. N'ayant pas de fils, il nomme sa fille Agnès héritière universelle, la loi salique ne s'appliquant pas en Faucigny<sup>391</sup>. Le soutien à la maison de Savoie lors de la vacance épiscopale scelle la mésentente entre les comtes de Genève et les sires de Faucigny dans les années 1240<sup>392</sup>. Cette union entre les familles faucignerande et savoyarde modifie les frontières de manière conséquente. De même, grâce à cette association, la maison de Savoie a désormais un ascendant important sur les sires de Faucigny.

Cette alliance formée, Aymon II, soutenu par Thomas Ier, attaque les régions est du bassin lémanique. Ces opérations militaires, composées majoritairement de victoires, mènent les comtes de Genève à abandonner de nombreuses terres à l'est du lac. Le comté de Genève est alors pris en tenaille entre les conquêtes savoyardes et celles du Faucigny<sup>393</sup>. Il perd en importance dans la région bien qu'il fasse toujours partie des trois grandes puissances locales. Si le comté de Genève subit de lourdes pertes, tant territoriales qu'au niveau de leur influence, les relations entre les comtes de Savoie et les sires de Faucigny sont florissantes notamment grâce au ralliement des deux familles. L'apogée de cette entente sera atteint dans la deuxième

---

<sup>387</sup> CORBIERE T-2000, p.75 ; FORAS 1878, p.322 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.131-139.

<sup>388</sup> *Ibidem* ; BENOIT M-2014, p.61.

<sup>389</sup> CORBIERE T-2000, p.76.

<sup>390</sup> LULLIN, LEFORT 1866, p.167.

<sup>391</sup> CARRIER 2001, p.34.

<sup>392</sup> CORBIERE T-2000, p.76.

<sup>393</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; CARRIER, CORBIERE 2005 ; CORBIERE T-2000 ; DEMOTZ 2000 ; DUPARC 1955 ; RIPART 1999.



moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Pendant ces percées au nord, Aymon II gagne plusieurs hommages de seigneurs locaux comme ceux des seigneurs de Gruyères, de Rue et d'Arbignon<sup>394</sup>. Ainsi, la politique d'expansion du Faucigny se rapproche fortement de celle de la maison de Savoie. À l'image de ces derniers, l'administration interne à la sirie sera également revue avec le déploiement de sénéchaux<sup>395</sup> dans plusieurs sites fortifiés en tant que lien direct avec le prince.

### 2.2.3.3. Nouveau recul genevois

Si les sires de Faucigny sont à ce moment vassaux des comtes de Genève, leurs relations résultent avant tout de nombreux mariages et de diverses inféodations<sup>396</sup>. En effet, Alice, sœur d'Aymon II de Faucigny, est mariée au comte Guillaume II de Genève<sup>397</sup>. Aymon était donc reconnu vassal du comte et le frère de ce dernier s'était vu remettre en fief un certain nombre de terres dont l'avouerie du prieuré de Chamonix<sup>398</sup>. Le traité de Thônex, scellé dans l'année 1229, rend bien compte des tensions régnant entre les deux familles, tensions qui mènent, nous l'avons vu, à la guerre Faucigny-Genève dès 1230. La famille de Faucigny tente alors progressivement, et souvent par les armes, de s'affranchir de la maison de Genève. Les limites septentrionale et orientale du comté genevois sont en proie aux conflits. Les différends entre ces deux principautés portent sur plusieurs aspects. Dans un premier temps Guillaume II de Genève, reproche à Aymon II d'avoir inféodé à ses dépens plusieurs fiefs importants tels que Langin, Nangy ou encore le prieuré de Chamonix qui passera aux mains des Faucigny en 1236<sup>399</sup>. Dans un second, la délimitation des frontières entre Faucigny et Genève est complexe du fait de la multitude de terres situées en vallée d'Arve et relevant de l'une ou de l'autre principauté<sup>400</sup>. De même, des territoires situés plus à l'ouest semblent aussi au cœur du conflit<sup>401</sup>. Le mariage mis en place par Aymon II de Faucigny entre sa fille, unique héritière, et Pierre de Savoie en 1234 finit de rompre les liens qui unissaient autrefois les Genevois et les Faucignerands. En effet, bénéficiant alors d'un soutien important de la maison de Savoie, Aymon put continuer son entreprise, et ce même après le décès de Thomas Ier<sup>402</sup>. Pierre aide alors grandement son beau-père dans ses actions, avec l'aval de son aîné, Amédée IV, nouveau comte de Savoie. Le partage en deux du comté entre Genevois terre de Gex, à la fin du siècle

---

<sup>394</sup> CORBIERE T-2000, p.77 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.163-164 et 202.

<sup>395</sup> Equivalent faucignerand du châtelain savoyard ou genevois.

<sup>396</sup> CORBIERE T-2000, p.80 ; DUPARC 1955, p.146-183 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.70.

<sup>397</sup> *Ibidem*.

<sup>398</sup> CORBIERE T-2000, p.80.

<sup>399</sup> CORBIERE T-2000, p.81-82 ; DUPARC 1955, p.161-165 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.163-174.

<sup>400</sup> *Ibidem*.

<sup>401</sup> CORBIERE T-2000, p.81.

<sup>402</sup> *Ibidem*.

précédent, n'aide pas le comte Guillaume II à maintenir des frontières stables. En effet, la terre de Gex, possession d'une branche cadette de la famille de Genève, rejoint Aymon II de Faucigny au début du XIII<sup>e</sup> siècle par un jeu d'alliance habilement mené. Le comte de Genève doit alors mener deux fronts parallèles sur ses frontières, l'affaiblissant d'autant plus<sup>403</sup>.

En parallèle de ces conflits, souvent en défaveur du comte de Genève, Guillaume II renforce, à l'image de ses voisins, son administration. Pour cela, il met en place des châtelains à la tête des différents mandements, appelés châtelaneries. Ces châtelains remplacent les vidomnes et sont le relais direct du prince. Ils gèrent l'économie, la justice et la gestion d'un territoire donné<sup>404</sup>. Toutefois, l'instabilité des frontières ne facilite pas la gestion des possessions des comtes.

Les opérations menées dans le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle par Aymon II de Faucigny, Thomas Ier de Savoie et son fils Pierre coïncident avec le recul de la maison de Genève déjà affaiblie par les événements du XII<sup>e</sup> siècle. Aymon II, voulant s'affranchir de l'emprise genevoise, mène une politique agressive profitant des avancées savoyardes pour s'octroyer terres et droits aux dépens du comte de Genève. Les alliances avec la maison de Savoie puis avec celle de Gex donnent au faucignerand de belles victoires malgré quelques défaites.

Finalement, le début du XIII<sup>e</sup> siècle est marqué par le recul progressif, mais important des terres et de l'autorité genevoise au sein du territoire diocésain, mais aussi à l'extérieur. La Savoie a récupéré des terres au nord du diocèse tandis que le Faucigny s'est étendu au centre-est ainsi que nord-ouest. Les positions savoyardes en pays de Vaud et la fraîche indépendance des terres de Gex créent un point de pression septentrional sur la cité de Genève. La montée en puissance de la maison de Savoie ainsi que la volonté d'agrandissement des sires de Faucigny, aux dépens des comtes de Genève, mènent à l'un des conflits marquants du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette politique expansionniste des grandes familles touche essentiellement tout le bassin lémanique et la vallée de l'Arve alors au centre des attentions.

---

<sup>403</sup> CORBIERE T-2000, p.83-88.

<sup>404</sup> DUPARC 1955, p. 413-416.

### 2.3. Vers une montée en puissance savoyarde

La politique d'expansion menée par les comtes de Savoie et les sires de Faucigny mène à l'acquisition de nombreuses terres par ces deux principautés, souvent aux dépens du comté de Genève, proche voisin. Ces opérations, permises entre autres par des troubles de succession à la couronne impériale, s'étendent sur l'ensemble du XIII<sup>e</sup> siècle avant que n'éclate un conflit d'ampleur qui marque de façon certaine le territoire de l'ancien diocèse de Genève. La succession de Thomas Ier profite alors largement de ses relations avec l'empereur Guillaume de Hollande pour affirmer ses possessions et ses positions. De même, la maison de Savoie tire profit de la guerre de succession au trône éclatant en 1256. En effet, la période du « Grand interrègne » opposant Henri III d'Angleterre à Alphonse X de Castille permet l'acquisition de nouvelles propriétés, mais alimente encore la rivalité Genève/Savoie-Faucigny. Ce conflit et les acquisitions liées étant majoritairement hors du territoire du diocèse de Genève et étant très bien décrits par Matthieu de la Corbière dans son travail doctoral<sup>405</sup>, nous ne l'aborderons pas plus pour nous centrer sur les événements internes au territoire diocésain.

#### *2.3.1. Conséquences d'une politique expansionniste*

Nous l'avons vu, Thomas Ier de Savoie, aidé par son fils Pierre II ainsi qu'Aymon II de Faucigny, mène dans le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle une politique agressive visant à étendre ses possessions et son pouvoir sur tout le pourtour lémanique<sup>406</sup>. Aymon II, dans le sillage de Thomas Ier, tire également profit de ces avancées tandis que Guillaume II de Genève subit principalement des pertes<sup>407</sup>. Ces mouvances territoriales ont pour conséquences un agrandissement important des principautés savoyarde et faucignerande. Néanmoins, les acquisitions sont disjointes. En résulte un territoire anarchique sans réelle unité et donc des difficultés à gérer ces ensembles d'un seul tenant<sup>408</sup>. Si le genevois bouge peu avec deux enclaves (Genevois historique et fin de la vallée de l'Arve<sup>409</sup>) nous dénombrons cinq unités territoriales pour la Savoie et trois pour le Faucigny. Ce dernier se divise entre ses possessions historiques en vallée d'Arve, du Giffre, en val d'Arly et ses nouvelles acquisitions au sud du Léman en Chablais ainsi que les terres acquises en pays de Vaud grâce à l'alliance Faucigny-

---

<sup>405</sup> CORBIERE T-2000, p.89-92.

<sup>406</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; CARRIER 2001 ; CORBIERE T-2000 : DEMOTZ 2000 ; DUPARC 1955.

<sup>407</sup> *Idem*.

<sup>408</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.136-148 ; DEMOTZ 2000, p.36-39.

<sup>409</sup> DUPARC 1955. Les deux sont à l'origine liés mais la progression faucignerande coupe ce lien territorial.

Savoie<sup>410</sup>. Pour ce qui est de la Savoie, elle dispose de possessions en Chablais, mais leurs positions sont précaires et isolées du côté de Genève<sup>411</sup>. La conquête du Bugey reste inachevée avec des alliances faibles, notamment en Michaille. Le Viennois est instable du fait de la présence d'un obstacle important en la personne du Dauphin qui ne voit pas d'un bon œil les intentions savoyardes. Enfin, la Savoie propre et le pays de Vaud sont stabilisés et reposent sur des alliances solides, mais restent éloignés l'un de l'autre, ce qui ne facilite pas l'administration<sup>412</sup>.

#### 2.3.1.1. Le temps des consolidations

Thomas Ier de Savoie décède en 1233 laissant le comté à son aîné Amédée IV de Savoie. Ce dernier entame alors une politique d'unification de ses terres en prenant appui sur ses frères, mais aussi sur ses relations avec Aymon II de Faucigny<sup>413</sup>. Moins guerrier que son prédécesseur, Amédée IV se révèle diplomate et veut organiser le territoire à la suite de son père. Il place alors tous ses cadets à des postes importants tant en politique que sur le plan religieux. Ses relations avec l'empereur lui accordent une liberté d'action certaine tandis qu'il ne se refuse pas à traiter également avec le pape alors en conflit avec le dirigeant du Saint-Empire<sup>414</sup>. Il soutient toutes les actions de ses frères par de multiples concessions et aides. En Piémont, il renforce les possessions savoyardes et les relations internes rattachées à Thomas II par la fondation de Villefranche de Piémont, ville franchisée attirant la population locale. Il renforce également le contrôle du territoire par plusieurs concessions de droit, mais également en améliorant plusieurs fortifications sous le commandement de son frère<sup>415</sup>. Avec son frère Boniface, Amédée IV verrouille la frontière sud-est du comté de Genève en renforçant les châtelainies de Tournon et d'Ugine<sup>416</sup>. Il aide également Pierre II dans sa politique d'expansion en haute vallée du Rhône et au sud du Léman menant à la reprise du conflit Savoie-Genève dès 1250-1255<sup>417</sup>. Pierre tente ainsi de s'emparer de Charousse, sensé revenir à la Savoie par dot de sa mère Béatrice de Genève, sans succès. Toutefois, il s'empare en 1250 du château de Bourg de Four à Genève et en 1259 de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune poussant ainsi les comtes de Genève à déménager leur capitale administrative à Annecy<sup>418</sup>. Enfin, grâce à de multiples

---

<sup>410</sup> CARRIER 2001, p.34-35; CARRIER, CORBIERE 2005, p.I-C.

<sup>411</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.136-148 ; DEMOTZ 2000, p.36-39.

<sup>412</sup> *Ibidem*.

<sup>413</sup> *Ibidem*.

<sup>414</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.149-165 ; DEMOTZ 2000, p.39-40.

<sup>415</sup> DEMOTZ 2000, p.39.

<sup>416</sup> DEMOTZ 2000, p.40.

<sup>417</sup> CORBIERE T-2000, p.92 ; DEMOTZ 2000, p.40.

<sup>418</sup> CORBIERE T-2000 ; DUPARC 1955.

actes diplomatiques, Amédée IV de Savoie réussit à placer Philippe son cadet sur le trône archiépiscopal de Lyon ce qui ouvre à la maison de Savoie des possibilités d'expansions notamment dans l'Ain<sup>419</sup>. Du côté administratif, il poursuit la mise en place d'une administration renforcée dans les territoires en implantant notamment des juges indépendants des châtelains doublant ainsi le contrôle de ses terres. Il renforce également Chambéry en y installant un atelier monétaire<sup>420</sup>. La centralisation du pouvoir est affermie notamment par un développement de la chancellerie et des actes écrits mais aussi par la mise en place d'un Conseil du comte<sup>421</sup>. Le fils d'Amédée IV, Boniface, prend le trône en 1253 à la mort de son père. Cependant, il ne le gardera qu'une dizaine d'années puisqu'il meurt en 1263 lors d'une expédition militaire en Piémont.

C'est à Pierre II de Savoie que revient le trône en 1263 puisque son frère Thomas II meurt en 1259 et que le jeune Boniface n'a pas d'héritier. Toutefois, Pierre n'arrive pas au pouvoir sans bagages puisqu'il est fort d'une trentaine d'années d'expérience en politique et en art militaire avant d'accéder à la couronne comtale<sup>422</sup>. Nous comptons parmi ses acquisitions plusieurs territoires en Chablais et en Valais, dont il détenait les apanages sous le règne d'Amédée IV<sup>423</sup>, mais également en pays de Vaud. Son mariage avec Agnès de Faucigny en 1234 lui assure dès son accession au trône la main mise sur les terres savoyardes, ainsi que sur l'ensemble du Faucigny hérité par sa femme à la mort d'Aymon II de Faucigny en 1254. Il possède donc la quasi-totalité du sud du Léman et une bonne moitié du territoire diocésain<sup>424</sup>. Pierre II mène plusieurs fronts en parallèle. Il entoure le Genevois grâce à ses possessions en pays de Vaud, de Gex, en Chablais, en Bugey et en Savoie propre limitant ainsi les mouvements du comte de Genève Raoul puis son successeur Aymon II<sup>425</sup>. Il aide son frère Boniface en envoyant des troupes à Nantua. Il fait également reculer Rodolphe de Habsbourg au nord-est afin de sécuriser des villes comme Morat ou encore Berne<sup>426</sup>. Enfin, il maintient à la frontière méridionale son rival dauphinois. Ces diverses actions lui permettent de garantir la sécurité sur ses axes commerciaux et notamment ceux reliant le Lyonnais au Piémont savoyard<sup>427</sup>. En parallèle de ses campagnes de réunification des terres savoyardes, Pierre II mène une politique étrangère

---

<sup>419</sup> DEMOTZ 2000, p.40.

<sup>420</sup> *Ibidem*.

<sup>421</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.156-165 ; DEMOTZ 2000, p.39-40.

<sup>422</sup> ANDENMATTEN *et alii* 2000 ; BRONDY *et alii* 1984 ; DEMOTZ 2000 ; PAYRAUD T-2009 ; RIPART 1999.

<sup>423</sup> CONSTANT 1972, p.33.

<sup>424</sup> ANDENMATTEN *et alii* 2000 ; BRONDY *et alii* 1984 ; DEMOTZ 2000 ; PAYRAUD T-2009 ; RIPART 1999.

<sup>425</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.36-148 ; DEMOTZ 2000, p.42.

<sup>426</sup> DEMOTZ 2000, p.40-41

<sup>427</sup> *Ibidem*.

importante puisqu'il intervient régulièrement en Angleterre, apportant alors son aide militaire et diplomatique à son neveu par alliance, Henri III Plantagenêt<sup>428</sup>. Cet intérêt de longue durée amène des acquisitions importantes de biens à Londres<sup>429</sup>.

Toutefois, ces campagnes extérieures ne lui font pas oublier sa politique intérieure dont il poursuit la réforme engagée par ses prédécesseurs. Pour cela, ses interventions hors du territoire savoyard lui permettent d'apporter des idées nouvelles afin d'améliorer le contrôle de ses terres. Du point de vue militaire, il fait fortifier de nombreuses places aussi bien en Faucigny qu'en Chablais et Savoie<sup>430</sup>. Il privilégie une architecture beaucoup plus défensive. Les archères sont démultipliées et de nombreux éléments de défenses actives sont ajoutés comme les pont-levis et des maçonneries plus épaisses. La tour maîtresse de plan carré est de moins en moins utilisée au profit d'un plan circulaire limitant les angles morts<sup>431</sup>. Du côté administratif, il s'assure de la fidélité de ses vassaux par la multiplication des contrôles ainsi que des actes de reconnaissance. Les châtelainies deviennent le standard pour le contrôle du territoire. Elles correspondent à des circonscriptions territoriales et administratives à la tête desquelles sont placés des châtelains, représentants directs du prince<sup>432</sup>. Ces châtelains sont des fonctionnaires, nommés et payés. Ils sont responsables de la garde du ou des châteaux auxquels ils sont assignés ainsi que de toute l'administration qui en dépend. Le châtelain perçoit donc les impôts, tient les comptes et participe aux jugements. Ainsi, il possède les pouvoirs judiciaires, militaires et administratifs<sup>433</sup>. Pierre II met également en place des baillages correspondant à des regroupements de châtelainies. Cela lui permet de déployer des baillis, fonctionnaires au-dessus du châtelain, renforçant encore le contrôle administratif des terres savoyardes. Des clercs sont regroupés afin de contrôler la fiscalité par le biais des comptes de châtelainie, outils recensant dépenses et recettes d'un territoire. Pierre met peu à peu en place une chambre des comptes qui deviendra un des piliers de l'administration savoyarde<sup>434</sup>. En 1265 sont publiés les premiers statuts de Savoie ordonnant ainsi le territoire de façon homogène. Pierre II décède en 1268 sans héritier mâle.

---

<sup>428</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.166-179 ; CORBIERE T-2000, p.92-96 ; DEMOTZ 2000, p.40-42 ; PAYRAUD T-2009, p.115-116.

<sup>429</sup> ANDENMATTEN *et alii* 2000 ; DEMOTZ T-2000.

<sup>430</sup> CORBIERE T-2000 ; DEMOTZ 2000 ; LULLIN, LEFORT 1866.

<sup>431</sup> DE RAEMY 2004, l'ouvrage est centré sur les donjons et grandes tours du comté de Savoie, à partir de l'exemple du château d'Yverdon.

<sup>432</sup> BENOIT M-2014, p.65-71 ; DEMOTZ 2000, p.40-42 ; PAYRAUD T-2009, p.115-117.

<sup>433</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.149-165 ; CORBIERE T-2000, p.207-217 ; PAYRAUD T-2009, p.411-481.

<sup>434</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.149-165 ; CORBIERE T-2000, p.207-217 ; DEMOTZ 2000, p.40-42 et 325-440 ; GAULIN, GUILLERE 1992, p.51-108 ; PAYRAUD T-2009, p.73-106.

### 2.3.1.2. Le mariage Faucigny-Savoie

Du côté faucignerand, les choses se sont calmées notamment depuis le mariage d'Agnès de Faucigny, fille et héritière d'Aymon II, avec Pierre de Savoie en 1234. Aymon II décédant en 1253, l'ensemble des terres faucignerandes passent aux mains d'Agnès et Pierre son mari. Ce dernier s'appuie d'ailleurs largement sur cette union pour progresser en Chablais et en Valais depuis le Faucigny entres autres<sup>435</sup>. L'accession au trône de Savoie en 1263 de Pierre finit de lier le Faucigny et la Savoie, les deux entités évoluant selon des schémas similaires. Néanmoins, une ombre au tableau est présente, car Aymon II de Faucigny a donné la main de sa petite fille, Béatrice de Savoie-Faucigny, à Guigues VII dauphin de Viennois en décembre 1241 avec l'accord de Pierre II<sup>436</sup>. Si cette union avait été autorisée pour l'obtention du soutien de l'empereur Frédéric II, la mort de ce dernier en 1250 et la période du « Grand interrègne » avaient grandement changé les choses<sup>437</sup>. Au début des années 1260, Pierre est sans héritier mâle et voit une partie de ses terres se diriger vers le Dauphiné avec qui les relations se tendent. Il tente alors, en vain, de faire casser ce mariage, ce dernier étant légitimé par l'évêque en 1261. Afin de parer au plus urgent, il se fait céder par son épouse, Agnès de Faucigny, héritière d'Aymon II, les châteaux faucignerands ainsi qu'une majeure partie des terres associées dès 1262<sup>438</sup>. Afin de justifier cette donation, le couple princier atteste dès l'année suivante que Pierre II de Savoie a fait construire ou fortifier à ses frais de nombreux sites faucignerands<sup>439</sup>. Parmi ces derniers nous dénombrons les châteaux de Flumet, Sallanches, Châtillon, Faucigny, Credoz, Pont-sur-Arve et Toisinges. Ce dernier est même décrit comme étant construit a priori *ex nihilo* et pourrait, selon certains auteurs, correspondre au château Bonneville bien que cela soit discuté<sup>440</sup>. Cet acte et ces déclarations d'Agnès permettent aux territoires savoyards et faucignerands de rester unis au moins jusqu'en 1268.

### 2.3.1.3. Le retrait genevois

Assailli de toutes parts, le comté de Genève a bien du mal à ne pas rester en retrait pendant l'ascension savoyarde. D'autant plus que le comte de Genève subit les pressions importantes de Pierre de Savoie depuis la fin du premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>441</sup>. Raoul succède à Guillaume

---

<sup>435</sup> CARRIER 2001, p.34-35 ; CORBIERE T-2000, p.92-96 ; DEMOTZ 2000, p.36-42 ; DUPARC 1955, p.165-176 ; PAYRAUD T-2009, p.115-120.

<sup>436</sup> *Ibidem* ; LULLIN, LEFORT 1866, p.191. Il est dit que le dauphin héritera des terres de Faucigny si Pierre n'a pas d'héritier mâle.

<sup>437</sup> CORBIERE T-2000 ; LULLIN, LEFORT 1866.

<sup>438</sup> LULLIN, LEFORT 1866, p.233

<sup>439</sup> CORBIERE T-2000, p.94 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.235.

<sup>440</sup> *Ibidem* ; BENOIT *et alii* R-2018b et 2019b ; BOCQUET R-2018 et 2019 ; GUICHONNET 2007 ; GUILLERE 2005.

<sup>441</sup> CORBIERE T-2000 ; DUPARC 1955.

Il au début des années 1250 et dès cet instant Pierre II de Savoie n'a de cesse que de réclamer la dot jamais versée de sa mère Béatrice-Marguerite, sœur de Guillaume II de Genève et femme de Thomas Ier de Savoie. Raoul refuse alors de jurer fidélité et se retrouve avec la maison de Savoie à ses portes, Pierre ayant pris le château de Genève. Cette prise, ainsi que des contentieux avec l'évêque du diocèse de Genève, mènent le comte à transférer sa capitale administrative à Annecy bien plus en sécurité au cœur des terres genevoises<sup>442</sup>. Dès 1257, le comte de Genève met en place un système de châtelainie similaire à celui observé en Savoie, permettant une meilleure administration de ses terres<sup>443</sup>. En 1260, Raoul est forcé par Pierre de prêter hommage pour le château de Charousse qui est au cœur des débats depuis une dizaine d'années déjà<sup>444</sup>. Il écope également d'une amende de 2 000 livres viennoises en guise de dédommagement, somme s'ajoutant à un montant de près de 10 000 marcs d'argent d'impayés par la maison de Genève au comté de Savoie<sup>445</sup>. La même année Raoul fait face à plusieurs contestations de ses vassaux<sup>446</sup>. Cette dette colossale et les problèmes rencontrés avec leurs vassaux marquent bien la prise à la gorge des comtes de Genève ainsi que leur décroissance progressive entamée depuis le XII<sup>e</sup> siècle, situation qui ne va pas s'améliorer dans le temps. Ce traité de 1260 marque également une victoire décisive pour les anciens vassaux des comtes de Genève, les sires de Faucigny, dans la mesure où Charousse, enclave genevoise, représentait le dernier obstacle majeur entre leurs possessions en basse et haute vallée de l'Arve<sup>447</sup>. Avec la prise savoyarde, les faucignerands peuvent désormais circuler librement sur toutes leurs terres. En 1263, Raoul de Genève prête hommage à Pierre II lors du couronnement de ce dernier<sup>448</sup>. À cette date, il lui est encore redevable des 10 000 marcs ainsi que des 2 000 livres<sup>449</sup>. Raoul décède en 1265, c'est son fils aîné, Aymon II, qui reprend le trône. Désigné comte dès 1266<sup>450</sup>, il hérite d'un comté endetté et sujet aux conflits. Éventuellement moins arrogant que son père ou peut-être plus simplement limité par la reddition de 1260<sup>451</sup>, il tente de consolider le comté avec un rapprochement progressif avec la maison de Savoie si bien qu'au décès de

---

<sup>442</sup> BAUD, MARIOTTE 1981 ; CORBIERE T-2000 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS R-2017 ; DUPARC 1955.

<sup>443</sup> CORBIERE 2002, p.188.

<sup>444</sup> CORBIERE T-2000, p.93 ; DUPARC 1955, p.175-177.

<sup>445</sup> *Ibidem*.

<sup>446</sup> LULLIN, LEFORT 1866, p.229.

<sup>447</sup> CORBIERE T-2000, p.93.

<sup>448</sup> *Ibidem* ; DUPARC 1955, p.178 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.236-240 ; MALLET 1849, p.235.

<sup>449</sup> *Ibidem*.

<sup>450</sup> LULLIN, LEFORT 1866, p.236-238.

<sup>451</sup> CORBIERE T-2000; CORBIERE 2002; DUPARC 1955.



Pierre II en 1268, ce dernier accorde au comte de Genève une remise de 2 000 marcs d'argent sur les 10 000 dus<sup>452</sup>.

Le début de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle marque un grand tournant dans l'organisation de l'ancien diocèse de Genève. Les différentes politiques d'expansion des princes ont marqué le territoire bouleversant au passage les différentes frontières. Si le comté de Genève subit de lourdes pertes, aussi bien sur le plan de leurs possessions qu'au niveau administratif, la Savoie et le Faucigny alors unis par mariage s'agrandissent de manière exponentielle. De même, les princes profitent de cette période pour refondre leurs administrations tout en faisant perdurer les acquis de leurs prédécesseurs. Cette période est également marquée par un renouveau de l'architecture militaire ainsi qu'un certain nombre de créations nouvelles, telles que des villes franches. Néanmoins, le règne de Pierre II correspond également au calme précédant la tempête puisque son décès ouvre sur quasiment un siècle de conflit.

### 2.3.2. *La guerre delphino-savoyarde*

Les années 1260 sont essentiellement marquées par le règne de Pierre II de Savoie et de sa femme Agnès de Faucigny, réunissant tous deux le duo Savoie-Faucigny, tandis que Raoul de Genève puis son fils Aymon II sont plus en retrait<sup>453</sup>. Toutefois, si le règne de Pierre est relativement calme, les suites de ce dernier et son héritage sont lourds de conséquences pour le territoire de l'ancien diocèse de Genève.

En effet, nous avons vu qu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, Aymon II de Faucigny marie sa petite fille au futur dauphin de Viennois, Guigues VII, faisant d'elle l'héritière universelle du Faucigny dans le cas où son gendre Pierre II n'aurait pas de fils<sup>454</sup>. Dans les années 1260, Pierre ne voyant pas d'héritier mâle arriver, essaie de faire casser le mariage de sa fille sans succès. Il se fait alors léguer le Faucigny par sa femme prétextant un investissement certain de sa part au début de son règne sur le trône savoyard. Toutefois, comme le souligne très bien M. de la Corbière, ces actions ne démontrent que de vaines tentatives pour repousser l'inévitable transfert de ses possessions vers le Dauphiné tant l'argumentaire du comte est faible<sup>455</sup>. Dès 1264, il teste en faveur de sa fille lui léguant des terres en Faucigny, en pays de Vaud et en Genevois, laissant à

---

<sup>452</sup> LULLIN, LEFORT 1866, p.287.

<sup>453</sup> ANDENMATTEN *et alii* 2000 ; BRONDY *et alii* 1984 ; CARRIER 2001 ; CORBIERE T-2000 ; DEMOTZ 2000 ; DUPARC 1955 ; KERSUZAN 2005 ; PAYRAUD T-2009.

<sup>454</sup> CORBIERE T-2000 ; LULLIN, LEFORT 1866.

<sup>455</sup> CORBIERE T-2000, p.94

sa femme Agnès les fortifications<sup>456</sup>. Pierre II décède en 1268 léguant à sa femme Agnès le Faucigny et ses fortifications, à sa fille Béatrice, des possessions en Genevois et en pays de Vaud et à son frère Philippe les terres savoyardes. Néanmoins, Agnès décède 3 mois après son mari léguant tout à sa fille<sup>457</sup>. Ainsi, en 1268, la Savoie perd la quasi-intégralité de ses acquis. L'héritage de Pierre et la division du territoire qui en découle mènent à une crise d'envergure, au sein de l'ancien diocèse de Genève et de ses abords, qui durera presque un siècle : la guerre dite delphino-savoyarde (1268-1355).

#### 2.3.2.1. Les premiers conflits

Le Faucigny et certaines possessions vaudoises étant passés aux mains du dauphin de Viennois Guigues VII par Béatrice de Savoie-Faucigny, Philippe Ier de Savoie ne se satisfait pas de ce partage trouvant la maison de Savoie lésée par rapport au Dauphin<sup>458</sup>. Il cherche alors le soutien avec Béatrice de Faucigny, sœur d'Agnès et épouse d'Étienne II de Thoire, qui s'estime également lésée par l'héritage faucignerand. Philippe Ier récupère en premier le château d'Aubonne qu'il remet à la dame de Thoire en échange d'hommage tandis que le dauphin riposte en prenant Thonon depuis ses positions faucignerandes<sup>459</sup>. En 1269, Philippe Ier récupère quatre châteaux, dont Allinges-Neuf et Ballaison. Cette même année, la dame de Thoire-Villars récupère elle aussi des terres appartenant aux comtes de Genève, dont avait hérité sa nièce. Cette action est possible grâce à la capture de la dauphine Béatrice et de son fils. Celle-ci, devenue entre-temps veuve, ne possède alors, de ses parents, plus que le Faucigny<sup>460</sup>. En novembre de la même année, la dauphine concède à sa tante plusieurs autres fortifications comprenant entre autres Hermance et Credoiz tandis qu'elle remet entre les mains d'arbitres d'autres de ses possessions en Faucigny. Ces derniers passent aux mains de Philippe Ier au début de l'année 1270 avant qu'un compromis répartisse à nouveau les biens. Toutefois, Béatrice de Thoire reste possessionnée en Faucigny et prête hommage au comte de Savoie pour ces biens, donnant ainsi l'ascendant à ce dernier sur sa nièce<sup>461</sup>. En 1271, une sentence arbitrale vient mettre un terme aux conflits en cours et accorde la toute-puissance à la maison de Savoie sur tout le bassin lémanique<sup>462</sup>. Béatrice de Thoire-Villars renonce au Faucigny en échange des

---

<sup>456</sup> ANDENMATTEN *et alii* 2000, p.270-280 ; CORBIERE T-2000, p.94.

<sup>457</sup> ANDENMATTEN *et alii* 2000 ; BRONDY *et alii* 1984 ; CARRIER 2001 ; CORBIERE T-2000 ; DEMOTZ 2000 ; DUPARC 1955 ; KERSUZAN 2005 ; PAYRAUD T-2009.

<sup>458</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.136-148 ; PAYRAUD T-2009, p.115-124

<sup>459</sup> CORBIERE T-2000, p.95.

<sup>460</sup> Guigues VII décède en 1269. PAYRAUD T-2009, p.117

<sup>461</sup> CARRIER 2001, p.36 ; CORBIERE T-2000, p.95 ; GUICHENON 1660, p.222 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.254-255 ; MALLET 1849, p.261-262 ;

<sup>462</sup> LEVERT M-2004, p.16

châteaux d'Aubonne et d'Hermance et de quelques fiefs vaudois dont elle doit prêter hommage au comte de Savoie. La dauphine récupère le Faucigny tandis que Philippe Ier restaure l'implantation savoyarde autour du bassin lémanique stabilisant ainsi quelque peu le territoire diocésain<sup>463</sup>. Cette sentence permet d'instaurer quelques années de paix. Pendant cette première période de conflits, les choses bougent peu dans le comté de Genève, Aymon II étant plutôt pacifique et lié par mariage aux intérêts du comte de Savoie. Seule l'arrivée de la maison des Thoire-Villars aux portes du comté genevois modifie quelque peu le paysage alentour<sup>464</sup>.

Cette période de paix relative s'étend jusqu'en 1282. Pendant ce laps de temps, Philippe Ier construit de nouvelles forteresses et renforce ses anciens châteaux, dont Château-Neuf d'Allinges<sup>465</sup>. De même, le « Grand interrègne » prend fin en 1275 avec la désignation d'un nouvel empereur à la tête du Saint-Empire, Rodolphe de Habsbourg<sup>466</sup>. Ce dernier, habile politicien, voit dans le comte de Savoie un rival trop ambitieux qu'il faut maîtriser. En juin 1282, une coalition anti-savoyarde se met en place avec, pour ambition principale, la récupération des terres de Coligny au centre des prétentions locales<sup>467</sup>. C'est le traité de Versoix qui finalise cette coalition. Il regroupe la dauphine Béatrice et le dauphin Jean Ier, son fils, le nouveau comte de Genève Amédée II, frère d'Aymon II ainsi que l'évêque Robert de Genève, oncle du comte Amédée II. La famille de Genève voit alors dans ce traité un moyen de revenir sur le devant de la scène politique et un moyen de prendre leur revanche sur les exactions commises à leur rencontre par Thomas Ier et ses successeurs. Cette nouvelle union est soutenue par l'empereur Rodolphe de Habsbourg qui voit ici un moyen de freiner et de diminuer le comte de Savoie<sup>468</sup>. Les hostilités démarrent sitôt le traité signé. Néanmoins, peu de temps après le début de la guerre, le dauphin Jean Ier, fils unique de Béatrice de Savoie-Faucigny, meurt lors d'une sortie à cheval<sup>469</sup>. Il est remplacé par Humbert de La Tour-du-Pin aussi appelé Humbert Ier de Viennois. Au début de l'année suivante, l'évêque de Genève se ravise, quitte l'alliance et laisse seul son neveu le comte de Genève. Ce dernier peut toutefois compter sur l'appui militaire de l'empereur Rodolphe de Habsbourg pour poursuivre ses actions armées<sup>470</sup>. À la fin

---

<sup>463</sup> CARRIER 2001, p.36 ; CORBIERE T-2000, p.95 ; DEMOTZ 2000, p.54 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.254-255 ; PAYRAUD T-2009, p.117.

<sup>464</sup> *Ibidem* ; DUPARC 1955, KERSUZAN 2005.

<sup>465</sup> Mention tirée des comptes de Châtellenie rédigés entre 1271 et 1282 ; références archives : SA 14774-7 ; PAYRAUD T-2009, p.120.

<sup>466</sup> CORBIERE T-2000, p.96.

<sup>467</sup> CARRIER 2001, p.36 ; DEMOTZ 2000, p.54.

<sup>468</sup> CARRIER 2001, p.36 ; CORBIERE T-2000, p.97 ; DEMOTZ 2000, p.54 ; DUPARC 1955, p.195-200.

<sup>469</sup> CARRIER 2001, p.36 ; DEMOTZ 2000, p.54 ; KERSUZAN 2005, p.20-24.

<sup>470</sup> CORBIERE T-2000, p.101 ; DUPARC 1955, p.195-198 ; MAZLLET 1849, p.283-287.

de l'année 1283, le comte Philippe Ier de Savoie est en mauvaise posture et doit céder plusieurs terres en pays de Vaud, dont Morat. Cette cession permet à l'empereur de sécuriser ses biens. Ainsi, il met un terme à son offensive laissant Amédée II de Genève en difficulté pour gérer le conflit au sud du Léman. Plus au sud, le conflit delphino-savoyard est mené en Grésivaudan restant alors relativement loin des terres du diocèse de Genève. En 1285, Philippe Ier de Savoie décède laissant le trône à son neveu Amédée V. Il est suivi de près par l'évêque de Genève qui est remplacé par Guillaume de Conflans enlevant ainsi cet appui au comte Amédée II de Genève. Le nouveau comte de Savoie tente dès son arrivée de négocier une trêve avec ses opposants sans y parvenir. Il réussit cependant à s'octroyer la fidélité des habitants de Genève et leur protection avec l'accord de l'évêque boutant hors de la ville le comte Amédée II<sup>471</sup>. Amédée V place son frère Louis à la tête de l'apanage de Vaud et obtient fidélité de la part des seigneurs de Gex lui permettant alors de rivaliser avec ses adversaires sur toute la rive droite du Léman et du Rhône. S'ensuit une brève trêve au printemps 1286, mais les hostilités reprennent avec vigueur notamment à Genève où l'absence d'évêque, à la suite du décès de Robert en 1287, assurait au comte de Genève la garde du château de l'île, situé au cœur de la cité. Amédée V voyant d'un mauvais œil cette position assiège pendant près de trois mois la fortification avant de réussir à la prendre, obtenant avec elle le contrôle total de la ville<sup>472</sup>. En novembre 1287, la paix d'Annemasse est conclue entre tous les partis. Le comte de Genève reçoit alors en fiefs du comte Amédée V plusieurs forteresses parmi lesquelles celles de Genève et Charousse, éternels objets de conflits entre ces deux principautés<sup>473</sup>.

Cette période de paix laisse un peu de répit au comte de Savoie, ce dernier en profitant pour réparer et renforcer l'ensemble de ses fortifications<sup>474</sup>. De même, s'il devait restituer initialement le château de l'île au comte de Genève, ce ne fut pas le cas puisqu'il amène une nouvelle garnison au sein de la forteresse dès 1288, saisissant au passage le vidomnat pour ses prérogatives juridiques<sup>475</sup>. Le conflit avec le prélat est résolu en 1290<sup>476</sup>. Du côté des alliés de l'ancien traité de Versoix, ce laps de temps n'est pas vide d'évènements puisque d'anciennes tensions réapparaissent également. En effet, une révolte au sein de la vallée de Chamonix, contre le prieur, fournit dans l'automne 1289 à Amédée II de Genève une occasion de prendre

---

<sup>471</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.136-179 ; CARRIER 2001, p.36 ; CORBIERE T-2000, p.101 ; DEMOTZ 200, p.43-55 ; DUPARC 1955, p.199-201.

<sup>472</sup> BLONDEL 1956, p.98-99 ; CORBIERE T-2000, p.101-103 ; DUUPARC 1955, p.204-206.

<sup>473</sup> *Ibidem* ; CARRIER 2001, p.36 ; DEMOTZ 2000, p.54.

<sup>474</sup> Cf les plus anciens comptes de châellenie dont certains sont transcrits au sein du Volume 4 de ce travail de doctorat.

<sup>475</sup> CORBIERE T-2000, p.102-103.

<sup>476</sup> DUPARC 1955, p.207-210; LULLIN, LEFORT 1866, p.327; MALLET 1852, p.143-146.

revanche sur la famille de Faucigny. Il accueille alors sous sa protection un certain nombre de révoltés dans son château de Charousse<sup>477</sup>. Toutefois, ce coup d'éclat ne dure pas puisqu'au printemps de la même année, sûrement sous la pression delphinale, Amédée II rompt ses accords avec les révoltés. Afin d'appuyer le prieur de Chamonix, Béatrice de Savoie-Faucigny lui rétrocède tous ses droits, obligeant ainsi le comte de Genève à reconnaître les droits de justice détenus par le prieur sur ses hommes<sup>478</sup>. Amédée II de Genève réalise quelques acquisitions pendant ce temps de paix renforçant par la même ses frontières. Il rachète entre autres le château de La Corbière en 1287 et le château de Mornex en vallée d'Arve en 1289. Ce dernier lui permet de garder une position proche de Genève qu'il n'a finalement pas pu récupérer intégralement du comte de Savoie<sup>479</sup>. Toutes ces acquisitions et manœuvres réalisées par chaque parti ne font qu'animer de profondes rancœurs entre chacune des principautés. Ainsi, lorsque l'empereur Rodolphe Ier de Habsbourg rappelle ses anciens alliés au printemps 1291, la coalition anti-savoyarde se reforme sans hésitation<sup>480</sup>. L'évêque de Genève essaie de rester neutre, mais est rapidement pris à parti par le comte de Genève Amédée II et ses chevauchées en Faucigny et sur le mandement épiscopal de Thiez. La mort de l'empereur en juillet ne freine en rien la coalition qui mène plusieurs attaques en août<sup>481</sup>. Genève est assiégée, mais aussi plusieurs autres places au sein de l'ancien diocèse de Genève comme La Corbière, Jussy, Peney et Thiez mentionné en amont. Les deux châteaux d'Allinges appartenant respectivement au Dauphiné et à la Savoie mènent également plusieurs escarmouches l'un contre l'autre<sup>482</sup>. Toutefois, cette nouvelle vague de conflits semble majoritairement bornée aux frontières avec peu d'interventions à l'intérieur des terres<sup>483</sup>. Dès 1292, l'alliance delphinale s'accorde pour négocier la paix avec la Savoie. La dauphine Béatrice accepte alors de prendre en fief du comte Amédée V de Savoie plusieurs sites castraux ainsi que sa baronnie du Faucigny, mais remet la rivière de l'Arve entre les mains de son allié le comte de Genève. Cet accord est trouvé par l'abandon des prétentions savoyardes sur la seigneurie de La Tour-du-Pin<sup>484</sup>. À la fin de l'année 1293, un traité de paix est signé à Aix et renouvelle les dispositions prises par celui d'Annemasse. Aussi, Amédée II de Genève prête-t-il à nouveau hommage au

---

<sup>477</sup> CARRIER 2001, p.36-37.

<sup>478</sup> *Ibidem*.

<sup>479</sup> CORBIERE T-2000, p.103.

<sup>480</sup> CARRIER 2001, p.37 ; CORBIERE T-2000, p.104 ; DEMOTZ 2000, p.54 ; DUPARC 1955, p.214-215 ; KERSUZAN 2005, p.32-44.

<sup>481</sup> *Ibidem*.

<sup>482</sup> BENOIT M-2014 ; CONSTANT 1978 ; LEVERT M-2004.

<sup>483</sup> DEMOTZ 2000, p.54.

<sup>484</sup> CARRIER 2001, p.7 ; CORBIERE T-2000, p.105 ; DEMOTZ 2000, p.54-55 ; DUPARC 1955, p.219-220 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.343 ; MALLET 1852, p.207-208.

comte de Savoie pour plusieurs places dont Charousse contre la restitution des sites de Genève et de La Corbière, ce dernier n'étant restitué qu'à la mort d'Amédée V. Le comte de Savoie prend également à cette occasion des mesures préventives à l'encontre de la maison de Genève puisqu'il oblige ce dernier à promettre le refus d'une aide des familles de Thoire-Villars et de Chalon en cas de nouveau conflit<sup>485</sup>. Dès l'année suivante, le comte de Genève prête également hommage au fils d'Amédée V, Édouard, avant de récupérer le château de Genève. Cette nouvelle période de paix voit des changements en Dauphiné qui ne seront pas sans impacts sur la suite des événements. En plus de régler ses comptes avec l'évêque de Genève, Béatrice de Savoie-Faucigny prépare également le futur avec le Dauphin. Si à la mort de son fils, elle avait favorisé son premier petit fils pour le trône delphinal, en 1296, elle change cela au profit du deuxième fils d'Humbert de La Tour-du-Pin, Hugues, qui restera sous le contrôle de sa grand-mère jusqu'en 1310. De même, des mariages entre Savoie et Dauphiné sont prévus sans toutefois aboutir<sup>486</sup>.

#### 2.3.2.2. Le cœur de la guerre

Dès 1298, les conflits, poussés par la lutte entre Saint-Empire et Royaume de France en Bourgogne, reprennent entre Dauphiné et Savoie, respectivement alliés des précédents. La mort de l'empereur Adolphe de Nassau en 1298 au profit d'Albert Ier de Habsbourg n'arrange pas la Savoie car ce nouvel empereur calme les tensions avec la France tandis que le Dauphiné s'en est grandement rapproché. La même année, le dauphin Humbert Ier et sa femme Béatrice de Savoie-Faucigny rassemblent une nouvelle coalition anti-savoyarde épaulée par le comte de Genève Amédée II, les sires de Thoire-Villars et l'évêque de Lausanne. Plusieurs opérations militaires éclatent autour du Léman et notamment en Chablais et Faucigny<sup>487</sup>. Ces interventions permettent au seigneur de Thoire-Villars de s'implanter à Saint-Cergues, au sud du Léman non loin de Nyon. En 1301, les différents partis décident de s'en remettre au fils du roi de France, Charles de Valois, afin qu'il arbitre le conflit. Cet arbitrage coupa court aux affaires militaires, mais pour peu de temps. Dès 1303, le pays de Gex menaçait le comté de Savoie si bien que le comte ordonna une chevauchée depuis le Chablais pour régler cette affaire<sup>488</sup>. Un an plus tard, Amédée II de Genève renforce ses positions au sud de Genève avec la construction du château et du bourg de Gaillard à moins de 10 km de la cité épiscopale menaçant ainsi directement les

---

<sup>485</sup> CORBIERE T-2000, p.105

<sup>486</sup> CORBIERE T-2000, p.114 ; DEMOTZ 2000, p.44-45 ; DUPARC 1955, p.222.

<sup>487</sup> CORBIERE T-2000, p.115 ; DEMOTZ 2000, p.54-55 ;

<sup>488</sup> BRONDY *et alii*, 1984, p.136-148 ; CORBIERE T-2000, p.115 ; DEMOTZ 2000, p.54-55 ; DUPARC 1955, p.230-232 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.378-382.

intérêts savoyards. La même année, le nouveau sire de Faucigny, Hugues, second petit fils de Béatrice resserre son alliance avec la maison de Genève en obtenant de ce dernier le droit d'utiliser Gaillard en cas de conflit avec la Savoie, scellant ainsi un partenariat défensif liant plusieurs forteresses<sup>489</sup>. Hugues fonde également cette année la place forte de Lullin dans le Chablais faucignerand<sup>490</sup>. Prévoyant, Amédée V attaque Lullin l'année suivante et pénètre dans la forteresse après onze jours de siège. Dans la foulée il prend plusieurs forteresses faucigno-dauphinoises et genevoises parmi lesquelles nous comptons Genève, Arlod et Gaillard. Il participe également à l'élection du nouvel évêque de Genève, faisant jouer ses relations pour qu'Aymon du Quart soit élu en 1304<sup>491</sup>. Cette prévoyance savoyarde ne pouvait qu'entraîner des conséquences armées. Ainsi, Amédée II de Genève et Jean Dauphin, frère de Hugues, viennent à son secours en détruisant plusieurs possessions savoyardes aux alentours de Genève. Jean Ier de Chalon-Arly, allié de la coalition delphinale, prête également main-forte à Hugues en repoussant la maison de Savoie hors de la terre de Gex par la prise des châteaux de Léaz et de La Cluse<sup>492</sup>. Malgré le rôle d'Amédée V de Savoie dans son élection, Aymon du Quart reste en retrait lors de ces offensives. Le Chablais semble donc réunir les principaux conflits de ce début de XIV<sup>e</sup> siècle. Durant l'année 1305, de violents conflits se déroulent à Genève et aux alentours. Cela donne lieu à une petite trêve le temps de trouver un accord. Ce dernier est signé à la fin de l'année et vise la démilitarisation de la cité. Le comte de Savoie remet alors sa forteresse à l'évêque qui y place un de ses agents en tant que châtelain. Cela évite alors toute prise par un seigneur laïque. L'arbitrage du pape Clément V impose à tous les acteurs une trêve entre février et septembre 1306, mais les conflits reprennent sitôt l'arbitrage exécuté<sup>493</sup>. Dès 1307, Amédée II de Genève et Hugues Dauphin, sire de Faucigny, signent une alliance en vue de reprendre Genève. Le comte de Genève assiège le château de La Corbière en mai de la même année, mais échoue dans sa tentative et Amédée fait renforcer les hommes en présence. L'alliance delphinale attaque la cité par surprise en juin 1307. Toutefois, ils font face à une population pro savoyarde qui s'organise en résistance si bien que l'envahisseur est repoussé<sup>494</sup>. En représailles, Amédée II et Hugues Dauphin coupent les voies de circulation, prennent le

---

<sup>489</sup> CARRIER 2001, p.38 ; CORBIERE T-2000, p.116 ; DUPARC 1955, p.232-233.

<sup>490</sup> CORBIERE T-2000, p.116 ; DUPARC 1955, p.233 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.384.

<sup>491</sup> *Ibidem*.

<sup>492</sup> BRONDY *et alii*, 1984, p.136-165 ; CORBIERE T-2000, p.116, DUPARC 1955, p.235.

<sup>493</sup> CARRIER 2001, p.37 ; CORBIERE T-2000, p.117.

<sup>494</sup> CORBIERE T-2000, p.119 ; E. MALLET « La plus ancienne chronique de Genève », le *Fasiculus Temporis* : dans cette chronique, l'invasion de Genève y est décrite avec précision. L'assaillant semble entré par la porte dite d'Yvoire, mais fait rapidement face aux citoyens pro-savoyards. 132 combattants dauphinois et genevois auraient été tués tandis que plusieurs centaines auraient été faits prisonnier.

château de Ville-la-Grand et attaquent Château-Neuf d'Allinges pendant douze jours sans parvenir à prendre la place forte<sup>495</sup>. Ils réussissent avec l'aide de Jean Chalon-Arlay à prendre La Corbière en 1308. Le comte Amédée V ne reste pas sans riposter à ces agressions. L'été 1307, le comte prend et détruit Rovorée et Gaillard et attaque également Monfort et Beaufort. Toutefois, l'attitude savoyarde ainsi que leur présence à Genève ne plaisent pas au prélat de la cité qui signe un traité d'alliance avec Amédée II et Hugues Dauphin, convenant tous trois de n'établir aucune paix tant que l'évêque n'aurait pas recouvré ses possessions à Genève. En outre, les seigneurs laïques promettent assistance pour la défense des forteresses épiscopales<sup>496</sup>. Amédée II de Genève décède en 1308 et est remplacé par son fils aîné Guillaume III. Si ce dernier signe rapidement une alliance avec Hugues Dauphin, reconduisant les accords passés précédemment, une paix « perpétuelle » est signée avec Amédée V à Montmélian en août 1308<sup>497</sup>. Cette trêve permet principalement la réception du nouvel empereur Henri VII de Luxembourg, notamment à Chambéry en 1310, tandis que de nombreux actes sont également signés. Hugues Dauphin-Faucigny déclare renoncer à ses prétentions sur le comté de Savoie et l'héritage de Pierre II. Il renouvelle également les hommages prêtés en 1293-1295 par sa grand-mère Béatrice de Savoie-Faucigny pour le Faucigny et ses châteaux. La possession du château de l'île et le vidomnat à Genève sont reconnus comme appartenant à Amédée V et la forteresse de Léaz en Terre de Gex lui est rendue. En retour, le comte de Savoie promet la main de sa fille à Hugues ainsi qu'une dot de 20 000 livres viennoises<sup>498</sup>. Guillaume III de Genève suit les traces de son homologue dauphinois et signe à nouveau les traités de 1287 et 1293. De même, il prête hommage à Amédée V pour plusieurs forteresses parmi lesquelles Charousse, Alby, Hauteville et La Corbière. Amédée V accorde alors au comte de Genève une annulation de dette liée à la prise de La Corbière en 1291. De même, il accepte également que le prélat remette la garde du château de Genève à Guillaume III en octobre 1308<sup>499</sup>. Cette paix avait un prix, car même si Amédée V recevait les hommages de ces ennemis, il se délestait de nombreuses conquêtes prises militairement. Néanmoins, cette paix n'était qu'apparences chacun fomentant de son côté, le dauphin renforçant d'anciennes alliances et l'évêque n'acceptant pas la présence savoyarde à Genève. La guerre reprend peu de temps après, au début de l'année 1310. L'enjeu est encore le même, le contrôle de la cité de Genève. Mais le comte Amédée V, par une présence

---

<sup>495</sup> BENOIT M-2014, p.67-70 ; CONSTANT 1978, p.30-50 ; CORBIERE T-2000, p.119 et note 251 ; DUPARC 1955, p.242-243 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.406.

<sup>496</sup> CORBIERE T-2000, p.120 ; DUPARC 1955, p.242-245 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.406-408.

<sup>497</sup> CARRIER 2001, p.38 ; CORBIERE T-2000, p.120 ; DEMOTZ 2000, p.55 ; DUPARC 1955, p.245-250 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.409-411.

<sup>498</sup> CORBIERE T-2000, p.121.

<sup>499</sup> DUPARC 1955, p.251-252.



armée importante et le soutien de la population locale, brise les espérances. Il manigance également une alliance secrète avec Guillaume III visant à se partager le Faucigny dans le cas où Hugues Dauphin n'aurait pas de descendance. Le comte de Genève accepte et crée ainsi une faille dans la coalition anti-savoyarde<sup>500</sup>. Plusieurs conflits armés éclatent en Bresse, Bugey et Viennois, la maison de Savoie étant souvent victorieuse<sup>501</sup>. Cette dernière bénéficie en outre du soutien de l'empereur Henri VII limitant de fait la progression dauphinoise. En juin 1314, une paix durable est signée. Il s'agit du traité de Villard-Benoit qui redessine largement les frontières des principautés<sup>502</sup>.

Durant cette nouvelle accalmie, quelques conflits opposent les prélats de Genève, Bâle, Lausanne et le comte de Genève au baron de Vaud Louis II de Savoie. Néanmoins, ils sont rapidement réglés. De même, le comte de Genève renoue son alliance avec le dauphin de Viennois et avec Hugues Dauphin-Faucigny. Guillaume III prête à nouveau hommage au dauphin en 1319, Guigues VIII remplaçant Jean II sur le trône dauphinois<sup>503</sup>. Toutefois, l'alliance passée ne comprenait plus autant d'acteurs, la famille de Thoire-Villars ayant laissé à Hugues Dauphin ses biens au bord du Léman en hypothèque et les sires de Gex confortant leurs propres terres. L'ensemble des acteurs de ce conflit profite également de ces temps calmes pour renforcer ou reconstruire leurs places fortes. Ainsi, Amédée reconstruit en entier le château de Ville-la-Grand qui avait été entièrement détruit quelques années plus tôt. Amédée V de Savoie réussit en 1319 à s'entendre avec le prélat de Genève. Mais dès l'année suivante, la prise de position de ce dernier à l'encontre du comte déclenche une action armée d'Amédée V aidé d'Édouard, son fils, Louis II de Savoie et Guichard V de Beaujeu qui s'emparent du château de Genève en avril. L'évêque Pierre de Faucigny prononce aussitôt un interdit à l'encontre d'Édouard et des citoyens de Genève tandis que Guillaume III et Hugues Dauphin décident de riposter par les armes ouvrant ainsi une nouvelle période de guerre au sein du diocèse de Genève dès septembre 1320<sup>504</sup>. Le comte de Genève se déverse alors principalement autour de Genève tandis que Édouard de Savoie guerroye à la frontière occidentale du comté de Genève et s'empare du château de Cessens. Pendant ce temps, Hugues Dauphin apporte son soutien à Guillaume III et réussit à mobiliser le sire de Gex de son côté<sup>505</sup>. Guillaume III décède en

---

<sup>500</sup> CORBIERE T-2000, p.123 ; DUPARC 1955, p.254-256 ; MALLET 1855, p.280-290.

<sup>501</sup> DEMOTZ 2000, p.55; KERSUZAN 2005, p.44-56.

<sup>502</sup> *Ibidem*; CORBIERE T-2000, p.123.

<sup>503</sup> CORBIERE T-2000, p.124 ; DUPARC 1955, p.255-262.

<sup>504</sup> CARRIER 2001, p.38 ; CORBIERE T-2000, p.124-125 ; DEMOTZ 2000, p.55 ; DUPARC 1955, p.261-263 ; PAYRAUD T-2009, p.119-121.

<sup>505</sup> CARRIER 2001, p.38 ; CORBIERE T-2000, p.124-125 ; DEMOTZ 2000, p.55 ; DUPARC 1955, p.261-263 ; PAYRAUD T-2009, p.119-121.

novembre de la même année permettant la signature d'une trêve. Néanmoins, cela n'implique pas un arrêt des actions militaires qui sont alors portées par le frère de Guillaume, Hugues de Genève-Anthon. Le fils de Guillaume III, Amédée III, reprend la couronne comtale la même année. En 1321 les conflits continuent de plus belle autour de Genève entre Amédée V, Amédée III de Genève, Hugues Dauphin et son neveu Humbert de Viennois avec qui il se partage dorénavant le Faucigny. Plusieurs places sont prises et détruites. Le dauphin parvient même à incendier Montmélian situé au cœur des terres savoyardes tandis que le comte de Savoie met la main sur plusieurs forteresses en rive droite du Rhône. En fin d'année, un siège important au château de La Corbière est mené et voit les Savoyards l'emporter quelques jours après Noël<sup>506</sup>. L'année suivante est relativement plus calme si bien que peu d'éléments nous en sont rapportés.

Amédée V de Savoie meurt à l'automne 1323 après 38 ans de règne et presque autant de sièges. Son règne, dans la suite directe de celui de son oncle Philippe Ier, s'est efforcé d'agrandir le comté, mais surtout de consolider la position savoyarde à Genève. C'est Édouard, son fils aîné qui reprend la couronne comtale. Comme son prédécesseur, il est fort d'une vaste carrière militaire avant d'arriver au pouvoir. Sa politique s'inscrit à la suite de celle entamée par Thomas Ier, mais il se révélera plus négligent que ses aïeux<sup>507</sup>. Dès 1324, le nouveau comte de Savoie réclame d'Amédée III de Genève les hommages prêtés à son père et un lever de l'interdit prononcé par Pierre de Faucigny. Néanmoins, cela ne fait qu'attiser les anciennes rivalités<sup>508</sup>. L'adversaire faucignerand tente alors une percée par les Bauges et réussit à s'approcher dangereusement de Chambéry, alors capitale administrative de la Savoie. De même, le Chablais est à nouveau au centre des conflits avec une tentative de prise de Château-Neuf d'Allinges qui restera veine en 1324<sup>509</sup>. L'année suivante Édouard se fait à nouveau surprendre par les Dauphinois à Varey ce qui lui coûte de nombreux vassaux<sup>510</sup>. Toutefois, plusieurs victoires en rive sud du Léman viennent renforcer la Savoie avec notamment une percée sur le château d'Allinges-Vieux en 1325 et la prise des forteresses de Ballons et de Grand-Confort isolant ainsi les Thoire-Villars de leurs alliés<sup>511</sup>. En représailles Hugues Dauphin-Faucigny s'attaque de nouveau aux alentours de la ville de Genève dès 1325. De même, il attaque régulièrement le château de Versoix depuis Hermance positionné en rive sud du lac Léman. Le conflit se porta

---

<sup>506</sup> ANDENMATTEN 2005 ; CARRIER 2001, p.38 ; CORBIERE T-2000, p.125 ; DEMOTZ 2000, p.55 ; DUPARC 1955, p.263-266 ; KERSUZAN 2005, p.56-79 ; PAYRAUD T-2009, p.119-121.

<sup>507</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.115-179 ; DEMOTZ 2000, p.45-46.

<sup>508</sup> CORBIERE T-2000, p.125 ; DUPARC 1955, p.265 ; MALLET 1855, p. 306.

<sup>509</sup> BENOIT M-2014, p.70 ; CARRIER 2001, p.38 ; CONSTANT 1978, p.17-57 ; DEMOTZ 2000, p.45 et 55.

<sup>510</sup> CARRIER 2001, p.38 ; CORBIERE T-2000, p.126 ; DEMOTZ-2000, p.46 ; KERSUZAN 2005, p.56-79.

<sup>511</sup> CARRIER 2001, p.38 ; CORBIERE T-2000, p.126 ; DEMOTZ-2000, p.46 ; DUPARC 1955, p.266.

ensuite en Faucigny où Hugues Dauphin et son neveu, Humbert, attendaient des renforts venus du nord-ouest. Édouard de Savoie déploie alors un grand contingent d'hommes de sorte à empêcher la réunion des troupes<sup>512</sup>. Une trêve est signée en 1328 pour une durée d'un an. En mai, Amédée III de Genève promet de prêter hommage à Aymon de Savoie, frère d'Édouard, lorsqu'il deviendra comte. Au début de l'année 1329, le comte de Genève, le prélat ainsi qu'Aymon de Savoie, agissant au nom de son frère, trouvent un terrain d'entente et règlent les questions d'interdits et de possession des forteresses<sup>513</sup>.

Edouard Ier de Savoie décède en novembre 1329 sans avoir d'héritier. Le trône revient alors à son frère Aymon II, qui reçoit comme promis l'hommage du comte de Genève, seulement quelques jours après la mort d'Édouard<sup>514</sup>. La guerre reprend peu de temps après, à l'instigation du dauphin de Viennois Guigues VIII, de Hugues Dauphin-Faucigny et Humbert Dauphin, respectivement oncle et frère du précédent, et du sire de Thoire-Villars. Toutefois, l'alliance delphinale se retrouvait fragilisée par le rapprochement entre Amédée III et Aymon de Savoie. En juin 1330, Aymon de Savoie attaque la forteresse de Monthoux, en Faucigny, probablement avec l'aide du comte de Genève<sup>515</sup>. La place forte est mise en arbitrage dans les mains du roi de France, qui avait auparavant bénéficié du soutien savoyard. Cet arbitrage permet aux différents partis d'exprimer leurs revendications dès août 1330.

Du côté savoyard, Aymon revendiquait la seigneurie de Villars ainsi qu'une bonne partie du Faucigny incluant entre autres les bourgs et châteaux de Bonneville, Bonne, Allinges, Crédoz prétextant de l'héritage de Pierre II et de Béatrice de Savoie-Faucigny décédée au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>516</sup>.

A contrario, le dauphin Guigues VIII, rappelle en premier lieu les liens de vassalité qu'il possède avec le comte de Genève et réclame à ce dernier la cession des châteaux de Genève et de La Corbière au vu de sa nouvelle alliance avec la maison de Savoie. Le dauphin exige du roi de France une enquête, car il estime que Aymon de Savoie empêche Amédée III de Genève de le servir, ce qu'Aymon conteste en bloc. Il demande également la cession des forteresses appartenant aux Thoire-Villars, vassaux et alliés du Dauphiné. Enfin, plusieurs forteresses sont mises en arbitrage auprès du roi<sup>517</sup>.

---

<sup>512</sup> CATTIN 1997, p.136-140; CORBIERE T-2000, p.126; KERSUZAN 2005, p.56-79; PAYRAUD T-2009, p.120.

<sup>513</sup> CORBIERE T-2000, p.127 ; DUPARC 1955, p.67-68.

<sup>514</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.115-150 ; CARRIER 2001, p.28 ; CORBIERE T-2000, p.127 ; DEMOTZ 2000, p.46 et 55 ; PAYRAUD T-2009, p.117-124.

<sup>515</sup> CARRIER 2001, p.38 ; CORBIERE T-2000, p.128 ; DEMOTZ 2000, p.55 ; DUPARC 1955, p.277-278.

<sup>516</sup> *Ibidem* ; GUICHENON 1660, p.64-65.

<sup>517</sup> CARRIER 2001, p.38 ; CORBIERE T-2000, p.128 ; DEMOTZ 2000, p.55 ; DUPARC 1955, p.277-278 ; GUICHENON 1660, p.63-65.

Les suites de cet arbitrage nous sont inconnues comme le souligne M. de la Corbière. Néanmoins, une trêve est imposée dès 1330, favorisant largement le comte de Savoie qui voit ses positions lémaniques et ses liens avec le comté de Genève renforcés. De même, pour ses positions en Bresse et Bugey. Le Faucigny delphinal se voit en outre isolé du reste des terres dauphinoises par des barrages multiples sur le cours de l'Arve et par la proximité savoyarde accrue.

### 2.3.2.3. Les derniers conflits

La guerre reprend en 1332 à l'initiative de l'oncle du comte de Genève, Hugues d'Anthon, soutenue par le dauphin et le sire de Faucigny. Ils affrontent en bataille rangée l'alliance Savoie-Genève, soutenue par les sires de Vaud, Beaujeu et Gex. L'affrontement se déroule sous Monthoux durant l'été et voit la victoire savoyarde. D'autres heurts sont répertoriés dans la vallée du Borne et autour de Genève<sup>518</sup>. Hugues d'Anthon se rend au château de Clermont en octobre 1332 pour sceller une trêve, mais cette dernière est rompue dès le début de l'année suivante<sup>519</sup>. Dès le printemps, Hugues d'Anthon attaque Ville-la-Grand et Monthoux, qu'il incendie et détruit entièrement. En parallèle, le dauphin Guigues VIII mène le siège du château de la Perrière en Grésivaudan, mais y est tué en août 1333 ce qui engendre un nouveau traité de paix, le traité de Chapareillan signé dans l'été 1334<sup>520</sup>. Ce traité sera confirmé et signé à Lyon en 1335 par Aymon de Savoie et Humbert II, nouveau dauphin de Viennois. Quelques tensions entre Amédée III de Genève et l'évêque Pierre de Faucigny remontent du fait du soutien de ce dernier au dauphin, mais elles sont rapidement apaisées. Un dernier traité est signé en septembre 1337 à Carentenay afin de sceller une paix durable. Celui-ci vise la restitution de diverses forteresses d'un camp à l'autre et la stabilisation des frontières dauphinoises et savoyardes, bien que quelques incidents armés éclatent encore<sup>521</sup>. Chacun en profite alors pour remettre en état ses terres et biens ainsi que pour régler les différends internes aux principautés<sup>522</sup>.

Toutefois, les tensions se ravivent assez rapidement entre Dauphiné et Savoie. En effet, Humbert II, nouveau dauphin de Viennois est ruiné et sans héritier. Il envisage alors de vendre ses États au pape Benoît XII dès 1337. Il fait donc estimer ses biens par des experts et le pape,

---

<sup>518</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.115-148 ; CARRIER 2001, p.38-39 ; CORBIERE T-2000, p.135 ; DUPARC 1955, p.272-275 ; KERSUZAN 2005, p.56-79 ; MALLET 1855, p.307-308.

<sup>519</sup> *Ibidem*, BENOIT R-2017 et R-2018.

<sup>520</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.115-148 ; CARRIER 2001, p.38-39 ; CORBIERE T-2000, p.136-137 ; DUPARC 1955, p.274-275 ; KERSUZAN 2005, p.79-82.

<sup>521</sup> CORBIERE T-2000, p.136-138.

<sup>522</sup> KERSUZAN 2005, p.79-82. L'auteur détaille ici les enjeux politiques et les tensions résultant des diverses campagnes militaires et des emprisonnements liés.

qui est intéressé, propose une contre-expertise aux alentours de 1339<sup>523</sup>. Or ces terres dauphinoises comprennent le Faucigny ce qui ne plait pas au comte Aymon de Savoie. La vente au pape ne se fait finalement pas et le dauphin se tourne alors vers le roi de France avec lequel il trouve un accord en 1343. Le Dauphiné reviendra au fils aîné du roi à la mort d'Humbert II. La même année Aymon de Savoie décède laissant la couronne à son fils Amédée VI âgé d'à peine neuf années<sup>524</sup>. Ce jeune laissait espérer au dauphin un rapprochement avec le comté de Genève aux dépens de la Savoie, mais dès juin 1343, Amédée III de Genève prête hommage à Amédée VI de Savoie contrecarrant ainsi le plan delphinal. De plus, probablement en guise d'avertissement, le comte de Genève refortifie plusieurs places le long de la frontière faucignerande<sup>525</sup>. Plusieurs accrochages entre les vassaux du dauphin et les maisons de Savoie et de Genève ont lieu dans les années 1340 notamment avec l'arrivée de la famille de La Tour-du-Pin en Faucigny. La plupart de ces rixes se déroulent en Chablais et nous comptons parmi les lieux de litige Jussy, Allinges ou encore Gaillard<sup>526</sup>. En mars 1349, Philippe VI de France convainc le dauphin Humbert II, épuisé et ruiné par la croisade contre les Turcs, de céder immédiatement ses terres au futur Charles V. Cette mainmise de la France sur le Faucigny n'est alors pas pour rassurer la Savoie ni le comté de Genève. Humbert II Dauphin se retire dès la transaction passée, incorporant l'ordre des Prêcheurs<sup>527</sup>. L'évêque de Genève, voyant les conflits se multiplier autour de la ville épiscopale cherche au même moment, à s'affranchir de la protection genevoise qui, selon le prélat, est une des causes de ces conflits. Dès le passage du Dauphiné à la France, l'évêque place la ville sous la protection du roi de France réalisant alors un pied de nez au comte Amédée III. Ce dernier n'entend pas la chose de la même manière et décide de répliquer et de faire valoir ses droits. Amédée VI de Savoie décide de lui prêter main-forte prétextant une exclusion des Français des bords du lac Léman et une présomption d'actions armées venant du Dauphiné<sup>528</sup>. L'alliance Savoie-Genève prépare ainsi le siège de la forteresse épiscopale de Peney dès l'automne 1349 faisant venir des troupes des deux comtés en quantité<sup>529</sup>. Le château est pris dès le 15 novembre tandis que le pape profère une menace

---

<sup>523</sup> CARRIER 2001, p.44; CARRIER, CORBIERE 2005; DEMOTZ 2000, p.55. Les enquêtes respectivement nommées par les chercheurs "delphinales et pontificales" nous proposent une description détaillée des différents biens du dauphin par châtelainie. Elles comportent entre autres une description architecturale des châteaux visités qui se révèle être un outil de premier ordre pour tout castellologue ou médiéviste.

<sup>524</sup> CARRIER 2001, p.44-45 ; DEMOTZ 2000, p. et 55

<sup>525</sup> CORBIERE T-2000, p.139-141 ; DUPARC 1955, p.281-282.

<sup>526</sup> BENOIT M-2014, p.70-75 ; CORBIERE T-2000, p.140-142.

<sup>527</sup> CARRIER 2001, p.45 ; DEMOTZ 2000, p.55.

<sup>528</sup> CORBIERE T-2000, p.143 ; MALLET 1872, p.248-249.

<sup>529</sup> CARRIER 2001, p.45 ; CORBIERE T-2000, p.143 et note 350, p.195-196 ; DUPARC 1955, p.286-287.

d'excommunication à l'encontre des deux comtes et que le dauphin réplique par le biais du Faucigny enlevant a priori le château de Charousse<sup>530</sup>.

Suite à cela et à une sentence importante contre Amédée III de Genève, ce dernier semble contraint de rester en retrait, voire de rentrer dans le giron dauphinois, laissant ainsi le comte Amédée VI isolé sur ses terres. Amère du rapprochement du comte de Genève avec la France, Amédée VI, brise ses engagements avec ces derniers. La guerre est ravivée dès 1352 alors que le comte de Savoie s'empare du château de Monthoux à la suite du décès du seigneur Aleman. Si la forteresse est rapidement rendue, Amédée III prête hommage au dauphin la même année et brise deux décennies d'alliance à la Savoie dès l'automne 1352 en attaquant, avec le soutien du dauphin, Versoix et la rive droite du Léman en guise de représailles<sup>531</sup>. Amédée VI réagit rapidement et s'empare de la Terre de Gex en 1353 et arrache le château de Bonne à la fin de l'année. En parallèle, il mène des offensives en Dauphiné qui se révèlent majoritairement fructueuses. Malgré quelques répliques en Chablais, ses adversaires en Faucigny se retrouvent alors affaiblis tandis que la Terre de Gex est conquise. Dès la fin de l'année 1354, des négociations débutent entre Amédée VI, comte de Savoie, Charles, dauphin de Viennois et Jean II, roi de France. Ces négociations aboutissent à la signature, le 5 janvier 1355 du traité de Paris mettant fin à la guerre delphino-savoyarde. En échange de ses biens en Viennois, Amédée VI récupère l'intégralité du Faucigny et garde également la Terre de Gex. De même, il reçoit à nouveau l'hommage du comte de Genève et se marie à Bonne de Bourbon, belle-sœur du dauphin, afin de garantir ce traité<sup>532</sup>. De même, le dauphin exige que le comte de Genève et les habitants du Faucigny prêtent hommage et obéissance au comte de Savoie.

La guerre delphino-savoyarde, également appelée par certains chercheurs la guerre de « septante ans » selon que l'on prenne en compte les événements suivant directement la mort de Pierre II ou non, a largement marqué le territoire de l'ancien diocèse de Genève. Toutefois, même si ces terres sont partagées entre les trois antagonistes historiques, il est à noter que la majorité des événements militaires liés à ce conflit se sont déroulés sur les frontières occidentales et méridionales des principautés, portant ainsi la guerre hors du territoire du diocèse de Genève<sup>533</sup>. Si Pierre II, du fait de son mariage avec Agnès, avait réussi à unifier une partie du territoire diocésain, il faut près d'un siècle après sa mort pour que le Faucigny revienne

---

<sup>530</sup> *Ibidem* note 351 et 352, p.196-197.

<sup>531</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.115-148 ; CARRIER 2001, p.44-45 ; CORBIERE T-2000, p.149 ; DUPARC 1955, p.289.

<sup>532</sup> CARRIER 2001, p.45 ; CORBIERE T-2000, p.150-151 ; CORDEY 1911, p.124-137 ; DEMOTZ 2000, p.55-56 ; DUPARC 1955, p.290-292 ; KERSUZAN 2005, p.82-90 ; PAYRAUD T-2009, p.119-122.

<sup>533</sup> KERSUZAN 2005, p.40.

dans le giron savoyard. Ce conflit d'ampleur marque un tournant décisif dans l'histoire locale. En effet, que ce soit dans l'expansion de la maison de Savoie, dans la lente décadence du comté de Genève ou encore dans les relations entretenues par ces deux principautés avec le prélat de Genève, l'ensemble des forces en présence joue un jeu de pouvoir pour la domination de l'espace alpin, même si certains prennent peu à peu l'ascendant sur leurs voisins.

### 2.3.3. Unification du territoire

Le traité de Paris, signé en 1355, voit le Faucigny revenir dans les possessions du comte Amédée VI de Savoie. À partir de là, nous ne pouvons plus distinguer l'histoire du comté de Savoie de celle du Faucigny, les deux territoires ne formant plus qu'un. Le paysage géopolitique du diocèse de Genève se transforme laissant apparaître deux grandes entités laïques, les comtés de Genève et de Savoie, et une entité religieuse incarnée par l'évêque de Genève. Pour autant, si le traité signifie en théorie la paix, les habitants du Faucigny et le comte de Genève ne l'entendent pas de la même manière<sup>534</sup>.

Après la signature du traité en janvier 1355, le roi de France, Jean II le Bon, charge son lieutenant en Dauphiné, Aymar de Poitiers, de remettre les différentes châtelainies faucignerandes au comte de Savoie dès le mois de février. Néanmoins, le comte de Valentinois se heurte au refus des châtelains, ces derniers ne voulant pas céder à un ennemi vieux depuis près d'un siècle. Il faut dire que la génération ayant connu l'union sous Pierre II n'est plus majoritaire. Amédée VI entreprend alors une démonstration de force massant autour de lui son armée accompagnée de clients et de mercenaires<sup>535</sup>. En février 1355, Amédée VI est vu à Bonneville avec son armée. En mars, il est toujours en Faucigny et a mis le siège à Hermance en Chablais qui se montre récalcitrant à sa nouvelle position politique<sup>536</sup>. Dès avril, il assiège plusieurs autres places fortes faucignerandes, dont les châteaux de la Bâtie-Dardel, de Ballaison, de Monthoux et de Faucigny. La résistance locale bénéficie du soutien d'Amédée III de Genève, mais ce n'est pas suffisant et la Bâtie, Hermance et Monthoux tombent devant les forces savoyardes. Le comte de Savoie prend possession de Faucigny, de Bonneville, de Châtillon et de Samoëns durant l'été de la même année<sup>537</sup>. Néanmoins, il semble que le comte

---

<sup>534</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.115-148 ; CARRIER 2001, p.46-51 ; CORBIERE T-2000, p.150-156 ; DEMOTZ 2000, p.57-58 ; DUPARC 1955, p.290-300.

<sup>535</sup> CARRIER 2001, p.46 ; CORBIERE T-2000, p.151 et note 385, p.202 ; MENABREA 1851, p.214-221. Léon Ménabréa en 1851 livre d'après les sources comptables les chiffres suivants : 1 000 cavaliers et 14 000 clients.

<sup>536</sup> CARRIER 2001, p.46.

<sup>537</sup> CARRIER 2001, p.46-47 ; CORBIERE T-2000, p.151 et note 387, p.203-204 ; DUPARC 1955, p.292.

de Savoie espère prendre possession de ses terres avec le moins de dommage possible. En effet, il est en permanence accompagné de commissaires députés par le dauphin afin de négocier avec les différents châtelains tout en présentant à nouveau le traité de janvier les obligeant à se soumettre<sup>538</sup>. Aussi, bénéficiant du soutien du roi de France et du dauphin, Amédée VI réussit-il à prendre possession du Faucigny malgré un climat hostile à son égard. Après cet épisode, le Faucigny devient une terre de paix si l'on omet quelques épisodes armés de moindre importance<sup>539</sup>.

Concernant le comte de Genève, Amédée III, le traité de Paris signé en janvier 1355 sonne pour lui comme une véritable trahison, ce dernier se voyant déposséder de ses droits en terre faucignerande. S'appuyant sur le mécontentement des châtelains, nobles et paysans en Faucigny, il déclenche des hostilités contre la Savoie autour de la cité de Genève. Il bénéficie également de l'appui du prélat Alamand de Saint-Jeoire qui voit dans la progression savoyarde une menace pour ses territoires épiscopaux et pour Genève<sup>540</sup>. Dans l'optique d'opérations militaires sur ses terres, Amédée III fait renforcer plusieurs de ses fortifications, dont le château de Gaillard à proximité des terres savoyardes. Les conflits principaux éclatent en avril dans plusieurs places fortes faucignerandes et genevoises. Le comte tente une résistance à Boringes, à la Bâtie-Dardel ainsi qu'à Bossey, résistance qui s'intensifie jusqu'en juillet de la même année<sup>541</sup>. Le même mois, tandis qu'Amédée VI de Savoie est occupé à Faucigny et à Bonne, le comte de Genève dirige plusieurs opérations militaires le long de la Menoge et sur le cours de l'Arve. Néanmoins, le comte de Savoie réussit à prendre plusieurs forteresses clefs mettant à mal les projets de son adversaire. La fin du mois de juillet 1355 voit les derniers affrontements armés entre Savoie et Genève à Ballaison où Amédée VI sort à nouveau vainqueur. Le 20 du même mois, Amédée III de Genève se résout à prêter hommage au comte savoyard. La maison de Genève recouvre les biens historiques liés au comté, mais perd toute prétention en Faucigny<sup>542</sup>.

Si Amédée III doit reconnaître la supériorité militaire de son rival, il ne s'avoue pas pour autant vaincu sur le plan politique, sollicitant l'appui de l'empereur du Saint-Empire Charles IV. Ce virage politique dans le conflit Savoie-Genève apporte protection à Amédée III ainsi que le droit de battre monnaie. L'évêque Alamand et le comte Amédée VI, ne cautionnant pas ces

---

<sup>538</sup> CARRIER 2001, p.47.

<sup>539</sup> *Ibidem*, p.47-49.

<sup>540</sup> CORBIERE T-2000, p.151 et note 383 et 384 p.202.

<sup>541</sup> *Ibidem* et note 386, p.202-203.

<sup>542</sup> CORBIERE T-2000, p.152 et note 389, p.204-205 ; DUPARC 1955, p.290-294.



nouveaux privilèges, portent l'affaire en justice, mais si Amédée III doit effectivement prêter hommage et jurer fidélité au comte de Savoie, une sentence de 1358 lui laisse la jouissance des privilèges précédents<sup>543</sup>.

Le comte de Savoie Amédée VI ressort donc grand gagnant de ce conflit d'ampleur de près d'un siècle. Son territoire est relativement unifié et son plus proche voisin, le comté de Genève est encerclé par les possessions savoyardes. Toutefois, les relations diplomatiques entre Savoie, Saint-Empire et Royaume de France restent ambiguës laissant plusieurs doutes planer. Amédée III de Genève n'a, à ce moment, plus l'énergie pour lutter contre son voisin. Il s'éteint en janvier 1367, laissant son fils Aymon III prendre la succession<sup>544</sup>. Ce dernier a forgé une amitié avec le comte de Savoie, partageant avec ce dernier plusieurs champs de bataille en Piémont ainsi que contre les Turcs<sup>545</sup>. Toutefois, il ne règne pas longtemps et meurt l'année même de son couronnement. Sans héritier, il lègue le comté à son frère Amédée IV de Genève<sup>546</sup>. Intrônisé lors d'une période de paix relative, il jure fidélité à Amédée VI en 1368. Malheureusement, il meurt l'année suivante également sans héritier<sup>547</sup>. Le troisième fils d'Amédée III, Jean, a un règne aussi court que ses frères puisqu'il décède à son tour en 1370. C'est Pierre III, le quatrième fils d'Amédée qui hérite alors du comté. Plus affirmé que ses prédécesseurs il participe aux campagnes militaires que mène Amédée VI en Italie et dans le sud de la France. Dès 1380, il aide son dernier frère Robert du côté d'Avignon, ce dernier ayant été élu pape sous le nom de Clément VII. Deux années plus tard, nous le retrouvons en tant que leader de l'armée savoyarde en royaume de Naples montrant le rapprochement entre les deux principautés<sup>548</sup>.

En 1383, Amédée VI de Savoie meurt en campagne. La couronne comtale échoue à son fils Amédée VII sous régence de sa mère Bonne de Bourbon<sup>549</sup>. Le nouveau comte fait de la Provence une nouvelle priorité. Il dirige, avec l'aide de sa mère, depuis Ripaille, que son père avait fait nouvelle capitale administrative en 1377. Estimant que les dettes impayées des Angevins méritent compensation territoriale, il se propose entre 1385 et 1388 comme protecteur des terres délaissées et obtient sans armes plusieurs territoires, dont Nice et ses alentours, ainsi que le ralliement de familles telles que les Grimaldi. Néanmoins, ce nouveau prince plein de promesses pour le comté meurt dans un accident de chasse en 1391 à Ripaille. Son fils, futur

---

<sup>543</sup> CORBIERE T-2000, p.153 ; DUPARC 1955, p.294-299 ; MALLET 1872, p.257-258.

<sup>544</sup> CORBIERE T-2000, p.154-155 ; DUPARC 1955, p.300-302.

<sup>545</sup> DUPARC 1955, p.305.

<sup>546</sup> DUPARC 1955, p.305 ; FORAS 1878, p.65-71.

<sup>547</sup> *Ibidem*.

<sup>548</sup> DEMOTZ 2000, p.48-57 ; DUPARC 1955, p.310-330.

<sup>549</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.115-135 ; DEMOTZ 2000, p.49-50.

Amédée VIII, n'étant pas encore en âge de gouverner, c'est à sa mère Bonne de Bourbon qu'il laisse la régence<sup>550</sup>.

L'année suivante, Pierre de Genève décède à son tour. S'il semble désigner dans un premier temps son neveu Humbert de Villars comme successeur, son dernier frère Robert, devenu Clément VII conteste cela et remporte la couronne comtale tout en promettant la succession à Humbert<sup>551</sup>. Robert de Genève décède en 1394, encore une fois sans héritier. Le comté de Genève passe alors aux mains des Villars, cession confirmée par Amédée VIII de Savoie alors au pouvoir<sup>552</sup>. Humbert décède à son tour en 1400 et son oncle Odon, dernier héritier de la maison Villars hérite du comté. Il accepte alors de vendre ce dernier en 1401 au comte de Savoie Amédée VIII contre 45 000 francs or et quelques terres en Valromey. Amédée VIII obtient la fidélité de ses vassaux entre 1401 et 1405 et jure fidélité à l'évêque de Genève pour l'ensemble de ses terres afin d'éloigner toutes prétentions extérieures.

Dès lors, si l'on omet les terres épiscopales, l'ensemble du territoire diocésain appartient au comte Amédée VIII de Savoie. Il aura alors fallu près de deux siècles de conflits armés et politiques pour que la maison de Savoie s'impose sur les Alpes<sup>553</sup>. Tantôt alliées, tantôt adversaires, les trois grandes familles se partageant le territoire de l'ancien diocèse de Genève au début du XI<sup>e</sup> siècle ont marqué le territoire par la mise en place de frontières accompagnées par un réseau de fortifications dense et une mouvance quasi constante jusqu'au tout début du XV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>550</sup> *Idem.*

<sup>551</sup> DUPARC 1955, p.330-335; REGAT 2016, p.16.

<sup>552</sup> BAUD, MARIOTTE 1981, p.12-13 ; DEMOTZ 2000, p.57 ; DUPARC 1955, p.331.

<sup>553</sup> BAUD, MARIOTTE 1981, p.12-13 ; BRONDY *et alii* 1984, p.115-135 ; DEMOTZ 2000, p.57-58 ; DUPARC 1955, p.331.

## 2.4. Une fin du Moyen Âge marqué par de grands changements

La guerre delphino-savoyarde a largement marqué le XIV<sup>e</sup> siècle, que ce soit par les conflits eux-mêmes dans la première moitié du siècle ou par les rancœurs suscitées par ces derniers dans la seconde moitié. Néanmoins, cette période riche en événements politiques et militaires voit la maison de Savoie supplanter progressivement ses rivaux sur le territoire du diocèse de Genève notamment grâce au règne d'Amédée VI de Savoie. Après plus d'un siècle de conflits, la période suivante paraît relativement calme tandis que le futur duché de Savoie connaît plusieurs règnes marquant le début de la décadence de la principauté. Cela est d'autant plus vrai que le territoire diocésain est en parallèle marqué par tous les conflits et les épidémies du siècle précédent tandis que l'Église est en proie à de sérieuses réformes sous l'égide du prélat Jean de Bertrand<sup>554</sup>. D'importants changements viennent ponctuer la fin du Moyen Âge en Savoie et touchent également le territoire diocésain au XVI<sup>e</sup> siècle. Cette accalmie, observée sur la majeure partie du XV<sup>e</sup> siècle, explique en grande partie le vide historiographique concernant le contexte général au sein du diocèse de Genève, les auteurs se concentrant davantage sur les faits localisés sur les terres savoyardes extérieures<sup>555</sup>.

### *2.4.1. Du comté au duché de Savoie ou un siècle d'accalmies*

Si, dès son intronisation, Amédée VIII de Savoie diffère de ses prédécesseurs, préférant les activités spirituelles aux guerrières, sa conscience de l'État et sa volonté de stabilisation et d'homogénéisation de ses terres s'inscrivent dans leurs droites lignées. Dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, il voit dans la chute du comté de Genève l'occasion d'accaparer ces terres et propose au dernier héritier genevois, Odon de Villars, le rachat du comté<sup>556</sup>. Ce dernier, présent au mariage d'Amédée VIII, est directement sollicité par le fils du roi de France, Jean duc de Berry, d'accepter la proposition du comte savoyard. Odon, ne souhaitant pas, a priori, garder un héritage disputé, entre autres, par les filles de feu Amédée III de Genève, accepte en 1401 la vente pour 45 000 francs or et la remise des mandements et châteaux de Châteauneuf-en-Valromey et Lompnes<sup>557</sup>. L'acquisition est complète en 1405 après plusieurs négociations notamment sur les meubles du château d'Annecy. Le comte de Savoie doit cependant, à l'image

---

<sup>554</sup> BINZ 2006, p. XIII-XVIII.

<sup>555</sup> Beaucoup d'auteurs se sont concentrés sur les événements localisés en Piémont, Valais et pays de Vaud, tous situés en dehors du territoire diocésain ciblé par cette étude.

<sup>556</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.295-296 ; DEMOTZ 2000, p.50 ; DUPARC 1955, p.340-341.

<sup>557</sup> *Ibidem*.

de son grand-père en Faucigny au XIV<sup>e</sup> siècle, faire face aux réticences de plusieurs seigneurs du Genevois pendant une quinzaine d'années avant de voir ses terres stabilisées. Afin de clore les démêlés avec les filles d'Amédée III, Amédée VIII se fait investir des fiefs et droits que possédait l'ancien comte de Genève par le prélat de la cité épiscopale. Cette acquisition marque la toute-puissance savoyarde en diocèse de Genève, la majeure partie relevant alors du pouvoir laïque savoyard<sup>558</sup>. Toutefois, cette vente devait encore créer quelques tensions comme l'attestent les revendications de Louis de Chalon à l'empereur Sigismond dans les années 1420, revendications contrecarrées par le prince de Savoie<sup>559</sup>.

En parallèle de cette acquisition, Amédée VIII entreprend également de raffermir son contrôle en Provence ainsi qu'en Piémont par jeu d'alliances et en renforçant les droits de familles fidèles. Mais le comte de Savoie ambitionne plus, il souhaite recevoir le statut ducal, que des voisins, moins possessionnés que lui, ont obtenu. Sachant que seul l'empereur Sigismond, couronné en 1411, peut délivrer ce titre, Amédée VIII entreprend un rapprochement dès 1412. En soutien à Sigismond, dans son entreprise de pacification de l'Italie et sa course à la couronne, il lui envoie des troupes. La même année, le comte obtient l'investiture impériale pour toutes ses terres<sup>560</sup>. De même, il escorte l'empereur depuis Seyssel en 1415, lorsque ce dernier se dirige à Avignon. À son retour en 1416, l'empereur Sigismond se dirige vers Chambéry où il est accueilli par le comte et ses hauts dignitaires. En février de la même année l'empereur, entouré de dignitaires du Saint-Empire, de seigneurs et du prélat de Genève, proclame duc Amédée VIII et ses successeurs, en raison de l'ancienneté de sa maison, de son alliance affirmée à l'Empire et de sa politique<sup>561</sup>. Le comté de Savoie devient alors duché de Savoie.

Fort de ce nouveau statut, Amédée VIII déploie ses talents de diplomate aussi bien dans ses terres qu'à l'extérieur. En 1424, afin d'affermir son pouvoir sur des terres parfois lointaines, Amédée VIII place ses deux fils à la tête de grands territoires savoyards. Il délègue le Piémont à Amédée tandis que Louis est investi comte de Bage<sup>562</sup>. Entre 1420 et 1430, le duc intervient régulièrement avec l'empereur à l'étranger. Il crée en 1430 les prémices d'une constitution avec la mise en place des Statuts de Savoie. Toutefois, il reste partagé entre la gestion du duché et son aspiration à une vie pieuse. Dès 1434, Amédée VIII se retire du monde au château de

---

<sup>558</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.295-296 ; DEMOTZ 2000, p.50 ; DUPARC 1955, p.340-341.

<sup>559</sup> DUPARC 1955, p.340-347.

<sup>560</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.299-301 ; DUPARC 1955, p.346-347.

<sup>561</sup> BRONDY *et alii* 1984, p. 301 ; DEMOTZ 2016, p.63-67 ; DEMOTZ 2000, p.80 ; DUPARC 1955, p.345-346.

<sup>562</sup> CASTELNUOVO 2016, p.77.

Ripaille tout en gardant le contrôle du duché<sup>563</sup>. À la suite d'un conflit entre le concile et le pape Eugène IV débuté en 1431, le concile élit Amédée VIII pape en 1439 sous le nom de Félix V<sup>564</sup>. Ce dernier laisse alors le duché aux mains de son fils cadet Louis, Amédée étant décédé en 1431. Si Louis paraît faste avec sa cour tenue à Annecy depuis les années 1420, son père semble le trouver dénué de volonté et de capacités politiques. Aussi tente-t-il de le former avant sa retraite religieuse. Il semble toutefois que cela n'ait pas porté ses fruits<sup>565</sup>.

Alors que l'État de Savoie connaît une grande prospérité entre Amédée VI et Amédée VIII, le règne de Louis Ier de Savoie marque le début de la décadence du duché. Il essuie entre autres des intrigues en lien avec l'entourage de sa femme, Anne de Lusignan, à Chypre. S'il tente de suivre les pas d'Amédée VIII dans ses relations extérieures, il se montre très inconstant dans ses choix politiques aidant tantôt les uns puis les autres. Ses conquêtes sont synonymes d'échecs nombreux. En effet, les Vénitiens lui infligent de nombreuses défaites et la France lui impose la paix. À l'intérieur de l'État, un climat de tension règne entre Louis et ses fils, si bien que Philippe, son cinquième fils s'éloigne de la famille de Savoie<sup>566</sup>. Les frontières internes sont également moins sûres, le Chablais étant régulièrement menacé par les Valaisans si bien que la cour ducale ne réside plus à Ripaille et Thonon<sup>567</sup>. De même, les temps de guerre ayant cessé en France, l'économie locale entre en période de crise, les marchés de Genève étant désertés et les routes, *de facto*, moins fréquentées<sup>568</sup>. Philippe, qui s'était éloigné de son père, attende un complot contre Louis Ier de Savoie, mais échoue dans sa tentative. Amédée IX de Savoie hérite du trône au début de l'année 1465.

Amédée IX hérite d'un duché affaibli et en proie à des conflits économiques importants avec la France. En effet, le roi de France, Louis XI, voulant assoir la domination de Lyon sur Genève, interdit en octobre 1462 aux marchands français l'accès à Genève<sup>569</sup>. Cinq mois plus tard, alors qu'il crée une quatrième foire annuelle à Lyon, il décide de faire coïncider les dates avec les foires de Genève afin d'affaiblir son voisin savoyard. Le duc, aux prises avec quelques belligérants internes, tente une réponse au roi de France en interdisant aux marchands de sortir des marchandises lors des foires de Genève. Cette réaction amène Louis XI à négocier avec

---

<sup>563</sup> BRONDY *et alii* 1984, p. 307 ; DEMOTZ 2000, p.50-51.

<sup>564</sup> ANDENMATTEN 1990, p.105-108 ; BRONDY *et alii* 1984, p.307-311. Un colloque sur cette figure historique s'est déroulé à Chillan (Suisse) en 2016 : Le duc-pape et sa cour – Amédée VIII de Savoie – Félix V. toutefois, il n'est pas encore paru à l'heure où sont écrites ces lignes.

<sup>565</sup> *Ibidem*.

<sup>566</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; CONSTANT 1972 ; DEMOTZ 2000.

<sup>567</sup> *Idem* ; CONSTANT 1972, p.60-61.

<sup>568</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.425-436.

<sup>569</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.425-426.

Amédée IX les années suivantes. Toutefois, durant l'automne 1467, Louis XI se retire des accords et reprend ses actions concurrentielles qui affaiblissent de plus en plus la cité que les firmes et banques quittent au profit de Lyon<sup>570</sup>. Pour autant, Amédée IX reste aimé de son peuple malgré le fait qu'il ne puisse gouverner directement étant atteint d'une maladie. C'est son épouse qui est principalement aux rênes du pouvoir jusqu'en 1472 où le duc décède<sup>571</sup>.

Entre 1472 et 1504, nous assistons à un déchirement au sein de la famille de Savoie, ce qui engendre cinq successions en trente-deux ans. Ainsi, se succèdent à la tête du pouvoir, Philibert Ier, Charles Ier, Charles-Jean-Amédée<sup>572</sup>, Philippe II et Philibert II. Leurs règnes, court pour chacun, n'ont pas apporté de grands changements dans le duché de Savoie et ont participé à la décadence de l'État. De même, plusieurs conflits avec le Valais et les Bernois éclatent entre 1476 et 1481. Ces derniers réalisent même une percée en Chablais savoyard et rançonnent Thonon, Abondance et Evian tandis que Samoëns subit de lourdes pertes<sup>573</sup>.

Ces différentes prises d'armes préfigurent largement le climat de tensions régnant entre Savoie et Berne au XVI<sup>e</sup> siècle.

#### *2.4.2. Un XVI<sup>e</sup> siècle entre guerre de Réforme et division du territoire*

En 1504, Charles II<sup>574</sup>, frère de Philibert II, hérite du trône de Savoie. Son règne assez long, de 1504 jusqu'à 1553, n'est néanmoins pas meilleur que les précédents et continue la longue descente du duché de Savoie. Il faut dire que l'héritage est difficile tant le duché est criblé de dettes et amoindri par les différentes concessions faites par ses prédécesseurs<sup>575</sup>. S'ajoute à cela un siècle difficile, marqué par les intempéries et les vestiges des épidémies de la fin du XV<sup>e</sup> siècle affaiblissant fortement l'État savoyard<sup>576</sup>. Son caractère indécis le pousse dans des directions qui compliquent ses relations avec son voisinage et notamment Genève. En 1513, alors que Charles II essaie d'imposer un parent comme évêque de Genève, la future mainmise de la maison de Savoie sur Genève provoque une révolte de grande ampleur dans la ville. Deux années plus tard, il refuse le droit de passage aux troupes françaises dans son État générant ainsi des tensions importantes entre la France et la Savoie<sup>577</sup>. En 1514, Charles II fait renaître

---

<sup>570</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.425-426.

<sup>571</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; CONSTANT 1972 ; DEMOTZ 2000 ; FORAS 1878.

<sup>572</sup> Aussi appelé Charles II (FORAS 1878).

<sup>573</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.428-434 ; CARRIER 2001, p.50-51 ; CONSTANT 1972, p.60-62.

<sup>574</sup> Aussi appelé Charles III (FORAS 1878).

<sup>575</sup> Le Piémont est sous le contrôle de Blanche de Montferrat (femme de feu Charles Ier), Marguerite d'Autriche (veuve de Philibert II) possède la Bresse et le Faucigny en apanage et sa mère Claudine de Bresse le Bugey.

<sup>576</sup> GONTHIER 1904, p.67-68 ; GRESLOU 1973.

<sup>577</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.428-434.

l'apanage de Genevois-Faucigny, créé en 1434 par Amédée VIII pour ses fils puis confié à Janus en 1460. Le duc Charles II confie la gestion de cet apanage à son frère Philippe, qui est fait duc de Genevois-Nemours en 1528<sup>578</sup>.

La Réforme protestante amorcée au XV<sup>e</sup> siècle culmine au XVI<sup>e</sup> siècle et entre en contact avec les États du nord du lac Léman. Genève est particulièrement touchée par cette réforme et les conflits incessants entre la ville et le duc de Savoie mènent à deux guerres de grandes ampleurs au XVI<sup>e</sup> siècle.

#### 2.4.2.1. Les invasions Bernoises

Charles II de Savoie essaie dès 1513 d'imposer son cousin Jean-François de Savoie comme nouvel évêque de Genève à la suite du décès de Charles de Seyssel. Cette tentative de mainmise de la maison de Savoie sur la cité épiscopale provoque un large soulèvement des Genevois qui s'allient par un traité de combourgeoisie avec le canton de Fribourg en opposition au duché. Cet événement mène à la scission de la ville opposant les partisans du duc de Savoie, appelés Mamelus, aux Huguenots, ses adversaires<sup>579</sup>. En 1526, un traité est signé entre les Huguenots et la combourgeoisie de Berne et de Fribourg. Si Charles II envoie une ambassade à Berne entre 1529 et 1532 afin de stopper le rapprochement des deux villes, cela n'aboutit pas et ne fait que renforcer leurs liens. Il faut dire que les blocus organisés par la Savoie ne font qu'aggraver le ressenti à son égard<sup>580</sup>. Dès lors, l'autorité du duc décline au sein de Genève ce qui permet aux Bernois d'introduire la religion protestante au sein de la ville.

Dès janvier 1536, Berne, alors allié au roi de France en froid avec Charles II depuis 1515<sup>581</sup>, déclare la guerre au duc Charles II de Savoie<sup>582</sup>. C'est la première invasion bernoise. Dans les trois premiers mois de l'année, les Bernois prennent le pays de Vaud ainsi que Genève tandis que l'armée de François Ier, roi de France, envahit la Bresse, la Savoie et occupe Chambéry<sup>583</sup>. Les Bernois dans leurs conquêtes brûlent de nombreux châteaux. En février 1536, le Chablais se soumet aux envahisseurs et ces derniers prennent possession de Château-Neuf d'Allinges où ils dressent leur drapeau<sup>584</sup>. Thonon est à cette époque un des piliers du mouvement protestant.

---

<sup>578</sup> FORAS 1878 ; PERILLAT 2006, p.24-26. Il est en fait comte de l'apanage de genevois et duc de Nemours, le Genevois n'étant érigé en duché que quelques décennies après.

<sup>579</sup> GONTHIER 1904, p.69

<sup>580</sup> FRUTAZ 1904; GONTHIER 1904.

<sup>581</sup> Nous rappelons que le duc avait refusé le passage des troupes françaises sur ses terres à cette date.

<sup>582</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.424-437.

<sup>583</sup> CONSTANT 1972, p.61-62.

<sup>584</sup> CONSTANT 1972, p.61-62 ; GONTHIER 1904, p.71.

Elle est désignée en tant que capitale du Chablais par les Bernois<sup>585</sup>. De nombreuses escarmouches ont lieu en Chablais opposant les protestants aux catholiques, mais les Bernois finissent par s'imposer aussi bien militairement que religieusement. Ils imposent alors aux habitants du Chablais des mesures de proscription malgré leur promesse de laisser les habitants exercer la religion qu'ils souhaitent<sup>586</sup>. Au même moment, le duc de Savoie subit de nombreuses défaites au sud de ses terres et se retire à Verceil dans le Piémont. Chambéry étant occupée par les Français, le duc se voit privé de la plupart des États de Savoie<sup>587</sup>. Il ne lui reste en effet que le comté de Nice, la Vallée d'Aoste et une partie du Piémont. Les troupes françaises essaient de prendre Nice en 1543, mais Charles II, aidé du marquis Del Vasto, les en empêche.

Charles II de Savoie décède en 1553 à Verceil laissant le trône à son fils Emmanuel-Philibert<sup>588</sup>. L'héritage est difficile tant les pertes de son père sont nombreuses et les relations diplomatiques avec ses voisins compliquées, d'autant plus que la mort de Charles II n'arrête pas les conflits. En effet, les Français prennent en 1553 Verceil ne laissant au duc que Nice, Aoste et Coni. Menant plusieurs conflits de front sur ses terres ancestrales, il s'allie également au roi d'Espagne, son cousin, pour qui il remporte plusieurs victoires contre le roi de France Henri II. En 1559, la paix avec la France est établie par le traité de Cateau-Cambrésis<sup>589</sup>. Ce dernier voit le retour de la Savoie, de la Bresse et du Piémont dans le giron savoyard contre le mariage d'Emmanuel-Philibert à Marguerite de Valois, sœur du roi de France. Dès 1562, le duc transfère sa capitale de Chambéry à Turin, placée sur des terres plus éloignées des frontières françaises<sup>590</sup>. En 1564, par jeu de diplomatie, il obtient de Berne la restitution du Chablais en échange de l'abandon du Valais et du château de Chillon. Cette transaction est signée par traité à Lausanne la même année et permet la réunification des États de Savoie<sup>591</sup>. Thonon est alors nommée capitale de région et le duc y place en 1567, Étienne de Compois-Féterne comme gouverneur du Chablais<sup>592</sup>.

Charles-Emmanuel Ier de Savoie succède à son père en 1580. Plein d'ambitions, il cherche à étendre ses terres. Pour cela, il s'allie au roi d'Espagne, dont il épouse la fille et fait la conquête du marquisat de Saluces en 1588. Le roi de France, pour riposter aux attaques du duc, fait appel

---

<sup>585</sup> BAUD, MARIOTTE 1980, p.57-58.

<sup>586</sup> GONTHIER 1904, p.73

<sup>587</sup> BRONDY 1988 ; SORREL *et alii* 1992.

<sup>588</sup> COZZO 2015, p.228-230.

<sup>589</sup> ROMIER 1910, p.3-50.

<sup>590</sup> BRONDY 1988 ; SORREL *et alii* 1992.

<sup>591</sup> GONTHIER 1904, p.50

<sup>592</sup> *Ibidem*, p.74.



à la région du Genevois ainsi qu'aux princes protestants, qui entrent en campagne en 1589. C'est la deuxième invasion bernoise. En mai de la même année, le Chablais est à nouveau envahi et la ville de Thonon ainsi que le château de Ripaille sont occupés. Un gouverneur vaudois est alors installé pour contrôler la région. L'occupation n'est toutefois pas complète car le duc dispose d'un commandant efficace en la personne du baron d'Hermance. Ce dernier remporte plusieurs victoires importantes contre les Bernois tout en occupant le château d'Allinges qui restera imprenable durant ce conflit<sup>593</sup>. Le duc, alors en Piémont lors de l'invasion, réunit ses troupes dès juin 1589. Il entame la reconquête en prenant le château de Ternier tandis que le baron d'Hermance prend ceux de Boège, de Saint-Jeoire et de Marcossey avec la garnison d'Allinges. Le duc Charles-Emmanuel remporte plusieurs victoires contre les Bernois en Faucigny, notamment à Peillonex et Bonne, et oblige ces derniers à se retirer en pays de Gex à la fin de l'année. Néanmoins, ce retrait ne se fait pas sans dégâts, les Bernois incendiant les places fortes qu'ils quittent<sup>594</sup>. À la suite de ces victoires, le baron d'Hermance est nommé gouverneur du Chablais. Durant le mois d'octobre 1589 et suite à plusieurs défaites importantes, les Bernois signent le traité de Nyon par lequel ils restituent au duc toutes les terres prises pendant le conflit<sup>595</sup>.

Le duc Charles-Emmanuel Ier commence à retirer ses troupes du Chablais savoyard au début de l'année suivante, mais les Genevois, visiblement insatisfait par le traité reprennent aussitôt les hostilités sur les bords du Léman. Recevant des renforts du Valais, la ville de Thonon est à nouveau prise en février 1591. Les troupes genevoises tentèrent de prendre Château-Neuf d'Allinges, mais ne purent entrer dans le château dont la garnison avait été augmentée. De même, les dernières maisons du bourg avaient été détruites et les défenses renforcées<sup>596</sup>. Pendant que les Genevois et les Bernois envahissaient le Chablais pour la troisième fois consécutive, le duc de Savoie s'opposait au dauphin de Viennois dans les plaines du Dauphiné et de la Provence.

En juillet 1593, le roi de France abjure le protestantisme. En août, il conclut avec les ligueurs<sup>597</sup> une trêve où sont inclus les Genevois ainsi que les Savoyards. Charles-Emmanuel reprend alors possession de l'intégralité du Chablais et fait rétablir le catholicisme en tant que religion officielle notamment grâce à Saint-François-de-Sales. Le duché de Savoie profite pendant

---

<sup>593</sup> BENOIT M-2014, p.73-76 ; DUFOUR *et alii* 2008, p.XI.

<sup>594</sup> DUFOUR *et alii* 2008, p.XI ; GONTHIER 1904, p.75-78.

<sup>595</sup> DUFOUR *et alii* 2008, p.X-XII.

<sup>596</sup> GONTHIER 1904, p.96 ; il semble que ce soit pour éviter que les troupes ennemies ne se cachent derrière les maisons.

<sup>597</sup> Ligue protestante.

quelques années d'une paix relative avant de plonger à nouveau dans les conflits avec le royaume de France dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle.

#### 2.4.2.2. L'apanage de Genevois

La division des États de Savoie n'est pas chose nouvelle, les comtes puis ducs de Savoie octroyant régulièrement la gestion des différentes terres à leurs descendants depuis le XIII<sup>e</sup> siècle comme nous avons pu le voir. Cependant, la renaissance de l'apanage de Genevois au début du XVI<sup>e</sup> siècle correspond à la dernière grande division interne des terres savoyardes<sup>598</sup>. En 1514, Charles II de Savoie confie à son frère, Philippe, l'apanage de Genevois afin que ce dernier y soit le relais du duc. Du fait de son mariage avec Charlotte d'Orléans-Longueville, il se fait confier en 1528 le duché de Nemours et prendra le nom de Philippe de Savoie-Nemours constituant ainsi une branche cadette de la maison de Savoie<sup>599</sup>. L'apanage prend alors le nom d'apanage de Genevois-Nemours en référence aux propriétés du comte. Si l'apanage ne joue pas un rôle majeur dans les conflits du XVI<sup>e</sup> siècle sur le territoire de l'ancien diocèse de Genève du fait de l'absence régulière du comte, il est essentiel dans la compréhension de l'organisation du territoire dans la mesure où il dispose de sa propre administration<sup>600</sup>. Oscillant entre la France et son apanage, Philippe sert d'ambassadeur à son frère le duc Charles II. En 1515, Philippe est fait lieutenant du duché de Savoie, fonction le menant à gérer d'importantes fonctions administratives et militaires. Il se charge, entre autres, d'essayer de régler le conflit avec Genève provoqué par son frère<sup>601</sup>. Soutien de l'empereur en 1520, il change de parti, se rapprochant ainsi de la France, après un manque de soutien de l'empereur face à la perte du marquisat de Saluces. Son rapprochement avec la France lui vaut son mariage et l'obtention du duché de Nemours. Philippe occupe donc une place particulière puisqu'il oscille entre France et Savoie alors même que ces deux entités entretiennent des relations ambiguës<sup>602</sup>. Son frère ayant un fils de son union avec Béatrice de Portugal, le comte voit ses prétentions au trône ducal réduites à peu de chagrin, l'emmenant davantage vers la France.

Philippe meurt en 1533 laissant pour héritier Jacques alors âgé de deux ans. Charlotte d'Orléans est nommée tutrice et en charge de l'apanage par Charles II en 1534. Jacques gère alors toutes les affaires politiques depuis Annecy, capitale de l'apanage, jusqu'en 1549. Du fait de leurs relations privilégiées avec la France, Charlotte, Jacques ainsi que l'apanage de Genevois sont

---

<sup>598</sup> GONTHIER 1904.

<sup>599</sup> BRONDY *et alii* 1984 ; PERILLAT 2006.

<sup>600</sup> CORRAM-MEKKEY, CORBIERE 2015, p.XV-XXXVIII; PERILLAT 2006, p.24-34.

<sup>601</sup> PERILLAT 2006, p.65-67 et notes 62 à 64 p.67.

<sup>602</sup> PERILLAT 2006, p.67.

épargnés par les conflits opposant Charles II de Savoie aux Bernois et à la France. C'est d'autant plus vrai que le jeune Jacques passe une partie de son enfance à la cour de France<sup>603</sup>. Le jeune duc de Nemours entre au service du roi de France dans les années 1540 et participe à de nombreuses campagnes militaires dans toute l'Europe. En 1556 et 1557, il participe même à des expéditions contre son cousin Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, en Piémont. Après la reconstitution des États de Savoie en 1559 par le traité de Cateau-Cambrésis, Jacques de Savoie-Nemours reste au service du roi de France<sup>604</sup>. Toutefois, il se retire un temps des affaires militaires et entreprend des négociations avec son cousin duc de Savoie. Ces dernières aboutissent à l'édification du comté de Genevois en duché. Jacques prend alors le titre de duc de Genevois-Nemours. Dès 1566, Jacques de Savoie-Nemours retourne à la cour du roi de France se démarquant par de nombreux faits d'armes. Atteint d'une maladie, il retourne à Annecy en 1574 et y reste jusqu'en 1580<sup>605</sup>. Il décède près de Turin, en terre savoyarde en 1585.

La même année, son fils Charles-Emmanuel de Savoie-Nemours hérite de la couronne et devient à son tour apanagiste du duc de Savoie. S'il grandit à Turin, il est, comme son prédécesseur, lié à la couronne française. Encore une fois, les relations ambiguës du jeune duc entre France et Savoie permettent au duché de Genevois-Nemours ne pas subir la seconde invasion bernoise. Ainsi, cette partie du territoire reste pendant le XVI<sup>e</sup> siècle relativement stable. Charles-Emmanuel meurt en 1595 sans descendance ni femme. C'est à son frère, Henri Ier de Savoie-Nemours que revient le duché. Plus docile et plus proche de la lignée principale des Savoie, il est en conflit avec sa mère au sujet de sa politique avec la France et n'entre définitivement en possession du duché qu'en 1604, et ce pour une trentaine d'années<sup>606</sup>.

#### *2.4.3. La fin du diocèse de Genève*

Dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle, l'Église est traversée par un profond courant réformiste qui n'épargne pas le diocèse de Genève. La volonté de régler les affaires religieuses est de plus en plus marquée, et les autorités laïques comptent bien jouer un rôle dans ces mesures comme l'attestent les nombreuses visites pastorales et seigneuriales<sup>607</sup>.

C'est essentiellement au cœur de la cité épiscopale que se jouent les événements préfigurant la fin du diocèse de Genève tel qu'on le connaît durant le Moyen Âge. Dès son intronisation en

---

<sup>603</sup> PERILLAT 2006 p.69-70.

<sup>604</sup> *Ibidem*, p.70

<sup>605</sup> *Ibidem*, p.73 et note 85 de la même page.

<sup>606</sup> *Ibidem*, p. 74-77.

<sup>607</sup> BAUD *et alii* 1985 ; PERILLAT 2006.

1504, Charles II de Savoie veut réunifier ses États et cela passe par la reprise en main de Genève<sup>608</sup>. En 1513, il tente d'imposer son cousin sur le siège épiscopal à la suite du décès de Charles de Seyssel. Cet acte, pris pour une tentative d'annexion, soulève la population locale qui, dès 1519, signe un acte de combourgeoisie avec Fribourg. Le duc envoie alors ses troupes occuper la ville et réussit par la force à faire annuler ce traité. Néanmoins, cette démonstration de force provoque la scission de la ville avec d'un côté les partisans de la maison de Savoie, appelés *mamelus*, et de l'autre les huguenots pro-indépendance<sup>609</sup>. Jusqu'en 1525, les partisans savoyards réussissent à remporter les conseils de villes par le biais d'une forte répression ducale. Profitant du départ du duc, les huguenots signent à nouveau un traité de combourgeoisie avec Berne et Fribourg en 1526. Charles II envoie alors une ambassade à Berne entre 1529 et 1532 afin de stopper le rapprochement des deux villes, mais cela n'aboutit pas et ne fait que renforcer leurs liens<sup>610</sup>. Dès lors, le duc de Savoie perd le contrôle de la ville. Si l'évêque Pierre de la Baume, élu en 1522, est membre d'une famille vassale du duc de Savoie, il ne peut lutter face à ce rapprochement. Le protestantisme fait alors son apparition au cœur de la cité, berne s'y étant convertie en 1528<sup>611</sup>. Dès 1533, une majeure partie des nobles genevois est convertie, se retrouvant mieux dans les enseignements protestants que dans l'Église romaine. Les blocus de la ville organisés par Charles II et l'attitude de l'évêque, partisan du duc, ne font qu'attiser la colère de la population et favorisent les relations de Genève avec Berne et Fribourg. Pierre de la Baume craignant pour sa vie s'enfuit de la ville la même année. Il transfère alors le chapitre à Annecy, nouvelle capitale ecclésiastique du diocèse. Les événements qui suivent ne font que confirmer cette exclusion. En janvier 1536, Berne, alliée au roi de France, entre en guerre contre la Savoie et pénètre en Chablais en passant par Genève. Au mois de mai de la même année, le Conseil général de la ville adopte officiellement la Réforme<sup>612</sup>.

Dès les premiers mois du conflit, Charles II de Savoie perd la ville de Genève, le pays de Vaud, la Bresse, le Bugey, le Chablais et une partie de la Savoie. Genève est alors définitivement perdue que ce soit pour les ducs ou l'évêque<sup>613</sup>. Si Pierre de la Baume tente plusieurs entreprises auprès du roi de France ou de l'empereur, cela reste vain et ni lui ni ses successeurs ne remettront pieds à Genève signant, par la même, la fin programmée du diocèse de Genève. La guerre se poursuit sur les terres diocésaines jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et ce dernier se voit

---

<sup>608</sup> BAUD *et alii* 1985, p.94 ; GONTHIER 1904, p.68-71.

<sup>609</sup> *Ibidem*. Les Huguenots sont aussi appelés Eidguenots selon les auteurs.

<sup>610</sup> BAUD *et alii* 1985 ; FRUTAZ 1904 ; GONTHIER 1904.

<sup>611</sup> BAUD *et alii* 1985, p.96.

<sup>612</sup> BAUD *et alii* 1985, p.96-97 ; BRONDY *et alii* 1984, p.428-437.

<sup>613</sup> *Ibidem*.

amputé du pays de Vaud puis peu de temps après de la Bresse et du Bugey. Le siège épiscopal est officiellement transféré à Annecy en 1569 sous l'évêque Ange Justiniani<sup>614</sup>. Cet acte officiel donne alors naissance au diocèse de Genève-Annecy et marque la fin du diocèse de Genève historique. L'entité diocésaine reste cependant très active puisqu'elle est le berceau de la Contre-Réforme au début du siècle suivant.

---

<sup>614</sup> BAUD *et alii* 1985, p.105-106.



## PARTIE 3. FORMES, ORGANISATIONS ET CONSTRUCTIONS D'UN CHATEAU

---





# Chapitre 1. Les formes de l'habitat seigneurial

Nous l'avons observé lors de la présentation du contexte historique de l'ancien diocèse de Genève, ce territoire à l'histoire étendue présente de nombreux mouvements politiques complexes qui ont grandement façonné le paysage. Si l'occupation de ces terres durant le premier Moyen Âge reste encore relativement obscure sur bien des points, la chute du royaume de Bourgogne en 1032 marque le début de la multiplicité des pôles de pouvoir et de la concurrence entre ces derniers. Bien que palpable lors des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, l'apogée de ces instabilités politiques et de ces conflits militaires prend tout son essor entre les XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, engendrant par la même la construction de fortifications et d'habitats associés. Ainsi, avant de nous plonger dans les caractéristiques intrinsèques de ces fortifications, il nous semble essentiel de les caractériser et de revenir sur leurs apparitions.

## 1.1. Une genèse peu documentée

De l'aveu même des différents auteurs de ces dernières décennies<sup>615</sup>, la rareté des sources écrites antérieures au XII<sup>e</sup> siècle en pays de Savoie rend difficile la compréhension du paysage médiéval à cette période. La question des premières fortifications et des premiers bourgs s'en trouve donc *de facto* impactée. Toutefois, des pistes de recherches annexes<sup>616</sup> pourraient apporter des éléments de réflexion.

### *1.1.1. Un essai sur les premières fortifications*

La question des premières formes castrales n'est pas nouvelle dans la mesure où un Projet Collectif de Recherche avait été mis en place sur cette problématique entre les années 80 et 90 (Michèle Bois, Marie-Pierre Feuillet, Pierre-Yves Laffont, Chantal Mazard, Jean-Michel Poisson, Elisabeth Sirot, pour ne citer qu'eux)<sup>617</sup>. Toutefois, avec l'évolution des techniques archéologiques et avec la multiplication des chantiers de fouilles, il nous a paru intéressant de nous replonger sur cette thématique qui reste complexe à aborder sur la période comprise entre les V<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

---

<sup>615</sup> BLONDEL 1956 ; CHALMIN-SIROT 1998 ; CORBIERE T-2000 ; DUPARC 1955 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011b ; PAYRAUD T-2009 entre autres.

<sup>616</sup> Confirmés par les travaux de M-P. Estienne. ESTIENNE 2004 et 2008 ; OURY R-2019.

<sup>617</sup> BOIS *et alii* 1994 ; POISSON 1992.

Pierre Duparc, dans les années 50, s'interrogeait déjà sur les premières implantations seigneuriales dans le comté de Genève<sup>618</sup>. Élisabeth Sirot, dans ses premiers travaux de recherche<sup>619</sup>, avait abordé le cas haut savoyard et s'était dès lors confrontée à plusieurs problèmes que nous expliciterons ultérieurement. Matthieu de la Corbière, dans le cadre de son doctorat<sup>620</sup>, a également tenté de reprendre cette question, cette fois-ci centrée sur le territoire du Genevois. De même que pour les travaux précédents, il s'est heurté à plusieurs limites. En effet, le territoire de l'ancien diocèse de Genève est marqué par plusieurs biais importants compliquant la tâche de toute recherche sur les premières formes d'habitat fortifié. Dans un premier temps, nous déplorons le manque de sources manuscrites précédant le XII<sup>e</sup> siècle<sup>621</sup>. Si elles existent, elles sont disparates et ne concernent, pour la majorité, que des actes ne mentionnant pas la nature du ou des lieux concernés. De même, la toponymie peut être mobilisée dans ces recherches mais l'appauvrissement de cette source, notamment au XX<sup>e</sup> siècle, est également à regretter<sup>622</sup>. Enfin, si le patrimoine castral haut savoyard est réel, son niveau de conservation est très inégal. Au vu de ce premier constat, il nous a paru important d'effectuer un retour aux différentes sources en incorporant des données pour le moment peu utilisées.

#### 1.1.1.1. De la *villa* au *castrum* ?

Notre première piste de recherche a été de repartir des premières mentions des sites castraux connus dans la documentation au travers des termes latins *castrum*, *castellum* ou encore *oppidum*. Sur l'ensemble du territoire étudié, neuf sites castraux sont mentionnés dans les écrits avant le XIII<sup>e</sup> siècle, dont six membres de notre corpus<sup>623</sup>. Lorsque l'on connaît la densité du réseau de fortification du territoire, cela paraît très faible<sup>624</sup> mais chiffre peut être imputable au manque de manuscrits (*cf. supra*). Parmi ces neuf sites, deux mentions seulement sont attribuées au XI<sup>e</sup> siècle (Allinges - 1073<sup>625</sup> ; Montfalcon - 1084<sup>626</sup>), tandis que les sept autres apparaissent dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle. Cela fait donc peu de sites hérités du haut Moyen Âge au seul regard des textes. Pour autant, en Suisse romande, nous recensons, dans la même

---

<sup>618</sup> DUPARC 1955, p.51-91, 358-374.

<sup>619</sup> SIROT R-1988.

<sup>620</sup> CORBIERE 2002, p.26-31, 289-300.

<sup>621</sup> BOIS *et alii* 1994, p.58.

<sup>622</sup> MARTEAUX 1937 et 1938.

<sup>623</sup> LULLIN, LEFORT 1866.

<sup>624</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2011b ; D'AGOSTINO *et alii* R-2012b (paru en 2019).

<sup>625</sup> BLONDEL 1956 ; BENOIT M-2014 ; CORBIERE 2002 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2012 ; DUPARC 1955.

<sup>626</sup> CORBIERE T-2000.

documentation, pas moins de deux sites fortifiés dès les V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> siècles, deux forteresses au IX<sup>e</sup> siècle et six au XI<sup>e</sup> siècle<sup>627</sup>[Tableau 11].

N° INSEE	Nom	X (Lambert 93)	Y (Lambert 93)	Type
74005	Allinges <sup>628</sup>	966325,79	6587573,57	Château - XI <sup>e</sup> siècle
73043	Montfalcon <sup>629</sup>	927542,34	6521450,87	Château – XI <sup>e</sup> siècle
Suisse	Genève	/	/	Ville fortifiée - V <sup>e</sup> siècle
Suisse	Vers le mont Taurus <sup>630</sup>	/	/	Fortification – VI <sup>e</sup> siècle
Suisse	Lausanne <sup>631</sup>	/	/	Château – IX <sup>e</sup> siècle
Suisse	Orbe <sup>632</sup>	/	/	Château – IX <sup>e</sup> siècle
Suisse	Bellerives	/	/	Château – XI <sup>e</sup> siècle
Suisse	Cerlie <sup>633</sup>	/	/	Château – XI <sup>e</sup> siècle
Suisse	Morat <sup>634</sup>	/	/	Château – XI <sup>e</sup> siècle
Suisse	Neuchâtel <sup>635</sup>	/	/	Château – XI <sup>e</sup> siècle
Suisse	Turcicum ? <sup>636</sup>	/	/	Château – XI <sup>e</sup> siècle
Suisse	Versoix	/	/	Château – XI <sup>e</sup> siècle

Tableau 11: Sites fortifiés mentionnés avant le XII<sup>e</sup> siècle.

Suite à ce constat, il paraît difficilement envisageable que la majorité du territoire diocésain soit dénué à ce point d'édifices fortifiés. Cette difficulté à répondre à la question des premières fortifications n'est pas nouvelle et diffère largement selon la région étudiée<sup>637</sup>.

Ce résultat obtenu sur les mentions directement liées aux fortifications nous pousse à élargir notre champ de recherche à d'autres mentions pouvant orienter notre réflexion. Si nous

<sup>627</sup> *Idem* ; LULLIN, LEFORT 1866.

<sup>628</sup> Le château apparaît dans le testament du seigneur d'Allinges en 1073. BENOIT M-2014 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2012.

<sup>629</sup> Le château apparaît en 1084 dans la documentation. CORBIERE T-2000.

<sup>630</sup> DigiArchives, Saint-Maurice-d'Agaune, FOR 0/1/1/27, site mentionné en 553.

<sup>631</sup> DUPARC 1955, p.52, le château est mentionné en 890 « *actum lausane castro* ».

<sup>632</sup> *Ibidem*, FOR 0/1/1/64, le château est mentionné en 864.

<sup>633</sup> Archives de Saint-Maurice d'Agaune, le château est mentionné en 1092. FOR 0/1/1/411.

<sup>634</sup> *Idem*, le château est mentionné en 1034. FOR 0/1/1/336.

<sup>635</sup> *Idem*, le site apparaît en 1028. FOR 0/1/1/340

<sup>636</sup> *Idem*, le château est mentionné en 1033.

<sup>637</sup> CHALMIN-SIROT 1998, p.27 ; DUBY 1971 ; FOISSIER 1968 ; FOURNIER 1962 et 2009.

excluons les mentions d'églises, car trop éloignées de notre sujet de recherche<sup>638</sup>, il en est d'autres qui peuvent procurer quelques indices. En effet, nous avons retrouvé de nombreuses mentions de *villae* pour la période comprise entre les VI<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles ainsi que quelques *curtis*<sup>639</sup>. Type d'habitat hérité de l'antiquité tardive, la *villa* représente une entité administrative et domaniale possédant une autorité à la fois juridique et économique sur un territoire qui lui est propre<sup>640</sup>. Aussi s'agit-il d'une cellule de polarisation de l'habitat, à l'image de ce que sont les châteaux ultérieurement<sup>641</sup>. S'il ne faut pas oublier que les *villae* mentionnées après l'an mil ne correspondent plus à la même réalité<sup>642</sup>, il paraissait intéressant de se pencher sur les mentions de *villa* en Haute-Savoie et de voir si, parmi ces dernières, certaines pouvaient être associées à de futures fortifications<sup>643</sup>. La *curtis*, quant à elle, désigne un domaine proto seigneurial dont le processus de fortification est bien connu dans la moitié ouest du territoire nationale<sup>644</sup>. La *villa* représente une réalité bien différente de la *curtis* (*cf. supra*). L'enjeu ici est donc de voir si nous pouvons appliquer à cette réalité une évolution, ou filiation, similaire à ce qui a pu être fait pour les *curtis*.

La documentation présente ne permet pas de se représenter objectivement l'importance et le rôle de la *villa* au sein de l'aire géographique concernée.

Nous recensons, dans les documents consultés<sup>645</sup>, 30 *villae* au sein du territoire étudié. En termes de répartition géographique, tous les lieux recensés se situent en deçà de 1 200 m d'altitude, principalement sur la moitié ouest du département délaissant ainsi la partie montagneuse [Tableau 12].

N° INSEE	Nom	X (Lambert 93)	Y (Lambert 93)	Type	Edifice présent entre les XIII <sup>e</sup> et XVI <sup>e</sup> siècles
74166	Marin	971017,82	6592232,75	Villa – VI <sup>e</sup> siècle	- Maison forte - Eglise
74008	Ambilly	948476,27	6571109,45	Villa – IX <sup>e</sup> siècle	Hameau

<sup>638</sup> En effet, les mentions d'église ne présument pas d'une implantation fortifiée. Toutefois, celles-ci seront utiles à la compréhension des bourgs car il s'agit bien d'un pôle d'attraction de l'habitat.

<sup>639</sup> SCHNEIDER 2004.

<sup>640</sup> ESTIENNE 2004, p.61-73; FRANCOVICH, HODHES 2003.

<sup>641</sup> *Ibidem*.

<sup>642</sup> ESTIENNE 2004, p.61.

<sup>643</sup> FRANCOVICH, HODHES 2003.

<sup>644</sup> LE MAHO 1976 : SCHNEIDER 2004.

<sup>645</sup> CORBIERE 2002 ; DUPARC 1955 ; FORAS 1886 ; LULLIN, LEFORT 1868 ; CHALMIN-SIROT 1998.

74010	Annecy	942561,96	6538097,90	Villa – IX <sup>e</sup> siècle	Château(x)
74268	Balmont	937372,69	6530378,62	Villa – IX <sup>e</sup> siècle	Château
74104	Doussard	950186,41	6524756,23	Villa – IX <sup>e</sup> siècle	Château
74142	Héry-sur-Alby	934025,99	6526364,98	Villa – IX <sup>e</sup> siècle	Hameau
74146	Larringes	974504,87	6591577,13	Villa – IX <sup>e</sup> siècle	Château
74154	Lugrin	981546,79	6595704,94	Villa – IX <sup>e</sup> siècle	Maison forte
74167	Marlens	960183,42	6524171,44	Villa – IX <sup>e</sup> siècle	Maison forte
74172	Montigny (Maxilly/Léman)	978747,88	6594537,90	Villa – IX <sup>e</sup> siècle	Château
74217	Pringy	941784,53	6543307,63	Villa – IX <sup>e</sup> siècle	Château
74245	Saint-Martin- Bellevue	943748,33	6545209,32	Villa – IX <sup>e</sup> siècle	
74268	Seynod	940508,17	6536858,75	Villa – IX <sup>e</sup> siècle	Maison forte ?
74275	Talloires	949484,84	6531717,16	Villa – IX <sup>e</sup> siècle	Prieuré
74268	Vergloz	939752,46	6534771,36	Villa – IX <sup>e</sup> siècle	Maison forte
74305	Ville-la-Grand	950339,00	6572014,30	Villa – IX <sup>e</sup> siècle	Château
74094	Lossy ou Lachat	954210,25	6571617,76	Villa – X <sup>e</sup> siècle	Hameau

74172	Maxilly (sur Léman)	978747,88	6594537,90	Villa – X <sup>e</sup> siècle	Château Même villa que Montigny ?
74166	Sussinges	971017,82	6592232,75	Villa – X <sup>e</sup> siècle	= villa Marin ?
74314	Vulbens	926444,64	6559919,41	Villa – X <sup>e</sup> siècle	Château
74095	Bonneguête	925351,71	6542365,27	Villa – XI <sup>e</sup> siècle	Pieuré
74065	Chaumont	928808,91	6552701,77	Villa – XI <sup>e</sup> siècle	Château(x)
74097	Cusy	935184,91	6523026,40	Villa – XI <sup>e</sup> siècle	Château(x)
74220	Esery	949859,36	6565552,81	Villa – XI <sup>e</sup> siècle	Château(x)
74121	Excenevex	957467,64	6590670,67	Villa – XI <sup>e</sup> siècle	Château
74263	Filly	958287,78	6586802,07	Villa – XI <sup>e</sup> siècle	Abbaye
74209	Peillonex	960494,10	6564708,51	Villa – XI <sup>e</sup> siècle	Abbaye Maison forte tardive
74249	Saint-Paul	978932,58	6593023,07	Villa – XI <sup>e</sup> siècle	Château
74272	Sillingy	935088,69	6543059,45	Villa – XI <sup>e</sup> siècle	Château(x)
73303	Ugine	965787,89	6522795,52	Villa – XI <sup>e</sup> siècle	Château(x)

Tableau 12: Liste des villae mentionnées sur le territoire de la Haute-Savoie.

Concernant l'ère chronologique d'apparition, l'ensemble est très parlant et délimite plusieurs groupes de mentions. Le premier ne comprend que le site de la villa de Marin qui est mentionné

en 516<sup>646</sup>. Situé au bord du lac Léman, il s'agit de l'unique mention pour cette période dans l'ancien diocèse. La situation chronologique de cette première mention, au tout début du Moyen Âge, pourrait indiquer un rapprochement avec la *villa* romaine. Il faut ensuite attendre le IX<sup>e</sup> siècle pour qu'un grand corpus de *villae* apparaisse dans la documentation écrite<sup>647</sup> [Fig. 11]. Il s'agit du deuxième groupe, qui se compose de quinze mentions distinctes. Au sein de ces dernières nous comptons notamment les *villae* d'Annecy (867), de Larringes (892), de Lugrin (892), de Seynod (867) et de Ville-la-Grand (891) dont nous aurons l'occasion de reparler<sup>648</sup>. Toutes sont des fiscs dans la mesure où Lothaire les donne en propre à sa femme. Ces différents sites mentionnés pendant tout le IX<sup>e</sup> siècle sont, a priori, à rapprocher de la *villa* carolingienne telle que nous la connaissons<sup>649</sup>. Au siècle suivant, quatre nouvelles mentions viennent s'ajouter aux lieux déjà connus. Il s'agit des *villae* de Lossy, Sussinges, Vubens et Maxilly. Il semble que ces exemples puissent être rapprochés du second groupe. En effet, la *villa* de Sussinges pourrait correspondre à celle de Marin, car il s'agit aujourd'hui d'un lieudit de la commune. Les mêmes interrogations se posent sur la *villa* de Maxilly dont le bourg actuel intègre le lieudit de Montigny. Cependant, la localisation dans les sources de Montigny au bord du lac Léman et de Sussinges entre Thonon et Evian, là où se trouve Marin, ne laisse que peu de place à ces incertitudes<sup>650</sup>. Enfin, au XI<sup>e</sup> siècle apparaissent, dans les sources, dix nouvelles *villae* dont celles de Chaumont (1039) et d'Ugine (1038)<sup>651</sup>. Distantes de deux siècles de celles du groupe précédent, si l'on admet l'appartenance des quatre mentions du X<sup>e</sup> au groupe du IX<sup>e</sup>, elles forment un nouvel ensemble qu'il nous est bien difficile de définir. En effet, Marie-Pierre Estienne fait remarquer dans ses travaux, que les *villae* du XI<sup>e</sup> siècle ne peuvent être considérées comme celles de la période carolingienne<sup>652</sup>. Une piste d'interprétation pourrait venir de la mention de la *villa* Chaumont en 1039<sup>653</sup>. Cette dernière est particulièrement intéressante car un château de Chaumont apparaît dans la documentation au siècle suivant en 1174<sup>654</sup>. La proximité chronologique de ces deux mentions est intrigante et suggère une certaine continuité d'occupation de l'espace, le lieu désigné étant vraisemblablement le même. Dans quelles

<sup>646</sup> DUPARC 1955, p.361 et 366 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.18

<sup>647</sup> *Ibidem*

<sup>648</sup> DUPARC 1955, p.53 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.28 : « *Villas, quarum sunt haec vocabula: Cavurnum, Ariacum, Sugnadum, Priinniacum, Montem Sancti Martini, Anersiacum, Belmontem, Talgurium, Ducziadum, Marlindum, Virilgum [...] Data Aquisgrani, XVI Kal. Febr. Anno regni Lotharii XI, indict. XV.* »

<sup>649</sup> ESTIENNE 2004 ; FRANCOVICH, HODHES 2003.

<sup>650</sup> DUPARC 1955, p.361-366.

<sup>651</sup> DUPARC 1955 ; LULLIN, LEFORT 1868, p.55 : « *mansum in villa Calvomonte* » ; BROISE *et alii* 1975.

<sup>652</sup> ESTIENNE 2004, p.61-72 ; BOURGEOIS 2006, p.113-141.

<sup>653</sup> LULLIN, LEFORT 1866, p.55.

<sup>654</sup> *Ibidem*, p.112.

mesures la *villa* Chaumont ne correspond-elle pas aux limites de la future paroisse de Chaumont ? Le rapprochement entre *curtis* et *castrum* tel qu'explicité dans la bibliographie pourrait être un des arguments<sup>655</sup>. De même, nous remarquons une persistance des noms de lieux entre ceux évoqués au IX<sup>e</sup> siècle et les villes et villages actuels. Faut-il y voir une continuité entre *villa* et *castrum* ? Cette question a déjà été posée dans d'autres régions du territoire national<sup>656</sup>. Cela est difficile à affirmer totalement sur le territoire étudié tant ces mentions sont succinctes et dénuées de détails sur l'emprise territoriale de ces entités.

---

<sup>655</sup> LE MAHO 1976, p.171-183.

<sup>656</sup> ESTIENNE 2004 et 2008 ; SCHNEIDER 2004.



BÂTIR ET HABITER UN CHÂTEAU DANS L'ANCIEN  
DIOCÈSE DE GENÈVE (XII<sup>E</sup>-XVI<sup>E</sup> SIÈCLES)

Répartition des villae connues.

Novembre 2021. Echelle 1/600000e.

DAO : L. Benoit (SAPB), C. Guffond (SAPB)  
Fond de plan: RGD 74, L. Blondel.

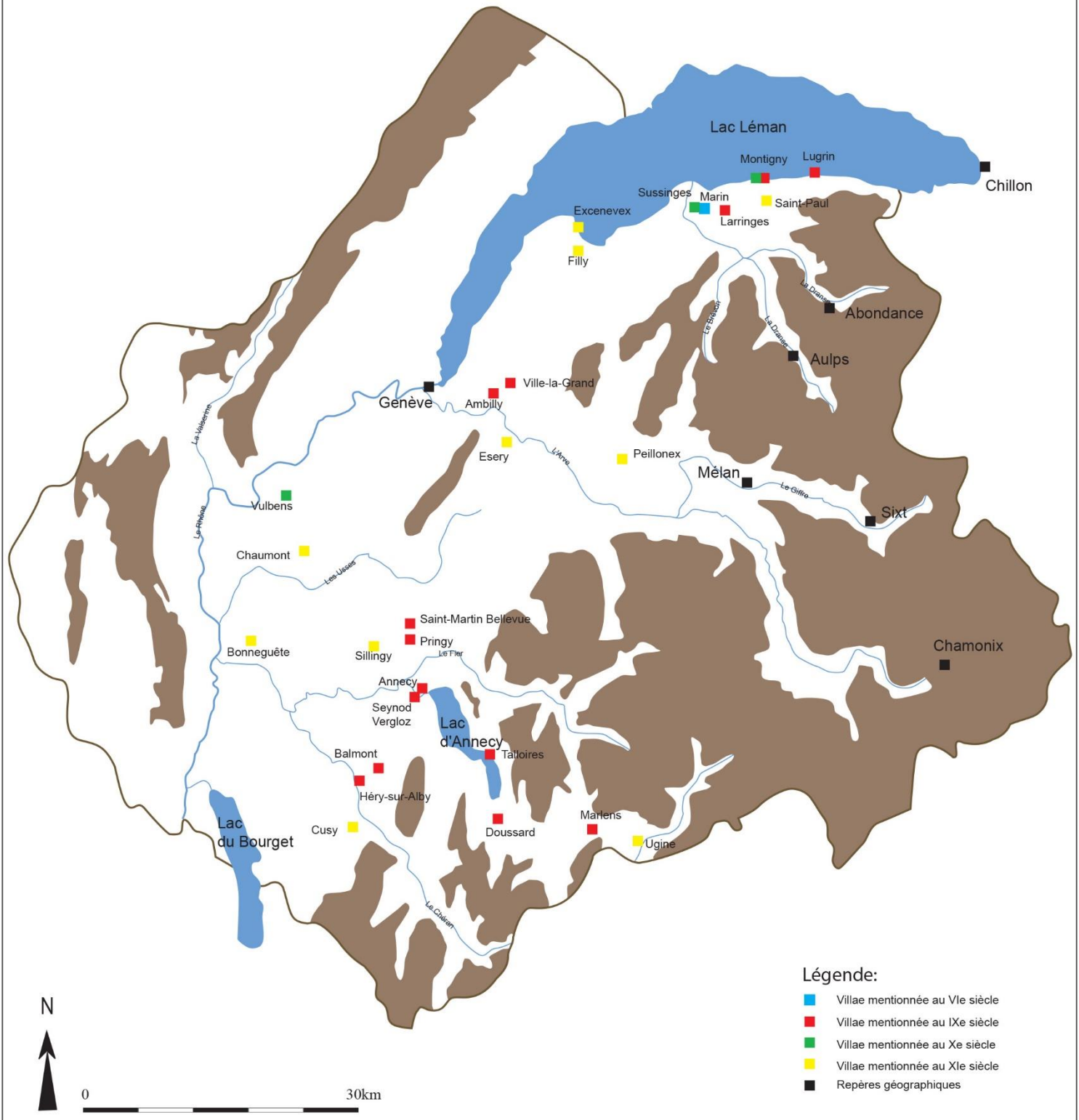


Fig. 11: Carte de répartition des villae.

Cependant, nous constatons tout de même que, parmi les trente *villae* dont nous avons trouvé mentions, vingt-deux d'entre elles donnent/abritent ultérieurement un château ou une maison forte<sup>657</sup>. Seuls les *villae* d'Ambilly, d'Héry-sur-Alby, de Saint-Martin-Bellevue, de Talloires, de Lossy, de Bonneguête, de Filly et de Peillonex ne correspondent pas à un territoire accueillant par la suite une fortification [Tableau 12]. Il s'agit donc d'une piste non négligeable. Nous remarquons parmi ces dernières que quatre des *villae* seront concernées par la présence d'un prieuré où d'une abbaye dessinant ainsi une deuxième tendance. Les autres ne correspondent, au bas Moyen Âge, qu'à de simples hameaux ce qui nous prouve que l'évolution observée n'est pas systématisée bien que prégnante. Afin de pousser un peu plus cette réflexion, nous nous sommes intéressés aux lieux-dits présents dans les villages et villes portant le nom des anciennes *villae*. Pour cela, nous avons cherché la présence des noms suivants : château, châtel, châtelet, châtelard, motte ou encore tour dans le cadastre actuel, mais aussi sur les anciennes cartes IGN<sup>658</sup>. La récente fusion d'un important nombre de communes n'a pas facilité cette recherche étant donné que plusieurs villes ont été groupées. Sur les trente communes portant le nom d'une *villa* médiévale, quatre présentent encore aujourd'hui au moins un lieu-dit évoquant une « fortification ». Le village de Marin (*villa* du VI<sup>e</sup> siècle) comprend le lieu-dit « Le Châtelet » ; Héry-sur-Alby (*villa* du IX<sup>e</sup> siècle) présente les lieux-dits « Champ de la tour » et « Prés de la tour » ; Pringy (*villa* du IX<sup>e</sup> siècle), commune proche d'Annecy, possède les lieux dits « Le Château » et « Sous le Château » ; enfin, le hameau de Vergloz (*villa* du IX<sup>e</sup> siècle) est doté d'un « Château-Vieux ». Ces informations sont cependant à prendre avec précautions car ces toponymes renvoient parfois à des occupations bien plus anciennes<sup>659</sup>. Les noms de Lossy et Bonneguête étant eux-mêmes des lieux-dits aujourd'hui, il est difficile d'explorer cette piste pour eux. De même pour Filly, qui porte le nom de l'abbaye.

S'il est vrai que nous manquons d'arguments pour affirmer pleinement l'idée d'une pérennisation des centres de pouvoir entre les IX<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècles, la corrélation entre centres domaniaux et centre de pouvoirs du même nom laisse à réfléchir. La mise en relation entre mandement/seigneurie et *villa* paraît plus appropriée au vu des définitions de chacun, le premier ayant pu regrouper plusieurs *villae* par la suite<sup>660</sup>. Nous sommes également tentés de mettre de côté les maisons fortes dont le statut s'éloigne largement de celui de pôle juridique ou d'attractivité des *villae* et châteaux. Toutefois, l'apparition du terme *domus fortis* dès le XII<sup>e</sup>

---

<sup>657</sup> BROCARD, SIROT 1981.

<sup>658</sup> RGF 74.

<sup>659</sup> MARTEAUX 1929 ; BERTRANDY *et alii* 2000.

<sup>660</sup> ESTIENNE 2004, p.68-72

siècle interroge plutôt sur la mise en place de pôles relais d'une autorité supérieure, et ce dès cette époque.<sup>661</sup>

#### 1.1.1.2. Des lignages en renfort

Si les recherches dans les manuscrits médiévaux et dans la toponymie permettent d'appréhender quelque peu les premières fortifications au sein de l'ancien diocèse de Genève, il paraissait également important de reprendre la méthode initiée par A. Debord et reprise lors des travaux suivants<sup>662</sup>. En effet, la pauvreté des sources textuelles antérieures au XII<sup>e</sup> siècle ne permet pas, à elle seule, de saisir l'ampleur du phénomène castral sur notre aire d'étude si l'on se cantonne aux mentions des divers lieux et toponymes.

Il s'agissait alors de mettre en parallèle l'apparition dans les sources des sites castraux et celle des lignages en lien avec de futurs châteaux, le postulat étant qu'une personne accolant à son prénom un toponyme était noble, détenteur de terre et d'un bâti particulier<sup>663</sup>. Là encore, le travail accompli par Paul Lullin et Charles Lefort<sup>664</sup> ainsi que les différentes transcriptions de chartes de fondations<sup>665</sup> nous ont permis la collecte des informations suivantes :

<b>Lignage</b>	<b>X (Lambert 93)</b>	<b>Y (Lambert 93)</b>	<b>Type<sup>666</sup></b>
Allinges	966325,79	6587573,57	Lignage X <sup>e</sup> siècle
Duingt	948742,98	6530489,56	Lignage XI <sup>e</sup> siècle
Genève	942440,74	6572057,52	Lignage XI <sup>e</sup> siècle
Faucigny	959313,02	6563141,10	Lignage XI <sup>e</sup> siècle
Nangy	955086,91	6566981,61	Lignage XI <sup>e</sup> siècle
Rovorée	957446,44	6590672,35	Lignage XI <sup>e</sup> siècle
Viry	934462,08	6562162,63	Lignage XI <sup>e</sup> siècle

Tableau 13: Lignages ante XII<sup>e</sup> siècle.

La différence de résultats avec l'approche précédente est sans équivoque. Aucun nom significatif n'apparaît avant le X<sup>e</sup> siècle dans les sources consultées à la différence des *villae* qui étaient au nombre de trente. Pour autant, sept lignages majeurs de l'histoire locale apparaissent entre les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Parmi ceux-ci, un seul peut être associé à la mention

<sup>661</sup> DEBORD 2000, p.214; SIROT 2007, p.5

<sup>662</sup> BOIS *et alii* 1992 ; CHALMIN-SIROT 1998 ; DEBORD 1975.

<sup>663</sup> *Idem.*

<sup>664</sup> LULLIN, LEFORT 1866.

<sup>665</sup> BESSON 1759.

<sup>666</sup> BESSON 1759 ; CHALMIN-SIROT 1998 ; DUPARC 1955 ; FORAS 1863 à 1910 ; GUICHENON 1660 ; LULLIN, LEFORT 1866.

d'un château antérieur au XII<sup>e</sup> siècle : il s'agit de la famille d'Allinges dont le château est mentionné dans un testament en 1073<sup>667</sup>. La maison de Genève peut également être associée à la ville fortifiée de Genève. Toutefois, le château principal de l'agglomération n'est mentionné qu'au siècle suivant<sup>668</sup>. De même, au sein des sept lignages recensés, cinq possèdent de façon certaine un château nommé au XII<sup>e</sup> siècle. Nobles bien attestés dans la documentation, nous pouvons nous demander dans quelles mesures ils ne possédaient pas déjà un habitat spécifique, voire fortifié au siècle précédent. La question se pose notamment pour la famille de Rovorée dont le site castral est situé aujourd'hui dans la commune d'Excenevex qui porte le même nom qu'une *villa* du IX<sup>e</sup> siècle.

### 1.1.2. Plusieurs vagues de constructions

Le travail sur les origines du phénomène castral et ce qu'il implique reste aujourd'hui ardu sur le territoire étudié pour les raisons déjà évoquées. Pour autant, nous pouvons déceler plusieurs phases à ce phénomène en comparant ne serait-ce que le nombre de mentions. Outre la distinction entre le château des origines de celui du XII<sup>e</sup> siècle, nous apercevons assez rapidement un schéma au sein de cette nouvelle vague.

#### 1.1.2.1. Un fait bien réel : le castrum

Le XII<sup>e</sup> siècle voit une forte augmentation du nombre de *castra*, *castella* ou *oppida* mentionnés dans les sources textuelles. Nous multiplions par huit le nombre de fortifications présentes dans la documentation. Peut-être ce chiffre est-il imputable à une meilleure conservation des sources manuscrites, cela est difficile à dire.

Durant cette période, le diocèse de Genève est largement marqué par les guerres de succession au comté de Bourgogne tel que nous l'avons vu précédemment<sup>669</sup>. Il semble alors que, du conflit opposant Renaud III à Conrad de Zähringen et les alliances respectives à chacun, ait découlé une première vague de fortifications notamment sur les frontières du comté de Genève, alors allié de Renaud III lors de cette succession. Nous dénombrons durant cette période cinq nouvelles mentions de castra : Faverges (1112), Faucigny (1119), La Roche (1120<sup>670</sup>), Duingt (entre 1103 et 1148<sup>671</sup>) et Cruseilles (1155) [**Tableau 14**].

---

<sup>667</sup> BENOIT M-2014 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2019.

<sup>668</sup> CORBIERE T-2000, p.275.

<sup>669</sup> Cf : Partie 2 : Chapitre 2 : 2.2.2. Conséquences de la chute du Royaume de Bourgogne au XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>670</sup> DUPARC 1955, p.289-292.

<sup>671</sup> CORBIERE T-2000, p.276.

Notons que tous, à l'exception de « Faucigny » appartiennent au comté de Genève et qu'ils resteront genevois jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Le cas « Faucigny » n'est pas spécialement surprenant tant la famille de Faucigny semble liée à celle de Genève<sup>672</sup>.

N° INSEE	Nom	X (Lambert 93)	Y (Lambert 93)	Type <sup>673</sup>
74065	Chaumont	928808,91	6552701,77	Château - 1174
74096	Cruseilles	940221,06	6552948,15	Château - 1155
74108	Duingt	948819,30	6530557,37	Château – 1103/1148 <sup>674</sup>
74122	Faucigny	959313,02	6563141,10	Château - 1119
74123	Faverges	956030,10	6521666,07	Château - 1112
74127	Féternes	972459,98	6589867,04	Château - 1193
74141	Hauteville	930643,21	6538145,50	Château - 1174
74224	La Roche	955912,56	6557303,83	Château - 1120
01209	Léaz	922741,15	6559498,58	Château - 1183
Suisse	Genève – Bourg de Four	/	/	Château - 1184
Suisse	Aubonne	/	/	Château - 1197

Tableau 14: Mentions de castra au XII<sup>e</sup> siècle.

Le côté savoyard n'est pas en reste à cette époque, mais cette famille était alors principalement installée dans le diocèse de Tarentaise et peu dans celui de Genève.

La deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle est marquée par le décès d'Amédée Ier de Genève. Son héritier, Guillaume Ier, subit la rébellion de la famille de Nangy alors exécutrice testamentaire du père. S'en suivent plusieurs actes militaires, dont le siège de La Roche<sup>675</sup>. Ces événements pourraient être à l'origine d'une nouvelle vague de fortification du territoire. Ainsi, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle apparaissent dans les textes les *castra* genevois de Chaumont, Hauteville, Genève Bourg de Four et Léaz<sup>676</sup>. Notons aussi la première mention du château de Féternes possession

<sup>672</sup> Rappelons qu'un lien de vassalité semble avoir lié les Faucigny aux Genève, tout du moins au début du XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>673</sup> CORBIERE T-2000 ; DUPARC 1955 ; LULLIN, LEFORT 1866.

<sup>674</sup> CORBIERE T-2000, p.275.

<sup>675</sup> CORBIERE T-2000, p.276.

<sup>676</sup> Pour les dates, Cf Tableau 14.

savoyarde en Chablais<sup>677</sup>. Si l'on suit la même logique, celle-ci pourrait être due au conflit opposant la maison de Savoie à l'Empire à la même période. Aucune mention ne concerne de sites faucignerands durant cette période. Là encore, effet de sources ou état de fait ? Il nous est difficile de le dire. De même, en suivant nos propres propos<sup>678</sup>, plusieurs de ces châteaux pourraient être déjà construits à cette période. Parmi ceux-ci, nous pouvons évoquer le cas de Chaumont où nous avons en 1039 une *villa* puis un *castrum* en 1174 ainsi que les châteaux de Duingt et de Faucigny pour lesquels un lignage éponyme existe au siècle précédent.

#### 1.1.2.2. Vers une explosion de la noblesse

À l'image de la méthodologie appliquée pour les siècles précédents, il paraît pertinent de reproduire celle-ci à différents stades historiques de sorte à pouvoir produire une étude comparative.

Les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles se sont révélés relativement pauvres en lignages nobles mentionnés. Toutefois, le XII<sup>e</sup> siècle propose une tendance largement inverse. Pas moins de 29 familles nobles apparaissent dans le courant du siècle soit quatre fois plus qu'au siècle précédent [Tableau 15].

Lignage	X (Lambert 93)	Y (Lambert 93)	Type <sup>679</sup>
Anancy	942561,96	6538097,90	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Ballaison	956163,85	6583123,95	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Blonay	980003,03	6595850,02	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Boège	962114,94	6573340,70	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Cervens	964805,99	6581971,22	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Châtillon	976791,21	6560156,37	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Chaumont	928808,91	6552701,77	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Clées	958181,40	6534450,42	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Clermont	925150,70	6545517,51	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Cornillon	960788,51	6554663,06	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Cruseilles	940221,06	6552948,15	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Dardel	952328,19	6567339,19	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Evian	975785,16	6595248,69	Lignage XII <sup>e</sup> siècle

<sup>677</sup> *Idem.*

<sup>678</sup> Cf. Partie 3 : chapitre 1 : 1.1.1. Un essai sur les premières fortifications.

<sup>679</sup> BESSON 1759 ; CHALMIN-SIROT 1998 ; FORAS 1863 à 1910 ; GUICHENON 1660 ; LULLIN, LEFORT 1866.

Faverges	956030,10	6521666,07	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Féternes	972459,98	6589867,04	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Greysier	951296,93	6585812,30	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Hauteville	930643,21	6538145,50	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Langin	957526,56	6578102,01	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Larringes	974504,87	6591577,13	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Menthon	947945,88	6533918,06	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Monnetiex-Mornex	949470,77	6567694,11	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Nernier	953943,49	6590430,39	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Rumilly	928214,06	6533971,02	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
La Roche	955912,56	6557303,83	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Saint-Jeoire	966994,49	6565668,33	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Sallanches	981093,42	6543952,21	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Sallenôves	932003,40	6549487,75	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Ternier	937784,11	6565159,22	Lignage XII <sup>e</sup> siècle
Vozerier	959107,06	6557414,63	Lignage XII <sup>e</sup> siècle

Tableau 15: Lignages qui apparaissent dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle.

Ces familles sont présentes comme témoins d'actes officiels, fondent des établissements religieux ou sont même dites seigneurs de différents lieux. Vingt de ces patronymes donnent leurs noms à une châellenie lors de la mise en place de celles-ci au siècle suivant<sup>680</sup>. De même, chacun correspond à un toponyme, nom de village, qui existe encore aujourd'hui. L'importance de ces lignages n'est donc pas à démontrer. Sur la trentaine de familles mentionnées, six peuvent être associées avec un castrum mentionné durant le même siècle tandis que trois portent le même nom que l'une des *villae* vues précédemment<sup>681</sup>. Cela ne correspond donc qu'à un faible pourcentage de ces maisons (20.7 %). Le statut même de ces familles intrigue. En effet, plusieurs d'entre elles sont dites « seigneurs de », or ce titre implique *de facto* des possessions, desquels découlent des pouvoirs de commandement et d'impositions sur un territoire. Nous pouvons donc supposer que lesdits seigneurs habitaient un édifice qui se distinguait des autres bâtiments. De plus, tous sont associés à une fortification au siècle suivant. Cet exposé met à nouveau en exergue la question chronologique, sur laquelle les textes médiévaux restent muets. La mention d'un château dans les textes correspond-elle forcément à la période d'édification

<sup>680</sup> ADS IR178 ; BLONDEL 1956 ; SIROT 1998.

<sup>681</sup> *Villae* d'Annecy et de Larringes au IX<sup>e</sup> siècle et *villa* de Chaumont au XII<sup>e</sup> siècle.

de ce dernier ? Les éléments réunis ici permettent dorénavant d'affirmer que ce n'est pas le cas. Outre nos observations archivistiques, l'archéologie permet également d'argumenter en ce sens (*cf. infra*) comme pour le château de Clermont, mentionné au XIII<sup>e</sup> siècle mais sur lequel nous avons retrouvé une occupation des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, très probablement en lien avec les seigneurs du même nom<sup>682</sup>.

### 1.1.3. Bilans

Malgré la rareté des vestiges castraux attribuables aux X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles et une vision assez restreinte des sources, force est de constater que la région semble assez densément peuplée, et ce même si notre vision n'en est que partielle. Ainsi, nous ne proposons pas une observation exhaustive et absolue, mais des pistes de lecture de l'occupation du territoire et de l'implantation castrale.

Les *villae* semblent correspondre à un premier noyau domanial médiéval. Nous avons entre les VI<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles trente sites mentionnés sur le territoire de l'ancien diocèse de Genève, ce qui reste faible à l'échelle de la région étudiée. Toutefois, malgré cela, une tendance d'occupation des terres semble émerger. En effet, presque toutes ces *villae* sont installées sur les rives sud du lac Léman et dans les plaines des Préalpes et de la vallée du Rhône. De même, nous ne dénombrons aucune *villa* au-delà de 1 200m d'altitude.

Ces installations ne correspondent-elles qu'à un héritage de l'Antiquité ? Il semble que cela soit plus complexe. Quinze *villae* sont citées au IX<sup>e</sup> siècle et paraissent être des fondations carolingiennes. Parmi celles-ci, quatre ont une *curtis* éponyme citée durant le même siècle prouvant l'existence d'un centre névralgique spécifique<sup>683</sup>. De même, onze des quinze lieux recensés ont par la suite une forteresse portant le même nom. S'il nous est difficile d'établir avec certitude le lien entre seigneurie et *villa*, force est de constater que cette dernière semble avoir défini les fondations des futurs territoires seigneuriaux d'autant que certains lignages portent également ce nom par la suite.

Contrairement aux Baronnie où les mentions de *villa* s'amenuisent au XI<sup>e</sup> siècle<sup>684</sup>, nous observons pour le diocèse de Genève une nouvelle vague de sites, deux siècles après le premier lot d'importance. Le terme semble ensuite disparaître au XII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, nous dénombrons

---

<sup>682</sup> Volume2 : Clermont.

<sup>683</sup> Doussard, Marlens, Vergloz et Thusy en 879. DUPARC 1955, p.359. LEMAHO 1976.

<sup>684</sup> ESTIENNE 2004, p.71.



dix nouvelles mentions de *villae* sur le territoire diocésain. Deux cas sont pour le moins interrogateurs, il s'agit des *villae* de Chaumont et d'Ugine.

Pour le premier, nous avons une *villa* mentionnée en 1039 puis un lignage dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle et enfin un *castrum* en 1174<sup>685</sup>. L'ensemble est très proche chronologiquement si bien que nous sommes tentés d'y voir une relation privilégiée. Il a déjà été démontré dans le secteur alpin que la cohabitation entre *villa* et *castrum* préfigurait de la restructuration du cadre territorial et fiscal<sup>686</sup>. Si les deux éléments ne sont ici jamais cités ensemble, la proximité de ces mentions ne laisse que peu de place au doute. Le terme *villa* subit une large évolution sémantique à la fin du haut Moyen Âge, ne désignant plus uniquement un grand centre d'exploitation rurale. Néanmoins, la réduire au simple groupement d'habitations nous paraît incohérent sur notre territoire<sup>687</sup>.

Le deuxième cas évoqué va également dans ce sens. En effet, au XI<sup>e</sup> siècle, nous avons une *villa* et une *curtis* d'Ugine<sup>688</sup> désignant ainsi à la fois, le centre domanial et le territoire d'Ugine. Si le château éponyme n'apparaît dans la documentation qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, les caractéristiques de la forteresse et la création d'une motte la rapprochent d'une construction des XI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècles<sup>689</sup>. En effet, le site se compose de deux plateformes successives disposées à des altitudes distinctes et entourées par un large fossé. La première correspond à la basse-cour de la fortification. De forme ovoïde, elle s'allonge sur une trentaine de mètres de longueur. Au nord se développe une motte tronconique de dimensions moyennes. Mesurant une quinzaine de mètres de diamètre à son sommet, la motte domine la basse cour d'environ 10 m et forme la cour haute de l'ensemble fortifié. À son sommet se développe une tour quadrangulaire et un bâtiment. Cette disposition rappelle fortement les mottes observées dans les Dombes ou celle d'Albon datées de cette même période<sup>690</sup>. Ainsi, au vu des exemples exposés il nous est difficile de ne pas faire le rapprochement entre le *curtis* et le *castrum*, mais aussi entre la *villa* et la seigneurie ou le mandement.

Les mentions de *castra* se développent au sud du lac Léman à partir du XII<sup>e</sup> siècle où ils semblent être accompagnés d'un développement intense des lignages aristocratiques. Pour autant, ces aristocrates, dont chaque famille donnera par la suite son nom à un site castral, ne semblent pas nécessairement associés à une fortification à cette époque si l'on s'en tient aux

---

<sup>685</sup> CORBIERE 2021.

<sup>686</sup> *Ibidem*, p.73.

<sup>687</sup> *Ibidem*, p.115

<sup>688</sup> BROISE *et alii* 1975.

<sup>689</sup> BROCARD, SIROT 1981 ; SIROT 1980 ; volume 3.

<sup>690</sup> BAZZANA *et alii* 1986 ; DE MEULEMEESTER, POISSON 2004.

seules mentions. Cela paraît toutefois difficile à envisager, la plupart de ces « futurs » sites étant présents dès le siècle suivant.

Les différents sites castraux mentionnés répondent tous à la même implantation sur un promontoire rocheux<sup>691</sup>.

Concernant notre corpus d'étude, il se répartit de la manière suivante pour les XI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècles

**[Tableau n°16] :**

N°Insee	Nom	1 <sup>ères</sup> mentions Site	1 <sup>ère</sup> mention Lignage	Preuve archéologique
74005	Allinges	- Château en 1073	Fin X <sup>e</sup> siècle	- chapelle Château-Neuf fin XI <sup>e</sup> siècle - Château-Vieux - XI <sup>e</sup> /XII <sup>e</sup> siècles
74065	Chaumont	- Villa en 1039 - Château en 1174	1160	
74123	Favergeres	- Château en 1112	1112	
74127	Féternes	- Château en 1193	1108	
74141	Hauteville	- Château en 1174	1173	
74224	La Roche	- Château en 1120	1156	- Tour maîtresse ronde (XIII <sup>e</sup> siècle minimum)

Tableau 16: Classification du corpus partie 1.

<sup>691</sup> Le seul distinguo réside dans la séparation en deux classes : ceux implantés au-delà de 500 m NGF et ceux en dessous (cf. *infra*).

## 1.2. Les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, périodes de fortification du territoire

Le XIII<sup>e</sup> siècle correspond au moment où la quasi-totalité des sites castraux princiers de notre corpus est en place au sein du territoire diocésain<sup>692</sup>, à l'exception de deux sites tardifs et des maisons fortes dont l'essor se poursuivra jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>693</sup>. Le nombre de forteresses étant exponentiel durant cette période, nous nous concentrerons plus particulièrement sur notre corpus en nous appuyant, au besoin, sur des éléments extérieurs.

### *1.2.1. Deux nouvelles vagues de création ?*

À l'image du XII<sup>e</sup> siècle, les nouvelles mentions de *castra* semblent se découper en deux groupes distincts, chacun concordant avec des faits historiques notoires pouvant porter la nécessité de ces « nouvelles » constructions.

Ainsi, dans un premier temps, nous retrouvons un lot de nouvelles attestations, toutes se répartissant dans le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Sont nommés Allinges-Neuf en 1203, l'Île à Genève en 1219, Ugine et Châtillon en 1222, Bonne en 1225 ou encore Flumet en 1228<sup>694</sup>. Ces différentes mentions se matérialisent durant le conflit opposant les comtes et évêques de Genève contre la maison de Savoie et celle de Faucigny<sup>695</sup>. Toutefois, comme l'avait déjà fait remarquer Matthieu de la Corbière dans son travail de doctorat<sup>696</sup>, certaines de ces mentions sont accompagnées de précisions non négligeables pour tout castellologue. Si le château de l'Île à Genève semble bien correspondre à une nouvelle création, ceux de Viry (1213) et Malval (1227) sont dits réédifiés et sont donc *de facto* plus anciens incitant alors largement à la prudence sur ces mentions<sup>697</sup>.

Le deuxième groupe se développe à la fin du XIII<sup>e</sup> et au début du XIV<sup>e</sup> siècle avec notamment les sites d'Evian en 1265, de Bonneville entre 1262 et 1283, de Clermont en 1278, d'Alby en 1279 et d'Yvoire en 1306-1307. Ces attestations prennent place durant l'un des conflits majeurs du diocèse de Genève, à savoir la guerre delphino-savoyarde (1268-1355) opposant les héritiers et successeurs de Pierre II de Savoie<sup>698</sup>. Ce conflit, débutant aux alentours de 1268, justifie de

---

<sup>692</sup> BLONDEL 1955 ; CORBIERE T-2000 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2012 et 2019.

<sup>693</sup> SIROT 2007.

<sup>694</sup> BENOIT M-2014 ; BLONDEL 1955 ; CORBIERE T-2000 ; DUPARC 1955 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011,2012 et 2019.

<sup>695</sup> Cf Partie 2 : Chapitre 2 : contexte historique. ; CORBIERE T-2000, p.276-277.

<sup>696</sup> CORBIERE T-2000.

<sup>697</sup> *Ibidem*, p.276.

<sup>698</sup> Cf Partie 2 : Chapitre 2 : contexte historique.

nombreuses constructions ou réparations de fortifications faisant alors s'envoler le nombre de mentions de sites. Les dernières « nouvelles » fortifications princières sont évoquées au début du XIV<sup>e</sup> siècle avec la construction du château d'Yvoire en 1306-1307 et celle de Gaillard vers 1304<sup>699</sup>.

Si les faits historiques s'associent plutôt bien à ces attestations des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, les faits archéologiques viennent largement nuancer cette vision.

En effet, l'étude de plusieurs de ces sites, ces dernières années, a fait émerger des données contradictoires. Le site d'Allinges-neuf, par exemple, apparaît dans la documentation au tout début du XIII<sup>e</sup> siècle, or sa chapelle castrale présente des fresques attribuables au XI<sup>e</sup> siècle<sup>700</sup>. De même, l'étude de ses fortifications a démontré un état de construction prenant place au XII<sup>e</sup> siècle<sup>701</sup>. L'apparition du terme Allinges-Neuf associé à celui d'Allinges-Vieux est semblé-t-il à lier à la possession des deux sites par le comte de Savoie, alors qu'initialement dans des familles distinctes<sup>702</sup>. Ainsi, l'approche archéologique a permis de vieillir quelque peu le site. Le château de Châtillon est quant à lui mentionné pour la première fois en 1222. Pour autant les fouilles archéologiques récentes ont mis au jour des vestiges imputables au XII<sup>e</sup> siècle<sup>703</sup>. Cette analyse est renforcée par une datation radiocarbone du mortier du logis, datation donnant un Age 14C de 950 ± 25 soit un âge calibré compris entre 1024 et 1155 de notre ère<sup>704</sup>. Cette datation, bien qu'isolée, corrobore, avec la présence du mobilier, une ancienneté de la construction antérieure à sa première mention d'au moins un siècle. Un autre exemple, plus complexe, relève du château de Clermont. Le site apparaît dans les sources manuscrites dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Si les opérations archéologiques<sup>705</sup> mettent bien en avant les caractéristiques de cette période, la tour maîtresse circulaire présente des caractéristiques architecturales la rapprochant de la typologie des premières tours circulaires (début XIII<sup>e</sup>) établie par Daniel de Raemy d'après les premières observations de Louis Blondel<sup>706</sup>. De plus, plusieurs structures en creux, trous de poteaux et fosses dépotoirs, ainsi que des niveaux de sols ont fait l'objet de datations radiocarbones. Celles-ci attestent toutes d'une occupation des XI<sup>e</sup> /XII<sup>e</sup> siècles sur le site, probablement en lien avec les seigneurs de Clermont mentionnés durant

---

<sup>699</sup> Cf : Volume 4 : Transcriptions : Comptes d'œuvres : Yvoire ; CORBIERE T-2000, p.277 ; BROCARD, SIROT 1981 ; SIROT 1998.

<sup>700</sup> DESCHAMPS, THIBOUT 1951, p.47-48 ; GARDET 1965, p.19-21 ; PEYRE 1988.

<sup>701</sup> BENOIT R-2013 et 2014 ; BENOIT M-2014 ; CHAUVIN-DESFLEURS R-2012 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2012.

<sup>702</sup> BENOIT M-2014.

<sup>703</sup> CECI, BENOIT R-2016 ; LORPHELIN R-2019 et 2020.

<sup>704</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2019 ; Code Laboratoire : Lyon-11837 (OxA).

<sup>705</sup> BENOIT *et alii* R-2017 à 2022.

<sup>706</sup> BLONDEL 1956 ; RAEMY 2004.

la même période<sup>707</sup>. Enfin, un dernier exemple serait le château d'Ugine dont nous avons mis en avant l'existence d'une *curtis* au XI<sup>e</sup> siècle. Le château est attesté en 1222. Toutefois, les vestiges revêtent l'apparence d'une tour quadrangulaire logée sur motte et dont la typologie est encore à ce jour attribuée aux XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles<sup>708</sup>. À cela, s'ajoutent un appareil et des éléments architectoniques d'allures romanes permettant de pousser encore l'interrogation sur l'ancienneté du lieu.

Les sources comptables peuvent apporter également des pistes de réflexion. En effet, celles-ci nous indiquent qu'un site préexistait à la construction d'Yvoire et que ce dernier était vraisemblablement fortifié d'une tour<sup>709</sup>. Cet ancien site appartenait à la famille de Compeys, lignage noble de premier plan en Chablais<sup>710</sup>. Le château d'Yvoire est bien une construction neuve, mais elle s'installe à l'emplacement d'une ancienne résidence élitaires alors en mauvais état<sup>711</sup>. L'occupation ancienne est bien visible dans les comptes d'œuvres puisque des tombes sont déplacées lors de la construction de l'enceinte urbaine. En effet, lors de sa construction entre 1310 et 1315, des ossements sont découverts sur le tracé de l'ouvrage. Ils sont alors déplacés au sein de la nouvelle église<sup>712</sup>. De même, l'ancien logis est explicitement évoqué à la même période.

Enfin, sur tous les sites castraux mentionnés pour la première fois au XIII<sup>e</sup> siècle, nous pouvons remarquer qu'au moins dix-neuf d'entre eux portent le nom d'un lignage cité un siècle auparavant<sup>713</sup>. Précisons que, lorsque les châteaux sont mentionnés dans les sources, la plupart sont à ce moment propriété comtale<sup>714</sup>. Plusieurs de ces forteresses ont pu être vieilles par la recherche archéologique répondant ainsi favorablement à une installation castrale plus ancienne qu'envisagée jusqu'alors.

---

<sup>707</sup> BENOIT *et alii* R-2018a et 2019a. La fosse est datée entre 1020 et 1155 (Réf : Lyon-15984 (GrM)) tandis que plusieurs trous de poteaux datent entre les XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles (CDRC Lyon-15892 (GrM) et CDRC Lyon-15895(GrM)).

<sup>708</sup> BOIS *et alii* 1994 ; DEBORD 2000 ; FOURNIER 1978 ; POISSON *et alii* 1986 ; TOUBERT 1973.

<sup>709</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2011b, p.405 ; DE RAEMY 2004, p.165.

<sup>710</sup> *Ibidem*.

<sup>711</sup> TOULLEC M-2002, p.27-28 ; ADSA SA 5710 ; Volume 4 : comptes d'œuvres : Yvoire.

<sup>712</sup> ADS SA 5710 : « *Librauit capellanis tollentis ossa mortuorum /et ponentium in ecclesia nova: .V. solid. »*. Cf : Volume 4 : Transcription : Comptes d'œuvre : Yvoire.

<sup>713</sup> Il s'agit des châteaux/lignages de : Annecy, Ballaison, Boège, Cervens, Châtillon, des Clées, Clermont, Cornillon, Dardel, Evian, Langin, Larringes, Menthon, Monnetiex-Mornex, Nernier, Rumilly, Sallanches, Sallenôves et Ternier. BAUD, MARIOTTE 1981 ; BLONDEL 1956 ; BROCARD, SIROT 1981 ; CORBIERE T-2000 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011b et 2019.

<sup>714</sup> CORBIERE T-2000, p.276-277, note 10 p.337 ; DUPARC 1955, note 2 p.152 : Le château d'Annecy, propriété du comte de Genève est mis en gage comme caution par exemple. LULLIN, LEFORT 1866, p.205-206, notice 821 : Les châteaux de Ternier, Ballaison et des Clées sont mis en gage par le comte de Genève.

### 1.2.2. Une stabilité aristocratique temporaire

Les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles se sont révélés riches en nouveaux lignages mentionnés avec pas moins de trente-six familles nobles attestées au cours de ces deux cents ans. Les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles prennent à contrepied l'explosion observée précédemment. Ainsi, un seul nouveau lignage apparaît dans la partie sud du diocèse de Genève, représentée par la Haute-Savoie. Il s'agit de la famille d'Alby dont la première mention remonte à 1225<sup>715</sup>.

Ce faible résultat pourrait s'expliquer par un taux assez élevé de créations nouvelles au sein des fortifications avec notamment les châteaux de Bonne, Bonneville et Yvoire. Ces créations princières étant neuves, elles ne sont, a priori, pas associées à un lignage ou une seigneurie préexistante. Cela n'exclut toutefois pas la création de lignages a posteriori lorsque ces sites sont inféodés et rachetés. Par exemple, la famille Bouvier, originaire du Bugey, après être passée par le Chablais valaisan, acquiert Yvoire au XVII<sup>e</sup> siècle et prend le nom de Bouvier d'Yvoire. Ils sont encore propriétaire du château aujourd'hui<sup>716</sup>.

Un autre cas de figure, un peu plus rare dans notre corpus d'étude, correspond aux sites n'ayant pas été associés à un lignage, qu'il ne l'ait jamais été ou que nous en ayons perdu la trace. Par exemple, le château de Cusy. Si la localité apparaît dès le XI<sup>e</sup> siècle par une mention de son église<sup>717</sup>, le château, lui, n'est mentionné qu'en 1262<sup>718</sup>. Il apparaît alors dans les mains du comte de Genève qui semble le tenir du comte de Savoie. Il passe ensuite à la famille de Grésy, puis aux Montmayeur durant le XV<sup>e</sup> siècle<sup>719</sup>. Le site change de propriétaires encore de multiples fois jusqu'à nos jours. Nous n'avons cependant pas trouvé de traces d'une famille de Cusy alors que le site paraît ancien. Peut-être s'agit-il, ici aussi, d'une construction princière, mais héritée des siècles précédant le XIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>715</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2019, p.24 ; FORAS 1863 ; LULLIN, LEFORT 1866, p.164, 197 et 314.

<sup>716</sup> BAUD, MARIOTTE 1981; BROCARD, SIROT 1981 ; FORAS 1886.

<sup>717</sup> BAUD, MARIOTTE 1981, p.234; LULLIN, LEFORT 1866, p.46

<sup>718</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2019, p.270 ; Cf : Volume 3 : Annexe : Site de Cusy.

<sup>719</sup> *Ibidem*.

### 1.2.3. Bilans

Les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles constituent les groupes majeurs de mentions de site dans les sources manuscrites. L'exploration de ces sources et leurs mises en relation avec les faits historiques dessinent un schéma d'apparition de ces forteresses, assez cohérent<sup>720</sup>. Toutefois, la mise en perspective de cette analyse avec l'apparition des lignages éponymes, ainsi qu'avec les données archéologiques, tend à modifier quelque peu cette vision de la mise en place du paysage castral.

Si nous n'excluons pas totalement le raisonnement historique, deux phénomènes distincts apparaissent durant cette période :

Le premier correspond à d'authentiques créations princières, très probablement en lien avec les différentes salves de conflits qui ponctuent les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles que ce soit le conflit Genève – Faucigny/Savoie ou la guerre delphino-savoyarde. Ces nouvelles fortifications sont presque créées *ex nihilo*, ou font table rase des installations antérieures<sup>721</sup>. De fait, nous ne trouvons pas de lignages associés ou alors uniquement de manière très tardive. Une exception toutefois avec la famille d'Alby qui apparaît dans les sources à cette période et qui prospère jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>722</sup>.

Le deuxième phénomène est un peu plus complexe et correspond à la majeure partie des cas rencontrés. Ainsi, nombre de sites castraux, attestés dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle, portent le même nom qu'un lignage observé, quant à lui, au minimum un siècle plus tôt. Lors de leurs premières mentions, ils apparaissent tous comme possession comtale (Genève, Savoie ou Faucigny). En appliquant à notre territoire les schémas d'appropriations seigneuriales observées ailleurs en Rhône-Alpes<sup>723</sup>, nous pouvons mettre en avant une politique princière similaire. Comme l'a remarqué Élisabeth Sirot<sup>724</sup>, nous observons alors une prise de pouvoir des grandes familles sur les plus petites. Cette appropriation territoriale passe alors par la récupération d'un château existant, lié à un ancien lignage et probablement chef-lieu de seigneurie, ainsi que par la réalisation de travaux plus ou moins importants au sein de la forteresse. Ces travaux peuvent alors modifier considérablement l'allure d'un site, comme c'est a priori le cas à Clermont<sup>725</sup>,

---

<sup>720</sup> CORBIERE T-2000.

<sup>721</sup> Typiquement le cas d'Yvoire où une ville-neuve vient remplacer ce qui était présent avant. Il semble que ce soit un cas similaire pour le site Bonne où deux bourgs neufs successifs viendraient s'installer en lieu et place d'une occupation plus ancienne. Cf : Volume 2 : Annexe : Site de Bonne.

<sup>722</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2019 ; FORAS 1886.

<sup>723</sup> CORBIERE T-2000 ; ESTIENNE 2004 ; OURY T-2018 ; PAYRAUD T-2009

<sup>724</sup> SIROT 1998, p.30-35.

<sup>725</sup> BENOIT *et alii* R-2017 à 2019a.

ou simplement doubler les fortifications présentes avec la mise en place de châteaux doubles comme à Ternier ou Hauteville<sup>726</sup>.

Nous n'avons pas retrouvé d'actes rédigés pouvant apporter un argument supplémentaire à cette hypothèse. Toutefois, les recherches archéologiques en cours vont dans ce sens. Si nous nous basons sur cette théorie, nous pouvons alors vraisemblablement vieillir les dates d'apparition de nombreux sites castraux d'au moins un siècle, si ce n'est plus.

Cette approche se traduit comme suit [Tableau n° 17] :

N°Insee	Nom	1 <sup>ères</sup> mentions Site	1 <sup>ère</sup> mention Lignage	Preuve archéologique
74002	Alby	- Château en 1279	1225	
74040	Bonne	- Château en 1225	/	
74042	Bonneville	- Château entre 1263 et 1293	/	- Aucun indice d'occupation antérieure au XIII <sup>e</sup> siècle d'après les fouilles du château.
74064	Châtillon	- Eglise en 1150 - Château en 1222	1178	- Datation C14 dans le mortier du logis : XII <sup>e</sup> siècle.
74078	Clermont	- Château en 1278	1160	- Datation C14 de structures du XII <sup>e</sup> siècle - Donjon circulaire attribuable au début du XIII <sup>e</sup> siècle.
74081	Cluses	- Ville en 1200 - Château en 1339	/	
74097	Cusy	- Eglise en 1022 - Château en 1262	/	
74119	Evian	- Château en 1265	1150	- Tour ronde (XIII <sup>e</sup> )
73114	Flumet	- Eglise en - Château en 1228	/	

<sup>726</sup> Cf : volume 3 : notice d'Hauteville.



73303	Ugine	- château en 1222	/	- Château sur motte avec tour carrée, typologie XI <sup>e</sup> /XII <sup>e</sup> siècle.
74315	Yvoire	- Château en 1307	1655	- installation de la ville neuve et de son château sur un site pré-existant d'après les comptes d'œuvre.

Tableau 17: Classification du corpus partie 2.

### 1.3. Différentes catégories d'ouvrages défensifs

Les différents sites castraux observés jusqu'à présent n'apparaissent pas de manière simultanée et répondent donc à des préoccupations propres à leurs périodes d'apparitions. Toutefois, cet argument n'est pas le seul à servir de critère discriminant. Ainsi, le processus de mise en défense d'un site varie d'un cas à l'autre formant de fait des plans particuliers. Proposer une réflexion basée sur les plans des sites castraux est une première étape essentielle lorsque l'on essaie de réfléchir en termes de typo-chronologie<sup>727</sup>. Dès lors, et à condition de prendre en compte, si possible, l'organisation générale, l'analyse doit considérer le contexte historique, les questions topographiques, les surfaces occupées, les formes recensées, mais aussi les approches archéologiques et les datations à disposition.

Sur ces questions typologiques, l'historiographie locale, bien qu'assez riche, est assez disparate, se focalisant, dans la plupart des cas, sur une unique catégorie de fortification ou sur un aspect architectural particulier. Dans son travail fondateur sur les châteaux de l'ancien diocèse de Genève, L. Blondel s'attarde sur les questions de plans, mais propose essentiellement une réflexion sur l'évolution des tours rondes ainsi que sur les châteaux de plans réguliers<sup>728</sup>. Cet axe de recherche est repris, bien plus tard, par D. de Raemy qui en précise plusieurs aspects<sup>729</sup>. De manière plus générale et plus historique, B. Demotz et M. de la Corbière apportent une réflexion sur les différentes formes castrales en prenant appui sur les textes médiévaux et les observations de L. Blondel<sup>730</sup>. É. Sirot se concentre, quant à elle, sur l'aspect résidentiel et plus particulièrement sur les maisons fortes tandis que M. Collardelle, C. Mazard et M.-P. Feuillet portent leurs recherches sur les mottes castrales savoyardes<sup>731</sup>. Plus récemment, le projet collectif de recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge », dirigé par B. Oury propose à nouveau une approche globale sur un vaste territoire et s'intéresse à l'évolution des différentes formes castrales<sup>732</sup>. Toutefois, le projet, encore à ces débuts, ne permet pas encore de grandes déductions typo-chronologiques.

---

<sup>727</sup> BLONDEL 1956 ; CHALMIN-SIROT 1998 ; CORBIERE T-2000 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a et 2018 ; DE RAEMY 2004 ; KOCH T-2012.

<sup>728</sup> BLONDEL 1956.

<sup>729</sup> DE RAEMY 2004.

<sup>730</sup> CORBIERE T-2000 ; DEMOTZ 2000.

<sup>731</sup> BOIS, FEUILLET *et alii* 1994 ; CHALMIN-SIROT 1998 et 2003 ; COLLARDELLE, MAZARD 1979 et 1983 ; SIROT 2007.

<sup>732</sup> OURY *et alii* R-2019.

Ces différents travaux, couplés aux recherches nationales, ont posé les bases de nombreuses méthodes d'approches. Toutefois, une limite était apportée dès le début, à savoir le nombre d'études archéologiques sur les sites castraux de l'ancien diocèse de Genève. Le phasage chronologique des élévations reste donc peu maîtrisé à grande échelle et la faible teneur en datations absolues rend mal aisée la compréhension des états les plus anciens. Néanmoins, les réflexions développées précédemment amènent à réinterroger certaines fortifications en nous appuyant sur des travaux réalisés dans d'autres secteurs géographiques<sup>733</sup>.

Si nous observons une multitude de variations, nous pouvons classer ces sites dans trois différentes catégories d'ouvrages, classification se basant en premier lieu sur la topographie puis sur la forme générale que prend la forteresse<sup>734</sup>. Déjà bien définis par nos prédécesseurs qui ont tenté d'en tirer plusieurs typologies de plans, nous n'en reprendrons que les grandes lignes afin de classer notre corpus et d'en tirer certaines statistiques. Rappelons également que ces catégories sont perméables, certains sites pouvant en changer en fonction de leur évolution<sup>735</sup>.

### *1.3.1. Mottes, grandes enceintes et tours isolées (IX<sup>e</sup> – milieu du XII<sup>e</sup> siècles ?)*

Au sein des recherches portant sur les évolutions planimétriques connues par les fortifications de l'ancien diocèse de Genève, la question d'un plan des origines, ou plutôt des plans des origines, trouve sens du fait du contexte historique local<sup>736</sup>. La fin mouvementée du royaume de Bourgogne, entre le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècles, ainsi que la montée en puissance de différents pouvoirs seigneuriaux, accélèrent le phénomène de fortification du territoire<sup>737</sup>. Ces nouveaux bâtiments élitaires, de formes relativement simples, devaient répondre à deux nouveaux critères : matérialiser le pouvoir et assurer la défense<sup>738</sup>.

---

<sup>733</sup> BOIS 2004 ; BOIS, FEUILLET *et alii* 1994 ; DE RAEMY 2004 ; KOCH T-2012 ; MESQUI 191 et 1993 ; MOULIS T-2018.

<sup>734</sup> BLONDEL 1956 ; CORBIERE T-2000 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011b et 2019 ; DE RAEMY 2004 ; KOCH T-2012 ; PAYRAUD T-2009 ; SIROT 1998.

<sup>735</sup> Jacky Koch dans son analyse du milieu castral alsacien observe que les différents modèles castraux « paraissent être interchangeable, voire malléables » preuve d'évolution d'un type à un autre en fonction de l'histoire de chaque site. KOCH T-2012, p.145.

<sup>736</sup> Cf. *supra* : Partie 2 : Chapitre 2.

<sup>737</sup> BUHRER-THIERRY *et alii* 2008 ; DEMOTZ 2008 ; DUPARC 1955 ; GUILLERE, POISSON *et alii* 2008.

<sup>738</sup> BILLOIN 2019 ; KOCH T-2012 ; MARTINEZ T-2017.

Au sein de l'ancien diocèse de Genève, nous distinguons trois variantes de structures fortifiées, probablement antérieures au XII<sup>e</sup> siècle, répondant à cette catégorie d'édifices<sup>739</sup>.

#### 1.3.1.1. Les mottes

La problématique de la motte castrale n'est pas nouvelle et fait même partie des premières interrogations sur les châteaux. Le renouvellement du sujet des premières fortifications dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix a eu pour effet le regroupement de plusieurs vagues de chercheurs travaillant sur ces questions<sup>740</sup>. Par ailleurs, à l'aune des nouvelles technologies et approches archéologiques, cette question des premières fortifications est à nouveau abordée par différents programmes de recherche<sup>741</sup>.

Si l'ancienneté de la forme en motte des résidences seigneuriales n'est plus à démontrer tant il y a eu d'études sur le sujet<sup>742</sup>, force est de constater que l'ancien diocèse de Genève ne fait pas office de bon élève. En effet, les mottes, éminences anthropiques en tronc de cône de petites et moyennes dimensions<sup>743</sup>, ne sont guère présentes sur le territoire diocésain a contrario des



Fig. 12: Vue de la motte d'Ugine depuis le sud-ouest. Cliché : L. Benoit.

<sup>739</sup> Notons toutefois que ce constat résulte de l'état de la recherche sur cette thématique et pourrait être amené à évoluer en fonction des découvertes archéologiques.

<sup>740</sup> BOIS *et alii* 1994 ; POISSON *et alii* 1986.

<sup>741</sup> OURY *et alii* 2019.

<sup>742</sup> BOIS *et alii* 1994 ; DEBORD 2000 ; MESQUI 1991 ; POISSON *et alii* 1986 ; SIROT 1998.

<sup>743</sup> MESQUI 1991, p.16-22 ; SIROT 1998, p.37.

territoires voisins où elles foisonnent<sup>744</sup>. Seuls quatre exemples ont été reconsidérés sur le territoire d'étude. Il s'agit des sites de Ballaison, Greysier et Ternier<sup>745</sup> en Haute-Savoie et Ugine en Savoie<sup>746</sup> [Fig. 12]. Chacun occupe, au niveau de la cour haute, une surface circulaire d'environ 600 m<sup>2</sup> si l'on reprend les critères de caractérisation utilisés par Maud Chevalier lors du projet A.V.E.R<sup>747</sup>. Du côté suisse, nous retrouvons également quelques exemples de mottes tel que le château de la motte de Vincy à Gilly<sup>748</sup>. Le département savoyard est plus fourni en édifices de ce genre, mais dépend principalement du diocèse de Tarentaise. À la frontière entre ces deux diocèses nous trouvons entre autres, les sites de Tournon, Mercury et Montailleir [Fig. 13].



Fig. 13: Châteaux de Montailleir et de Tournon (la Tourmotte). Clichés : L. Benoit.

L'ensemble de ces sites n'ayant pas fait l'objet d'investigations archéologiques, il nous est difficile d'en dire plus. Toutefois, force est de constater que ces structures seigneuriales semblent à l'origine d'un plan qui perdure et est central au sein des futurs château de plan complexe installés entre les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles<sup>749</sup>. En effet, installées sur un relief artificiel ou naturel, qu'elles mettent en œuvre des constructions en bois, en pierre ou hybride, ces nouvelles résidences élitaires respectent toutes un plan similaire, plus resserré, et composé de deux entités principales. La première correspond à la partie seigneuriale. Il s'agit dès lors d'installer une

<sup>744</sup> COLARDELLE, MAZARD 1979 ; POISSON *et alii* 1986

<sup>745</sup> SIROT 1998, p.37

<sup>746</sup> Malgré sa localisation dans le département savoyard, Ugine fait partie du diocèse de Genève

<sup>747</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2019 ; ROBERT 2011 ; WATTEAU 2006.

<sup>748</sup> BLONDEL 1956, p.450-456.

<sup>749</sup> Cf. *infra*.

tour ou un logis sur le point culminant du site. Cette partie se nomme alors « cour haute ». En contrebas, souvent séparée par un fossé, se développe la seconde entité appelée « basse cour ». La composition de cette dernière varie d'un site à l'autre, mais nous y retrouvons régulièrement les annexes<sup>750</sup>. Ce plan bicéphale est un élément caractéristique de la motte que nous retrouvons aussi bien à Albon en Drôme qu'à Ugine ou Ternier, respectivement en Savoie et Haute-Savoie<sup>751</sup>.

Si nous revenons aux considérations concernant la faible présence de ces structures au sein du diocèse de Genève, André Debord a également constaté un vide similaire dans la région du Rouergue<sup>752</sup>. Pour lui, cette absence de motte peut s'expliquer par la présence d'un relief assez accidenté permettant la construction d'éléments seigneuriaux directement en hauteur. Nous rejoignons Élisabeth Sirot sur ses doutes face à une telle explication en nous permettant de sortir quelque peu du territoire diocésain<sup>753</sup>. Nous l'avons déjà dit, le territoire voisin du diocèse de Tarentaise, essentiellement constitué de l'actuelle Savoie, comprend un nombre conséquent de mottes castrales<sup>754</sup> or presque 90 % de sa superficie est composée de montagne en faisant un territoire encore plus accidenté que le diocèse de Genève. Dans son travail de doctorat, Matthieu de la Corbière semble également rapprocher les mottes des *rocce* considérant les deux comme des socles naturels et donc équivalents ou très proches<sup>755</sup>. Effectivement, nous pouvons rapprocher ces structures des mottes dans la mesure où plusieurs de ces promontoires rocheux ont été aménagés par l'homme. Toutefois, nous nuancions quelque peu ce propos car si le substrat rocheux est parfois taillé pour accueillir les maçonneries, certaines de ces *rocce* sont entièrement naturelles, là où la motte est toujours issue de travaux dédiés. Si la démarche derrière la construction est similaire, la mise en œuvre diffère.

Aujourd'hui encore, une telle différence d'implantation entre ces territoires reste inexplicable<sup>756</sup>.

#### 1.3.1.2. Les grandes enceintes

Une autre forme de fortifications anciennes correspond à ce que l'on appelle les sites à grandes enceintes<sup>757</sup>. Bien attestées sur des sites antérieurs au XII<sup>e</sup> siècle, notamment en Alsace et en

---

<sup>750</sup> BOIS, FEUILLET *et alii* 1994 ; COLLARDELLE, MAZARD 1979 ; MESQUI 1991 ; MEULEMEESTER, POISSON 2004 ; POISSON 2018

<sup>751</sup> BLONDEL 1956 ; CORBIERE 2002 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a ; LE MAHO 1976 ; POISSON 2018.

<sup>752</sup> DEBORD 1988.

<sup>753</sup> SIROT 1998, p.37.

<sup>754</sup> COLARDELLE, MAZARDS 1979.

<sup>755</sup> CORBIERE T-2000, p.277-288

<sup>756</sup> Est-ce à mettre en lien avec le pouvoir de l'évêque, ces territoires dépendant de diocèses différents ?

<sup>757</sup> KOCH T-2012 ; MESQUI 1991 ; SIROT 1998.



Auvergne<sup>758</sup>, il s'agit de grandes enceintes fermées installées sur les hauteurs. De formes oblongues, annulaires ou quadrangulaires, leur architecture paraît héritée de périodes plus anciennes<sup>759</sup>. En Alsace toujours, leur construction met en œuvre un petit appareil de construction tandis que leurs superficies ne dépassent pas les 6 000 m<sup>2</sup> en faisant donc, pour cette région, de petites entités<sup>760</sup>. De même, elles ne possèdent pas forcément de tour principale les faisant ressembler à de vaste enclos. Datée principalement entre les IX<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, les raisons de leur mise en place restent à ce jour inconnues malgré, des recherches en cours<sup>761</sup>. Il pourrait s'agir de structures collectives ou des prémices d'une architecture monumentale privée<sup>762</sup>.

Encore une fois, notre aire d'étude ne semble que peu concernée par ce type d'ouvrage fortifié. Cela est en partie dû au manque de recherche sur cette thématique mais aussi aux nombreux bouleversements postérieurs subis par les sites, la plupart de ces édifices ayant probablement continué à être occupés. De fait, les traces archéologiques de surface sont relativement rares et ne sont pas compensées par les sources manuscrites. Un cas retient toutefois particulièrement notre attention. Il s'agit du site de Langin, situé dans le Chablais, dans la commune de Bons-en-Chablais. Installé sur une plateforme oblongue à 786 m d'altitude, le site occupe un espace de 140 x 30 m soit une surface de 4 200 m<sup>2</sup> en faisant l'un des sites castraux les plus vastes rencontrés<sup>763</sup>. Orientée nord-est / sud-ouest, il est bordé à ses extrémités par deux fossés successifs d'une largeur d'environ 20 m chacun<sup>764</sup>. Aujourd'hui largement restauré, l'ensemble présente tout de même plusieurs phases de construction perceptibles. La plus ancienne se concentre dans la courtine. Celle-ci, conservée sur plus de 40 m de long, présente un appareillage composé de fines dalles de grès assemblées en épi sur les parties basses des murs nord-ouest et sud-est, tandis le tronçon matérialisant la largeur, au nord-est, est construit en moellons ébauchés<sup>765</sup>. Ce dernier possède, par ailleurs, une largeur plus importante passant de 1.35 à 1.75 m d'épaisseur<sup>766</sup>. Une tour carrée, d'environ 8 m de côté, est présente au nord-est, entre l'enceinte et les fossés<sup>767</sup>. Toutefois, l'état des vestiges ne permet pas de savoir si la tour

---

<sup>758</sup> KOCH T-2012, p.146-150 ; MARTINEZ T-2017, p.307-393.

<sup>759</sup> KOCH T-2012 ; MARTINEZ T-2017.

<sup>760</sup> *Idem*.

<sup>761</sup> *Idem*, notes 264 à 269 p.147.

<sup>762</sup> KOCH T-2012, p.146-150.

<sup>763</sup> Bourg exclus, cette observation ne convient que pour la cour haute de l'ensemble castral ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a, vol.2, p.91-128.

<sup>764</sup> BLONDEL 1956, p.175-177.

<sup>765</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2011b ; SIROT 1998, p.37.

<sup>766</sup> BLONDEL 1956, p.175-177 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a, vol.2, p.91-128.

<sup>767</sup> *Ibidem* ; DE RAEMY 2004.

est chaînée à la courtine. À l'intérieur de cette dernière, et contre le mur le plus épais, se trouvent les restes de deux bâtiments dont seuls les niveaux inférieurs sont visibles [Fig. 14].



Fig. 14: Vue de Langin et détail de l'appareil de construction. Clichés : L. D'Agostino.

Enfin d'autres bâtiments plus récents, dont une tour circulaire attribuable au XIII<sup>e</sup> siècle, occupent l'intérieur du site<sup>768</sup>. En faisant abstraction de ces éléments et de la tour carrée, dont nous ne connaissons pas la relation avec le reste de l'édifice, la disposition générale de Langin, avec une enceinte à épaisseur variable, le plus petit côté étant le plus épais et accueillant plusieurs édifices disposés sur la largeur de la courtine, n'est pas sans rappeler le site fortifié de hauteur de la Couronne à Molles dans l'Allier<sup>769</sup>. En effet, malgré une forme oblongue et non quadrangulaire, ce site fortifié du haut Moyen Âge arbore une disposition similaire, les petits pans de la courtine étant les plus épais et servant d'appuis à divers bâtiments. Cette manière de fortifier de façon plus importante les bords de l'éperon se retrouve également au Mont-Châtel dans le Jura<sup>770</sup> ou encore sur le site d'Oedenburg (phase A) en Alsace<sup>771</sup>. Il nous est bien difficile d'affirmer qu'il s'agit là d'une caractéristique déterminante. De même, il faudrait réaliser une étude approfondie du site de Langin pour vérifier cette attribution ancienne. Toutefois, les similitudes sont importantes et l'existence d'une famille de Langin, mentionnée dès 1113<sup>772</sup>, couplée au mode de construction particulier qu'est l'*opus spicatum*, nous pousse à y voir une potentielle installation primaire.

<sup>768</sup> *Idem*.

<sup>769</sup> MARTINEZ T-2017 ; MARTINEZ *et alii* 2019.

<sup>770</sup> BILLOIN 2019.

<sup>771</sup> KOCH T-2012, p.148.

<sup>772</sup> LULLIN, LEFORT 1866, p.69.



Le château d'Asnière, à côté de Bonneville, présente un appareillage similaire à celui de Langin<sup>773</sup> [Fig. 15]. Mentionné comme maison forte au XIV<sup>e</sup> siècle, le site pourrait être plus ancien et précéder le château de Bonneville, ce dernier étant construit dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>774</sup>. De même, le site d'Asnière présente une grande enceinte sans tour maîtresse attestée.



Fig. 15: Château d'Asnières. Cliché : L. Benoit.

Les deux châteaux d'Allinges ou encore celui de Faucigny présentent quelques assises en épis, mais ne sont en rien comparables à Langin ou Asnières. En effet, si ces derniers possèdent des pans de murs complets avec des moellons disposés en épis, les sites d'Allinges, ne présentent que quelques assises éparses relevant sans doute plus d'un besoin de niveler que d'une intention architecturale précise. Toutefois, si l'on se concentre sur Allinges-Vieux et notamment sur le plus vieil état de construction, celui-ci pourrait correspondre à la définition de ces grandes enceintes avec une occupation oblongue de 80 x 40 m soit environ 3 200 m<sup>2</sup> sur un plateau<sup>775</sup>. Cette vision est largement à nuancer parce que nous manquons de données stratigraphiques et que cet état est daté du XII<sup>e</sup> siècle au plus tot.

---

<sup>773</sup> Le site est confondu avec le château de Pressy dans les ouvrages suivants : BROCARD, SIROT 1981 ; SIROT 1998.

<sup>774</sup> BENOIT *et alii* R-2021(à paraître).

<sup>775</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2012, volume 2, p.87.

Si nous n'associons que deux sites médiévaux à ce type de structure, nous ne pouvons passer sous silence les découvertes anciennes de structures similaires pour partie non datées. En effet, au sein de l'ancien diocèse de Genève, et plus particulièrement sur le territoire de l'actuelle Haute-Savoie, nous comptons une dizaine de grandes enceintes installées sur des crêtes ou des plateaux<sup>776</sup>. Parmi ces dernières nous pouvons citer les sites de « Bossenailles » à Champanges, « les Daines » à Chaumont, « le mur des Sarrazins » à Duingt, « le Faber » à Megève, Monnetier-Mornex, Mont-de-Musièges, « le châtelard » à Passy, « la grange » à Saint-Gervais et « le bois de Varvet » à Seynod<sup>777</sup>. Plusieurs d'entre eux, comme Le Mont-de-Musiège ou encore Passy, sont attestés par des découvertes anciennes comme des occupations protohistoriques ou antiques, permettant de confirmer une nouvelle fois l'inspiration des sites à grande enceinte médiévaux<sup>778</sup>. Toutefois, plusieurs entités restent à ce jour non datées. Nous pouvons citer par exemple « le Mur des Sarrazins » de Duingt correspondant à une enceinte ovale de 40 x 60 m installée au sommet d'une crête ou encore « le bois de Varvets » de Seynod qui abrite une enceinte quadrangulaire de 100 x 60 m<sup>779</sup>.

La question de ces grandes enceintes est donc encore loin d'être réglée sur notre territoire de recherche. Il semble toutefois raisonnable d'envisager leurs présences en tant que proto-fortifications médiévales. Leur organisation serait alors à l'image des autres modèles nationaux<sup>780</sup> et mettrait en œuvre une grande enceinte placée en hauteur, accompagnée de fossés et de structures d'habitat *intramuros*. Se pose également la question de la manifestation d'un pouvoir seigneurial à l'intérieur de ces enclos. Les recherches en Auvergne ou en Alsace semblent s'accorder sur l'absence de tours maîtresse. En l'état, nous ne pouvons nous prononcer sur l'ancien diocèse de Genève.

### 1.3.1.3. Les tours isolées

Un dernier type de fortification pourrait faire partie de ces anciennes constructions. Il s'agit des tours dites isolées. Peu documentés d'une part, ces sites ont pour la plupart évolué jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, se dotant d'édifices complémentaires et compliquant donc leur identification. Toutefois, nous dénombrons au moins trois exemples qui pourraient se rapprocher de ces

---

<sup>776</sup> BERTRANDY *et alii* 2000.

<sup>777</sup> *Ibidem*, p.203, 204, 230, 266, 275, 277-278, 283-284, 303-304 et 319 ; BILLOIN T-2020.

<sup>778</sup> *Ibidem*.

<sup>779</sup> *Ibidem*.

<sup>780</sup> KOCH T-2012, p.147 et note 269.

constructions. Ils répondent tous aux mêmes caractéristiques : une construction sur une éminence rocheuse à un croisement de routes ou sur un col, associée à un bâtiment quadrangulaire de dimensions moyennes. Sur le territoire haut savoyard, les sites de la tour de Bellecombe, de la tour de Mons et du château de Cornillon semblent correspondre à ces fortifications isolées [Fig. 16]. La documentation n'aide pas à leur attribuer une construction ancienne dans la mesure où leurs premières mentions se répartissent entre la fin du XII<sup>e</sup> et le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>781</sup>. Toutefois, leurs caractéristiques physiques posent question car nous retrouvons ces petits appareils de constructions associés à des élévations quadrangulaires caractéristiques des périodes anciennes. Faute d'études poussées sur ces divers sites, nous ne pouvons qu'en rester à de la spéculation.



Fig. 16: Tour de Bellecombe. Cliché : L. Benoit.

La tour de Mons est érigée sur un promontoire molassique, au croisement des routes menant de Genève à Seyssel et de la Semine à l'est du territoire<sup>782</sup>. Elle se compose d'une tour carrée de 10 x 10 m construite en petit appareil et associée à une petite courtine comprenant une tour ronde paraissant *de facto* plus tardive. Des travaux, notamment de surélévation de la tour carrée, ont lieu au XIII<sup>e</sup> siècle confirmant ainsi les modifications plus récentes<sup>783</sup>. La tour de Bellecombe est construite sur un rocher au croisement des routes desservant La Roche et Credoiz dans la vallée de l'Arve. Cette tour carrée, de 6 x 6 m environ, est également construite en petit appareil. Elle est associée à deux petites cours d'époques indéterminées<sup>784</sup>. Enfin, le château de Cornillon est un cas un peu particulier. Situé sur un rocher dominant le col des Gardes menant de la vallée

<sup>781</sup> BLONDEL 1956, p.120-123 et 324-326 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2019, p.606-613 ; PARIAT 1990, p.133-136.

<sup>782</sup> PARIAT 1990, p.133-136.

<sup>783</sup> *Ibidem*.

<sup>784</sup> BLONDEL 1956, p.324-326.



de l'Arve aux Aravis<sup>785</sup>, le site se compose d'un bâtiment quadrangulaire associé à une tour ronde. Il s'agit d'un premier chef-lieu de châtelainie qui sera remplacé dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle par le site de Rumilly-sous-Cornillon situé sur un terrain plus plan et plus bas dans la vallée. Il est difficile aujourd'hui d'affirmer l'appartenance de ce site à la catégorie susmentionnée. Toutefois, plusieurs auteurs interrogent l'ancienneté de ce site et notamment la chronologie des bâtiments, cette tour ronde ne pouvant remonter avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Aussi s'agit-il peut-être d'un ajout tardif comme le suggère Louis Blondel<sup>786</sup>.

### 1.3.2. Les châteaux à plan complexe (XII<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles)

La majeure partie des sites fortifiés en Haute-Savoie et dans le diocèse de Genève sont construits en hauteur sur des promontoires rocheux<sup>787</sup>. Cette observation avait déjà été réalisée par Louis Blondel et Pierre Duparc<sup>788</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, avant d'être reprise par des auteurs plus contemporains<sup>789</sup>. Cela s'explique car ce territoire est bordé de collines et petites montagnes accompagnées de nombreuses résurgences ouvrant sur les plaines ou vallées<sup>790</sup>.

Toutefois, si nous pouvons comparer ces édifices à certaines forteresses du sud-est et du sud-ouest de la France sur le plan topographique<sup>791</sup>, la chronologie de ces châteaux et leurs organisations ne correspondent pas à ces *rocce* selon la définition qu'en donne André Debord<sup>792</sup>. Sur le territoire afférant à cette étude, plusieurs formes se dégagent et tendent à créer des sous-groupes de fortifications distincts par certains éléments clefs<sup>793</sup>. La mise en place de fortifications à plans complexes permet de réunir divers éléments au sein d'une courtine<sup>794</sup>. Ainsi, la diversité de ces structures relève des besoins, des moyens, des contraintes de terrain obligeant à une hiérarchisation de la construction, mais aussi dans notre cas, de la volonté des grandes familles au pouvoir [Fig. 17].

---

<sup>785</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2019, p.606-613.

<sup>786</sup> BLONDEL 1956, p.120-123.

<sup>787</sup> BLONDEL 1956 ; CARRIER, CORBIERE 2005 ; CORBIERE T-2000 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011b et 2019. Bien sûr, il existe des exceptions telle que la bâti de Montforchet construite à 1 539 m d'altitude. Mais il s'agit de cas particuliers, D'AGOSTINO *et alii* R-2011b ; volume 3, p. 93-100.

<sup>788</sup> BLONDEL 1956 ; DUPARC 1955.

<sup>789</sup> CORBIERE T-2000 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011b et 2019 ; PAYRAUD T-2009 ; RAEMY 2004 ; SIROT 1998 ; etc.

<sup>790</sup> *Idem*. Aussi, il n'est pas étonnant de voir que certains de ces sites castraux possèdent des noms correspondant bien à la géographie locale (la Rochette, Montfort, La Roche, etc..).

<sup>791</sup> BONNASSIE 1982 ; CURSENTE 1980 ; DEBORD 2000 ; ESTIENNE 2004 ; GUILLOT R-2006 et 2007 ; GUINAUDEAU T-2012 ; LAFFONT 1998.

<sup>792</sup> DEBORD 2000

<sup>793</sup> MESQUI 1991, p.23-45.

<sup>794</sup> KOCH T-2012, p.149-150.

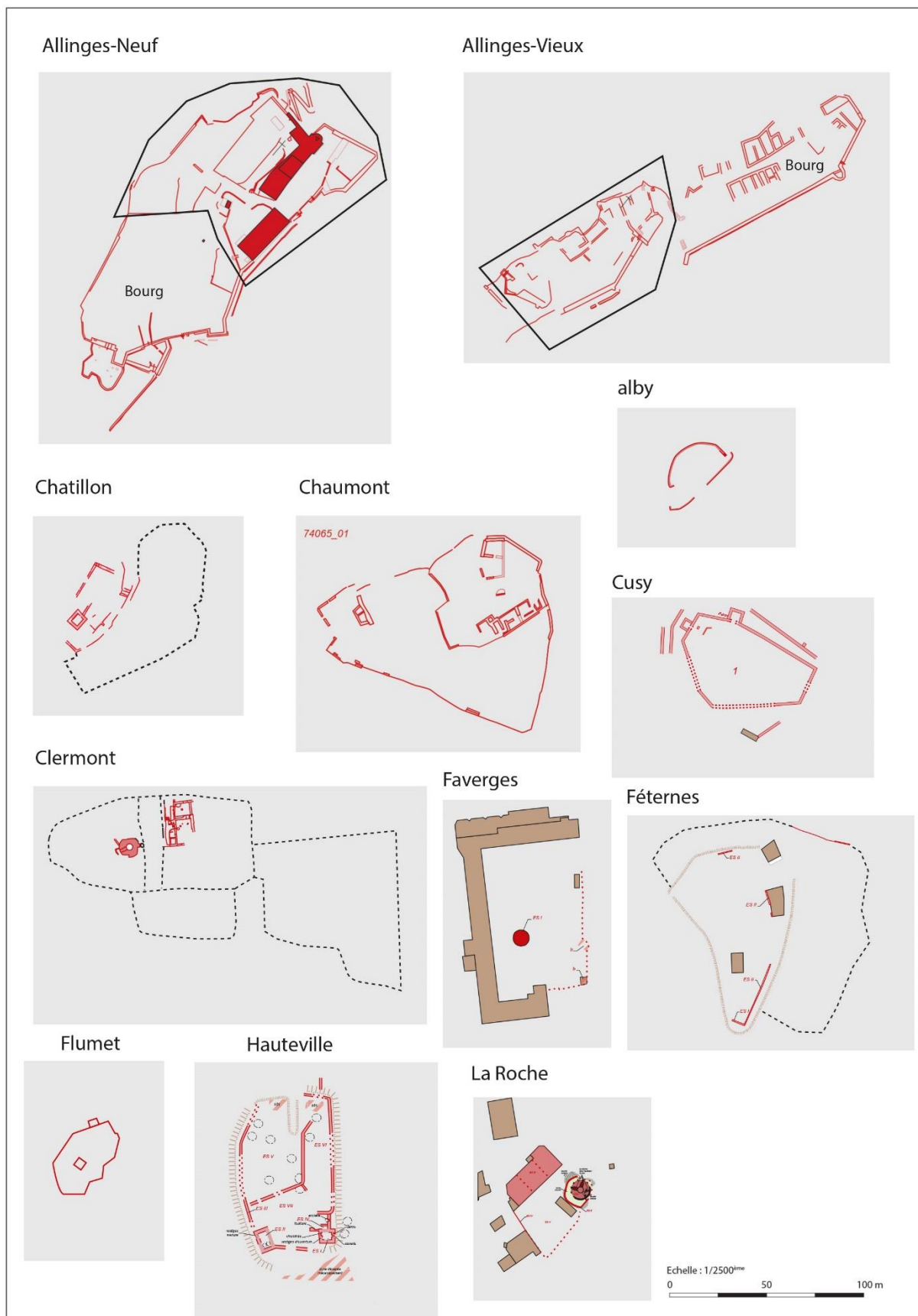


Fig. 17: Châteaux à plans complexes. DAO : L. Benoit et M. Chevalier.

### 1.3.2.1. Les châteaux à tour maîtresse

Le château complexe à « donjon » ou tour maîtresse correspond sans doute au schéma le plus classique sur le territoire du diocèse de Genève<sup>795</sup>. Sa période d'apparition s'échelonne entre le XII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est difficile de donner une période chronologique plus précise tant les premières mentions sont éparées et ne correspondent pas forcément à la création des sites (*cf. supra*)<sup>796</sup>. Toutefois, nous distinguons deux phases distinctes au sein de ce groupe sur lesquelles nous reviendrons après avoir exposé les caractéristiques principales de ces ensembles.

Topographiquement parlant, ces structures répondent de façon uniforme à deux règles communes. L'intégralité des forteresses appartenant à cette catégorie est construite à une altitude oscillant entre 400 et 900 m NGF<sup>797</sup> et se développent, la plupart du temps, sur une éminence rocheuse à la différence des sites tardifs<sup>798</sup>. De même, toutes ces constructions sont implantées sur des points de contrôles clefs du territoire. Nous distinguons cinq principaux types d'objets sous contrôle castral, c'est-à-dire les routes<sup>799</sup>, les ponts<sup>800</sup>, les frontières<sup>801</sup>, les vallées/plaines<sup>802</sup> et les cols.

Architecturalement parlant, les critères physiques sont plus durs à déterminer. Toutefois, le modèle « haute et basse cours », instauré avec les mottes, devient la norme et se retrouve, à quelques rares exceptions, dans tous les sites castraux de cette catégorie et de la période comprise entre le XII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>803</sup>. Alors que les mottes peuvent se passer d'une enceinte maçonnée, les sites à plan complexe s'organisent toujours au sein d'une courtine. La construction épouse alors l'éminence minérale sur laquelle elle est bâtie, quitte à la retailler de manière importante ou à combler les interstices de la roche au besoin<sup>804</sup>. Le but

---

<sup>795</sup> MESQUI 1991, p.23.

<sup>796</sup> Cf : partie 1.1 et 1.2 de ce chapitre.

<sup>797</sup> Alby (450 m), Allinges (700 m), Bonne (540 m), Châtillon (753 m), Chaumont (635 m), Clermont (690 m), Les Clefs (675 m), Crédoz (509 m), Cusy (700 m), Duingt (455 et 469 m), Faucigny (700 m), Féternes (660 m), Flumet (900 m), Hauteville (385 m), La Roche (550 m), Sallanches (670 m) pour l'exemple.

<sup>798</sup> Pour les exemples ci-dessus, tous sont construits sur une crête rocheuse ou un flanc de falaise.

<sup>799</sup> Exemples : le château de Féternes domine la gorge abritant la route menant de Thonon à Abondance et Saint-Jean-d'Aulps ; Chaumont et Clermont sont placés sur la route menant de Genève à Chambéry mais aussi de Seyssel et le Rhône à Annecy ; le château de Bonne surveille la route reliant la vallée de l'Arve au Chablais.

<sup>800</sup> Le château d'Hauteville protège/surveille un pont enjambant la rivière du Fier tandis que celui d'Alby un passage au-dessus du Chéran.

<sup>801</sup> Les châteaux de Châtillon, de la Roche et de Faverges protègent/surveillent respectivement les cols de Châtillon, d'Evire et de Tamié. Le château de Flumet se situe à proximité immédiate de la frontière entre Savoie et Faucigny. Celui de Cusy est positionné à la frontière entre Savoie et Genevois plus à l'ouest.

<sup>802</sup> Les deux châteaux d'Allinges dominent largement la plaine du Chablais lémanique tandis que ceux de Faucigny et Châtillon dominent depuis leur position de larges portions de la vallée de l'Arve.

<sup>803</sup> BLONDEL 1956 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a et 2018 ; SIROT 1998.

<sup>804</sup> Nous pensons notamment aux exemples de Clermont, Flumet ou encore Chaumont.

est le même à chaque fois, rendre l'édifice imprenable. La forme de la construction est donc souvent irrégulière du fait de son adaptation au terrain. Nous disons alors de l'édifice qu'il a une forme quadrangulaire irrégulière ou à pans coupés<sup>805</sup>. Si l'enceinte peut être flanquée de tours de défenses, ce cas de figure est finalement assez rare<sup>806</sup>. Aussi observons-nous, le plus souvent, la présence d'une unique tour complémentaire au donjon, souvent au-dessus de la porte d'accès principale<sup>807</sup>. À l'intérieur du château, nous distinguons systématiquement une différenciation entre haute et basse cour, celle-ci étant appelée sur notre territoire « plain château ». Cet héritage des premières formes castrales est présent sur l'ensemble des sites appartenant à cette catégorie<sup>808</sup>. Sa fonction est alors multiple puisqu'il accueille des maisons de nobles, mais aussi quelques équipements seigneuriaux tels que le four ou encore des écuries<sup>809</sup>. À Allinges-Neuf et à Clermont, nous comptons par exemple, entre dix et quinze maisons localisées dans le plain château<sup>810</sup>. À Allinges-Vieux, il accueille une unique maison ainsi que la chapelle castrale<sup>811</sup>. La haute cour abrite, quant à elle, le centre névralgique de la forteresse. Elle se compose alors d'une tour maîtresse, d'un logis comprenant *aula*, *camera* et *capella* et de communs. Tous ces éléments ne sont pas forcément contemporains<sup>812</sup>. Ils viennent composer le *castrum* au fur et à mesure, en relation avec sa topographie, rendant impossible ou presque la mise en exergue d'un plan type de ces forteresses<sup>813</sup>. Par exemple, dans le cas des châteaux d'Allinges, si le triptyque *aula*, *camera*, *capella* est contigu au sein de Château-Neuf, la chapelle de Château-Vieux se retrouve projetée à l'opposé de la cour haute, dans le plain château<sup>814</sup>.

La tour maîtresse permet la distinction entre deux groupes chronologiques distincts. Élément majeur de ces fortifications, elle constitue un élément fiable tant son remplacement est rare<sup>815</sup>

---

<sup>805</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2011b ; WATTEAUX 2006.

<sup>806</sup> Allinges-vieux et Allinges-neuf possèdent plusieurs édifices complémentaires à la tour maîtresse. Le château de Clermont également. Si nous n'avons pu les observer, elles sont bien mentionnées dans la documentation écrite. Cf. Partie 3 :

<sup>807</sup> Les châteaux de Flumet et de Châtillon ne possèdent qu'une tour complémentaire à la tour maîtresse. Il s'agit dans les deux cas d'une tour porte.

<sup>808</sup> Les deux Allinges, Châtillon, Chaumont, Clermont, Cusy, Faverges, Féternes, La Roche, Tournon et Ugine.

<sup>809</sup> BENOIT M-2014 ; CECI, BENOIT R-2016 ; CONSTANT 1978 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS R-2011 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2012. Cf. *infra* Partie 3 : Chapitre 2.

<sup>810</sup> BENOIT M-2014 ; CORBIERE 2011.

<sup>811</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2016.

<sup>812</sup> Les qualificatifs de chambre vieille ou neuve, salle basse et haute, nouvelle salle, etc., sont monnaie courante dans la comptabilité nous indiquant ainsi la formation de ce patchwork de pièces.

<sup>813</sup> En effet, d'un site à l'autre, le logis ne sera pas forcément situé de la même façon par rapport à la porte ou à la tour maîtresse. Aussi, le corpus de plan se révèle d'une extrême variété. KOCH T-2012 ; BLONDEL 1956 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011b et 2019 ; SIROT 1998 ; CORBIERE T-2000.

<sup>814</sup> BENOIT M-2014 ; BENOIT R-2014 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2012.

<sup>815</sup> Un cas recensé sur le territoire haut savoyard.

**[Fig. 18].** Nous pouvons la retrouver soit en position centrale dans la cour haute ou bien incluse dans la courtine à la manière d'une tour défensive<sup>816</sup>. La tour quadrangulaire est utilisée depuis les premières fortifications jusqu'à la fin du Moyen Âge, ce qui n'en fait pas un facteur de datation sûr. La tour ronde, quant à elle, n'apparaît en pays de Savoie qu'à partir du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle nous procurant ainsi un bon *terminus post quem*<sup>817</sup>. Si cet indicateur permet de dater la tour, il faut néanmoins être prudent dans son utilisation. En effet, les sites castraux peuvent avoir été remaniés dans le temps. Il est vrai aussi que les tours maîtresses sont rarement entièrement modifiées. Toutefois, le cas du château de La Roche pose question dans la mesure où le site castral est mentionné dès le XII<sup>e</sup> siècle, mais la tour maîtresse qui nous est parvenue date au plus tôt du début du siècle suivant. D'autres cas sont plus facilement compréhensibles comme celui du château de Clermont. La tour maîtresse de ce dernier est bien circulaire et l'ensemble du site castral semble contemporain<sup>818</sup>. Pour autant, une occupation seigneuriale antérieure, est avérée. Dans ce cas précisément, il semblerait que les comtes de Genève aient largement modifié l'ancienne demeure élitaires créant alors deux ensembles distincts pourtant localisés au même endroit. Les dimensions des tours carrées oscillent entre 10 x 10<sup>819</sup> et 15 x 15 m<sup>820</sup> avec toujours une entrée au premier étage permettant une ultime défense si la courtine était percée. Les tours rondes, plus tardives, possèdent un diamètre moyen variant entre 9 et 11 m<sup>821</sup>. Si la motte n'est pas présente, la hiérarchisation verticale du site est quant à elle toujours respectée, la tour maîtresse occupant dans la majorité des cas le point culminant du site. Suivent ensuite le logis, les communs, le plain château puis enfin le bourg quand il est construit<sup>822</sup>.

---

<sup>816</sup> BLONDEL 1956 ; MESQUI 1991 ; DE RAEMY 2004.

<sup>817</sup> BLONDEL 1956 ; DE RAEMY 2004 ; Exemple : Clermont. Cf Volume 2 : Annexes.

<sup>818</sup> BENOIT *et alii* R-2017 à 2022.

<sup>819</sup> Allinges, Chaumont, Hauteville. Cf Volume 2 et 3 : Annexes : Sites dédiés.

<sup>820</sup> Allinges-Neuf, Annecy, Féternes. Cf Volume 2 et 3 : Annexes : Sites dédiés.

<sup>821</sup> Respectivement les châteaux de Bonneville et de Clermont. Cf Volume 2 : Annexes

<sup>822</sup> KOCH T-2012, p.150-151 ; MESQUI 1991, p.22-46 ; SIROT 1998, p.36-37.





Fig. 18: Château de Châtillon. Cliché : O. Veissière et A. Lorphelin.

Enfin, si le fait que nous possédions dans les Alpes, et notamment dans l'ancien diocèse de Genève, des fortifications de moyennes voire de petites dimensions est acquis<sup>823</sup>, il paraît pertinent de s'intéresser à la surface occupée par ces châteaux à plans complexes. Pour observer celles-ci et avoir une certaine cohérence d'approche, nous ne prenons en compte que la cour haute, la basse cour étant absent de certains cas et ne comprenant en aucune façon les organes vitaux de la fortification. Estimer ces surfaces peut être compliqué tant certains vestiges sont quasiment absents du paysage actuel ou alors trop épars pour que nous puissions en tirer une quelconque conclusion. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur la méthode employée par M. Chevalier lors du projet européen A.V.E.R. – *des montagnes de châteaux*<sup>824</sup>. Il s'agissait alors de compiler les données cartographiques à disposition<sup>825</sup> sur un même document et de les comparer sur la base de critères planimétriques simples<sup>826</sup> associés à des surfaces moyennes. Ainsi, les formes géométriques basiques telles que le cercle, le carré et le triangle ont servi de modèle physique tandis que les gabarits suivants : < 1 000m<sup>2</sup> ; >1 000m<sup>2</sup> et < 3 000m<sup>2</sup> ; >3

<sup>823</sup> BLONDEL 1956 ; CORBIERE T-2000 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011b et 2019 ; RAEMY 2004.

<sup>824</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2019, p.67-72.

<sup>825</sup> Les différents cadastres, les plans topographiques et relevés de terrain.

<sup>826</sup> Il faut dans ce type d'analyse s'affranchir des aspérités se manifestant par la présence de tours, de braies ou d'autres maçonneries, pour ne garder que la forme générale du site.

000m<sup>2</sup> et < 5 000m<sup>2</sup> et > 5 000m<sup>2</sup>, ont servi à classer par ordre de grandeur les fortifications<sup>827</sup>. Dans le cas des fortifications à plan complexe examinées, le constat est sans équivoque avec une majorité de plans dits quadrangulaires pour une surface moyenne de la cour haute comprise entre 1 000 et 3 000 m<sup>2</sup> [**Volume 2 : Châtillon – planche 5 ; Chaumont – planche 5**].

Bien qu'établir une typologie à partir de ces données soit un exercice risqué, comme le rappellent très bien G. Fournier et M. Chevalier<sup>828</sup>, cela permet tout de même de mettre en exergue les tendances physiologiques de ce type de fortification<sup>829</sup>.

Deux sous-types de forteresses à plan complexe émergent au sein de notre corpus d'étude et se retrouvent ailleurs au sein du territoire diocésain.

Le premier est représenté par le château de Bonne. Il reprend presque en tout point les caractéristiques énoncées jusqu'alors. Ainsi, il se compose d'une cour haute, comprenant les pièces principales du château, et possède une surface moyenne d'environ 2 500 m<sup>2</sup> sur un plan subquadrangulaire. Toutefois, un élément majeur est manquant car Bonne est dépourvu de tour maîtresse, cette dernière n'étant pas mentionnée dans l'enquête de 1339 ni dans la comptabilité châtelaine<sup>830</sup>. Il apparaît alors que cette structure est remplacée par un manteau, ou mur bouclier, du côté de la ville, peut-être à l'image de ceux observés aux Allinges. Il sert alors à protéger le logis et les communs se trouvant au sein de la courtine. Le site fortifié ne paraît pas avoir existé avant le XIII<sup>e</sup> siècle, étant donné qu'il est lié à la première vague de création de villes neuves<sup>831</sup>. Ainsi, peut-être que cette forme de plan complexe est tardive [**Volume 2 : Bonne – planche 5**].

Le deuxième cas particulier relève plus d'un caractère topographique que d'une composition architecturale. Nous appelons cette sous-catégorie les plans complexes sur éperon barré. Dans notre cas il s'agit du château de Châtillon<sup>832</sup>, mais nous retrouvons cette implantation également sur les sites de Chaumont et de Château-Neuf-en-Valromey pour ne citer qu'eux<sup>833</sup>. D'après la

---

<sup>827</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2019 ; ROBERT 2011 ; WATTEAU 2006.

<sup>828</sup> « Bien évidemment, il serait périlleux d'établir à partir de l'analyse morphologique une typologie stricte des résidences aristocratiques médiévales de Haute-Savoie, principalement pour les raisons données par G. Fournier à savoir que « la typologie de ces fortifications aussi nombreuses que variées est d'autant plus difficile à établir qu'entre des types nettement caractérisés il existe des formes graduées difficiles à classer, surtout lorsque leur état de conservation n'est pas parfait ou lorsque les vestiges visibles, correspondant à des transformations successives, appartiennent à plusieurs époques » ». D'AGOSTINO *et alii* R-2019, p.68 ; FOURNIER 1980, p.52.

<sup>829</sup> Pour un bilan plus large, se référer à 1.3.4 : Conclusions.

<sup>830</sup> CARRIER, CORBIERE 2005 ; Cf : Volume 4 : Transcriptions : Châtellenie de Bonne : SA 12887 à 12910.

<sup>831</sup> BENOIT R-2016 ; CORBIERE T-2000.

<sup>832</sup> CECI, BENOIT R-2016 ; LORPHELIN R-2019 et 2020.

<sup>833</sup> CHAUVIN-DESFLEURS, D'AGOSTINO R-2018 et 2019 ; LEVERT 2005.

définition officielle du thésaurus d'État<sup>834</sup>, un éperon barré correspond à « un promontoire rocheux dont l'isthme a été coupé par un retranchement. ». Autrement dit pour nos forteresses, il s'agit de sites dont trois côtés sont matérialisés par des pentes offrant des défenses naturelles. Ces sites sont occupés anciennement, notamment par de vieilles fortifications<sup>835</sup>. Dans le cas des châteaux médiévaux, nous observons la même pratique qui consiste à barrer l'éminence rocheuse par une courtine maçonnée ne laissant au site qu'un unique accès. Néanmoins, mise à part cette spécificité topographique, ils comprennent les mêmes caractéristiques que les autres châteaux à plan complexe.

Si ces différentes forteresses sont présentes dès le XII<sup>e</sup> siècle pour certaines, nous manquons de données pour leur assigner une période précise d'édification. De plus, les châteaux présents au sein de l'ancien diocèse de Genève ont pour la majorité une grande durée de vie, perdurant jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, de nombreuses modifications de ces sites ont pu avoir lieu durant ces siècles d'occupation, compliquant alors d'avantages leurs caractérisations.

#### 1.3.2.2. Un cas particulier : le château double

Au sein des châteaux à plan complexe, un cas particulier se démarque et mérite d'être isolé par rapport aux autres exceptions rencontrées et décrites ci-dessus. Il s'agit des châteaux doubles. Ces sites sont difficiles à classer car ils peuvent être composés de plusieurs fortifications comme à Ternier où une motte cohabite avec un château à plan complexe<sup>836</sup>. Toutefois, faute d'études sur ces vieux bâtiments, c'est l'édifice le mieux défini qui nous fait classer ces ensembles dans les sites à plans complexes. Nous comptons au sein de l'ancien diocèse de Genève au moins sept sites<sup>837</sup> dont le doublement est certain et un huitième qui pose quelques questions<sup>838</sup>.

Sur le plan historique, plusieurs auteurs ont proposé différentes explications à ce phénomène. Pour L. Blondel et É. Sirot l'absorption des petites seigneuries par les grandes familles entre les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles a pu justifier la mise en place de certaines constructions doubles<sup>839</sup>. M. Bur y voit plutôt la nécessité de contrôler un espace intermédiaire, le besoin d'une mise à jour du système défensif ou bien la volonté de doter chacun des héritiers d'un attribut seigneurial<sup>840</sup>.

---

<sup>834</sup> <http://data.culture.fr/thesaurus/page/ark:/67717/T96-479>

<sup>835</sup> MARTINEZ 2017 ; SCHNEIDER 2006.

<sup>836</sup> BLONDEL 1956, p.61-70.

<sup>837</sup> Ternier, Hauteville, Hermance, Allinges, Cessens, Peney et Ballaison

<sup>838</sup> Clermont

<sup>839</sup> BLONDEL 1956 ; SIROT 1998, p.30-35.

<sup>840</sup> BUR 1999, p.35.

Enfin, M. de la Corbière souligne également que le fait militaire pourrait être à l'origine de certaines de ces forteresses<sup>841</sup>.

Plusieurs arguments tendent à étayer la première hypothèse, mettant en avant une prise de pouvoir progressive des comtes sur des lignages aristocratiques anciens. Cela explique alors le nom de certains sites mais aussi le fait que, lorsqu'ils apparaissent dans la documentation ils sont possessions comtales tandis qu'un lignage éponyme existe déjà au siècle précédent<sup>842</sup>. Toutefois, la nécessité militaire peut également s'ajouter à cette première hypothèse, la complexifiant ainsi quelque peu. Il semble aujourd'hui que peu d'arguments aillent dans le sens des théories de M. Bur sur notre territoire. En effet, si nous les appliquons, elles ne permettent pas de répondre à certaines questions, dont la formation ancienne de ces édifices.

Au sein de ces fortifications doubles, nous avons pu mettre en exergue deux catégories sur la base des plans de site, de la topographie, de l'histoire de chacun et des questions liées à la prise de pouvoir des grandes familles<sup>843</sup>.

La première correspond à un château dont le dédoublement est interne ou à proximité immédiate. Au nombre de trois, Hauteville, Hermance et Ballaison, ces sites, presque siamois, n'en composent, à terme, qu'un seul, comprenant une séparation maçonnée (Hauteville et Hermance) ou viaire (Ballaison<sup>844</sup>). L'utilisation du terme « poype » sur les sites d'Hermance et de Ballaison désigne, a priori, l'antériorité d'une fortification sur l'autre. Cependant, la réalité physique associée à ce terme est aujourd'hui difficilement perceptible<sup>845</sup>. Pour Hauteville, nous n'avons pas de mention relative à la topographie. Toutefois, les comtes de Genève et les seigneurs d'Hauteville sont dits coseigneurs du lieu<sup>846</sup>. Sur place, un pan de mur conséquent vient scinder en deux la butte sur laquelle se situe la fortification, chaque partie étant alors dotée d'une tour maîtresse ce qui ne laisse que peu de doute sur l'interprétation [**Volume 3 : Hauteville – planche 5**]. Dans deux cas sur trois, un lignage éponyme est présent au XII<sup>e</sup> siècle, lignage qui n'est plus en possession du site au siècle suivant mais dépendant d'un prince plus important.

---

<sup>841</sup> CORBIERE T-2000, p.281-283.

<sup>842</sup> Cf : 1.2.3 : Bilan

<sup>843</sup> BLONDEL 1956 ; CORBIERE T-2000 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011b et 2019 ; DUPARC 1955 ; SIROT 1998.

<sup>844</sup> Séparées d'une quarantaine de mètres, les deux fortifications font partie du même bourg fortifié et se trouvent tous deux au sein de la grande courtine.

<sup>845</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2010a.

<sup>846</sup> BENOIT R-2016 ; BLONDEL 1956 ; LULLIN, LEFORT 1866.



Fig. 19: Les châteaux d'Allinges. Cliché : L. Benoit.

Le deuxième groupe de châteaux doubles l'est au sens strict du terme avec deux fortifications distinctes, chacune pourvue de ses propres défenses et éléments d'habitat [Fig. 19]. Ces deux entités peuvent être séparées par des fossés, comme c'est le cas aux Allinges et Ternier, ou par le bourg. La distance entre ces deux forteresses oscille entre 40 et 200 m environ [Volume 2 : Allinges – Planche 4]. Quatre sites sont concernés par cette seconde catégorie : les Allinges, Cessens, Peney et Ternier. Les trois premiers adoptent la distinction château-vieux et château-neuf tandis que Ternier se réfère à une caractéristique topographique pour faire la distinction soit le château de la *Poype* et celui du comte<sup>847</sup>. Si le château-vieux de Peney est abandonné dans les années 1340<sup>848</sup> et celui des Allinges en 1355<sup>849</sup>, tous coexistent pendant au moins un siècle.

Le site de Ternier fait partie des premières fortifications reconnues sur le territoire, identifiable à sa motte artificielle et à la tour quadrangulaire se dressant à son sommet. Le site est également associé à un lignage mentionné au XII<sup>e</sup> siècle. Pour autant, le château de Ternier n'est mentionné qu'en 1222 et semble à ce point, désigner le château comtal et non le château dit de la *Poype*<sup>850</sup>. Cette première mention atteste de l'appartenance du château au comte de Genève or il semble peu probable que le comte ait donné le nom d'un lignage à un site *a posteriori*. Il semble donc que, lors de l'ascension du comte sur le lignage local, ce dernier ait marqué son

<sup>847</sup> Pour Peney, le site s'appelle exactement Château-Vy.

<sup>848</sup> CORBIERE T-2000, p.282 ; SANTCHI *et alii* 2001.

<sup>849</sup> BENOIT M-2014 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2012 ; LEVERT M- 2004.

<sup>850</sup> BLONDEL 1956, p.70-90.



territoire par une nouvelle création répondant à de nouveaux critères de construction, ici un plan complexe.

À Cessens et Peney, ces nouvelles implantations semblent à nouveau répondre à un marquage de l'autorité d'une puissance sur une autre et mettent en œuvre des sites à plans complexes.

À Allinges, le cas est moins évident<sup>851</sup>. Si la famille apparaît dans le courant du X<sup>e</sup> siècle<sup>852</sup>, c'est à la fin du siècle suivant qu'apparaît pour la première fois un château de ce nom. La famille porte alors le titre de seigneurs d'Allinges. Girard d'Allinges est le dernier héritier à porter ce titre. Il décède vraisemblablement entre 1118 et 1125. Néanmoins, deux de ses fils, dont un certain Pierre, chevalier d'Amédée III de Savoie, sont en charge des Allinges jusqu'en 1137 bien qu'ils ne portent pas le titre de seigneurs<sup>853</sup>. La perte de ce titre indique que le site des Allinges n'appartient vraisemblablement plus à la famille du même nom, et ce dès la fin du premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle. Cette garde suppose alors une prise de possession par la famille de Savoie. Cependant, en 1200 et 1203, nous observons dans les sources la mention de Pierre, sénéchal d'Allinges<sup>854</sup>, et de Marchio, châtelain d'Allinges<sup>855</sup>. Le titre de sénéchal étant un grade militaire faucignerand tandis que celui de châtelain représente un officier au service du comte de Savoie, nous pouvons en déduire l'existence des deux édifices, et ce dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, chacun appartenant à une famille rivale. Pierre, sénéchal d'Allinges, cité précédemment, apparaît comme étant membre de la famille éponyme. De même, d'autres membres de la famille d'Allinges sont feudataires des sires de Faucigny : Guichard, Pierre, Turumbert, Pierre et Boson<sup>856</sup>. Néanmoins la majeure partie de cette maison est restée au service du comte de Savoie au même moment. Il semble donc que la mise en place de ce double château réponde à deux conditions, à savoir une scission au sein d'une famille aristocratique accompagnée d'une prise de parti pour deux grandes maisons rivales et donc une nécessité militaire. Véronique Levert, cite dans son mémoire un certain Aimon, sénéchal d'Allinges vers 1100, mentionné par Albanis-Beaumont<sup>857</sup>. Au vu de la perte du titre de seigneur d'Allinges de la part de la famille du même nom vers 1132, nous pouvons supposer que la séparation en deux du site était déjà effective au XII<sup>e</sup> siècle. Cette hypothèse est renforcée par la coexistence, au début de ce même siècle, d'Aymon, sénéchal d'Allinges au service des sires de Faucigny et Pierre d'Allinges, seigneur et baron d'Amédée III de Savoie, en charge de la gestion

---

<sup>851</sup> BENOIT M-2014.

<sup>852</sup> *Ibidem*, p.62.

<sup>853</sup> FORAS 1863, p.27

<sup>854</sup> LULLIN, LE FORT 1866, notice 476 p.131

<sup>855</sup> *Ibidem*, notice 486 p.133

<sup>856</sup> Ces deux derniers sont fidéjusseurs du sire de Faucigny. BLONDEL 1956, p.358

<sup>857</sup> LEVERT M-2004, p.34; ALBANIS-BEAUMONT 1806, p.246

d'Allinges<sup>858</sup>. Ces considérations historiques sont confortées par les études archéologiques qui ont mis en évidence l'existence de maçonneries au sein des courtines datées de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle pour chacun des sites castraux<sup>859</sup>.

Enfin, un dernier site pose question. Nous avons vu que le château de Clermont faisait partie des sites dits à plan complexe et que, a priori, le comte de Genève avait fait table rase de l'habitat seigneurial présent sur place lors de l'installation de sa forteresse au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, nous avons trouvé dans les *opera castris* du XV<sup>e</sup> siècle une mention d'une tour de la Papi autrement dit, de la Poype<sup>860</sup>. Localisée au sud, elle pourrait se trouver sur une proéminence rocheuse faisant partie du site castral. La mention est tardive, toutefois, des traces d'occupation antérieure ont été mises au jour à différents endroits du château. Parmi celles-ci, nous comptons plusieurs foyers ainsi qu'une maçonnerie datant des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles<sup>861</sup>.

### *1.3.3. Les derniers châteaux (fin XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles) : émergence du plan régulier*

Alors que la tour ronde fait son apparition dans nos contrées aux alentours du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, la deuxième moitié de ce siècle marque l'apparition de sites particuliers qui vont largement rompre avec les plans rencontrés jusqu'alors<sup>862</sup>. Il s'agit des châteaux à plan régulier. Ne correspondant pas à l'intégralité des sites construits à cette période, les édifices appartenant à cette catégorie ne présentent plus un étalement de constructions échelonnées et ponctuées de défenses, mais un corps resserré et géométrique. Ce type de construction porte alors plusieurs noms tels que « château régulier organique », « château philippin » ou encore « carré savoyard ». Le premier, utilisé par Marcel Grandjean, est peut-être le plus descriptif et neutre<sup>863</sup> tandis que celui de « carré savoyard », utilisé par des auteurs locaux, peut-être le plus sujet à caution<sup>864</sup>.

Ces fortifications correspondent à une réalité physique et présentent de nombreuses similitudes entre elles. Il semble que ces sites aient puisé leurs inspirations en France ou en l'Angleterre où

---

<sup>858</sup> FORAS 1863, p.27

<sup>859</sup> BENOIT M-2014 ; CHAUVIN-DESFLEURS R-2013 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2016.

<sup>860</sup> Cf : Volume 4 : Transcription : Châtellenie de Clermont : SA 11353 : « Et toutes les choses dessus sont nécessaires comme dient et tesmoignent lesdictz maistres charpentiers en la tour de la Papi devers le vent ».

<sup>861</sup> BENOIT *et alii* R-2018a et 2019a.

<sup>862</sup> BLONDEL 1956 ; CORBIERE T-2000 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011b et 2019 ; DUPARC 1955 ; RAEMY 2004 ; OURY *et alii* R-2019

<sup>863</sup> GRANDJEAN 1976, p.54.

<sup>864</sup> CORBIERE T-2000, p.280 ; RAEMY 2004, p.171-258. L'utilisation de ce terme est actuellement remise en cause dans la mesure où il ne définit pas une réalité stricte. BENOIT *et alii* R-2018b à 2021b ; BOCQUET R-2018 à 2020.

l'édification de ces structures devance d'un petit siècle notre territoire d'investigation<sup>865</sup>. Nous distinguons deux sous-variantes dans cette catégorie de fortifications. Ces châteaux peuvent alors être associées à un bourg, fortifié dans la majeure partie des cas, ou être isolées. La distinction entre maison forte et résidence comtale est alors assez mince. Dans la première sous-catégorie nous pouvons citer les châteaux de Bonneville, d'Evian, de Gaillard, d'Yvoire ou encore d'Yverdon, Morges et Romont si l'on s'aventure au-delà des frontières du diocèse. Pour les édifices isolés, nous pouvons mentionner entre autres les sites de Florimont, Cursinges, Coudrée ou encore Saconnex-delà-l'Arve<sup>866</sup>. Toutefois, si l'on passe outre cette différence, qui n'a un réel impact que topographiquement, les châteaux à plan régulier présentent des caractéristiques communes [Fig. 20].

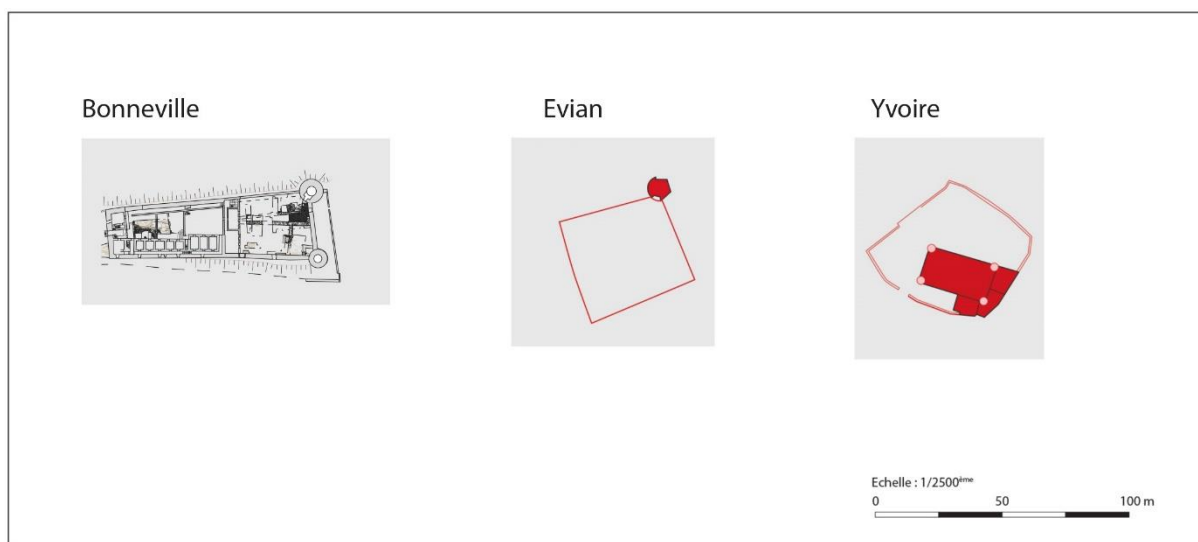


Fig. 20: Châteaux à plans réguliers. DAO : L. Benoit et M. Chevalier.

Concernant l'implantation topographique, ces nouveaux sites, bien qu'ils soient plus urbains, respectent les règles d'implantation observées jusqu'alors. La demeure seigneuriale est donc, dans la majeure partie des cas, juchée sur le point le plus élevé de l'agglomération et s'inscrit également dans l'enceinte urbaine, lorsque la fortification n'est pas isolée. La courtine du bourg vient régulièrement terminer sa course sur l'un des flancs du château lorsque les deux sont associés. Ces forteresses régulières sont toujours implantées en plaine où en fond de vallée dans des lieux assez dégagés. Les sites d'Evian, d'Yvoire, de Coudrée et de Cursinges, pour ne citer qu'eux, sont construits dans le Bas-Chablais sur les rives sud du lac Léman et profitent d'un espace ouvert sur le territoire. Bonneville est, quant à lui, installé en fond de vallée, mais à un endroit où celle-ci s'élargit ce qui lui octroi également un champ de vision important.

<sup>865</sup> BRAGARD 1999, p.141-167 ; MESQUI 1991 ; RAEMY 2004, p.171-258

<sup>866</sup> BLONDEL 1956 ; D'AGOSTINO R-2011b et 2019 ; DE RAEMY 2004.



Bonneville est un peu particulier, car le site castral se trouve sur un éperon dominant la ville. Néanmoins, ce dernier n'est pas très élevé (une vingtaine de mètres au-dessus du bourg) et ne correspond, finalement, qu'à une petite éminence ayant servi à l'implantation castrale. Ces différents sites sont principalement situés à basse altitude, celle-ci oscillant entre 370 et 460 m dans la majorité des cas<sup>867</sup>. Cela montre bien une approche plus résidentielle, portée sur les éléments de confort et le non-isolément. Trois cas, au minimum, viennent bousculer cette tendance en étant implantés à plus de 600 m d'altitude. Il s'agit des sites de Cursinges, Florimont et Romont qui sont localisés en protection de col<sup>868</sup>. Tout porte alors à croire que certaines anciennes prérogatives d'implantations castrales restent alors en vigueur.

Architecturalement, les forteresses à plan régulier présentent de nombreuses similitudes et témoignent d'une réelle évolution par rapport aux sites plus anciens.

Le premier élément remarquable concerne l'organisation générale du site. Si les premières formes de fortifications ainsi que les châteaux à plan complexe mettent en œuvre presque systématiquement le modèle haute et basse cours, les forteresses de plan régulier abandonnent ce schéma au profit d'une unique cour haute. Cette dernière peut être parfois associée à un espace de jardin privé, mais nous ne trouvons plus aucun receipt maçonné et fortifié accueillant annexes et habitations privilégiées<sup>869</sup>. Cette nouvelle tendance est bien matérialisée sur les sites comtaux de Bonneville, d'Evian ou encore d'Yvoire. Qu'il s'agisse de la documentation écrite médiévale, des représentations du *Theatrum Sabaudiae* ou des mappes Sardes, nous n'y décelons aucune trace de plain château. Cet abandon de la basse cour marque une vraie césure avec les implantations plus anciennes.

Le deuxième élément le plus flagrant est géométrique. Tous ces édifices respectent scrupuleusement une forme géométrique quadrangulaire simple : un carré ou un rectangle. Leurs dimensions oscillent entre 25 x 15 et 66 x 60 m de côté, soit une surface au sol comprise entre 500 et 2 500 m<sup>2</sup>. Une caractéristique majeure est le flanquement des angles avec des tours ou tourelles. Toutefois, nous notons que le flanquement intégral n'est pas obligatoire<sup>870</sup>. D'ailleurs, si la construction de tours circulaires est privilégiée, la présence de constructions carrées au sein de ces édifices est également attestée<sup>871</sup>. Toutefois, il pourrait s'agir dans certains cas du remploi d'une ancienne fortification, qui est alors intégrée au nouveau château

---

<sup>867</sup> Yvoire (381 m NGF) ; Bonneville (466 m NGF) ; Evian (390 m NGF), Gaillard (400 m NGF), Saconnex (420 m NGF), Coudrée (373 m NGF) ; Yverdon (CH – 435 m), Morges (CH - 374 m) pour ne citer qu'eux.

<sup>868</sup> Cursinges (620 m NGF) ; Florimont (870 m NGF) et Romont (CH – 780 m).

<sup>869</sup> Volumes 2 et 3.

<sup>870</sup> D'AGOSTINO R-2011b et 2019 ; DE RAEMY 2004 ; MESQUI 1991.

<sup>871</sup> Evian, Coudrée.

régulier. Evian semble témoigner de cette pratique<sup>872</sup>. La courtine du site est régulièrement associée à un fossé et/ou une braie renforçant ainsi la défense passive de l'édifice<sup>873</sup>. Les différents bâtiments présents à l'intérieur de l'enceinte se répartissent autour d'une cour centrale, se voulant plus ou moins larges, et longent les différents pans de courtine [Fig. 21 et Volume 2 : Bonneville – planche 5 ; Volume 3 : Evian – planche 5]<sup>874</sup>.



Fig. 21: Vue aérienne du château de Bonneville lors des fouilles de 2018. Cliché : O. Veissière et L. Benoit.

Plusieurs poternes sont présentes dans les murailles constituant le corps du château. Il semble que l'une d'entre elles soit régulièrement, si ce n'est toujours, présente du côté de la tour maîtresse<sup>875</sup>. Cette dernière possède quelques caractéristiques particulières en pays de Savoie la distinguant ainsi des œuvres françaises. Alors que le modèle philippin circulaire présente une voûte maçonnerie à tous les étages de l'édifice, les tours en pays de Savoie ne possèdent

---

<sup>872</sup> Volume 3 : Evian.

<sup>873</sup> Yvoire, Gaillard, Florimont et Evian présentent fossé et braie d'après les textes et la mappe. Yverdon également. Bonneville est plus compliqué à appréhender. Si le *Theatrum Sabaudiae* lui associe une braie, le fait est qu'il est difficile à ce jour de le certifier. Ex : Evian, ADS SA 15244 : " In conductu aque facto subtus brayas usque ad aquam molendini faciendo et lapidibus emptis ad idem : .XXV. solid. »

<sup>874</sup> Si le château d'Evian paraît, d'après la comptabilité, une cour bien centrale à la manière d'Yverdon, celle de Bonneville semble plus relever de la ruelle que d'une cour ouverte d'après les résultats des fouilles archéologiques.

<sup>875</sup> BENOIT *et alii* R-2018b à 2021b ; BOCQUET R-2018 à 2020 ; Volume 4 : Transcriptions : Châtellenie d'Evian et d'Yvoire ; DE RAEMY 2004 ; MESQUI 1991.

souvent que le rez-de-chaussée de voûte<sup>876</sup>. Le reste des étages est alors constitué d'un plafond planchéié que l'on retrouve dans tous les autres bâtiments castraux. De même, la tour française est, la plupart du temps, extraite du corps de bâtiment principal et rejetée en position isolée au contraire des tours en pays de Savoie qui sont présentes dans la courtine du château et font partie intégrante du système défensif<sup>877</sup> [Fig. 22].

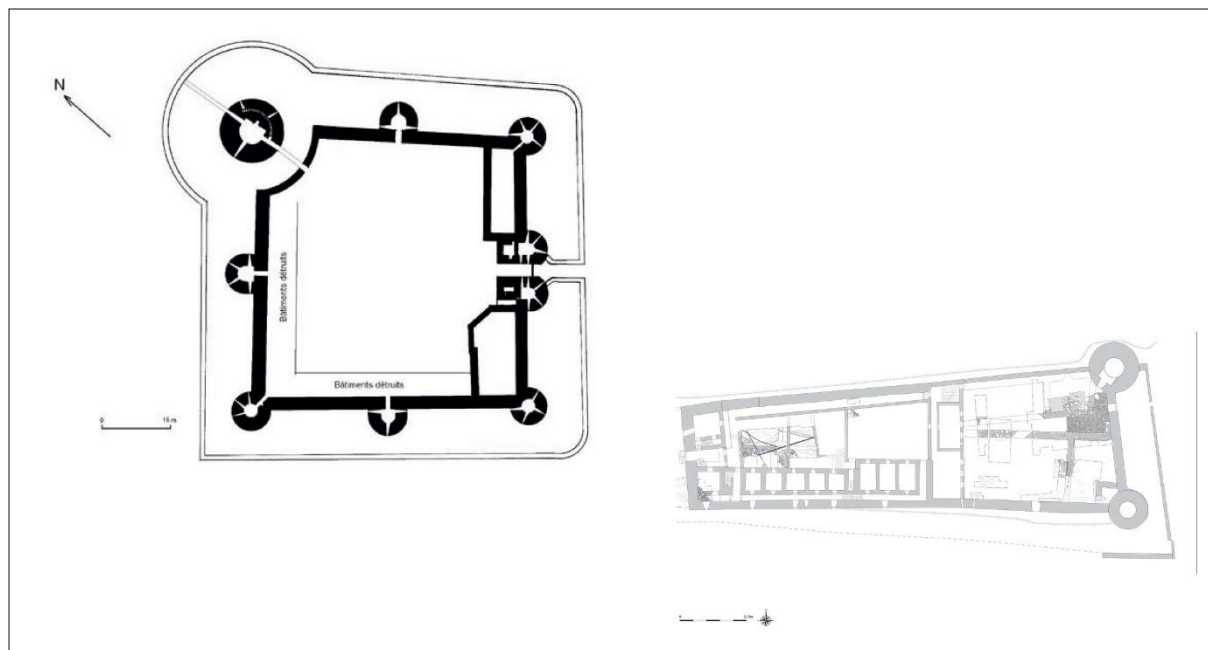


Fig. 22: Château de Dourdan (à gauche) d'après J. Tealdi. Château de Bonneville (à droite) d'après L. Benoit et S. Bocquet.

Souvent, elle est située dans l'un des angles du quadrilatère, comme à Bonneville. Toutefois, si M. de la Corbiere sous-entendait que les tours maîtresses liées à ces fortifications tardives se confondaient avec les autres du fait de leurs dimensions modestes, nous relativisons ces propos<sup>878</sup>. Si l'on prend l'exemple d'Evian, la tour, de forme quadrangulaire, se distingue des autres par son côté massif<sup>879</sup>. À Bonneville la tour maîtresse est décrite, en 1339, comme mesurant 18 toises en circonférence tandis que les autres possèdent 13.5 toises de circonférence ce qui fait une différence assez significative<sup>880</sup>. Outre l'épaisseur plus importante, la hauteur de

<sup>876</sup> DE RAEMY 2004 ; MESQUI 1991 : exemples : les châteaux de Dourdan, Krivioklat ou encore Abbach pour n'en citer que quelques-uns.

<sup>877</sup> *Idem.*

<sup>878</sup> CORBIERE T-2000, p.280.

<sup>879</sup> Cf : Volumes 2-3 : Site d'Evian et Volume 4 : Transcription : Châtellenie d'Evian.

<sup>880</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.3-7 ; Cette différence de diamètre entre la tour maîtresse et les autres a également été repérée par les opérations archéologiques ayant eu lieu au château de Bonneville. BOCQUET R-2018-2019.

la tour maîtresse se distingue également par la présence régulière d'un étage en plus des autres tours du site castral comme c'est le cas à Bonneville et Yverdon<sup>881</sup>.

En combinant les données de terrain existantes ainsi qu'un dépouillement conséquent de la comptabilité médiévale, et notamment des *opera castris*, il apparaît que ces sites respectent un certain schéma architectural qui, s'il est adapté à chaque fois, présente quelques grandes tendances communes. La tour maîtresse sert donc régulièrement d'appui à la chapelle et à une *aula*. Si nous n'avons que les mentions textuelles pour le château d'Evian<sup>882</sup>, les sites d'Yverdon et de Bonneville répondent physiquement à ce paramètre<sup>883</sup>. Le château de Coudrée est trop restauré pour pouvoir faire cette observation aujourd'hui, tandis que les autres sont trop ruinés. Le château d'Yvoire est un cas à part, car l'ensemble correspond à un bloc rectangulaire réaménagé, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, sans cour interne.

De même, il est courant d'avoir deux grandes salles, une haute et une basse<sup>884</sup>. Les équipements de base sont bien identifiés et correspondent à ce que l'on trouve ailleurs dans le milieu castral. Ainsi, sont présents dans les murs *aula*, chapelle, chambres multiples, cuisine, cellier, cave et écurie. Le raccord à l'eau paraît avoir été un paramètre important pour ces sites sur lesquels nous notons régulièrement l'absence de citerne ou de puits. Au château d'Evian, un système complexe de conduits apporte l'eau dans la cuisine et certaines latrines<sup>885</sup>. À Bonneville, une fontaine est alimentée par des bournaux régulièrement remplacés. Ces conduits sont alors raccordés à des sources externes au site<sup>886</sup>.

Ces premiers éléments posés, il faudrait nécessairement une étude d'un corpus plus grand de châteaux réguliers pour avancer sur la question du schéma de construction. Cependant, de premières pistes laissent à penser qu'un prototype, commun et adaptable, est envisageable.

---

<sup>881</sup> BOCQUET R-2018-2019 ; D'AGOSTINO R-2011 ; DE RAEMY 2004.

<sup>882</sup> Cf : Volume 2-3 : Site d'Evian et Volume 4 : Transcription : Châtellenie d'Evian.

<sup>883</sup> BENOIT *et alii* R-2018b ; DE RAEMY 2004.

<sup>884</sup> Evian : ADS, SA 15251 : « *Pro aula bassa recuperianda* » ; ADS, SA 15294 : « *in calapento tecti aule superioris supra stabulum* ». Volume 4 : Transcription : Châtellenie d'Evian.

Bonneville : CARRIER, CORBIERE 2005, p.3-7 ; BENOIT *et alii* R-2018b-2021b ; BOCQUET R-2018-2020. L'enquête de 1339 parle d'une aula au sud et d'une autre au-dessus de la cave voûtée.

<sup>885</sup> Evian, ADS, SA 15255 : « *Una enchia de ferro empta de novo et posita in capite fontis marbrei et quodam quibre de ferro empto et posito subtus conchia ad conducendum aquam in conductu supra: .II. s .VI. d. » ; SA 15294 : « *Librauit dicto magistro Iacobo dou Benenis pro faciendo aqueductu ad faciendum venire aquam in castro Aquiani a loco dou Meaz unde exit dicta aqua usque infra coquinam dicti castris in cursu ipsius aque ubi putrefacti erant bornelli in pluribus locis videlicet pro octo bornellis novis quolibet bornello: .XVI. den geben. » Bonneville : la catégorie *opera bornellorum* est présente de manière très récurrente dans la comptabilité du XVe siècle. BENOIT *et alii* R-2018b-2021b.**

<sup>886</sup> Volume 4 : Bonneville, *opera bornellorum*. Ce système d'alimentation en eau extérieur est régulièrement observé sur d'autres sites castraux. KERSUZAN 2005, p.290-292.

Au sein de l'ancien diocèse, nous comptons au moins une petite dizaine de constructions dont les caractéristiques répondent aux critères énoncés précédemment [Tableau 18].

N°Insee	Nom	1 <sup>ères</sup> mentions Site	Forme	Dimensions	Altitude
74042	Bonneville	Entre 1263 et 1293	Rectangulaire	80 x 20 m	466 m
74263	Coudrée	1245	Rectangulaire	44 x 34 m	373 m
74106	Cursinges	Début XIV <sup>e</sup>	Carré	30 x 30 m	620 m
74118	Etrembières	XIII <sup>e</sup> /XIV <sup>e</sup>	Rectangulaire	21 x 28 m	436 m
74119	Evian	Vers 1266	Carré	45 x 45 m	390 m
01173	Florimont	Début XIV <sup>e</sup>	Carré	21 x 26 m	870 m
74133	Gaillard	1304	Trapèze	60 x 50 m	400 m
74081	Sacconnex	1299	Rectangulaire	30 x 52 m	420 m
74315	Yvoire	1306	Rectangulaire	25 x 15 m	381 m
Suisse	Bâtie Meillier	1317	Rectangulaire	18 x 39 m	Environ 430 m
Suisse	Bâtie Rouelbeau	1318	Rectangulaire	49 x 39 m	Environ 430 m
Hors diocèse / Suisse	Morges	1286	Carré	37 x 38 m	374 m
Hors diocèse / Suisse	Romont	1240	Carré	66 x 60 m	780 m
Hors diocèse / Suisse	Yverdon	1251-1285	Carré	40 x 48 m	435 m

Tableau 18: Echantillon de châteaux de plan régulier.

Au travers de ce recensement, il est intéressant de remarquer qu'outre les formes, dimensions, altitudes et dates probables d'apparitions similaires déjà évoquées en amont, ce type d'édifice est adopté par toutes les formes de manifestation du pouvoir seigneurial. Ainsi, châteaux comtaux, bâties et maisons fortes adoptent ce plan régulier, ce qui rend parfois difficile la caractérisation de ces bâtiments. Les constructions comtales, à l'exception des bâties<sup>887</sup>, semblent être associées à un bourg alors que le reste se distingue par un certain isolement.

<sup>887</sup> Dans les Alpes du Nord, et notamment en Savoie et Dauphiné, les bâties résultent d'un contexte militaire particulier (guerre delphino-savoyard) et consistent, dans un premier temps, en des édifices temporaires venant marquer un territoire. Aussi, elles sont dépourvues de bourg associé. Seule leur transformation en édifice pérenne voit parfois l'arrivée d'un noyau civil. OURY *et alii* R-2019.

Notons que dans plusieurs cas (Yvoire, Evian ou encore Yverdon<sup>888</sup>), le bâtiment régulier paraît prendre la place d'une ancienne fortification, l'englobant alors au sein de ses murs. Le comte de Savoie, lorsqu'il rachète Yvoire au début du XIV<sup>e</sup> siècle à la famille de Compey, réaménage complètement la fortification mais préserve l'ancienne tour<sup>889</sup>. À Yverdon, une première fortification a été retrouvée en fouille sous les nouvelles élévations<sup>890</sup>. Enfin, pour Evian, la présence d'une tour maîtresse carrée au sein du plan régulier flanqué de tours rondes interroge. Dans quelle mesure cet édifice ne pourrait-il pas être lié à la famille d'Evian, présente dès le XII<sup>e</sup> siècle, avant la prise de possession par la famille de Savoie ?

Au-delà de ces considérations, un autre point est à soulever bien qu'il paraisse difficile à prouver au vu des données à disposition à ce jour. Dans les trois cas hauts savoyards développés précédemment, il semble que ces fortifications puissent être associées à la création d'une ville-neuve qui se voit dotée de franchises<sup>891</sup>. Pour être plus précis, ces créations nouvelles appartiennent aux vagues 2 et 3 décrites par M. de la Corbiere<sup>892</sup> et semblent se caractériser par la mise en place de bourgs quadrangulaires, adoptant, *de facto*, une certaine régularité<sup>893</sup>. Le cas des franchises ne semble pas déterminant ici dans la mesure où les franchises accordées à des sites anciens n'en modifient pas l'apparence. De même, les villes-neuves créées avant 1250 ne présentent, a priori, pas ce type de structure. Néanmoins, il semble pourtant bien y avoir une tendance, pour ne pas dire mode d'implantation, qui se développe en pays de Savoie dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

Pour les fortifications autres que comtales, il est difficile d'y voir autre chose, étant donné que l'adaptation à la topographie ne semble plus être un des critères d'installation.

---

<sup>888</sup> Le cas Bonneville, évoqué en ce sens par mes prédécesseurs (CORBIERE T-2000 ; DE RAEMY 2004), est sujet à caution au vu des études récentes. Il pourrait théoriquement remplacer un ancien site, mais ce dernier n'a, à ce jour, pas été repéré sur place. Aussi, s'agit-il peut être d'un déplacement complet d'un lieu à un autre.

<sup>889</sup> BLONDEL 1956 ; CORBIERE T-2000 ; TOULLEC M-2002 ; CF : Volume 4 : Transcriptions : Comptes d'œuvres : Yvoire.

<sup>890</sup> DE RAEMY 2004.

<sup>891</sup> Yvoire, comme nous l'avons vu, est une acquisition nouvelle du comte de Savoie qu'il va développer à nouveau, sur la base d'une ancienne occupation. Toutefois, il s'agit bien ici d'une fondation nouvelle. Bonneville résulte d'une construction nouvelle de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, aussi bien le site castral que la ville. Enfin, Evian semble avoir pris la suite du site de Féternes, ce dernier étant moins bien placé et plus petit, d'où le nom de la châtelainie « Evian-Féternes ». BENOIT R-2016 ; BLONDEL 1956 ; CORBIERE T-2000 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011b ; TOULLEC M-2002.

<sup>892</sup> CORBIERE T-2000, p.307-310.

<sup>893</sup> CF : Volumes 2 et 3 : Sites de Bonneville, Evian et Yvoire.

### 1.3.4. Bilans

S'il paraît illusoire de dresser une typologie fine du phénomène castral, tant les sites se distinguent, des regroupements restent néanmoins possibles selon de grandes caractéristiques propres à chaque groupe. Ceux-ci tendent même à définir une période chronologique que seule des études archéologiques à grande échelle peuvent affiner, les sources manuscrites ayant été régulièrement explorées.

Ainsi, nous avons dans un premier temps le groupe dit « des premières fortifications ». Ce dernier rassemble plusieurs formes architecturales qui ont coexisté entre les IX<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Il s'agit des mottes, grandes enceintes et tours isolées. Peu présentes sur notre territoire et peu étudiées, elles sont d'autant plus difficiles à caractériser que la plupart n'ont pas cessé d'exister et ont continué à être occupées assez tardivement. De petites dimensions et divisées entre haute et basse cours, ces forteresses paraissent isolées bien qu'elles aient parfois donné lieu à des protobourgs<sup>894</sup>. Le cas des grandes enceintes est assez particulier et pourrait être hérité de pratiques plus anciennes<sup>895</sup>.

Le deuxième groupe comprend la majorité des châteaux présents au sein de l'ancien diocèse de Genève. Il s'agit des sites dits à plan complexe. Ceux-ci se manifestent entre les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles en l'état des connaissances. De plans très variés en fonction de leur implantation, ils déploient systématiquement une organisation basée sur le binôme haute et basse cours, probablement hérité des premières formes de fortifications. Difficilement caractérisables en masse, le rôle de la tour maîtresse, du logis et de la courtine semble avoir été primordial dans la construction. L'enceinte s'adapte systématiquement au relief qui l'entoure utilisant la topographie naturelle à son avantage. En ne prenant en compte que la cour haute, la surface moyenne au sol du château est de 2 500 m<sup>2</sup>. Le château est installé à une altitude médiane de 700 m NGF, soit en position dominante dans le paysage géographique.

Enfin, le dernier ensemble correspond aux fortifications les plus tardives de notre territoire. Celles-ci se manifestent à partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et jusque dans le courant de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Nous les appelons les châteaux à plans réguliers reprenant ainsi partiellement l'expression de M. Grandjean<sup>896</sup>. Ces sites se caractérisent par l'utilisation de grandes lignes communes dans leur construction. Ainsi, ils se situent pour la plupart à basse altitude (autour des 400 m NGF), dans une zone dégagée comme une plaine ou une large vallée.

---

<sup>894</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2011b, site de Langin.

<sup>895</sup> KOCH T-2012.

<sup>896</sup> GRANDJEAN 1976, p.54.



Ils adoptent un plan quadrangulaire régulier dénué de plain château, marquant ainsi une rupture avec les fortifications précédentes. Le château est flanqué d'une ou plusieurs tours rondes avec parfois la présence d'une tour carrée. Au niveau défensif, ils présentent tous un fossé, une braie ou les deux tandis que l'aspect résidentiel semble avoir été privilégié, en faisant des châteaux plus urbains. À l'intérieur, les bâtiments s'agencent autour d'une cour qui se veut centrale ou prend la forme d'une ruelle. De même, la présence d'aménagements liés à l'eau « courante » semble avoir eu une certaine importance<sup>897</sup>. Enfin, ces forteresses comtales paraissent être en lien avec la création de villes neuves. Notons, toutefois, que cette nouvelle tendance architecturale semble se généraliser à d'autres constructions. Nous la retrouvons sur des ouvrages strictement militaires tels que les Bâties, ou dans les maisons fortes, résidences nobles privées.

Au sein de notre corpus, nous observons une répartition répondant aux ratios évoqués précédemment avec une large prédominance de sites de plan complexe suivit des constructions régulières [Tableau 19].

<i>Site</i>	<i>Département</i>	<i>Type d'origine</i>	<i>Forme</i>	<i>Surface moyenne de la cour haute</i>
<b>Alby</b>	74	Plan complexe	Quadrangulaire	1 200 m <sup>2</sup>
<b>Allinges-Neuf et Allinges-Vieux</b>	74	Plan complexe Château double ?	Quadrangulaire	2 500 m <sup>2</sup> chacun
<b>Bonne</b>	74	Plan complexe Sans tour maîtresse	Quadrangulaire	2 500 m <sup>2</sup>
<b>Bonneville</b>	74	Plan régulier	Quadrangulaire	2 500 m <sup>2</sup>
<b>Châtillon</b>	74	Plan complexe Eperon barré	Quadrangulaire	2 500 m <sup>2</sup>
<b>Chaumont</b>	74	Plan complexe	Quadrangulaire	2 500 m <sup>2</sup>
<b>Clermont</b>	74	Plan complexe	Quadrangulaire	6 000 m <sup>2</sup>
<b>Cluses</b>	74	Plan régulier ?	Quadrangulaire	?
<b>Cusy</b>	74	Plan complexe	Quadrangulaire	6 000 m <sup>2</sup>
<b>Evian</b>	74	Plan régulier	Quadrangulaire	2 500 m <sup>2</sup>

<sup>897</sup> Expression utilisée pour distinguer les ouvrages qui acheminent de l'eau en continu de ceux stockant cette dernière.



<b>Faverges</b>	74	Plan complexe	Quadrangulaire	6 000 m <sup>2</sup>
<b>Féternes</b>	74	Plan complexe	Triangulaire	3 000 m <sup>2</sup>
<b>Flumet</b>	73	Plan complexe	Quadrangulaire	2 500 m <sup>2</sup>
<b>Hauteville</b>	74	Plan complexe Château double	Quadrangulaire	6 000 m <sup>2</sup>
<b>La Roche</b>	74	Plan complexe	Quadrangulaire	2 500 m <sup>2</sup>
<b>Tournon</b>	73	Motte	Circulaire	600 m <sup>2</sup>
<b>Ugine</b>	73	Motte	Circulaire	600 m <sup>2</sup>
<b>Yvoire</b>	74	Plan régulier	Quadrangulaire	2 500 m <sup>2</sup>

Tableau 19: Catégorie d'ouvrages défensifs présents dans notre corpus.

Si l'on tente de dégager une tendance sur la forme générale et la surface moyenne, nous sommes dans l'obligation d'élargir notre champ d'approche. En reprenant les données, pour les seuls châteaux<sup>898</sup>, relevées lors du projet européen A.V.E.R – *Des montagnes de châteaux*<sup>899</sup> et en y ajoutant les sites de notre corpus qui n'avaient pas pu être traités, cela porte les observations sur 52 sites<sup>900</sup> castraux répartis au sein de l'ancien diocèse de Genève [Tableau 20].

	<b>Forme</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
	Circulaire	12	23,1 %
	Quadrangulaire	38	73,1 %
	Triangulaire	2	3,8 %
<b>Total :</b>		52	100 %
	<b>Surface de la cour haute</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
	500-600 m <sup>2</sup>	8	15,4 %
	1 200 – 1 500 m <sup>2</sup>	6	11,5 %
	2 000 – 3 000 m <sup>2</sup>	25	48,1 %
	5 000 – 6 000 m <sup>2</sup>	8	15,4 %

<sup>898</sup> Nous sortons volontairement les maisons fortes et bâties recensées dans ledit projet car la nature même de la fortification diffère.

<sup>899</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2019, Annexes : Tableau 1.

<sup>900</sup> Châteaux de : Alby, Allinges-Neuf et Vieux, Annecy, Ballaisson, Beauregard, Bellecombe, Bonne, Bonneville, Boringe, Cervens, Château-sur-les-Usses, Châtillon, Chaumont, Clermont, Cluses, Cordon, Crédoz, Cusy, Draillant, Duingt, Etrembières, Evian, Faucigny, Faverges, Féternes, Flumet, Gaillard, Gruffy, Hauteville, Langin, Larringes, Lullin, Menthon, Mons, Monthoux, Montjoie, Mornex, Nernier, Pierrecharve, Pierre, Ripaille, La Roche, Rumilly, Rumilly-sous-Cornillon, Saint-Michel-du-Lac, Samoëns, Ternier, Thonon, Thy, Ugine, Ville-la-Grand et Yvoire

	10 000 m <sup>2</sup>	5	9,6 %
<b>Total :</b>		52	100 %

*Tableau 20: Observations sur les formes et surfaces des châteaux de l'ancien diocèse de Genève.*

Ainsi, il se dégage nettement que le site moyen au cœur du diocèse de Genève est de forme quadrangulaire et d'une superficie oscillante entre 2 000 et 3 000 m<sup>2</sup> confirmant ainsi les propos de Daniel de Raemy et de Matthieu de la Corbière qui affirmaient que nos sites alpins étaient de moyennes voire petites dimensions en comparaison avec le reste du territoire national.

## 1.4. Synthèse

La question de l'implantation castrale n'est résolument pas une affaire facile, surtout dans un pays où les sources manquent avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle et où, de nombreux sites castraux, dont l'ancienneté est très probable, méritent des investigations plus approfondies pour pouvoir la révéler.

Pour autant, plusieurs pistes émergent concernant les premières fortifications avec notamment une grande interrogation sur le lien que peuvent entretenir *villa*, *curtis*, *cognomen* et *castrum*<sup>901</sup>. Il est en effet curieux qu'un même dénominateur puisse être appliqué à plusieurs de ces ensembles, chacun correspondant au même endroit géographique. Nous ne pouvons affirmer ici une réponse ou une conclusion. Nonobstant, alors qu'une forme antérieure du *castrum* paraît correspondre à la *curtis*, comme le démontrent Jacques Le Maho, pour la Normandie<sup>902</sup>, et Laurent Schneider, pour le sud-ouest de la France, ne pourrait-on pas voir dans les mentions de *villae* une proto-seigneurie, paroisse ou un proto-*castrum* ? La permanence du nom, affilié dans un premier temps à une entité territoriale, la *villa*, puis à une lignée et enfin à une seigneurie, suggère fortement un lien entre ces éléments. Ainsi, le processus d'évolution des *curte* vers les *castra*, observé sur d'autres territoires, semble trouver écho dans l'ancien diocèse de Genève entre la *villa* et le *castrum*. Pour pouvoir l'affirmer définitivement, il faudrait entreprendre des recherches archéologiques plus approfondies sur les sites connus pour leur ancienneté et voir si des occupations altomédiévales sont présentes.

Les premières formes de fortifications, telles que les mottes et autres grandes enceintes, sont peu présentes sur le territoire diocésain ou tout du moins peu connues.

Concernant les châteaux plus classiques, la multiplication des études historiques et archéologiques sur ces sites a permis de revoir quelque peu la chronologie établie par nos prédécesseurs. Si les faits historiques et notamment les guerres du XIII<sup>e</sup> siècle sont bien à l'origine d'un certain nombre de ces fortifications, une partie d'entre elles peut, a priori, être vieillie d'au moins un siècle faisant dès lors correspondre mention de lignage et bâtiment. En effet, plusieurs châteaux, dont la première mention ne remonte pas avant le XIII<sup>e</sup> siècle, ont bénéficié d'investigations de terrain et ont révélé des structures datant du siècle précédent et donc contemporaines des lignages nobles de cette époque. Dès lors, la première mention ne correspond pas à la construction du site, mais à une période durant laquelle une grande

---

<sup>901</sup> Voir partie 1.1 : Une genèse mal documentée.

<sup>902</sup> LE MAHO 1976.

principauté a pris l'ascendant sur une seigneurie plus petite. À partir de ce constat, et sous réserve d'apports nouveaux dans les années à venir, il semblerait que la majorité des fortifications du diocèse de Genève soit établie dès le XII<sup>e</sup> siècle. Les châteaux adoptent alors presque systématiquement un plan bipartite alliant haute et basse cours, schéma vraisemblablement hérité des premières formes de fortification. L'ensemble, régulièrement perché sur un promontoire, adopte un plan complexe largement adapté à la topographie locale. Enfin, à partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, un tournant s'établit dans la manière de construire une forteresse avec l'apparition d'un « modèle » régulièrement déployé. Cette construction géométrique, se retrouve dans toutes les formes de fortifications et marque une vraie rupture avec le château traditionnel. De formes quadrangulaires, ces nouveaux châteaux abandonnent les hauteurs pour s'installer en plaine, et présentent une organisation resserrée et non plus adaptée à la topographie. Les éléments de confort sont alors mis au premier plan, parfois au détriment de l'efficacité militaire. De même, la basse cour, ou plain château, espace intermédiaire, est définitivement abandonnée, le site castral étant soit isolé soit directement rattaché au bourg. Plusieurs éléments architecturaux semblables paraissent nous diriger vers une conscience commune de ce type d'ouvrage. Enfin, certains édifices comtaux se retrouvent en lien avec la création d'une ville nouvelle.

L'implantation du système castral a donc été saisie dans les grandes lignes et dessine trois grandes phases d'implantation, chacune répondant à des caractéristiques spécifiques.

## Chapitre 2. De l'organisation du site castral

La mise en place du réseau castral observée au sein de l'ancien diocèse de Genève, entre les X<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle, voit le développement d'ensembles fortifiés de formes et de natures variées. Si le but de ces créations reste globalement figé dans le temps, à savoir le marquage d'une autorité, qu'elle soit laïque ou ecclésiastique, l'entité architecturale, elle, évolue de diverses façons. D'une forme primitive, elle se transforme en répondant aux progrès techniques, aux besoins et aux envies de son détenteur. L'affirmation des élites et l'évolution de leurs mœurs amènent donc à l'adjonction de bâtiments défensifs, mais aussi de structures de plus en plus liées à l'aspect résidentiel et à l'apport de confort dans les places fortes<sup>903</sup>. De fait, l'organisation du site castral varie entre les premières installations et les châteaux les plus récents.

Comprendre comment vivaient les élites au sein de leurs résidences est une problématique récurrente en castellologie, qui a déjà fait l'objet de nombreuses approches et publications<sup>904</sup>. Dès lors, l'observation de l'organisation et de l'évolution des différents éléments constituant l'édifice castral permet d'envisager le site dans son ensemble et de l'interroger sous les deux axes principaux que sont la défense et la résidence.

La confrontation d'un corpus de sites, dont les vestiges ont été observés sur le terrain ou retrouvés en fouilles, avec les données issues des sources manuscrites médiévales, ambitionne la réalisation d'une synthèse organisationnelle permettant l'observation d'éventuelles tendances ou évolutions chronologiques spécifiques. Ainsi, en nous intéressant à l'ensemble des bâtiments composant le château, cela nous permet de dresser un tableau de la constitution d'une fortification au sein de l'ancien diocèse de Genève entre les XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

### 2.1. Défendre le château : entre tour maîtresse et enceinte

Du fait de ses caractéristiques intrinsèques et de son lien avec le pouvoir princier, la vocation première du château a trait à la défense. Si cette dernière évolue dans le temps, l'aspect résidentiel prenant de plus en plus d'ampleur, la fonction militaire reste, dans de nombreux cas, une préoccupation essentielle soumise, entre autres, à l'évolution de la poliorcétique.

---

<sup>903</sup> BAZZANA *et alii* 1983 ; BOURGEOIS, REMY 2014 ; DEMOTZ 2000 ; MESQUI 1991 et 1993 ; KOCH T-2012 ; KOHLER 2016 ; POISSON 1992.

<sup>904</sup> BARRAUD *et alii* 2006 ; BOURGEOIS, REMY 2014 ; CHALMIN-SIROT 1998 ; DE RAEMY 2004 ; KERSUZAN 2005 ; MESQUI 1991 et 1993 ; POISSON 1992 pour ne citer qu'eux.

Ces défenses, principalement constituées par les courtines et la tour maîtresse, représentent la majeure partie des vestiges encore en élévation aujourd'hui. Malgré de nombreuses études<sup>905</sup>, la fonction de ces grandes tours et l'évolution des courtines méritent d'être à nouveau interrogées à l'aune des découvertes récentes. Nous proposons ici une approche de l'organisation de ces structures, et de leurs potentielles évolutions, par un regard croisé entre l'analyse des structures encore en place et les informations recueillies dans les sources.

### *2.1.1. La tour maîtresse, manifestation seigneuriale*

Les sources mentionnant la construction de la tour maîtresse sont assez rares pour ne pas dire absentes, le seul exemple que nous ayons trouvé étant relatif à une construction neuve du début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>906</sup>. Pour autant, en suivant l'ordre logique de l'implantation castrale, la tour maîtresse est, avec l'enceinte, l'un des premiers éléments bâtis<sup>907</sup>. En effet, en constatant l'encombrement de certaines hautes cours, il apparaît plus pratique d'initier la construction des éléments les plus hauts en premier afin de bénéficier d'un espace de travail plus confortable<sup>908</sup>. Si la fonction de refuge de ces édifices peut être quelque peu nuancée selon les périodes d'implantation, les tours maîtresses semblent relever de trois grands principes dont le dimensionnement varie en fonction des sites<sup>909</sup>. Il s'agit alors de manifester l'expression du pouvoir seigneurial, de participer à la fonction défensive et éventuellement d'intégrer le corps résidentiel<sup>910</sup>.

#### 2.1.1.1. Implantations, plans et dimensions

##### *2.1.1.1.1. L'implantation*

Les tours maîtresses représentent de manière continue le point culminant du château. Aussi sont-elles systématiquement installées sur l'emplacement le plus élevé, qu'il s'agisse d'un relief naturel (pente, butte, rocher, etc.) ou artificiel (motte, levée de terre). Si cette constante n'est plus à démontrer, leur emplacement au sein de la fortification semble varier d'une région à une autre<sup>911</sup>. Au sein de l'ancien diocèse de Genève, nous distinguons deux grands groupes

---

<sup>905</sup> BLONDEL 1956 ; CORBIERE 2002 ; DE RAEMY 2004 ; KERSUZAN 2005.

<sup>906</sup> Compte d'œuvre d'Yvoire ; Cf : volume 4 : transcription : Comptes d'œuvres : Yvoire.

<sup>907</sup> KOCH T-2012, MESQUI 1991.

<sup>908</sup> KOCH T-2012, p.157.

<sup>909</sup> KERSUZAN 2005.

<sup>910</sup> KERSUZAN 2005, p.260; KOCH T-2012, p.157.

<sup>911</sup> *Ibidem*, AVER 2012 ; DE RAEMY 2004 ; MESQUI 1991 ; PAYRAUD T-2009 ; POISSON 1992

d'implantation : la tour centrée dans la haute cour, en réduit central, et la tour comprise dans la courtine en position de barrage.

Au sein des dix-huit sites castraux composant le corpus sur lequel s'appuie cette étude, nous comptons cinq sites possédant une grande tour centrée [**Tableau 21**]. Ce sont les châteaux de Châtillon, Clermont, Flumet, Yvoire et potentiellement Faverges. Construites à des périodes diverses, la chronologie ne semble pas être un élément déterminant pour ce type d'implantation<sup>912</sup>. Leur position centrale est, toutefois, assez relative. Ainsi, si à Clermont et à Flumet, l'édifice est réellement centré dans la cour haute, à Châtillon et Yvoire, il est légèrement désaxé se rapprochant légèrement de la courtine sans pour autant être en contact avec cette dernière<sup>913</sup>. Cette position est très probablement liée à la topographie locale qui participe au choix initial d'implantation, mais doit également relever d'une volonté de visibilité forte car depuis cet emplacement centré, la tour maîtresse n'est masquée par aucun artifice. En tant que symbole du pouvoir, elle se démarque alors du reste de l'enceinte, ajoutant à la monumentalité du site.

Les treize autres châteaux, auquel nous rajoutons ceux d'Annecy, de Crédoz et de Faucigny car assez bien documentés, comprennent cinq sites (Alby, Bonne, Cluses, Féternes et Ugine) pour lesquels nous n'avons pas assez de données sur la tour maîtresse pour pouvoir en parler. Les huit autres adoptent un positionnement au sein de la courtine. Trois variantes ont été observées au sein de cette catégorie, variantes présentes sur des sites contemporains et ne semblant pas dépendre de la présence d'éléments topographiques spécifiques (routes, cours d'eau, etc.) [**Tableau 21**].

La première voit l'implantation de la tour maîtresse à la jonction avec l'enceinte du bourg. Ce phénomène est observable aux châteaux d'Annecy<sup>914</sup>, de Bonneville et probablement d'Evian

---

<sup>912</sup> BENOIT *et alii* R-2017, 2018a et 2019a ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a et 2018 ; LORPHELIN R-2018 et 2019 ; TOULLEC M-2002 ; Cf : volume de transcriptions : comptes d'œuvres : Yvoire. Les tours de Clermont et Faverges, rondes, n'apparaissent pas avant le XIII<sup>e</sup> siècle, celle d'Yvoire est construite en 1306-1318 et celles de Châtillon et de Flumet pourraient avoir été construites dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>913</sup> Cf : volumes annexes : plans des sites.

<sup>914</sup> Le cas de la tour maîtresse du château d'Annecy mérite une précision ici, car deux théories s'opposent. Les anciennes recherches (BRUCHET 1901 ; CHALMIN-SIROT R-1986 et 1987 ; DUPARC 1955 ; SIROT 1990) estiment que la tour maîtresse du château était initialement située au centre du site, dans l'actuelle cour du château, sur la base des mentions du « donjon » dans la comptabilité et une représentation graphique du début du XV<sup>e</sup> siècle. Toutefois, aucune trace archéologique de cette tour n'a été découverte. Les études les plus récentes (BONHOMME, LIBOUTET R-2011 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2017 ; CHAUVIN-DESFLEURS, D'AGOSTINO R-2019a et b) réinterrogent cette hypothèse et privilégient la « tour de la Reine » comme tour maîtresse sur la base d'une reprise de la comptabilité et d'observation de terrain. Dans le cadre de cette étude, et par comparaison avec le reste des sites castraux observés au sein du diocèse de Genève, nous privilégions la

d'après la comptabilité et le cadastre Sarde<sup>915</sup>. Si à Annecy et Evian, la tour est disposée à l'avant de la fortification, à Bonneville, elle se situe à l'arrière<sup>916</sup>. Nous n'avons, à ce jour aucun élément permettant de justifier ce choix d'implantation. Alain Kersuzan estime, pour les sites de Bresse et du Bugey, que cela pourrait être dû à la faible étendue de l'enceinte et donc à un nombre réduit de tours de flanquements<sup>917</sup>. Toutefois, si cela peut être envisagé à Bonneville, Evian et Annecy présentent des courtines conséquentes et flanquées de plusieurs tours comme l'atteste la documentation<sup>918</sup>.

La deuxième variante consiste à implanter la grande tour en position dominante, avec vue sur le bourg et l'environnement, à l'arrière du site castral. Nous retrouvons cet agencement dans les châteaux d'Allinges-Vieux, de Chaumont, de Cusy, de Hauteville, de Faucigny et de La Roche, soit six sites<sup>919</sup>. Encore une fois, la période d'apparition des fortifications ne semble pas avoir été déterminante dans cet agencement. Cette disposition, au fond du château, renforce l'idée de dernier refuge et donc du rôle défensif de la structure<sup>920</sup>. Toutefois, cette idée, nous l'avons vu, est à nuancer notamment du fait de conflits moins fréquents qu'envisagés<sup>921</sup>. Cette position reculée permet également de prendre de la hauteur et d'obtenir une vue d'ensemble sur un territoire donné et ainsi d'affirmer son autorité par un élément architectural bien visible.

La troisième et dernière variante est représentée par deux autres forteresses, Allinges-Neuf et Crédoz. Elles adoptent une installation similaire, à la différence près, qu'au lieu d'être située à l'arrière, la tour maîtresse est localisée à l'avant du site castral, en domination directe du bourg. Pourquoi cette position ? Aucun indice physique ou dans les sources ne permet de répondre à cette question. Toutefois, la part symbolique et le rôle de poste de surveillance peuvent être évoqués sans pour autant être entièrement satisfaisants.

Au sein de cet ensemble de tours reliées à la courtine deux caractéristiques architecturales se manifestent sans aucune relation aux périodes de construction de ces différents édifices. Aussi observons-nous des tours débordantes, c'est-à-dire dont l'empattement dépasse de l'enceinte

---

deuxième hypothèse. Aussi, lorsque nous faisons mention de la tour maîtresse du château d'Annecy, nous renvoyons à la tour dite « de la Reine ».

<sup>915</sup> Cf : volumes annexes et volume de transcription : sites de Bonneville et d'Evian ; BOCQUET R-2019 ; BONHOMME, LIBOUTET R-2011 ; CHALMIN-SIROT 1990 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2017.

<sup>916</sup> Dans ces cas de figure avant et arrière du château se localisent en fonction de l'emplacement du portail d'entrée.

<sup>917</sup> KERSUZAN 2005, p.261.

<sup>918</sup> *Theatrum Sabaudiae* et mappes Sardes. Attention, si le premier peut être quelque peu fantasque, sa comparaison avec la mappe Sarde permet de retrouver les éléments en place.

<sup>919</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2010a, 2016 et 2018 ; LAISSUS M-2018 ; LEVERT R-2005.

<sup>920</sup> KERSUZAN 2005, p.261.

<sup>921</sup> CORBIERE T-2000 ; KOCH T-2012.



fortifiée, et des tours que nous nommerons adjacentes, leurs maçonneries prolongeant directement la courtine<sup>922</sup>. Six fortifications appartiennent au premier groupe<sup>923</sup>. Ce débordement permet alors d'assurer le flanquement à l'extérieur de l'enceinte du château. La grande tour ronde de Bonneville est un bon exemple. Elle déborde de 4.5 m, soit plus de la moitié de son diamètre<sup>924</sup>. Cela la rend *de facto* plus visible depuis l'extérieur que de l'intérieur. À Annecy, la tour maîtresse, dite tour de la Reine, déborde de la moitié de sa longueur soit environ 7.5 m<sup>925</sup>. Le deuxième groupe ne comprend que quatre sites, soit presque moitié moins<sup>926</sup>. Dissimulées derrière la courtine lorsque l'on regarde depuis l'extérieur, elles ne participent pas directement au flanquement. De même, cela ne semble pas être en lien avec l'emplacement de la tour puisque nous observons au sein de ce groupe plusieurs variantes. Contrairement à la région voisine de la Bresse et du Bugey, pour partie savoyarde durant le Moyen Âge, ce cas de figure ne semble pas être isolé ni résulter d'un changement dans la disposition de l'enceinte maçonnée<sup>927</sup> **[Fig. 23]**.

---

<sup>922</sup> KERSUZAN 2005, p.261-262.

<sup>923</sup> Allinges-Vieux, Annecy, Bonneville, Crédoz, Cusy et Hauteville.

<sup>924</sup> BENOIT *et alii* R-2018b ; BOCQUET R-2019.

<sup>925</sup> BONHOMME, LIBOUTET R-2011 ; CHALMIN-SIROT 1990 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS R-2017.

<sup>926</sup> Allinges-Neuf, Chaumont, Evian et Faucigny.

<sup>927</sup> KERSUZAN 2005, p.261-262.

**Tours maîtresses centrées:**



Château de Châtillon. Cliché: O. Veissière et A. Lorphelin.

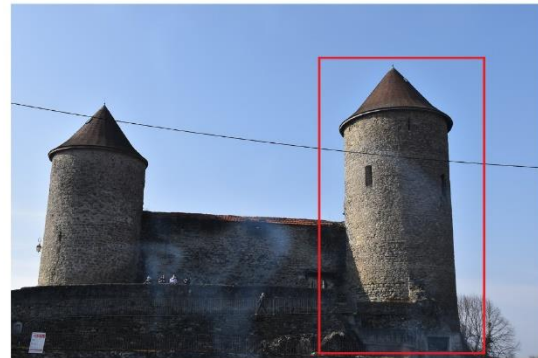


Château de Clermont. Cliché: O. Veissière et L. Benoit.

**Tours maîtresses rattachées à la courtine du bourg:**



Château d'Annecy. Cliché: L. Benoit.



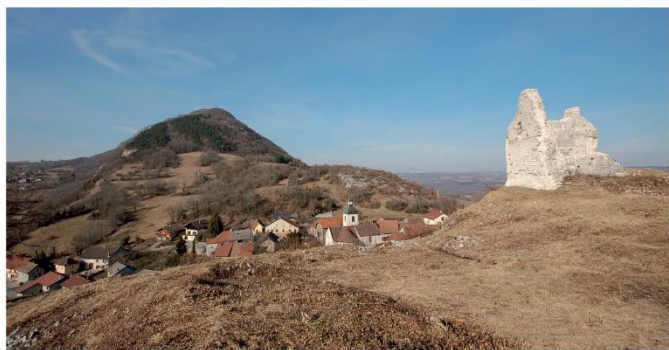
Château de Bonneville. Cliché: L. Benoit.

**Tour maîtresse à l'avant du château:**



Château-Neuf d'Allinges. Cliché: L. Benoit et L. D'Agostino.

**Tour maîtresse à l'arrière du château:**



Château de Chaumont. Cliché: L. D'Agostino.

Fig. 23: Les différentes implantations des tours maîtresses.

### 2.1.1.1.2. Les formes

D'une manière générale et quel que soit le territoire étudié, les tours et tours maîtresses sont construites selon deux plans : quadrangulaire ou circulaire. À ces deux modèles, nous pouvons rajouter le pentagone et l'hexagone qui ne sont représentés chacun que par un unique spécimen sur le territoire de l'ancien diocèse de Genève. Le premier pourrait se trouver à Allinges-Vieux, dont les travaux les plus récents restituent une tour pentagonale sur la base des vestiges et de la documentation écrite<sup>928</sup>. La tour hexagonale se situe, quant à elle, à Duingt sur le site de l'ancien château comtal. Aujourd'hui propriété privée, aucune approche de cet édifice n'a été possible<sup>929</sup>. Ces deux bâtiments ne bénéficiant que de peu de données, nous ne pouvons les développer plus.

De formes quadrangulaire ou circulaire, ces plans de construction ne sont en rien inédits, car ces formes, attestées depuis l'Antiquité, se retrouvent également au sein des édifices religieux bâtis avant la mise en place du réseau castral<sup>930</sup>. Toutefois, au sein des châteaux, ils sont adoptés à des périodes différentes. Deux études ayant été consacrées au sujet, nous ne reviendrons pas en détail sur ce dernier point<sup>931</sup>.

La forme la plus ancienne et la plus répandue de tour maîtresse est le carré. Si nous ne pouvons citer d'éléments datés par analyses radiocarbone, nous pouvons, sans trop de doutes, rattacher ce plan à l'ensemble des sites castraux mentionnés aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles<sup>932</sup>. De même, il continue à être utilisé bien après cette période puisque nous le retrouvons dans des constructions tardives tels que le château d'Yvoire, daté du début du XIV<sup>e</sup> siècle, ou encore celui de Cluses construit dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>933</sup>. Outre son origine ancienne, attestée dans la plupart des édifices religieux, ce plan quadrangulaire, parfois appelé « Roman »<sup>934</sup>, met en œuvre un tracé simple dont l'utilisation fait appel à des théorèmes mathématiques connus depuis l'Antiquité tels que celui de Pythagore<sup>935</sup>. En effet, ce dernier relève d'une formule simple permettant l'obtention d'angles droits facilement. Par exemple, une simple corde à treize nœuds suffit à appliquer le principe « 3,4,5 » répondant à la formule  $3^2 + 4^2 = 5^2$ . Si l'utilisation d'une

---

<sup>928</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2016.

<sup>929</sup> BAUD, MARIOTTE 1981 ; BLONDEL 1956 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2018.

<sup>930</sup> KOCH T-2012, p.157 ; MESQUI 1991, p.183-184.

<sup>931</sup> BLONDEL 1956 ; DE RAEMY 2004.

<sup>932</sup> Cf. Partie 3 : chapitre 1.

<sup>933</sup> Volumes 2 et 3 : sites de Cluses et d'Yvoire ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a et 2018 ; TOULLEC M-2002.

<sup>934</sup> Terme faisant le parallèle avec les églises romanes. Toutefois, cette dénomination est aujourd'hui quelque peu désuète.

<sup>935</sup> HELIOT 1965 et 1975 ; KERSUZAN 2005, p.262-263 ; KOCH T-2012, p.157-158 ; MESQUI 1991, p.183-195 ; MOUILLEBOUCHE *et alii* 2011.

telle corde au Moyen Âge fait encore débat, le principe reste simple à appliquer. De même, sur les plans architectural et constructif, ce modèle quadrangulaire, adaptable à tous les reliefs, est relativement simple à employer puisqu'il suffit de tailler à l'équerre les blocs formant les chaînes d'angle ou de créer un harpage puis de dresser les murs.

Les mesures au sol sont très variables et sont comprises entre 7.6 x 5.6 m, pour Cusy, et 25 x 15 m pour Yvoire [Tableau 21]. La période d'apparition présumée de ces sites castraux ne semble pas avoir d'impact sur la dimension des tours maîtresses. Ainsi, les affirmations d'Alain Kersuzan, ou encore celles de Jacky Koch, démontrant une réduction de la taille des tours quadrangulaires au cours du temps, ne semblent pas être applicables au sein de l'ancien diocèse de Genève<sup>936</sup>. En effet, en reprenant les deux exemples précédents, respectivement estimé du XII<sup>e</sup> siècle et daté du XIV<sup>e</sup> siècle, la tendance pourrait même paraître inverse. Toutefois, notons que le château de Chaumont, mentionné dès le XII<sup>e</sup> siècle, présente déjà une grande tour, mesurant 20 x 12 m. Il ne semble donc pas y avoir de règle spécifique liée aux dimensions des tours quadrangulaires. Il en est de même pour les épaisseurs de murs qui s'échelonnent entre 1.3 et 4 m pour des sites contemporains comme Allinges-Neuf et Annecy [Tableau 21]. Ces épaisseurs de murs impactent directement la surface intérieure, qui, pour des tours de dimensions externes similaires, varient du simple au double. Par exemple, les châteaux de Châtillon et de Flumet possèdent tous deux une tour d'environ 8 x 8 m, mais avec une surface interne respective de 16 et 9 m<sup>2</sup> pour la partie basse. Tout au plus, nous pouvons tirer de ces exemples une emprise au sol moyenne, les modèles d'environ 8 x 8 m et 10 x 10 m étant les plus récurrents, sans distinction chronologique ni politique, chacun se retrouvant aussi bien en Savoie qu'en Faucigny et Genevois.

De cette approche métrique couplée aux données archéologiques et comptables, il en ressort l'existence de deux sous-catégories de tour quadrangulaire [Fig. 24] :

La tour simple, la plus commune, que nous retrouvons à Allinges-Neuf, Annecy, Châtillon, Cusy, Faucigny, Flumet, Hauteville ou encore Ugine, dont la surface interne moyenne est de 30 m<sup>2</sup>.

La tour-salle, plus rare, localisée à Chaumont et à Yvoire et dont les dimensions globales sont largement supérieures avec une surface interne comprise entre 153 et 160 m<sup>2</sup>.

---

<sup>936</sup> *Ibidem*.





Tour maîtresse simple de Châtillon. Cliché: L. Benoit.



Tour salle de Chaumont. Cliché: L. Benoit.

*Fig. 24: Type de tours maîtresses quadrangulaires.*

Cette dernière a pu être repérée sur le terrain grâce aux dimensions importantes de la tour de Chaumont, 20 x 12 m, ainsi qu'à la présence d'un mur de refend au sein de la structure<sup>937</sup>. De même, elle est mentionnée comme « tour de l'*aula* » dans la comptabilité du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>938</sup>. Pour Yvoire, nous n'avons pas pu accéder à la propriété privée, mais les comptes de construction du bâtiment, datés de 1307-1318, sont assez explicites puisqu'ils le nomment *turris sale*<sup>939</sup>. Nous n'avons pas rencontré de construction de dimensions ou appellation similaire au sein de notre corpus. Seul le château de Cluses pourrait peut-être rejoindre cette catégorie étant donné les grandes dimensions évoquées dans l'enquête de 1339<sup>940</sup>. Toutefois, l'absence de vestiges observables ne nous permet pas d'en être certain.

La tour ronde apparaît dans l'ancien diocèse de Genève assez tardivement. Comme l'ont bien démontré Louis Blondel, puis Daniel de Raemy, il faut attendre la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle pour que ce modèle soit déployé au sein des sites castraux de cette région<sup>941</sup>. Savoir si l'inspiration provient de France ou d'Angleterre est toujours un débat. La cour de Savoie a séjourné à plusieurs reprises dans ces pays. Aussi les deux hypothèses sont-elles viables<sup>942</sup>. Si elle apparaît sporadiquement dans des sites castraux construits selon le modèle ancien « haute et basse-cours », comme à Clermont, Crédoz ou encore La Roche, elle semble accompagner d'office les constructions régulières de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle comme à Bonneville ou encore Cursinges et Coudrée<sup>943</sup>. Le site de La Roche est particulier puisque, si sa tour maîtresse est circulaire, le site castral est, quant à lui, mentionné dès 1120<sup>944</sup> [Fig. 25]. Il est alors fort probable qu'une tour maîtresse plus ancienne, quadrangulaire, ait existé avant d'être remplacée ou doublée au XIII<sup>e</sup> siècle. Le cas d'Evian est inverse. En effet, le site castral décrit par la comptabilité, et dont quelques vestiges nous sont parvenus, est une construction tardive de plan

---

<sup>937</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2010a, vol2, p.139-181 ; LEVERT R-2005.

<sup>938</sup> LEVERT R-2005, p.17 : « *aule turris ; turris aule* ».

<sup>939</sup> Cf. Volume 4 : transcription : Comptes d'œuvres : Yvoire : ADS SA 5711 : catégorie *Turris Sale* : « *Librauit eidem magistro lohannodo facienti in tachiam fundamenta duarum tornellarum que fieri debebant in angulis dicte turris sale et post ea diruta fuerunt de mandato domini qui ipsas tornellas noluit fieri ibidem per confessionem ipsius magistri lohannodi presentis in computo : .IIII. lb geben.* ». Attention, cette expression de « *turris sale* » peut à la fois indiquer une vraie tour-salle mais aussi une salle de la tour. Toutefois, ici il s'agit bien d'une tour salle au vu des dispositions du bâtiment.

<sup>940</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.71 : « elle a 8 toises de hauteur sur le rocher, 6 toises de largeur à l'intérieur, 28 toises de longueur dans son tracé et 8,5 toises de hauteur. »

<sup>941</sup> BLONDEL 1956, DE RAEMY 2004.

<sup>942</sup> BRAGARD 1999 ; BLONDEL 1956 ; BOCQUET R-2019 ; CORBIERE 2002 ; DE RAEMY 2004 ; MESQUI 1991

<sup>943</sup> BENOIT *et alii* R-2017 à 2019 ; BOCQUET R-2019. D'AGOSTINO *et alii* R-2010a et 2018. Nous retrouvons également les tours rondes à Evian, mais pas pour la tour maîtresse. Cf volumes 2 et 3 : sites de Bonneville, Clermont, Evian et La Roche.

<sup>944</sup> DUPARC 1955, p.289-292.





Fig. 25: Tour des comtes de Genève à La Roche. Cliché : L. Benoit.

régulier probablement réalisée entre 1260 et 1270<sup>945</sup>. Toutefois, sa tour maîtresse est quadrangulaire. Sachant qu'un lignage d'Evian est présent au XII<sup>e</sup> siècle, il est possible que le comte de Savoie ait mis à profit une construction ancienne et l'ait incluse dans la nouvelle fortification.

Le tracé d'une forme circulaire relève d'une manipulation simple pouvant s'affranchir de calculs mathématiques. En effet, il suffit de planter un piquet dans le sol, d'y attacher une corde, dont la longueur est égale à la moitié du diamètre souhaité, et de tourner autour du piquet depuis l'extrémité de la corde. Au niveau constructif, la méthode est légèrement plus complexe que pour les bâtiments quadrangulaires puisqu'il est normalement nécessaire d'utiliser un gabarit pour donner à la structure sa forme circulaire. Notons tout de même qu'il est fort probable que son usage n'ait pas été systématique, puisque certaines constructions présentent des pans coupés. L'utilisation de petits moellons rapprochés permet alors de s'affranchir du gabarit, un cercle étant composé mathématiquement d'une multitude de plans droits rapprochés.

Les emprises au sol oscillent entre 7.5 m de diamètre pour la tour du Crédoz, et 10.6 m de diamètre à Clermont, selon le corpus d'étude étendu [**Tableau 21**]. Au contraire des tours quadrangulaires, les dimensions relevées paraissent largement en lien avec une chronologie spécifique. Louis Blondel est le premier à avoir mis en exergue une évolution chronologique de la construction des tours rondes<sup>946</sup>. Cette approche a, par la suite, été reprise et complétée

---

<sup>945</sup> La comptabilité conservée indique dès 1271 un château à peine abouti, toujours en construction.

<sup>946</sup> BLONDEL 1956.

par D. de Raemy<sup>947</sup>. Trois périodes de construction ressortent de ces analyses. La première, comprise entre 1230 et 1240, voit l'installation des premières tours rondes en pays de Savoie. Très massives dans leur conception, elles présentent des murs très épais par rapport au vide central ainsi qu'une défense presque exclusivement sommitale, les archères étant absentes. L. Blondel établit un rapport de 4 à 5/7 entre les murs et l'espace interne. D. de Raemy reprend ce rapport tout en précisant que des exceptions existent<sup>948</sup>. La deuxième période de construction, 1240-1275, voit un rétrécissement des maçonneries et la mise en place d'archères fines et d'une défense basse. Enfin la dernière phase, post 1275, est marquée par l'arrivée des archères à niches de plan rectangulaire. Les sites retenus au sein de notre corpus s'insèrent très largement dans cette typo-chronologie. Les tours de Clermont et de La Roche présentent toutes deux un diamètre d'environ 10.5 m et des maçonneries d'une épaisseur comprise entre 3.5 et 3.7 m<sup>949</sup>. La tour de La Roche est dénuée d'archère tandis que celle de Clermont, en ruine, ne paraît être dotée que d'une ouverture et de défenses sommitales selon la comptabilité<sup>950</sup>. Ces deux exemples paraissent donc en bonne disposition pour intégrer la première vague de construction au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Le château de Crédoz pourrait également intégrer cette première catégorie. Plus petite, la tour maîtresse présente un diamètre de 7.5 m pour une épaisseur de mur de 2.65 m. Aussi le rapport de 4 à 5/7 est-il respecté. De même, sur les vestiges encore en élévation des deux premiers niveaux, aucune archère n'est présente. Nous ne pouvons être affirmatifs sur ce cas, mais le mode de construction se rapprochant très fortement de Clermont et de Bonneville, cette hypothèse est permise<sup>951</sup>. Les sites de Bonneville et Faverges font, a priori, partie de la seconde vague de construction située entre 1240 et 1275. De dimensions moindres, leurs diamètres sont compris entre 8 et 9.4 m, elles présentent des maçonneries plus fines dont l'épaisseur oscille entre 2.10 et 3 m au maximum. De même, ces ouvrages sont dotés d'archères à ébrasement simple, réparties sur la hauteur de la tour.

La réduction de l'épaisseur des maçonneries a, de fait, un impact sur la surface intérieure de ces édifices. En effet, si les modèles issus des premières vagues culminent à 8 m<sup>2</sup>, les tours les plus récentes dépassent toutes les 10 m<sup>2</sup>. Toutefois, cela ne semble pas développer leur aspect résidentiel, l'espace n'étant pas conçu pour y habiter (*cf. infra*).

---

<sup>947</sup> DE RAEMY 2004.

<sup>948</sup> *Ibidem*.

<sup>949</sup> BENOIT *et alii* R-2017, 2018a et 2019a ; D'AGOSTINO *et alii* R-2018.

<sup>950</sup> *Idem* ; volumes 2 et 3 : annexes : sites de Clermont et de La Roche.

<sup>951</sup> *Cf. infra* : partie 3 : chapitre 3 : 3.2.3 : la mise en œuvre.



### 2.1.1.1.3. La hauteur des tours maîtresses

Proposer un standard de hauteur pour l'ensemble des tours maîtresses relève de l'impossible tant les sources sont disparates et les vestiges très inégaux. En effet, une grande majorité de ces édifices a été arasée et plusieurs ruines ne sont que très partiellement conservées sur un ou deux niveaux [Tableau 21 et Fig.24]. Au sein de notre corpus, seules les tours de Bonneville (21 m) et de Faverges (21 m) auraient pu prétendre faire figure d'exemples, mais leurs récentes études ont démontré qu'il leur manquait le couronnement<sup>952</sup>. En sortant de notre corpus, la tour maîtresse d'Annecy a conservé sa hauteur médiévale de 21 m. La tour de Montrottier peut également être citée. Construite dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle, elle mesure 35.6 m de haut<sup>953</sup>. Néanmoins, on ne peut, sur ces quelques exemples, affirmer une hauteur de tour caractéristique d'autant plus qu'elles ne sont pas contemporaines et que celle d'Annecy a été rehaussée de deux étages dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>954</sup>.

Pour répondre à cette question nous aurions pu essayer de regrouper les mesures présentes dans l'enquête delphinale de 1339 afin d'établir une potentielle correspondance<sup>955</sup>. Nicolas Carrier et Matthieu de la Corbière ont pu, par comparaison entre vestiges et toises exprimées lors de la visite de 1339, exprimer plusieurs conversions de toises en mètres<sup>956</sup>. Ainsi, la toise à Bonneville est de 1.70 m<sup>957</sup>, celle du Crédoz de 2.01 m, celle d'Hermance de 2.41 m et celle de Coppet de 1.20 m<sup>958</sup>. Force est de constater que dans ces écrits les mesures sont exprimées en toises locales, la toise ayant une variation extrême comprise entre 1.20 et 2.41 m. La valeur changeante de cette dernière ne permet donc pas une conversion juste et méthodique, faute de vestiges systématiquement conservés pour comparaison. Dans les cas où nous avons pu retrouver la longueur en mètres d'une toise, les résultats donnent des tours dont les hauteurs sont comprises entre 18 et 26m pour la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>959</sup> [Tableau 21]. Cela représente une hauteur moyenne de 22 m environ, ce qui correspond également au château d'Annecy, dont la tour est datée de la même période. Les tours rondes semblent généralement plus grandes de quelques mètres avec une hauteur moyenne située entre 26 et 28 m d'après les

---

<sup>952</sup> BOCQUET R-2019 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2018.

<sup>953</sup> BLONDEL 1956, p.198-200 ; BROCARD, SIROT 1981, p.300-303.

<sup>954</sup> CHALMIN-SIROT 1990 p.15-20 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2017, p.24-25.

<sup>955</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.XC - XCI.

<sup>956</sup> *Ibidem*.

<sup>957</sup> Toise confirmée par les fouilles archéologiques réalisées depuis. BENOIT *et alii* R-2018b à 2019b ; BOCQUET R-2019a et b.

<sup>958</sup> *Ibidem*.

<sup>959</sup> Six sites faucignerands : Allinges-Vieux (22,6 m) ; Bonneville (26,56 m) ; Châtillon (20 m) ; Crédoz (22,11 m) ; Faucigny (19,8 m).

études dédiées<sup>960</sup>. Si cela donne un ordre d'idée, nous manquons d'éléments pour pouvoir mettre en exergue un modèle défini.

Enfin, nous avons mentionné le rehaussement de la tour maîtresse d'Annecy. Réalisé entre le XIV<sup>e</sup> et l'extrême début du XV<sup>e</sup> siècle d'après les différentes études, la tour est surélevée par l'ajout de deux étages. Leur vocation se veut alors plus résidentielle<sup>961</sup>. En effet, ces derniers comprennent cheminées, fenêtres à coussièges, mais aucune défense (*cf. infra*). Ainsi, à condition qu'aucune destruction d'élévation n'ait précédé la nouvelle installation, la tour d'origine mesurait environ 11 m de haut. Un changement similaire est perceptible à Allinges-Neuf grâce à la comptabilité médiévale. En 1315, la tour maîtresse est également surélevée de deux étages comprenant des éléments résidentiels<sup>962</sup>. Sachant qu'aujourd'hui, les restes présumés de l'édifice sont conservés sur deux niveaux pour une hauteur d'environ 10 m, on peut envisager un dimensionnement vertical de même ampleur qu'à Annecy. S'agit-il d'une tendance généralisable à l'ensemble du territoire de l'ancien diocèse de Genève et cela nous indique-t-il une hauteur de tour moyenne *ante* XIV<sup>e</sup> siècle ? Des pistes allant en ce sens ont été évoquées en Suisse par D. de Raemy<sup>963</sup>. Toutefois, au sein du diocèse de Genève, nous manquons de parallèles pour pousser cette réflexion, les autres sites étant trop ruinés ou trop peu documentés.

---

<sup>960</sup> BLONDEL 1956, p.17-24 ; DE RAEMY 2004, p.90-171 ; KERSUZAN 2005, p.263-264.

<sup>961</sup> CHALMIN-SIROT 1990, p.15-20 ; CHALMIN-SIROT, POISSON R-1991 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2017, p.24-25

<sup>962</sup> BENOIT M-2014, p.80-85 ; CONSTANT 1978, p.75-85.

<sup>963</sup> DE RAEMY 2004, p.170.

Tableau 21: Positions, plans et dimensions des tours maîtresses.

Site	Position	Emplacement	Type	Plan	Dimensions Extérieures (m)	Dimensions Intérieures (m)	Surface interne (m <sup>2</sup> )	Epaisseurs des murs (m)	Hauteurs (m) <sup>964</sup>	Nombres d'étages <sup>965</sup>
<b>Intra-corporis :</b>										
Alby	Courtine	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Allinges-Neuf (état 1 - avant 1315)	Courtine	Domine le plain-château	Tour	Quadrangulaire	10 x 10	7.40	54	1.30	10 (c)	2 (c + s)
Allinges-Neuf (état 2 - après 1315)	Courtine	Domine le plain-château	Tour	Quadrangulaire	10 x 10	7.40	54	1.30	/	4 (s)
Allinges-Vieux	Courtine	Face à Allinges-Neuf	Tour	Quadrangulaire / Pentagonale ? <sup>966</sup>	/	/	/	/	22.6 (s)	3 (s)
Bonne	Château du type sans tour maîtresse									
Bonneville	Courtine	En limite de site castrale, à la jonction avec l'enceinte du bourg	Tour	Ronde	9.40	3.60 à 4.6	10.17 à 16.62	2.50 à 3	15.80 à 21 (c) 26.56 (s)	3 (c) 4 (s)
Châtillon	Centrée	En position dominante vers la vallée	Tour	Quadrangulaire	8 x 7.70	4 à 4.8	16 à 23	1.6 à 2	3 à 5 (c) 20 (s)	2 (c) 5 (s)
Chaumont	Courtine	Domine le bourg	Tour salle	Quadrangulaire	20 x 12	9 à 17	153	1.30 à 1.50	7 à 12.3 (c)	1 (c) + de 2 (s)
Clermont	Centrée	Au centre de la haute cour, en arrière du bourg	Tour	Ronde	10.6	3.20	8	3.7	0.72 à 3.2 (c)	1 (c) 3 (s)
Cluses	/	/	Tour salle ?	Quadrangulaire	/	/	/	/	16 ? (s)	3 (s)
Cusy	Courtine	A l'arrière du site castrale et du bourg	Tour	Quadrangulaire	7.6 x 5.6	2.8 à 4.8	13.44	1.40	2 à 3 (c)	1 (c) + de 2 (s)

<sup>964</sup> Nous différencions la hauteur conservée portant le suffixe (c) de la hauteur tirée des sources médiévales qui porte, quant à elle, le suffixe (s).

<sup>965</sup> De même que pour la hauteur, (c) désigne les niveaux conservés tandis que (s) désigne ceux décrits par les sources.

<sup>966</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2016, d'après les recherches les plus récentes, la tour ne serait pas carrée comme décrite dans l'enquête delphinale de 1339 mais plutôt en forme d'éperon, soit pentagonale.

Evian	Courtine	A l'entrée du château, à la jonction avec l'enceinte du bourg	Tour	Quadrangulaire	/	/	/	/	/	+ de 2 (s)
Favergeres	Centrée ?	Domine le bourg	Tour	Ronde	8	3.70	10.75	2.10	21 (c)	4 (c) + de 2 (s)
Féternes	/	/	Tour	Quadrangulaire ?	/	/	/	/	/	+ de 2 (s)
Flumet	Centrée	Au cœur de la cour haute	Tour	Quadrangulaire	8.30 x 8	3	9	2.5	2 à 5 (c) 22.5 (s)	1 (c) 3 (s)
Hauteville	Courtine	Domine la rivière, son pont et la plaine, en arrière du bourg	Tour	Quadrangulaire	8.50 x 7.30	4.3 à 5.5	26.4	1.50 à 1.80	2 à 7.40 (c)	2 (c)
La Roche (état 2 - XIII <sup>e</sup> ?)	Courtine ?	Sur un rocher, en arrière du château	Tour	Ronde	10.30	3.30	8.5	3.5	16.5 (c)	4 (c) 5 (s)
Ugine	?	Sur une motte, en face de l'accès au Faucigny	Tour	Quadrangulaire	10 x 10	6.6	43	1.7	15 (c)	3 (c)
Yvoire	Centrée	Domine le bourg et le lac	Tour salle	Quadrangulaire	25 x 15	10.4 à 15.4	160	2.3	20 environ (c)	4 (c) 4 (s)
<b>Extra-corporus :</b>										
Anancy (état 1 – avant XIV <sup>e</sup> )	Courtine	A l'entrée du château	Tour	Quadrangulaire	15.40 x 14.70	7	48	4	11 (c)	2 (c + s)
Anancy (état 2 – fin XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> )	Courtine	A l'entrée du château	Tour	Quadrangulaire	15.40 x 14.70	7 à 8	48 à 64	3.5 à 4	21 (c)	4 (c)
Crédoz	Courtine	Domine le bourg	Tour	Ronde	7.5	2.2	3.8	2.65	11.6 (c) 22.11 (s)	2 (c) 3 (s)
Faucigny	Courtine	Domine la vallée	Tour	Quadrangulaire	9 x 7.10	4.10 à 6	24.6	1.5	19.8 (s)	1 (c) 4 (s)

#### 2.1.1.2. Structure défensive ou résidentielle : état des lieux

Du fait de sa nature intrinsèque, la tour maîtresse fait partie du système défensif du site castral. Néanmoins, il paraît pertinent de réinterroger le rapport entre défense et habitat au sein de ces structures. Dans notre corpus d'étude, nous ne dénombrons aucune tour conservée sur l'intégralité de son élévation. Il faut donc confronter les vestiges aux sources médiévales, et notamment aux données issues des *opera castris*, afin d'essayer de dégager une approche la plus complète sur ce sujet. L'épaisseur des murs est un bon indicateur de la fonction militaire de ces constructions, cette dernière participant à la bonne dispersion du choc des projectiles. Cependant, la surface utile interne est, comme nous venons de le voir, très variable. Comportant entre trois et cinq étages, matérialisés par des poutraisons ou des voûtes maçonnées, seuls les niveaux supérieurs pouvaient prétendre à une part d'habitat<sup>967</sup>. En effet, l'accès aux tours par le premier ou le deuxième étage implique, de fait, des niveaux inférieurs régulièrement aveugles et donc non adaptés à l'habitat<sup>968</sup>. Ceux-ci sont alors dédiés au stockage ou à la défense, lorsqu'ils sont dotés d'ouvertures de tir (Annecy, Bonneville, Châtillon ou Faverges).

##### 2.1.1.2.1. L'aspect défensif

Nous venons de le dire, la tour maîtresse fait partie du système défensif. Étant donné leur architecture, leur emplacement et l'épaisseur de leur maçonnerie, ces édifices étaient principalement dédiés à la défense passive, permettant de se protéger d'une attaque adverse. Petit à petit, ces tours vont se doter d'éléments de défense active, impliquant la possibilité de riposter. Nous constatons globalement que c'est la défense sommitale qui est privilégiée. En effet, sur l'ensemble de notre corpus, auquel nous ajoutons Annecy, Crédoz et Faucigny dont les tours sont bien conservées, neuf tours maîtresses sont pourvues de structures en bois, qu'il s'agisse d'échauguettes, de hourds, d'échiffes ou de mantelets [Tableau 22]. Le crénelage n'est mentionné que pour quatre châteaux. Néanmoins la présence régulière de hourds pourrait sous-entendre l'existence du crénelage, ces structures en bois étant régulièrement installées sur le crénelage ou le parapet de la tour<sup>969</sup>. Si elles semblent avoir une part importante dans les tours de flanquement de l'enceinte, les archères paraissent, au vu des vestiges et des sources écrites, relativement absentes de la structure de la tour maîtresse. Sur vingt-et-un châteaux, seuls quatre (Annecy, Bonneville, Faverges et Hauteville) possèdent des archères encore en place ou

---

<sup>967</sup> Notons ici la différence avec les sites castraux alsaciens qui ne présentent aucune voûte maçonnée au sein des édifices construits avant le XIII<sup>e</sup> siècle. KOCH T-2012, p.159.

<sup>968</sup> MESQUI 1991 ; POISSON 1992.

<sup>969</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2016 ; BOCQUET R-2019 ; KERSUZAN 2005 ; MESQUI 1993 ; POISSON, SCHWIEN 2003 ;

possèdent une mention de ce type d'ouvrage dans la comptabilité<sup>970</sup> [Tableau 22 et Fig. 26]. Elles restent donc ici exceptionnelles. Toutefois, au vu des exemples observés, la présence d'archères dans la tour maîtresse ne caractérise pas l'importance d'un château. Ce constat, similaire sur d'autres territoires tels que la Bresse, le Bugey ou encore le pays de Vaud et l'Alsace, semble pouvoir être appliqué à plus large échelle et probablement à l'ensemble de l'ancien diocèse de Genève<sup>971</sup>. Ainsi, la part de défense active de la tour maîtresse est très réduite, se concentrant principalement à son sommet. Peut-être faut-il alors envisager que, pour les édifices antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle, période de grande diffusion des archères, les coûts liés à l'insertion de ces structures dans une maçonnerie particulièrement épaisse étaient trop importants<sup>972</sup>.

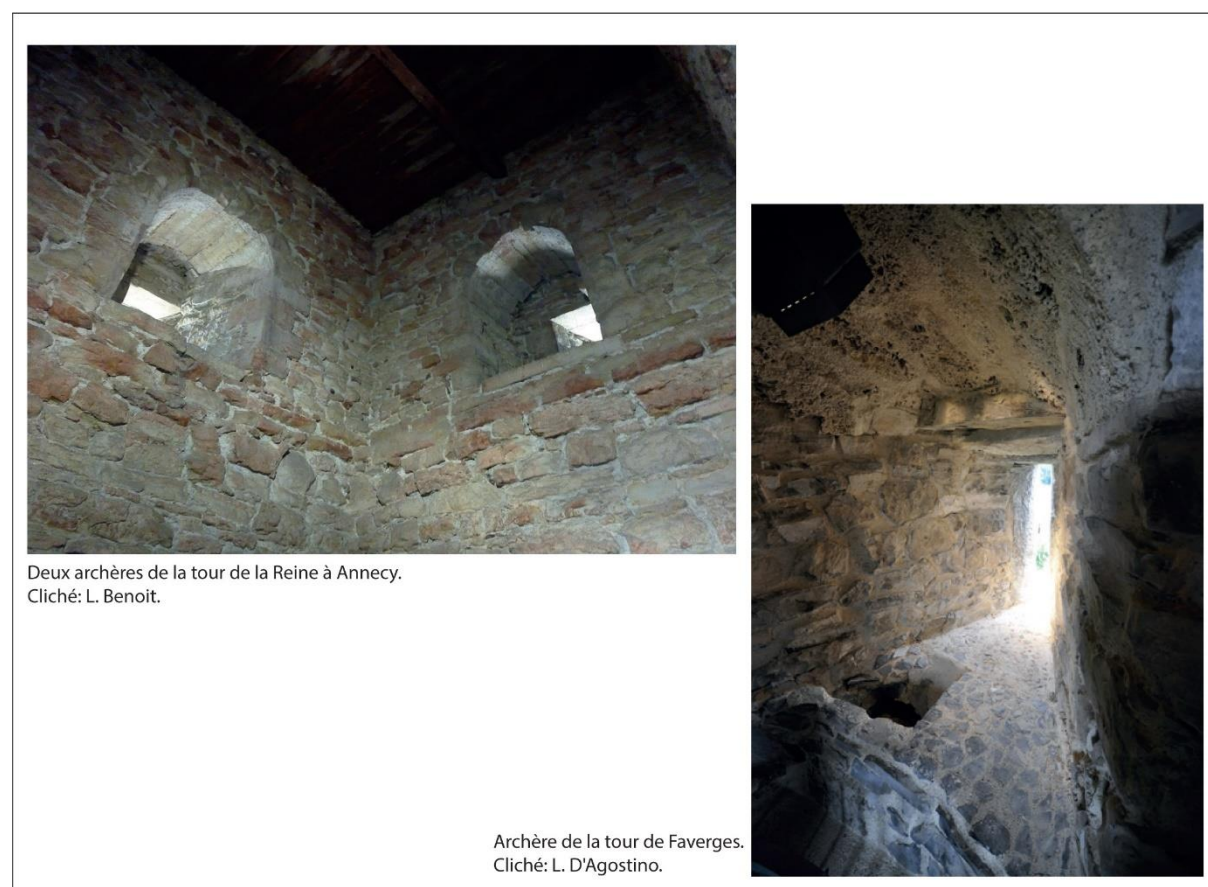


Fig. 26: Archères des tours maîtresses.

#### 2.1.1.2.2. Une tour résidence ?

L'utilisation de la tour maîtresse comme espace résidentiel est sujette à débat tant les exemples varient d'une région à l'autre. Affirmé en Bresse et Bugey, mis de côté en Alsace ou hésitant

<sup>970</sup> BOCQUET R-2019 ; CHALMIN-SIROT 1990 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2018 ; GUILLERE 2005.

<sup>971</sup> DE RAEMY 2004 ; KERSUZAN 2005 ; MESQUI 1993 ; KOCH T-2012 ; POISSON, SCHWIEN 2003.

<sup>972</sup> *Idem*.

dans l'Ouest et le Sud-Ouest français, il ne semble pas y avoir de réponse définitive et unique à cet aspect<sup>973</sup>.

Concernant l'ancien diocèse de Genève, le constat est assez varié. Pour examiner la possibilité d'avoir eu une tour maîtresse occupée à titre résidentiel, nous considérons les éléments de confort qu'ils soient conservés ou mentionnés dans la documentation comptable. Toutefois, la seule présence d'un élément isolé (fenêtre, latrine ou cheminée) ne permet pas d'affirmer le caractère résidentiel. Aussi n'avons-nous retenu que les sites présentant au moins deux structures de confort, de types différents, au sein de la tour maîtresse. Sur les vingt-et-un sites observés précédemment, seulement sept d'entre eux répondent à ce critère. Il s'agit des châteaux d'Allinges-Neuf, d'Annecy, de Chaumont, de Cluses, d'Evian, de Hauteville et d'Yvoire [Tableau 22].

Dans ce groupe, les tours de Chaumont, de Cluses et d'Yvoire appartiennent au groupe des tours salles décrit précédemment et apparaissent donc logiquement dotées des attributs de la grande salle. Si nous n'avons pas le détail des structures pour Chaumont, les comptes du XV<sup>e</sup> siècle se contentant d'une simple mention de « fenêtres » et de « latrines »<sup>974</sup>, l'enquête de 1339 pour Cluses et le compte d'œuvre de 1317-1318 pour Yvoire nous renseignent sur la composition de ces tours salles<sup>975</sup>. Pour la tour de Cluses, il est dit « *sunt tres camere cum tribus fornellis et XVI fenestragiis, videlicet VIII duplicibus* » confirmant ainsi la présence de trois cheminées et de huit baies géminées<sup>976</sup>. Pour Yvoire, le texte est très détaillé et nous précise la répartition de ces ouvrages par étage. Il y est dit « *et facte sunt in dicta turre sala in trabatura inferiori quatuor fenestre ad duas sedes et octo fenestre ad unam sedem et quoddam hostium pro introitu domus et choudane*<sup>977</sup> *duarum caminatarum et in trabatura superiori facte sunt septem fenestre ad duas sedes et quatuor fenestre ad unam sedem et choudane duarum caminatarum.* »<sup>978</sup>. De l'extérieur, nous comptons aujourd'hui le même nombre d'ouvertures sur les façades du château avec une alternance entre fenêtres simples et fenêtre doubles. Toutefois, il apparaît peu probable que ces ouvertures soient celles du XIV<sup>e</sup> siècle, leur aspect neuf correspondant à des réfections [Fig. 27]. La quantité d'ouvertures mentionnées ne permet pas de douter du côté résidentiel de ces tours, ces dernières étant autant de points faibles pour la défense du site.

---

<sup>973</sup> BARRAUD *et alii* 2006 ; BLONDEL 1956 ; BOURGEOIS, REMY 2014 ; KERSUZAN 2005 ; KOCH T-2012 ; POISSON 1992.

<sup>974</sup> ADS SA 11129-11230 / Volume 4 : Transcription : Chaumont.

<sup>975</sup> ADS SA 5711 / Volume 4 : transcription : comptes d'œuvres : Yvoire n°2 ; CARRIER, CORBIERE 2005, p.71.

<sup>976</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.70-71.

<sup>977</sup> Terme vernaculaire désignant la sole d'un foyer, la plaque foyère.

<sup>978</sup> ADS SA 5711 / Volume 4 : transcription : comptes d'œuvres : Yvoire n°2.



Fig. 27: Tour salle d'Ivoire vu depuis l'intérieur de la résidence privée. Cliché : C. Guffond.

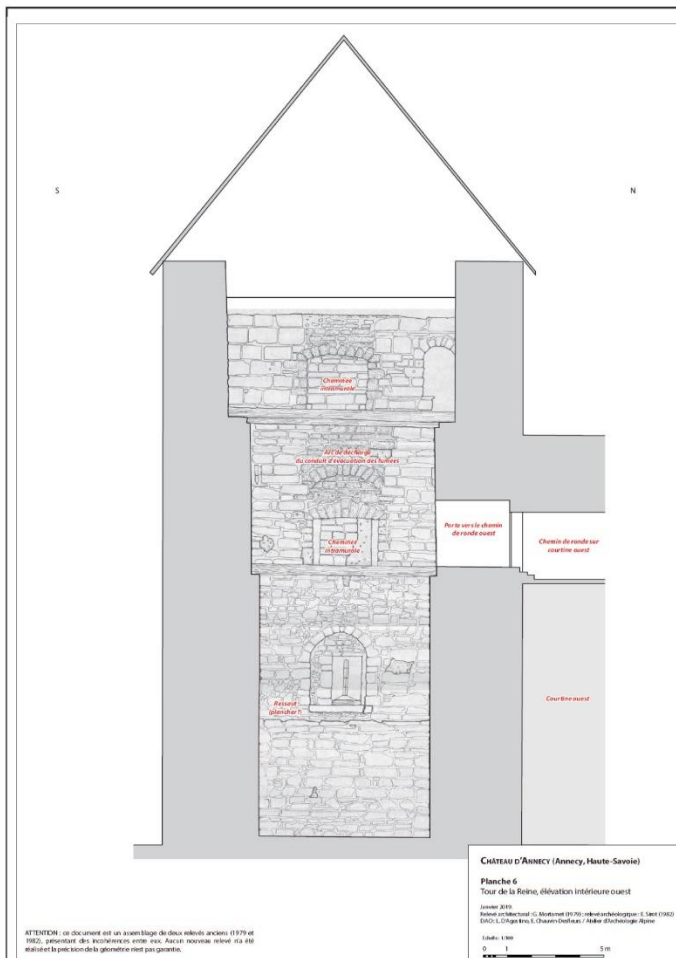
Les autres sites ne possèdent pas de description aussi détaillée. À Evian, dont la tour a disparu, les sources nous indiquent la présence d'une cheminée et de latrines. À Allinges-neuf, la tour maîtresse, ruinée en partie puis réhabilitée en logis par les missionnaires de Saint-François-de-Sales, ne permet pas non plus d'observation de terrain. Toutefois, le compte de 1314-1315 nous apprend sa surélévation de deux niveaux et l'installation de plusieurs ouvrages de confort : « *In decem octo tesis et dimidia muri continentis quatuor pedes de pissitudine factis in levacione magne turris [...] cujuslibet tese continentis septem pedes et dimidium in longum et altum et quatuor pedes in grossum [...]. In stipendiis Thurini imbochiantis dictam turrim infra et facientis foramina in quibus due trabature posite fuerunt et ipsa reficientis postquam trabature facte fuerunt [...]. In duabus fenestris ad duplices sedes factis in taschiam in dicta turre [...] de lapidibus incisae [...]. In quadam caminata cum charforio facta in dicta turre [...]* »<sup>979</sup>. Les différentes études sur le château d'Annecy ont démontré que sa tour maîtresse subissait une évolution similaire au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>980</sup>. Au sein des deux nouveaux étages, nous comptons deux cheminées, trois fenêtres à coussièges ainsi qu'une latrine, les étages bas restants dénués d'éléments de confort et uniquement dédiés à la défense et au stockage<sup>981</sup> [Fig. 28].

<sup>979</sup> BENOIT M-2014, p.83-84 ; CONSTANT 1972, note 17 p. 77 ; référence archives : SA 14786.

<sup>980</sup> BONHOMME, LIBOUTET R-2011 ; CHALMIN-SIROT 1990 ; CHALMIN-SIROT, POISSON R-1991 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS R-2017.

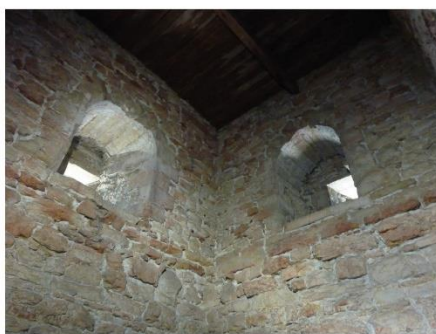
<sup>981</sup> *Idem*.



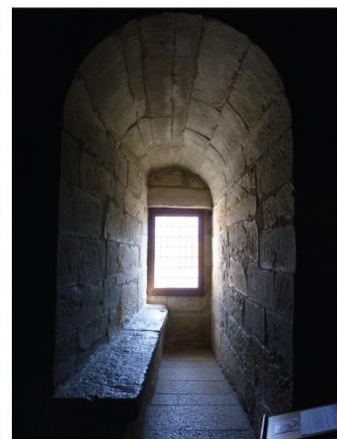


Elévation interne ouest de la tour.  
Relevés: G. Mortamet et E. Sirot.  
DAO: E. Chauvin-Desfleurs et L. D'Agostino (R-2019a)

Façade ouest de la tour de la Reine. Cliché: L. Benoit



Archères des niveaux bas. Cliché: L. Benoit



Exemples des nouvelles baies installées dans la tour de la Reine. Clichés: L. Benoit

Fig. 28: Evolution de la tour maîtresse d'Annecy.

Enfin, le château d'Hauteville ne dispose d'aucune documentation comptable. Toutefois, ses nombreux vestiges ont permis l'observation d'une latrine et d'une cheminée au sein de la grande tour<sup>982</sup>.

D'une manière assez logique, ce caractère résidentiel est à mettre en relation avec les dimensions de la tour, les exemples cités correspondant aux modèles les plus grands recensés. Toutefois, la chronologie pose question. En effet, si les parties datées du XIV<sup>e</sup> siècle des châteaux d'Allinges-Neuf et d'Annecy sont, en effet, dotées d'éléments de confort, les parties basses, plus anciennes et pourtant de dimensions similaires, en sont dépourvues<sup>983</sup>. En reprenant les sept sites de cet argumentaire, nous nous apercevons qu'ils appartiennent tous à un état tardif lorsqu'il s'agit de la part résidentielle. En effet, la description de la tour d'Evian est datée du dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle tandis que les tours maîtresses d'Allinges-Neuf, d'Annecy et de Cluses paraissent se doter d'éléments de confort dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle. De même, Yvoire est une construction neuve du premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle. Hauteville et Chaumont posent plus question, car nous manquons d'éléments datants, bien que la typologie de la cheminée d'Hauteville tende vers une datation similaire<sup>984</sup>.

Le concept de tour résidence semble donc, au vu de ces exemples, apparaître tardivement au sein de l'ancien diocèse de Genève et se développer entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle sur certains sites choisis. Cette apparition tardive pourrait être mise en lien avec un certain immobilisme des mœurs nobles, ces dernières s'attachant à ancrer leur autorité sur d'anciennes prérogatives et conventions symboliques<sup>985</sup>. Bien sûr, l'augmentation du corpus d'étude permettrait d'affiner ces observations, mais il semble que le développement de ces tours maîtresses soit à mettre en relation avec l'arrivée des châteaux résidences observée précédemment.

Site	Eléments de défenses <sup>986</sup>	Eléments de confort <sup>987</sup>
<b>Intra-corporis :</b>		
Alby	- des hourds (s)	1 fenêtre (s)
Allinges-Neuf (état 1 - avant 1315)	- 1 crènelage (s) - 1 chemin de ronde (s) - 2 mantelets (s)	/

<sup>982</sup> BENOIT R-2016 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2018 ; Volume 3 : site de Hauteville.

<sup>983</sup> BENOIT M-2014 ; BENOIT R-2014 ; CHALMIN-SIROT 1990 ; CHALMIN-SIROT, POISSON R-1991 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS R-2017.

<sup>984</sup> BENOIT R-2016; SIROT 2011.

<sup>985</sup> GENICOT 2003.

<sup>986</sup> La lettre (c) désigne les éléments conservés tandis que (s) désigne ceux décrits par les sources.

<sup>987</sup> *Idem*.

Allinges-Neuf (état 2 - après 1315)	- 1 crènelage (s) - 1 chemin de ronde (s) - 2 mantelets (s)	- 2 fenêtres à coussièges (s) - 1 cheminée (s)
Allinges-Vieux	/	/
Bonne	/	/
Bonneville	- des hourds (s) - 4 archères (c + s)	- 1 latrine (c) - 1 cheminée <sup>988</sup> (c)
Châtillon	/	- 1 cheminée (s)
Chaumont	- 1 bretèche (s) - des barrières (s) - 1 échiffe (s)	-1 fenêtre (c) - des fenêtres (s) - 1 latrine (s)
Clermont	- 1 hourd (s) - 4 échiffes (s) - 1 lanterne (s) - 1 archère ? (s)	- 1 fenêtre (s)
Cluses	/	- 3 cheminées (s) - 8 baies géminées (s)
Cusy	/	- 1 cellier
Evian	/	- 1 cheminée - des latrines
Faverge	- 4 archères (c) - 1 muette (s) - 1 crènelage (s) - des échiffes (s)	- 1 latrine (c)
Féternes	- des chaffauts (s) - 1 crènelage (s) - 3 échauguettes (s)	/
Flumet	/	/
Hauteville	- 1 archère (c)	- 1 cheminée (c) - 1 latrine (c)
La Roche (état 2 - XIII <sup>e</sup> )	- 1 crènelage (s)	- 2 ouvertures (c) - 1 escalier intramuros (c)
Ugine	- des hourds (s)	/
Yvoire	- 4 échauguettes (s)	1 <sup>er</sup> étage : (s) <sup>989</sup> - 2 cheminées - 4 fenêtres à deux coussièges - 8 fenêtres à un coussièges 2 <sup>e</sup> étage : (s) - 2 cheminée - 7 fenêtres à deux coussièges - 4 fenêtres à un coussièges
<b>Extra-corpus :</b>		
Annecy (état 1 – avant XIV <sup>e</sup> )	- 3 archères (c)	/
Annecy (état 2 –	/	- 2 cheminées (c) - 3 fenêtres à coussièges (c) - 1 latrine

<sup>988</sup> Cette structure, dont il ne reste que deux consoles en bois, est aujourd’hui soumise à débat. Historiquement interprétée comme une cheminée, l’étude de S. Bocquet (BOCQUET R-2019) remet en cause cette interprétation.

<sup>989</sup> Toujours habité, le château d’Yvoire a subi de grands remaniements. Toutefois, la disposition des fenêtres aux deux étages est identique à celle observée dans les sources. Néanmoins, sans études approfondies, nous ne pouvons préciser le phasage de la façade actuelle.

fin XIV <sup>e</sup> - XV <sup>e</sup> )		- 1 escalier à vis
Crédoz	/	- 2 ouvertures (c)
Faucigny	/	/

Tableau 22: Eléments défensifs et éléments résidentiels des tours maîtresse.

### 2.1.1.2.3. La tour maîtresse, un symbole réfléchi du pouvoir

Un dernier point concernant la tour maîtresse relève de la part symbolique de l'édifice. Représentant du pouvoir seigneurial, les dimensions seules de l'édifice manifestent l'autorité de son représentant. Toutefois, plusieurs éléments peuvent venir renforcer encore cet aspect. C'est le cas des bannières dont nous avons plusieurs mentions. Érigées sur un pommeau en bois au sommet de la tour, ces bannières pouvaient être réalisées en fer ou en tissu. Si elles devaient être assez courantes, seulement deux sites de notre corpus en font état dans leur comptabilité. Le châtelain de Féternes mentionne en 1340-1342 l'achat de pommeaux pour la tour maîtresse<sup>990</sup>. De même, le châtelain de Clermont, au début du XV<sup>e</sup> siècle, fait mettre au sommet de la tour un pommeau en bois recouvert de fer et portant une bannière aux armes du seigneur<sup>991</sup>. Outre cet aspect matériel, la construction même de la tour pouvait être réfléchie pour accentuer l'effet de verticalité de la tour. C'est le cas à Clermont, où nous observons en partie basse un ressaut chanfreiné venant resserrer légèrement le diamètre de la structure sur sa partie haute<sup>992</sup> [Fig. 29]. Si cet effort n'a aucun impact technique, les quelques centimètres de retrait ne permettant pas de modifier les poussées de charge, il devait permettre d'élancer légèrement l'édifice et d'accentuer l'impression de grandeur<sup>993</sup>.

<sup>990</sup> ADS SA 15262 : « *videlicet tectu dicte turris ad duas pomellos de quercu* » ; volume 4 : transcriptions.

<sup>991</sup> ADS SA 11257 : « *Item in emptione et pro pretio unius banniere ferree armorum domini insignite ponderantis .LXII. lb* » ; volume 4 : transcriptions.

<sup>992</sup> BENOIT *et alii* R-2017 et 2018a.

<sup>993</sup> KOCH T-2012, p.160.



Fig. 29: Ressaut en partie basse de la tour maîtresse de Clermont. Cliché : L. Benoit.

### 2.1.2. L'enceinte : clôturer l'espace seigneurial

Construction souvent imposante, la courtine est un des éléments manifestant l'aspect militaire du château ainsi qu'une affirmation du pouvoir laïc, l'installation de défenses étant une prérogative princière. Afin d'observer une cohérence sur l'ensemble des sites observés, cet exposé se base uniquement sur les courtines de la cour haute et de la basse-cour ou plain château. Les bourgs pouvant être des ajouts tardifs et n'étant pas forcément fortifiés dès les origines, nous nous concentrons sur l'ensemble castral en tant qu'entité individuelle<sup>994</sup>. En effet, si nous prenons l'exemple des châteaux d'Allinges, la courtine du bourg vient s'appuyer sur le site castral et est donc installée ultérieurement, a priori au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>995</sup>. De même à Flumet où la courtine urbaine est construite par acte au début du XIII<sup>e</sup> siècle alors que la forteresse semble en place dès le XII<sup>e</sup> siècle<sup>996</sup>. À Châtillon, la distinction est encore plus flagrante dans la mesure où le bourg fortifié se situe en bas de la montagne sur laquelle est installé le château, les deux ensembles ne possédant aucun lien physique connu<sup>997</sup>. Pour ces raisons, nous avons choisi de conscrire nos observations à l'installation castrale initiale.

<sup>994</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2016.

<sup>995</sup> *Idem* ; CHAUVIN-DESFLEURS : opération de suivi de travaux réalisée en 2019 sur la courtine du bourg de Château-Neuf : rapport à paraître.

<sup>996</sup> MARIOTTE 1970-1971.

<sup>997</sup> LORPHELIN R-2018 et 2019.

### 2.1.2.1. Tracés et dimensions

Sur la base des observations planimétriques au sein de notre corpus d'étude, aucun modèle de courtine ne semble émerger avant l'apparition du plan régulier dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>998</sup>. Le tracé des enceintes s'adapte au site sur lequel est bâtie la fortification, en épousant les reliefs naturels ou artificiels. Ainsi, le tracé circulaire, issu des mottes, semble avoir été rapidement abandonné afin de tirer au maximum parti du relief accidenté alpin. Cela explique la grande majorité de formes polygonales recensées.

Sur l'ensemble des enceintes analysées, nous n'observons pas d'évolutions constructives spécifiques. En effet, l'intégralité du corpus met en œuvre un appareil de moellons liés au mortier et ce, indifféremment de la période d'édification<sup>999</sup>. Si les dimensions des moellons varient selon les phases de construction, aucune variation logique et similaire entre sites n'est perceptible. Les courtines de l'ancien diocèse de Genève ne présentent donc pas de césure franche, marquant une rupture entre deux périodes chronologiques distinctes<sup>1000</sup>. De même, si l'arrivée de l'artillerie marque une évolution technique dans plusieurs régions françaises, l'adaptation au sein de ce territoire à ces nouvelles problématiques ne passe pas par un changement d'appareillage<sup>1001</sup>.

Il en va de même pour les longueurs de courtines, ce paramètre étant défini par le relief et l'emplacement choisi pour la fortification [Tableau 23]. Ainsi, les cours hautes, dont nous pouvons saisir les bornes, possèdent entre 110 et 300 m linéaires d'enceinte, la moyenne se situant entre 160 et 210 m linéaires. Concernant la basse-cour, seuls sept châteaux présentent assez de données pour pouvoir en établir le dimensionnement : Allinges-Neuf, Allinges-Vieux, Châtillon, Chaumont, Clermont, Féternes et Hauteville. De manière similaire au reste du territoire national, cette partie est, la plupart du temps, plus imposante que la cour haute<sup>1002</sup>. Cinq enceintes<sup>1003</sup> de plain château présentent un linéaire compris entre 220 et 288 m, et deux exemples n'excèdent pas les 84 m [Tableau 23]. Parmi ces deux cas, le premier, situé à Allinges-Vieux, ne trouve pas d'explication logique ou technique, mais semble résulter directement du choix initial opéré par le maître d'œuvre. Quant au deuxième, localisé à

---

<sup>998</sup> Cf *supra*. Partie 3 : chapitre 1 ; BLONDEL 1956 ; CORBIERE 2002 ; DE RAEMY 2004.

<sup>999</sup> Cf volumes 2 et 3.

<sup>1000</sup> A Allinges-Vieux, un léger changement de matériaux de construction est perceptible entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, période où les machines de guerre se font très présentes. Toutefois, cela ne semble pas lié aux propriétés techniques des pierres (le grès reste majoritaire dans les deux cas) mais plutôt à l'épuisement des moraines de surface. D'AGOSTINO *et alii* R-2016 ; MACHERAT, GUFFOND 2019.

<sup>1001</sup> ELTER, FAUCHERRE 2018 ; KOCH T-2012 ; MESSNER M-2016. Cf. *infra*.

<sup>1002</sup> MESQUI 1991 et 1993 ; POISSON 1992 ;

<sup>1003</sup> Allinges-Neuf, Châtillon, Chaumont, Clermont et Féternes.

Hauteville-sur-Fier, l'identification du plain château reste très hypothétique. En effet, l'agencement des vestiges et la topographie pourraient faire penser à une basse-cour, mais l'absence de sources écrites et d'investigations de terrain approfondies ne permet pas d'en avoir la certitude.

Les épaisseurs et hauteurs de murs varient en fonction des sites observés, mais ne dépendent pas de l'appareillage mis en œuvre<sup>1004</sup>. Chaque cas subit une évolution qui lui est propre, ne permettant pas l'extrapolation d'une règle prédéfinie. Ces paramètres dépendent du contexte géopolitique local, de l'emplacement des maçonneries, les fronts d'attaques étant régulièrement plus développés, mais aussi de paramètres moins explicites. Les cas des châteaux d'Allinges sont un bel exemple de cette variation individuelle<sup>1005</sup>. Les deux sites se font front à 150 m l'un de l'autre. Appartenant chacun à une famille rivale lors du conflit delphino-savoyard, les deux forteresses guerroyaient pendant plusieurs années. Chacune possède un mur bouclier, ou manteau, dont plusieurs phases de construction sont connues<sup>1006</sup>. À Allinges-Vieux, la phase 1 (1163-1260) se compose d'un mur de 11.20 m de haut pour une épaisseur de 1.30. Il est doté à son sommet d'un parapet et d'un chemin de ronde. Lors de la phase 2 (1260-1290) la maçonnerie est doublée de l'intérieur et surélevée de 3.30 m avec un crénelage et un nouveau chemin de ronde. L'épaisseur du mur passe alors de 1.3 à 3.2 m. Très peu de temps après (1290 – début XIV<sup>e</sup> siècle), la phase 3 surélève à nouveau l'ensemble de 5 m avec un nouveau système défensif [Fig. 30]. En face, à Allinges-Neuf, le manteau évolue en même temps. La phase 1 (XII<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles) voit l'installation d'un mur d'une épaisseur de 2 m dont la hauteur d'origine n'est pas connue. Conservé sur 2 à 3.46 m de hauteur, il est surélevé entre 1289-1290 (phase 2) d'environ 7 m. un chemin de ronde et un crénelage sont présents au sommet. Enfin, entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle, une nouvelle surélévation est effectuée. La hauteur finale n'est pas connue, cet état n'étant préservé que sur 3.5 m environ<sup>1007</sup>. Au cours de ces différentes phases, le manteau d'Allinges-Neuf conserve son épaisseur de 2 m et n'est pas chemisé.

Ainsi, nous observons deux évolutions différentes, mais contemporaines. La position en contrebas d'Allinges-Vieux a, très probablement, joué dans le choix de doubler le mur, les projectiles de Château-Neuf ayant une inertie plus importante car tirés de plus haut<sup>1008</sup>.

---

<sup>1004</sup> Au contraire des sites alsaciens dont la maçonnerie s'affine lors du passage de l'architecture à bossage aux murs en moellons : KOCH T-2012, p.163.

<sup>1005</sup> BENOIT *et alii* R-2013 ; BENOIT M-2014 ; CHAUVIN-DESFLEURS R-2013 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010 à 2016.

<sup>1006</sup> BENOIT *et alii* R-2014 ; CHAUVIN-DESFLEURS R-2013 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2016.

<sup>1007</sup> *Ibidem*.

<sup>1008</sup> MACHERAT, GUFFOND 2019.



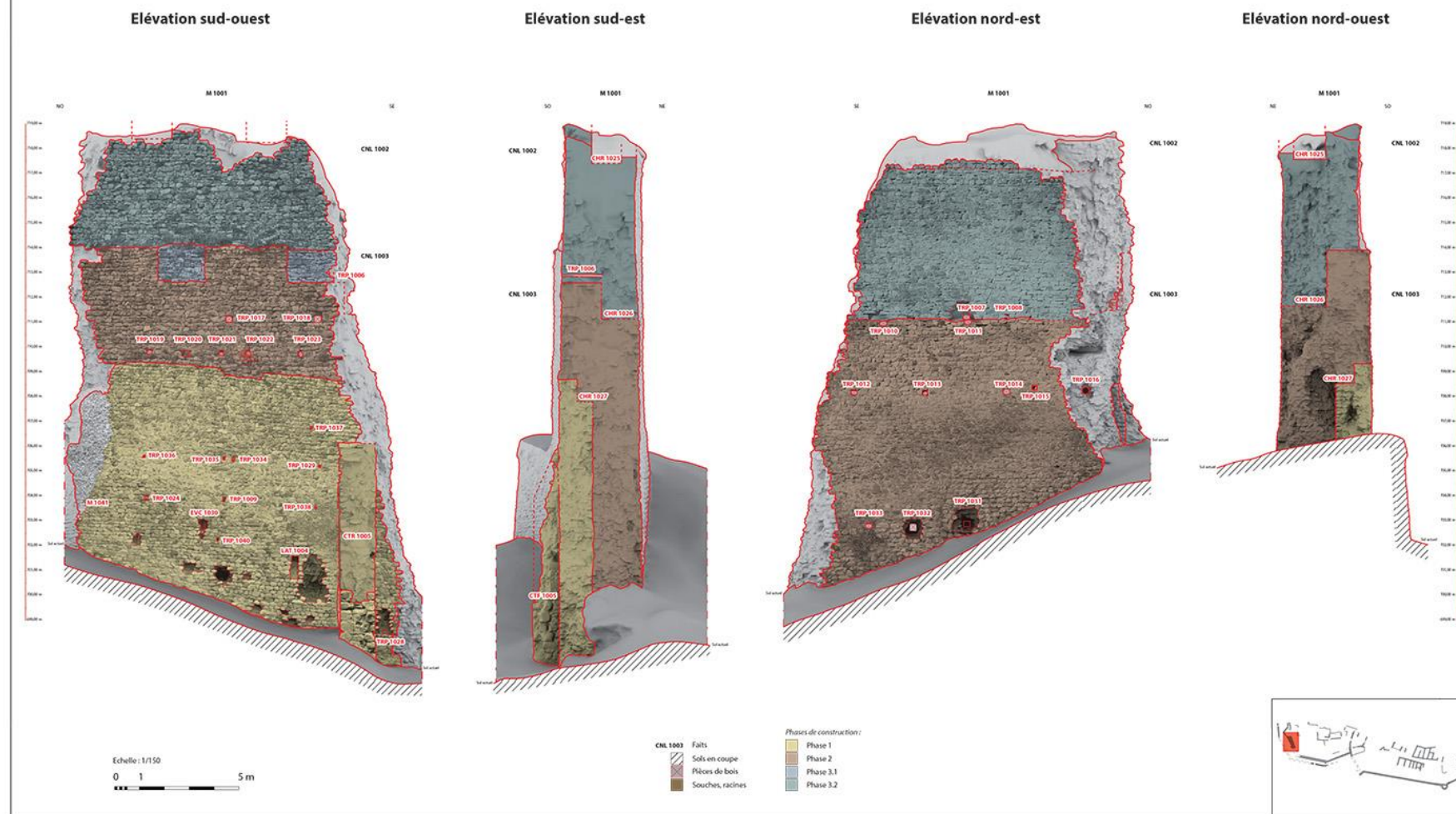


Fig. 30: Phasage du mur bouclier de Château-Vieux d'Allinges dans le cadre du projet A.V.E.R (CD74 et Hades). DAO : E. Chauvin-Desfleurs.



A contrario, l'exemple de Bonneville ne semble pas relever d'une question de poliorcétique. Situé au cœur de la moyenne vallée de l'Arve, le site faucignerand, bien que frontalier avec le Genevois, n'a jamais connu de conflit armé. Pour autant ses courtines septentrionales et méridionales, construites dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et épaisses d'environ 2 m, vont également être rehaussées au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1009</sup>. Les pans d'enceinte voient alors leurs crénelages bouchés et l'ensemble de la maçonnerie surélevée de 1.40 m. Elle est alors dotée d'un nouveau système défensif comprenant crénelage et chemin de ronde. Si l'aspect militaire ne peut être retenu du fait du contexte historique local, cette modification semble être liée à la mise en place de nouveaux bâtiments au sein du château comme la nouvelle salle basse dont la hauteur pourrait avoir été modifiée lors de l'installation des nouvelles baies<sup>1010</sup>.

Plusieurs facteurs semblent donc être à l'origine de ces modifications de l'enceinte.

L'adaptation à l'arrivée des armes à poudre, entre la fin du XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, est difficilement perceptible au sein de notre corpus d'étude. Deux facteurs peuvent expliquer cela. Le premier est d'ordre logique. Les vestiges de ces sites castraux étant relativement réduits, ces éléments ont pu disparaître. Le deuxième est plus surprenant puisque certains sites majeurs n'ont pas subi de modifications liées à ce changement. Si nous regardons les châteaux de Bonneville et d'Yvoire, qui font partie des mieux conservés, nous ne comptons aucune archère-canonnière, alors qu'ils étaient encore occupés durant cette période et dotés d'archères classiques au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1011</sup>. De même, aucun chemisage n'a été repéré sur ces deux sites.

Pour autant, il semble bien y avoir une adaptation à l'évolution de la poliorcétique au sein du diocèse de Genève, comme partout ailleurs. Les nouveaux bâtiments du château d'Annecy présentent plusieurs canonnières et archères-canonnières. De même, à Allinges-Neuf, le bourg étant devenu le nouveau front d'attaque, après le XIV<sup>e</sup> siècle, son enceinte est chemisée et dotée de plusieurs ouvertures pour armes à feu. Si nous regardons du côté des maisons fortes, beaucoup s'équipent de structures similaires entre les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>1012</sup>. De même, les sites majeurs de Chambéry et de Miolans se voient dotés de nombreuses modifications en lien avec cette artillerie<sup>1013</sup>. Nous pouvons également mentionner la construction de deux forts

---

<sup>1009</sup> BOCQUET : information orale et visite de chantier ; rapport à paraître ; D'AGOSTINO R-2016.

<sup>1010</sup> BOCQUET R-2019.

<sup>1011</sup> BENOIT *et alii* R-2018b et 2019b ; BOCQUET R-2018 et 2019 ; D'AGOSTINO R-2016 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2018.

<sup>1012</sup> BENOIT R-2016b ; CHALMIN-SIROT R-1988 à 1997 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a et 2018 ; FEIHL R-2006 ; OURY R-2019 ; SIROT 2007.

<sup>1013</sup> OURY *et alii* R-2019.

(Sainte-Catherine et l'Annonciade) dédiés à l'artillerie dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle au sein de l'ancien diocèse de Genève.

La raison de cette absence sur 18 sites reste sans réponse. Privilégiait-on la courtine urbaine, souvent en premier plan ? Les vieux châteaux deviennent-ils secondaires ? Les conflits se déroulaient-ils plus en dehors des sites castraux ? Cela ne semble pas être le cas, les guerres avec les Bernois ayant vu la chute de plusieurs forteresses<sup>1014</sup>. La piste la plus probable reste l'absence de vestige lié à cette évolution et la présence de quelques exceptions dont la vocation était devenue, semble-t-il, très résidentielle. Peut-être estimait-on que la place forte elle-même suffisait alors que les fortifications plus vulnérables, comme les maisons fortes, devaient faire un effort de défense. Il est également fort possible que seuls les sites majeurs du territoire savoyard se soient dotés de nouveaux attributs défensifs au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle car ces changements impliquaient d'important coûts financiers.

Sites	Plan	Longueur estimée <sup>1015</sup> (m)	Épaisseur (m)	Hauteur <sup>1016</sup> (m)	Défenses <sup>1017</sup>	Accès
<b>Intra-corporus :</b>						
Alby	Demi-cercle ?	110 m (hc) Pas de basse-cour ?	1.30	7.5 (c)	- 1 palissade (s) - des défenses en bois (s) - des tourelles (s) - des créneaux (s) - 2 tours (s)	- 2 portes (s) - 1 poterne (s)
Allinges-Neuf	Polygone	180 (hc) 288 (bc)	1.70 à 2.0	1 à 12.2 (c)	- 1 crénelage (c + s) - 1 manteau (c) - 3 tourelles (c + s) - des archères (c) - 1 fossé (c + s) - 1 palissade (s) - 1 braie (c + s) - 1 hourd (c)	- 2 portes (s) - 1 poterne (s)
Allinges-Vieux	Polygone	206 (hc) 84 (bc)	1.30 à 3.20	1 à 18 (c) 22.6 (s)	- crénelage (c + s) - 1 bretèche (s) - 1 manteau (c + s)	- 2 portes (s) - 1 poterne (c + s)

<sup>1014</sup> BENOIT M-2014 ; BENOIT *et alii* R-2018c ; CORBIERE 2002 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a et 2018 ; DUPARC 1955 ; LORPHELIN R-2019 ; *Cf. supra*. Partie 2 : chapitre 2 : contexte historique.

<sup>1015</sup> Nous différencions ici la haute cour, abrégée (hc), de la basse-cour, abrégée (bc). Ces mesures sont basées sur les observations des vestiges, de la topographie ainsi que sur la mappe Sarde.

<sup>1016</sup> Nous différencions la hauteur conservée portant le suffixe (c) de la hauteur tirée des sources médiévales qui porte, quant à elle, le suffixe (s).

<sup>1017</sup> *Idem* pour les défenses

					- 2 tourelles (c + s) - 1 braie (c + s) - 1 fossé (c + s)	
Bonne	Ellipse	152 (hc) Pas de basse-cour	2.5	9 (c)	- 1 manteau (s) - 1 crénelage (s) - des défenses (s) - 1 palissade (s) - 2 chaffauts (s) - 2 muettes (s) - 1 échauguette (s)	- 1 poterne (s) - 1 porte (s)
Bonneville	Rectangle	210 (hc) Pas de basse-cour	1.5 à 2	6 à 8.5 (c)	- 2 tours rondes (c + s) - 1 échauguette (s) - 1 tour porte (s) - 1 crénelage (c + s) - 1 chemin de ronde (c + s) - un hourd (s)	- 1 porte (c + s) - 1 poterne (c + s)
Châtillon	Pentagone	137.5 (hc) 220 (bc)	1.5 à 2	1 à 9.4 (c)	- 1 tour porte (s) - 3 chaffauts (s)	- 4 portes (s)
Chaumont	Polygone	192 (hc) 266 (bc)	1.3	3.4 (c)	- 2 tours (s)	- 2 portes (s + c) - 1 poterne (s)
Clermont	Ellipse	300 (hc) 270 (bc)	1.5 à 3	/	- 3 tours (s) - 3 tourelles (s) - 2 receipts (s) - 3 fossés (s + c) - 1 pont-levis (s) - 1 crénelage (s) - 1 chemin de ronde (s) - des échiffes (s) - des chaffauts (s)	- 3 portes (s) - 3 poternes (s)
Cluses	Polygone ?	/	/	/	- 1 receipt (s)	/
Cusy	Pentagone	197.5 (hc) Pas de basse-cour ?	1.4	1 à 4 (c)	- 1 tour (c + s) - des chaffauts (s) - 1 muette (s) - 1 fossé (s) - 1 palissade (s) - 1 hourd (s) - 1 échauguette (s)	- 1 porte (s) - 2 poternes (s)
Evian	Rectangle	155 ? Pas de basse-cour	/	/	- 1 pont-levis (s) - 1 chemin de ronde (s) - 3 tours rondes	- 1 porte (s) - 1 poterne

					- 1 braie (s) - 1 crénelage (s) - des échiffes (s) - 1 fossé (s)	
Faverges	?	/	/	/	- 1 palissade (s) - des échiffes (s) - un hourd ? (c)	- 1 poterne (s)
Féternes	Polygone	247 (hc) 269 (bc)	/	/	- 1 braie ? (s) - des chaffauts (s) - 1 tour porte (s) - 1 crénelage (s) - 1 chemin de ronde (s) - 1 pont-levis ? (s) - 3 échiffes (s)	- 1 porte (s)
Flumet	Polygone	117.5 (hc) Pas de basse-cour ?	1.5	1 à 3 (c)	- 1 tour porte (s + c) - 1 palissade (s) - 1 pont-levis ? (s)	- 1 poterne (s)
Hauteville	Rectangle	144 (hc) 83 (bc) ?	1.5 à 1.8	1 à 7 (c)	- 1 tour (c) - 1 archère (c)	/
La Roche	Trapèze ?	162 minimum (hc)	/	6 ?	- 1 crénelage (s)	- 2 portes (s) - 1 guichet (s)
Ugine	Ellipse	/	/	/	- 1 pont-levis (s) - 2 chaffauts (s) - 1 tornafol (s) - 1 crénelage (s) - 1 mantelet (s)	- 1 porte
Yvoire	Rectangle	176.5 (hc) Pas de basse-cour	1 ?	1 à ? (glacis impossible à mesurer)	- 1 pont-levis (c + s) - 1 glacis (c + s) - 1 palissade (s) - 2 échiffes (s) - 1 fossé (s) - 1 chemin de ronde (s)	- 1 porte (s) - 2 poternes (s)

Tableau 23: Caractéristiques des courtines.

#### 2.1.2.2. Entre défense passive et active

Si l'enceinte sert à clôturer l'espace privé dans le château, sa vocation première reste la défense des personnes occupant les lieux en cas de conflit armé. De fait, son lien avec l'évolution des techniques de guerre est inextricable même s'il ne se perçoit pas dans la mise en œuvre, comme nous venons de le voir. Pour autant, certains réaménagements, comme la surélévation des murs, paraissent pouvoir être mis en relation avec l'évolution des techniques de guerre<sup>1018</sup>. Dans le

<sup>1018</sup> MACHERAT, GUFFOND 2019.

diocèse de Genève, et plus généralement en pays de Savoie, des ingénieurs spécialisés en machines de guerre rayonnent sur tout le territoire dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et peut-être même avant<sup>1019</sup>. La présence de ce corps de métier a donc logiquement eu un impact sur les manières de se défendre au sein du château. De même, l'évolution de l'usage des cavaliers et des archers rentre également en compte dans la constitution des défenses construites, le rôle du mur étant, *in fine*, la soustraction des occupants à toute influence extérieure. Deux types de défense sont alors à prendre en compte : la défense passive et la défense active.

#### 2.1.2.2.1. La défense passive

L'existence de la courtine étant dédiée à la protection des occupants, sa seule présence formait le cœur de la défense passive du site castral. Nous l'avons vu, l'épaisseur et la hauteur des courtines garantissaient la sécurité contre les attaques terrestres ou les projectiles des machines de guerre. Associés à différents aménagements du relief, ou éléments construits, cela augmentait l'aspect massif et dissuasif de la place forte. Les hauteurs sont bien difficiles à cerner entre une comptabilité souvent vague et des vestiges rarement complets. Toutefois, au vu des données recueillies nous estimons que les courtines devaient osciller entre 8 et 20 m d'élévation en fonction de l'emplacement des murs et des fronts d'attaque [Tableau 23]. Nous l'avons vu pour les châteaux d'Allinges, les courtines frontales seront rehaussées à deux reprises durant la guerre delphino-savojarde (*cf. supra*)<sup>1020</sup>. Concernant l'épaisseur des maçonneries, elles sont comprises entre 1.30 et 3.20 m avec une moyenne située autour de 1.5 m. Les épaisseurs les plus importantes sont toujours localisées sur le front le plus vulnérable de manière à pouvoir endurer une attaque prolongée. Cet aspect est à mettre en relation avec la catégorie des « murs boucliers » également appelés « manteaux » dans la documentation écrite<sup>1021</sup>. Aux Allinges, il s'agit des deux murs précédemment mentionnés. Se faisant front, ils sont d'une épaisseur respective de 2 m, pour Allinges-Neuf, et 3.20 m pour Allinges-Vieux<sup>1022</sup>. À Bonne, un manteau est mentionné en 1339 comme faisant face au bourg haut, seul accès possible au château<sup>1023</sup>. De même, à Clermont, malgré une observation partielle, le mur de courtine le plus épais (3 m) se situe sur le front nord du site castral, espace découvert du fait d'un replat permettant l'attaque<sup>1024</sup>. S'il n'est pas mentionné comme manteau dans les sources,

---

<sup>1019</sup> KERSUZAN 2005 ; MACHERAT, GUFFOND 2019.

<sup>1020</sup> *Cf. supra*.

<sup>1021</sup> CARRIER, CORBIERE 2005 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2016.

<sup>1022</sup> BENOIT M-2014 ; CHAUVIN-DESFLEUR R-2013 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2016.

<sup>1023</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.26 : « *et a parte ville seu burgi sui est quoddam mantellum muri valde altum cum duplicibus merletis seu propugnaculis et deffensis opportunis* ».

<sup>1024</sup> BENOIT *et alii* R-2017, 2018a et 2019a.

son épaisseur et sa position indiquent qu'il tenait un rôle similaire. Les maçonneries faisant front pouvaient être occasionnellement renforcées par des contreforts ou un glacis. Concernant les contreforts, seul le premier état de la courtine d'Allinges-Vieux (1163-1260) en présente. Au nombre de deux, ils sont disposés sur les deux côtés (sud et ouest) les plus vulnérables à l'attaque<sup>1025</sup>. Le glacis est également peu représenté au sein de notre corpus. À Yvoire, nous trouvons cette structure face au lac et donc en position forte en cas d'assaut par les eaux. Cette structure est construite au début du XIV<sup>e</sup> siècle d'après les comptes d'œuvres<sup>1026</sup>. Un autre glacis est présent au château de Bonne. Toutefois, les nombreux remaniements subis par ce mur ne permettent pas d'affirmer son caractère originel<sup>1027</sup>.

Au contraire de ces positions frontales, les autres maçonneries, à couvert ou protégées par le relief naturel<sup>1028</sup>, sont généralement moins épaisses et dépassent rarement les 1.70 m de largeur [Tableau 23]. À Clermont par exemple, la courtine interne est large de 1.50 m<sup>1029</sup>. À Hauteville et aux Allinges, le constat est similaire<sup>1030</sup>.

Plusieurs éléments maçonnés peuvent renforcer ce premier ensemble de défense passive.

Les barbicanes en font partie. Cette défense avancée, positionnée régulièrement devant l'entrée du site castral, est bien attestée sur le territoire national<sup>1031</sup>. Au sein de notre aire de recherche, les exemples conservés sont rares. Absent de la comptabilité, seuls les vestiges nous renseignent sur ces édifices qui pouvaient être construits en bois ou maçonnés. Allinges-Neuf en possède deux situées sur le front occidental à l'entrée du bourg. La première est attestée pour le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1032</sup>. Directement rattachée à l'enceinte urbaine, elle vient protéger la rampe d'accès au bourg. De forme polygonale, elle occupe une surface au sol d'environ 400 m<sup>2</sup> et présente une épaisseur de mur de 0.80 m en arase. La deuxième est installée à proximité immédiate de la première et vient encadrer un nouvel accès. Elle semble mise en place entre la fin du XIV<sup>e</sup> et le début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>1033</sup>. De forme triangulaire, elle couvre une surface plus restreinte (environ 150 m<sup>2</sup>) et possède des murs dont l'épaisseur varie entre 1.7 et 2 m. Malgré sa construction tardive, peut-être en réponse à l'évolution de l'artillerie même si aucune canonnière n'a été

---

<sup>1025</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2016.

<sup>1026</sup> Cf. Volume : comptes d'œuvres : Yvoire : ADS SA 57 : « *Librauit eidem pro quadam parte muri facta per ipsum in glacimento et postea diructa fuit qui non erat bone factis .IIII. lb. »*

<sup>1027</sup> BENOIT R-2016 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2018.

<sup>1028</sup> Sur un côté protégé par le plain château ou en bordure de falaise, etc.

<sup>1029</sup> BENOIT *et alii* R-2017.

<sup>1030</sup> BENOIT M-2014 et R-2016 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a, 2016 et 2018.

<sup>1031</sup> MESQUI 1991 et 1993.

<sup>1032</sup> BENOIT M-2014, p.125-128.

<sup>1033</sup> *Ibidem*, p.128-132.

observée, nous ne notons pas de franche évolution dans l'épaisseur des maçonneries comparée au reste de la courtine. À ces deux exemples, nous pouvons ajouter une potentielle structure similaire observée au château du Crédoz<sup>1034</sup>. Localisé en contrebas du front contenant la tour maîtresse, l'ouvrage avancé occupe une surface au sol de 164 m<sup>2</sup> et présente des maçonneries d'une épaisseur de 0.90 m. Aucune datation n'est connue pour cette édifice. Enfin, le château d'Annecy possédait également une barbacane accolée directement à l'entrée du château. Construite au XV<sup>e</sup> siècle, la structure est polygonale et comprend plusieurs bouches à feu. Occupant une surface d'environ 450 m<sup>2</sup>, ses murs ont une épaisseur de 2 m environ<sup>1035</sup>. Les surfaces au sol ne semblent révéler aucun ensemble chronologique au sein de ces structures défensives. Tout au plus, nous observons deux groupes dont les épaisseurs de murs varient, les plus anciennes barbicanes étant moins « fortes ». Néanmoins, en l'absence de datation plus fine et d'exemples complémentaires, il serait inopportun d'émettre une hypothèse sur cet aspect [Fig. 31].

---

<sup>1034</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2018, p.234.

<sup>1035</sup> CROZIER *et alii* R-2009 ; VICARD R-2009.



Barbacane ouest d'Allinges-Neuf.  
Cliché: L. Benoit.



Barbacane est d'Allinges-Neuf.  
Cliché: L. Benoit.



Barbacane du château d'Annecy.  
Cliché: CROZIER et alii R-2009

*Fig. 31: Différentes barbacanes au sein de l'ancien diocèse de Genève.*



La braie, ou fausse braie dans certains cas, est une autre structure de défense passive avancée. Six châteaux de notre corpus en présentent des vestiges, des traces écrites ou graphiques. À Allinges-Vieux, la fausse braie, installée en face d'Allinges-Neuf, délimite une plateforme dont la largeur oscille entre 4 et 8 m de large<sup>1036</sup>. Chez son voisin, la structure est installée sur le front opposé, du côté du bourg. Elle longe la courtine sur deux pans de mur et délimite une plateforme de 2.5 à 4 m de large<sup>1037</sup>. Au château de Cusy, la braie est positionnée sur le front nord et crée une plateforme de 6 m de large environ. Enfin, à Bonneville, il semble qu'une fausse braie, installée du côté du bourg ait délimité un espace de 5 m de large en moyenne<sup>1038</sup>. Il en est de même à Evian. Malgré l'absence de vestiges, la représentation du *Theatrum Sabaudiae*, couplée aux sources comptables, permet d'en avoir une bonne représentation<sup>1039</sup>. Ces structures ne semblent pas apparaître avant la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle au sein de l'ancien diocèse de Genève. En effet, les châteaux de Bonneville et d'Evian sont des créations régulières de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1040</sup>. De même, les études archéologiques réalisées aux Allinges ont démontré l'appartenance de ces constructions aux deuxième et troisième états de ces sites castraux, états placés après 1250<sup>1041</sup> [Fig. 32].

---

<sup>1036</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2016.

<sup>1037</sup> BENOIT M-2014.

<sup>1038</sup> Cf : volume annexe et *Theatrum Sabaudiae*.

<sup>1039</sup> *Idem* ; Volume 4 : transcriptions : ADS SA 15298 : « *Item continetur in dicto instrument quod libruit in emptione duorum modiorum calcis emptorum a dicto Chiflet pretio viginti solid geben et implicatorum in muro brayarum predictarum.* »

<sup>1040</sup> Cf. *supra*. Partie 3 : chapitre 1 ; BENOIT *et alii* R-2018b et 2019b ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a.

<sup>1041</sup> BENOIT M-2014 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2016.

Fausse braie d'Allinges-Neuf.  
Cliché: L. Benoit.



Fausse braie  
d'Allinges-Vieux.  
Cliché: L. D'Agostino.

Braie du château de Bonneville figurée sur le theatrum Sabaudiae  
Cliché: CG74; Ouvrage BGS.



Fig. 32: Exemples de braies et fausses braies issus du corpus d'étude.

Enfin, les structures fossoyées viennent compléter le système de défense passive du site castral. Attestées sur presque l'intégralité du corpus, la topographie permet régulièrement d'en déceler les contours lorsque le site n'a pas subi une pression urbanistique trop importante. D'une largeur très variable comprise entre 10 et 20 m en moyenne, la disposition de ces structures est « à la carte » en fonction de la topographie locale. Deux cas de figures majeures se distinguent. Le premier voit l'installation d'un fossé sur le ou les fronts d'attaque les plus exposés. C'est le cas aux Allinges, à Clermont, à Cusy ou encore UGINE<sup>1042</sup>. Le second voit la mise en place de cette structure entre le château et le plain château ou entre le château et le bourg. Nous retrouvons cette organisation à Clermont, Evian, Féternes ou encore YVOIRE<sup>1043</sup>. Notons que ces deux cas de figure ne sont en rien figés et peuvent se cumuler. Enfin, un cas particulier a été recensé au château de Clermont. Ce dernier présente un fossé transversal en plein milieu de la cour haute venant ainsi scinder cette dernière en deux<sup>1044</sup>. Cet artifice permet de renforcer la défense du site en créant un nouveau sas en cas d'entrée des troupes adverses.

Associées aux fossés à l'avant des courtines, nous retrouvons régulièrement l'installation et la réparation de palissades construites en bois mentionnées dans les sources [Tableau 23]. Ces barrières, mises en place autour du château ou du bourg, représentent souvent la première défense avancée. Elles semblent être utilisées assez tardivement puisque nous les retrouvons sur l'ensemble des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>1045</sup>. Ce type de structure est d'ailleurs central lors de la construction du château et du bourg d'YVOIRE entre 1306 et 1318<sup>1046</sup>. En effet, l'installation de la palissade intervient en amont de la courtine maçonnée, probablement afin d'assurer la sécurité du chantier. Elles paraissent abandonnées au XV<sup>e</sup> siècle, où il n'en est plus fait mention dans la comptabilité.

#### 2.1.2.2.2. La défense active

Les défenses passives, souvent massives, permettent de protéger d'une agression externe, mais elles ne sont pas inviolables. De fait, la nécessité de répliquer aux attaques et surtout d'empêcher l'ennemi d'atteindre les murs ou les portes, a vu la mise en place progressive de

---

<sup>1042</sup> BENOIT M-2014 ; BENOIT *et alii* R-2017, 2018a et 2019a ; BROCARD, SIROT 1981 ; CORBIERE 2011 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2016 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2013.

<sup>1043</sup> BENOIT R-2016 ; BENOIT *et alii* R-2017, 2018a et 2019a ; TOULLEC M-2002.

<sup>1044</sup> BENOIT *et alii* R-2017, 2018a et 2019a ; CORBIERE 2011.

<sup>1045</sup> POISSON, SCHWIEN 2003, p.171-185.

<sup>1046</sup> Cf. Volume 4 : transcription : comptes d'œuvre ADS SA 5710 et 5711 : exemple : « In pretio ducentarum quadraginta octo pannarum, octo duodenarum postium, trescentarum quadraginta clees, quatercentum palorum grossorum de quercu pro palicio, [...] » ; ou plus tardivement à Faverges : ADS SA 11586 : « In circa tribus teysiis palicii a turre veteri usque ad curtinas castris que dirupte erant propter vetustatem de novo reficiendo sexaginta palis emptis quolibet tribus ob geben. »

différentes structures permettant de répondre à l'assaillant. Il s'agissait dès lors de renforcer les points les plus vulnérables de la structure. Pour cela nous distinguons trois types d'ouvrages : les défenses sommitales, les archères et le flanquement.

Connue depuis l'Antiquité, la première forme de défense sommitale est caractérisée par le duo parapet/chemin de ronde ou crénelage/chemin de ronde. Pratique pour surveiller, circuler et attaquer, cet ensemble ne connaît pas d'arrêt dans son utilisation et nous le retrouvons dans les forts les plus récents. Du fait de leur position haute, peu d'exemples en place nous sont parvenus. Toutefois, ces structures sont attestées sur l'intégralité du corpus dans les sources, les quelques rares absences de mentions provenant sans doute du choix des sources consultées<sup>1047</sup> [Tableau 23]. Quatre sites de notre corpus présentent des vestiges de crénelage. Nous excluons tout de suite le site d'Yvoire dont le crénelage, situé au-dessus de la porte du pont-levis, a largement été restauré ne permettant pas d'observer les états anciens. Les exemples conservés aux Allinges et à Bonneville ne démontrent pas une évolution dans les dimensions de ces structures par périodes chronologiques, mais plutôt une adaptation au cas par cas. Ainsi, le crénelage du mur bouclier d'Allinges-Neuf, repéré dans la phase datée de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, présente des merlons mesurant entre 2 et 2.12 m de long pour 0.7 à 0.93 m de haut. Les créneaux sont, quant à eux, larges de 0.8 à 0.9 m et le chemin de ronde mesure environ 1 m de large<sup>1048</sup>. Pour la même phase chronologique, la structure d'Allinges-Vieux présente des merlons de 3.3 m de long pour 0.7 m de haut et des créneaux de 1.9 m de large. Le chemin de ronde est, quant à lui, large de 1.20 m<sup>1049</sup> [cf. Fig. 30]. Enfin, à Bonneville, pour la même période, le crénelage est constitué de merlons de 2.20 m de long pour 1.4 m de haut et de créneaux de 1.40 m<sup>1050</sup>. Si l'on regarde les phases de construction plus anciennes aux Allinges, seuls représentants de la période 1160-1260, les résultats n'évoquent pas plus d'évolution. À Allinges-Neuf, le crénelage n'est pas conservé pour cette phase, mais la largeur du mur étant similaire, nous pouvons imaginer aisément une structure de dimension analogue. À Allinges-Vieux, le mur est plus fin et implique, *de facto*, un crénelage et un chemin de ronde plus fin. Les dimensions de ces structures sont donc assez variables sur une même période de construction et doivent, très probablement, répondre au contexte géopolitique local. Les châteaux d'Allinges étant en conflit entre eux à cette période, peut-être cela justifie-t-il la mise en place d'un crénelage plus « fort ».

---

<sup>1047</sup> Par exemple, pour Chaumont, nous n'avons pas consulté la comptabilité du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>1048</sup> CHAUVIN-DESFLEUR R-2013.

<sup>1049</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2016.

<sup>1050</sup> BOCQUET à paraître : informations de chantier ; D'AGOSTINO R-2016.

En complément de cet ensemble maçonné, l'usage des structures en bois était également très répandu au sein du diocèse de Genève et plus généralement en pays de Savoie<sup>1051</sup>. Les sources écrites sont riches en dénominations diverses montrant une grande variété de structures : échiffes, chaffaux, bretèches, lanternes ou encore hourds<sup>1052</sup>. Placé en encorbellement ou à cheval sur la courtine, il nous est bien difficile d'établir une chronologie de ces structures. De même, très peu de traces de ces ouvrages nous sont parvenues. En effet, seuls les châteaux d'Allinges présentent quelques trous de poutres attribuables à une construction en bois au sein de notre corpus<sup>1053</sup>. Au contraire des observations réalisées en Lyonnais, il ne semble pas y avoir, sur notre territoire, d'évolution dans l'usage de ces défenses, le hourd se retrouvant aussi bien au XIII<sup>e</sup> qu'au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1054</sup>. Toutefois, un déclin de leur emploi transparaît dans la comptabilité consultée. En effet, si les mentions de construction ou de réparation de ces édifices sont foison dans les textes des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, elles se font de plus en plus rares durant le XV<sup>e</sup> siècle. À Chaumont, la dernière mention concerne la réparation d'une échiffe de la tour maîtresse dans le compte de 1453-1454<sup>1055</sup>. À Clermont, le cas est assez similaire puisqu'il s'agit de la construction d'une lanterne, ou guette, sur la tour maîtresse en 1448-1449<sup>1056</sup>. Après ces deux éléments, plus aucun compte ne mentionne de travaux sur des structures défensives en bois alors que la comptabilité se poursuit jusqu'au premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Il semble donc que l'usage de ces défenses sommitales en bois s'amenuise dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, très probablement du fait de leur caractère désuet face à l'artillerie à poudre qui se développe depuis la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Cela se confirme notamment à Annecy, ou Montrottier, avec la mise en place de mâchicoulis maçonnés sur les courtines ou les tours<sup>1057</sup>.

Ces ouvrages sommitaux sont complétés assez rapidement par des ouvertures de tirs disposées aux différents niveaux, permettant d'obtenir une meilleure couverture du terrain exposé, mais également de garder à l'abri les hommes d'armes. Il est difficile de connaître l'apparition exacte

<sup>1051</sup> BLONDEL 1956 ; CORBIERE 2002 ; DE RAEMY 2004 ; KERSUZAN 2005.

<sup>1052</sup> KERSUZAN, POISSON 2017 ; POISSON, SCHWIEN 2003, p.171-185. Exemple : volume 4 : Cusy : ADS SA 9030 : « *In chaffallo porte Cusiaci quod fuit apportando de Burgeto levando imparando et foresia facienda et una mueta facta supra ipsarum [ipsi chaffalo latellando (suscrit)] cuiusdam per Blancetum et Perinum de Yanna eis datam per Andream Stephani conversum domini per literas dicti conversi de recepta quod reddit : .XX. lb .XVI. s .VIII. d vien. »*

<sup>1053</sup> BENOIT M-2014 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2016.

<sup>1054</sup> BENOIT M-2014, p.130-137 ; CARRIER, CORBIERE 2005, p.3-5 ; POISSON, SCHWIEN 2003, p.263-275.

<sup>1055</sup> Cf. Volume 4 : transcription : Chaumont : ADS SA 11179 : « *Et primo tam in lanterna quam reparatione tecti dicte turris [...]* »

<sup>1056</sup> Cf. Volume 4 : transcription : Clermont : ADS SA 11301 : « *Item et pro implicatura predictarum tolarum et tachiarum in dicta lanterna coperienda implicandarum etiam pro salario et expensis dictorum carpentatorum .III. flor pp. »*

<sup>1057</sup> BONHOMME, LIBOUTET R-2011 ; BROCARD, SIROT 1981.

de ces archères et d'expliquer leur provenance. S'agit-il d'une importation de France, comme le suggèrent A. Salamagne et J. Koch ou d'une tendance qui s'est généralisée au monde médiéval<sup>1058</sup> ? Difficile à dire pour notre territoire. Les plus vieux exemples datés sont connus à Allinges-Neuf, au sein de la première phase de construction du mur bouclier<sup>1059</sup>. Construites entre le milieu des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, il s'agit d'archères à niche à ébrasement très léger présentant une fente de tir d'environ 1.30 m de haut. En partie reconstruite du côté intérieur, l'unique exemple conservé aborde une forme plus rectiligne aujourd'hui. Nous retrouvons ce type primaire jusque dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Quatre exemples de dimensions similaires sont présents dans la tour de Faverges et plusieurs autres à Bonneville, dans la courtine et les tours du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1060</sup>. Daniel de Raemy, dans son travail sur les châteaux des États de Savoie, note une réelle évolution architecturale de l'archère à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1061</sup>. Ainsi, l'archère à simple ébrasement est une forme unique jusque dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, il note l'apparition, à partir de 1275, de l'archère à niche de plan rectangulaire offrant un espace plus vaste et un champ de tir amélioré grâce à deux retours perpendiculaires encadrant la fente de tir<sup>1062</sup> [Fig. 33].

---

<sup>1058</sup> KOCH T-2012, p.169-170 ; SALAMAGNE, LE JAN 1998, p.61-75.

<sup>1059</sup> CHAUVIN-DEFLEURS R-2013, p.77-79.

<sup>1060</sup> BOCQUET R-2019, p. ; D'AGOSTINO *et alii* R-2018, p.429-421.

<sup>1061</sup> RAEMY 2004.

<sup>1062</sup> *Ibidem*, p.110-121.





Archère à simple niche à Allinges-Neuf.  
Cliché: E. Chauvin-Desfleurs.



Archère à simple ébrasement à Faverges.  
Cliché: L. Benoit.



Archère à simple ébrasement à Bonneville.  
Cliché: S. Bocquet.



Archère à niche quadrangulaire à Bonneville.  
Cliché: S. Bocquet.

*Fig. 33: Différentes archères.*

Nous retrouvons dans la tour sud-est de Bonneville plusieurs exemples de ce type cohabitant avec des archères à simple ébrasement<sup>1063</sup>. Le château étant bâti dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, cela fonctionne avec les observations de D. de Raemy sur les régions nord du Léman<sup>1064</sup>. Il en est de même pour la tour maîtresse d'Annecy qui possède également des archères à niche de plan rectangulaire. Or la tour étant vraisemblablement construite entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1065</sup>, cela fonctionne de nouveau avec les observations de D. de Raemy<sup>1066</sup>. Ainsi, les principautés ultra lémaniques étant les mêmes qu'au sein du diocèse de Genève, l'évolution observée est également applicable au sud du Léman. Toujours est-il qu'il paraît raisonnable de voir une multiplication de ces structures dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle, les édifices plus anciens étant moins bien dotés.

Avec le développement des armes à feu dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les archères traditionnelles sont peu à peu remplacées ou complétées pour des archères-canonnières et autres bouches à coulevrines<sup>1067</sup>. Néanmoins, comme nous l'avons déjà observé plus tôt, rares sont les exemples de ce type de constructions sur notre aire géographique. Complètement absent de notre corpus, il faut se reporter à des sites annexes pour pouvoir les observer. Aussi les châteaux d'Annecy, de Menthon et de Montrottier en sont-ils dotés. De même, nous observons des archères-canonnières sur la majorité des maisons fortes du territoire<sup>1068</sup>. Cette absence de structures défensives modernes sur les sites castraux comtaux interroge. Il semble que cela puisse être lié à des questions de moyens, seuls les sites les plus prestigieux s'adaptant aux nouvelles techniques de la poliorcétique, les autres étant alors considérés comme suffisamment défendus par leur courtine historique. Le cas des maisons fortes pourrait étayer ce constat. En effet, ces résidences, plus petites que les châteaux comtaux, sont par nature moins bien défendues. Les différents propriétaires peuvent donc avoir été soumis à la nécessité de mieux se défendre et donc à adapter plus régulièrement leurs bâtiments. Nous pouvons citer pour exemple la maison forte des Rubins à Sallanches<sup>1069</sup>. Construite dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, le bâtiment n'a cessé d'évoluer passant d'un quadrilatère simple à un édifice doté de deux tours au XV<sup>e</sup> siècle. Au siècle suivant, plusieurs archères-canonnières sont installées sur les flancs les plus exposés<sup>1070</sup>. La maison forte de Hautetour à Saint-Gervais suit également un

---

<sup>1063</sup> BOCQUET R-2019.

<sup>1064</sup> RAEMY 2004.

<sup>1065</sup> D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS R-2017 et 2019 ; SIROT 1990

<sup>1066</sup> RAEMY 2004.

<sup>1067</sup> ELTER, FAUCHERRE 2018 ; MESSNER M-2016.

<sup>1068</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2010a et 2018 ; SIROT 2007.

<sup>1069</sup> BENOIT R-2020

<sup>1070</sup> *Ibidem*.



schéma similaire<sup>1071</sup>. Cela reste toutefois théorique et il ne faut pas oublier que l'absence d'une majorité des élévations peut nuire à ce constat. Enfin, d'autres sites semblent avoir privilégié le résidentiel au défensif. C'est notamment le cas de Bonneville qui possède la quasi-intégralité de ses courtines et qui est occupé de manière presque continue jusqu'à nos jours<sup>1072</sup>. Pour autant, l'enceinte est totalement dépourvue d'ouvertures de tirs adaptées aux armes à feu alors que d'importants travaux d'aménagement ont lieu au XV<sup>e</sup> siècle<sup>1073</sup>. Il est alors possible que l'on ait estimé suffisante la capacité des anciennes archères à être utilisées pour les armes à poudre de petit calibre.

La nécessité de multiplier les postes de tir semble avoir amené ailleurs en France à la multiplication des tours de flanquement, ouvrages renforçant à la fois la défense passive et permettant une meilleure couverture de tir<sup>1074</sup>.

Afin de compléter le corps des défenses actives, des édifices avancés, flanqués aux courtines, peuvent donc être mis en place. Ces derniers renforcent alors les enceintes et permettent de couvrir les bases des murs par des tirs latéraux et ainsi interdire toutes tentatives de sape ou d'accès<sup>1075</sup>. Ces tours permettent également de protéger des accès particuliers (porte principale, poterne, accès au bourg) ou des reliefs clefs (plateforme permettant à l'ennemi d'installer des machines, faiblesses dans le relief, etc.). Ce flanquement, dont l'origine remonte à l'Antiquité, n'est en rien une nouveauté. Pour autant, il semble avoir été mis de côté pendant un moment au sein du diocèse de Genève. En effet, s'il se répand en France dès le XII<sup>e</sup> siècle, les premières tours de flanquement ne semblent pas mises en place avant le XIII<sup>e</sup> siècle en pays de Savoie et ne correspondent pas à un mode opératoire récurrent<sup>1076</sup>. La majeure partie de notre corpus ne présente que deux tours au sein du château : la tour maîtresse et une tour porte, sur laquelle nous reviendrons ultérieurement [**Tableau 23**]. C'est le cas des premiers états des châteaux d'Allinges, mais aussi des sites de Châtillon, Féternes, Flumet ou encore Ugine. Seul, le château de Cusy, mal daté, présente potentiellement un flanquement ancien.

Le plus ancien cas de flanquement avéré correspond au château de Clermont. Construit durant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, sur un site plus ancien, la cour haute est flanquée d'au moins six tours, entières ou ouvertes à la gorge, venant renforcer l'aspect défensif du site<sup>1077</sup>. Non

---

<sup>1071</sup> FEIHL R-2006

<sup>1072</sup> BENOIT *et alii* R-2018b et 2019b.

<sup>1073</sup> *Idem*.

<sup>1074</sup> KERSUZAN 2005 ; KOCH T-2012 ; MESQUI 1991 et 1993 ; SALAMAGNE, LE JAN 1998.

<sup>1075</sup> MESQUI 1991, p.255.

<sup>1076</sup> *Ibidem*, p.255-260 ; J. Koch réalise un constat similaire pour les sites castraux d'Alsace. Peut-être est-ce une tendance commune aux terres d'empire.

<sup>1077</sup> BENOIT *et alii* R-2017 et 2019a; CORBIERE 2011.

retrouvées en fouilles<sup>1078</sup>, la documentation comptable abonde en informations sur ces ouvrages<sup>1079</sup>. Le château d'Annecy, dont la construction est estimée à une période contemporaine, semble également soumis à ce phénomène, mais en des proportions réduites<sup>1080</sup>. L'arrivée des fortifications de plan régulier, dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, s'accompagne d'un nouvel élan pour le flanquement, bien qu'inégal<sup>1081</sup>. Les châteaux de Bonneville et d'Evian sont flanqués aux quatre angles, l'un d'entre eux étant réservé à la tour maîtresse<sup>1082</sup>. Toutefois, toutes les créations nouvelles ne répondent pas à cette tendance. Les châteaux d'Alby, de Bonne et d'Yvoire, construits entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, reprennent l'ancien modèle composé de deux tours en moyenne. Nous aurions pu croire que l'installation en plaine ou sur un relief modéré aurait facilité la mise en place du flanquement, les sites de Bonne et d'Alby étant, quant à eux, bâtis en hauteur, mais Yvoire constitue un contre-exemple. En effet, construit en plaine au bord du lac Léman, le site, bien que de plan régulier, ne reprend pas le système de flanquement<sup>1083</sup>.

De même, le début du conflit delphino-savoyard a probablement favorisé l'émergence de tours de flanquement sur certains sites castraux. C'est notamment le cas des châteaux d'Allinges qui se dotent chacun de deux tours supplémentaires sur leurs fronts d'attaque entre 1280 et 1302<sup>1084</sup>. Si une règle particulière anime la mise en place de ces flanquements, elle ne transparaît pas au sein des données à disposition. Il pourrait s'agir, comme l'indique J. Koch, d'une volonté du commanditaire de contrer des faiblesses qu'il aurait lui-même exploité lors d'un siège. Mais cela n'explique pas pourquoi ce mode de défense est si peu présent. Cette tendance ne se manifeste pas avant le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle au sein du diocèse de Genève et elle ne devient une règle architecturale première avant les forts de la période Moderne. Cette apparition tardive permet une grande variété de formes pour ces ouvrages flanqués puisque nous trouvons des tours circulaires (Bonneville, Evian), ouvertes à la gorge (Allinges) ou encore quadrangulaires (Evian, Clermont).

### 2.1.2.3. La question des accès

Qu'il s'agisse de l'enceinte du plain château ou de la cour haute, toutes deux devaient être pourvues d'au moins un accès permettant la circulation au sein de la forteresse. Ces portes

---

<sup>1078</sup> BENOIT *et alii* R-2017 et 2019a; CORBIERE 2011.

<sup>1079</sup> *Idem*.

<sup>1080</sup> BONHOMME, LIBOUTET R-2011 ; CHALMIN-SIROT 1990 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2017.

<sup>1081</sup> Cf. Partie 3 : chapitre 1.

<sup>1082</sup> BOCQUET R-2003 et 2019 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a.

<sup>1083</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2010a ; TOULLEC M-2002.

<sup>1084</sup> BENOIT M-2014, p.81-82 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2016, p.221-226.

représentent un point faible dans la ceinture maçonnée, point qu'il était possible de renforcer par diverses méthodes. Qu'il s'agisse de faire emprunter un chemin particulier longeant la courtine ou d'insérer la porte dans un édifice maçonné dédié, nous dénombrons à ce jour deux grands types d'accès au sein du diocèse de Genève auxquels nous rajoutons les poternes, dont le rôle n'est plus à démontrer<sup>1085</sup>. L'état des fortifications au sein de notre aire d'étude ne permet pas encore de dresser un bilan exhaustif de la question et cette partie sera à reprendre lorsque plus de fouilles archéologiques auront été réalisées. Aussi notre approche se base-t-elle principalement sur les sources écrites<sup>1086</sup>. Pour les mêmes raisons, nous ne pouvons dresser de bilan chronologique de ces édifices [Fig. 34].

---

<sup>1085</sup> KERSUZAN 2005, p.251-253.

<sup>1086</sup> Comptes de châtelainies, visites ou inspections.

Rampe d'accès à la cour haute de  
Château-Neuf d'Allinges. Cliché: L. Benoit.



Vestiges de la tour porte de Flumet. Clichés: L. Benoit.



Portail du château d'Yvoire. Clichés: C. Guffond.

Fig. 34: Différents types d'accès à la cour haute.

#### 2.1.2.3.1. Les tours portes

Ce modèle d'entrée est probablement l'un des plus anciens, car présent sur des sites supposés du XII<sup>e</sup> siècle. La porte est alors aménagée dans un édifice dédié, saillant ou non de la courtine. Ce type est attesté aux châteaux de Bonneville, de Châtillon, de Féternes et de Flumet. Seul ce dernier en possède des vestiges bien identifiables. L'accès est installé dans une tour d'environ 5 x 5 m, saillante de l'enceinte du côté du bourg<sup>1087</sup> [Fig. 34]. Conservée sur à peine 2 m d'élévation, nous ne savons pas combien de niveaux elle possédait. L'enquête delphinale de 1339 nous apprend qu'elle était longue de 12 toises dans son tracé ce qui nous donne une toise de 1.67 m selon les mesures effectuées sur le terrain<sup>1088</sup>. La hauteur donnée en 1339 étant de 8 toises, nous pouvons estimer la hauteur de la tour à environ 13 m. La tour porte de Bonneville était de dimensions similaires à la même période<sup>1089</sup>. Notons, que nous ne recensons pas, dans l'ancien diocèse de Genève, de tours portes circulaires ou de portes encadrées par deux tours rapprochées, au contraire des territoires français<sup>1090</sup>. De même, la présence de pont-levis n'est pas caractéristique puisqu'au sein de ces quatre exemples, deux en possèdent un au XIV<sup>e</sup> siècle et deux en sont dépourvus.

#### 2.1.2.3.2. Les portes dans l'alignement des courtines

Cette configuration semble être la plus fréquente au sein de notre corpus et probablement au sein de l'ancien diocèse de Genève. Présente ou mentionnée pour cinq sites castraux, son installation était moins coûteuse que la création d'une tour dédiée. La porte est alors installée directement dans la courtine, à proximité d'une tour existante, comme dans le plain château d'Allinges-Neuf, ou isolée comme à Yvoire<sup>1091</sup>. Là encore, la présence d'un pont-levis est aléatoire, chacun des exemples cités étant représentatif d'une des variantes. La porte d'Yvoire, encore en place, a semble-t-il été peu retouchée. Elle mesure 5 m de large pour 5 m de haut et est épaisse de 1 m environ. Le portail est double avec un accès piéton et un accès monté. Des fentes, liées au système de pont-levis, sont encore observables. Cette structure est attestée dans les comptes de châtelainie du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1092</sup>.

Une sous-catégorie de porte *intra* courtine est également présente sur notre terrain d'étude. Les accès sont alors situés au bout d'une rampe ou d'un couloir serpentant le long de l'enceinte. À

---

<sup>1087</sup> BLONDEL 1956 ; Volume 3 : site de Flumet.

<sup>1088</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.99.

<sup>1089</sup> *Ibidem*, p.7.

<sup>1090</sup> MESQUI 1991, p.307-367.

<sup>1091</sup> BENOIT M-2014, p.85-88 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a, vol.3, p.408-410.

<sup>1092</sup> Cf : volume 4 : transcription : Yvoire : exemple : ADS SA 15759 : « *Librauit in decem octo lonis seu postibus emptis apud Nyons pro refectione pontis castris implicavit per dicto carpentatorum : .VI. solid geben.* »

Allinges-Neuf, la porte d'accès de la cour haute se trouve au bout d'une rampe dont l'emprise est encore perceptible. Cette structure, longue de 27 m pour 2 à 4 m de large, est par ailleurs également mentionnée dans la comptabilité<sup>1093</sup>. De même, Louis Blondel lors de sa prospection au château de Credoiz avait repéré un ensemble maçonné en forme de couloir disposé en « L » donnant accès à la cour haute. Couvert par la végétation, nous n'avons pas retrouvé cette structure<sup>1094</sup>.

Ces différents modèles de portes suivent toujours la même organisation. La porte de la cour haute donne sur le plain château (ou la basse-cour) puis la porte de la basse-cour ouvre sur le bourg ou l'extérieur du château. L'orientation est toujours dirigée vers le front le moins vulnérable aux attaques. L'absence de mesure dans la comptabilité et les rares vestiges ne permettent pas de se prononcer sur les dimensions de ces ouvertures [Fig. 34].

#### 2.1.2.3.3. Les poternes

Petites portes, souvent dérobées, les poternes servent à la fois d'échappatoire, mais aussi d'accès à des lieux privés tels que les jardins et autres cultures<sup>1095</sup>. Elles paraissent être un élément persistant au sein du château puisque nous avons mentionné ces constructions sur douze sites du corpus. Leur nombre au sein d'un château ne semble répondre à aucune autre logique que la volonté du commanditaire. En effet, si nous trouvons trois poternes à Clermont, qui est un site assez grand, des forteresses comme les Allinges ou encore Chaumont, qui sont également importantes n'en font mention que d'une. A contrario, le site castral d'Yvoire, de petites dimensions, dispose de deux poternes.

---

<sup>1093</sup> BENOIT M-2014, p.86.

<sup>1094</sup> BLONDEL 1956, p.267-272.

<sup>1095</sup> KERSUZAN 2005, p.254-255.



Leur disposition dans les courtines se fait selon deux principes distincts. Le premier voit leur installation sur un front d'attaque afin de potentiellement permettre une percée. C'est le cas à Allinges-Neuf et Allinges-Vieux<sup>1096</sup>. Le deuxième, le plus fréquent, voit l'installation des poternes à l'arrière ou sur un côté non exposé du château. L'ouvrage permet alors de sortir rapidement de la forteresse si cette dernière venait à être prise<sup>1097</sup>. Nous retrouvons ce principe à Bonneville, Chaumont, Clermont, Cusy, Flumet ou encore Yvoire<sup>1098</sup>. Dans la plupart des cas, ces poternes sont disposées à proximité d'une tour ou le long d'un bâtiment, les dimensions de l'édifice permettant de masquer en partie la porte<sup>1099</sup>. Elles font donc partie intégrante du système défensif [Fig. 35].



Fig. 35: Poterne de Flumet donnant dans les gorges. Cliché : L. Benoit.

### 2.1.3. Bilans

Saisir l'aspect défensif d'une fortification implique la prise en compte des éléments « forts » composant chaque site. Ces derniers se retrouvent principalement au sein des tours maîtresses et des courtines qui sont les éléments les plus visibles à l'approche d'une forteresse. Très régulièrement étudiés, ces éléments correspondent, la plupart du temps, aux vestiges les mieux

<sup>1096</sup> BENOIT M-2014 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2016.

<sup>1097</sup> KERSUZAN 2005, p.254-255.

<sup>1098</sup> BENOIT *et alii* R-2018 ; BLONDEL 1956 ; BOCQUET R-2019 ; CORBIERE 2011 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a et 2018.

<sup>1099</sup> Volume 4 : Cusy ADS SA 9033 : « *Et duabus posterlis factis infra domum turrim in duobus lateribus factis ad curtinas veniendum et sex viginti octo pedibus de molacina scisa cum duabus archerias quolibet pede decostante sex den : .XXVIII. lb .XVI. s* »

conservés. De l'étude de ces derniers et du croisement de ces données avec celles issues des sources médiévales ont émergé plusieurs tendances, ou absences de tendances.

Concernant les tours maîtresses, nous distinguons, au cœur de l'ancien diocèse de Genève, deux groupes d'installation. Ces édifices sont alors construits au centre de la cour haute ou, plus systématiquement, intégrés à la courtine, la tour étant alors saillante ou non de l'enceinte. Ces deux groupes ne répondent à aucune évolution particulière ou chronologique puisque nous retrouvons des exemples de chacun aussi bien pour le XII<sup>e</sup> siècle que pour le XIV<sup>e</sup> siècle. Les formes de ces tours sont principalement quadrangulaires ou circulaires. Ces dernières apparaissent durant le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, mais ne deviennent pas la nouvelle norme puisque nous retrouvons des édifices quadrangulaires jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. De même, les dimensions des tours quadrangulaires ne correspondent pas à un critère typologique, celles-ci étant très variables, mais ne présentant pas d'augmentation ou de réduction constantes. Seuls les édifices circulaires démontrent d'une évolution dans leur mise en œuvre avec une réduction de l'épaisseur des maçonneries perceptible entre le début et la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1100</sup>. La hauteur de la tour semble toutefois dépendre de sa forme. Nous observons une hauteur moyenne de 22 m pour les tours quadrangulaires, tandis que les tours rondes sont plus élancées et atteignent régulièrement 26 à 28 m.

Les défenses de la tour maîtresse sont avant tout matérialisées par l'édifice lui-même. Celui-ci est alors complété par des structures essentiellement sommitales (hourds, échiffes, etc.) tandis que la présence d'archères, bien qu'avérée, est particulièrement rare au sein de notre aire de recherche.

Enfin, alors que l'on attribue traditionnellement le rôle de premier logis à la tour maîtresse dans plusieurs régions françaises, l'étude d'une vingtaine d'exemples au sein de l'ancien diocèse de Genève offre un constat plus surprenant. Sur cet ensemble, seules sept tours présentent des éléments de confort multiples. Ces exemples s'en dotent entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le concept de tour résidence apparaît tardivement sur notre territoire. Parmi ces exemples, les châteaux d'Allinges-Neuf et d'Annecy présentent une évolution similaire. En effet, leurs tours maîtresses sont toutes deux surélevées de deux étages au XIV<sup>e</sup> siècle, étages dédiés à la fonction résidentielle. Si deux exemples ne suffisent pas à en faire un modèle, des investigations complémentaires seraient intéressantes à mener dans cette direction.

---

<sup>1100</sup> BLONDEL 1956 ; DE RAEMY 2004.



Concernant les courtines, leur implantation est soumise à la topographie locale tandis que nous retrouvons majoritairement un appareillage en moellons et ce, quel que soit le secteur, ou la période d'édification. Dans les faits, aucune règle architecturale ou typo-chronologique n'a été décelée au sein de notre corpus d'étude. L'épaisseur moyenne des murs oscille autour de 1.60 m tandis que les tronçons les plus exposés sont systématiquement plus épais et peuvent atteindre jusqu'à 3 m d'épaisseur.

Plusieurs observations ont pu être réalisées au sein de l'ancien diocèse de Genève. Le flanquement des courtines n'apparaît pas sur ce territoire avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Régulièrement mis en œuvre sur les fortifications de plans réguliers (Bonneville, Evian, etc.), il reste globalement assez rare sur l'ensemble du corpus d'étude. En effet, seuls trois sites (les Allinges, Clermont) se dotent d'ouvrages de ce genre, structures appartenant systématiquement à une phase de construction datée du XIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la majeure partie des châteaux semble conserver le plan à deux tours, à savoir la tour maîtresse et la tour porte. Le XIII<sup>e</sup> siècle voit également l'apparition d'une nouvelle structure défensive : la braie, ou fausse braie. Observé ou mentionné sur une demi-douzaine de forteresses, cet élément n'est pas présent sur les états de construction les plus anciens.

Enfin, l'adaptation à l'arrivée des armes à poudre est très difficilement perceptible au sein de notre corpus. La mise en place d'archère-cannonnières est récurrente au sein des petites fortifications (maisons fortes), mais seuls quelques châteaux comtaux d'importance (Annecy, Chambéry, Miolans) se dotent de telles structures. De même, plusieurs sites castraux ne répondent pas à cette évolution. C'est notamment le cas des châteaux de Bonneville et d'Yvoire. Conservée sur l'intégralité de leur élévation, aucune trace de construction liée à ces changements n'est visible. Le choix semble alors avoir été de favoriser l'aspect résidentiel à la défense.

Si nous manquons d'éléments conservés en élévation, les données recueillies permettent tout de même de mettre en exergue plusieurs tendances constructives propres à l'ancien diocèse de Genève. Ainsi, bien que l'aspect résidentiel des tours maîtresses de Bresse et du Bugey semble acquis anciennement, il apparaît assez tardivement sur notre territoire. De même, le flanquement récurrent des châteaux français et alsaciens ne paraît pas avoir eu le même succès dans les Alpes. Il faudra, pour confirmer nos différentes observations, attendre la multiplication des datations absolues des éléments encore en élévation, cette donnée nous faisant cruellement défaut à ce jour.

## 2.2. Habiter le château : entre logis et communs

Limiter le château à sa seule fonction militaire est assez réducteur et nous ramène à des considérations anciennes qui ont depuis été vivement critiquées<sup>1101</sup>. La forteresse est donc « habitée » et est, de fait, dotée d'éléments permettant d'y séjourner. Toutefois, s'intéresser aux éléments résidentiels et en proposer une synthèse s'avère quelque peu périlleux. Les comptes de châtelainie se révèlent être une source riche en mentions de bâtiments, mais ils sont, la plupart du temps, avares en précisions sur l'emplacement ou les dimensions de ces derniers. De même, les vestiges les mieux conservés se concentrent quasi exclusivement sur les parties fortifiées des sites castraux. Ainsi, sans fouilles archéologiques, il est assez rare de pouvoir observer un logis ou des annexes encore en élévation. Ces deux facteurs cumulés ont peut-être amené à l'absence de synthèse récente sur cette thématique au sein de l'ancien diocèse de Genève<sup>1102</sup>. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous essaierons dans cet exposé de développer les éléments caractéristiques de cet aspect par croisement des sources médiévales et des découvertes récentes.

### *2.2.1. Le logis ou le complexe « aula »*

Bien connue outre-Rhône, la partie résidentielle des châteaux particularise deux groupes de bâtiments distincts, soit la partie seigneuriale et les éléments annexes également appelés « communs »<sup>1103</sup>. Le premier voit l'intérêt se porter sur les composantes nobles de l'édifice castral et amène à l'utilisation de l'expression de « trilogie *aula, capella, camera* » par les différents chercheurs<sup>1104</sup>. Cet ensemble, mis en évidence au sein des premières fortifications médiévales<sup>1105</sup>, est un élément caractéristique de celles-ci. Il devient par la suite un élément de base de l'organisation castral et sera largement repris, à l'image du binôme haute et basse cours<sup>1106</sup>. Toutefois, la réalité des vestiges mis au jour par l'archéologie amène, non pas à

---

<sup>1101</sup> CHALMIN-SIROT 1998 ; POISSON 1992 ; SALCH 1979.

<sup>1102</sup> En effet les travaux les plus récents se sont principalement intéressés aux formes générales des fortifications et non à leur composition intrinsèque (CARRIER, CORBIERE 2005 ; CORRAM-MEKKEY, COBIERE 2015 ; CORBIERE 2002 ; DE RAEMY 2004 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a et 2018 ; KOHLER *et alii* 2016 ; PAYRAUD T-2009). Lorsque cette thématique est abordée, elle utilise pour sujet principalement les maisons fortes dont l'état de conservation est bien meilleur (CHALMIN-SIROT R1988 à 1997 ; SIROT 2007 et 2011).

<sup>1103</sup> KERSUZAN 2005 ; MESQUI 1993 ; POISSON 1992.

<sup>1104</sup> *Ibidem*.

<sup>1105</sup> *Ibidem*.

<sup>1106</sup> Cf. Partie 3 : Chapitre 1.

questionner cette appellation, mais à la relativiser. En effet, si ces éléments sont une réalité, leur disposition et organisation sont beaucoup plus variables.

L'*aula* historique désigne deux réalités bien connues<sup>1107</sup>. La première est celle du bâtiment dans son intégralité. Le terme prend alors le sens de logis et recouvre toutes les pièces composant l'ensemble. La deuxième est celle de la pièce d'apparat, généralement de grandes dimensions, et représentant le pouvoir local et comtal<sup>1108</sup>. Le terme de *magna aula* indique par ailleurs une fonction et un statut non contestable au sein du château<sup>1109</sup>.

Le bâtiment de l'*aula*, ainsi que la grande salle elle-même, étant une composante primaire des anciennes fortifications, ils devaient, *de facto*, accompagner les sites castraux de l'ancien diocèse de Genève pour lesquels nous avons mis en exergue l'ancienneté précédemment<sup>1110</sup>. Cependant, au vu de la documentation à disposition, nous ne pouvons faire d'observations sur la période précédant le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### 2.2.1.1. Composition de l'*aula*

Le bâtiment de l'*aula* correspond au cœur de la zone seigneuriale de la cour haute. Lorsqu'il ne s'agit pas d'une pièce unique, le bâtiment se compose de plusieurs pièces en enfilade réparties sur un ou plusieurs étages. Toutefois, à l'exception de la grande salle, la fonction des autres pièces n'est pas figée dans le temps, une écurie accolée à l'*aula* pouvant tout à fait être transformée a posteriori en chambre<sup>1111</sup>. La notion de mobilité des pièces est donc prégnante. Si l'intégralité des châteaux observés disposent d'une ou plusieurs *aulae*, toutes ne sont pas décrites avec détails dans les sources médiévales. De même, au sein du diocèse de Genève, rares sont les sites castraux à avoir bénéficié de fouilles archéologiques sur cet ensemble et les vestiges retrouvés ne permettent, souvent, que d'appréhender le niveau inférieur<sup>1112</sup>. Toutefois, la combinaison de toutes ces données permet de restituer en partie ces bâtiments.

---

<sup>1107</sup> CARRIER, CORBIERE 2005; CORBIERE 2011 ; KERSUZAN 2005, p.270 ; MESQUI 1993, p.77; RENOUX 1994 et 1996.

<sup>1108</sup> RENOUX 1994 et 1996.

<sup>1109</sup> *Idem*.

<sup>1110</sup> BLONDEL 1956 ; KERSUZAN 2005 ; MESQUI 1993 ; POISSON 2018 ; Cf : Partie 3 : chapitre 1.

<sup>1111</sup> Le site de la Roche est un bon exemple ; en 1336, une écurie est installée sous l'*aula* : ADHS 17884 : « *In locagio IIII carpentatorum mutantum stabulum de loco primo in locum alium subtus aulam novam [...]* » et dix ans plus tard, c'est une chambre à la place de l'écurie : ADHS SA 17891 : « *In factura magne chimate dicte nove aule et bornelli alterius camerate inferioris dicte aule in tachiam [...]* » ; BENOIT *et alii* à paraître.

<sup>1112</sup> BENOIT *et alii* R-2018b ; BOCQUET R-2019 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2009 ; LORPHELIN R-2019 ; RAYNAUD 1992

### 2.2.1.1.1. Les bâtiments

Les *aulae* considérées comme des bâtiments entiers correspondent au type 1. Celles recensées comprennent entre deux et quatre niveaux, partie excavée ou semi-excavée incluse. Le modèle à deux étages paraît être le plus répandu avec cinq occurrences sur sept (Bonneville, Bonne, Châtillon, Chaumont et Evian)<sup>1113</sup>. Le bâtiment de Faverges semble être composé de trois étages, mais l'unique mention manque de précision<sup>1114</sup>. Concernant Clermont, l'*aula* pourrait avoir eu quatre niveaux dont le dernier aurait été rajouté au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Toutefois, il semble qu'un édifice de cette ampleur soit assez rare à l'origine et qu'il ne soit le résultat que de modifications plus tardives<sup>1115</sup>.

Le rez-de-chaussée des *aulae* semble presque toujours composé d'une ou plusieurs pièces de service ou de stockage. Les modèles les plus courants correspondent à la présence d'une cave excavée ou semi-excavée ou d'un cellier de plain-pied. Pour la première variante, nous la retrouvons à Bonneville et à Clermont, tandis que les celliers sont attestés à Châtillon et Bonne<sup>1116</sup>. Les châteaux d'Evian et de Faverges possèdent, quant à eux, une écurie au niveau zéro<sup>1117</sup>. Enfin, Chaumont est le seul exemple de notre corpus à posséder une citerne comme niveau bas de l'*aula*<sup>1118</sup>. À ces structures, souvent imposantes (20 toises à Bonneville ; 13 toises à Châtillon ; 16 toises à Clermont<sup>1119</sup>), peuvent être adjoints une chambre ou une cuisine parfois accompagnée de son lardier<sup>1120</sup>. La présence de ces pièces culinaires au sein du bâtiment de l'*aula* semble assez régulière malgré les risques d'incendie que cela implique. Nous imaginons aisément que la proximité de cette espace rend le service plus commode et plus rapide également. Ainsi, le confort l'a peut-être emporté sur la sécurité dans plusieurs cas. Alain Kersuzan suggère qu'un tel dispositif pourrait être en lien avec la fréquence des visites du comte ou de la comtesse afin de faciliter le service<sup>1121</sup>. Cette hypothèse pourrait fonctionner pour Clermont qui sert régulièrement de résidence au comte et à la comtesse de Genève<sup>1122</sup>. Pour

---

<sup>1113</sup> ADS SA 15294 (Volume 4 : transcription) ; CARRIER, CORBIERE 2005 ; LEVERT R-2005.

<sup>1114</sup> ADS SA 11585 (Volume 4 : transcription).

<sup>1115</sup> BENOIT *et alii* R-2018a ; CORBIERE 2011.

<sup>1116</sup> BENOIT *et alii* R-2018b ; BENOIT *et alii* R-2019a ; CARRIER, CORBIERE 2005.

<sup>1117</sup> ADS SA 11585 et ADS SA 15294 ; Volume 4 : transcription : Evian : ADS SA 15294 : « *Et primo in emptione septuaginta duorum miliarium scindullorum et totidem clavinorum implicatorum in calapento tecti aule superioris supra stabulum descendendum in platea dicti castris et per supra gradus descendendum de ipsa aula ante dictum stabulum.* »

<sup>1118</sup> ADHS SA 17421 et 17440 ; LEVERT R-2005, p.17.

<sup>1119</sup> Volume 4 : transcriptions : Clermont : ADS SA 11281 : « [...] *et trabationem soturni castris Clarimontis existentis subtus magnum tinellum seu magnam aulam dicti loci continentem in longitudine circa sexdecim teysias et in latitudine octo theysias [...]* » ; CARRIER, CORBIERE 2005, p.3 et 65.

<sup>1120</sup> BENOIT *et alii* R-2017, 2018a et 2019a ; CORBIERE 2011.

<sup>1121</sup> KERSUZAN 2005, p.275.

<sup>1122</sup> BENOIT *et alii* R-2017, 2018a et 2019a ; CORBIERE 2011.

Bonne, cela se justifie plus difficilement. Petit site castral, l'accueil du prince semble avoir été plus rare<sup>1123</sup>.

À l'étage se trouve la grande salle d'apparat, qui occupe la plus grande partie du niveau. Ses fonctions, essentiellement orientées sur les aspects juridiques et les réceptions, en font une pièce dotée de nombreuses ouvertures ainsi que de structures de chauffe<sup>1124</sup>. Si son sol pouvait correspondre à un simple plancher, certaines *aulae* pouvaient être dotées de carreaux de pavement selon les moyens déployés par le commanditaire<sup>1125</sup>. Lorsqu'elle ne prend pas tout l'étage, comme c'est le cas à Faverges ou Evian, la salle se voit complétée par une ou plusieurs chambres, dont celle du comte, et parfois par une cuisine<sup>1126</sup>. Il est également possible de voir, accolée à la grande salle, la chapelle castrale. C'est le cas à Allinges-Neuf, Clermont et Bonneville mais aussi dans la plupart des sites castraux<sup>1127</sup>.

Enfin, si la toiture de l'*aula* est refaite très régulièrement, il arrive que cette grande salle soit surmontée entièrement ou partiellement de nouveaux espaces. À Châtillon, c'est seulement la partie « chambre » du logis qui est surmontée d'une garde-robe en 1339<sup>1128</sup>. A contrario, le bâtiment de l'*aula* de Clermont semble pourvu d'une deuxième salle d'apparat plus petite, d'une paneterie, d'un cellier et d'une autre cuisine<sup>1129</sup>. Elle est à nouveau surélevée par la suite pour l'installation de chambres supplémentaires, mais nous reviendrons sur ce point ultérieurement. Notons toutefois que ces étages surmontant la grande salle sont rares puisque dans l'intégralité de la comptabilité consultée, ces espaces sont dotés de toitures régulièrement refaites<sup>1130</sup>.

---

<sup>1123</sup> BLONDEL 1956, p.252-256 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a, vol 2, p.73-74 ; LULLIN, LEFORT 1866.

<sup>1124</sup> Allinges : ADS SA 114803 : « [...] *et pro quibusdam bochetis pro chiminata [...] ipsius aule* » ; Clermont : ADS SA 11275 : « *Item pro tachia per dictum vicecastellanum dicto Petro de Bornis lathomo data aptandi et refficiendi unam chiminatam tufforum duplam [sic] que erat quasi vastata et est in magna aula dicti castris* ». Fait également visible à Pont d'Ain où l'étage du bâtiment comprend de grandes baies, DELOMIER R-2006.

<sup>1125</sup> Cf volume 4 : transcription : Evian : ADS SA 15252 : « *Pro aula alta carronanda per caronem, tegularum ut per instrumentum de recepta quod reddit: .LXXII. s .II. d. »* ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a et 2018. C'est probablement aussi le cas à Faucigny et Cruseilles des carreaux de sols ayant été retrouvés à l'emplacement des châteaux : D'AGOSTINO *et alii* R-2010a et 2018.

<sup>1126</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.5-6, 27, 63-65 ; CORBIERE 2011 ; Cf: Volume 4: transcriptions: Châtillon et Cluses : ADS SA 13602 : « [...] *duabus positis in ostio magne aule per quod introitur in alia aula, duabus positis in ostio posteriori camere domini [...]* » ; Clermont : ADS SA 11286 : « *in recoperiendo de novo cameram domini dicti castris existentem iuxta magnam aulam ubi moratur* » ; Chaumont : ADS SA 11143 : « *Item reparandi tectum magne aule et camere iuxta dictam aulam existentis* ».

<sup>1127</sup> BENOIT M-2014 ; CARRIER, CORBIERE 2005 ; CORBIERE 2011 ; GUILLERE 2005 ; MESQUI 1993 ; POISSON 1992 ; volume 4 : transcriptions : Clermont : SA 11264 : « [...] *et trabatura supra aulam prope capellam dicti castris [...]* »

<sup>1128</sup> CARRIER, CORBIERE 2005.

<sup>1129</sup> CORBIERE 2011.

<sup>1130</sup> Cf : volumes 2, 3 et 4 : tableaux d'exploitation des sources et transcriptions.

Ce logis semble donc correspondre à un modèle de bâtiment bien défini, dont la composition peut certes varier, mais répond généralement à une organisation similaire d'un site à l'autre [Fig. 36].

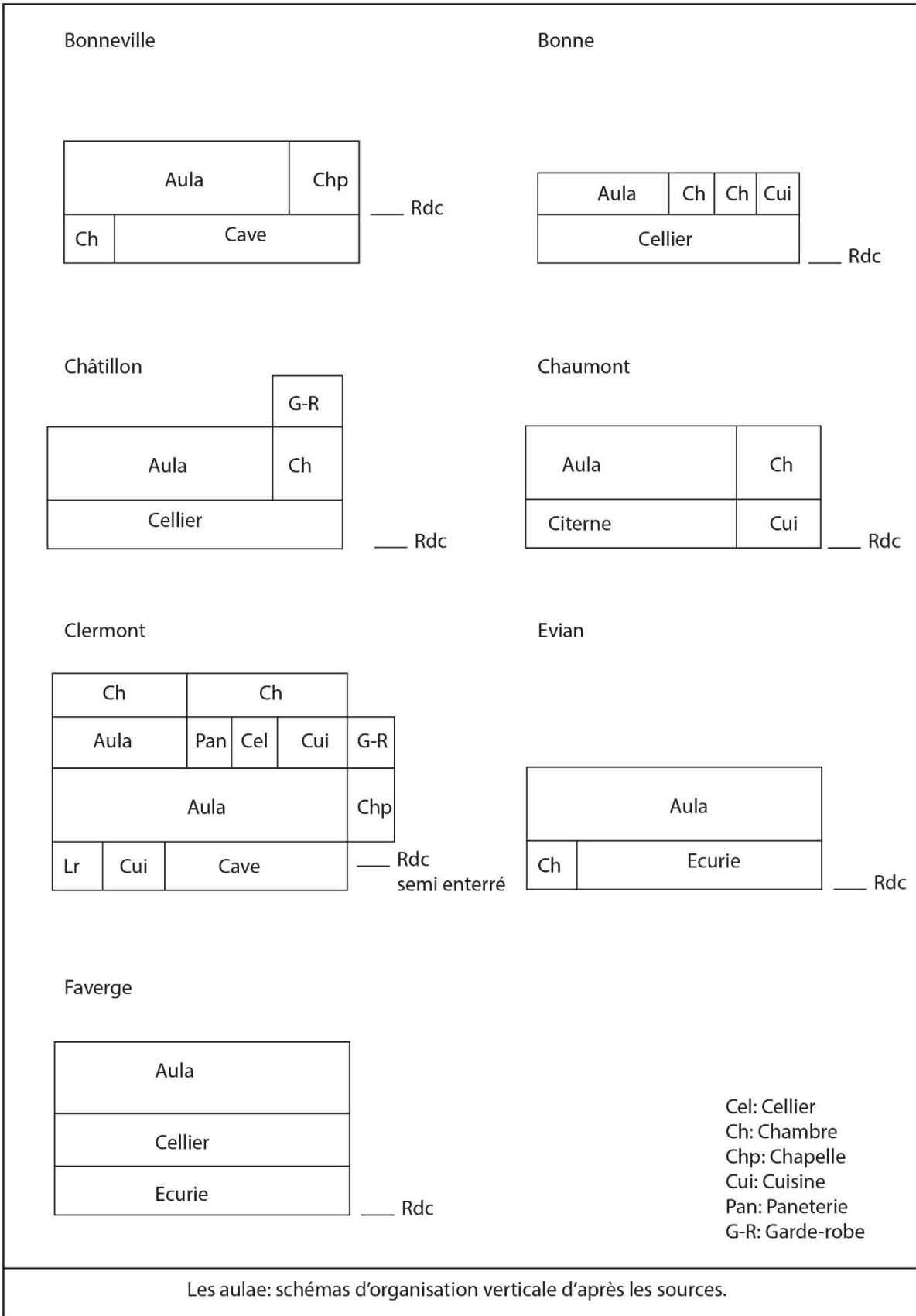


Fig. 36: Schémas simplifiés des structures des aulae de type 1 connues. DAO : L. Benoit.

À ce grand ensemble, nous pouvons rajouter une deuxième forme d'*aula* que nous appelons « type 2 » pour la différencier du grand bâtiment vu ci-dessus (type 1). Non construite au sein d'un bâtiment complexe, il s'agit d'une autre grande salle, excentrée de la première. L'édifice, de grandes dimensions, est alors construit de plain-pied sur le substrat ou sur un remblai et ne comporte aucun étage<sup>1131</sup>. En effet, si diverses constructions (cuisine, chambre, etc.) peuvent être accolées à cette *aula*, aucune ne se trouve en dessous ni ne la surmonte<sup>1132</sup>. Nous trouvons ces grandes salles dans presque l'intégralité de notre corpus, mais elles ne semblent pas, pour autant, être un élément caractéristique du château ; les châteaux d'Alby, de Bonne ou de Flumet en étant dépourvus. En 1339, elles sont mentionnées pour les sites de Bonneville et de Châtillon<sup>1133</sup>. Nous la trouvons à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à Evian et dès le début du siècle suivant à Allinges-Neuf, Chaumont, et Clermont ou encore Annecy<sup>1134</sup>.

Du fait de leurs dispositions distinctes, ces deux ensembles paraissent correspondre à la réalité « haute et basse salle ». La question de la hauteur du bâtiment ne paraît pas forcément rentrer en compte dans cette dénomination. En effet, si nous prenons l'exemple de Bonneville pour lequel nous avons les différentes mesures de ces grandes salles en 1339, nous nous apercevons que le bâtiment de type 1 (salle + cave) mesure 10 toises de hauteur contre 6 pour l'*aula* de type 2<sup>1135</sup>. Cependant, les opérations archéologiques menées dans ce secteur ont démontré le caractère enterré de la cave<sup>1136</sup>. En soustrayant les 4 toises de hauteur de la cave, les deux *aulae* sont alors au même niveau. Ainsi, la réalité désignée par les termes « haute et basse salles » semble plus être rattachée à un aspect structurel, l'*alta aula* étant celle située à l'étage, ou tout du moins construite sur un espace inférieur, tandis que l'*aula bassa* correspond à la pièce construite de plain-pied. Cette distinction est bien confirmée dans la visite de Bonneville de 1339 et dans la comptabilité d'Evian à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle où la situation de ces deux ensembles est très clairement explicitée<sup>1137</sup>.

---

<sup>1131</sup> BENOIT *et alii* R-2018b; BOCQUET R-2019.

<sup>1132</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.4: « *Item adheret dicte aule quedam coquina cum fornello et in ipsa coquina est furnus lapideus* ». Dans les descriptions de l'enquête delphinale de 1339, nous n'observons jamais de bâtiment sur cette deuxième grande salle. Il en est de même dans les comptes transcrits : Cf. Volume 4.

<sup>1133</sup> CARRIER, CORBIERE 2005.

<sup>1134</sup> BENOIT M-2014 ; CORBIERE 2011 ; LEVETT R-2005. Nous retrouvons également un système de doubles salles aux châteaux de Coppet, Monthoux ou encore Samoëns : CARRIER, CORBIERE 2005.

<sup>1135</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.3-5.

<sup>1136</sup> BENOIT *et alii* R-2018b ; BOCQUET R-2019.

<sup>1137</sup> ADS SA 15252 : « *et totidem clavinorum implicatorum in calapento tecti aule superioris supra stabulum* » ; ADS SA 15283 : « *in tectis aule superioris castri domini de Aquiano a parte stagni et aule inferioris a parte ville* » ; L'ensemble des comptes permettent de restituer une *aula* basse sans structure inférieure ou supérieure. De même, la visite de Bonneville de 1339 donne la même vision. CARRIER, CORBIERE 2005.



### 2.2.1.1.2. Salle haute et salle basse, réflexions chronologiques sur les grandes salles

Bien que de nature similaire, les différences structurelles entre ces deux ensembles de grandes salles interrogent sur leur contemporanéité. À Allinges-Neuf, l'*aula* de type 1 est construite en 1271 tandis qu'il faut attendre 1342 pour que la salle de type 2 soit mise en place<sup>1138</sup>. Concernant Bonneville, nous ne disposons pas de textes antérieurs à l'enquête de 1339 dans lequel figurent déjà les deux structures. Toutefois, l'étude de bâti menée par S. Bocquet a démontré que les fenêtres de la salle basse (type 2) ne sont pas mises en place avant l'extrême fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou le début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1139</sup>. Combiné au fait que les murs de cet espace ne sont pas chaînés à la courtine, il est envisageable d'y voir un ajout postérieur au bâtiment de type 1 construit dans les années 1260-1280, période d'édification du site castral<sup>1140</sup>. Il est également possible qu'un bâtiment existant ait été transformé en salle basse, mais nous manquons d'éléments datant pour pencher en faveur d'une hypothèse en particulier. Les données concernant Châtillon subissent la même contrainte que Bonneville. Toutefois, le mur de la salle de type 2 vient également s'appuyer sur la tour maîtresse et n'en est donc pas contemporain. À Chaumont, l'*aula* basse est, comme à Allinges-Neuf, construite au XIV<sup>e</sup> siècle en complément de la tour salle (*aula* de type 1) préexistante et conforte donc notre hypothèse<sup>1141</sup>. De même pour le château de La Roche qui voit la construction d'une salle neuve dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1142</sup>. Enfin, le site d'Evian vieillit quelque peu l'apparition de la salle basse puisque les deux espaces sont mentionnés dès les années 1272-1273<sup>1143</sup>. Toutefois, à la différence des autres sites, le chantier du château d'Evian est sous la supervision directe du comte qui y réside très fréquemment<sup>1144</sup>. Ainsi, peut-être que le château d'Evian, construit entre 1260 et 1270, est un des précurseurs de cette organisation double. En effet, qu'il s'agisse d'Allinges, de Châtillon, de Chaumont ou de Clermont, toutes sont des forteresses installées au plus tard au tout début du XIII<sup>e</sup> siècle.

Ces différentes données nous amènent à voir le complexe *aula* de type 1 comme existant avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et précédant toujours les salles basses (type 2) lorsque ces dernières

---

<sup>1138</sup> BENOIT M-2014, p.80-84.

<sup>1139</sup> BOCQUET R-2019, p.96-117.

<sup>1140</sup> *Ibidem* ; BENOIT *et alii*, à paraître ; GUICHONNET 1981.

<sup>1141</sup> LEVERT R-2005.

<sup>1142</sup> Volume 4 : transcriptions : La Roche : ADHS SA 17884.

<sup>1143</sup> ADS SA 15242 (1272) : « *In facienda latrina in magna aula inferiori a parte de Luginis* » ; ADS SA 15243 (1272-1273) : « *Cuidam mazoni rumpenti privatam [lecture incertaine] in aula superiori ex parte serue* ».

<sup>1144</sup> Volume 4 : transcriptions : Evian : ADS 15255 : « *Una trabe grossa, quatuor postibus emptis et positus in sala inferiori prope pelum antiquum tectis coquine et butecularie recoperiendis duabus duodenaris latarum, duobus miliarium cum dimidio scindulorum, tribus miliarium clavini emptis ad idem octo carpentatorum, quatuor manuoperariorum predicta faciendis ut in particulis examinatis presente domino : .XLII. s .VIII. d. »*

existent. Celles-ci ne semblent pas apparaître avant les années 1260-1270, période de renouveau architectural sur de nombreux aspects<sup>1145</sup>.

Une certaine prudence est à observer concernant les édifices de type 1. En effet, à Allinges-Neuf, le groupe de type 1 est également décrit comme une *aula* « neuve » en 1271 impliquant, de fait, une construction plus ancienne pour laquelle nous n'avons aucune information<sup>1146</sup>. De même, les fouilles archéologiques menées au château de Clermont ont mis au jour un complexe bas comprenant un cellier excavé ainsi qu'une cuisine et son lardier (*cf. infra*)<sup>1147</sup>. Au sein du cellier, nous avons retrouvé de nombreuses pièces de lapidaire richement décorées et sculptées. Parmi celles-ci des éléments d'une grande cheminée ont été identifiés. Ces différentes pièces suggèrent la présence d'une salle d'apparat à l'étage. L'organisation générale de cet ensemble le rapproche de l'organisation d'une *aula* de type 1<sup>1148</sup>. Toutefois, les dimensions de ces espaces inférieurs ne correspondent pas à celles de l'*aula* de type 1 mentionnée dans les textes<sup>1149</sup>. Une partie de ces structures ayant été datée des XII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècles, il n'est donc pas impossible que nous soyons en présence d'une proto *aula* au château de Clermont.

Ainsi, le groupe 1 mentionné dans les sources médiévales, ne correspond pas forcément à la première *aula* du site castral.

#### 2.2.1.2. Emplacements et dimensions de l'*aula*

Deux groupes d'*aulae* distincts sont présents au sein de la cour haute du château. Si ces derniers semblent répondre à une évolution chronologique, il nous faut interroger leurs caractéristiques physiques afin de déterminer si cette « typo-chronologie » s'accompagne de marqueurs architecturaux. Pour cela, nous retenons deux critères principaux : l'exposition et les dimensions.

##### 2.2.1.2.1. L'exposition

Les différentes *aulae* recensées sont toutes, sans exception, bâties contre les courtines de la cour haute, cette dernière constituant dès lors un mur gouttereau de l'édifice. Contrairement à ce qui a pu être observé dans d'autres régions, l'*aula*, au sein de l'ancien diocèse de Genève, n'est pas

---

<sup>1145</sup> Cf. partie 2.1 de ce chapitre.

<sup>1146</sup> BENOIT M-2014, p.80; CHIAUDANO 1933, p.181: ADS SA 14774: « *In decem trabibus emptis in bosco sine carreagio ipsorum ad opus aule nove Alingii* ».

<sup>1147</sup> BENOIT *et alii* R-2018a et 2019a.

<sup>1148</sup> *Idem*.

<sup>1149</sup> La correspondance entre les toises données et le métrage réel indique une toise d'environ 0,60 m ce qui n'est pas possible, cette dernière oscillante entre 1,60 et 2,5 m selon les correspondances connues. CARRIER, CORBIERE 2005 ; KERSUZAN 2005.

systématiquement accolée à la tour maîtresse<sup>1150</sup>. Parmi les quatorze bâtiments recensés seulement la moitié se trouve dans cette situation. Au sein de ce lot deux exemples correspondent à des tours salles qui incluent de fait l'aula au sein du bâtiment [Tableau 24]. Les autres se répartissent au sein de la cour haute de manière assez variée<sup>1151</sup>.

Concernant l'exposition, trois variantes ont été relevées. Deux édifices sont disposés face au plain château, quatre sont orientés en direction du bourg et sept ouvrent sur le paysage alentour. Ce sont les constructions de type 1 qui dominent le paysage alentour avec un ratio de 5/6. A contrario, les édifices de type 2 sont plus orientés vers la ville, le ratio étant de 3/5. Ce changement d'exposition qui accompagne la mise en place des *aulae* de type 2 dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle pourrait découler de la montée en puissance de l'aspect résidentiel des châteaux ainsi que de l'urbanisme. La démonstration du pouvoir seigneurial s'oriente alors vers la ville en développement et non plus vers la campagne.

Site	Type d'aula	Exposition	Accolée à la tour maîtresse	Mesures en toises	Mesures en mètres
Alby	?	/	Oui	/	/
Allinges-Neuf	Type 1	Côté plain château ?	Oui ?	/	16 x 10 ?
	Type 2	Côté bourg ?	Non	/	/
Allinges-Vieux	/	/	/	/	/
Bonne	Type 1	Côté paysage	Non	/	/
Bonneville	Type 1	Côté paysage	Oui	20 x 3.5 ?	30 x 5.60 ?
	Type 2	Côté ville	Non	15 x 7	25 x 11.7
Châtillon	Type 1	Côté plain château ?	Non	10 x 4	/
	Type 2	Côté paysage ?	Oui	13 x 4.5	/
Chaumont	Type 1	Côté bourg	Tour salle	8.5 x 4.5	20 x 12
	Type 2	/	/	/	/
Clermont	Type 1	Côté paysage	Non	16 x 8 ou 18 x 7 <sup>1152</sup>	35 x 17 ? <sup>1153</sup>
	Type 2	/	Non	/	/
Cluses	?	/	/	7.5 x 3	/
Cusy	/	/	/	/	/
Evian	Type 1	Côté paysage	Oui	/	/
	Type 2	Côté bourg	Non	/	/
Faverges	/	/	/	/	/
Féternes	/	/	/	/	/

<sup>1150</sup> KERSUZAN 2005, p.271-274 ; KOCH T-2012, p.176-178.

<sup>1151</sup> BENOIT R-2018 ; BOCQUET R-2019 ; CARRIER, CORBIERE 2005 ; CORBIERE 2011 ; LEVERT R-2005 ; LOPRHELIN R-2019 ; Volume 4 : transcription : Evian.

<sup>1152</sup> Selon les mentions dans les comptes de châtelainie. Les deux dimensions étant très proches, nous pouvons suggérer qu'il s'agit du même édifice.

<sup>1153</sup> Mesure estimée d'après la toise donnée par Matthieu de la Corbière : CORBIERE 2011.

Flumet	Type 1	Côté paysage	Non	5 x 4.5	/
Hauteville	/	/	/	/	/
La Roche	/	/	/	/	/
Ugine	/	/	/	/	/
Yvoire	Type 1 ?	Côté bourg	Tour salle	/	25 x15

Tableau 24: Type, dispositions et dimensions des aulæ.

#### 2.2.1.2.2. Les dimensions

Concernant les dimensions de ces édifices d'apparat, le constat est assez difficile. En effet, nous ne disposons que de très peu de mentions de mesures complètes de ces bâtiments dans les sources médiévales<sup>1154</sup>. Sur la quinzaine d'*aulæ* recensées, seulement la moitié s'en voit dotée. À ce premier problème se rajoute l'emploi de mesures locales bien documenté par Nicolas Carrier et Matthieu de la Corbière et abordé précédemment au sujet des tours maîtresse (*cf. supra*)<sup>1155</sup>. Ainsi, la toise de Flumet n'est pas égale à la toise de Bonneville, pourtant localisé dans la même principauté. Elle est encore moins équivalente à celle de Chaumont, possession d'un autre comte. Sans présence de vestiges, il est donc presque impossible de retrouver la toise médiévale.

Lorsque nous ne disposons que de mesures en toises, nous ne pouvons comparer que des bâtiments issus d'un même site. Les châteaux de Bonneville et de Châtillon permettent ce type d'analyse. Le premier possède en 1339 une *aula* de type 1 mesurant 20 x 3.5 toises, et une *aula* de type 2 mesurant 15 x 7 toises. À Châtillon, le type 1 mesure 10 x 4 toises contre 13 x 4.5 toises pour le type 2. Dans les deux cas nous notons une nette augmentation de la surface de la salle basse par rapport à la salle haute.

Les mesures métriques permettant de comparer les sites entre eux sont peu nombreuses à ce jour. Seules une salle de type 2 et quatre de type 1 sont concernées. Si le nombre est un peu faible, nous observons, toutefois, une tendance similaire à celle observée avec les toises. Aussi la salle basse de Bonneville possède-t-elle une surface supérieure<sup>1156</sup> aux salles hautes d'Allinges-Neuf, Bonneville ou encore Chaumont<sup>1157</sup> [Tableau 24].

En reprenant la classification établie par Jean Mesqui, sur la base des mètres et des surfaces, nous observons une répartition qui ne semble pas tenir compte du type d'*aula*<sup>1158</sup>. Ainsi, les salles d'Allinges-Neuf (type 1), de Bonneville (type 1) et de Chaumont (type 1) ont une surface comprise entre 160 et 240 m<sup>2</sup> et appartiennent au groupe le plus courant observé par J.

<sup>1154</sup> KERSUAN 2005 ; POISSON 1992.

<sup>1155</sup> CARRIER, CORBIÈRE 2005, p.XC-XCI ; Cf. Partie 3 : chapitre 2 : 2.1.1.1.3. La hauteur des tours maîtresses.

<sup>1156</sup> 292,5 m<sup>2</sup>.

<sup>1157</sup> Respectivement 160, 168 et 240 m<sup>2</sup>.

<sup>1158</sup> MESQUI 1993, p.78-80.

Mesqui<sup>1159</sup>. Les salles de Bonneville (type 2), Clermont (type 1) et Yvoire (type 1), s'apparentent, quant à elles, à des édifices imposants dont les dimensions dépassent régulièrement les 300 m<sup>2</sup> [Fig. 37].

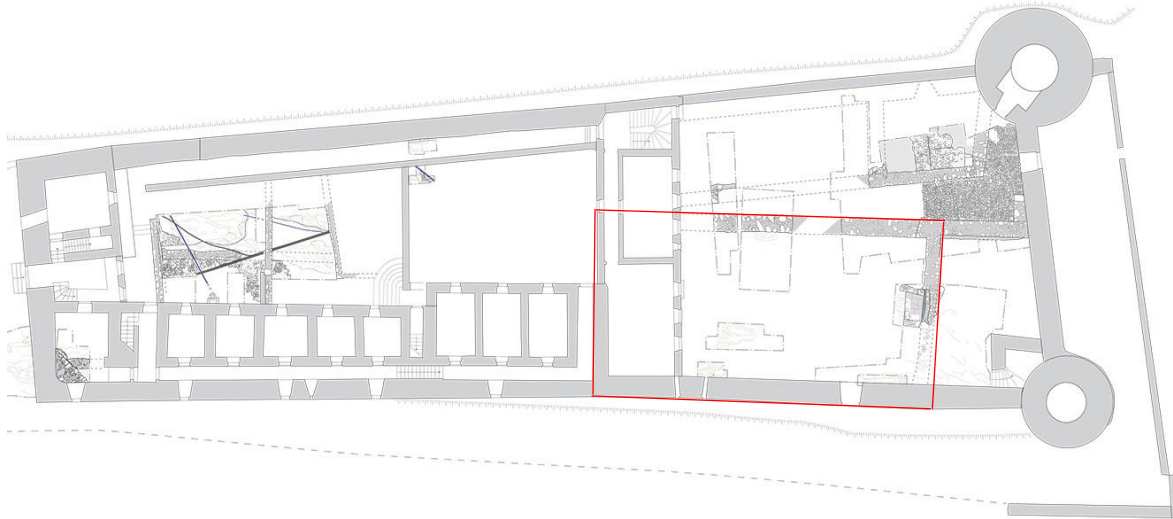


Fig. 37: Emprise de l'aula de type 2 à Bonneville. DAO : L. Benoit.

Il semble donc que l'apparition de ces salles basses à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle s'accompagne d'une augmentation de la surface de la salle d'apparat. Ce phénomène s'accorde avec la tendance générale observée jusqu'à présent, à savoir un accroissement de la part résidentielle dans les fortifications entre 1250 et le début du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### 2.2.1.3. Autres bâtiments seigneuriaux et évolution du complexe initial

Au corps de logis principal sont adjoints d'autres bâtiments privés relevant directement du prince ou de son confort. Il s'agit entre autres de la chapelle mais aussi des salles chauffées et annexes. D'autre part, nous commençons à le percevoir, le tournant des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles marque une transition dans l'aménagement de la cour haute et des bâtiments qui y sont présents. Toutefois, tous les sites castraux ne sont pas soumis au même degré d'évolution.

##### 2.2.1.3.1. Les autres bâtiments seigneuriaux

- La chapelle :

<sup>1159</sup> MESQUI 1993, p.78-80.

Si l'*aula* est au cœur de la manifestation du pouvoir seigneurial, la chapelle rappelle l'autorité présente au-dessus du comte tout en possédant des éléments architecturaux manifestant le statut aristocratique du propriétaire. Les chapelles peuvent être mobiles ou figées dans un bâtiment. Les premières étant difficilement saisissables nous nous focalisons sur les chapelles construites. Les données concernant ces édifices sont assez maigres dans les sources médiévales, les comptes de châtelainies ne mentionnant, par exemple, que des travaux de toiture ou sur un mur, sans détailler la composition ou l'emplacement de cet espace<sup>1160</sup>. Il est donc assez rare de pouvoir percevoir le bâtiment sur le seul apport des écrits. Les sources archéologiques sont également rares puisque nous ne comptons que trois chapelles fouillées et documentées au sein de l'ancien diocèse de Genève<sup>1161</sup>.

En prenant en compte l'ensemble de ces données, seule la moitié de notre corpus atteste de l'existence d'une chapelle au sein du château. Ce constat est assez surprenant, d'autant plus si l'on considère le modèle théorique *aula, capella, camera*<sup>1162</sup>. Il est possible que ce dernier soit à nuancer, ou tout du moins à préciser. Ainsi, l'absence de ces chapelles dans les sources concernant les châteaux d'Alby, de Bonne ou encore de Flumet et Hauteville, pour ne citer qu'eux, pourrait indiquer qu'il ne s'agissait que d'un petit oratoire privé. Ce cas de figure semble être présent à Cusy où il n'est question que d'une chambre dite de la chapelle en 1340<sup>1163</sup>. Il pourrait également être envisageable que la chapelle seigneuriale soit reléguée dans l'église paroissiale lorsque la forteresse est de petites dimensions. Les exemples d'Alby et de Bonne se prêtent bien à cette hypothèse, les deux sites étant assez petits, et l'église du bourg se trouvant à seulement quelques dizaines de mètres. Toutefois, malgré l'étude de l'église de Bonne et l'identification de plusieurs chapelles, nous n'avons pu déterminer si l'une d'entre elles était réservée au comte<sup>1164</sup>.

Au sein des neuf chapelles mentionnées et/ou observées, trois ne peuvent être localisées à l'aune des connaissances acquises<sup>1165</sup>. Parmi le corpus restant, nous distinguons deux dispositions

---

<sup>1160</sup> Volume 4 : transcriptions : Châtillon : ADS SA 13586 : « [...] *que implicata fuerunt ut supra in cameris et capella dicti castris ut in particulis quas reddit.* ».

<sup>1161</sup> BENOIT *et alii* R-2014 ; BENOIT *et alii* R-2018b ; D'AGOSTINO *et alii* R-2016 ; LAIDEBEUR R-2000.

<sup>1162</sup> MESQUI 1993, p.112.

<sup>1163</sup> Volume 4 : transcriptions : Cusy : ADS SA 9041 : « *In faciendo solano in camera iuxta latrinam que vocatur camera capelle [...]* »

<sup>1164</sup> BENOIT *et alii* R-2018c.

<sup>1165</sup> Celles de Féternes et de La Roche ne sont que mentionnées sans trop de détails. S'il semble que celle de Féternes soit contre la courtine puisqu'elle est surmontée d'une échiffe en 1353-1354 (Volume 4 : Evian-Féternes ADS SA 15276 : « *Librauit lordano de Plantata carpentatori recipienti et actanti tecta turre castris domini de Fisterna in pluribus locis, eschiphe (sic) supra portam et supra capellam dicti castris que propter boream decoperta erant [...]* »), nous ne savons pas où elle se trouve au sein du château. De même, la « chambre de la chapelle » évoquée à Cusy précédemment, n'est pas spécialement localisée.

distinctes, similaires à celles mises en exergue par Jean Mesqui : la chapelle dépendante de l'*aula* et celle indépendante de la grande salle<sup>1166</sup>.

Le premier groupe est majoritaire avec quatre bâtiments sur six concernés. La chapelle de Clermont se situe dans une tour directement reliée à la grande salle<sup>1167</sup>. À Evian, nous comptabilisons deux chapelles distinctes, une « neuve » étant construite en 1301<sup>1168</sup>. Si l'emplacement de l'ancienne nous échappe, les comptes détaillés de cette châtelainie nous permettent de localiser le nouvel édifice le long de la courtine nord, entre une des tours d'angle et la salle basse avec laquelle elle communique par un escalier.

À Bonneville, l'enquête de 1339 nous donne l'emplacement détaillé de la chapelle castrale qui se trouve au nord entre la tour maîtresse et la salle haute<sup>1169</sup>. Elle semble d'ailleurs faire partie intégrante de cette *aula*, car la description ne nous parle que d'un unique bâtiment comprenant les deux espaces. Entre la fin du XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, elle est semble-t-il délocalisée, l'ancien espace étant transformé en chambre<sup>1170</sup>. La fouille archéologique menée en 2018, à cet emplacement, a permis la découverte d'un espace maçonné d'environ 3.5 x 5.75 m qui pourrait correspondre à la chapelle initiale<sup>1171</sup> [Volume 2. Bonneville – planches 5 à 7]. Doté d'un sol maçonné, l'édifice était pourvu dans son angle sud-est d'un placard liturgique<sup>1172</sup>.

Enfin, la chapelle d'Allinges-Neuf se situe dans le prolongement de l'emplacement supposé du logis ayant accueilli l'*aula* mentionnée en 1271<sup>1173</sup>. Logée contre la courtine, elle fait partie intégrante du système défensif puisque son chœur est surmonté en 1280 d'une tour semi-circulaire faisant front au site castral voisin d'Allinges-Vieux. Si ce bâtiment correspond bien à la chapelle castrale du XIII<sup>e</sup> siècle, son origine plus ancienne pose question. En effet, l'édifice, étudié en 2014, présente un plan à nef unique de 16.95 x 4.6 à 8.9 m<sup>1174</sup>. Son analyse a démontré l'existence d'un premier état attribuable au XI<sup>e</sup> siècle<sup>1175</sup> [Volume 2. Allinges – planches 5 à 10]. Or nous ne connaissons aucune structure de la fortification attribuable à cette période. D'après les sources à disposition, il semblerait que le château ait englobé un édifice préexistant auquel cas ce dernier ne devient chapelle castrale que tardivement. Ce premier édifice charpenté

---

<sup>1166</sup> MESQUI 1993, p.112.

<sup>1167</sup> CORBIERE 2011, p.316-321.

<sup>1168</sup> ADS SA 15250 : « [...] et enbochantium murum capelle nove ».

<sup>1169</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.5.

<sup>1170</sup> GUILLERE 2005 ; BENOIT *et alii*, à paraître.

<sup>1171</sup> BENOIT *et alii* R-2018b.

<sup>1172</sup> *Idem*.

<sup>1173</sup> *Cf. supra*.

<sup>1174</sup> BENOIT *et alii* R-2014.

<sup>1175</sup> *Ibidem*, p.92-96.

est doté d'une voûte et de murs plus épais avant le XIII<sup>e</sup> siècle, période à laquelle il voit son chœur élargi probablement pour une question de place<sup>1176</sup> [Fig. 38].



Fig. 38: Exemple de chapelles du 1er groupe.

Le groupe des chapelles indépendantes comprend les châteaux d'Allinges-Vieux et de Châtillon. Le premier voit sa chapelle déportée dans le plain château [Volume 2. Allinges – planches 5 à 7]. C'est l'unique exemple de ce type que nous ayons. Est-ce que cela découle de l'absence de réel logis au cœur de la cour haute telle que décrite en 1339<sup>1177</sup> ? Cela paraît peu probable. L'édifice à nef unique mesure 14.2 x 6 m et est inclus dans la courtine de la basse-cour<sup>1178</sup>. Aucune relation directe avec la cour haute n'est connue, le seul accès identifié s'ouvrant au nord en direction du plain château. Si le chœur de la chapelle d'Allinges-Neuf fait front à Allinges-Vieux, l'édifice culturel de ce dernier est retranché en arrière du front et domine le bourg<sup>1179</sup> [Fig. 39].

<sup>1176</sup> BENOIT *et alii* R-2014, p.136-138.

<sup>1177</sup> Cf. *supra* ; CARRIER, CORBIERE 2005.

<sup>1178</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2016, p.136-138.

<sup>1179</sup> *Ibidem*.





Fig. 39: Vue de la chapelle de Château-Vieux d'Allinges. Cliché : J. Laidebeur.

Enfin, la chapelle de Châtillon n'a pas encore été retrouvée malgré les fouilles archéologiques en cours<sup>1180</sup>. Toutefois, elle est extrêmement bien décrite dans l'enquête delphinale de 1339<sup>1181</sup>. Située dans un bâtiment annexe du côté des chambres et de la petite tour, elle est dite très bien peinte et dotée d'une voûte maçonnée. De même, elle est éclairée par deux grandes baies en tuf et cinq *oculi* vitrés. Enfin, plusieurs bancs sont présents et ces derniers sont également peints<sup>1182</sup>. L'édifice est donc richement doté et un soin particulier y est apporté. Plusieurs escaliers sont présents et permettent d'accéder aux différentes zones du château sans que toutefois la chapelle soit directement reliée à l'*aula*.

- Loges et salles chauffées :

La transition, entamée dans le courant du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, vers un château plus résidentiel se renforce à l'approche du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. En effet, les différentes périodes de paix ainsi que le traité de Chapareillan, signé en 1334, mettent un frein aux conflits qui se font alors un peu plus rares<sup>1183</sup>. Le changement amorcé précédemment prend alors un nouveau tournant. Outre les aménagements effectués dans les tours maîtresses et l'arrivée d'une salle

<sup>1180</sup> LORPHELIN R-2019.

<sup>1181</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.65-67 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2018.

<sup>1182</sup> *Ibidem*.

<sup>1183</sup> BRONDY *et alii* 1984, p.115-148 ; CARRIER 2001, p.38-39 ; CORBIERE T-2000, p.136-137 ; DUPARC 1955, p.274-275 ; KERSUZAN 2005, p.79-82.

basse plus imposante, plusieurs éléments de confort viennent améliorer le logis. Les deux principaux sont formés par les « loges » et les « salles chauffées » ou poêles.

Les loges sont des édifices neufs qui servent à la fois à mettre en communication directe différentes parties du logis, mais aussi de salles à part entière dont la fonction peut être multiple. Au sein des sources parcourues, la plus ancienne mention de loge remonte à 1313 et se situe à Evian<sup>1184</sup>. Deux années plus tard, les châteaux de Cusy et de Faverges se dotent d'une structure similaire<sup>1185</sup>. Sur la trentaine de mentions retenues, plus d'un tiers concerne la mise en place de loges entre 1334 et 1360. Cette pratique perdure jusqu'au siècle suivant où elle semble s'essouffler avec seulement quatre mentions, la dernière loge datant de 1442<sup>1186</sup>. La loge, en bois ou maçonnerie, peut se trouver à plusieurs endroits et plusieurs loges peuvent être présentes au sein du château<sup>1187</sup>. En 1385, Bonneville se dote d'une loge devant les chambres, faisant le lien entre la chambre de la comtesse et les suivantes<sup>1188</sup>. Châtillon est doté d'une loge devant la garde-robe en 1360 et en rajoute une nouvelle vers l'église en 1374<sup>1189</sup>. À Clermont, la loge mentionnée en 1335 est un véritable édifice puisqu'elle est dotée de huit fenêtres<sup>1190</sup>. Nous retrouvons ces aménagements dans la quasi-totalité de notre corpus d'étude. Cette pratique démontre le besoin d'agrandir les espaces internes et l'envie de faciliter la vie des habitants. De même, ces édifices, appuyés par les nombreuses portes mentionnées, participent à une meilleure circulation au sein des édifices et témoignent de ce besoin d'avoir accès à l'ensemble des pièces de manière simplifiée.

Les « poêles »<sup>1191</sup> ou « salles chauffées » répondent au même besoin d'apport de confort au sein des forteresses. Disposées autour du logis, ces salles suivent globalement le même schéma évolutif que les loges avec une concentration importante de références entre 1331 et 1356<sup>1192</sup>. La plus ancienne mention retrouvée concerne une salle chauffée du château d'Evian. Datée de

---

<sup>1184</sup> ADS SA 15255.

<sup>1185</sup> ADS SA 10290 et 9035.

<sup>1186</sup> Site de Bonneville : BENOIT *et alii* à paraître.

<sup>1187</sup> GUILLERE 2005 : ADS SA 5689 : « *Item, pro una logia facta ante dictas cameras de fusta* » ; Volume 4 : Transcriptions : Châtillon : ADS SA 13616 : « *Item fecit sex teysias muri ad brachia hominis altitudinis trium pedum cum dimidio et latitudinis unius pedis cum dimidio in logia dicti castris.* »

<sup>1188</sup> *Idem.*

<sup>1189</sup> Volume 4 : transcriptions : Châtillon : « ADS SA 13590 : « *et in retentione tecti logie existente ante gardam robam* » ; ADS SA 13604 « *Librauit in reparatione tecti logie castris que est a parte ecclesie pro parte [...]* ».

<sup>1190</sup> CORBIERE 2011, p.317.

<sup>1191</sup> Notons que le terme de poêle désigne dans les sources à la fois l'objet et la pièce chauffée. Nous le retrouvons sous le terme « pêle » en franco-provençal.

<sup>1192</sup> CORBIERE 2011 ; GUILLERE 2005.

1313, il y est question de réparations du vieux poêle<sup>1193</sup>. L'utilisation de l'adjectif « antique » implique une construction ancienne or le château étant bâti au plus tôt dans les années 1260, cela correspond toujours à cette période de renouveau observée au sein des forteresses de l'ancien diocèse de Genève. La dernière mention date, quant à elle, de 1414 et concerne le site d'Allinges-Neuf<sup>1194</sup>. Là encore, le XV<sup>e</sup> siècle semble rimer avec un arrêt progressif de l'occupation de ces forteresses. Ces salles chauffées semblent avoir été appréciées des occupants, car il est récurrent qu'une nouvelle construction vienne compléter l'ancienne. En 1346, un nouveau poêle est construit à Evian, et en 1375, Clermont fait de même<sup>1195</sup>. Ces espaces sont de vrais représentants de la nouvelle mentalité des résidents dans la mesure où ils peuvent être entièrement décorés et architecturalement très aérés. En effet, la salle du poêle d'Alby est dotée de douze fenêtres de cinq pieds de hauteur<sup>1196</sup>. De même, la nouvelle salle chauffée de Clermont est, en 1375, pavée de carreaux et entièrement peinte<sup>1197</sup>. Enfin, notons que tous les châteaux ne semblent pas dotés de telles structures puisqu'une bonne part de notre corpus n'en fait pas mention. Ces derniers ne développent vraisemblablement pas de salles dédiées, mais se contentent de rajouter un « poêle » à une pièce existante.

#### 2.2.1.3.2. Transformations des parties seigneuriales

Si nous avons noté une évolution dans l'organisation et la composition du complexe *aula-logis* entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, les siècles suivants sont plus difficiles à appréhender et ne présentent que peu de cohérence entre sites.

La suite du XIV<sup>e</sup> siècle voit la multiplication des espaces de vie et d'accueil. Toutefois, ce phénomène ne semble réservé qu'aux sites les plus prestigieux ou les plus utiles. Il faut dire que la fin du conflit delphino-savoyard, en 1355, voit l'acquisition du Faucigny par la Savoie. Ainsi, de nombreux sites castraux se retrouvent au cœur des possessions savoyardes et sont peu à peu délaissés du fait d'une position moins stratégique<sup>1198</sup>. Bonneville reste toutefois un pôle important. En 1385, de nombreux travaux sont réalisés à la demande de la comtesse Bonne de Bourbon<sup>1199</sup>. La structure de la zone seigneuriale reste globalement la même, mais l'ensemble

---

<sup>1193</sup> Volume 4 : transcriptions : Evian : ADS SA 15255 : « *Una trabe grossa, quatuor postibus emptis et positis in sala inferiori prope pelum antiquum* »

<sup>1194</sup> BENOIT M-2014.

<sup>1195</sup> ADS SA 15269 ; ADHS SA 17500.

<sup>1196</sup> ADHS SA 16976 : « *In factura exponde anterioris mur peillii facti in dicto castro in qua exponda sunt duodecim fenestre ad talliam lapidist molacie operate qualibet quinque pedum de altitudine et pro pyesione dicti muri pro tanto per Aymonetum lathomum de Albiaco ex tachia sibi inde data : LV s. geben.* »

<sup>1197</sup> ADHS SA 17500 ; CORBIERE 2011, p.320

<sup>1198</sup> Cf. Partie 2 : chapitre 2 : contexte historique ; BLONDEL 1956 ; CORBIERE 2002 ; DUPARC 1955 ; PAYRAUD T-2009.

<sup>1199</sup> GUILLERE 2005.

est remis à neuf et de nombreuses nouvelles chambres sont créées notamment en divisant des pièces existantes<sup>1200</sup>. Nous observons un phénomène similaire à Evian où des parois sont installées dans une salle pour la diviser en deux chambres<sup>1201</sup>. L'*aula* de type 1 de Clermont est également surélevée en 1346-1347 pour y installer les chambres des enfants du comte de Genève<sup>1202</sup>. Notons que la salle basse ne semble jamais surélevée ou modifiée par de nouvelles constructions, celles-ci pouvant toutefois se faire dans la salle haute.

Avec l'acquisition du comté de Genève par la Savoie au début du XV<sup>e</sup> siècle, les sites genevois subissent le même sort que les châteaux faucignerands quelques décennies plus tôt. Ainsi, seuls quelques sites choisis continuent de faire l'objet de travaux réguliers. Bonneville bénéficie à nouveau d'importants travaux dans les années 1460, probablement du fait de la visite de Janus de Savoie, comte apanagiste de Genevois. Des bourneaux sont installés, de nouvelles chambres créées et le château remis en état<sup>1203</sup>.

À partir de la moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les travaux au sein du logis se font rares dans la comptabilité, signe de l'abandon progressif de la majorité des châteaux par les princes, les forteresses ne restant que des pôles juridiques et militaires. Cet abandon est confirmé avec les inspections réalisées au XVI<sup>e</sup> siècle sur les forteresses de l'apanage de Genevois-Nemours<sup>1204</sup>. La majeure partie des châteaux visités sont proches de l'état de ruines, certains ne possédant même plus de courtine en bon état. Le délabrement des différents logis, qui se retrouvent découverts, sans portes, fenêtres ou avec un plancher effondré, démontre l'abandon de la fonction résidentielle au sein des fortifications à cette époque, seuls quelques sites restant occupés par le prince le temps d'un séjour<sup>1205</sup>. Cela est confirmé à Clermont où le châtelain ne réside plus au château à cette époque<sup>1206</sup>. Pour autant, les conflits de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle montrent que ces châteaux sont toujours utilisés à des fins militaires, les seules réparations se concentrant sur les défenses.

---

<sup>1200</sup> GUILLERE 2005, ADS SA 5689 : « Item, pro uno larderio et tribus cameris factis subtus primum solonum et tribus parietibus lonorum et boudronorum planatorum /3v/ et boudronatorum ab utraque parte. »

<sup>1201</sup> ADS SA 15252 : « *Librauit Raymondo lathomo de thachia sibi data per ballivum et per Huguetum Ponteis de muro faciendo in aula per traversum et debent ibi fieri due camere ut per instrumentum quod reddit de recepta: .XXXIII. lb. »*

<sup>1202</sup> CORBIERE 2011, note 55 ; ADHS 17473.

<sup>1203</sup> BENOIT *et alii*, à paraître ; Volume 4 : Bonneville.

<sup>1204</sup> CORRAM-MEKKEY, CORBIERE 2015.

<sup>1205</sup> Annecy ou Chambéry par exemple. BLONDEL 1956 ; BRONDY 1988 ; CHALMIN-SIROT 1990 ; DE RAEMY 2004.

<sup>1206</sup> CORBIERE 2011.

## 2.2.2. Autres communs et annexes

Les communs des sites castraux font partie des éléments annexes de la cour haute, éléments indispensables au bon déroulement du séjour princier et à la vie des garnisons sur place. Malgré cela, ces parties sont assez rarement fouillées par les archéologues, les investigations se concentrant régulièrement en premier lieu, sur la partie résidentielle et seigneuriale. Aussi les données de terrain sont-elles assez maigres malgré quelques opérations récentes centrées sur ces espaces<sup>1207</sup>. L'approche de ces ensembles est donc principalement tirée de la documentation manuscrite médiévale. Nous distinguons trois pôles de communs distincts : les pièces servant à préparer et à stocker les aliments, l'approvisionnement en eau et ce qui relève de la fonction équestre.

### 2.2.2.1. Préparer et stocker

L'importance de la cuisine au sein du château n'est aujourd'hui plus à démontrer. Élément central de la vie seigneuriale et des banquets organisés au sein de la forteresse, la cuisine sert également à nourrir tout le personnel, la garnison mais aussi les ouvriers lorsqu'un repas est compris dans leur contrat<sup>1208</sup>. Aborder la cuisine ne consiste pas seulement à évoquer les pièces où l'on prépare les différents plats, mais également tous les bâtiments de stockage annexes, c'est-à-dire les lardiers, les paneteries et les bouteilleries. Malgré leur importance au sein de la forteresse, nous ne pouvons que constater, une nouvelle fois, la relative pauvreté des informations concernant ces parties au sein des comptes de châtelainie.

Présentes dans l'intégralité de notre corpus, les cuisines se situent toutes dans la cour haute. Nous distinguons au sein de toutes les mentions deux typologies de cuisines. La première est incluse au logis, sous ou à côté de l'*aula* comme nous avons pu le voir. La deuxième consiste en un bâtiment dédié. Dans les deux cas, ces édifices ne sont jamais trop excentrés, sûrement pour des raisons de commodités. Nous les retrouvons accolés au logis, à la tour maîtresse ou le long d'un mur de courtine à proximité de l'entrée et des ouvrages précédemment cités<sup>1209</sup>.

Les plus anciennes mentions datent du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Il n'est donc pas évident de percevoir les installations plus anciennes. Néanmoins, la fouille archéologique du château de Clermont a mis en exergue plusieurs foyers centraux accompagnés d'une fosse dépotoir datés

---

<sup>1207</sup> BENOIT *et alii* R-2019b ; BENOIT *et alii* R-2018a et 2019a ; D'AGOSTINO *et alii* R-2009 ; RAYNAUD 1992.

<sup>1208</sup> KERSUZAN 2005 ; MESQUI 1993 ; POISSON 1992 ; SIROT 2011.

<sup>1209</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.71 ; KERSUZAN 2005, p.286 ; POISSON 1992, p.124-125 ; Volume 4 : transcriptions : Cusy : ADS SA 9041 : « *In factura unius hostii facti de novo in introitu camere prime porte a parte coquine postibus emptis ad idem pro sex den* ».

des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles<sup>1210</sup>. Cet agencement nous rapproche de ce qu'avait pu observer Jean Mesqui sur les édifices les plus anciens<sup>1211</sup>. Si nous manquons de parallèle pour pouvoir l'affirmer, il est possible que l'édifice dédié à la cuisine n'apparaisse pas avant la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> ou le début du XIII<sup>e</sup> siècle au sein de l'ancien diocèse de Genève. De ce que l'on a pu observer avec les logis précédemment, et notamment l'ancienneté du « type 1 », il paraît raisonnable d'envisager le modèle de cuisine intra-logis comme étant le plus ancien. Là encore, la datation de la cuisine retrouvée en fouille à Clermont, située dans un complexe de type logis, permet d'appuyer nos propos puisqu'elle est datée entre 1219 et 1284<sup>1212</sup>. A contrario, nous observons entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle plusieurs créations de nouvelles cuisines, qui se situent toutes dans un bâtiment dédié. C'est notamment le cas à Allinges-Neuf où une nouvelle cuisine est construite en 1326 dans un bâtiment long de 15.5 toises<sup>1213</sup>. En 1321, le château de Faverges bénéficie également d'une cuisine neuve de 8 x 3 toises<sup>1214</sup>. De même, Evian, dont le château n'est pas bâti avant 1260, bénéficie dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, et probablement avant, d'une cuisine indépendante<sup>1215</sup>. Ces différents éléments nous permettent de voir, dans un premier temps, la mise en place de cuisines au sein des logis, entre les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, puis l'installation de cuisines indépendantes entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Finalement, cette évolution fait sens étant donné que les bâtiments indépendants sont plus étendus que ceux intra-logis. Ainsi, cette évolution suit la tendance observée jusqu'alors qui voit l'apport de confort au sein des châteaux s'intensifier à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

La composition interne des cuisines ne transparait que peu dans la comptabilité. De même, la question de leurs matériaux de construction reste probablement à l'appréciation du commanditaire, car si nous avons des cuisines maçonnées dès le XIII<sup>e</sup> siècle, nous continuons d'observer des édifices en bois dans la première moitié du siècle suivant<sup>1216</sup>. Concernant les cuisines situées au sein d'un logis (au-dessus de l'*aula* ou accolée), outre des réfections de la cheminée, des murs ou de l'éventuelle toiture, nous ne connaissons que peu l'agencement interne. L'exemple retrouvé à Clermont nous permet cependant de concevoir des bâtiments à

---

<sup>1210</sup> BENOIT *et alii* R-2018a et 2019a ; datations par le CDRC de Lyon : 1020 – 1155 (ref : Lyon-15984 GrM)

<sup>1211</sup> MESQUI 1993, p.135-148.

<sup>1212</sup> BENOIT *et alii* R-2019a ; CDRC Lyon-16149 GrM.

<sup>1213</sup> BENOIT M-2014, p.80-88.

<sup>1214</sup> Volume 4 : transcriptions : Faverges : ADS SA 10293 : « [...] *et ad faciendum unam coquinam continentem circa octo teysas in longum et tres teysas in latum* (sic) [...] ».

<sup>1215</sup> Volume 4 : transcriptions : Evian : ADS SA 15255 : « [...] *tectis coquine et butecularie recoperiendis duabus duodenaris latarum, duobus miliarium cum dimidio scindulorum, tribus miliarium clavini emptis ad idem* [...] »

<sup>1216</sup> BENOIT *et alii* R-2018a et 2019a ; CARRIER, CORBIERE 2005 ; SIROT 2011. Dans l'enquête de 1339, la cuisine du château de Châtillon est décrite comme étant en bois.

aménagement complexe dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1217</sup>. En effet, la pièce, de 8.60 x 3.5 m, est composée d'une cheminée monumentale en pierre de taille prenant appui sur un des murs gouttereaux du bâtiment. Aux pieds de la cheminée se trouvent deux foyers matérialisés par des pierres foyères que l'on nomme localement chaudannes<sup>1218</sup>. La première se trouve au centre de l'âtre tandis que la deuxième se situe légèrement en retrait de sorte à être moins proche du feu. Cet agencement témoigne d'une possibilité de cuisson à deux températures ou tout du moins d'un maintien « au chaud »<sup>1219</sup>. À proximité immédiate des foyers se trouve une double canalisation d'assainissement dont l'extrémité aboutit à l'emplacement d'une cuve [Fig. 40]<sup>1220</sup>. Cette dernière permet de nettoyer les foyers et d'évacuer les cendres.

---

<sup>1217</sup> BENOIT *et alii* R-2018a et 2019a.

<sup>1218</sup> Nous retrouvons ce terme dans le compte d'œuvre d'Yvoire au sujet des cheminées du logis : Volume 4 : transcriptions : comptes-d'œuvres : Yvoire : ADS SA 5711 : « *et de tallia fenestrarum, uysseriarum, choudenarum chaminatarum debebantur dari eidem magistro* »

<sup>1219</sup> BENOIT *et alii* R-2018a et 2019a.

<sup>1220</sup> *Idem*.



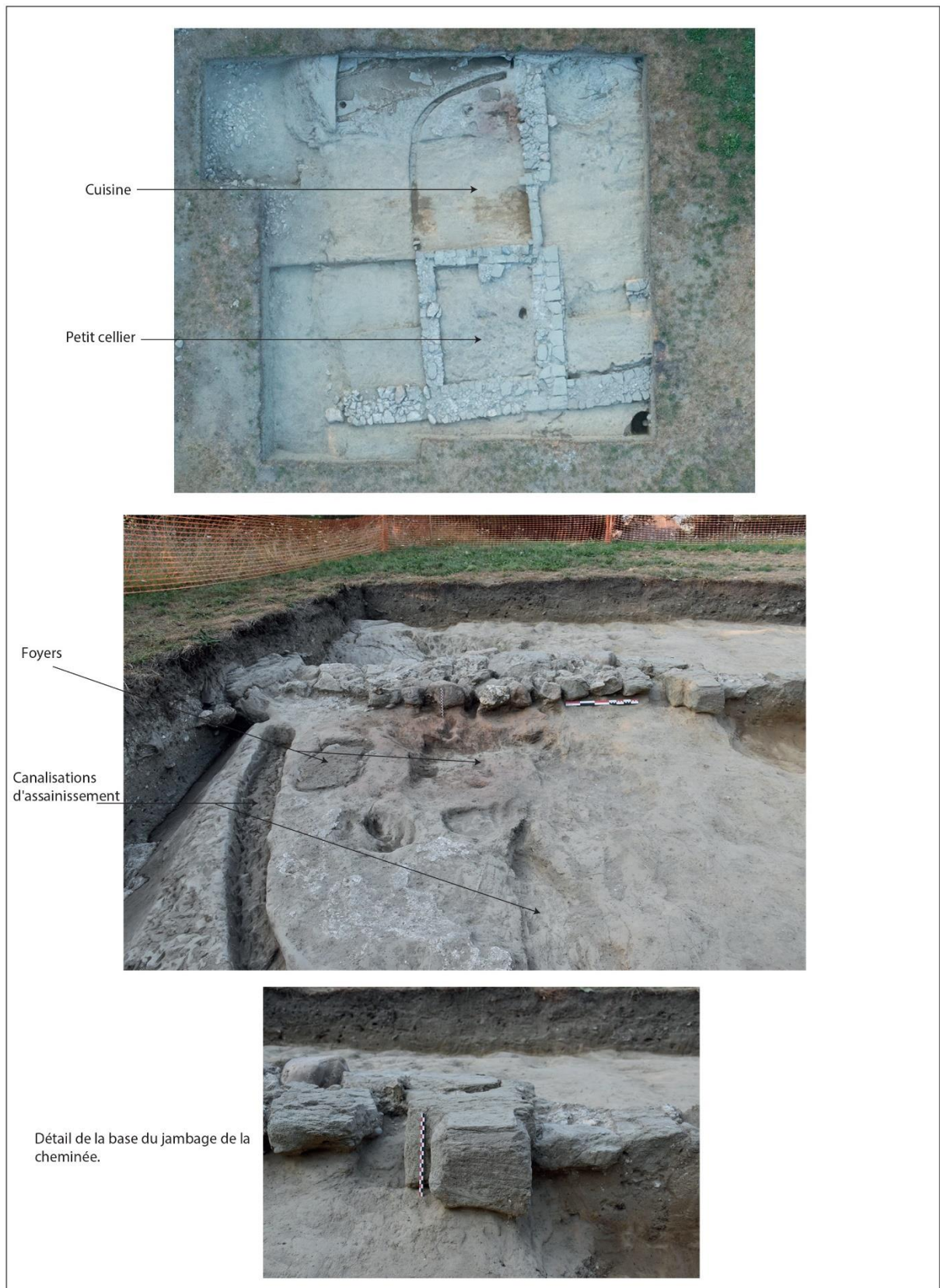


Fig. 40: Vues de la cuisine du château de Clermont. Clichés : L. Benoit et O. Veissière.



Les cuisines mentionnées au XIV<sup>e</sup> siècle semblent globalement plus grandes et dotées de structures plus imposantes. En 1339, le château de Bonneville comprend une cuisine de 7 x 4.5 toises, soit 11.69 x 7.52 m<sup>1221</sup>. Outre sa cheminée, elle est munie d'un four au sein de ses murs<sup>1222</sup>. Le site castral d'Evian possède un agencement similaire avec une cuisine équipée, d'un four, et ce dès 1292<sup>1223</sup>. À Clermont, une nouvelle cuisine est construite en 1343. Elle est achevée trois ans plus tard lorsqu'elle est dotée d'une cheminée monumentale, à quatre arches, basée sur le modèle d'Annecy, installée à la même période<sup>1224</sup> [Fig. 41].

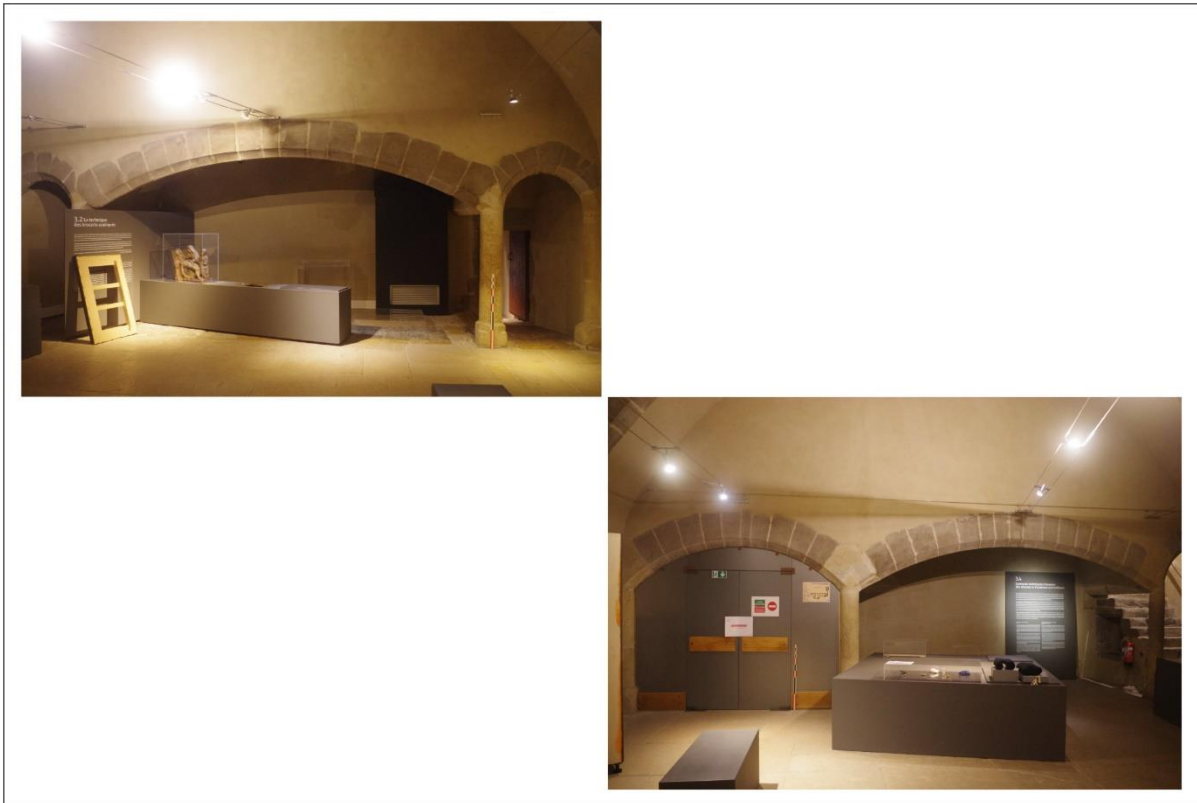


Fig. 41: Les arches de la cuisine du château d'Annecy. Clichés : L. Benoit.

Le château de La Roche s'équipe également d'une nouvelle cuisine en 1346<sup>1225</sup>. Les constructions neuves après le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle sont très rares. Au sein de notre corpus, nous n'en comptons qu'une à Clermont, mise en place à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, au niveau de la

<sup>1221</sup> BOCQUET R-2019 ; CARRIER, CORBIERE 2005. Conversion métrique possible grâce à l'état de conservation des vestiges médiévaux du château et à la description précise de de 1339.

<sup>1222</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.3-6.

<sup>1223</sup> Volume 4 : transcriptions : Evian : ADS SA 15248 : « *In tecto furni coquine recooperiundo, angonibus et barris ferri positis in porta castris et hostiis camere et aule : .XVII. s. ».*

<sup>1224</sup> CORBIERE 2011 note 57 p.319 ; ADHS SA 17474 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS R-2017 ; CHALMIN-SIROT 1990.

<sup>1225</sup> Volume 4 : transcriptions : La Roche : ADHS SA 17891 : « *Et est tota dicta maeria implicata in dictis operibus exceptis duabus magnis trabibus emptis et remanentibus ibidem in instaurum pro charforio nove coquine faciende ibidem. »*

tour maîtresse dans le second receipt<sup>1226</sup>. Ce nouvel édifice accompagne peut-être la mise en place de prisons plus importantes au sein du château<sup>1227</sup>.

Nous l'avons dit en amont, ces cuisines s'accompagnent de plusieurs pièces dédiées au stockage de différentes denrées. Aussi trouvons-nous des celliers dans l'ensemble de notre corpus d'étude. À ce dernier s'ajoutent régulièrement un lardier, pour le stockage de la viande sous ses diverses formes, une paneterie, pour le pain, et une bouteillerie pour les diverses boissons. Ces espaces ne sont pas toujours nommés, mais l'emploi du terme *camera* pouvant aussi bien désigner une chambre qu'une pièce, nous pouvons supposer que ces éléments sont presque toujours présents. Le château de Bonneville en est un très bon exemple. En 1339, mis à part la cuisine, seul un lardier est évoqué le long de la courtine nord, le reste des pièces étant qualifié de « chambre »<sup>1228</sup>. Or en 1357-1358, les travaux mentionnent la cuisine, le lardier, mais également une bouteillerie et une paneterie toutes situées au rez-de-chaussée<sup>1229</sup>.

Le fait que ces éléments soient régulièrement cités ensemble paraît indiquer une proximité immédiate, ce qui est cohérent avec une logique de service<sup>1230</sup>. Cela est vérifié à Alby où le cellier et le lardier sont accolés<sup>1231</sup>. Le complexe culinaire découvert à Clermont va également dans ce sens. Ainsi, dans l'emprise de la cuisine décrite ci-dessus, se trouve une petite pièce que l'on peut identifier comme un lardier au vu du mobilier retrouvé et des mentions dans les comptes<sup>1232</sup>. De cette même cuisine, nous accédons à deux autres infrastructures par deux escaliers distincts. Le premier, constitué de trois marches, dessert un petit pressoir domestique, tandis que le second s'enfonce dans un cellier creusé dans le substrat rocheux<sup>1233</sup>. Ce dernier correspond en réalité à un chai puisqu'il accueille une banquette caractéristique servant à asseoir les tonneaux<sup>1234</sup>. L'usage du cellier peut donc être assez variable d'un site à l'autre. La cave découverte à Bonneville en 2018, et mentionnée dès 1339, ne présente pas d'aménagements similaires à Clermont<sup>1235</sup>. De même, la présence d'une archère nous fait douter de son utilisation pour le stockage des bouteilles, l'ouverture provoquant un apport de lumière

---

<sup>1226</sup> Volume 4 : transcriptions : Clermont : ADS SA 11317 : « *coquine nove castri Clarimontis et camere nove posterioris* » ; ADS SA 11353 : « *et de novo construendum deruptis muralia a parte occidentis et coquina retro magnam turrim existentem* »

<sup>1227</sup> BENOIT *et alii* R-2017, 2018a et 2019a.

<sup>1228</sup> BENOIT *et alii* R-2018b et 2019b ; BOCQUET R-2019 ; CARRIER, CORBIERE 2005.

<sup>1229</sup> GUILLERE 2005 : ADS SA 12691 : « *botailia ferranda et tablanda quasi ad novum et hostio ipsius botoillie, hostiis panaterie et coquine et larderii et banchis dicti larderii* »

<sup>1230</sup> KERSUZAN 2005, p.287.

<sup>1231</sup> ADHS SA 16970.

<sup>1232</sup> BENOIT *et alii* R-2018a ; CORBIERE 2011.

<sup>1233</sup> BENOIT *et alii* R-2018a et 2019a.

<sup>1234</sup> *Idem*.

<sup>1235</sup> BENOIT *et alii* R-2018b ; CARRIER, CORBIERE 2005.

et une température variable au sein de la pièce<sup>1236</sup>. Cette cave devait donc avoir une utilité différente de celle de Clermont [Fig. 42]. Alain Kersuzan suggère que la taille des caves et celliers était proportionnelle à l'importance du site castral<sup>1237</sup>. Si cela a pu être vérifié pour d'autres types de bâtiments au cours de cette étude, nous ne pouvons l'affirmer pour les caves, les deux exemples retrouvés appartenant à des châteaux de premier plan. Malgré une tendance au regroupement de ces espaces de stockage, il existe tout de même quelques exceptions découlant probablement d'un manque de place au sein de la cour haute. Ainsi, un cellier et un lardier sont présents dans le second receipt du château de Clermont au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1238</sup>. De même, la bouteillerie d'Evian se situe sous la chapelle à côté de la salle basse et non de la cuisine<sup>1239</sup>.

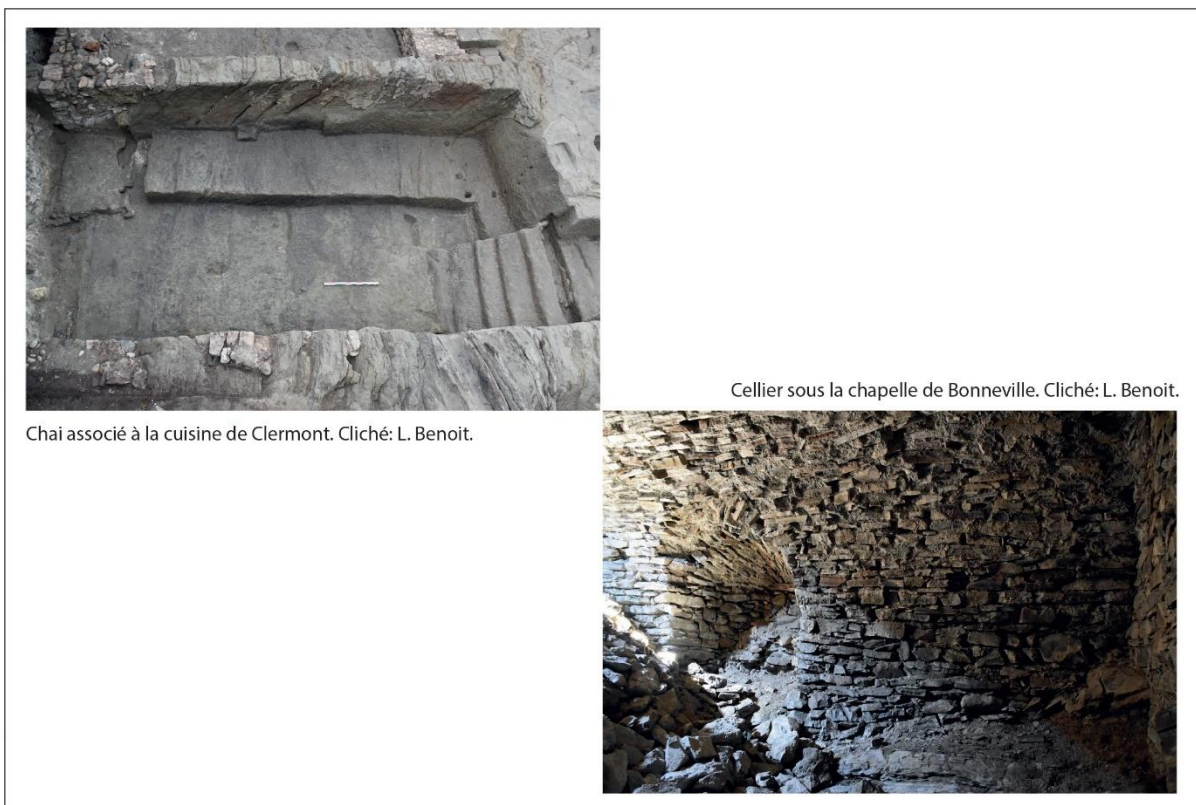


Fig. 42: Exemple de celliers retrouvés en fouille.

<sup>1236</sup> Elle est mentionnée comme « cave » en 1339 : CARRIER, CORBIERE 2005, p.5.

<sup>1237</sup> KERSUZAN 2005, p.287.

<sup>1238</sup> CORBIERE 2011.

<sup>1239</sup> Volume 4 : transcriptions : Evian : ADS SA 15259: « *In quadam exparra ferri posita in hostio botellerie subtus capellam, duabus exparris et duobus angonibus in hostio garde robe supra aulam altam : .IIII. s .VI. d geben. »*

#### 2.2.2.2. L'eau

Que ce soit pour sa simple consommation, son utilisation en cuisine ou pour la réalisation de travaux, l'eau est une ressource essentielle au château<sup>1240</sup>. Elle l'est d'autant plus dans le cas d'un éventuel siège, puisqu'il s'agit de l'un des paramètres déterminant le succès ou l'échec de ce dernier. Pour autant, les mentions relatives aux aménagements liés à l'eau sont finalement assez rares. Nous distinguons deux types de structures : les structures maçonnées (les puits et les citernes) et celles en matériaux périssables (cuves et bourneaux).

Trois châteaux de notre corpus sont dotés de puits. À Châtillon, la structure se trouve dans le plain château. Mentionnée dès 1339, nous n'avons que peu d'informations sur celle-ci<sup>1241</sup>. La réparation du puits en 1374 nous apprend qu'il était couvert d'un toit<sup>1242</sup>. Le château de Bonne est doté d'un puits mentionné pour la première fois en 1319<sup>1243</sup>. Le site castral étant dépourvu de basse-cour, la structure est localisée dans la cour haute. L'enquête de 1339 nous indique que le puits a une profondeur de 10 toises soit à *minima* 16 m. En 1376, il est purgé, probablement pour cause d'altération de l'eau ou d'effondrement partiel de la structure<sup>1244</sup>. Enfin, le château de Clermont paraît avoir eu deux puits. Le premier installé sur la plateforme du logis et le second en contrebas dans le premier receipt au niveau d'une écurie<sup>1245</sup>. Le compte de 1328 nous indique le besoin d'avoir une corde de 9 toises pour puiser l'eau du puits du receipt, ce qui nous indique une profondeur de puits entre 12 et 20 m. Ces structures sont entretenues jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1246</sup>. Les margelles sont régulièrement refaites de même que les toitures.

---

<sup>1240</sup> GAUTHIER *et alii* 2014.

<sup>1241</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.69.

<sup>1242</sup> Volume 4 : transcriptions : Châtillon : ADS SA 13604 : « [...] *et dicit dictus locumtenes quod de dictis scindulis et clavino fuit dicta aula et quodam camera ibi propter fuit quasi de novo de dictis scindulis et clavino recoperta et tecta putei et granerii de novo [...]* ».

<sup>1243</sup> Volume 4 : transcriptions : Bonne : ADS SA 12889 : « *Item soluit pro turno putei faciendo et duarum v[illisible] ferri et unius cauruli ferri pro dicto turno : .II. s. »*

<sup>1244</sup> Volume 4 : transcriptions : Bonne ADS SA 12907.

<sup>1245</sup> CORRAM-MEKKEY, CORBIERE 2015 ; CORBIERE 2011 ; ADHS SA 17458-17459.

<sup>1246</sup> Volume 4 : transcriptions : Clermont : ADS SA 11353 : « *Item pour reffaire lavantey qui est dessus le puys est neccessaire ou il tombera par terre [...]* ».

Cinq châteaux de cette étude possèdent des citernes. Celle d'Allinges-Neuf est localisée dans le plain château. Si elle est mentionnée dès 1287-1288, les derniers travaux d'entretien sont, quant à eux, datés du début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>1247</sup>. Toutefois, elle a sûrement été utilisée plus tardivement, le château étant au cœur des guerres bernoises et l'aménagement étant encore en place et en eau aujourd'hui<sup>1248</sup>

[Fig. 43]. Du fait de son emplacement au cœur du plain château, nous reviendrons en détail sur sa structure ultérieurement<sup>1249</sup>. Sur le site voisin d'Allinges-Vieux, l'enquête de 1339 nous indique l'existence de deux citernes, l'une dans la cour haute et l'autre dans le plain château<sup>1250</sup>. Le château de Chaumont suit un schéma



Fig. 43: Bouche de la citerne d'Allinges-Neuf. Cliché : L. Benoit.

similaire. En 1374 est mentionnée la citerne de la tour maîtresse, que nous avons déjà évoquée en amont, et en 1393 la citerne du plain château<sup>1251</sup>. Si une structure similaire semble encore en place au niveau de la cour haute, elle n'a jamais fait l'objet d'une étude dédiée et nous ne savons pas s'il s'agit de celle mentionnée au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1252</sup>. Enfin, une citerne est également identifiée à Cusy en 1315-1318<sup>1253</sup>. Si elle semble bien occuper la cour haute, nous n'avons pas de description détaillée de l'ouvrage. Ces structures de stockage pouvaient être alimentées par récupération des eaux de pluies grâce à un système de cheneaux installés sur les toitures<sup>1254</sup>. Elles pouvaient également bénéficier d'une alimentation par bourneaux installés sur les reliefs alentours et descendant au château ou d'un simple portage par homme<sup>1255</sup>.

Qu'il s'agisse de puits ou de citernes, l'impact de l'environnement local sur le type d'ouvrage est, semble-t-il modéré. En effet, si les sites dénués de rivières de proximité optent, *de facto*,

<sup>1247</sup> BENOIT M-2014, p. 86-88 ; CONSTANT 1972, p.77.

<sup>1248</sup> BENOIT M-2014.

<sup>1249</sup> Cf. *infra* : 2.2.3.3 : une annexe de la cour haute.

<sup>1250</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.47-51.

<sup>1251</sup> LEVERT R-2005 ; ADHS SA 17421 et 17440.

<sup>1252</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2010a.

<sup>1253</sup> Volume 4 : transcriptions : Cusy : ADS SA 9035 : « *Et in viginti sex teysis palicij factis de novo subtus castrum a parte orientali videlicet a domo cisternii de porta usque ad quadam magnam ruinam subtus castrum [...]* »

<sup>1254</sup> Volume 4 : transcriptions : Chaumont : ADS SA 11149 : « *et ulterius actestantum per carpentatorum supradictorum fuisse implicatas ultra taschiam predictam in dictis canalibus sex grossas crochias ferei cum quibus dicte canales sunt in dicto tecto turris chivilliate neccessario necnon et unum crossum canalis ferri factum de duabus libris ferei ad recipiendum et conducendum aquam de una canali in aliam.* »

<sup>1255</sup> GAUTHIER *et alii* 2014, p.42-46.

pour l'installation de citernes, le cas inverse est également vrai. Typiquement, alors que Cusy est construit en bordure du Chéran, le château ne présente pas de puits, mais une citerne. De même, l'emplacement de ces constructions semble aléatoirement réparti entre hautes et basses cours. Ainsi, ce sont les besoins en eau qui paraissent avoir dicté la zone de construction. Les écuries et les cuisines générant de forts besoins en eau, c'est souvent aux abords de ces équipements que sont construits les puits et citernes.

Nous pouvons nous étonner du faible nombre de structures maçonnées liées à l'eau recensées avec seulement sept sites représentés sur les dix-huit du corpus. La proximité de certains d'entre eux avec une étendue ou un cours d'eau peut potentiellement expliquer en partie cet état de fait. À Evian, le château est installé à proximité du lac Léman et est entouré de plusieurs étangs. Si aucune citerne, ou puits, n'est mentionnée, le site castral est doté d'un réseau de bourneaux conséquent alimentant directement la cuisine et les latrines<sup>1256</sup>. Les textes, assez précis pour ce site, démontrent l'utilisation d'un système d'alimentation en eau complexe associant cheneaux et fontaines, l'ensemble pouvant presque se rapprocher d'un système d'eau courante<sup>1257</sup>. Cet agencement nécessite par ailleurs un entretien très fréquent et coûteux, les bourneaux étant régulièrement pourris ou remplis de terre<sup>1258</sup>. À Bonneville, le site castral domine la rivière de l'Arve. Toutefois, il se trouve en contrebas du Môle et du Reyret, ces montagnes dopnant naissance à différents ruisseaux. Le système d'eau du XIV<sup>e</sup> siècle n'est pas connu. Toutefois, un système similaire à Evian comprenant des bourneaux et une fontaine est mis en place dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle<sup>1259</sup>. Ce système d'alimentation par bourneaux est bien connu en Bresse savoyarde et semble être assez caractéristique des sites de hauteur<sup>1260</sup>. Néanmoins, le site d'Evian semble également l'attester en plaine.

Outre ces systèmes complexes, il est également envisageable, pour les châteaux situés à proximité de points d'eau, d'imaginer un transport régulier d'eau dans des cuves. Ces dernières,

---

<sup>1256</sup> Volume 4 : transcriptions : Evian : ADS SA 15244 : « *et in quodam strabro [sic] posito in canali ducenti aquam in privatas ut in particulis* »; ADS SA 12245 : « *In emendandis aqueductus de coquina et de platea ante aulam* »

<sup>1257</sup> Volume 4 : transcriptions : Evian : ADS SA 15255 : « *Una conchia de nuce empta de novo a Michaelo del Benevis ipsa cananda et sidanda in coquina ad recipiendum aquam ibidem : .IX. s. Una enchia de ferro empta de novo et posita in capite fontis marbrei et quodam quibre de ferro empto et posito subtus conchia ad conducendum aquam in conductu supra.* »

<sup>1258</sup> Volume 4 : transcription : Evian : ADS SA 15294 : « *Librauit dicto magistro Iacobo dou Benenis pro faciundo aqueductu ad faciendum venire aquam in castro Aquiani a loco dou Meaz unde exit dicta aqua usque infra coquinam dicti castri in cursu ipsius aque ubi putrefacti erant bornelli in pluribus locis videlicet pro octo bornellis novis quolibet bornello: .XVI. den geben.* »

<sup>1259</sup> BENOIT *et alii* à paraître.

<sup>1260</sup> GAUTHIER *et alii* 2014 ; KERSUZAN 2005.



nommées « tines » sont également bien connues en Bresse<sup>1261</sup>. Le château de Faverges pourrait être un exemple de cette pratique au sein de l'ancien diocèse de Genève, puisque des cuves sont mentionnées à plusieurs reprises, au contraire des citernes ou puits, absents de la comptabilité<sup>1262</sup>. Néanmoins, l'utilisation de ces cuves pour le vin également ne permet pas toujours de savoir à quel liquide elles étaient dédiées<sup>1263</sup>. Ce système pose toutefois des questions. En effet, en faisant abstraction de la contrainte et du coût que représente un approvisionnement journalier, l'absence de stockage d'eau représente une vraie faiblesse en temps de conflit si une armée adverse venait établir le siège d'une fortification. Si l'usage de ces cuves était de mise, elles devaient, a priori, être utilisées en nombre assez important pour limiter le nombre d'approvisionnements.

### 2.2.2.3. L'activité équestre

Les édifices liés à la présence de chevaux se distinguent en deux bâtiments : la maréchalerie et l'écurie<sup>1264</sup>. Il est toutefois difficile de les distinguer dans les comptes de châtelainies, car nous ne trouvons régulièrement que le terme *stabulum* pour décrire cet ensemble. Il semble que ce terme puisse envelopper les deux édifices qui, pour des raisons pratiques évidentes, pourraient être adjacents<sup>1265</sup>. De même nous constatons une distinction dans le vocabulaire utilisé par les scribes médiévaux selon qu'ils proviennent du Dauphiné ou des pays de Savoie. En effet, dans l'intégralité des comptes consultés, seul le terme *stabulum* a été observé comme nous le disions. Toutefois, dans l'enquête delphinale de 1339, c'est le mot *marescalcia* qui est employé<sup>1266</sup>. Cette distinction résulte probablement du fait que la personne en charge de cette enquête provient du Dauphiné, les sites faucignerands décrits appartenant au Dauphin à cette époque.

Ces bâtiments sont rarement détaillés dans la comptabilité, les renseignements se focalisant essentiellement sur la place de l'écurie et les réfections de sa toiture ou d'un aménagement particulier. La quasi-intégralité de notre corpus d'étude est dotée d'une écurie. Seuls les châteaux d'Hauteville et d'Ugine échappent à notre approche. Toutefois, le premier est dénué de textes médiévaux, les seuls vestiges ne permettant pas d'identifier cette structure, et la

---

<sup>1261</sup> *Idem*.

<sup>1262</sup> GAUTHIER *et alii* 2014, p.37 ; Volume 4 : transcriptions : Faverges : ADS SA 11584 : « *Et in locagio quatuor operariorum secum et dedit cuilibet quatuor den inclusis quindecim den datis tribus hominibus extrahentibus maeriam tecti quod erat supra furnum, tinam [...]* ».

<sup>1263</sup> Volume 4 : transcriptions : Faverges : ADS SA 10293 : « *Una tina facta de novo de specia continente circa quaterviginti sestarii vini circulis emptis ad idem.* »

<sup>1264</sup> SALAMAGNE 2006.

<sup>1265</sup> KERSUZAN 2005, p.289-290.

<sup>1266</sup> CARRIER, CORBIERE 2005.

comptabilité du deuxième a été approchée de manière très sporadique. Ainsi, considérant que de tels édifices étaient nécessaires à l'accueil du prince et de sa cour, nous pouvons admettre que l'intégralité des châteaux comtaux était dotée de ces d'aménagements.

Au sein de l'ancien diocèse de Genève, les écuries se situent toujours à l'entrée de la cour haute<sup>1267</sup>. Elles sont construites soit dans la cour haute soit dans le plain château et plusieurs édifices de ce type peuvent être présents au sein du site castral. À Allinges-Neuf une écurie est construite au début du XIV<sup>e</sup> siècle dans le plain château, à proximité de la tour maîtresse et de la porte d'entrée<sup>1268</sup>. Elle est complétée par une seconde écurie, située cette fois directement dans la cour haute et également adjacente à la tour maîtresse<sup>1269</sup>. À Clermont, une des écuries est installée dans le premier receipt, en arrivant du plain château, entre les deux portes principales<sup>1270</sup>. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, nous savons qu'une grande et une petite écurie étaient présentes au château<sup>1271</sup>. Si la grande semble correspondre à l'établissement décrit à l'entrée du site dans les comptes, la petite pourrait avoir été située dans le second receipt au nord de la tour maîtresse. En effet, l'opération archéologique menée en 2019 à cet emplacement, si elle n'a pas révélé de bâtiment en particulier, a mis en évidence un niveau d'occupation composé essentiellement de limons et de matières organiques<sup>1272</sup>. Au sein de ce dernier a été retrouvée une quantité conséquente de clous de fer à cheval et de mobilier lié au harnachement<sup>1273</sup>. Avec un NMI de 26 clous de fer à cheval, pour une surface de moins de 14 m<sup>2</sup>, et associé aux différentes boucles retrouvées, cette zone paraît bien être liée aux activités équestres du château et pourrait avoir accueilli la seconde écurie. Comme nous l'avons vu précédemment, les écuries peuvent également être installées directement sous le bâtiment de l'*aula*. C'est le cas à Faverges et à Evian<sup>1274</sup>. Si nous ne savons pas où se trouve ce complexe à Faverges, l'observation de l'ensemble de la comptabilité d'Evian nous permet d'envisager cet ensemble accolé à la tour maîtresse et donc au niveau de l'entrée à l'ouest<sup>1275</sup>.

---

<sup>1267</sup> CARRIER, CORBIERE 2005 ; Volume 4 : transcriptions : Evian-Féternes : ADS SA 15259 : « *In stabulo iuxta portam reooperto penitus de novo qui propter vetustatem destructum erat [...]* ».

<sup>1268</sup> BENOIT M-2014, p.87 ; CONSTANT 1972, p.86 : ADS SA 14785 : « *In [...] tecto facto super stabulum a parte domus Poncole [...]* », « *In factura cujusdam stabuli infra castrum Alingii [...]* ».

<sup>1269</sup> *Ibidem*.

<sup>1270</sup> CORBIERE 2001, p.316.

<sup>1271</sup> Volume 4 : transcriptions : Clermont : ADS SA 11265 : « *Item reparando et obscurando quoddam foramen existentem in parvo stabulo et quandam archeriam muream destructam in dicto loco. Item reparando murum logie existentis iuxta magnam plateam et quandam fenestram in magno stabulo dicti castris [...]* »

<sup>1272</sup> BENOIT *et alii* R-2019a, p.95-105.

<sup>1273</sup> *Ibidem*, p.158-168.

<sup>1274</sup> ADS SA 11585 et ADS SA 15294.

<sup>1275</sup> Cf. 2.2.1. Le logis ou le complexe « *aula* »



Ces bâtiments affectés à l'activité équestre ne sont pas que de simples stalles pour les chevaux. Il s'agit d'édifices maçonnés et fermés. En témoignent les nombreuses réfections, de murs, de portes et de toitures<sup>1276</sup>. De même, la présence de nombreuses baies vient appuyer cette conception. À Evian, cinq baies de l'écurie sont élargies en 1301, tandis que celle de Châtillon bénéficie d'une fenêtre supplémentaire en 1389<sup>1277</sup>. La composition interne de cet édifice est difficile à percevoir à travers les sources médiévales. Toutefois, nous savons que de nombreuses parois sont souvent aménagées ou refaites<sup>1278</sup>. Nous pouvons, sans doute, voir dans ces dernières des stalles pour installer les différentes montures. Cela semble se confirmer au château de Châtillon où en 1389, il est dit qu'il faut construire quatre « écuries » et un râtelier<sup>1279</sup>. Il faut plutôt voir dans cette mention la création de quatre stalles au sein de l'écurie puisque par la suite il n'est toujours fait mention que d'un unique bâtiment. Enfin, comme évoqué précédemment, ces constructions sont toujours bâties à proximité d'un point d'eau ou avec des aménagements apportant l'eau au sein de l'écurie. À Clermont, la première écurie est construite à côté du puits<sup>1280</sup>. À Alby, une canalisation est installée dans le mur pour amener l'eau, ce qui devait être également le cas à Evian au vu de l'installation hydraulique complexe observée dans le château.<sup>1281</sup>

Concernant les dimensions de ces bâtiments, il ne semble pas y avoir de règles spécifiques, chaque site étant à traiter au cas par cas. À Bonneville, l'enquête delphinale de 1339 révèle un bâtiment conséquent d'une emprise au sol de 29 x 4.5 toises soit 48.5 x 7.5 m puisque nous avons pu confirmer la toise grâce aux opérations archéologiques<sup>1282</sup>. La même enquête nous donne un bâtiment beaucoup plus petit à Châtillon, puisque ce dernier mesure 4.5 x 3 toises<sup>1283</sup>. Enfin, du côté d'Allinges-Vieux, deux écuries contiguës sont mentionnées en 1339 également. Elles mesurent respectivement 9 x 6 et 8 x 4 toises<sup>1284</sup>. Les vestiges de deux bâtiments de la

---

<sup>1276</sup> Volume 4 : transcriptions : Cusy : ADS SA 9035 : « *Item quadam teysia in dicto stabulo facienda in taychiam (sic) de novo que propter casum dicti muri diruerat et quadam alia teysia in coquina reparanda : .IIII. s .VI. d. » ; Châtillon : ADS SA 13601 : « [...] duabus esparis ferri positis in ostio stabuli, duabus esparis positis in quadam fenestra dicti stabuli, [...] ».*

<sup>1277</sup> Volume 4 : transcriptions : Evian : ADS SA : « *In stipendiis triginta duorum lathomorum et sexaginta trium manuoperariorum eos iuvantium ad emendandam chiminatam alte aule et largantium quinque fenestras in stabulo [...] » ; Châtillon : ADS SA 13616 : « *Item fecit unium hostium et duas fenestras in stabulo dicti castri. »**

<sup>1278</sup> SALAMAGNE 2006.

<sup>1279</sup> Volume 4 : transcriptions : ADS SA 13616 : « [...] *in quatuor stabulis, [...] In quodam rastellio facto in stabulo, in reparatione migiore equorum [...] ».*

<sup>1280</sup> CORBIERE 2011, p.316.

<sup>1281</sup> ADHS SA 17018 ; Cf. 2.2.2.2 : L'eau.

<sup>1282</sup> BENOIT *et alii* R-2018b et 2019b ; BOCQUET R-2003 et 2019 ; CARRIER, CORBIERE 2005.

<sup>1283</sup> CARRIER, CORBIERE 2005 ; LORPHELIN R-2019.

<sup>1284</sup> CARRIER, CORBIERE 2005.

cour haute, situés à proximité du portail, pourraient correspondre, leurs proportions métriques s'approchant grandement de celles en toises. Il s'agit de deux édifices adjacents dont les mesures respectives sont d'environ 13.6 x 9.72 et 12.6 x 7.3 m<sup>1285</sup>. Cela nous donnerait une toise d'Allinges approchant les 1.55 m<sup>1286</sup>. Néanmoins, aucune structure caractéristique, à l'image de celles retrouvées au château du Guildo en Bretagne<sup>1287</sup>, ne permet d'affirmer l'affiliation de ces bâtiments à la fonction équestre.

Les écuries paraissent donc de tailles très variées et ne répondent pas à une forme prédéfinie. Seule leur position au sein du site castral semble être toujours la même.

### 2.2.3. *Le plain château : un espace mixte*

La basse-cour, appelée « plain château » sur notre territoire, est une extension directe de la cour haute. Issu du plan des origines, comme nous l'avons vu, cet espace fait pleinement partie de la forteresse. Situé à un niveau intermédiaire entre la zone seigneuriale et le bourg, le plain château présente une surface très variable d'un site à l'autre et est utilisé à plusieurs fins. Si des similitudes peuvent être observées, il n'existe pas de règle absolue quant à son organisation, les observations devant s'effectuer au cas par cas. Trois rôles majeurs ont été identifiés au sein de notre corpus d'étude.

#### 2.2.3.1. Un espace résidentiel privilégié ?

Quelle que soit l'aire du plain château, ce dernier semble avoir régulièrement accueilli des résidences privées privilégiées. À Allinges-Vieux, nous comptons une demeure mentionnée dès 1276<sup>1288</sup>. Il s'agit de la maison du sénéchal d'Allinges, appartenant à la famille de Compey. Ce statut particulier est l'équivalent faucignerand du châtelain savoyard. Aussi s'agit-il de la résidence du « gérant » de la châtelainie. L'enquête delphinale de 1339 précise l'existence, au sein du dernier receipt, d'un bâtiment de 8 x 3.5 toises comprenant une salle, un garde-manger ainsi qu'une cuisine<sup>1289</sup>. Il est tentant d'y voir la maison de Compey, d'autant plus que des vestiges maçonnés épais affleurent à cet emplacement au sein du plain château. Sur le site voisin d'Allinges-Neuf, nous comptons au début du XIV<sup>e</sup> siècle au moins six bâtisses, dont une maison forte<sup>1290</sup>. Cette dernière appartient à la famille d'Allinges, lignée historique liée aux châteaux

---

<sup>1285</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2016, p.133.

<sup>1286</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.XC-XCI.

<sup>1287</sup> BEUCHET 2015.

<sup>1288</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2016, p.135-136.

<sup>1289</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.51.

<sup>1290</sup> BENOIT, M-2014, p.86-87

et attestée dès le XI<sup>e</sup> siècle<sup>1291</sup>. Dotée d'échiffes, la construction se trouvait, semble-t-il, au nord du plain château, sur un petit promontoire donnant vue sur le lac<sup>1292</sup> [Fig. 44]. Sa présence pourrait être liée à la reconnaissance du comte d'anciens privilèges de cette famille. Les cinq autres maisons se répartissent le long des courtines de la basse-cour<sup>1293</sup>. Parmi ces dernières, nous notons la présence d'une résidence attribuée à la famille de Lugrin, lignée noble locale, ainsi qu'à un certain Stephani Cadodi, peut-être membre de la lignée noble Chabodi<sup>1294</sup>. De même, une des maisons est occupée par un clerc du nom de Nicholeti. Globalement, il semble que le plain château ait été principalement occupé par des résidences privilégiées. Cette impression est confirmée à Clermont, dont la basse cour est dotée d'une quinzaine de résidences privées entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>1295</sup>. Principalement associées à des familles nobles, il semble que pour occuper cet espace, les résidents devaient s'acquitter de tâches particulières au sein du château comme des jours de garde<sup>1296</sup>. À Clermont toujours, la maison du châtelain se



Fig. 44: Relevé du mur supposé de la maison forte des Allinges à Château-Neuf. Cliché : L. Benoit.

trouve, au XV<sup>e</sup> siècle, au sein du plain château. Cela est confirmé par la présence d'une maison de Regard, famille alors châtelaine du site castral<sup>1297</sup>. Notons qu'il est assez curieux de voir une famille originaire de Clermont occuper la fonction de Châtelain dans cette même châtelainie dans la mesure où les statuts de la Chambre de comptes promulgués par Amédée VII de Savoie en 1389 et les statuts de Savoie de 1430 interdisent de « désigner des châtelains issus de la châtelainie où ils sont nommés »<sup>1298</sup>. Cette maison de Regard est vraisemblablement conservée et intégrée au cœur du château Renaissance de Clermont, édifice construit à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle sur le plain château par la même famille de Regard<sup>1299</sup>.

<sup>1291</sup> ADS SA 14780 : « [...] et duabus muetis factis supra domum domini Guillermi de Alingiis et corseriis factis de cletis a dicta domo usque ad portam ».

<sup>1292</sup> *Idem* ; BENOIT et alii R-2013 ; CONSTANT 1972 ; GONTHIER 1901.

<sup>1293</sup> BENOIT, M-2014, p.86-87.

<sup>1294</sup> FORAS 1863, p.328-332.

<sup>1295</sup> CORBIERE 2011.

<sup>1296</sup> *Idem*.

<sup>1297</sup> D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2013, p.42-47.

<sup>1298</sup> POISSON in FAUCHERRE et alii 2017, p.240 citant *Decreta Sabaudie Ducalial*, réimpr. Glashütten-Taunus, 1973, f°53 : « Prohibemus ne quis in loco sui originis aut in quo patrimonium suum vel maiorem eius partem obtinet officium castellanie exercere presumat ».

<sup>1299</sup> BENOIT R-2016 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2013.

L'angle nord-ouest de cette demeure englobe un bâtiment plus ancien dont la structure pourrait remonter, à *minima*, au XV<sup>e</sup> siècle<sup>1300</sup>.

Enfin, occuper le plain château pouvait être à double tranchant, le comte ou le châtelain pouvant faire démolir les maisons pour renforcer les défenses ou réorganiser l'espace. Matthieu de la Corbière le démontre très bien pour le château de Clermont où « six habitations sont détruites dans le plain château entre 1333 et 1359 pour dégager les abords de la courtine occidentale »<sup>1301</sup>.

#### 2.2.3.2. Un lieu accueillant les édifices de culte

Même si les exemples sont peu nombreux, la basse cour a, dans certains cas, pu accueillir le lieu de culte du site castral. C'est notamment le cas à Allinges-Vieux où la chapelle castrale se situe dans le plain château. L'édifice à nef unique, de 14.2 m de long pour 6 m de large, se situe à l'extrémité sud de cet espace, son gouttereau méridional jouant le rôle de courtine<sup>1302</sup> **[Volume 2 : Allinges – planche 7]**. L'accès à ce bâtiment est situé dans le gouttereau nord, au sein du plain château. Aussi le seigneur était-il obligé de sortir de la cour haute pour accéder à ce bâtiment. Cela pourrait impliquer un accès des habitants du bourg au lieu de culte même si nous ne pouvons le démontrer. Cependant, l'exemple du château de Châtillon semble indiquer que cela devait être possible sur certains sites. En effet, si le château est doté d'une chapelle castrale au sein de la cour haute, il abrite dans son plain château une église paroissiale, dont le premier état est daté du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1303</sup>. L'église paroissiale de Châtillon, dédiée à Saint-Martin, est mentionnée dès 1150 comme dépendante du prieuré de Contamine-sur-Arve. Elle est rendue à l'évêque de Genève en 1198, puis devient une succursale de l'église de Cluses aux alentours du début du XIV<sup>e</sup> siècle avant de redevenir indépendante en 1606<sup>1304</sup>. L'étude menée sur l'église en 2016 a permis de retrouver un premier édifice de taille modeste, mesurant 10.12 x 6.97 m et très probablement logé contre la courtine orientale du plain château car son chœur se situe au niveau d'une importante rupture de pente **[Fig. 45]**. L'église est ensuite agrandie et voûtée entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>1305</sup>. Le bâtiment est également mentionné, dans l'enquête delphinale de 1339, comme en place dans le plain château et accompagné d'un presbytère<sup>1306</sup>. La chapelle castrale est également décrite à cette date, impliquant, de fait, une coexistence des deux édifices. L'existence de l'église ainsi que son statut impliquent, de fait, une utilisation non

---

<sup>1300</sup> D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2013.

<sup>1301</sup> CORBIERE 2011, p.324.

<sup>1302</sup> D'AGOSTINO et alii R-2016 ; LAIDEBEUR R-2000.

<sup>1303</sup> CECI, BENOIT R-2017.

<sup>1304</sup> CECI, BENOIT R-2017, p.26-28 ; LORPHELIN R-2018, p.28-31 ; LORPHELIN R-2019, p.60-66.

<sup>1305</sup> CECI, BENOIT R-2017, p.71-72.

<sup>1306</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.69.

réservée aux habitants du château. Ainsi, la population locale devait pouvoir accéder au plain château et à l'édifice de culte, tout du moins, le temps des offices.



Fig. 45: Eglise de Châtillon logée au sein du plain château et cour haute en arrière-plan. Cliché : O. Veissière.

### 2.2.3.3. Une annexe de la cour haute

Le dernier rôle du plain château fait écho à sa position physique au sein du site castral. Rattachée directement à la cour haute, par une enceinte ou une structure défensive, la basse-cour peut être considérée comme une extension directe de la partie seigneuriale. Ainsi, c'est assez régulièrement que cet espace est utilisé comme une annexe de la haute cour. À Allinges-Neuf, nous trouvons au cœur du plain château, entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, une écurie, un grenier et une citerne<sup>1307</sup>. Cette dernière, encore en place, constitue la seule structure possédant des vestiges observables au sein du plain château. Encore en eau, elle a été explorée par des pompiers à la demande de la mairie dans les années 2000. La citerne possède un diamètre de 4.30 m pour une hauteur sous voûte de 4.60 m<sup>1308</sup>. Une bouche maçonnée, bien restaurée, émerge et devait servir d'accès à l'eau, tandis qu'une autre ouverture au sein de la citerne devait permettre l'arrivée de l'eau ou servir de trop-plein. À Châtillon, le plain château contient une

<sup>1307</sup> BENOIT M-2014, p.85-88 ; CONSTANT 1972, p.77 : ADS SA 14778 : « *In una logia facta supra cisternam et in plateau ubi solet esse granerius et fusta [...] XLVIII solidis X denariis.* »

<sup>1308</sup> BENOIT et alii R-2013 et 2014 ; BENOIT M-2014 ; D'AGOSTINO et alii R-2016.



écurie, un puits ainsi que des portions de terres cultivées au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1309</sup>. Ce dernier aspect peut paraître un peu curieux, pourtant nous le retrouvons à Clermont pour la même période<sup>1310</sup>. Outre cet espace, dont la création ne semble pas remonter avant 1351, le plain château de Clermont, et notamment les maisons qui s’y trouvent, est utilisé à des fins de stockage. Nous retrouvons donc un grenier tandis que plusieurs habitations sont utilisées pour entreposer du foin ou garder les oiseaux de proie du comte<sup>1311</sup>.

Une structure récurrente semble trouver sa place au sein de la basse cour. En effet, sur les trois sites mentionnés précédemment ainsi qu’à Chaumont, le four banal est construit au sein du plain château<sup>1312</sup>. Cela s’explique par le fait que cet édifice résulte d’une prérogative princière et dépend donc directement du comte et du châtelain qui en assurent l’entretien et le bon fonctionnement. En parallèle, le four doit être accessible à la population qui pour son usage paie une taxe. Son emplacement au sein du plain château est donc tout à fait logique car l’espace dépend directement de la cour haute et est à la lisière du bourg et donc de l’habitat civil.

#### 2.2.4. Bilans

La fonction résidentielle des différentes fortifications accompagne et témoigne des mœurs de la noblesse qui y réside. Toutefois, les évolutions de l’habitat élitaires ne sont pas franches, signe de forts ancrage et attachement aux mœurs traditionnelles<sup>1313</sup>.

Néanmoins, la mise en parallèle des sources manuscrites et des vestiges à disposition fait émerger un certain nombre de tendances « évolutives » au sein de l’habitat castral. Si ces dernières n’ont été observées qu’au sein d’un corpus réduit, et qu’il ne faut pas oublier la règle de l’exception, leur régularité nous permet d’envisager une application à plus grande échelle.

L’ensemble des bâtiments observés et recensés ne répondent pas à une règle absolue d’organisation *intra muros*. S’ils s’appuient globalement tous contre les courtines du château, facilitant ainsi leur protection et leur mise en œuvre grâce à une économie de matériaux, ils s’adaptent principalement à la topographie de chaque site, obligeant à une observation au cas par cas. Pour autant, des modèles semblent avoir existé.

Le complexe *aula* correspond à deux réalités et désigne à la fois un bâtiment à pièces multiples et une salle indépendante. Le premier est identifié au XIII<sup>e</sup> siècle et pourrait correspondre à un

---

<sup>1309</sup> CARRIER, CORBIERE 2005, p.63-70 ; LORPHELIN R-2018, p.55-78 ; LORPHELIN R-2019, p.40-58.

<sup>1310</sup> CORBIERE 2011, p.324.

<sup>1311</sup> *Ibidem*, p.323-324.

<sup>1312</sup> BENOIT M-2014, CONSTANT 1972 ; CORBIERE 2011 ; LEVERT R-2005 ; LORPHELIN R-2019.

<sup>1313</sup> ANDENMATTEN, RAEMY 1990 ; CASTELNUOVO 2016 ; DEMOT 1982 ; FOURNIER 1978 ; GENICOT 2003.

modèle plus ancien observé ailleurs en France<sup>1314</sup>. Il voit l'installation d'une grande salle au-dessus d'une pièce annexe et accompagnée de plusieurs dépendances. Ce bâtiment est alors régulièrement orienté en direction du paysage alentour. La salle indépendante ne semble apparaître que dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle sur notre territoire et se développe largement dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette nouvelle *aula* est alors bâtie de plain-pied et n'est presque jamais surmontée d'un autre édifice. De même, son emplacement fait régulièrement face à la ville et accompagne le développement urbain local. Ces deux réalités, bien perceptibles au travers des vestiges et des sources médiévales, correspondent aux notions de haute et basse *aula* ou encore de vieille et nouvelle *aula*. La salle haute correspond alors au bâtiment le plus ancien. Notons également que l'adjectif « haute » n'implique pas systématiquement une hauteur de bâtiment, mais semble plutôt se référer au fait que la salle est bâtie sur un autre espace. Cette répartition chronologique est donc une nouveauté qu'il nous faut retenir.

Ce développement de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle marque une réelle césure avec l'organisation ancienne des sites castraux, avec un fort accent mis sur l'aspect résidentiel et l'apport de confort au sein du château. Cette tendance est également perceptible dans les autres édifices entourant les *aulae* puisque c'est à partir de cette période que se développent les loges et les salles chauffées absentes des états plus anciens. De même, nous voyons dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle le développement de grandes cuisines dans des bâtiments imposants et indépendants de l'ancien logis alors que les premières cuisines, plus petites, dépendaient de ce dernier.

À partir de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les travaux se raréfient au sein des châteaux et témoignent du début d'un abandon progressif de certaines places fortes au profit d'édifices choisis. Ce phénomène est à mettre en lien avec le contexte géopolitique local, le Faucigny et le Genevois intégrant la Savoie respectivement en 1355 et 1416<sup>1315</sup>. Ainsi, dans les sites importants aux yeux des princes, nous observons une multiplication du nombre de pièces à l'intérieur des châteaux. Ces dernières sont pour la plupart créées par subdivision d'espaces existants et rares sont les bâtiments entiers construits à neuf. Bonneville est un bon exemple de cette pratique, en témoignent les comptes d'œuvres de la fin du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle<sup>1316</sup>. Les pièces changent alors souvent de fonction, ce qui complique la tâche du chercheur essayant d'identifier l'emplacement des différents espaces.

---

<sup>1314</sup> BLONDEL 1956 ; KERSUZAN 2005 ; KOCH 2012 ; MESQUI 1991 et 1993 ; POISSON 2018.

<sup>1315</sup> Cf. Partie 2 : chapitre 2 : contexte historique.

<sup>1316</sup> GUILLERE 2005 ; BENOIT *et alii* à paraître ; Volume 4 : transcriptions : Bonneville.

Les annexes, ou communs, sont nombreux au sein du château. Elles répondent principalement à deux fonctions : stocker et préparer/entretenir. Concernant le stockage, outre les citernes et/ou puits, de nombreuses pièces dédiées se développent et se multiplient dans les sites castraux. Parmi celles-ci, nous pouvons citer les celliers, lardières, bouteilleries et autres paneteries. Toutefois, tous les sites ne sont pas égaux et le nombre de ces édifices varie en fonction de la taille et de l'intérêt de chacun. Les points d'eau soulèvent un certain nombre de questions pour la vie au sein du château, car, nous l'avons vu, certains sites semblent dépourvus de grands systèmes de stockage alors que d'autres sont presque dotés de l'eau courante (Evian). Si la proximité du point d'eau a très certainement joué dans le choix opéré, la fonction même de la fortification paraît affaiblie face au manque de ce type de structure.

Enfin, le plain château, ou basse-cour, est une vraie extension de la vie de la cour haute. Trois fonctions ont été identifiées pour ces espaces, ces dernières pouvant être cumulées dans certains cas. Ainsi, il abrite plusieurs maisons particulières, peut comprendre une partie des communs de la cour haute, lorsque cette dernière est trop petite ou déjà pleine de bâtiments, et peut également dans certains cas accueillir le lieu de culte, qu'il s'agisse de la chapelle castrale ou de l'église paroissiale<sup>1317</sup>. L'existence de nombreuses maisons et d'annexes du château en fait un lieu de vie important. De même, la présence des édifices de culte renforce cette idée d'espace vivant dans la mesure où cela suggère un fort lien avec les habitants du bourg.

Les sites de l'ancien diocèse de Genève subissent de moins en moins de travaux dès le XV<sup>e</sup> siècle. Au siècle suivant, la tendance ne s'améliore pas, en témoigne l'état de délabrement de certains de ces sites<sup>1318</sup>. Seules les forteresses les plus importantes continuent à être occupées. Elles sont alors soumises aux « effets de mode » et mettent à jour une partie de leur architecture, l'édifice représentant également le prince aux yeux de tous<sup>1319</sup>.

---

<sup>1317</sup> CECI, BENOIT R-2017 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2016 ; LORPHELIN R-2019.

<sup>1318</sup> CORRAM-MEKKEY, CORBIERE 2015.

<sup>1319</sup> D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2017 ; OURY *et alii* R-2019.



### 2.3. Organisation et occupation des sites castraux : synthèse

Saisir l'organisation et l'occupation d'un site castral nécessite de s'interroger sur l'ensemble des bâtiments composant le château, qu'ils relèvent de la fonction défensive ou de l'aspect résidentiel. Si les vestiges à disposition se révèlent souvent ténus, notamment sur les corps de bâtiments composant l'intérieur de ces sites, les différentes fouilles archéologiques menées ainsi que les nombreuses sources consultées permettent de réaliser de nombreuses observations et de mettre en exergue plusieurs tendances évolutives au sein de l'ancien diocèse de Genève.

Le premier constat relève de la difficulté à appréhender les états les plus anciens de ces châteaux. En effet, au vu des données acquises sur l'ensemble des sites observés, l'habitat élitaire des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles est peu perceptible et encore moins documenté. Pour autant, son existence ne fait aucun doute, les sites castraux datés de cette période étant, finalement, les plus nombreux comme nous avons pu l'observer<sup>1320</sup>. Adoptaient-ils alors un modèle de logis unitaire à la manière du site d'Albon ou des complexes « *aulae* » datés du début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1321</sup> ? C'est fort possible si l'on s'en remet aux vestiges analysés sur le reste du territoire national<sup>1322</sup>.

La partie défensive du château se compose, sur notre territoire, principalement de l'enceinte et de deux tours, dont une tour porte et la tour maîtresse. Cette dernière, centrée ou comprise dans la courtine, adopte deux grandes formes : la tour quadrangulaire, la plus ancienne et présente à toutes périodes, et la tour circulaire qui n'apparaît, en pays de Savoie, qu'à la fin du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1323</sup>. Les observations réalisées sur ces édifices nous permettent de dire qu'elles ne sont pas spécialement habitées avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, observation également réalisée en Alsace, autre terre d'Empire<sup>1324</sup>. Bien sûr, ce constat peut être nuancé. Néanmoins, aucune tour résidence antérieure n'a été décelée au sein de notre corpus d'étude, et les quelques exemples complémentaires approchés vont également dans ce sens. Ainsi, ce concept de « tour résidence » paraît être un phénomène né aux alentours du XIV<sup>e</sup> siècle sur notre aire d'étude. Pour rappel, les tours d'Allinges-Neuf et d'Annecy ne se dotent d'étages pourvus d'éléments de confort qu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, les niveaux inférieurs, plus anciens, en étant totalement dépourvus. Si ce fait, ou archaïsme, curieux peut découler de l'importance accordée aux

---

<sup>1320</sup> Cf. *supra*. Partie 3 : chapitre 1.

<sup>1321</sup> POISSON 2018 ; Cf. *supra*.

<sup>1322</sup> BOIS 2004 ; BOURGEOIS, REMY 2014 ; KERSUZAN 2005 ; KOCH T-2012 ; MESQUI 1991 et 1993 ; MOULIS T-2018 ; OURY *et alii* R-2019 ; POISSON 1992.

<sup>1323</sup> BLONDEL 1956 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2010a et 2018 ; RAEMY 2004.

<sup>1324</sup> KOCH T-2012.

anciennes valeurs par la noblesse<sup>1325</sup>, l'absence de tours résidences, attestées anciennement, interroge et suggère une utilisation particulière de cet édifice.

Les enceintes maçonnées ne présentent pas de plans réguliers, celles-ci s'adaptant au cas par cas. De même, nous ne notons pas d'évolution constructives spécifiques, les modes de constructions restant les mêmes et les murs étant simplement doublé ou surélevés. Toutefois, plusieurs nouvelles constructions apparaissent à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est notamment le cas des braies, ou fausses-braies, dont la mise en place est attestée, soit par l'archéologie, soit par les sources, dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1326</sup>. C'est également le cas des tours de flanquements. Cette mise en œuvre, pourtant courante sur le reste du territoire national, est, finalement, très peu présente au sein de l'ancien diocèse de Genève. Si elle accompagne la création des sites castraux de plan régulier, très peu de châteaux anciens se dotent de ces défenses. Dans les rares cas observés, ces tours de flanquement n'apparaissent pas avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Si ces éléments constituent les défenses passives du château, les défenses actives se concentrent essentiellement au sommet des murs avec l'emploi massif des structures en bois comme les hourds, les échauguettes, les échiffes et autres bretèches entre les XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Ces structures tendent à disparaître dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle, leurs présences dans les sources devenant alors anecdotiques. L'usage de l'archère est attesté dès le XII<sup>e</sup> siècle et certains sites, comme Bonneville, en présentent un grand nombre. Cependant, l'ensemble des vestiges observés ne permet pas de juger de sa mise en place systématique au sein des murs, le nombre d'entités enregistrées étant assez faible<sup>1327</sup>. Enfin, concernant l'adaptation à l'arrivée des armes à poudre, le constat est assez surprenant. En effet, nous ne remarquons pas de vraies évolutions architecturales liées à ce phénomène au sein de notre corpus. Les murs sont, tout au plus, doublés dans de rares exemples. De même, l'appareillage ne présente pas de changement particulier, la construction en moellons restant en vigueur même au XVI<sup>e</sup> siècle. Quant aux ouvertures de tirs de type archères-canonnières ou bouches à feu, elles n'ont été observées que sur les châteaux accueillant encore le prince. De plus, le large abandon des châteaux, observé entre les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, n'incite pas à la réalisation de travaux coûteux d'adaptation à l'artillerie, sur des sites finalement peu occupés. Ainsi, seuls les châteaux les plus importants bénéficient de ce type d'ouvrage. Notons enfin que nombre d'inventaires du mobilier, mêmes

---

<sup>1325</sup> ANDENMATTEN, RAEMY 1990 ; CASTELNUOVO 1993 et 2016 ; KOHLER 2016.

<sup>1326</sup> BENOIT M-2014 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2016 ; Annexes : sites d'Evian et de Bonneville.

<sup>1327</sup> BENOIT *et alii* R-2018b ; BOCQUET R-2019 ; CHAUVIN-DESFLEURS R-2013.

tardifs<sup>1328</sup>, démontrent encore d'une forte présence d'arbalètes au sein des châteaux, preuve de la lente évolution vers les armes à poudre. Faut-il y voir un problème de coût ou un effet de soumission à la mode, les châteaux princiers étant la vitrine du pouvoir<sup>1329</sup> ? Probablement un peu des deux.

La composition et l'organisation des espaces internes au château sont très variables et dépendent à la fois de la topographie locale, mais également de l'importance du site castral au sein de la principauté. Toutefois, un noyau bâti est toujours présent. Il s'agit du complexe *aula* qui regroupe à la fois les fonctions seigneuriales, mais aussi quelques pièces annexes. Ce dernier comprend la salle haute et est régulièrement disposé à l'arrière du château. Le niveau inférieur incorpore des annexes, qu'il s'agisse d'une cuisine, d'un cellier ou d'une écurie. De même, la salle haute est régulièrement surmontée de nouvelles chambres. Entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, nous observons une réelle césure dans la manière d'habiter le château. Cette dernière se matérialise par l'apparition de plusieurs nouveaux bâtiments installés de plain-pied et régulièrement en lien avec le besoin de confort. C'est à cette période qu'apparaissent, entre autres, la salle basse et la grande cuisine. Ces deux espaces correspondent alors à des édifices indépendants de grandes dimensions et dont la fonction est unique. La salle basse, dont la partie supérieure n'est jamais surmontée par de nouveaux bâtiments, est régulièrement disposée face au bourg. La nouvelle cuisine semble, quant à elle, répondre à un besoin d'espace plus important et à la mise en place de structures de chauffe de plus en plus grandes<sup>1330</sup>. De même, elle s'accompagne par la création de nombreux espaces de stockage dédiés tels que les paneteries, bouteilleries et autres lardiers. C'est également au début du XIV<sup>e</sup> siècle qu'apparaissent les loges et les salles chauffées qui permettent une circulation plus aisée au sein du château et un apport de confort considérable. À partir de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les évolutions de l'organisation de la cour haute se font rares. Seuls certains sites clefs voient le réaménagement de certains espaces internes. La tendance est alors à la multiplication des chambres et à une augmentation significative des capacités d'accueil. Le château de Bonneville en est un très bon exemple puisqu'à chaque arrivée du prince et de sa cour, de nouvelles chambres sont créées<sup>1331</sup>. Malgré quelques contre-exemples, le milieu du XV<sup>e</sup> siècle semble déterminer un arrêt massif de l'occupation des sites castraux au sein de l'ancien diocèse de Genève, le prince ne préférant

---

<sup>1328</sup> BRUCHET 1900, p.46-58 : Inventaire de l'hoirie de Robert de Montvuagnard, seigneur des Tours – 1439 : « *Item duo magna landeria ferri, item duodecim panetos, item sex balistas fuste, unum carniquinum, item quinque balistas calibis* » ; SIROT 1990, p.67.

<sup>1329</sup> FOURNIER 1978.

<sup>1330</sup> BENOIT *et alii* R-2018a et 2019a ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2017.

<sup>1331</sup> BENOIT *et alii*, à paraître ; GUILLERE 2005.

plus que quelques demeures bien ciblées. Celles-ci sont alors les seules à démontrer une adaptation à l'architecture de la fin du Moyen Âge.

L'évolution de l'organisation et de l'occupation du château est donc impactée par deux facteurs interdépendants. Le premier découle directement de la volonté princière qui, selon ses envies et les « effets de mode », fait modifier une partie des bâtiments ou délaisse un site<sup>1332</sup>. La deuxième relève, quant à lui, du contexte historique et géopolitique local.

Nous observons une évolution croissante du nombre de sites castraux jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, période marquant les dernières grandes évolutions de l'occupation castrale. Ces édifices, pour la plupart anciens, subissent durant cette période l'évolution des mœurs seigneuriales en passant de construction dont la fonction première était militaire, à des édifices dotés de plus en plus d'éléments de confort et privilégiant la fonction résidentielle. Le contexte militaire de la guerre delphino-savoyarde (1268-1355) voit les premiers changements. Plusieurs sites, tels que Rovorée ou Allinges-Vieux, ne sont alors pas relevés après leurs destructions. De même, l'acquisition du Faucigny par la Savoie en 1355 impacte plusieurs châteaux qui sont quelque peu délaissés du fait de leur position au cœur des terres savoyardes ou dans des endroits reculés. Il en est de même pour le Genevois acquis par la Savoie au début du XV<sup>e</sup> siècle. Le site de Clermont en est un très bon exemple. Résidence estivale des comtes de Genève aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, le château bénéficie alors de nombreuses constructions neuves et réaménagements des parties résidentielles. Après le transfert à la Savoie du comté de Genève, les travaux, renseignés par la comptabilité et par l'archéologie, sont de plus en plus rares et seules les parties défensives, juridiques et seigneuriales sont entretenues au coup par coup. Ce phénomène d'abandon partiel est confirmé par l'archéologie, les fouilles ayant mis en évidence un abandon des communs dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle<sup>1333</sup>. Cette tendance est observable sur la majorité des sites du corpus d'étude. En parallèle, d'autres châteaux, plus récents et probablement mieux placés, voient leur fonction résidentielle développée aux dépens des défenses. C'est notamment le cas à Bonneville dont les défenses n'ont pas évolué depuis le XIII<sup>e</sup> siècle a contrario des espaces intérieurs que l'on voit changer jusqu'en 1470. Les chambres sont alors multipliées et la vocation de certains espaces modifiée.

Malgré ce répit, la transition entre les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles marque un tournant dans l'occupation castrale du territoire de l'ancien diocèse de Genève. Le prince n'occupe alors plus que quelques places choisies, délaissant ou cédant la majorité des autres places fortes alors ruinées ou

---

<sup>1332</sup> FOURNIER 1978.

<sup>1333</sup> BENOIT *et alii* R-2017, 2018a et 2019a.

partiellement délabrées. Les inspections réalisées à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle sur les châteaux de l'apanage de Genevois-Nemours témoignent de la fin du modèle castral traditionnel, la plupart des édifices visités étant dans un état de délabrement avancé<sup>1334</sup>. Les guerres successives contre les Bernois puis les Français achèvent de mettre un terme à ce modèle, de nombreuses forteresses étant détruites à ces occasions.

---

<sup>1334</sup> CORRAM-MEKKEY, CORBIERE 2015.



## Chapitre 3. Construire un château entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle

L'art de bâtir n'est pas une question nouvelle au sein de la discipline qu'est la castellologie. La preuve en est avec les travaux récents de Jacky Koch pour l'Alsace, de Cédric Moulis et Karine Boulanger pour la Lorraine ou encore ceux d'Anne Baud et d'Anne Schmitt en Haute-Savoie<sup>1335</sup>. Si le premier s'intéresse à la construction des châteaux, au déroulement de l'ensemble du chantier de construction et à l'évolution architecturale de ces édifices entre les X<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, les travaux menés par Cédric Moulis et Karine Boulanger se concentrent essentiellement sur l'emploi du matériau pierre dans l'architecture monumentale et incluent un grand nombre de bâtiments religieux dans leurs analyses<sup>1336</sup>. De même, Anne Baud et Anne Schmitt suivent une approche similaire en mettant en relation bâti et carrières au sein de l'ancien diocèse de Genève. Toutefois, bien que le territoire étudié soit similaire au nôtre, le phénomène castral est peu abordé dans ce dernier travail, la majorité des exemples utilisés provenant du monde religieux<sup>1337</sup>. Une remise en perspective des approches historiques et archéologiques sur la question des châteaux est donc nécessaire au sein de l'ancien diocèse de Genève, et ce à l'aune des découvertes les plus récentes dans ce dernier secteur. L'approche archéologique des techniques de construction est indispensable à la bonne compréhension d'un site castral, d'autant plus dans un territoire où les sources sont lacunaires avant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette méthode se concentre alors sur les maçonneries, celles-ci ayant des fonctions très distinctes, mais répondant à chaque fois à un processus de construction précis et doté de spécificités propres.

Bâtir n'implique pas seulement une construction, un produit fini, mais une réflexion plus générale prenant place avant le début même des travaux. Cette réflexion prend alors en compte des savoir-faire, mais aussi des matériaux et leur transformation, toujours dans un but précis : la défense et la manifestation du pouvoir seigneurial.

### 3.1. L'ouverture du chantier : des connaissances limitées

Les problématiques liées à la fondation d'un site castral et à l'ouverture du chantier méritent que l'on s'attarde dessus. En effet, le chantier afférant à ce type d'édifice ne diffère guère, dans

---

<sup>1335</sup> BAUD, SCHMITT H-2014 ; BAUD, SCHMITT 2019, BOULANGER, MOULIS 2019 ; KOCH T-2015 ; MOULIS T-2018 pour ne citer qu'eux.

<sup>1336</sup> *Idem.*

<sup>1337</sup> BAUD, SCHMITT H-2014; BAUD, SCHMITT 2019.

ses fondements, de ceux liés aux autres constructions monumentales comme les églises ou les cathédrales. Ainsi, le parallèle avec les projets contemporains ne semble pas totalement incohérent tant la nécessité d'établir un calendrier, de choisir le site adéquat et les matériaux paraît inévitable. De même, comme l'a démontré Jacky Koch pour l'Alsace<sup>1338</sup>, se pose la question de l'impact des saisons et de la proximité des matériaux à bâtir (local ou import).

Nonobstant, plusieurs difficultés se présentent à nous lorsque l'on cherche à aborder cette thématique.

Les deux premières sont étroitement liées. Nous l'avons vu précédemment avec la question des premières fortifications et des vagues de construction<sup>1339</sup>, une majeure partie des sites castraux semble avoir été érigée dans le courant des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Or l'état des sources à cette époque est très lacunaire et ne permet pas d'être certain de la date d'apparition de ces sites.

Concernant les spécimens datés du XIII<sup>e</sup> siècle, nous ne possédons pas, à l'instar de certaines villes-neuves<sup>1340</sup>, d'actes de fondations conservés. Aussi sommes-nous dans une situation quasi similaire. Plusieurs comptes d'œuvres existent pour une douzaine de sites castraux<sup>1341</sup>. Néanmoins, tous ces documents sont tardifs et ne traitent en partie que de modification du site et non de l'ouverture du chantier initial. Nous aurons l'occasion de revenir sur deux de ces documents, transcrits dans le volume annexe<sup>1342</sup>. Alain Kersuzan nous a également communiqué l'existence de comptes d'œuvres disséminés au sein des comptes des receveurs généraux de la Savoie conservés principalement aux archives turinoises. Cependant, cette comptabilité est elle aussi relativement tardive, car elle ne débute qu'à partir de 1297 pour la Savoie<sup>1343</sup> et 1358 pour le comté de Genève<sup>1344</sup>. Il semble donc difficile d'établir les caractéristiques initiales de l'ouverture des différents chantiers de construction de ces châteaux.

Pour autant, malgré ce premier constat assez pessimiste, plusieurs lots de données archéologiques et archivistiques viennent alimenter de premières réflexions sur le sujet.

---

<sup>1338</sup> KOCH T-2015, p.52-94.

<sup>1339</sup> Cf : Partie 3 : Chapitre 1.

<sup>1340</sup> CORBIERE T-2000, p.306-312 ; MARIOTTE 1970, p.74-92.

<sup>1341</sup> BAUTIER, SORNAY 1968, p.332-334 : Chambéry (hors diocèse), dès 1321 ; Les Marches et Montmélian (hors diocèse) dès 1300-1302 ; Annecy dès 1393 ; Bonneville en 1385 ; La Corbière en 1338-1343 ; Evian en 1375 ; Faverges en 1321 ; Ripaille dès 1371 ; Ternier en 1331 ; Thonon en 1433 et Yvoire en 1310-1318. Tous ces documents sont conservés aux Archives Départementales de la Savoie.

<sup>1342</sup> Cf : Volume 4 : Transcriptions : Comptes d'œuvres : Faverges et Yvoire.

<sup>1343</sup> BAUTIER, SORNAY 1968, p.315 ; AS TOR, inv.16, comptes des receveurs ou trésoriers généraux.

<sup>1344</sup> BAUTIER, SORNAY 1968, p.316 ; ADHS, SA, inv. 53 ; ADS SA inv.53 ; AS TOR, Corte, princes de Genevois, 1<sup>re</sup> cat. Il ne paraît pas y avoir de comptabilité similaire pour le Faucigny, cette province n'ayant pas livré, ou conservé, de grande documentation écrite avant son acquisition par la Savoie.



### 3.1.1. Des données de terrain rares mais pertinentes

Du fait des différents travaux traitant de l'art de bâtir, nous savons qu'avant la pose de la première pierre, il est nécessaire de réunir tous les éléments indispensables à l'établissement d'un calendrier prévisionnel pour le projet de construction<sup>1345</sup>. Si, comme le disent Jacky Koch et Cédric Moulis<sup>1346</sup>, il paraît tomber sous le sens que les travaux commencent au plus tôt à la sortie de l'hiver et donc à l'arrivée des beaux jours, les sources archéologiques restent à ce jour muettes sur le sujet calendaire. La question de l'extraction des matériaux rentre également dans ce calcul<sup>1347</sup>, mais c'est bien le choix du site initial et le degré de travail à fournir pour pouvoir l'exploiter qui définissent, sans doute, l'installation et l'ouverture du chantier.

Un autre facteur, d'une évidence certaine, est le choix, finalement assez limité, de l'emplacement de la forteresse. Cela a déjà largement été démontré, l'implantation des fortifications répond à plusieurs critères, à savoir la présence d'axe routiers importants, d'une traversée spécifique, d'un espace clé (lac, etc.) ou d'une frontière, toujours dans une optique de contrôle et de défense<sup>1348</sup>. Cela est encore plus vrai en milieu alpin tant les reliefs participent à la césure du territoire. À ces critères relativement basiques s'ajoutent deux autres paramètres influençant l'implantation. En effet, les sites comtaux servent au contrôle d'un territoire donné et ne répondent pas à un contexte large, mais particulier, celui du centre domanial. Aussi, à quelques exceptions près, Duingt par exemple, une position centrale dans ces terres est privilégiée afin de maximiser le rayonnement de l'influence princière. Ce fait est bien visible sur l'ensemble de notre corpus d'étude [**Volume 2 et 3 : planche 3 des sites**]. De même, l'existence de forteresses plus anciennes, comme c'est le cas à Yvoire<sup>1349</sup> et potentiellement à Evian<sup>1350</sup>, peut également orienter l'installation du château que le prince souhaite ou non réoccuper les lieux<sup>1351</sup>. Une fois la volonté de s'installer à un endroit précis émise, le choix d'une position haute peut s'avérer relativement réduit et conditionne donc le déroulé du chantier<sup>1352</sup>.

---

<sup>1345</sup> BAUD, SCHMITT H-2014 ; BOULANGER, MOULIS 2019 ; CHAPELOT *et alii* 2001 ; CORBIERE T-2000 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2012 ; KOCH T-2015 ; POISSON *et alii* 1992 ; SIROT 1998

<sup>1346</sup> KOCH T-2015, p.52 ; MOULIS T-2018, p.68-72.

<sup>1347</sup> *Ibidem* ; Les pierres gréseuses telle que la molasse, que l'on retrouve dans de nombreux sites castraux haut savoyard, ne peuvent être en théorie stockées pendant l'hiver du fait de leur gélivité.

<sup>1348</sup> CHAPELOT *et alii* 2001 ; CORBIERE T-2000 ; DEMOTZ 2000 ; KERSUZAN 2005 ; PAYRAUD T-2009.

<sup>1349</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2011b, p.405-406 ; TOULLEC M-2002, p.27-28.

<sup>1350</sup> Cf. Partie 3 : chapitre 2 : 2.1.1.

<sup>1351</sup> Cf. Partie 3 : chapitre 1.

<sup>1352</sup> Il suffit de regarder autour du site castral pour se rendre compte, la plupart du temps, qu'il s'agit de la seule plateforme, relativement plane pouvant accueillir la structure seigneuriale.

S'il nous est, à ce jour, difficile d'avancer des preuves archéologiques liées à cette préparation calendaire, les récentes opérations menées sur le milieu castral haut savoyard nous ont permis d'observer plusieurs détails liés à la préparation du terrain pour les futures constructions. Plusieurs cas de figure, impliquant un temps de préparation différent, sont alors rencontrés au gré des secteurs ciblés par lesdites implantations :



Fig. 46: Exemples de constructions adaptatives.

Le premier cas de figure concerne les implantations sur des plateaux rocheux partiellement accidentés, mais possédant également des replats importants. Nous observons une construction que nous qualifierons d'adaptative [Fig. 46]. Les maçonneries sont alors construites directement sur le substrat rocheux en prenant en compte le relief de ce dernier, ce qui donne pour certains spécimens, des constructions parfois impressionnantes. La roche peut être retaillée, mais ce sont des opérations *a minima*. Le château d'Annecy représente bien ce type d'intervention, notamment sur la façade nord du logis Nemours<sup>1353</sup>. Le glacis, localisé en partie basse, épouse alors le rocher calcaire sur lequel il est bâti. Ce dernier semble présenter des encoches qui pourraient résulter de petites interventions anthropiques<sup>1354</sup>. A contrario, les châteaux d'Allinges-Vieux et d'Alby semblent s'adapter pleinement au relief. Le premier, dans

<sup>1353</sup> D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2017 ; SIROT 1990

<sup>1354</sup> D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2017, p.54 et planche n°23.

l'état 1 de son mur bouclier, utilise une rupture de pente du substrat pour venir y accoler ses premières assises avant d'englober plus largement la roche<sup>1355</sup>. À Alby, la courtine est construite directement à flanc de falaise venant s'appuyer sur celle-ci sur plusieurs mètres avant d'être en pleine élévation<sup>1356</sup>. De même à Bonne et à La Roche où le site castral épouse un promontoire rocheux. Ce type d'aménagement est relativement rapide et ne nécessite que peu de préparation du terrain dans la mesure où le maître d'œuvre en tire le parti maximum.

Le deuxième cas de figure s'intéresse aux implantations castrales sur plateau rocheux intégral avec assez peu de relief et/ou un terrain facilement modelable. Le cas le plus parlant est celui du château de Clermont. Les fouilles archéologiques réalisées depuis 2017 ont largement pu mettre au jour le substrat rocheux à divers endroits de la fortification. Nous assistons, dans ce cas précis, à un modelage du terrain naturel important<sup>1357</sup> [Fig. 47]. Le rocher a donc été aplani de manière récurrente comme le prouvent les traces d'outils retrouvées au sol. Au-delà de ce premier aspect, plusieurs aménagements ont directement été orchestrés dans le substrat. Ainsi, un cellier a entièrement été creusé dans le sol, des escaliers et des pans de murs taillés dans la molasse<sup>1358</sup>. De même, de nombreux murs possèdent une fondation se manifestant par une bande de substrat taillé. Cette dernière sert alors de fondation mais aussi de première élévation puisqu'elle peut mesurer jusqu'à 1 m de hauteur.<sup>1359</sup> S'il est difficile de placer ces aménagements dans la chronologie d'occupation et de construction du château du fait de leur nature<sup>1360</sup>, leur réalisation implique un projet architectural initial bien établi et donc une préparation du terrain conséquente<sup>1361</sup>.

---

<sup>1355</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2012, p.122-131 et planches n°21 et 24.

<sup>1356</sup> Mur dévégétalisé en 2017 et observé par le Service Archéologie et Patrimoine Bâti. Il n'a, à ce jour, fait l'objet d'aucun relevé détaillé.

<sup>1357</sup> BENOIT *et alii* R-2017, 2018a et 2019a.

<sup>1358</sup> BENOIT *et alii* R-2019a, p.106-147 et planche n°9 et 16 ; Cf : Volume 2-3 : Annexes : Site de Clermont.

<sup>1359</sup> BENOIT *et alii* R-2017, 2018a et 2019a.

<sup>1360</sup> En effet, ces aménagements taillés dans la roche peuvent avoir été prévus dès le projet originel, mais aussi avoir été faits a posteriori, effaçant ainsi toutes traces d'une occupation antérieure. Ici, cela ne semble pas être le cas au vu du mobilier retrouvé qui date de l'implantation de la forteresse.

<sup>1361</sup> Ces travaux servent alors le futur chantier de construction dans la mesure où les matériaux extraits peuvent être employés pour construire. Nous reviendrons sur ce point dans une partie ultérieure.



Fig. 47: Exemples d'aménagements du substrat géologique au château de Clermont.

Le plain château de Clermont montre également une préparation similaire. Le bâtiment médiéval inclus dans la demeure Renaissance présente des fondations constituées du substrat rocheux local<sup>1362</sup>. Ce dernier a alors été retaillé de sorte à pouvoir servir de cave à ladite maison. La tour de Pierrecharves à Mûres<sup>1363</sup> présente aussi un aménagement important du rocher sur ses deux premiers étages. En effet, la base de la tour est entièrement creusée dans le substrat géologique de sorte à former l'entièreté du sous-sol actuel tandis que le rez-de-chaussée dévoile de nombreuses traces d'aménagement du rocher et d'extractions de blocs. Ce niveau, bien que principalement bâti, voit certains tronçons de parement formés par le terrain naturel aménagé par l'homme [Fig. 48].

<sup>1362</sup> D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011.

<sup>1363</sup> Petite fortification à proximité d'Alby-sur-Chéran.



Fig. 48: Tour de Pierregarve à Mûres. DAO : L. D'Agostino.

Le troisième type de préparation du terrain concerne les sites s'implantant sur un relief plutôt accidenté. La préparation de ces chantiers est la plus importante tant le modelage du terrain a nécessité un effort considérable. Dans ces cas, l'éperon ou la plateforme sur laquelle on veut installer le futur château n'est pas entièrement plane et présence de nombreuses failles. La préparation du chantier consiste alors au terrassement partiel des roches affleurantes ainsi qu'en l'apport de matière, probablement externe au site, afin de combler les failles et de proposer un niveau d'implantation plan propice à la construction de bâtiments. Deux sites castraux sont particulièrement représentatifs de cette méthode de préparation du terrain [Fig. 49]. Le site de Bonneville est construit sur un éperon rocheux gréseux présentant une forte déclivité sur sa longueur. La moitié orientale de l'éminence présente en effet une altitude avec une variation de plus de 10 m entre le nord et le sud<sup>1364</sup>. Plusieurs failles ont été repérées en fouille, dont certaines n'étant pas du fait de l'homme. Celles-ci ont alors été comblées par des remblais venant ainsi ajuster le terrain. Ces creux cohabitent avec des zones plus planes présentant des traces d'anthropisation et de nivelage manuel<sup>1365</sup>. Le château de Châtillon possède le même

<sup>1364</sup> BENOIT *et alii* R-2018b, p.57-105 et planches 6 et 12 ; BOCQUET R-2018, p.57-58, figure 27.

<sup>1365</sup> BENOIT *et alii* R-2019b, p.123-136, planches 8, 13 et 15.



aménagement où roche taillée à plat cohabitent avec des failles comblées par des remblais<sup>1366</sup>. De même que pour le second cas, ce type de préparation du terrain devait être considérable et prendre un temps conséquent.



Fig. 49: Exemples de terrains naturels irréguliers.

Enfin, le dernier cas de figure est un peu plus simple. Il s'agit des implantations hors promontoire rocheux, en zone de plaine ou de vallée. Si l'on imagine bien la nécessité d'un terrassement préliminaire, il ne s'agit pas ici de redresser le substrat rocheux, mais de mettre en place une plateforme relativement plane pouvant accueillir la future construction. Celle-ci utilise alors les techniques de fondation plus classiques avec le creusement de tranchées accueillant les futures maçonneries. Les châteaux de Dingy-Saint-Clair et d'Epagny en sont de bons exemples<sup>1367</sup>.

De tous ces cas de préparation du terrain pour la construction découle, en négatif, la mise en place par le maître d'œuvre d'un programme calendaire probablement strict et conçu en amont du démarrage des travaux. Si ces données ne permettent pas de renseigner, à proprement parler, ce dernier, elles donnent un bon aperçu de l'importance de cette préparation et du temps qu'il faut pour engager de telles constructions. Comme le dit Jacky Koch dans ses travaux<sup>1368</sup> sur le milieu castral alsacien, plusieurs marqueurs, comme les fossiles végétaux, pourraient nous donner des indications sur la période des travaux. Cependant, à ce jour, aucune analyse similaire n'a été engagée sur notre territoire. Pour ce qui est de la dendrochronologie, sur la vingtaine de

<sup>1366</sup> LORPHELIN R-2019, p.77-82 et figures 29 et 44.

<sup>1367</sup> LABORIER 2002 ; POIROT (à paraître).

<sup>1368</sup> KOCH T-2015, p.52-53.

sites fortifiés<sup>1369</sup>, maisons fortes incluses, ayant bénéficié de ce type de datation sur le territoire haut savoyard, nous nous apercevons que la période de coupe, lorsqu'elle est connue, s'étale entre le début de l'automne et la fin du printemps ce qui représente une grande période. Même si l'on réduit à l'hiver, qui est la période de coupe idéale, la sève des arbres étant au plus bas, cela reste vague d'autant plus, que même si l'utilisation de bois vert au Moyen Âge est connue<sup>1370</sup>, cela n'implique en aucun cas l'approvisionnement d'un chantier démarré. L'abattage correspond vraisemblablement plus à l'intention qu'à la mise en œuvre. Il faut alors se tourner vers des textes un peu tardifs pour essayer d'obtenir quelques précisions sur cette thématique calendaire.

### 3.1.2. Les sources écrites : entre calendrier et terrassements

Nous l'avons dit, les sources écrites en pays de Savoie sont relativement tardives. Les châteaux construits avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ne bénéficient pas d'actes de fondation nous permettant de comprendre le calendrier de construction initial du site. Pour autant, la comptabilité éditée entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle regorge d'informations sur les travaux réalisés au château. Les constructions de bâties, bâtiments à vocation militaire inclus dans une châtelainie existante avant de devenir pour certaines indépendantes en sortie de conflit, sont assez bien détaillées et permettent de saisir le calendrier de construction dans ses grandes lignes<sup>1371</sup>. Nous observons notamment d'importantes phases préparatoires du terrain avant le début des travaux, confirmant par là même les propos avancés précédemment<sup>1372</sup>. Aussi pouvons-nous voir sur le chantier de la bâtie de Gironville, par exemple, que les terrassements préliminaires, incluant les fossés et la plateforme vouée à accueillir la fortification, sont réalisés entre le printemps et l'été 1324, soit pendant 3 à 6 mois, tandis que la construction de l'édifice castral se fait entre l'automne et l'hiver de la même année<sup>1373</sup>. Ce travail préparatoire est donc assez conséquent et révélateur d'un calendrier établi en amont du projet. Bien sûr, la bâtie de Gironville est un type de fortification différent des châteaux comtaux qui nous préoccupent, Gironville étant pleinement dédié à une vocation militaire et construit en période de conflits. Toutefois, cela donne un bon exemple de temporalité de chantier. La construction du château

---

<sup>1369</sup> OURY *et alii* R-2019, p.102-103 ; Archéolabs réfs : ARC94/R1696D ; ARC96/R576D ; ARC96/R931D ; ARC96/R935D ; ARC96/R986D ; ARC96/R988D ; ARC96/R1502D/1 ; ARC97/R1309D ; ARC97/R1925D ; ARC99/R2215D ; ARC02/R2510D/1 ; ARC02/R2512D/1 ; ARC02/2823D.

<sup>1370</sup> POISSON, SCHWIEN 2003.

<sup>1371</sup> CHAPELOT *et alii* 2001, p.163-175 ; OURY *et alii* R-2019, p.77-94.

<sup>1372</sup> *Ibidem*, p.167-169.

<sup>1373</sup> *Idem* ; POISSON 2019, p.25-52.

de Remens se rapproche un peu plus des fortifications classiques. Construit tardivement au XIV<sup>e</sup> siècle, il s'agit d'un bâtiment en pierre édifié pour contrôler le territoire alentour. Les travaux préliminaires s'étalent entre janvier 1343 et avril 1344 et comprennent la taille et le transport des pierres et la construction d'un four à chaux<sup>1374</sup>. Entre avril 1344 et juillet 1345 sont creusées les tranchées de fondations tandis que l'extraction de pierre se poursuit. Le chantier de construction débute en juillet 1345 et sera achevé en 1351<sup>1375</sup>. Ainsi, nous observons une période de préparation du terrain assez longue s'étalant sur un an et demi montrant bien la différence entre bâtée et château. Outre ces renseignements techniques, nous apprenons également que le châtelain assure régulièrement la fonction de maître d'œuvre et contrôle régulièrement les travaux lui-même<sup>1376</sup>.

Concernant les châteaux comtaux de l'ancien diocèse de Genève, le constat est différent. Si la catégorie *opera castris* permet de renseigner de nombreux travaux au sein de l'édifice castral, il est souvent difficile d'en retirer des informations sur le calendrier d'autant qu'il s'agit majoritairement de réparations de constructions existantes. Quand de nouveaux bâtiments sont construits, la durée des travaux est régulièrement renseignée, mais pas la période<sup>1377</sup>, le document étant affecté à un exercice comptable<sup>1378</sup>. Les comptes d'œuvres se révèlent plus pertinents, car dédiés uniquement aux travaux. Ils permettent alors de cerner la question du calendrier d'opérations même si, dans notre cas, il ne s'agit pas toujours de la construction initiale de l'édifice fortifié.

Plusieurs chantiers datés du XIV<sup>e</sup> siècle sont ainsi documentés directement par les comptes d'œuvres. Quatre sites de notre corpus d'étude sont concernés par ces derniers. Seulement trois documents ont pu être consultés et sont transcrits dans le volume dédié [**Tableau n° 25**]<sup>1379</sup>. En plus de ces derniers, nous avons également pu nous appuyer sur le compte d'œuvre de Bonneville publié par Christian Guilleré<sup>1380</sup>. Aucune source de cette catégorie, antérieure au XIV<sup>e</sup> siècle, n'est connue sur le territoire étudié.

---

<sup>1374</sup> POISSON Jean-Michel dans CHAPELOT *et alii* 2001, p.168-169.

<sup>1375</sup> *Ibidem*.

<sup>1376</sup> *Ibidem*, p.163-167

<sup>1377</sup> Exemples : Cusy, ADS, SA 9035 : "*In solano turre castris inferioris terrando in undecim hominibus capientibus quilibet sex den per diem operantibus ibidem quasi per unam diem : .V. s .VI. d geben.*" ; Flumet, ADS, SA 13785: "*Soluit idem Martino Moret de Thononis operari ad cooperandis dictas tures et domum castris capiente per diem novem denarios per tres dies: .II. solid .III. den*".

<sup>1378</sup> La durée de cet exercice varie entre quelques mois et plusieurs années.

<sup>1379</sup> Cf Volume 4 : Transcriptions : Comptes d'œuvres. Le compte dédié à Evian (daté de 1375) n'a pas été retrouvé par les archivistes de la Savoie et n'a donc, de fait, pas pu être consulté.

<sup>1380</sup> GUILLERE 2005.



Site	Début des travaux	Fin des travaux	Ouvrages réalisés	Durée
Bonneville	Mars 1385	Décembre 1385	8 cheminées 6 planchers 1 lardier 9 chambres Toits du château 6 lucarnes 1 loge en bois 1 escalier en bois 60 toises de mur Des marches en pierre 10 fenêtres 5 latrines Des portes Du mobilier en bois Un four 1 bouteillerie Le pont 1 panneterie 3 chambres neuves complète 159 toises de pavement	10 mois (3 chambres complètes (murs + poutraison + escalier + portes et fenêtre) faites en 118 jours (de fin août à fin décembre))
Faverge	Mars 1321	Mai 1321	Fossé autour du bourg (250 toises de long, 20 pieds de large pour 12 de profond) Des murs du château (52 toises) Une palissade Un chaffal Deux échiffes (bourg) Trois échiffes (château) Deux bricoles	89 jours
Yvoire	Février 1310	Mars 1312	Fondation du glacis dans le fossé (48 toises) Glacis (61 toises) Murs (24 toises) Ponts Four à chaux (édifice + combustibles) Fossé de la ville Glacis courtine ville 1 moulin Eglise (fenêtres, autel, toit)	2 ans et 5 semaines (fin février à fin mai 1310 pour le four à chaux (3 mois) ; juin à novembre 1310 pour l'extraction de pierre (6 mois) ; septembre 1311 à mai 1312 pour extraire des pierre (8 mois) ; janvier à octobre 1311 pour le fossé de la ville (10 mois) ; septembre à octobre 1311 : apport de pierre pour la

				courtine de la ville ; novembre 1311 à mai 1312 pour curer les fossés (6 mois) ; fin mai 1311 à début mai 1312 pour la construction du glacis de la ville ; août 1311 à mai 1312 apport de sable, de mortier et de pierre (9 mois) )
Yvoire	Mars 1312	24 décembre 1312	Fondation du glacis devant la maison de G. de la Motte Fondation du château Mur du donjon Courtine de la ville Porte du château Toit du four	10 mois (début mars à début mai 1312 pour la fondation du glacis (2 mois) ; début mai à fin septembre pour la fondation du château (5 mois) )
Yvoire	Mars 1314	Juin 1315	Four à chaux (édifice + combustible) Four à plâtre (Raius) Portes du bourg Mur et tour du bourg Tour du château Porte du château Pont du château 2 chaffals du bourg 1 grue 1 moulin et ses canaux Campanile de l'église Toit du château	1 an et 10 semaines (construire le four : 32 jours)
Yvoire	Avril 1317	Novembre 1318	Fenêtres de l'étage du château Gouttières de la tour 4 cheminées 1 double escalier 192.5 toises de mur dans le château Etage bas : « 4 fenêtres à 2 coussièges, 8 fenêtres à 1 coussiège, 1 porte, 2 pierres foyères » Etage haut : « 7 fenêtres à 2 coussièges, 4 fenêtres à 1 coussiège, 2 pierres foyères » 2 seuils en pierre 2 échauguettes	1 an et 32 semaines

Tableau 25: Calendrier des travaux d'après les comptes d'œuvres.

Cette comptabilité, malgré son décalage parfois important avec les origines du site castral concerné, se révèle riche en informations pertinentes concernant l'étude calendaire afférente aux chantiers de construction. Bien sûr, elle présente également des limites dans les détails fournis, mais aussi en termes de comparaison avec les données archéologiques, les sites concernés n'ayant pas fait l'objet d'études détaillées ou les vestiges présents ne présentant pas assez de restes pour établir un parallèle sérieux. Pour autant, l'analyse de ces sources permet d'entrapercevoir des clefs de lecture du chantier médiéval, potentiellement applicables à des périodes plus anciennes.

Les châteaux de Bonneville et de Faverges mettent en avant un début des travaux au printemps. Le premier déploie une quantité de travaux considérable réalisée en seulement dix mois avec une main-d'œuvre importante. Ces travaux émanent de la volonté princière, le comte et sa suite venant séjourner au château<sup>1381</sup>. Une certaine urgence peut donc être observée. Le site de Faverges est essentiellement concerné par la mise en place de nouvelles défenses, notamment autour du bourg<sup>1382</sup>. La période conflictuelle durant laquelle se déroulent les travaux, explique largement la nécessité de mettre en place rapidement ces ouvrages et donc le temps réduit (3 mois) dont ils bénéficient pour la mise en œuvre. Toutefois, dans ces deux cas, il nous est difficile de développer un projet calendaire précis, la sortie de l'hiver constituant une période propice au démarrage de travaux dans la plupart des cas<sup>1383</sup>.

Ce sont les comptes d'œuvres d'Yvoire qui nous permettent d'engager la réflexion. Se déroulant sur de longues périodes, la précision des renseignements qui nous sont offerts est révélatrice. En, 1306-1307, le comte de Savoie fait l'acquisition du site d'Yvoire auprès de la famille Compeys<sup>1384</sup>. Il décide alors d'y établir une ville-neuve ainsi que de construire un nouveau château remplaçant un bâtiment plus ancien. Les travaux débutent en 1310 sous la pression de la guerre delphino-savojarde.

---

<sup>1381</sup> GUILLERE 2005 : ADS SA 5689 : « *Dilecto Teobaldo de Frontenay vicecastellano Boneville et magistro Iohanni du Liege, familiari[bus] nostris et cuilibet eorumdem. Salute premissa. Vobis et utriusque vestrum mandamus sicut possumus expressius quatenus contenta in memoriali infrascripto compleatis complerique et perfici faciatis sine mora ut paratum inveniamus in nostro adventu Boneville quem proponimus esse brevem [...].* »

<sup>1382</sup> Volume 4: comptes d'œuvres – Faverges; ADS SA 5708: « *In stipendiis sexcentorum quinquaginta quatuor terrallionum et novies / viginti quindecim lecheriorum qui quasi per unam diem per tempus predictum / terralliauerunt circumcirca villam Fabricarum et a muris dicti castris a quolibet / latere descendendo versus villam et habent dicta terrallia de largitudine / a parte superiori viginti pedes et in profundo duodecim pedes / et facta sunt ad plonbum et continent per totum circa ducentas quinquaginta / teysas terralliorum.* »

<sup>1383</sup> KOCH T-2015, p.52-54.

<sup>1384</sup> Cf : Volume 3 : Site d'Yvoire ; Toullec M-2002.

Le début du printemps semble encore une fois propice au démarrage du chantier. Entre la fin février et la fin mai, un four à chaux est bâti à proximité d'Yvoire<sup>1385</sup>. Ces trois mois sont mis à profit pour mettre en place l'édifice, mais également apporter le combustible nécessaire à la préparation de la chaux<sup>1386</sup>. Aucun travail de construction n'est déclaré en parallèle. À partir de juin de la même année et jusqu'à l'hiver, un travail préparatoire est engagé et les carriers sont à l'œuvre extrayant et taillant des pierres<sup>1387</sup>. Le travail de construction ne débute qu'en 1311 avec le creusement du fossé urbain entre les mois de janvier et octobre<sup>1388</sup>. L'installation d'un glacis maçonné dans ce dernier ne commence qu'à partir du mois de mai de la même année, probablement pour profiter de l'avancement des terrassiers et permettre une coactivité. Tous ces travaux se poursuivent jusqu'en mai 1312<sup>1389</sup>. L'année 1313 est une année blanche, si bien que lorsque reprennent les travaux en 1314, un nouveau four à chaux est construit pour continuer les travaux de maçonneries des différentes courtines<sup>1390</sup>. L'intérieur du château ne fait l'objet de modifications qu'entre 1317 et 1318, une fois que les défenses sont opérationnelles<sup>1391</sup>.

Ce cas confirme bien que le début des travaux est associé à la construction d'un four à chaux (ou à l'importation de cette matière) et la préparation des éléments nécessaires au déroulement du chantier (terrassement et apports des matières premières). Pour les autres sites, le début des

<sup>1385</sup> Volume 4 : comptes d'œuvres : Yvoire : ADS SA 5710 : « *Stipendiis quadraginta manoperariorum (sic) facientium crosam rafurni quolibet sex den .XX. solid[...]* Expensis Hernandi et fratrum suorum cum tribus famulis suis cum ipsis operantibus in rafurno / a dominica bordarum usque ad dominicam pentecostis videlicet frumento vino carnibus et aliis necessariis [ut] / in particulis .XXVIII. lb .III. solid .VI. den »

<sup>1386</sup> *Ibidem*.

<sup>1387</sup> Volume 4 : comptes d'œuvres : Yvoire : ADS SA 5710 : « *Nicholeti Cullo cum quinque sociis suis frangentibus lapides in territorio de Bona et in campo circa villa Akarie per / quinterviginti dies a festo beati Iohannis baptiste usque ad festum beati Michaelis, capiente per diem septem solid sex den / .XXX. lb. Librauit eisdem pro quadam quantitate lapidum fracta per ipsos in tasciam sibi datam per Rey[naudum]/ de Festerna a festo beati Michaelis usque ad festum omnium sanctorum .XLI. solid. »*

<sup>1388</sup> *Ibidem* : « *Stipendiis septies viginti quindecim / terralionum operantium in pissionibus laceus ville ab epiphania domini anno CCC undecimo usque ad / ad (repetition) festum beati Luce evangeliste anno eodem quorum quaterviginti decem ceperunt quilibet / duosdecim den viginti quilibet decem den et quadraginta quinque quilibet octo den .VI. lb .XVI. solid .VIII. den. »*

<sup>1389</sup> *Ibidem* : « *Stipendiis trescentorum / quaterviginti undecim lathomorum a festo beate Marie Magdalene anno CCC undecimo usque ad primam / diem maii anno CCC duodecimo operantium in dicto glacerio quorum triginta ceperunt quilibet duos solid / centum triginta quatuor quilibet viginti den et ducenti viginti septem quilibet decem octo den / .XXXIII. lb .I. solid .VIII. den. »*

<sup>1390</sup> Volume 4 : comptes d'œuvres : Yvoire : ADS SA 5710 : « *In stipendiis quingentorum et quaterviginti operariorum scindendum in nemore de Bona ligantium et portantium ligna usque ad rippam [manque parchemin] / dictum nemus per [sic] raffurno domini faciendo capiente quolibet sex den : .XVIII. lb .X. solid. »*

<sup>1391</sup> Volume 4 : comptes d'œuvres : Yvoire ADS SA 5711 : « *[...] et facte sunt in dicta turre sala / in trabatura inferiori quatuor fenestre ad duas sedes et octo fenestre / ad unam sedem et quoddam hostium pro introitu domus et choudane duarum caminatarum / et in trabatura superiori facte sunt septem fenestre ad duas sedes et / quatuor fenestre ad unam sedem et choudane duarum caminatarum. Et facta / sunt in eadem turre sala circumquaque duo tablamenta lapidum inscisorum per / guteriis et sosta dicti muri [...] »*

travaux reste assez flou, pour ne pas dire imprécis. Le curage et le creusement d'un fossé débutent dans le courant de l'hiver à Yvoire alors qu'à Faverges c'est au printemps que démarrent les travaux. Il semble que cette tâche soit réalisable, quelle que soit la période de l'année. La maçonnerie, quant à elle, semble être réduite en période hivernale du fait de l'aspect gélique du mortier, lorsqu'il est stocké en tas, et de temps de séchage bien plus longs. Si une première mention à Yvoire nous parle de la construction d'un glacis entre mai 1311 et mai 1312, il est bien possible qu'une interruption de travaux ait eu lieu entre novembre et février. En 1312 les maçonneries de la courtine urbaine et celles du château sont réalisées exclusivement entre mars et septembre. Les travaux mentionnés à Bonneville se déroulent jusqu'en décembre sans plus de précision. Toutefois, au vu de la nature de ces derniers, il n'est pas impossible que la période froide ait été réservée aux constructions en bois, période la plus favorable à l'abattage des arbres<sup>1392</sup>.

Au vu de ces différents exemples, nous pouvons convenir que les travaux de construction sont engagés entre la fin de l'hiver et le début du printemps<sup>1393</sup>. La préparation du terrain par des terrassements, le piquetage de la roche, la construction d'un four à chaux, et l'apport des matériaux de base paraissent essentielle au bon commencement des travaux. Ces conditions peuvent, très probablement, évoluer en fonction de l'altitude des sites castraux, les sites de hauteurs étant plus facilement soumis aux intempéries et au froid. Ainsi, ces éléments réduisent vraisemblablement la durée possible des travaux quand ils ne les annulent pas. Malheureusement, les trois sites bénéficiant de comptes d'œuvres se trouvent tous sous la barre des 480 m d'altitude, ne nous permettant pas de comparaison dans ce sens.

### **3.1.3. Bilans**

Apprécier le calendrier de construction des sites castraux de l'ancien diocèse de Genève n'est pas une chose aisée du fait du manque d'investigations élargies sur ces derniers, mais aussi à cause d'une documentation écrite relativement tardive vis-à-vis de la construction de ces édifices.

Néanmoins, la comparaison entre les sources de terrains et archivistiques fait rapidement émerger la nécessité absolue d'une organisation préalable au commencement de toute œuvre bâtie.

---

<sup>1392</sup> KOCH T-2015, p.54 ; POISSON, SCHWIEN 2003, p.79-91 et 171-189.

<sup>1393</sup> Bonneville en mars 1385 ; Faverges en mars 1321 ; Yvoire en février 1310, mars 1312 et mars 1314.

Si nous n'excluons pas des cas particuliers encore méconnus, trois phénomènes distincts paraissent pouvoir s'appliquer au planning de construction, et ce probablement même pour les bâtiments élevés en des périodes plus anciennes :

Le premier correspond à la connaissance des éléments liés aux saisons et leurs effets sur l'art de bâtir. Si la période hivernale s'avère propice à la coupe du bois ou peut convenir à des travaux de terrassement plus ou moins importants (fossés, piquetage, etc.)<sup>1394</sup>, construire une maçonnerie n'est, dans l'absolu, pas recommandé. En effet, le froid, l'humidité et le gel peuvent avoir des effets néfastes sur la solidité des mortiers et sur certaines natures de pierre. Néanmoins, le contexte géopolitique force parfois les exceptions, les bâtiments construits en zones de conflits devant être édifiés rapidement<sup>1395</sup>. Ces contraintes saisonnières sont encore respectées de nos jours dans la maçonnerie traditionnelle avec des conditions de mises en œuvre sujettes aux températures et aux intempéries. De même, les pierres extraites pendant cette saison ne peuvent, a priori, pas servir pour les parements sans avoir été séchées un minimum auparavant<sup>1396</sup>.

Le deuxième phénomène relève de la préparation du terrain en vue d'accueillir les futures fortifications et autres structures de l'édifice castral. L'archéologie a montré plusieurs variétés de terrassements préparatoires. S'ils vont du plus simple (adaptation complète ou partielle au terrain naturel) au plus complexe (mise en forme totale ou partielle du substrat rocheux avec apports de matière extérieure pour niveler), tous nécessitent une intervention en amont. Celle-ci semble pouvoir se dérouler durant l'hiver au vu des données récoltées précédemment. En effet, plusieurs fossés et piquetages sont décrits dans les sources comme réalisés entre novembre et février. Les pierres extraites peuvent être éventuellement mises au séchage pour une utilisation ultérieure. Ces actions préliminaires permettent alors un démarrage au printemps des travaux de maçonnerie, dans le cas où elles sont réalisées en hiver.

Enfin, le dernier phénomène est associé à l'organisation du début des travaux. Ces derniers commencent, presque toujours, par la construction d'un four à chaux<sup>1397</sup> et par l'apport des matières premières audit four, mais aussi pour le chantier. Cette phase est relativement peu documentée sur notre territoire, mais quelques témoins nous apprennent que cette étape peut être relativement longue. Le cas d'Yvoire illustre assez nettement ce propos puisque les travaux

---

<sup>1394</sup> CHAPELOT *et alii* 2001 ; KOCH T-2015 ; POISSON, SCHWIEN 2003.

<sup>1395</sup> KERSUZAN 2005.

<sup>1396</sup> KOCH T-2015, p.53-54 ; données confirmées par discussions avec deux tailleurs de pierre traditionnels situés à Cluny : Famille Griot.

<sup>1397</sup> KERSUZAN 2005, p.330 ; KOCH T-2015, p.53.

ne semblent commencer qu'une année après le début des préparatifs. Le four à chaux est construit et approvisionné en trois mois tandis que les six mois suivants servent à approvisionner en pierre le chantier, ces dernières venant de carrières locales, mais aussi extra et infra lacustre. De même, nous constatons qu'un arrêt prolongé du chantier implique un redémarrage intégral du cycle, terrassements exceptés. Ainsi, après une année sans travaux, le site d'Yvoire doit se doter à nouveau d'un four à chaux, en raison du caractère « éphémère »<sup>1398</sup> de ses structures. En effet, ces fours sont à usage unique car il faut les démonter pour pouvoir les exploiter.

Les observations réalisées permettent de préciser un peu mieux le schéma de construction de ces édifices fortifiés. Nous nous rendons sensiblement compte que pour les édifices situés en basse altitude, le planning correspond globalement à ceux observés ailleurs sur le territoire national. Il faudrait pour confirmer ou infirmer cela pouvoir faire de pareilles observations sur des sites de hauteur. Peut-être que la découverte d'un lot d'une quarantaine de fours à chaux<sup>1399</sup> à proximité du site de Clermont (680 m NGF) pourra nous apporter des éléments de réponse.

---

<sup>1398</sup> KERSUZAN 2005 ; KERSUZAN 2015, à paraître.

<sup>1399</sup> Lots de four repérés en 2020 sur un LIDAR dans un premier temps, avant d'être prospectés à pied. Leur étude n'est à ce jour pas encore réalisée.

## 3.2. Les matériaux de construction

Les problématiques liées aux matériaux de construction ne sont pas nouvelles<sup>1400</sup> mais encore très actuelles, comme en témoignent les ouvrages mentionnés au début de chapitre<sup>1401</sup>. Leurs intérêts dans la compréhension d'un site castral, de sa construction et de son évolution ne sont donc plus à démontrer.

La mise en parallèle des sources historiques avec les données archéologiques récoltées ces dernières années, a pour objectif la production d'une analyse de la construction d'une fortification en partant de l'extraction des matériaux jusqu'à leur mise en œuvre pendant le chantier. Ainsi, la prise en compte des productions locales, ou importées, et des techniques architecturales nous permet de dresser un tableau de l'économie de chantier et des méthodes de construction sur une aire géographique donnée.

### *3.2.1. Extraction et choix des matériaux*

Sans revenir en détail sur la géographie locale<sup>1402</sup>, le territoire de l'ancien diocèse de Genève, et plus particulièrement celui des terres haut savoyardes, présente des faciès géologiques et forestiers variés.

La géologie en Haute-Savoie peut être résumée en quatre grands ensembles contenant chacun plusieurs sous-unités. Les massifs des Aiguilles Rouges et du Mont-Blanc appartiennent aux massifs cristallins constitués principalement de roches métamorphiques de type gneiss ou de granit que l'on retrouve sur tout le territoire sous la forme de blocs erratiques laissés lors de la dernière déglaciation. Le massif du Chablais est constitué de plusieurs nappes se chevauchant laissant apparaître diverses natures de roche. Ces nappes correspondent aux différents dépôts sédimentaires complétés par des écailles tectoniques. Aussi, les terrains molassiques se voient chevaucher par des nappes de charriage venant constituer des massifs calcaires. Nous retrouvons donc dans ces massifs, des grès, des calcaires ou encore du gypse. Les montagnes du Salève et du Vuache viennent constituer la dernière barrière avant le Rhône à l'ouest. Elles consistent en des chaînons calcaires proches des massifs du Jura. Enfin, le dernier ensemble correspond au sillon molassique aussi appelé périalpin qui fut comblé par de nombreux dépôts formant d'épaisses couches de molasse.

---

<sup>1400</sup> CHAPELOT *et alii* 2001 ; CORBIERE T-2000 ; KERSUZAN 2005 ; POISSON, SCHWIEN 2003 entre autres.

<sup>1401</sup> BAUD, SCHMITT H-2014 ; BOULANGER, MOULIS 2019 ; KOCH T-2015 ; MOULIS T-2018 ; etc.

<sup>1402</sup> Cf Partie 2 : Chapitre 1 : La géographie.



Concernant le couvert végétal, ce territoire, du fait de son amplitude altimétrique, se répartit pour la majeure partie entre résineux et feuillus, les premiers étant plus présents sur les reliefs tandis que les seconds occupent principalement les plaines.

Ce contexte géographique offre un choix conséquent dans les ressources à disposition pour construire, chacun ayant ses avantages et ses inconvénients lors de la mise en œuvre.

#### 3.2.1.1. Les carrières

Lorsque l'on parle des sites de production de pierre à bâtir, la première réflexion est régulièrement la même : ces derniers se situent dans l'emprise immédiate du chantier ou à peu de distance<sup>1403</sup>. Qu'en est-il pour un territoire de montagne où justement chaque transport peut avoir un coût conséquent ? Matthieu de la Corbière, dans son travail de doctorat, avait ébauché une provenance des matériaux assez variée au travers de quelques exemples tirés des sources textuelles<sup>1404</sup>. De même, Anne Baud et Anne Schmitt ont, dans leur habilitation à diriger des recherches, mis en exergue un lot considérable de carrières à bâtir fournissant plusieurs sites d'importance, notamment dans la moitié du nord de l'ancien diocèse<sup>1405</sup>. Outre ces questions de provenances, elles ont également porté une réflexion sur l'usage de ces matériaux. La consultation massive de la comptabilité médiévale ainsi que les récents chantiers archéologiques nous permettent de revenir sur ce dossier.

##### 3.2.1.1.1. Apport de la documentation écrite

Les comptes de châtelainies, et notamment la catégorie *opera castri*, regorgent d'informations sur les chantiers castraux entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle, période durant laquelle cette comptabilité tend à disparaître. Les châtelains, ou les vice-châtelains, alors maîtres d'ouvrage, devaient veiller à l'approvisionnement en matériaux des chantiers, dont ils avaient la charge<sup>1406</sup>. Pour cela, ils se fournissaient aussi bien à l'intérieur du mandement qu'à l'extérieur de ce dernier par le biais de corvées<sup>1407</sup> ou de prix fait<sup>1408</sup>. Si nous reviendrons ultérieurement sur les modes d'approvisionnement, la documentation écrite consultée et/ou

---

<sup>1403</sup> KOCH T-2015, p.55.

<sup>1404</sup> CORBIERE T-2000, p.432-437

<sup>1405</sup> BAUD, SCHMITT H-2014.

<sup>1406</sup> BOULANGER, MOULIS 2019 ; CHAPELOT *et alii* 2001 ; CORBIERE T-2000 ; KERSUZAN 2005 ; KOCH T-2015 ; POISSON, SCHWIEN 2003.

<sup>1407</sup> Les corvées ne semblent être possible qu'à l'intérieur du mandement ; KERSUZAN 2005.

<sup>1408</sup> CORBIERE T-2000, p.432-433.

transcrite<sup>1409</sup> fait apparaître de nombreux lieux de provision ou d'extraction de roches à bâtir [Tableau 26].

Site	Nature de pierre <sup>1410</sup>	Provenance des matériaux dans les textes	Distance entre le site castral et la carrière <sup>1411</sup>	Année
Alby	Molasse (T)	Carrière sous le château	0-500 m	1326-1335
	Grès molassique et Moraine à Blocs(CG)	Rivière du Chéran	100 m	1337-1338
	Molasse (T)	Chilliez / Chilly	20 000 m	1342-1343 ; 1343-1344
	Molasse (T)	Carrière d'Alby	0-500 m	1353-1354
	Molasse et Moraines à Blocs	Héry (sur-Alby)	2 500 m	1369-1370
Allinges-Neuf	Grès molassique (CG)	Carrière du château	0-500 m	1299-1301
	Grès molassique (CG)	Roche sous le château (plusieurs endroits)	0-500 m	1301-1305 ; 1340-1341
	Grès molassique (CG)	Fossé du château	0-500m	1311-1317
Bonneville	Tuf (T)	Marigny / Marignier	7 200 m	1385
	Grès molassique (CG)	Bonneville	0-500 m	1385
Châtillon	Moraine et tuf (CG)	Rivière du Giffre	1 600 m	1368-1369
Chaumont	Calcaire (CG)	Le château	0-500 m	1405-1406
	Molasse (T)	Moyson	4 500 m ?	1453-1454
Clermont	Molasse bariolée (CG)	Carrière de Brotonnières/ Bretonnière	1 500 m	1411-1412 ; 1437-1438 ; 1471-1472 ; 1479-1480 ; 1482-1483

<sup>1409</sup> Cf Partie 1 : Chapitre 2 : La documentation ; Volumes 2 et 3 : Tableau d'exploitation de la comptabilité par site ; Volume 4 : Transcriptions ; BENOIT M-2014 ; BENOIT *et alii* R-2018a ; BENOIT *et alii* R-2019b ; D'AGOSTINO *et alii* R-2012.

<sup>1410</sup>Le suffixe (T) correspond à une mention dans la source textuelle tandis que (CG) correspond aux informations tirées des cartes géologiques BRGM ([infoterre.brgm.fr](http://infoterre.brgm.fr)) et [swisstopo.admin.ch](http://swisstopo.admin.ch) pour le versant suisse du lac Léman. La géologie n'ayant pas bougé à notre échelle de temps, l'information est fiable.

<sup>1411</sup> L'abréviation ND est utilisée pour dire Non Déterminé lorsque nous n'avons pas trouvé la correspondance entre le nom latin et un lieu actuel.

	Molasse feldspathique (CG)	Au pied du château	0-500 m	1411-1412
Cusy	Moraines et calcaire (CG)	Chambéry	23 000 m	1296-1300
	Moraines et calcaire urgoniens (CG)	La Motte (en Bauges ?)	10 000 m ?	1309-1312
	Grès molassique (CG)	Saint-Sylvestre	8 000 m	1309-1312 ; 1323-1329
Evian	Pierre de moraine (T)	Lausanne	12 500 m	1271-1272 ; 1365-1366
	ND	Chessenaz ?	ND	1284-1289
	Molasse et moraines (CG)	Morges	13 800 m	1298-1301 ; 1301-1302 ; 1302-1304 ; 1304-1305
	Moraines (CG)	Thonon	9 000 m	1308-1313
Faverge	Schistes, calcaires	Ugine	9 500 m	1321-1322
Féternes	Molasse et moraines (CG)	Morges	17 500 m	1342-1343
	Molasse et moraines (CG)	Nyons	23 500 m	1342-1343
La Roche <sup>1412</sup>	Moraines (CG)	Carrière de Navilly	5 000 m	XIV <sup>e</sup> siècle
Yvoire	Moraine (CG)	Draillant	12 600 m	1346-1347
	Molasse et moraines (CG)	Ultra lacum	> 6 000 m	1310-1315
	Molasse et moraines (CG)	Brest (Suisse)	> 6 000 m	1310-1315
	Moraine (CG)	Yvoire	0-500 m	1310-1315
	Moraine (CG)	Le camp autour de la ville d'Yvoire	0-1 000 m	1310-1315
	Moraine (CG)	Rives du lac	0-500 m	1310-1315
	Molasse (T)	Copet	12 000 m	1310-1315 ; 1317-1318
	Molasse et moraines (CG)	Nyons	6 800 m	1310-1315
	Molasse rouge, cargneule, gypse, calcaires (CG)	Saint-Gingolph	36 500 m	1310-1315 ; 1317-1318
	Moraine (CG)	Bena, Camp de Beyna/ Bonne	1 300 m	1310-1315
	Moraine (CG)	Nernier	1 800 m	1310-1315
	Moraine (CG)	Carrière de Cuminem / Commugny	2 000 m	1310-1315

<sup>1412</sup> Informations tirées de : CORBIERE T-2000, p.436.

	Molasse (T)	Carrière de Sciez	6 000 m	1310-1315
<b>En dehors du corpus :</b>				
Annecy <sup>1413</sup>	Calcaire (T)	Sous le château / au château	0-500 m	1393-1394
	Molasse (T)	Cran	2 000m	1393-1394
Genève <sup>1414</sup>	Molasse (T)	Copet	13 000 m	XIV <sup>e</sup> siècle
Ripaille <sup>1415</sup>	Molasse et moraines (T/CG)	Morges	13 000 m	1371-1390
	Molasse et moraines (T/CG)	Chambésy	31 000 m	1371-1390
Ternier <sup>1416</sup>	Molasse (T)	Viry	4 500 m	XIV <sup>e</sup> siècle
	Molasse (T)	Lancy	5 500 m	XIV <sup>e</sup> siècle
	Molasse (T)	Rives de l'Aire	3 000 m	XIV <sup>e</sup> siècle
	Molasse (T)	Au pied du mont Salève	6 000 m	XIV <sup>e</sup> siècle
	Calcaire (T)	Le Coin, sous le Salève	5 500 m	XIV <sup>e</sup> siècle
	Tuf (T)	Etrembières	12 000 m	XIV <sup>e</sup> siècle

Tableau 26: Recensement des lieux de provenance des pierres à bâtir dans les sources consultées et transcrites.

De ce recensement, nous pouvons retirer plusieurs informations. Sur la vingtaine de sites de notre corpus, douze présentent des mentions de carrières. Cela représente un total de 39 mentions avec une répartition oscillant entre 1 et 13 par site, sur des périodes d'investigation comprises entre un et deux siècles. À ces derniers s'ajoutent quatre sites hors corpus, publiés dans diverses études, rajoutant 11 mentions de carrières supplémentaires. Au final, ce type de données est assez peu représenté, car beaucoup des lieux répertoriés ne sont mentionnés qu'une seule fois. Ce phénomène est assez curieux car les travaux mettant en œuvre le matériau pierre sont très réguliers. Toutefois, les carrières peuvent être éphémères ce qui influe sur le nombre de mentions. De même, nous nous apercevons rapidement que le traitement de la comptabilité est très variable que ce soit au sein d'une même châtelainie, sur plusieurs décennies/siècles, ou entre différents mandements. Cela représente donc un premier biais. Le second se trouve au cœur même de la comptabilité. En effet, si nous trouvons des descriptions de natures de roche employées aux travaux, celles-ci ne sont pas forcément associées à une carrière précise et vice versa. Toutefois, dans le deuxième cas, l'information manquante peut être compensée par les cartes géologiques, ces dernières nous renseignant sur les natures de pierres présentes au lieu-dit.

<sup>1413</sup> BRUCHET 1900, p.318 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2017, p.85-86.

<sup>1414</sup> CORBIERE T-2000, p.432-437.

<sup>1415</sup> BAUD, SCHMITT H-2014, p.187-188 ; BRUCHET 1907.

<sup>1416</sup> CORBIERE T-2000, p.432-437.

Le côté épars de ces mentions ne permet donc pas, dans la majorité des cas, de déterminer un fournisseur régulier. Nous notons tout de même quelques exceptions relevant soit de la logique soit de mentions multiples. Dans les cas où il est mentionné que les pierres sont extraites au château, sous le château ou à proximité, nous pouvons supposer, sans trop de doutes, que ces lieux d'extraction sont récurrents. Dans le cas du château d'Evian, l'achat de pierre à Morges est mentionné au moins cinq fois en sept années de comptabilité<sup>1417</sup>. La régularité de cette source d'approvisionnement semble donc pouvoir être admise. De même, pour le château de Clermont, la carrière de Brotonières paraît être exploitée régulièrement au XV<sup>e</sup> siècle, avec au moins cinq mentions sur environ 80 ans<sup>1418</sup>.

Concernant les distances d'approvisionnement, elles paraissent très variables. Les plus proches se situent entre quelques dizaines et centaines de mètres tandis que nous pouvons observer des achats de roches à plusieurs dizaines de kilomètres. La répartition observée dans la comptabilité est assez homogène avec 13 lieux d'approvisionnements situés entre 0 et 1 000 m, 11 entre 1 000 et 5 000 m, 12 entre 5 000 et 10 000 m et enfin 14 au-delà de 10 000 m [**Graphique 1**]. Le record est atteint à Yvoire où un achat de pierre est réalisé, entre 1310 et 1315<sup>1419</sup>, à Saint-Gingolph situé à 36,5 km du site castral. Les deux sites sont aujourd'hui distants d'environ 45 minutes en voiture, aussi nous imaginons bien le temps et le coût que peut représenter un tel achat durant le Moyen Âge, même si l'acheminement est obligatoirement lacustre<sup>1420</sup>.

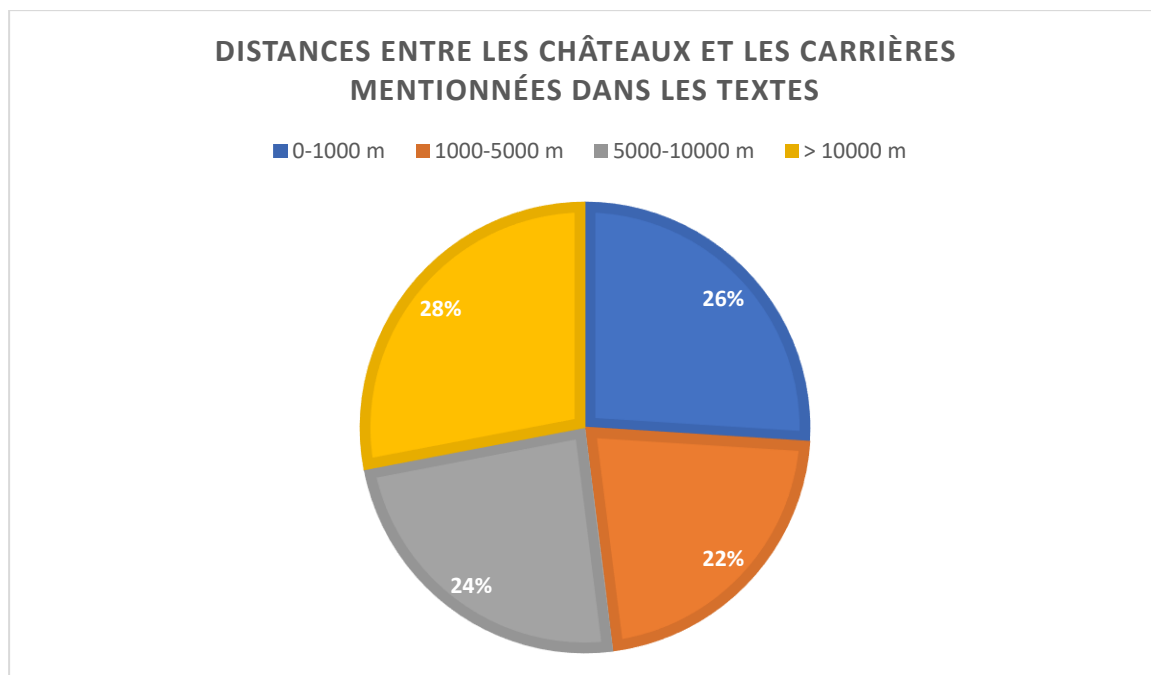
---

<sup>1417</sup> ADS SA 15249 à 15252 : 1298 à 1305. Cf Volume 4 : Transcription : Evian.

<sup>1418</sup> ADS SA 11264, 11290, 11316, 11324 et 11326 : 1411-1412 ; 1437-1438 ; 1471-1472 ; 1479-1480 ; 1482-1483. Cf Volume 4 : Transcription : Clermont.

<sup>1419</sup> ADS SA 5710. Cf : Volume 4 : Transcription : Comptes d'œuvres : Yvoire.

<sup>1420</sup> Nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur cette problématique.



Graphique 1: Distances entre châteaux et carrières mentionnées dans les sources.

Le nombre de carrières mentionnées au sein de la comptabilité présente un biais certain. Toutefois, force est de constater que l'approvisionnement en pierre à proximité immédiate n'est pas systématique. Au contraire, nous percevons de manière régulière des achats de roches assez éloignés alors que des gisements de nature similaire se trouvent non loin du château. Par exemple, la molasse à Yvoire vient principalement de carrières situées *extra lacum* alors qu'à moins de 6 km au sud se trouvent d'importants fronts de taille de ce type de roche. À Cusy, le constat est le même, un achat est effectué à presque 10 km alors que d'autres gisements sont situés à proximité. Clermont est également un bon exemple. Le site est bâti sur une crête molassique, dont l'exploitation est avérée. Toutefois, il exploite également une carrière située à 2 km. Toutes ces réflexions mettent en évidence une connaissance des propriétés de la roche assez importante, certains bancs ou affleurements étant utilisés en raison de leurs caractéristiques esthétiques ou techniques selon les besoins. Yvoire en est la preuve avec la présence de nombreux imports entre 1310 et 1315<sup>1421</sup> alors qu'une carrière a été ouverte à proximité du site à la même période. Une autre question est à soulever, à savoir la capacité de chaque mandement à fournir en matériaux de construction. Tous ne sont pas égaux sur le plan géologique, expliquant en partie ces pratiques. De même, n'y a-t-il pas à cette période des lieux réputés pour leur production de pierre et dont c'est l'économie principale? Cela paraît largement possible dans la mesure où Nyons et Morges fournissent en pierre au moins quatre

<sup>1421</sup> ADS SA 5710. Cf : Volume 4 : Transcription : Comptes d'œuvres : Yvoire.

sites castraux de la rive lémanique sud dont deux de notre corpus **[Fig. 50]**. Enfin se pose la question des réseaux humains et relationnels. En effet, certains artisans peuvent entretenir des relations commerciales privilégiées et refuser de travailler avec un autres.

BÂTIR ET HABITER UN CHÂTEAU DANS L'ANCIEN  
DIOCÈSE DE GENÈVE (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES)

Localisation des carrières affiliées aux  
sites du corpus.

Novembre 2021. Echelle 1/600000e.

DAO : L. Benoit (SAPB)  
Fond de plan: RGD 74, L. Blondel.

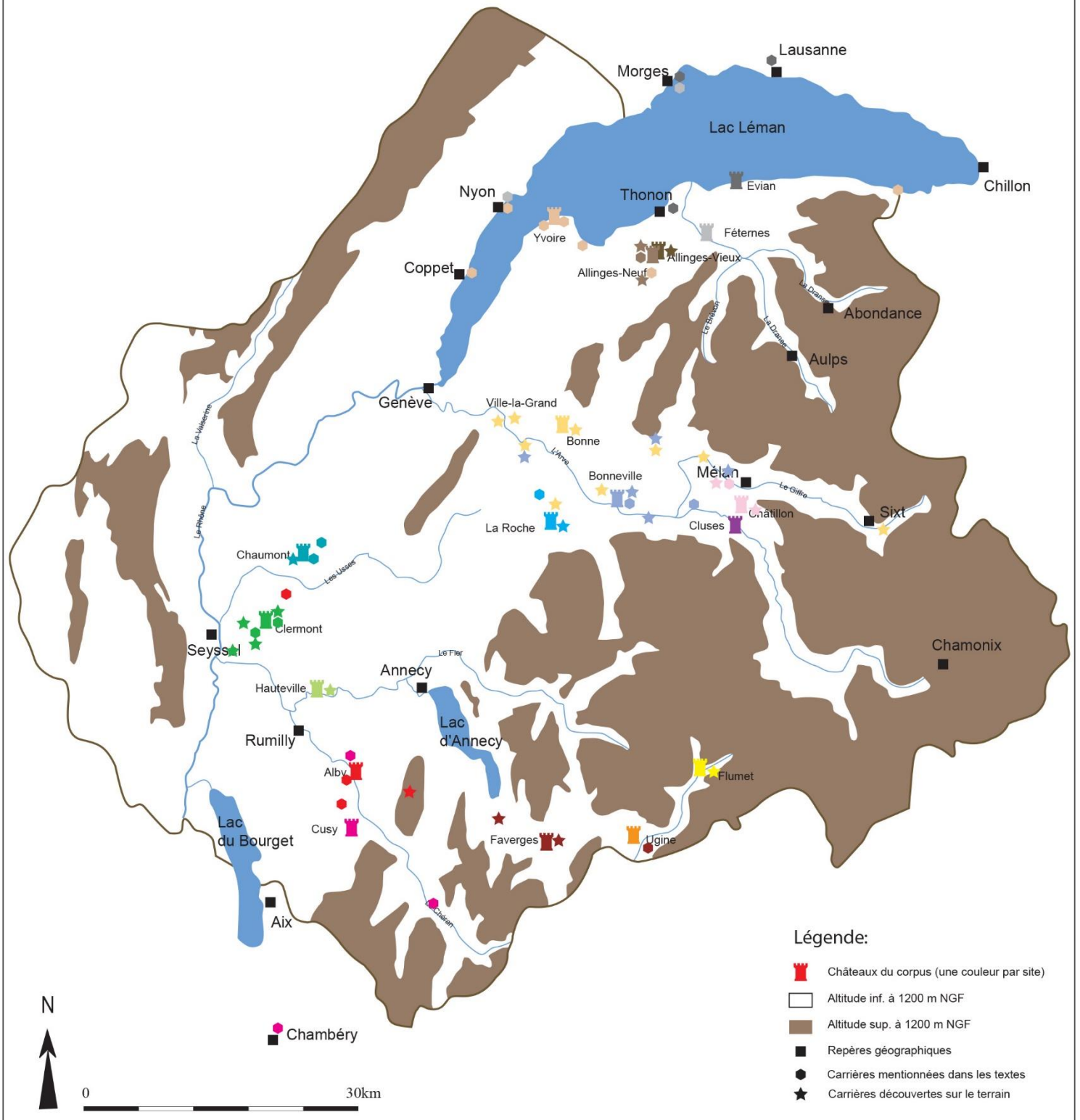


Fig. 50: Carrières en lien avec le corpus d'étude.



### 3.2.1.1.2. Les sources archéologiques

Les récentes études archéologiques, qu'elles soient issues du milieu universitaire ou des archéologies programmée et préventive, permettent un apport non négligeable de données sur les matériaux de construction et même sur les carrières, à la condition que le chercheur ait eu le temps et les moyens de s'y intéresser. Si la nature des matériaux utilisés dans la maçonnerie est systématiquement décrite, la provenance de ces derniers ne ressort que par le biais de prospection ou d'études spécialisées. Toutefois, dans la plupart des cas, l'identification de carrières anciennes reste problématique, ces dernières ayant soit disparu soit continué à être exploitées jusqu'à des périodes récentes. À défaut d'études spécifiques sur ces sites d'extraction, nous ne pouvons rester que sur des suppositions par comparaison des natures de matériaux [Fig. 49 et Tableau 27].

Site	Nature de pierre	Localisation des carrières d'après l'archéologie <sup>1422</sup>	Distance entre le site castral et la carrière	Pierres observées dans la construction
Alby	Molasse	Rives / gorges du Chéran	0-1 000 m	Molasse, Tuf, Calcaire
	Calcaires	Mont Semnoz	5 000-8 000 m	
Allinges-Neuf et Vieux <sup>1423</sup>	Blocs erratiques	Couches superficielles de la colline	0-500 m	Grès, Tuf, Granit, Gneiss, Schiste
	Grès molassique	Entre les deux châteaux, au pied de la colline, au pied de chacun des châteaux	0-500 m	
	Grès molassique	Perrignier	3 700 m	
Bonne <sup>1424</sup>	Grès molassique	Chemin des carrières	0-1 000 m	Grès, Calcaire, Gneiss, Schiste
	Calcaires crétacés	Plaine des Rocailles / Reignier	6 000 m	
	Calcaires crétacés	Etrembières	7 500 m	
	Calcaires crétacés	Mornex	7 400 m	
	Calcaires crétacés	Cornier	8 500 m	
	Calcaires jurassiques	Mieussy / carrière d'Anthon	14 500 m	

<sup>1422</sup> ND = Non Déterminé. Soit parce que nous n'avons pas trouvé de carrières ; soit parce que le site étant trop couvert de végétation nous n'avons pu affiner nos recherches ; soit car le site était situé sur une parcelle privée dont nous n'avons pu obtenir l'accès.

<sup>1423</sup> BENOIT *et alii* R-2014, p.60-64 ; BENOIT M-2014, p.90-93 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2012, p.266-277.

<sup>1424</sup> BENOIT *et alii* R-2018c, p.51-57.

	Calcaire noir	Sixt-fer-à-cheval	36 500 m	
	Tuf	Carrière de Pouilly / Saint-Jeoire	11 000 m	
	Tuf	Etrembières	7 500 m	
	Tuf	Contamine-sur-Arve	4 500 m	
Bonneville <sup>1425</sup>	Tuf	Vallée de l'Arve	0-1 000 m	Molasse, Grès, Tuf, Calcaire
	Tuf	Vallée du Giffre	>11 000 m	
	Tuf	Carrière de Pouilly / Saint-Jeoire	8 700 m	
	Grès de Bonneville	Dans la ville	0-500 m	
	Grès de Bonneville	Butte du château	0-500 m	
	Calcaire	Plaine des Rocailles / Reignier	10 000 m	
Châtillon <sup>1426</sup>	Calcaire	Promontoire du château	0-500 m	Calcaire, Tuf, Molasse
	Tuf	Vallée du Giffre	1 600 m	
Chaumont <sup>1427</sup>	Calcaire	Eperon du château	0-500 m	Calcaire, Grès, Tuf, Gneiss, Molasse
Clermont <sup>1428</sup>	Molasse	Plateforme du château	0-500 m	Molasse, Calcaire, granit, Tuf
	Molasse	« La Carrière » chemin de Brotiniere / Droisy	1 500 m	
	Calcaire	Cognoy	3 000 m	
	Calcaire	Mont des Princes	3 000-4 000 m	
Cluses	ND			Calcaire ?
Conflans <sup>1429</sup>	ND			Tuf, Calcaire, Granit, Gneiss
Cusy	ND			Calcaire, Schiste, Gneiss, Grès
Evian	ND			Tuf, Calcaire ?
Faverges <sup>1430</sup>	Tuf	Le Thovet	0-500 m	Calcaire, Grès, Tuf
	Calcaire	Doussard	6 500 m	
	Calcaire	Le Thovet	0-500 m	
	Calcaire	Site du château	0-500 m	
Féternes	ND			Granit, Calcaire, Tuf, Schiste
Flumet	ND			Calcaire, Gneiss, Granit

<sup>1425</sup> BENOIT *et alii* R-2019b, p.61-106.

<sup>1426</sup> CECI, BENOIT R-2016 ; LORPHELIN R-2019.

<sup>1427</sup> LEVERT R-2005.

<sup>1428</sup> BAUD, SCHMITT H-2014, vol.2, p.144-145 ; BENOIT *et alii* R-2019a, p.55-93 ; DAGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011, p.47.

<sup>1429</sup> CHAUVIN-DESFLEURS, à paraître.

<sup>1430</sup> BAUD, SCHMITT H-2014, vol.2, p.122.

Hauteville	Molasse	Butte du château	0-500 m	Molasse, Tuf, Calcaire, Gneiss, Granit, Schiste
La Roche	Calcaire	Plateforme du château	0-500 m	Calcaire, Molasse
Ugine	ND			Calcaire, Gneiss, Schiste
Yvoire	ND			Molasse, Calcaire, Tuf
<b>En dehors du corpus :</b>				
Annecy <sup>1431</sup>	Molasse	Pont de Brogny	4 000 m	Calcaires, Molasse, Tuf
	Calcaire	Sur la butte du château	0-500 m	
	Calcaire	Vovray	1 500 m	
	Tuf	Nonglard	8 500 m	
	Tuf	Vieugy	5 000 m	
Bellecombe <sup>1432</sup>	Molasse	Contamines/Arve ?	2 600 m	Tuf, Calcaires, Molasse
	Molasse	Findrol ?	1 600 m	
	Molasse	Arthaz-Pont-Notre-Dame ?	4 500 m	
	Calcaire	Plaine des Rocaille ?	2 000 m	
	Tuf	Ambilly ?	9 500 m	
Credoz <sup>1433</sup>	Blocs erratique	Plaine alentour	0-500 m	Calcaire, Tuf, Schiste
Faucigny <sup>1434</sup>	Calcaire	Au château	0-500 m	Grès, Calcaire, Molasse, Tuf
	Molasse	Contamine/Arve ?	1 500 m	
	Tuf	Saint-Jeoire ?	10 000 m	
Ripaille <sup>1435</sup>	Molasse rouge	Mont de Boisy / Sciez) <sup>1436</sup>	11 000 m	Molasse, Tuf
	Molasse	Prailles	12 500 m	
	Molasse	Marignan ?	11 700 m	
	Tuf	Thonon ?	1 800 m	
Saint-Gervais (Hautetour) <sup>1437</sup>	Cargneule	Rivière du Bon Nant	0-500 m	Calcaires, cargneule, dolomies, gneiss et galets

Tableau 27: Recensement des lieux de provenance des pierres à bâtir d'après les sources archéologiques.

Sur les 19 châteaux composant notre corpus d'étude, 11 présentent des carrières potentielles repérées par les chercheurs pour un total de 33 sites d'extractions de pierres identifiés. À cela

<sup>1431</sup> BAUD, SCHMITT H-2014, vol.2, p.103-109 ; BONHOMME R-2011, p.82 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS R-2017, p.85-86

<sup>1432</sup> BAUD, SCHMITT H-2014, vol.2, p.63. Ces observations correspondent aux gisements les plus proches.

<sup>1433</sup> *Ibidem*, p.75.

<sup>1434</sup> *Ibidem*, p.86. DAGOSTINO *et alii* R-2019.

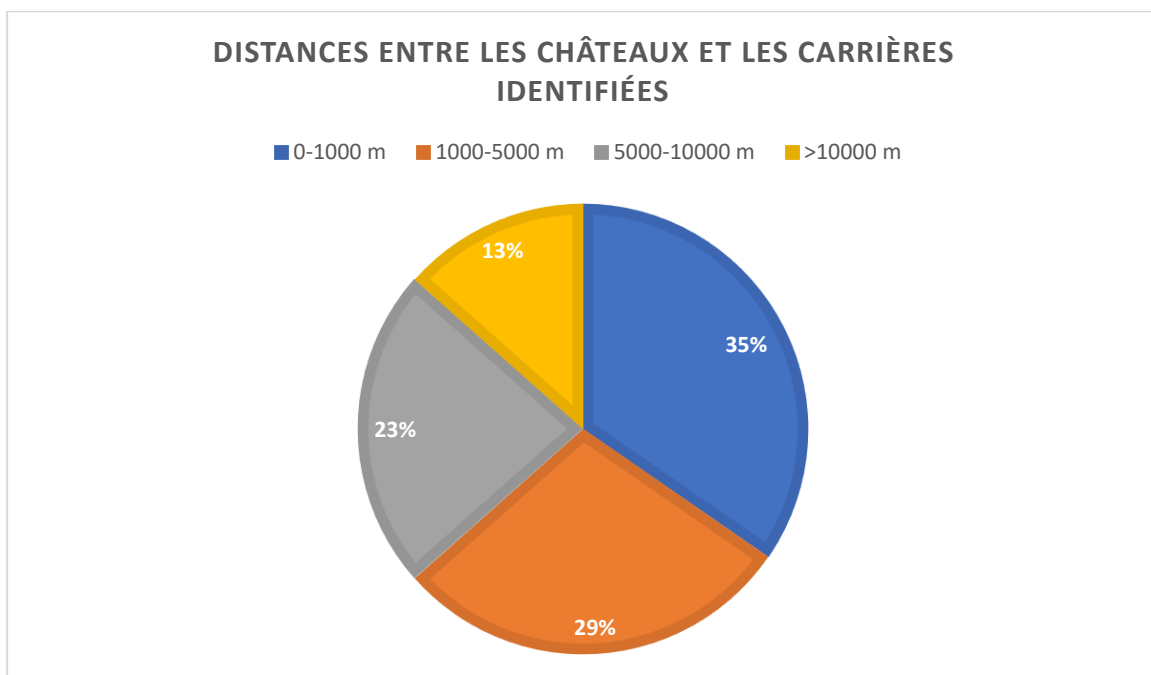
<sup>1435</sup> *Ibidem*, p.187-188.

<sup>1436</sup> COMBAZ, RAMPNOUX 1992, p.346.

<sup>1437</sup> BAUD, SCHMITT H-2014, p.99 ; FEIHL 2006.

s'ajoutent 6 châteaux hors corpus qui totalisent pour leur part 19 carrières potentielles. La répartition de ces lieux d'approvisionnement est très aléatoire allant d'un site identifié à une dizaine par château. Malgré la disparité de ces données, cela représente finalement un corpus assez conséquent nous permettant d'esquisser de premières synthèses.

La provenance des matériaux et leur distance par rapport au site castral suivent un schéma similaire à celui observé au sein des sources textuelles. Ainsi, les lieux d'extraction se situent entre quelques dizaines et centaines de mètres et plusieurs dizaines de kilomètres. Parmi les sites identifiés, nous comptons 18 carrières situées entre 0 et 1 000 m de distance, 15 à une distance comprise entre 1 000 et 5 000 m, 12 entre 5 000 et 10 000 m et 7 se trouvant au-delà de 10 000 m [Graphique 2]. Nous observons une légère prédominance des carrières de proximité immédiate. Toutefois, celles-ci ne répondent pas entièrement à l'approvisionnement de tous les matériaux observés sur les sites castraux et relèvent également d'une observation locale. Malgré cela, les spécimens localisés restent assez nombreux et représentent presque 1/5<sup>e</sup> du corpus, soit un taux assez proche de celui observé dans les textes<sup>1438</sup>. Les carrières ne sont donc pas essentiellement locales. Si l'approvisionnement au sein du mandement paraît tout de même majoritaire, la part d'importation extra mandement est loin d'être négligeable.



Graphique 2: Distances entre châteaux et carrières identifiées.

<sup>1438</sup> Pour rappel, ¼ des mentions se trouvaient à plus de 10 km.

Concernant la morphologie des carrières, il nous est bien difficile d'établir une synthèse exhaustive tant nombre d'exemples sont recouverts par la végétation. De prime abord, il semble que la majorité des exploitations recensées corresponde à des carrières à ciel ouvert. Ce constat repose également sur le fait que nous n'avons pas trouvé de vraie carrière souterraine. À l'aune des connaissances actuelles, aucune carrière souterraine, liée à un château, n'est recensée sur le territoire haut savoyard.

Nous distinguons trois sortes d'extraction à ciel ouvert :

La première relève du ramassage de surface et de l'exploitation des dépôts morainiques presque systématiques pour la construction et notamment pour la mise en œuvre des parements. Château-Vieux d'Allinges présente dans son premier état de construction (1160-1260), outre les moellons de grès correspondant au matériau de l'éperon sur lequel il est bâti, de nombreux moellons en chloritoschiste, gneiss, granit et en calcaire<sup>1439</sup>. Ces matériaux exogènes ne sont pas présents dans les états de construction suivants. Laurent D'Agostino et ses coauteurs supposent alors une exploitation massive des matériaux glaciaires recouvrant la colline jusqu'à épuisement, expliquant ainsi l'absence de ces natures de roches dans les états suivants<sup>1440</sup>. Cette déduction paraît logique même si elle reste difficile à prouver. Néanmoins, cela semble pouvoir se vérifier sur d'autres sites castraux mettant en œuvre, en quantité assez conséquente, ces matériaux exogènes à leur territoire<sup>1441</sup>. Par exemple, le château de Féternes présente une utilisation importante de granit issu du massif du Mont-Blanc. Bien trop éloigné de la châtelainie pour avoir été directement exploité, ces matériaux proviennent, selon toute vraisemblance, du dernier retrait des glaciers. C'est également le cas aux châteaux d'Allinges-Neuf, de Clermont, d'Hauteville, de Flumet ou encore de Cusy pour ne citer qu'eux.

La deuxième méthode relève de l'exploitation dite de proximité immédiate. Il s'agit plus simplement de l'extraction de roche du substrat rocheux sur lequel est bâtie la forteresse. Cette action intervient notamment sur les sites présentant des fossés, mais aussi dans d'autres cas moins discernables directement. Comme le dit très bien Jacky Koch, « la forme la plus élémentaire d'extraction consistait, a priori, à prélever la roche dans l'aire occupée par le futur fossé défensif »<sup>1442</sup>. Qu'il soit réalisé en extérieur<sup>1443</sup> ou au sein des murailles<sup>1444</sup>, ce

---

<sup>1439</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2012, p.266-277.

<sup>1440</sup> *Idem* ; BOULANGER, MOULIS 2019, p.71-72.

<sup>1441</sup> *Idem*.

<sup>1442</sup> KOCH T-2015, p.55 ; également dans BOULANGER, MOULIS 2019, p.64.

<sup>1443</sup> Allinges, Clermont, Féternes, Faverges, Flumet et Ripaille par exemple.

<sup>1444</sup> Clermont.

creusement, outre son aspect dissuasif, permettait un approvisionnement direct en matière première. Cette exploitation n'est, par ailleurs, pas limitée au simple fossé, mais s'étend également à toute paroi rocheuse accessible du promontoire. Aucun de ces fossés n'ayant été curé entièrement sur notre territoire d'étude, il nous est impossible d'en extrapoler un volume de pierre extrait. De même, les fronts de taille observés sur les parois rocheuses ayant été repris à plusieurs reprises rien qu'au Moyen Âge, le constat est analogue<sup>1445</sup>. Le produit extrait par ces opérations devait être employé soit pour la construction du parement soit pour le blocage des maçonneries. Nous n'avons pas de donnée sur cet aspect, mais cela devait sans doute dépendre de la qualité du matériau, variable selon les bancs de pierre. À Clermont et Bonneville, nous trouvons en blocage et en parement aussi bien des roches provenant du substrat rocheux que des pierres exogènes<sup>1446</sup>.

La troisième sorte d'extraction à ciel ouvert concerne les carrières à moyenne et longue distance. Nous les distinguons du cas précédent dans la mesure où elles résultent d'un manque de matériaux *in situ*, d'une qualité impropre à la construction ou d'une volonté d'emploi d'une nature de pierre spécifique. Nous aurons l'occasion de revenir dessus ultérieurement, mais nous ne relevons pas au sein du territoire étudié d'évolution similaire à celle observée en Alsace, par exemple, avec l'avènement des blocs à bossage nécessitant des roches appropriées. Pour autant, des choix spécifiques sont bien observables. Par exemple, alors que la tour de Pierrecharve est réalisée en pierre de taille de molasse<sup>1447</sup>, le choix est fait à Clermont, pour un ouvrage contemporain, d'aller chercher un calcaire blanc à plusieurs kilomètres, alors qu'une carrière plus proche<sup>1448</sup> fournit de la molasse à bâtir de qualité. Ce choix semble alors résulter d'une volonté architecturale/esthétique plutôt que d'une contrainte. De même, le simple fait d'observer dans ce cas, une carrière de molasse extérieure au site castral paraît attester de problèmes de qualité dans les bancs rocheux constituant l'éperon. L'approvisionnement en tuf semble quant à lui plus contraignant. Très utilisés pour les structures en encorbellement ou en élévation pour sa légèreté et sa résistance<sup>1449</sup>, les lieux d'approvisionnement se trouvent rarement à moins d'un kilomètre et peuvent même atteindre les dix kilomètres dans certains cas.

---

<sup>1445</sup> Le fossé entre la cour haute et le plain château de Clermont est recreusé durant le XIV<sup>e</sup> siècle pour créer de nouveaux aménagements. BENOIT *et alii* R-2017, 2018a et 2019a ; CORBIERE 2011 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2011.

<sup>1446</sup> BENOIT *et alii* R-2018b-2020b ; BENOIT *et alii* R-2017, 2018a et 2019a.

<sup>1447</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2019.

<sup>1448</sup> Carrière de Brotonière à Droisy

<sup>1449</sup> BAUD, SCHMITT 2019.

Ainsi, en admettant que l'exploitation des couches morainiques de surface et du promontoire rocheux, par la création d'un fossé ou autre, constituent les premiers apports de matériaux, cela porte à croire que ces actions sont les premières réalisées lors du chantier de construction d'un château. Si l'hypothèse est plausible, il faudrait alors rapprocher ces extractions des premières phases de terrassement observées pour l'aspect calendaire. De même, cette distribution n'est pas entièrement valide pour les sites implantés en des lieux pauvres en pierre et dont les ressources sont majoritairement importées<sup>1450</sup>.

Les carrières recensées et celles observées se distinguent selon deux morphologies, à savoir l'implantation à la base d'un relief tabulaire ou l'installation dans des cônes d'éboulis déjà formés. La première, déjà présente durant l'Antiquité<sup>1451</sup>, relève du plus gros effort. En effet, avant de produire des moellons, il faut auparavant séparer des blocs massifs du socle rocheux auquel ils appartiennent. La deuxième, permet l'économie de quelques efforts, l'extraction se faisant sur de gros volumes déjà séparés de leurs socles originels. Dans les deux cas, il nous est parfois difficile aujourd'hui d'affirmer l'appartenance d'une carrière au premier ou au deuxième type du fait d'une exploitation tardive de ces gisements venant perturber notre lecture. Dans le cas des carrières de proximité immédiate, nous pouvons aisément imaginer leur appartenance au premier type, surtout lorsque l'extraction se fait au pied de la butte rocheuse accueillant le château<sup>1452</sup>.

Sur le plan du formatage des blocs, et donc des techniques d'exploitation en carrière, deux ont pu être répertoriées :

La première est relativement commune. Observée sur des affleurements de molasse et de calcaire, elle semble pouvoir être mise en œuvre de façon indifférenciée. Elle repose majoritairement sur l'exploitation de bancs rocheux présentant une stratification importante ainsi que de nombreuses diaclases<sup>1453</sup>. La roche présente alors naturellement des bancs de différentes épaisseurs facilitant le travail d'extraction. Dans ces cas-là, le carrier peut alors extraire des blocs imposants simplement avec l'aide de quelques emboitures et coins ainsi que d'une pince de carrier **[Fig. 51]**. Le positionnement des coins dans les fissures, ou lits, suffit alors, avec la pression adéquate, à lever la pierre. Les extractions se font ensuite par paliers

---

<sup>1450</sup> Evian et Yvoire par exemple.

<sup>1451</sup> BOULANGER, MOULIS 2019 ; KOCH T-2015.

<sup>1452</sup> Allinges, Bonneville, Clermont, Chaumont, etc.

<sup>1453</sup> BENOIT *et alii* R-2019a ; BENOIT *et alii* R-2019b ; BOULANGER, MOULIS 2019 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2012 ; KOCH T-2015.

successifs et en suivant les bancs propres à la pierre à bâtir. Une fois un bloc massif extrait, il est alors déplacé puis débité.

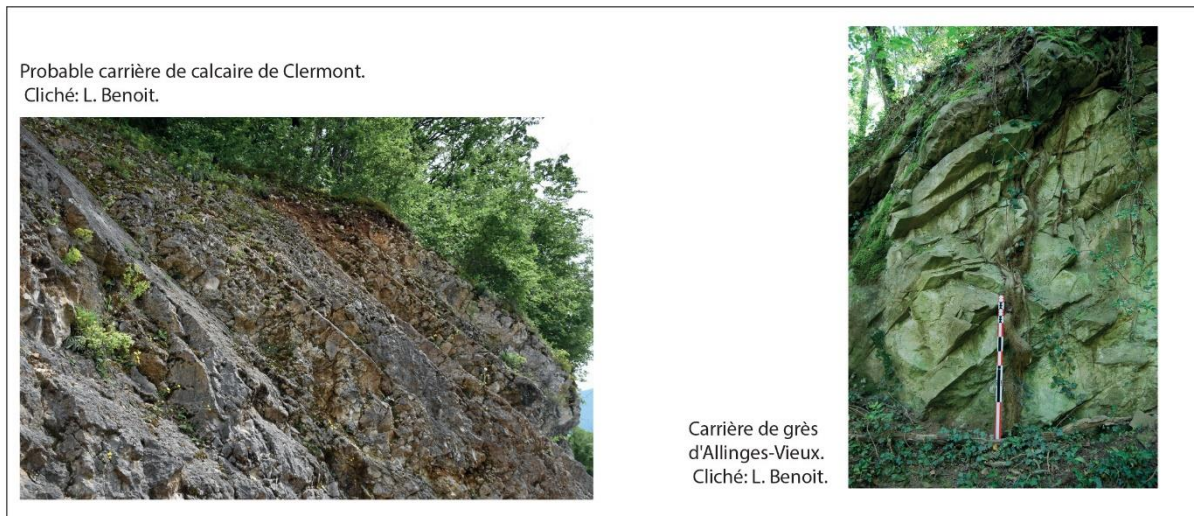


Fig. 51: Exemples d'affleurements rocheux lités.

La deuxième technique est plus sophistiquée et met en œuvre un canevas d'extraction en délits<sup>1454</sup>. Cette opération utilise une technique de piquage vertical garantissant une rupture soignée au levage. Une fois les tranchées verticales réalisées, d'autres, horizontales, permettent l'extraction. Nous n'avons observé cette technique qu'à un seul endroit et il ne s'agit pas d'une carrière. En effet, le château de Clermont est doté d'un souterrain contemporain du site castral, mais dont la fonction nous échappe à ce jour<sup>1455</sup> [Fig. 52]. Long de plusieurs dizaines de mètres pour une largeur d'épaule, soit environ 1 m, la structure se présente sous la forme d'un boyau principal se subdivisant en son centre en deux boyaux superposés. Si celui du dessus semble correspondre à un repentir, car inachevé, celui du dessous a été bouché par les habitants dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle. Les couloirs présentent de nombreuses traces de taille et, quelle qu'ait été la fonction de cette structure, le matériau extrait a très probablement été utilisé au sein du château. Si les parois du souterrain sont couvertes de traces de pic et de broche, nous renseignant sur le mode de creusement, c'est l'extrémité du boyau supérieur qui nous intéresse. En l'occurrence, nous pouvons clairement identifier une taille en cours mettant en œuvre la technique décrite ci-dessus. Deux sillons verticaux, réalisés au pic sont observables de part et d'autre d'un bloc en saillie prêt à être levé pour extraction. Cette technique est semble-t-il observable dès l'Antiquité<sup>1456</sup>.

<sup>1454</sup> BESSAC 2002 ; BOULANGER, MOULIS 2019 ; KOCH T-2015 ; discussion famille Griot (Cluny), Tailleurs de pierre.

<sup>1455</sup> Plusieurs hypothèses ont été éprouvées sans qu'aucune ne soit satisfaisante. En l'absence de fouille archéologique, la fonction de cette structure reste indéterminée. BENOIT R-2016.

<sup>1456</sup> BOULANGER, MOULIS 2019 ; KOCH T-2015.





Fig. 52: Le souterrain de Clermont. Clichés et DAO : L. Benoit.

Une autre utilisation du pic et de la broche directement sur le substrat rocheux a été observée sur le site des Allinges. Il s'agit du pré-façonnage de meule dont l'extraction finale devait se faire à l'aide de coin et d'une pince de carrier.

Au vu des données recueillies, une étude plus approfondie sur la question des carrières médiévales mériterait d'être mise en place sur notre territoire d'étude tant les interrogations sur ce sujet restent nombreuses.

### 3.2.1.2. Les autres matériaux

Après avoir observé et analysé les marqueurs liés à l'extraction et aux choix des pierres à bâtir selon les sources historiques et archéologiques, nous nous intéresserons aux autres matériaux de construction tout aussi importants pour le bon déroulement d'un chantier de construction, c'est-à-dire le bois, le sable, la chaux et le métal.

A la différence du matériau pierre, ces éléments ne se retrouvent que plus rarement lors des fouilles archéologiques. Ils nécessitent des analyses scientifiques spécifiques pour comprendre leur constitution et établir des parallèles entre les échantillons (Chaux et métal). N'ayant pu

bénéficiaire de ces études à l'échelle de notre corpus d'étude, notre approche de ces autres matériaux se basera uniquement sur les sources écrites médiévales.

#### 3.2.1.2.1. *Le bois*

Le bois fait partie des trois matériaux, avec la pierre et la chaux, essentiels au bon déroulement d'un chantier de construction. Régulièrement associé aux travaux de maçonneries, il fait partie des principaux pôles de dépenses du châtelain dans la gestion du château dont il a la charge.

La place du bois dans le milieu castral n'est plus à démontrer tant il a été mis en avant dans les travaux de recherches depuis les années 1990. Qu'il soit utilisé pour la construction d'édifices complets, tels que les premières mottes castrales et plus tardivement les bâties<sup>1457</sup>, ou dans les nombreuses pièces composant la demeure seigneuriale et ses alentours (échafaudages, défenses, sols, plafonds, toits, charpentes, portes, fenêtres, etc.)<sup>1458</sup>, le bois est un élément majeur de la construction fortifiée. Il est cependant assez rare de retrouver du bois au sein des châteaux en ruines du fait de sa nature périssable. Il laisse cependant des traces de son utilisation dans l'élévation, par les trous de boulins ou les aménagements de poutraisons, ainsi qu'au sol par le biais des trous de poteaux ou des trous de piquets. Il est donc essentiel de cumuler archéologies du bâti et sédimentaire pour comprendre le rôle de ce matériau.

Les questions relatives à l'approvisionnement en bois rejoignent les problématiques globales liées à l'art de bâtir. Il est cependant difficile de se prononcer sur les essences utilisées sur la seule présence de trous de poteaux ou de boulins. De plus, là où pour les pierres, les cartes géologiques fournissent une source d'informations complémentaires non négligeable du fait de la relative stabilité des substrats rocheux, il n'est pas envisageable pour le bois de recourir à des observations actuelles du couvert végétal ni de se pencher sur des cartes plus anciennes. En effet, les forêts étant exploitées en permanence, certaines ont disparu<sup>1459</sup>, d'autres ont subi, du fait d'un entretien qui a évolué au fil du temps, des modifications dans les essences, etc<sup>1460</sup>.

Notre principale source d'approche de ce matériau se trouve dans la comptabilité médiévale. Cette dernière, à l'image des données récoltées sur les roches, nous permet d'obtenir un aperçu

---

<sup>1457</sup> BOIS *et alii* 1994 ; FEVRE 1988 ; JOGUIN-REGELIN 2011 ; OURY *et alii* R-2019 ; POISSON 2019 ; POISSON, SCHWIEN 2003 ; etc.

<sup>1458</sup> CORBIERE T-2000 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2012 ; DE RAEMY 2004 ; FEVRE 1988 ; KERSUZAN 2005 ; MATHEVOT R-2017 ; POISSON 2019 ; POISSON, SCHWIEN 2003 ; etc.

<sup>1459</sup> Exemple de la forêt de Chevène à Annecy dont seul le toponyme subsiste, celle-ci ayant été rasée pour l'extension de la ville.

<sup>1460</sup> Quelques contre exemples existent toutefois. A Allinges-Vieux, les boulins étaient faits en châtaigniers et la colline est actuellement couverte de cette même essence de bois (D'AGOSTINO *et alii* R-2016). Toutefois, cela reste difficile à généraliser.

assez complet des différentes forêts ayant servi à l'exploitation du bois, avec parfois des indications sur les différentes essences présentes.

Le **tableau n°28** recense les lieux de provenance du bois, ainsi que les essences identifiées, au sein de la comptabilité sondée et/ou transcrite<sup>1461</sup>. Matthieu de la Corbière ayant également recensé de nombreux lieux d'approvisionnement dans son travail de doctorat<sup>1462</sup>, il est pertinent de prendre en compte ses données, de sorte à obtenir l'approche la plus complète possible sur ce sujet.

Site	Essence	Provenance	Distance	Année
Alby		Mont de Sameno/ Semenon / Seymenon / Semnoz	5 000-8 000 m	1325-1326 ; 1343-1344
		Forêt de Banges	10 000m	1326-1335
		Pont de Banges	10 000m	1342-1343
	Chêne	Forêt de Marsiaco / Marcellaz	6 500 m	1353-1354
		Annecy	12 500 m	1351-1352 ; 1371-1373 ; 1382-1383 ; 1388-1389 ; 1390-1391
Allinges-Neuf		Lausanne	22 000 m	1271-1272
		Evian	12 000 m	1271-1272
	Chêne	Saint Crestofolo / Saint Christophe à Aclens	25 000 m ?	1309-1313
		Rives de Thonon	4 600 m	1313-1317 ; 1317-1319 ; 1319-1320 ; 1330-1333
		Au-delà du lac	Environ 20 000 m	1319-1320
		Thonon	4 600 m	1322-1328
		Nyons	18 300 m	1322-1328 ; 1338-1339 ; 1339-1340 ; 1345-1346
		Viviaco / Vevey	32 000 m	1338-1339
	Chêne	Lona	3 400 m	1339-1340
Bonne		Contamine/Arve	5 000 m	1314-1315 ; 1319-1320
	Chêne	Forêt de la Corbière	4 000 m	1319-1320

<sup>1461</sup> Cf : Volume 4 : Transcriptions ainsi que les tableaux d'analyses présentés par site dans les volumes 2 et 3 du présent travail.

<sup>1462</sup> CORBIERE T-2000, p.432-437.

	Chêne	Forêt de Loes	1 600 m	1319-1320
		Genève	14000 m	1355-1356
		Musnes	2 400 m	1355-1356 ; 1359-1360
Bonneville		Rumilly-sous-Cornillon	4 000 m	1364-1365 ; 1386-1387
		Mont-Saxonnex	6 200 m	1467-1468 ; 1479-1480
		Saint-Laurent	5 500 m	1479-1480
	Sapin	Genève	24 600 m	1385 ; 1479-1480
		La Roche	7 500 m	1479-1480
		Scionzier	10 800 m	1480-1481
	Sapin (par bateau sur l'arve apres)	Forêt du Reposoir	14 000 m	1385
		Forêt Noire	ND	1482-1483 ; 1483-1484
		Rives de l'Arve	0-500 m	1385
	Nyons	36 000 m	1385	
Châtillon	Chêne	Forêt domaniale	ND	1360-1361
	Sapin	Forêt de la Goytrousa	ND	1366-1367 ; 1367-1368 ; 1368-1369 ; 1372-1373
	Chêne	Forêt de Bastitus / de la Bâtie	ND	1372-1373
	Chêne	Forêt de Passy	20 000 m	1372-1373
Chaumont	Chêne + autres	Genève	23 000 m	1405-1406 ; 1453-1454 ; 1498-1499
		Châtillon-en-Michaille	17 000 m	1417-1418 ; 1453-1454 ; 1457-1458 ; 1462-1463
	Sapin	Nyon	44 000 m	1436-1437
Clermont	Chêne	Forêt de Pierre de Doures / Douvres	2 000 m	1402-1404 ; 1411-1412
	Chêne, Peuplier	Seysssel	6 000 m	1402-1404 ; 1405-1406 ; 1415-1416 ; 1440-1441 ; 1468-1469. 1473-1474
		Un port sur le Rhône (p-e Seysssel)	6 000 m	1405-1406
		Clermont	0-500 m	1406-1407
		Châtillon-en-Michaille	20 500 m	1468-1469 ; 1478-1479
		Thorens	27 000 m	1478-1479
		Rumilly	12 000 m	1510-1511
Conflans		Rimes	ND	1344-1345

Cusy		Forêt de Banges	5 400 m	1315-1318 ; 1320-1322
Evian		Ballaison	22 000 m	1272-1273
		Evian	0-500 m	1276-1279
		Pont « Arancie » / Pont de Dranse	6 700 m	1298-1301
		Viviaco / Vevey	20 000 m	1298-1301 ; 1301-1302 ; 1340-1342
		Forêt de Luna	ND	1298-1301
		Forêt de Filly	20 000 m	1308-1313
	Chêne	Ripaille	8 000 m	1308-1313 ; 1313-1315
		Thonon	9 000 m	1308-1313
		Villeneuve de Chillon	27 000 m	1313-1315 ; 1342-1343 ; 1346-1347
		Vallem Alpium / Vallée d'Aulps	19 000 m	1350-1351
	Sapin	Chatez / Chatel	24 400 m	1356-1357
	Châtaignier	La combe	ND	1365-1366
Faverges		Forêt domaniale	ND	1321-1322
		Seythenex	2 100 m	1321-1322
		Faverges	0-500 m	1321
		Verchères	1 300 m	1321
Féternes		Viviaco / Vevey	25 600 m	1298-1301
	Chêne	Evian	6 500 m	1308-1313 ; 1313-1315 ; 1340-1342 ; 1353-1354
La Roche		Rumilly-sous- Cornillon	4 500 m	1356-1358
		Forêt de Fortet / Fournet	1 900 m	1415-1416
		Syon	1 400 m <sup>1463</sup>	1430-1431
		Forêt de Mollata	5 000 m <sup>1464</sup>	1430-1431
		Forêt de Fessy <sup>1465</sup>	3 700 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Forêt de Faverges <sup>1466</sup>	3 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Forêt de Champully <sup>1467</sup>	3 500 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Chevilly <sup>1468</sup>	5 500 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle

<sup>1463</sup> Source : D. Laissus.

<sup>1464</sup> *Idem.*

<sup>1465</sup> Informations tirées de CORBIERE T-2000, p.432-437.

<sup>1466</sup> *Ibidem.*

<sup>1467</sup> *Ibidem.*

<sup>1468</sup> *Ibidem.*

		Berges de l'Arve <sup>1469</sup>	0-1 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Mont-Saxonnex <sup>1470</sup>	13 500 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
Ugine		Héry-sur-Ugine	4 000 m	1352-1353
Yvoire	Chêne	Forêt de Filly	4 500 m	1305-1308 ; 1310-1315 ; 1348-1349
		Thonon	12 000 m	1320-1328
	Sapin	Nyon	6 800 m	1310-1315 ; 1320-1328 ; 1341-1342 ; 1343-1344 ; 1344-1345 ; 1346-1347 ; 1347-1348 ; 1348-1349
	Chêne	Forêt de Lignie (Ligny à Excenevex)	2 500 m	1320-1328
	Chêne	Forêt domaniale	ND	1343-1344 ; 1353-1354
		Forêt de Festers	ND	1310-1315
	Sapin	Ultra lacum	> 6 000 m	1310-1315
	Chêne	Forêt de Ripaille	13 000 m	1310-1315
	Chêne	Forêt de Fesole	ND	1310-1315
		Chastez / Châtel	41 000 m	1310-1315
		Mosturnoz	ND	1310-1315
		Forêt de Beyna / Bonne /Bana ?	1 300 m	1310-1315
<b>En dehors du corpus<sup>1471</sup> :</b>				
Arlod		Bois d'Arlod	0-1 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Vouvray	4 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Ardon	6 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Seysssel	15 000	1351-1352
Billiat		Forêt de Servamanel	<7 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Forêt de Bacine	< 7 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Davanod	0-1 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Injoux	2 400 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Ardon-en-Michaille	6 600 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
Ballon		Forêt de Ballon	0-1 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle

<sup>1469</sup> Informations tirées de CORBIERE T-2000, p.432-437.

<sup>1470</sup> *Ibidem.*

<sup>1471</sup> *Ibidem.*

		Confort	4 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Serpentouze	5 500 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Montanges	5 800 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Monnetier	9 000 m	1351
		Saint-Jean-de-Gonville	14 000 m	1351
		Gex	30 000 m	1351
		Genève	26 000 m	1351
La Corbière		Forêt de Challex	0-1 000 m	Après 1337
		Greny	3 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Gex	19 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Genève	13 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Dommartin	3 500 m	Après 1337
		Saint-Jean-de-Gonville	5 000 m	Après 1337
		Dardagny	2 500 m	Après 1337
		Russin	3 000 m	Après 1337
		Bonlieu	18 000 m	Après 1337
		Vuache	9 000 m	Après 1337
		Lully	7 500 m	Après 1337
		Confignon	8 000 m	Après 1337
	Credoz		Genève	16 000 m
		Rumilly-sous-Cornillon	8 000 m	1356-1359
		Bonneville	9 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		La Roche	5 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Contamine/Arve	4 500 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
Genève (l'île)		Forêt de Ballon	26 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Forêt épiscopale de Saconnex	3 000 m ?	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Bois du prieuré de Saint-Jean de Genève	ND	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Larringes	37 500 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Forêt de Filly	21 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		La tour du Peilz	61 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Duillier	23600 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Chavilline	ND	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
Faucigny		Contamine/Arve	2 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Lullin	15 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle

Léaz		Forêt du mandement	< 5 000 m ?	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Forêt de Ballon	4 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Châtillon-en-Michaille	8 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Vallée de la Valserine / Chésery	14 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Gex	29 000 m	1350-1351
Monthoux		Genève	7 500 m	1322-1333
Ternier		Bonlieu	16 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Vuache	13 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Pommier	6 500 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Confignon	4 500 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Cornier	17 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Rumilly-sous-Cornillon	24 000 m	1331-1333
		Nyon	29 000 m	1331-1333 ; 1350-1351
		Genève	8 500 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
Vuache		Bois du mandement	< 5 000 m ?	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
		Terre de Gex	20 000 m	1335-1336
		Genève	21 000 m	1338-1339

Tableau 28: Lieux de provenance du bois d'après les comptes de châtelainies.

Le premier constat, assez flagrant, relève de la quantité d'informations recueilli. En effet, le nombre de lieux d'approvisionnement du bois est conséquemment plus important que les données portant sur le matériau « pierre » avec 147 mentions contre 50. Si l'auditeur des comptes semble plus enclin à noter ce genre de détails pour le bois, la raison de ce choix nous échappe en partie, car dans un cas comme dans l'autre, cela engendrait des questions de coût et de propriété.

Sur le corpus d'étude, 15 sites sur 19 fournissent des informations sur la provenance des bois. Les données récoltées s'échelonnent sur des périodes allant de quelques décennies à plus d'un siècle avec une représentation comprise entre 1 et 12 mentions par site. Au total, 86 mentions, dont 26 avec le nom des essences achetées, concernent directement les sites de cette étude. À ce premier total s'ajoutent 11 sites supplémentaires issus des travaux de M. de la Corbière<sup>1472</sup>. Si le détail observé ne permet d'obtenir des informations sur les essences de bois, cela rajoute

<sup>1472</sup> CORBIERE T-2000.



61 nouveaux lieux d'approvisionnement. Le ratio entre le nombre de lieux d'approvisionnement et le nombre de sites est sensiblement égal, que les informations proviennent de nos dépouillements ou de ceux de M. de la Corbière, prouvant ainsi une lecture/méthode similaire<sup>1473</sup>.

Bien sûr, chaque achat n'est pas associé à un niveau de détail identique et nombre d'entre eux ne comportent pas d'indication sur la provenance ou la nature du matériau. De même, nous avons fait le choix de ne pas prendre en compte les mentions d'achat à un particulier car non représentatif d'un lieu d'exploitation. Toutefois, ce regroupement permet d'établir une première synthèse sur la question du bois et de son origine.

Malgré un nombre de mentions bien supérieur à celles liées au matériau pierre, si l'on regarde en détail les dates associées, nous ne pouvons que constater une répartition inégale et une régularité toute relative. Si cet aspect permet de supposer un approvisionnement essentiellement basé sur les forêts du mandement, le fait que ces dernières soient assez régulièrement précisées comme lieu de provenance des bois rend quelque peu biaisée cette observation<sup>1474</sup>. A contrario, dans certains cas, les différentes mentions tendent à nous renseigner sur des fournisseurs réguliers. C'est le cas par exemple du château d'Alby qui achète du bois cinq fois à Annecy entre 1351 et 1391. De même le château de Clermont s'approvisionne six fois à Seyssel sur une période de soixante-dix ans et celui de Chaumont quatre fois à Châtillon-en-Michaille entre 1417 et 1463<sup>1475</sup>. Plus régulier et sur un laps de temps plus court, le château d'Allinges-Neuf se fournit cinq fois à Thonon en vingt années d'exercice comptable<sup>1476</sup> et quatre fois à Nyon entre 1322 et 1346<sup>1477</sup>. Yvoire présente également des achats réguliers à Versoix, avec huit mentions entre 1310 et 1349<sup>1478</sup>, et à Filly, avec trois mentions entre 1305 et 1349<sup>1479</sup>.

Concernant la distance entre site castral et lieux d'approvisionnements, le bois suit un schéma différent de la roche avec, en moyenne, des achats bien plus lointains. Sur la totalité des lieudits

---

<sup>1473</sup> Le nombre de mentions divisé par le nombre de sites : 0.174 dans notre cas et 0.18 dans le deuxième, des résultats cohérents sur la méthode employée.

<sup>1474</sup> Le château de Châtillon s'approvisionne 4 fois à la forêt de la Goytroussa entre 1366 et 1373 (Cf : Volume 4 : Transcription : Site de Châtillon), forêt mentionnée comme propriété princière en 1339 dans l'enquête delphinale (CARRIER, CORBIERE 2005, p.76-77) : « *Item quendam montem vocatum de La Gotrossa, in quo est magnum nemus* ». De même, il est dit une fois qu'il achète du bois dans la forêt domaniale sans plus de précision en 1361 ; La forêt domaniale d'Yvoire est mentionnée deux fois comme source d'approvisionnement entre 1343 et 1354.

<sup>1475</sup> Respectivement ADS 11257 à 11318 et ADS 11145 à 11186. Cf Volume 2 : Sites de Chaumont et Clermont et Volume 4 : Transcription : Chaumont ; Clermont.

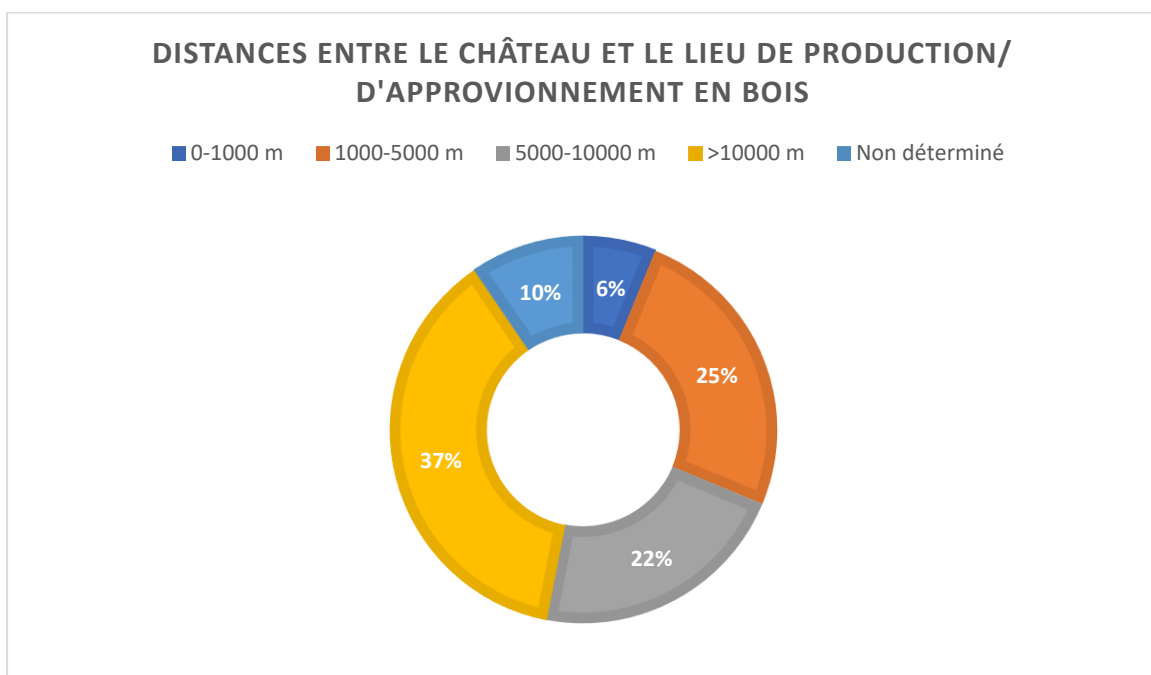
<sup>1476</sup> Entre 1313 et 1333 (ADS SA 14786 à 14794).

<sup>1477</sup> ADS SA 14794 à 14807.

<sup>1478</sup> ADS SA 15739 à 15759 ; Cf Volume 3 et 4 : Yvoire.

<sup>1479</sup> *Idem*.

répertoriés (intra et extra corpus), 9 se situent entre 0 et 1 000 m de distance, 37 à une distance comprise entre 1 000 et 5 000 m, 32 entre 5 000 et 10 000 m et 55 se trouvant à plus de 10 000 m. À cela nous rajoutons 14 mentions dont nous n'avons pas pu retrouver l'équivalence aujourd'hui. Nous notons une large prédominance des sites d'achat de bois localisés à plus de 10 km suivis de près par les forêts situées entre 5 et 10 km du site castral [**Graphique 3**]. L'approvisionnement extra mandement semble pour ce matériau bien acté. Il est notamment visible pour tous les sites chablaisiens qui se fournissent régulièrement de l'autre côté du lac Léman ou dans d'autres châtellenies voisines, qu'elles relèvent d'une même principauté ou d'une autre<sup>1480</sup>.



Graphique 3: Distance entre le château et les lieux d'approvisionnement en bois.

Parmi l'ensemble des lieux de fournitures recensés, 19 sont associés à une essence d'arbre spécifiée. Au sein de ce groupe, deux essences majeures se dégagent, soit le chêne (14 mentions) et le sapin (6 mentions). Nous trouvons également deux essences plus rares avec une mention de peuplier et une de châtaignier. Ce constat fait écho aux différents bois retrouvés en contexte de fouille et datés en dendrochronologie, qui sont majoritairement représentés par le chêne et le sapin<sup>1481</sup>. Si, dans la majorité des cas, nous sommes tentés de voir dans ces

<sup>1480</sup> Quelques rare cas ont été observés avec par exemple Bonneville, savoyard depuis 1355, qui se fournit en bois à Rumilly-sous-Cornillon, châtellenie genevoise, en 1364-1365 (GUILLERE 2005, ADS SA 13698). De même, le château de Credo, genevois, fait des achats de bois à Bonneville, alors faucignerand, dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (CORBIERE T-2000).

<sup>1481</sup> POISSON, SCHWIEN 2003.

spécifications, la présence d'une forêt de l'essence décrite au lieu mentionné ou à proximité immédiate, deux cas posent plus question. Le premier concerne Genève où du chêne et du sapin sont achetés durant la même période. Genève est un territoire de foires bien connu pour le Moyen Âge<sup>1482</sup>. Aussi pouvons-nous nous demander si ces achats ne sont pas le résultat d'une activité commerciale spécifique (foires et marchés ?). L'autre cas correspond aux achats au sein de villes portuaires comme Evian ou encore Seyssel. Il nous est impossible de savoir si le bois a été acheminé par le lac où s'il provient des forêts locales. Le cas Seyssel aurait pu susciter ce genre de questionnement du fait que la ville possède également un port. Toutefois, à cause des pertes du Rhône, le fleuve n'est pas entièrement flottable ou navigable entre Genève et Seyssel. En effet, le Rhône est attesté comme moyen de flottage, au Moyen Âge, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, mais ce procédé était interrompu juste avant les pertes<sup>1483</sup>. Les essences de bois sont assez bien réparties sur le territoire et ne semblent pas dénoter une quelconque répartition géographique spécifique [Fig. 53].

---

<sup>1482</sup> BAYARD *et alii* 2015 ; GUFFOND 2019.

<sup>1483</sup> MELO 2012.

BÂTIR ET HABITER UN CHÂTEAU DANS L'ANCIEN  
DIOCÈSE DE GENÈVE (XII<sup>E</sup>-XVI<sup>E</sup> SIÈCLES)

Répartition des essences de bois.

Novembre 2021. Echelle 1/600000e.

DAO : L. Benoit (SAPB)  
Fond de plan: RGD 74, L. Blondel.

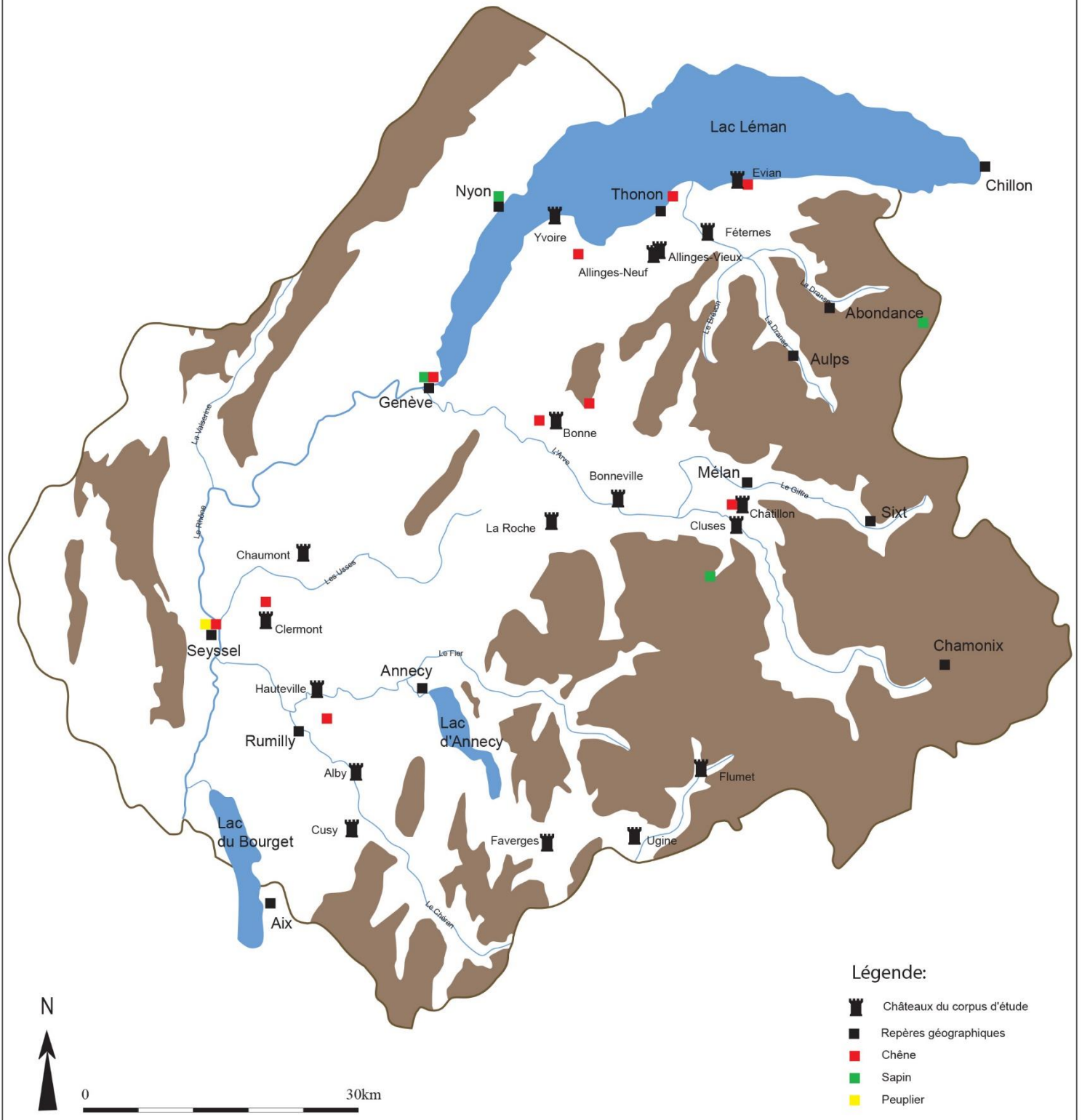


Fig. 53: Répartition des essences de bois mentionnées dans la comptabilité. En rouge le chêne, en vert le sapin et jaune le peuplier.

Le bois est employé dans une multitude d'ouvrages internes ou externes à la fortification. Il s'achète brut, sur pied, ou travaillé<sup>1484</sup>. Le vocabulaire associé au travail du bois est donc très varié avec une multitude de pièces à la fonction distincte telles que les *trabs, lata, postum, chivronum, columna, lonus, panna et scindula* pour ne citer que les plus courantes<sup>1485</sup>. Ces pièces de bois, correspondant aux diverses poutres, planches, solives et autres tuiles de bois, sont utilisées dans toutes les pièces du château. Toutefois, leur utilisation revient principalement dans la comptabilité pour les travaux en lien avec les toitures (charpentes et couverture) ainsi que pour les niveaux de sol des différents bâtiments. L'emploi d'essences variées semble correspondre à des utilisations spécifiques, car si nous trouvons des escindolles en sapin et en épicéa, nous n'en avons trouvée aucune, tous sites confondus, réalisées en feuillus. Il apparaît également une prédominance de l'utilisation du chêne dans les parties basses des constructions et dans les charpentes entre les XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Cela semble s'expliquer par les caractéristiques techniques différenciant chêne et sapin. En effet, le premier offre une meilleure résistance à la compression ce qui le rendrait plus apte à supporter le reste de l'édifice<sup>1486</sup>. De même, la masse et la densité du sapin, par rapport au chêne, en font un élément plus léger et donc plus facilement mobilisable pour les parties hautes telles que les plafonds des étages<sup>1487</sup>. Cette répartition théorique des essences trouve écho dans les observations réalisées sur le reste du territoire national<sup>1488</sup>, mais aussi dans des lots d'études dendrochronologiques effectuées au sein de l'ancien diocèse de Genève<sup>1489</sup>. En effet, sur les seize sites ayant bénéficié d'analyse dendrochronologiques<sup>1490</sup>, nous observons pour les éléments datés entre les XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles l'usage systématique de chêne pour la charpente ainsi que pour le plancher séparant le rez-de-chaussée et le premier étage. Les niveaux supérieurs sont, quant à eux, régulièrement construits en sapin ou en épicéa. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ces deux essences de résineux commencent à s'inviter dans les charpentes avec ou sans le chêne. Cette intrusion de matériaux moins

<sup>1484</sup> KERSUZAN 2005, p.342-348.

<sup>1485</sup> KERSUZAN, POISSON 2017 ; Cf : Volume 4 : Transcriptions.

<sup>1486</sup> Lignum.ch : Propriétés mécaniques du bois. Chêne : 52-64 N/mm<sup>2</sup> - Sapin : 40-52 N/mm<sup>2</sup>.

<sup>1487</sup> A 15 % d'humidité, le chêne a une densité de 0.6 à 0.9 et le sapin de 0.4 à 0.6, ce qui représente une masse moyenne de 380 à 480 kg pour une stère de chêne contre 250 à 350 kg pour le sapin.

<sup>1488</sup> BOUTICOURT 2016 ; EPAUD 2011 ; HOFFSUMMER 1995 et 2009 ; HUNOT 2001.

<sup>1489</sup> BENOIT R-2020 : CEDRE – PERAULT : Maison forte des Rubins à Sallanches ; BOUTICOURT *et alii* R-2018 : CEDRE – PERAULT : Palais de l'Isle à Annecy ; CHALMIN-SIROT R-1982 à 1997 : Archéolabs réfs : ARC94/R1696D ; ARC96/R576D ; ARC96/R931D ; ARC96/R935D ; ARC96/R986D ; ARC96/R988D ; ARC96/R1502D/1 ; ARC97/R1309D ; ARC97/R1925D ; ARC99/R2215D ; ARC02/R2510D/1 ; ARC02/R2512D/1 ; ARC02/2823D.

<sup>1490</sup> *Ibidem* : Maisons fortes d'Aléry, de Choisi, de la Sauffraz, de Mionnaz, de Morgenex, de Sallenôves, de Saint-Marcel, de Château-Vieux, de Charansonnex, de Loche, de Novel, de Thurals, de Dingy, des Rubins et du Palais de l'Isle.

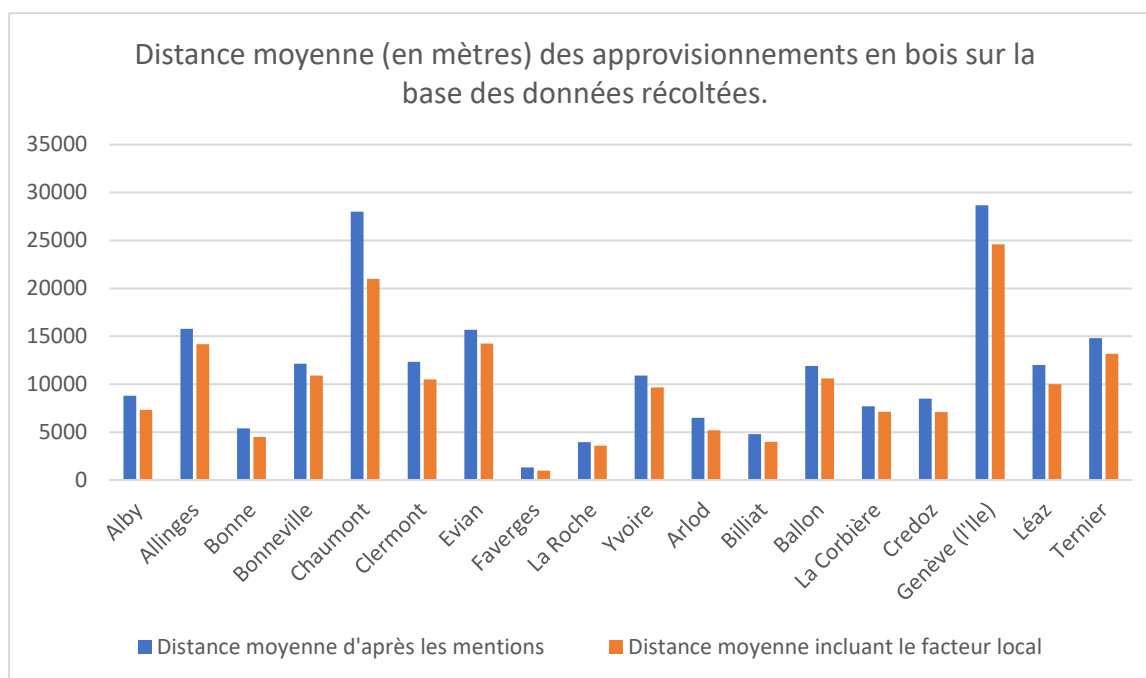
résistants à l'étage pourrait provenir d'une mauvaise gestion des forêts, le chêne venant à manquer, mais aussi d'une évolution des techniques de charpente bien visibles<sup>1491</sup>. De même, ces deux paramètres peuvent également être liés.

Concernant les essences plus discrètes, le manque de précision de la comptabilité ne permet pas d'en apprendre plus.

Malgré la quantité de mentions, le nombre de lieux de fournitures du bois présente encore un biais du fait de données parfois trop disparates. Toutefois plusieurs constats sont tirés de ces informations. Tout d'abord, l'approvisionnement local est moins visible que pour les roches avec des achats à plusieurs dizaines de kilomètres **[Graphique 4]**. Pour le calcul des distances moyennes, n'ont été retenus que les sites pour lesquels nous avons quatre mentions au minimum, car en dessous, ces statistiques en seraient trop faussées. Cette opération part du principe que chacun des lieux mentionnés est au moins utilisé une fois nous permettant d'en tirer une moyenne. Toutefois, se baser simplement sur ces mentions serait omettre la possibilité d'un approvisionnement local, voire ultra local, dont la mention ne nous est pas parvenue. Une deuxième moyenne a été calculée en intégrant ce « fait local ». Il s'agissait alors, pour équilibrer, d'ajouter une mention virtuelle dont la distance équivaut à zéro. Évidemment, ces moyennes ne sont pas absolues, les données présentant certains biais, dont l'irrégularité de leur présence. Néanmoins, elle donne un aperçu intéressant de la situation sur le territoire.

---

<sup>1491</sup> BOUTICOURT 2016 ; EPAUD 2011 ; HOFFSUMMER 1995 et 2009 ; HUNOT 2001.



Graphique 4: Récapitulatif des distances moyennes pour l'approvisionnement en bois.

Plusieurs châteaux se fournissent donc localement, preuve que le territoire alentour est riche en forêts et permet de se dispenser de distances d'approvisionnement trop grandes. Dans d'autres cas, l'absence de bois dans le proche environnement semble ressortir de ces moyennes. C'est notamment le cas pour Genève dont le statut de cité a dû repousser le couvert végétal. À Evian c'est également possible au vu de sa position en bordure de lac. Toutefois, le cas de Chaumont pose question. Si son toponyme indique bien une montagne dépourvue de végétation<sup>1492</sup>, cela n'est valide que pour la butte du château. Or le mont Vuache, situé à proximité, est réputé pour ses forêts. Pour autant cela n'empêche par le châtelain de se fournir à 44 km de là, à Nyon. Viennent ensuite les cas particuliers comme Allinges-Neuf. En effet, le contexte politique local et le conflit avec Allinges-Vieux pendant toute la guerre delphino-savojarde ont dû entraîner une certaine lutte pour les approvisionnements en bois, sans compter les défrichements liés à l'existence même des deux sites. Ainsi, dans la probable impossibilité d'exploiter un bois proche, ils importent les matériaux.

Il semble donc que l'acquisition de bois à des endroits éloignés relève plus d'une contrainte locale (contexte politique, absence de végétation suffisante) que d'un choix propre au châtelain. Pour autant, il est difficile d'exclure totalement le facteur humain de cette approche, et il est possible que certaines relations conflictuelles entre propriétaire de bois et châtelain soient à l'origine d'achats plus lointains. De même que pour la pierre des relations privilégiées entre

<sup>1492</sup> *Calvi montis* : mont chauve.

artisans peuvent également être envisagées. Toutefois, il paraît difficilement probable que cette cause explique ces distances lointaines. Une autre question relève de l'économie. En effet, à l'image des réflexions engagées sur la pierre, ne peut-on pas voir dans certains lieux d'approvisionnements une économie principale liée au bois ? Dans notre cas, cela n'est pas flagrant, car nous ne retrouvons pas de site ayant servi à l'approvisionnement de plus de deux forteresses à l'inverse du matériau pierre. En revanche, les villes hébergeant des foires et des marchés connus entrent dans notre dans notre réflexion, avec notamment les cas de Nyon, Seyssel et Genève. Peut-être pouvons-nous y voir les traces de marchés économiques récurrents. Enfin, il est également probable que l'acheteur soit à la recherche de bois d'une qualité spécifique. Pour ces réflexions, les exemples les plus parlants, bien qu'ils ne nous concernent pas directement, sont le bois d'Ilande et les Aisselles de Danemark qui correspondent à des bois particuliers dont la qualité est reconnue<sup>1493</sup>. Pour s'en procurer, les maîtres d'œuvre n'hésitaient pas à parcourir de longues distances.

#### *3.2.1.2.2. Le mortier : entre sable, chaux et eau*

La production de mortier est un élément capital de la construction d'un édifice du fait de son rôle de liant que ce soit pour la maçonnerie de pierre ou pour les structures en bois qui s'en servent régulièrement comme isolant protecteur. Les problématiques liées à ce sujet sont bien connues et s'inscrivent largement dans de nombreux travaux nationaux et régionaux. Parmi ces derniers, nous pouvons citer ceux initiés par le Centre d'Études Médiévales d'Auxerre pour la Bourgogne ou Jacky Koch et Cédric Moulis pour le nord-est<sup>1494</sup>. Plus localement, nous citerons entre autres les travaux d'Alain Kersuzan, Alain Mélo et Christophe Guffond et Samir Mahfoudi pour des périodes plus récentes<sup>1495</sup>. Nous ne reviendrons pas sur les procédés de fabrication du mortier, déjà largement abordés par les auteurs précédents, ou sur la structure intrinsèque de ce liant faite d'analyses spécifiques à disposition. Néanmoins, il nous semblait pertinent de nous pencher sur la question de l'approvisionnement des matériaux constituant ce mortier, soit le sable, la chaux et l'eau, afin d'en saisir les mouvements et les contraintes.

En l'absence d'analyses sous lame mince des échantillons de mortiers provenant des différents sites castraux, le recours aux textes médiévaux se révèle à nouveau le meilleur moyen d'aborder les questions précédemment soulevées.

---

<sup>1493</sup> POISSON, SCHWIEN 2003, p.70-71.

<sup>1494</sup> KOCH T-2015 ; MOULIS T-2018.

<sup>1495</sup> GUFFOND, MAHFOUDI 2020 ; KERSUZAN 2005 ; MELO 2019.



Le sable est l'un des composants majeurs du mortier. Nous le retrouvons dans la comptabilité sous deux formes à savoir l'arène, *arena/areyna*, et le sable, *sablo/sablonis*<sup>1496</sup>. Le premier terme est le plus souvent rencontré et semble correspondre au mot générique pour désigner ce matériau dans la comptabilité. Pour autant, une différence géologique existe entre arène et sable, le premier provenant majoritairement de moraines et de cônes de déjection et étant de fait plus grossier. Pour autant, cette distinction géologique ne semble pas être prise en compte dans le latin de compte, car nous retrouvons fréquemment de l'arène provenant de lits de rivières<sup>1497</sup>. Si l'achat de sable est très fréquent, dès lors que les travaux touchent à des structures bâties, les détails concernant la provenance de celui-ci sont très maigres dans la documentation consultée ou transcrite<sup>1498</sup> [Tableau 29].

Site	Provenance	Distance	Année
Alby	Molard de Grangiis	0-500 m	1337-1338 ; 1342-1343 ; 1343-1344 ; 1353-134 ; 1354-1356
	Rives du Chéran	0-500 m	1342-1343 ; 1343-1344
Allinges-Neuf	Sassyez / Saxel	11 000 m	1309-1313
Bonneville	Rivière de l'Arve	0-500 m	1385
Châtillon	Rivière du Giffre	1 600 m	1368-1369 ; 1372-1373
Clermont	Croso de Agneres	ND	1411-1412
Conflans	Rivière de l'Arly	0-500 m	1339-1340
Evian	Tour de « Ochie »	13 000 m	1304-1305
La Roche	Rivière du Foron	0-500 m	1346-1347
	Sous le château	0-500 m	1376-1377
Yvoire	Versoix	15 700	1310-1315

Tableau 29: Lieux de provenance du sable d'après les comptes de châtelainies.

Seulement neuf sites du corpus d'étude ont pu bénéficier d'un apport sur ce sujet avec un total de 11 mentions. Nous remarquons une nette prédominance des approvisionnements locaux avec 6 sites situés entre 0 et 1 000 m de distance, 1 à une distance comprise entre 1 000 et 5 000 m et 3 situés à plus de 10 000 m. Au sein de ces références, six font état d'une extraction dans le lit d'une rivière à proximité immédiate du site castral. En prenant en compte le fait que tous les sites du corpus se trouvent bâtis à une faible distance d'un cours d'eau (*cf. supra*), nous pouvons largement envisager que ce mode de fonctionnement représente la majorité des cas. Cela permet alors de s'affranchir de coûts de transport souvent conséquents et de garder à proximité une

<sup>1496</sup> KERSUZAN, POISSON 2017.

<sup>1497</sup> Exemple : ADHS, SA 17891, La Roche : « *In locagio quaterviginti quatuordecim hominum extrahentium arenam et sablonum et congregantium lapides in nanto de foron quasi per unam diem* » ; ADS, SA 13598, Châtillon : « *Librauit quinque hominibus qui calcem et arenam de aqua Gefrie aduxerunt ad dictum castrum* »

<sup>1498</sup> Volume 4 : Transcriptions ; Volumes 2 et 3 : Tableaux d'analyses des *opera castr*i par site.

ressource naturelle de premier plan. Pour autant, deux mentions suscitent notre curiosité. En effet, les châtelains d'Yvoire et d'Evian se fournissent en sable au moins une fois à plus de 10 km du site castral. Pour des châteaux bâtis au bord du lac Léman, cela peut paraître curieux. S'agit-il d'un sable d'une qualité particulière ou plus simplement de stocks rémanents ? La précision des sources ne permet pas de répondre à cette question. Le cas des châteaux d'Allinges paraît pouvoir s'expliquer par le contexte géopolitique local du début du XIV<sup>e</sup> siècle. La présence à 150 m d'un château rival pourrait alors avoir compliqué les accès aux rivières environnantes.

La question de l'approvisionnement et de la production de chaux est un peu plus particulière, car dépendante de plusieurs conditions. En effet, les fours à chaux, ou raffours, coûtent beaucoup d'argent car ils nécessitent de nombreux matériaux<sup>1499</sup>. Aussi leur rentabilité est-elle essentielle. Pour cela, ils doivent répondre à une commande du châtelain pour des travaux spécifiques. Ainsi, la chaux ne semble pas être stockée outre mesure. Entrent alors en compte, la quantité produite, la distance avec le site castral, le caractère éphémère des structures<sup>1500</sup>, la proximité des matériaux de production, mais aussi la qualité de ces derniers. Ce dernier aspect, bien qu'impossible à appréhender dans les textes médiévaux, est loin d'être négligeable et correspond à une réelle inquiétude de la part des maîtres d'œuvre et des chauxfourniers. Au XVII<sup>e</sup> siècle, pour la construction du pont de Cluses, le maître d'œuvre recherchait une chaux particulière, dite de Marignier, car la chaux cuite sur place par l'entrepreneur local n'était, selon le maître d'œuvre, pas adaptée à la construction d'un pont<sup>1501</sup>. Les chaux étaient donc loin d'être toutes égales en fonction du matériau employé. Les raffours sont normalement construits à l'écart des chantiers, pour des questions de sécurité, et à une distance raisonnable des travaux pour faciliter l'approvisionnement<sup>1502</sup>. Pour autant, ces deux critères ne sont pas toujours de mise comme l'attestent les différentes données acquises [Tableau 30]

Site	Provenance	Distance	Année
Alby	Cusy	6 000 m	1326-1335
	Monte supra Aleves	9 000 m	1342-1343
	Montis de Semeno / Semnoz	5 000-8 000 m	1337-1338

<sup>1499</sup> Bois, pierres, main d'œuvre conséquente jours et nuits pour surveiller la cuisson. KERSUZAN 2005, p.329 et Volume 4 : Transcriptions : Comptes d'œuvres : Yvoire.

<sup>1500</sup> Les fours ne servent que pour une campagne de travaux précis et ne sont pas réutilisés par la suite. KERSUZAN 2005, p.329. Cela explique la présence de multi structures sur les sites repérés. GUFFOND, MAHFOUDI 2020.

<sup>1501</sup> S. Cutterand dans BENOIT *et alii* R-2019a, p.102-103.

<sup>1502</sup> KERSUZAN 2005, p.330

Allinges-Neuf	Vallem alpium (raffour)	18 200 m	1282-1289
	Charmusie / Charmoisy (raffour)	3 000 m	1299-1301
	Monte supra Magnie / Maugny (raffour)	2 300 m	1301-1305
	Lona (raffour) / Lonnaz	3 400 m	1305-1309 ; 1309-1313
	Crussinge (raffour) / Cursinges ?	4 000 m	1309-1313 ; 1313-1317
	Ripaille (raffour)	6 500 m	1317-1319
	Thonon	4 600 m	1322-1328
Bonneville	Châtillon (du plâtre)	13 500 m	1356-1357
	Vongier / Vougy	6 400 m	1479-1480
	Scionzier	10 800 m	1385
Châtillon	Rivière du Giffre	1 600 m	1368-1369
Clermont	Crempigny	2 400 m	1411-1412
	Pont-Saint-André	5 000 m	1411-1412
Conflans	Ugine	9 000 m	1333-1337
	Grésy	ND	1337-1339 ; 1339-1340
Evian	Villeneuve de Chillon (plâtre)	27 000 m	1298-1301 ; 1308-1313
Féternes	Lugrin	11 000 m	1340-1342
	Abondance	16 000 m	1346-1347
La Roche <sup>1503</sup>	Etaux	1 500 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
	Mont-Piton	5 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
	Les Fournets	1 300 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
Yvoire	Yvoire (raffour)	0-500 m	1310-1315 ; 1317-1318
<b>En dehors du corpus<sup>1504</sup> :</b>			
Arlod	Raffour d'Arlod	0-1 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
La Corbière	Le Crêt	3 500 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
	Logras	5 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
	Greny	3 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
	Allemogne	8 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
	Sergy	9 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
	Epeisses	1 300 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
	Cogny	6 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
	Pinchat	13 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
	Troinex	13 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
Pommier	15 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle	
Genève (l'île)	Ternier	9 000 m	1335-1336
Léaz	Raffour de Longeray	2 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
Ternier	Pommier	6 500 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
	Monfort	6 500 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle

<sup>1503</sup> Informations tirées de CORBIERE T-2000, p.432-437.

<sup>1504</sup> Informations tirées de CORBIERE T-2000, p.432-437.

	Lancy	5 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
Ville-la-Grand	Veyrier	7 000 m	1317-1319
	Thonon	26 000 m	1317-1319
	Ripaille	27 000 m	1317-1319

Tableau 30: Localisation des sources d'approvisionnement en chaux d'après les sources médiévales.

Au sein de notre corpus d'étude, 10 sites fournissent 25 localisations pour la provenance de la chaux, essentiellement pour le XIV<sup>e</sup> siècle. À cet ensemble viennent s'ajouter 6 sites complémentaires, tirés d'études locales, qui rajoutent 19 sources d'approvisionnement supplémentaires. Encore une fois, il y a peu de récurrences dans les dates afférentes aux mentions. Néanmoins, c'est ici moins préoccupant que pour le bois ou la roche dans la mesure où, nous l'avons dit, chaque raffour ne semble être utilisé qu'une seule fois<sup>1505</sup>. Ainsi, lorsqu'un même lieu revient sur plusieurs années, nous pouvons supposer qu'il s'agit d'un nouvel ouvrage destiné à une nouvelle campagne de travaux. Le site de Clermont constitue un bon exemple de ce principe. L'exploration du LIDAR pratiqué sur la commune a permis de localiser, à deux kilomètres au sud-ouest du site castral, une concentration d'une quarantaine de potentiels fours à chaux<sup>1506</sup> [Fig. 54]. Faute d'étude aboutie à ce jour, nous ne pouvons relier ce corpus au château de Clermont. Toutefois, situé à mi-chemin entre Droisy et Crempigny, il serait envisageable de l'associer à la mention de 1411-1412. Cet exemple illustre bien la multiplication des raffours à un même endroit et sur une période assez longue. Le même constat a été fait sur le mont Salève<sup>1507</sup>.

<sup>1505</sup> KERSUZAN 2005, p.324-341.

<sup>1506</sup> Observations initiales O. Veissière.

<sup>1507</sup> GUFFOND, MAHFOUDI 2020 ; MELO 2018.



Fig. 54: Extrait du LIDAR sur la commune de Clermont et fours à chaux repérés par des cercles rouges. Crédit : L. Benoit, O. Veissière, Sintegra.

Concernant les distances entre four à chaux et château, les observations d'Alain Kersuzan<sup>1508</sup> se confirment avec, tout de même, quelques nuances. Sur l'ensemble des provenances répertoriées (intra et extra corpus), 2 lieux se trouvent à moins de 1 000 m, 17 à une distance comprise entre 1 000 et 5 000 m, 13 entre 5 000 et 10 000 m et enfin 11 se situent à plus de 10 000 m. L'extrême majorité de ces raffours se situe donc dans un rayon de 5 km autour de la forteresse<sup>1509</sup>. Cependant, certains achats ou fournisseurs sont plus éloignés, en témoignent les commandes du châtelain de Ville-la-Grand à Thonon et Ripaille, situés respectivement à 26 et 27 km. Il ne semble, dans ce cas, pas envisageable que cela soit dû à une commande particulière. Il est alors possible que des besoins en chaux soient mutualisés et que les commandes répondent aux besoins de plusieurs sites fortifiés, permettant ainsi une réduction des coûts de production. Alors que Thonon fournit de la chaux à Ville-la-Grand en 1317-1319, cette même localité est également sollicitée par les Allinges dès 1322, aussi nous pouvons envisager un lieu de

<sup>1508</sup> KERSUZAN 2005, p.324-341.

<sup>1509</sup> Sur les 13 mentions comprises entre 5 000 et 10 000 m, 8 se situent à moins de 7 000 m, les rapprochant donc plus du rayon des 5 km que des 10 km.

production important servant à plusieurs châtelainies du sud du Léman. De même, il ne faut pas oublier que l'un des éléments capitaux dans l'implantation d'un four à chaux est la proximité du bois puisque la structure de cuisson est très gourmande en combustible<sup>1510</sup>. Cela peut également expliquer la distance d'approvisionnement dans certains cas.

Enfin, concernant les conditions de production, tous ces potentiels raffours sont situés dans des communes où se trouve un cours ou un plan d'eau à proximité. Cette association est importante, car l'eau joue un rôle de premier plan lors de l'extinction de la chaux et qu'un mauvais apport (trop ou trop peu) peut faire échouer la cuisson et la production de chaux<sup>1511</sup>. De même, à l'exception des sites situés au bord du lac Léman, qui importent les combustibles, tous se situent dans des zones où se trouvent des montagnes ou affleurements calcaires, urgoniens et jurassiques<sup>1512</sup>, permettant un approvisionnement très local du four.

L'eau occupe, elle aussi, une place de premier plan au sein des chantiers de construction<sup>1513</sup>. Elle sert à la fois à subvenir aux besoins physiques des ouvriers, mais également à la confection des différents mortiers et enduits. Cette ressource est donc vitale au bon déroulement des travaux. Plusieurs colloques se sont tenus sur le rôle de l'eau dans et autour du château<sup>1514</sup>. Toutefois, localement c'est encore une problématique très peu abordée<sup>1515</sup>.

L'eau au château peut avoir des origines très variées, qu'il s'agisse d'un prélèvement direct à la source (extérieure ou en sous-sol), par stockage des eaux pluviales dans des citernes, par création d'étangs ou par l'utilisation de réservoirs intermédiaires lorsque le cours d'eau est trop éloigné<sup>1516</sup>. L'étude de la cartographie locale permet l'obtention d'un aperçu des ressources en eau de chacun des sites du corpus. À l'exception de deux sites, Allinges-Neuf et Chaumont, dont la source la plus proche est localisée au-delà du kilomètre, l'ensemble du corpus présente une source d'eau locale située à moins de 500 m avec une distance moyenne de 268 m pour le corpus. Maud Chevalier avait réalisé ce type d'observation à l'échelle du corpus de châteaux du projet européen A.V.E.R<sup>1517</sup>, soit 79 sites castraux. La distance moyenne au plus proche cours ou plan d'eau s'était révélée être de 136 m. L'implantation à proximité d'une rivière ou d'un lac semble donc avoir été un prérequis aussi bien pour des questions de défenses, mais aussi d'approvisionnement régulier pour la consommation ou la construction. Le débit de ces

---

<sup>1510</sup> KERSUZAN 2005.

<sup>1511</sup> *Ibidem*, p.324-341.

<sup>1512</sup> BENOIT *et alii* R-2019a et b.

<sup>1513</sup> KOCH T-2015, p.90.

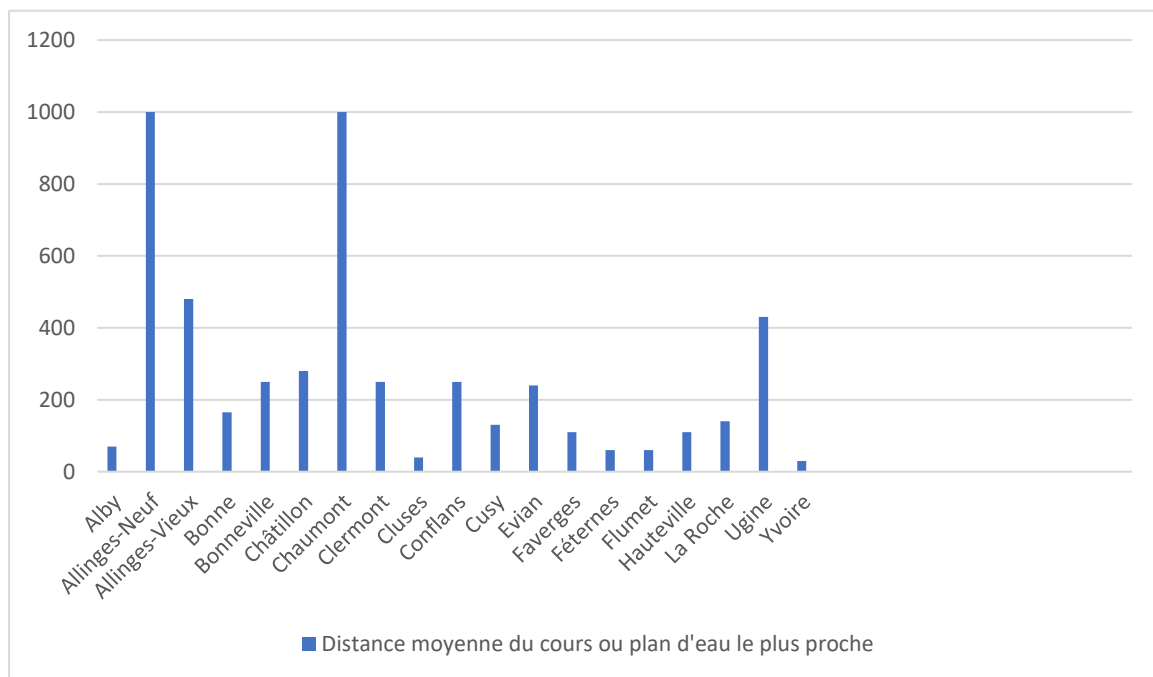
<sup>1514</sup> FAUCHERRE *et alii* 2015 ; GAUTIER, MOUILLEBOUCHE 2014

<sup>1515</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2019, p.53-54.

<sup>1516</sup> KOCH T-2015, p.90. Je ne connais pas d'exemple pour la Haute-Savoie.

<sup>1517</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2019, p.53-54 et tableau 2 p.455.

sources, alimenté majoritairement par les pluies, pouvait garantir un approvisionnement plutôt régulier et suffisant pour les différents besoins [Graphique 5].



Graphique 5: Distance moyenne entre le château et le plus proche point d'eau.

Dans les deux cas où les sources d'eau sont éloignées de plus d'un kilomètre, chacune des forteresses est équipée d'au moins une citerne, connue par les textes et/ou repérée sur le terrain<sup>1518</sup>. Associées à un bon système de canalisation, c'est un moyen efficace de subvenir aux besoins quotidiens en eau. Toutefois, nous doutons de sa suffisance pour des travaux de maçonneries. Un apport externe devait être mis en place. Si la présence de citernes s'explique largement dans ce cas, cela n'empêche aucunement des châteaux mieux situés de se doter d'ouvrages similaires<sup>1519</sup>. Les châteaux de Bonne et Clermont possèdent au moins un puits<sup>1520</sup>, Cusy a une citerne<sup>1521</sup> et les sites d'Evian et de Bonneville sont équipés de bourneaux acheminant l'eau directement à l'intérieur du château, quasiment en permanence<sup>1522</sup>. De même, le château d'Annecy, situé à 100 m du Thiou et 200 m du lac possède également une citerne et un puits. Nous pouvons donc nous demander si dans ces ensembles fortifiés à proximité de cours d'eau, la citerne ne constituait pas un dernier recours ou une sécurité plutôt qu'un dispositif utile au quotidien.

<sup>1518</sup> Charmont : ADS : SA 11132 et D'AGOSTINO *et alii* R-2011b ; Allinges-Neuf : BENOIT M-2014 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2012.

<sup>1519</sup> Cf : Volume 4 : Transcriptions.

<sup>1520</sup> Bonne : ADS-SA 12907 ; Clermont : ADS – SA 11258 ; CORBIERE 2011.

<sup>1521</sup> ADS, SA 9035.

<sup>1522</sup> Evian : ADS, SA 15242 ; Bonneville : ADS, SA 12790.



Concernant l'acheminement de cette ressource sur le lieu des travaux, les sources écrites sont presque muettes à ce sujet. Une seule occurrence est présente sur la totalité des écrits dépouillées. Ainsi, au château de La Roche, en 1346-1347<sup>1523</sup>, il est dit « *In locagio centum et octo mulierum portantium aqua infra castrum pro morterio faciundo et dedit cuilibet duos den et ob.* ». Il s'agit alors d'une commande similaire à celles produites pour les autres matériaux de construction. Dans ce cas, ce sont des femmes qui apportent l'eau sur le chantier, pour la préparation du mortier. Le mode de transport n'est pas détaillé, mais transparaît dans la formulation, nous indiquant que ces femmes portent à bras la ressource. D'autres modes de portage devaient exister, mais ils nous échappent totalement aussi bien par l'absence de mentions que de vestiges associés. Pour autant, outre l'homme, le portage à dos d'animaux est également envisageable.

### 3.2.1.2.3. Le métal

Les métaux, et notamment le fer, ont des usages multiples sur les chantiers de construction. Nous les trouvons dans toutes la clouterie, la fabrication des gonds et espars pour les ouvertures, les diverses fixations, mais aussi pour la fabrication des outils tels que les pioches, les ciseaux, les laies, etc. Leur rôle est donc loin d'être secondaire. Les deux métaux le plus couramment recensés sont le fer et le plomb<sup>1524</sup>. Malgré cela, les mentions d'usage du plomb sont infimes dans l'ensemble des textes consultés. Au sein des transcriptions réalisées<sup>1525</sup>, seules deux mentions liées à l'utilisation du plomb ont été recensées<sup>1526</sup>. Le fer reste donc majoritaire sur le territoire étudié.

La métallurgie joue un rôle de premier plan sur le chantier ne serait-ce que pour assurer la réparation des outils en fer qui s'usent à des vitesses variables selon la nature de pierre taillée et selon les travaux. La présence d'une forge, ou d'un martinet<sup>1527</sup>, sur place semble donc

---

<sup>1523</sup> ADHS, SA 17891 ; Cf : Volume 4 : Transcriptions : La Roche-sur-Foron.

<sup>1524</sup> KERSUZAN 2005, p.357

<sup>1525</sup> Volume 4.

<sup>1526</sup> ADS, SA 11257, 1402-1404, Clermont : « *Item in emptione et pro pretio quatuor librarum plombi emptarum pro plombando et ferrando dictas baras in lapibus (sic) dictarum fenestrarum quia aliter serari non poterant in eisdem: .III. den gros.* » ; ADS, SA 5708, 1321, Faverges : « *In stipendiis sexcentorum quinquaginta quatuor terrallionum et novies viginti quindecim lecheriorum qui quasi per unam diem per tempus predictum terralliauerunt circumcirca villam Fabricarum et a muris dicti castri a quolibet latere descendendo versus villam et habent dicta terrallia de largitudine a parte superiori viginti pedes et in profundo duodecim pedes et facta sunt ad plonbum et continent per totum circa ducentas quinquaginta teysas terralliorum.* » ; Cf : Volume 4 : Transcriptions.

<sup>1527</sup> Nom issu du marteau qui frappait le métal ; KERSUZAN 2005, p.359.



inévitables. Ces derniers transparaissent dans les achats de matériaux pour réparations<sup>1528</sup>. Pour autant, dans beaucoup de cas, le métal est acheté déjà travaillé, mis en forme et prêt à l'emploi. Le constat est similaire pour les outils dont nous observons régulièrement des achats neufs<sup>1529</sup>. Les questions sur les lieux d'approvisionnement en fer ou objet en fer se posent alors naturellement. Les lieux d'achats du fer recensés pour notre corpus d'étude, ainsi que ceux évoqués par M. de la Corbière dans sa thèse de doctorat, présente un bilan assez étonnant [Tableau 31].

Site	Provenance	Distance	Année
Alby	Cluses	50 000 m ?	1326-1335
Allinges-Neuf	Thonon	4 600 m	1322-1328
Bonne	Genève	14 000 m	1314-1315 ; 1319-1320
Bonneville	Genève	24 600 m	1377-1378 ; 1386-1387 ; 1467-1468 ; 1479-1480
	Bonneville	0-500m	1467-1468
	La Roche	7 500 m	1385
	Cluses	13 500 m	1385
Châtillon	Genève	36 000 m	1372-1373 ; 1389-1390
	Taninges	2 300 m	1389-1390
Chaumont	Chaumont	0-500 m	1402-1403
	Genève	23 000 m	1417-1418 ; 1453-1454 ; 1462-1463
	Vallono	ND	1453-1454
Clermont	Chambéry	45 000 m	1402-1404
	Seyssel	6 000 m	1402-1404
	Rumilly	12 000 m	1402-1404
	Clermont	0-500 m	1402-1404 ; 1412-1413
	Genève	31 000 m	1405-1406
	Botesse	1 600 m	1415-1416
	Annecy	19 000 m	1472-1473
Cusy	Chambéry	23 000 m	1320-1322
Féternes	Chillon	30 000 m	1271-1272
	Evian	6 500 m	1340-1342
La Roche	Genève	20 000 m	1348-1349
Yvoire	Genève	23 000 m	1305-1308
	Nyon	6 800 m	1320-1328 ; 1353-1354

<sup>1528</sup> Volume 4 : comptes d'œuvre : Yvoire : ADS, SA 5710 : « *Quadraginta octo quarrelos curti calibis ad refficiendum pyochias pichias et alia neccessaria pro dicto operare faciendo .XVI. solid. Tribus malliis ferri, sex martellis, duabus pyochiis et duabus pichiis reficiendis pluries per dictum tempus ut in particulis .XXXVIII. solid geben. »*

<sup>1529</sup> Volume 4 : comptes d'œuvre : Yvoire : ADS, SA 5710 : « *Duabus pichiis et duabus pyochiis emptis a dicta Melluereta .VII. solid. »*

En dehors du corpus <sup>1530</sup> :			
Arlod	Annecy	32 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
	Genève	28 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
Billiat	Chambéry	57 000 m	1354-1355
Ballon	Seysssel	17 500 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
	Genève	26 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
La Corbière	Genève	13 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
	Rumilly	34 000 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle
Léaz	Confort	7 000 m	1345-1346
Ternier	Genève	8 500 m	1 <sup>ère</sup> moitié du XIV <sup>e</sup> siècle

Tableau 31: Localisation des sources d'approvisionnement en fer d'après les sources médiévales.

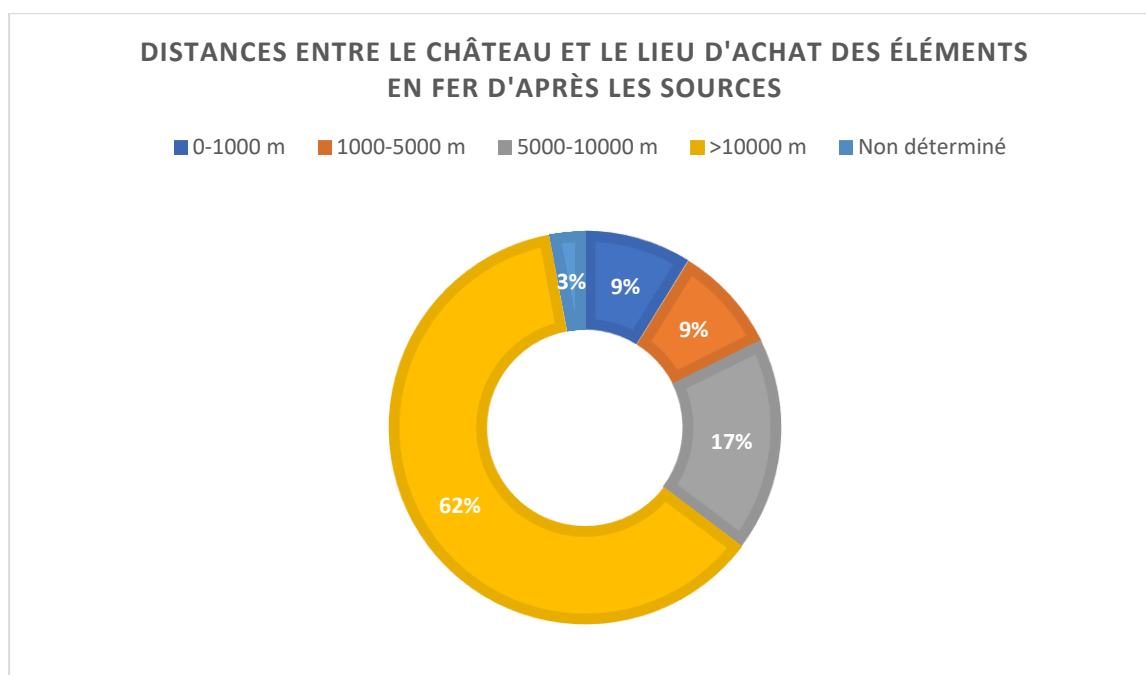
11 sites du corpus fournissent des données sur des lieux d'approvisionnement en fer avec un total de 25 lieux mentionnés sur la période 1271-1480. À ce premier ensemble s'ajoutent 6 sites, issus des travaux cités en amont, et 9 nouvelles mentions de lieux d'achat de fer, toutes issues de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

Les résultats observés, sur les distances entre château et lieu d'achat, sont étonnants et ne reprennent aucun des schémas observés jusqu'alors. Sur la totalité des localités recensées 1 n'a pas été retrouvée, 3 se trouvent à une distance du château comprise entre 0 et 1 000 m, 3 autres entre 1 000 et 5 000 m, 6 entre 5 000 et 10 000 m et 21 localités se situent à plus de 10 000 m du château. Le maximum est atteint par le château de Billiat qui se fournit en fer à Chambéry, situé à 57 km de là.

S'il ne fait aucun doute que chaque chef-lieu de châtelainie possédait au moins un forgeron et une forge associée, cela ne transparait pas dans la documentation récoltée. Seuls Bonneville, Clermont et Chaumont mentionnent un approvisionnement local. Il est vrai que le nombre de mentions détaillant le lieu de provenance du fer par rapport à la quantité d'achats d'objet métallique est très faible. Pour autant, en comparant à d'autres territoires savoyards situés hors du diocèse de Genève<sup>1531</sup>, il apparait clairement que le fer employé pour les travaux, ouvragé ou non, est fourni par le comte et provient des différents chefs-lieux de bailliage. Aussi les forges locales ne sont-elles associées qu'à des travaux ponctuels d'entretien et de réparation ? C'est difficile à dire, d'autant plus quand une même châtelainie se fournit à l'extérieur, mais est également fournisseuse pour un autre château. Au-delà de cet aspect, plusieurs localités apparaissent comme fournisseuses à grande ou moyenne échelle. Genève, par exemple, est un centre d'achat de fer pour au moins onze châtelainies. Chambéry est mentionnée pour trois sites différents ; Annecy, Rumilly et Cluses. Seysssel l'est pour deux châtelainies [**Graphique 6**].

<sup>1530</sup> Informations tirées de CORBIERE T-2000, p.432-437.

<sup>1531</sup> KERSUZAN 2005, p.360-361.



Graphique 6: Distances pour l'achat du fer.

Ces chiffres, issus de nos regroupements de données, seraient sûrement à revoir à la hausse en étendant les investigations à d'autres châtelainies. Toutefois, ils révèlent un point important. Tous ces sites fournisseurs sont réputés au Moyen Âge comme de grands pôles économiques du fait de leur situation, mais aussi des foires et marchés qui s'y tiennent<sup>1532</sup>. Il apparaît donc que ces « capitales » économiques sont les principaux producteurs/fournisseurs d'objets métalliques. Mais est-ce la seule raison qui pousse certains châtelains à aller chercher leurs clous et autres barres de fer à plusieurs dizaines de kilomètres ?

La réponse tend vers la négative si l'on ouvre notre comparatif à d'autres régions voisines comme le Dauphiné. En effet, le travail réalisé par B. Oury<sup>1533</sup> a permis la mise en évidence de trois grandes concessions affiliées au minage du fer en Dauphiné : les châtelainies d'Allevard, de Theys et de Château-Dauphin<sup>1534</sup>. Ces trois territoires jouissent d'une position avantageuse puisque situés sur d'importants gisements ferreux qui sont exploités jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. L'ampleur et la qualité du minerai sont telles qu'au Moyen Âge, ces trois sites bénéficient d'une excellente réputation en matière de volume produit, mais également de qualité de minerai<sup>1535</sup>. Ces trois sites majeurs, couplés à des productions plus petites réparties sur l'ensemble du territoire delphinal assurent au marché dauphinois un approvisionnement constant sans recours

<sup>1532</sup> BLONDEL 1956 ; CORBIERE T-2000 ; GUFFOND 2019.

<sup>1533</sup> OURY T-2018.

<sup>1534</sup> OURY T-2018, p.251-333.

<sup>1535</sup> *Ibidem*.

à l'importation bien plus coûteuse<sup>1536</sup>. A contrario, le territoire de l'ancien diocèse de Genève ne bénéficie pas d'une géologie aussi favorable en minerais ferreux<sup>1537</sup>. En effet, le fer ne s'y trouve pas sous forme de filons, mais est plutôt disséminé dans des boues ou remplissages de failles calcaires. Nous pouvons citer entre autres les sites d'Annecy, de Duingt, de Sixt, de Seythenex et de Cuvat et Ferrieres, ces deux derniers étant encore exploités au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1538</sup>. L'approvisionnement initial est donc bien plus ardu, pour un rendement moindre, sur ce territoire qu'en Dauphiné. Ainsi, la part d'importation, proportionnelle à la consommation observée dans la comptabilité, doit être conséquente et joue très certainement sur les distances des fournisseurs observés, les foires et marchés étant finalement le moyen le plus simple d'acquérir ces objets.

### *3.2.2. L'approvisionnement et le charriage*

L'extraction et les choix des matériaux, associés à une planification calendaire, constituent les premiers éléments de la mise en route d'un chantier. Toutefois, sans un apport constant des matériaux utiles à la construction, le chantier ne peut avancer. Aussi le rassemblement de ces matières premières correspond-il à la troisième étape essentielle à la mise en œuvre. Que ce soit pour le bois, la pierre ou la chaux, les transports devaient traverser des reliefs très variés dont la topographie avait des conséquences importantes sur le mode de transports envisagé et le temps de trajet. La documentation comptable, représentée par les comptes de châtelainie, permet de renseigner plusieurs aspects tels que les différents modes de transports et les temps de trajet.

#### 3.2.2.1. Les modes d'approvisionnement

Sur les terres de l'ancien diocèse de Genève, le transport des matériaux pouvait se faire par plusieurs méthodes et n'était contraint par un unique moyen que localement. Au sein de la documentation consultée, nous avons dénombré cinq moyens distincts utilisés pour transporter tout type de matériaux confondus. Ainsi, nous observons l'utilisation de chars à deux roues, aussi appelé tombereaux et tractés par deux bœufs ; de chars à quatre roues, également tractés par des bœufs ; d'ânes bâtés, de roncins et juments montés ou bâtés ; de navires de transport et enfin le portage à bras qu'il soit réalisé par des hommes ou des femmes.

---

<sup>1536</sup> OURY T-2018, p.251-333.

<sup>1537</sup> MELO 1998.

<sup>1538</sup> DURAND 2014, MELO 1998.

Le transport par voies terrestres est le plus courant. S'il s'impose dans les zones dénuées de lacs ou des rivières navigables, il est également utilisé par les sites situés à proximité de ces cours d'eau. Nous l'avons vu, qu'il s'agisse des bois ou des carrières, les châtelains n'hésitent pas à se fournir à plusieurs kilomètres en dehors de l'enceinte castrale pour les besoins des chantiers. Que cette pratique soit liée à la volonté d'extraire/obtenir un matériau particulier ou que ce soit dû à un manque de ressource au niveau local, les zones d'extraction devaient être desservies par un réseau viaire conséquent. Ce dernier, dont l'objectif était de relier deux points le plus rapidement possible, semble pouvoir être appréhendé pour partie grâce à la carte Sarde. Ce cadastre, réalisé dans les années 1730, reproduit l'ensemble de ces réseaux, et de récentes études tendent à montrer la validité de ce dernier pour le Moyen-Âge<sup>1539</sup>. En plus de ce réseau médiéval, la question de l'usage des anciennes voies romaines se pose également. Ces voies, encore bien visibles de nos jours à certains endroits, ont dû constituer un réseau secondaire dans les secteurs où il était accessible. Pour les carrières, les sites repérés se trouvent à proximité des anciennes voies et dans des zones relativement planes permettant un accès direct aux chars. Toutefois, n'oublions pas que la topographie locale devient moins clémente à mesure que l'on se rapproche du massif alpin. La construction de rampe d'accès est donc probable bien que nous n'en ayons jamais découvert. Concernant le bois, des sentiers et des traces de tractages par boeuf ont été repérés dans les forêts du mont Salève. Ces traces étaient associées à l'utilisation de traîneaux, nommés *lèges – ligia*, tractés par des hommes ou des bœufs<sup>1540</sup>. Ce procédé permettait alors d'acheminer le bois coupé jusqu'à une voie où il pouvait dès lors être chargé sur un char. La distance entre le lieu de production, ou d'achat, et le château ne semble être un frein à l'usage d'aucun moyen. En effet, le châtelain de Clermont envoie des hommes à Seyssel à pied pour ramener du bois malgré un dénivelé de 400 m entre les deux sites. Le plus périlleux, semble-t-il, était l'arrivée au château sur certains sites perchés, car le dernier dénivelé devait être un frein conséquent pour les bêtes.

Le transport fluvial, par embarcation ou flottage, est conditionné par le potentiel hydrographique du territoire observé. Concernant la Haute-Savoie, les deux grands pôles de navigation sont constitués par les lacs Léman et d'Annecy. À ceux-ci se rajoutent quelques rivières, dont celles de l'Arve, du Giffre et des Dranses. Toutefois, ces dernières étant particulièrement mouvementées avant les aménagements modernes, plusieurs convois semblent avoir péri dans les eaux tumultueuses de l'Arve au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1541</sup>. Le flottage était donc préféré

---

<sup>1539</sup> BENOIT, LAISSUS 2017 ; LAISSUS 2017.

<sup>1540</sup> MELO 2007, 2012, 2013 et 2018.

<sup>1541</sup> CORBIERE T-2000, p.435.

à la navigation<sup>1542</sup>. Enfin, du fait de la présence des pertes du Rhône, ce dernier n'était pas entièrement navigable entre Genève et Seyssel mais flotté en partie<sup>1543</sup>.

Lorsque cela était possible, le transport fluvial a largement été privilégié grâce à des capacités de stockage plus importantes que les moyens terrestres. Malgré un coût de transport plus important, le ratio coût/quantité/rapidité était à l'avantage des bateaux. Ce mode de transport était utilisé pour tous les matériaux. Cela explique, en partie, les nombreux achats réalisés par les châtelains d'Evian et d'Yvoire sur la rive nord du lac Léman. Deux épaves de barques, ou chalands de transport, retrouvées dans le lac d'Annecy, sont connus pour l'ancien diocèse de Genève<sup>1544</sup>. Ces deux spécimens de barque à fond plat et datés de la fin du Moyen Âge / début de l'époque Moderne<sup>1545</sup> sont de bons exemples de chaland lacustre servant aux transports des matériaux [Fig. 55].

Enfin, précisons que cette méthode seule ne pouvait que subvenir aux besoins des sites placés sur la rive. Dans la majorité des cas, les cargaisons étaient débarquées sur les plages avant d'être à nouveau chargées sur des tombereaux pour desservir les châteaux localisés en arrière-pays. C'est notamment le cas d'Allinges-Neuf dont on nous dit que le châtelain achète du bois en 1271-1272 à Lausanne. De même, plusieurs commandes sont passées à Nyon entre 1322 et 1346 et une à Vevey en 1338-1339<sup>1546</sup>. Le plus probable dans ce cas est un

acheminement par bacs jusqu'aux villes de Thonon ou Evian avant d'être transféré par voie

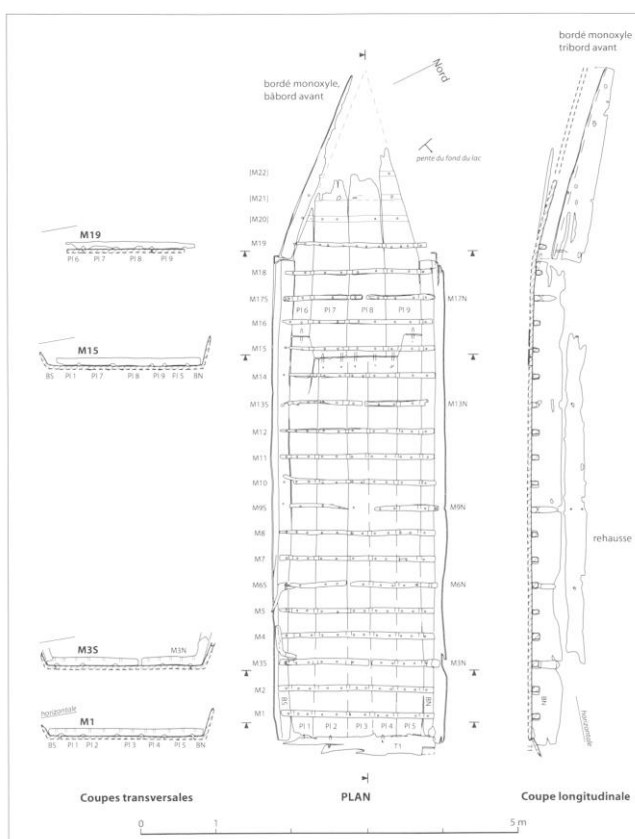


Fig. 55: Relevé de l'épave de Bredannaz. DAO: Y. Billaud.

<sup>1542</sup> GUFFOND 2000.

<sup>1543</sup> CF volume 4: Transcriptions: ADS, Clermont, SA 11353: « *Item une grosse douzaine de lattes et ung milliers de clos mal tailles ensemble ung quintal de fer pour faire les happes pour happer les fustes chinilliers.* »

<sup>1544</sup> BILLAUD 2006 ; BILLAUD, RIETH 2012.

<sup>1545</sup> BILLAUD, RIETH 2012 : Epave de Bredannaz datée par radiocarbone de 420 +/- 45 BP (ARC 2377) soit 1410-1640 ; Epave du roc de Chère de typologie similaire.

<sup>1546</sup> ADS, SA 14774 et 14791 à 14807.

terrestre jusqu'au château. Le site de Féternes présente un cas similaire avec des achats faits à Vevey entre 1298 et 1313<sup>1547</sup>.

### 3.2.2.2. Les temps de charriage

Le coût des chantiers et les attentes en termes de délais sont une préoccupation majeure des châtelains qui doivent souvent avancer l'argent pour le prince et sont soumis aux pressions pour l'avancement du chantier. Ainsi, la distance entre les lieux de production et d'assemblage est une problématique réelle dans la gestion des travaux. Au contraire d'autres régions françaises, les circuits ne sont pas forcément courts au sein de l'ancien diocèse de Genève avec des distances d'approvisionnement oscillant entre un et plusieurs dizaines de kilomètres. Toutefois, plusieurs lieux de production, situés à moins de dix kilomètres, permettent tout de même plusieurs trajets par jour.

Nous avons vu récemment que plusieurs modes de transports étaient employés durant les chantiers. Chacun possède des caractéristiques propres et semble pouvoir être déployé, bateaux exceptés, sur toute notre aire de recherche. Un être humain peut porter entre 50 et 80 kg de charge pour une vitesse moyenne d'environ 2 à 3 km/h. Un âne bâté peut déplacer une charge de 50 à 100 kg selon son gabarit à une vitesse de 3 voire 4 km/h<sup>1548</sup>. La mule se déplace à la même vitesse, mais peut supporter une charge de 150 à 200 kg<sup>1549</sup>. Quatre chevaux peuvent tracter jusqu'à une tonne sur un char à environ 3 km/h alors que deux bœufs peuvent déplacer entre 1 et 1.5 tonne sur un char à deux roues à une vitesse similaire<sup>1550</sup>. Enfin, les bateaux sont de loin les plus efficaces puisqu'un radeau a une capacité de charge d'environ 4 tonnes et qu'un bateau plus conséquent atteint facilement les 10 tonnes<sup>1551</sup>. Ces transporteurs peuvent atteindre 80 à 100 km/jour en courant descendant contre 8 à 15 en ascension<sup>1552</sup>.

Un exemple assez détaillé dans la comptabilité transcrite nous permet d'envisager les temps de transports de la pierre. En 1326<sup>1553</sup>, le château d'Alby achète 200 pierres de molasse de 1 pied de hauteur, 1.5 pied de longueur et 1 pied de profondeur. La carrière n'est pas précisée, mais grâce à la nature de la roche, de la molasse, nous pouvons supposer qu'il s'agit de celle se trouvant à proximité du château vers la rivière du Chéran, soit à environ 1 à 2 km. Les dimensions des blocs nous donnent un volume moyen de 0.4 m<sup>3</sup> par bloc. En prenant en compte

---

<sup>1547</sup> ADS, SA 15249 à 15253.

<sup>1548</sup> GRIOT 2014, p.4-6.

<sup>1549</sup> *Ibidem*.

<sup>1550</sup> *Ibidem* ; KOCH T-2015, p.96.

<sup>1551</sup> BOULANGER, MOULIS 2019, p.85-88

<sup>1552</sup> *Ibidem*.

<sup>1553</sup> ADHS, SA 16970.

les 200 blocs achetés, cela nous donne une masse de 95 tonnes<sup>1554</sup>. Pour déplacer ces pierres, le compte nous indique que des bœufs ont été utilisés. La charge moyenne déplaçable par deux bœufs liés par le joug associés à un char à deux roues est de 1 250 kg environ<sup>1555</sup>. Ainsi, pour déplacer les 95 tonnes de molasse, cela représente 76 trajets soit 152 allers/retours. La carrière envisagée se situe, nous l'avons dit, à environ 1 500 m, or un char, à deux bœufs, chargé se déplace à une vitesse moyenne de 3 km/h ce qui représente un aller/retour par heure sans compter les temps de charge et de dépose. En considérant une journée de travail de 10 h, il faut compter entre 7 et 8 jours pour un chariot afin de terminer l'acheminement des 200 blocs de molasse. Avec quatre chars, l'approvisionnement pour cette séquence de travaux pouvait être réalisé en deux jours. Ainsi, l'approvisionnement d'un chantier, dans le cas où les matériaux sont à proximité, peut être fait dans un laps de temps très court. À Alby toujours, entre 1340 et 1341<sup>1556</sup>, 50 journées sont payées pour le transport de sable (quantité non connue) depuis les rives du Chéran par 2 ânes et 1 valet. Cela représente 25 jours de transport. À Bonneville, le transport en 1364-1365<sup>1557</sup> de 3000 escindoles depuis Rumilly-sous-Cornillon, situé à 5 km, par 1 char à deux roues prend 1 journée.

Néanmoins, nous avons observé des carrières ou lieux d'achat situés à plus de 20 km du château et dans des zones où le transport fluvial n'est pas, ou pas entièrement, possible. Dans ces cas, somme toute assez nombreux, il est à penser que les transports pouvaient être source de ralentissements, nécessitant donc de déployer des moyens conséquents pour compenser cette contrainte.

### *3.2.3. La mise en œuvre : entre choix technique et esthétique*

Une fois le planning de construction établi, le terrain préparé et les matériaux de construction choisis et acheminés, vient une nouvelle étape essentielle à l'établissement d'une forteresse, la mise en œuvre. Si cet enchaînement apparaît logique, il faut toutefois garder à l'esprit que ces étapes se recoupent la plupart du temps, le chantier étant en mouvement perpétuel. La construction est l'image la plus courante et la plus parlante dans l'imaginaire collectif, en atteste les nombreux chantiers d'archéologie expérimentale<sup>1558</sup>. Pour autant, cette étape fondamentale

---

<sup>1554</sup> La masse volumique de la molasse oscille entre 1 600 et 1 900 kg/m<sup>3</sup>.

<sup>1555</sup> GRIOT 2014, p.4-6 ; KOCH T-2015, p.96.

<sup>1556</sup> ADHS SA 16974.

<sup>1557</sup> ADS SA 12698 ; GUILLERE 2005.

<sup>1558</sup> Guédelon étant celui avec le plus de visibilité actuellement. Nous pouvons également mentionner le projet Montcornelles.



répond à un cahier des charges bien précis dont il est parfois difficile d'en saisir l'ampleur. Ce dernier oscille presque toujours entre choix techniques et esthétiques. De ces critères, et en fonction des matériaux à disposition, émergent différents types de maçonneries aux caractéristiques bien distinctes dont les vestiges présents sur les sites castraux sont les témoins. Nous verrons dans un premier temps quelles sont les typologies présentes sur le territoire étudié avant de nous interroger sur une potentielle caractérisation temporelle. Enfin, dans un dernier temps nous nous intéresserons plus particulièrement aux aspects techniques et peut-être esthétiques, liés à la nature des matériaux.

#### 3.2.3.1. Typologie des maçonneries observées

La construction des différents murs, et donc les matériaux mis en œuvre, se différencient entre la maçonnerie de moellons et l'utilisation de la pierre de taille. La première utilise des blocs de pierre bruts, ébauchés ou équarris, plus ou moins réglés et souvent accompagnés par un usage intensif de mortier. La deuxième relève, quant à elle, d'un travail de tailleur de pierre plus fin et d'une mise en œuvre souvent plus soignée. Il s'agit des petit, moyen et grand appareils de construction.

Les principaux matériaux de construction observés au cours de notre enquête, le calcaire, la molasse et le tuf se retrouvent dans ces deux catégories. A contrario, les blocs exogènes, de surface, sont principalement utilisés dans la construction en moellons.

##### 3.2.3.1.1. La maçonnerie de moellons

La construction en moellons de pierre est l'une des techniques les plus rudimentaires d'assemblage des maçonneries. Différents degrés de finesse sont observables selon l'utilisation de blocs bruts, ébauchés ou équarris, et la mise en place d'assises réglées ou non. Cette méthode de construction est assez intemporelle puisque nous la retrouvons aussi bien sur les premiers états de constructions de certaines forteresses comme sur les deux châteaux d'Allinges (états XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup>)<sup>1559</sup>, que sur des fortifications intermédiaires des XIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècles (Clermont, Bonneville, Alby, etc)<sup>1560</sup> ou encore sur des constructions plus tardives comme à Annecy dans son état XV<sup>e</sup><sup>1561</sup>.

---

<sup>1559</sup> BENOIT R-2014 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2012.

<sup>1560</sup> BENOIT R-2016 ; BENOIT *et alii* R-2017 à 2019b ; D'AGOSTINO *et alii* R-2019.

<sup>1561</sup> D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2017.

Quel que soit le degré de travail sur la pierre, toutes les formes se retrouvent dans la construction à assises libres ou à assises réglées. Pour cela, nous traitons les maçonneries selon ces derniers critères au sein de ce paragraphe.

Concernant la maçonnerie à assise non réglée, ou libre, elle est relativement peu présente sur l'ensemble des sites castraux observés. Plusieurs tronçons de murs ou bâtiments sont bâtis de la sorte aux Allinges, à Bonne, Bonneville ou encore Clermont [Fig. 56]. Sur le site de Château-Neuf d'Allinges, cette mise en œuvre peut s'observer entre autres sur les murs supérieurs de la chapelle castrale<sup>1562</sup>. Le parement sud du mur nord est constitué de moellons de grès ébauchés et équarris dont les modules oscillent entre 0.08 x 0.04 m, pour les plus petits, et 0.20 x 0.40 m pour les plus grands. Assemblés avec un mortier de chaux très dégradé, les moellons sont disposés en délit ou à plat. Les assises sont très irrégulières et ne viennent rétablir un niveau que ponctuellement que lorsque l'empilement des moellons devient trop inégal. À Bonneville, c'est le parement septentrional de l'aula qui répond à cette mise en œuvre<sup>1563</sup>. Ce dernier est constitué de moellons bruts et ébauchés de molasse liés par un mortier de chaux blanc très dégradé, mais observable dans le blocage de la maçonnerie. Les moellons sont ici essentiellement placés à plat. Les modules des blocs varient entre 0.03 x 0.11 m, pour les plus petits, et 0.67 x 0.18 m pour les plus grands. Là encore, il n'est pas spécialement assisé. Enfin, à Clermont, ce type de maçonnerie n'a été observé que sur un unique mur venant séparer la tour maîtresse du fossé central<sup>1564</sup>. Observé sur environ 2 m de long pour 1.48 m de hauteur, son parement sud est composé principalement de blocs bruts de molasse complétés par quelques éléments en calcaire. Leurs modules varient de 0.16 m de long pour les plus petits jusqu'à 0.45 m pour les plus grands, tandis que leur hauteur reste plus constante et oscille autour de 0.14 m. Les éléments sont néanmoins disposés de manière hétérogène, et leur forte irrégularité nécessite un emploi important de mortier.

Cette technique de mise en œuvre, la plus élémentaire, consiste au ramassage de blocs bruts au sol ou au simple éclatement de roche en carrière, que l'on va lier avec une forte quantité de mortier de sorte à créer l'élévation. Dans ce cas de figure, les parements ainsi que le blocage se composent globalement du même matériau non retouché. La construction est alors rapide et peu coûteuse. Les moellons bruts présentent des modules très variés compris entre 0.05 x 0.06 m et

---

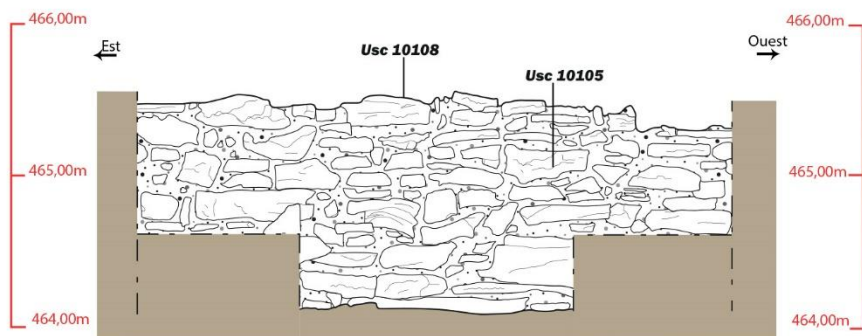
<sup>1562</sup> BENOIT *et alii* R-2014, p.76-77.

<sup>1563</sup> BENOIT *et alii* R-2018b, p.67-70.

<sup>1564</sup> BENOIT *et alii* R-2017, p.67-69.

0.40 x 0.30 m et des formes assez irrégulières ne facilitant pas la mise en place d'assises constantes.

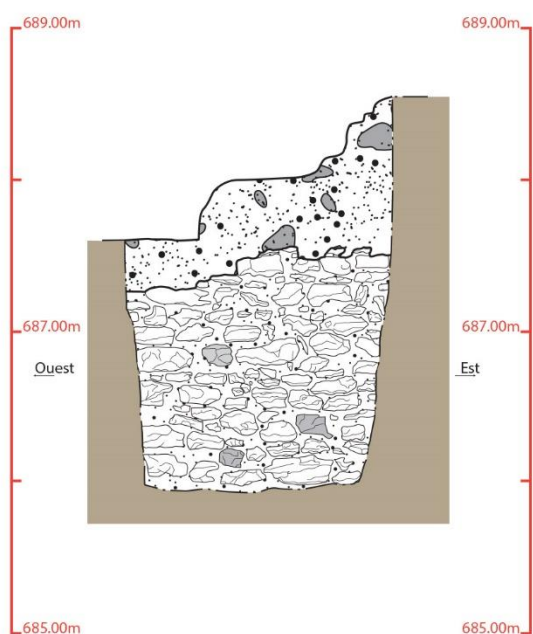
Lorsque les moellons sont ébauchés ou équarris, cela implique une étape supplémentaire dans la mise en œuvre avec une retouche des blocs extraits et/ou ramassés. Toutefois, très régulièrement, seule la face de parement est dressée, le reste du bloc restant brut. Cette étape, bien qu'assez rapide et finalement assez simple, consiste à dégrossir les blocs et briser les arêtes trop saillantes par de simples coups de chasse-pierre et implique de fait la présence d'un tailleur de pierre dédié. Cette opération crée des blocs plus réguliers dont les modules moyens observés oscillent entre 0.10 x 0.08 m et 0.30 x 0.20 m. A contrario de l'appareillage brut, le mur présente un aspect différent selon ses parties, les parements étant plus lisses tandis que le blocage reste majoritairement composé de blocs bruts ou de déchets de taille. Le mur est toutefois toujours construit sans sélection spécifique des blocs.



CHÂTEAU DES SIRES DE FAUCIGNY  
(Bonneville, Haute-Savoie)

Élévation nord de M 1024

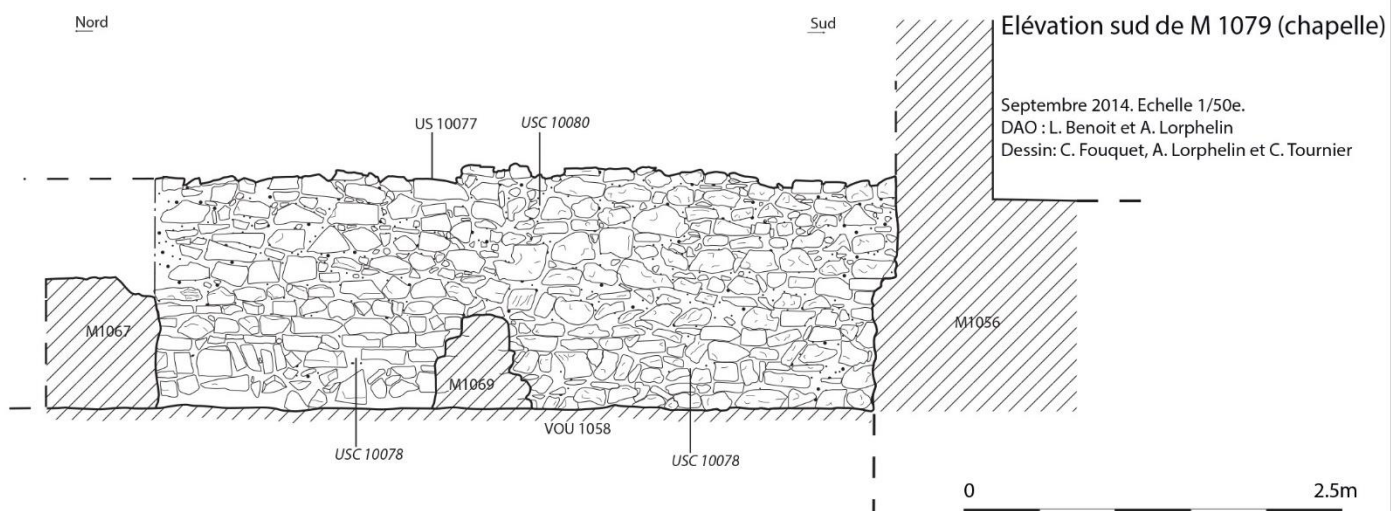
Octobre 2018. Echelle 1/50e.  
DAO : L. Benoit, M. Duriez, L. Denain et C. Lavenu.  
Dessin: C. Lavenu, L. Devigne



CHÂTEAU MÉDIEVAL  
(Clermont Haute-Savoie)

Élévation sud de M 1002

Août 2017. Echelle 1/50e.  
DAO : L. Benoit, J. Falque.  
Dessin: H. Bonnefon, J. Falque



CHÂTEAU-NEUF D'ALLINGES  
(Allinges, Haute-Savoie)

Élévation sud de M 1079 (chapelle)

Septembre 2014. Echelle 1/50e.  
DAO : L. Benoit et A. Lorphelin  
Dessin: C. Fouquet, A. Lorphelin et C. Tournier

Fig. 56: Exemples de parements à assises libres.

Les maçonneries de moellons à assises réglées correspondent à la mise en œuvre la plus répandue dans l'ancien diocèse de Genève. Nous avons pu l'observer sur presque tout notre corpus ainsi que sur d'autres sites castraux<sup>1565</sup>. Au sein des fortifications ayant bénéficié de travaux de recherches avancées, cette mise en œuvre est présente sur au moins 50 % du site castral<sup>1566</sup> [Fig. 57]. Nous retrouvons les mêmes types de blocs utilisés avec des modules très proches. La différence principale réside dans la recherche de régularité de la construction par le biais d'importants linéaires. Les assises de moellons observées ont une hauteur moyenne comprise entre 0.10 et 0.30 m. Plusieurs cas présentent des assises de réglages réalisés en pierre plus fine ou dans un matériau différent venant rectifier l'horizontalité de la construction. Les recherches récentes attribuent cette méthode à trois aspects distincts<sup>1567</sup>. Ainsi, ces assises particulières correspondent soit à la simple rectification d'une horizontalité trop perturbée, soit à la mise en place d'une structure architectonique (fenêtres, portes, etc.), soit à un arrêt de chantier, qu'il soit dû à une fin de journée ou à une interruption dans l'approvisionnement ou dans le projet. Plusieurs exemples de maçonneries retrouvés en fouilles présentent cet appareillage bien régulier. À Clermont, les maçonneries formant la pièce de stockage orientale (**ES 1.10 – Volume 2 : Clermont**) sont particulièrement bien construites<sup>1568</sup>. Le mur ouest est construit en moellons équarris de calcaire gris disposés en assises régulières. Les modules de pierre oscillent entre 0.09 x 0.03 m, pour les plus petits, et 0.35 x 0.14 m pour les plus imposants. Ils forment des assises réglées, hautes de 0.12 m en moyenne. Le mur sud de cet espace, bien que recouvert par un enduit de chaux encore bien conservé, laisse apparaître un appareillage similaire. Seul le parement septentrional a pu faire l'objet d'observation en 2019. Visible sur une hauteur comprise entre 0.13 et 1.14 m, il est construit en moellons équarris de calcaire bien assisés et liés par un mortier de chaux assez épais à granulométrie moyenne. Les blocs sont disposés à plat. À Allinges-Neuf, la courtine orientale de la cour haute est également un très bon exemple d'appareil de moellons réguliers<sup>1569</sup>. Le parement est met en œuvre de moellons équarris à assises réglées de 0.10 à 0.20 m d'épaisseur. Il est composé de grès à plus de 90%, nous observons aussi quelques rares blocs épars de granit, qui constituent moins de 10% de l'appareillage. Les modules des blocs varient entre 0.50 x 0.20 m pour les plus grands et 0.15 x 0.08 m pour les plus petits. Les blocs sont disposés sur chant ou à plat.

---

<sup>1565</sup> Alby, Allinges-neuf et vieux, Bonneville, Chatillon, Chaumont, Clermont, Cusy, Faverges, Féternes, Flumet, Hauteville, Ugine

<sup>1566</sup> Allinges-Neuf et Vieux, Clermont (médiéval et Renaissance), Bonneville, les Rubins, Rovorée ou encore Châtillon.

<sup>1567</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2012 et 2019 ; KOCH T-2015 ; MOULIS T-2018.

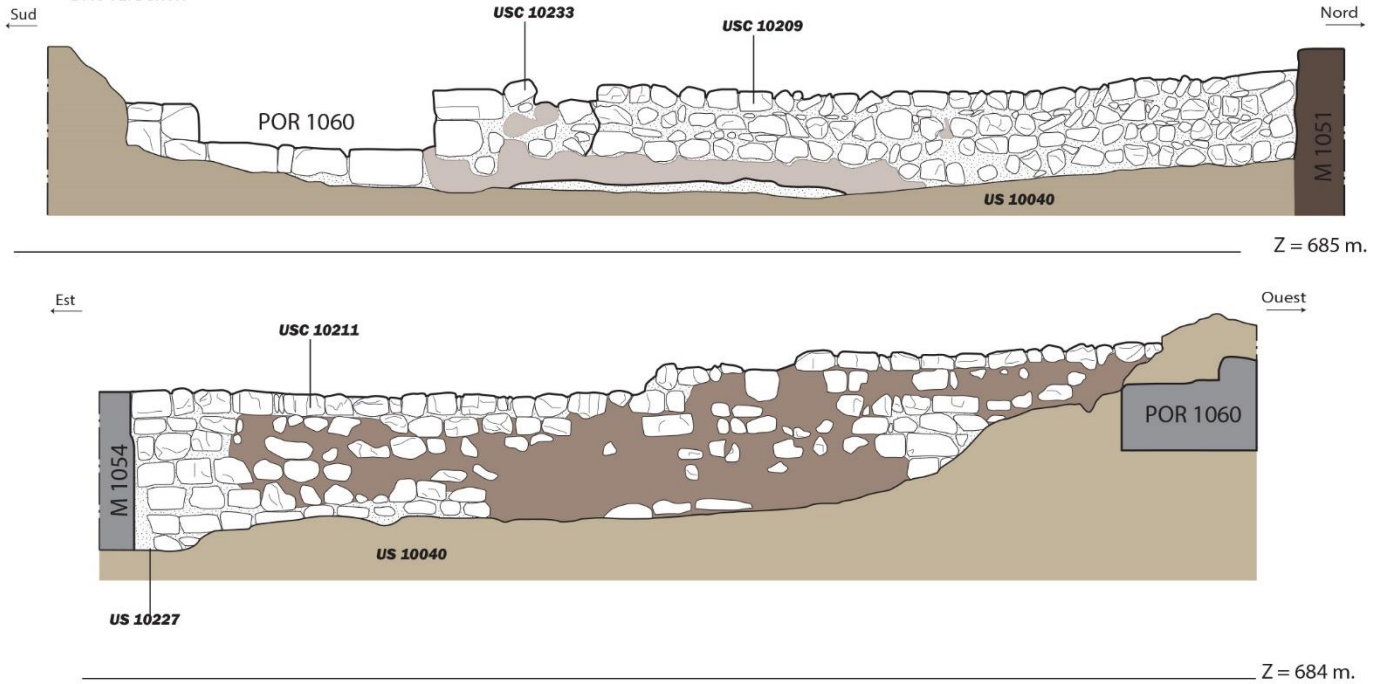
<sup>1568</sup> BENOIT *et alii* R-2019a, p.80-102.

<sup>1569</sup> BENOIT *et alii* R-2014, p.95-98.

CHÂTEAU MÉDIÉVAL  
(Clermont, Haute-Savoie)

Élévations ouest et sud de l'espace ES 1.10.

Août 2019. Echelle 1/50e.  
Relevés : L. Benoit  
DAO : L. Benoit



CHÂTEAU-NEUF  
(Allinges, Haute-Savoie)

Élévation orientale de la courtine de la cour haute

Septembre 2014. Echelle 1/50e.  
Relevés : L. Benoit, C. Tournier  
DAO : L. Benoit, C. Tournier

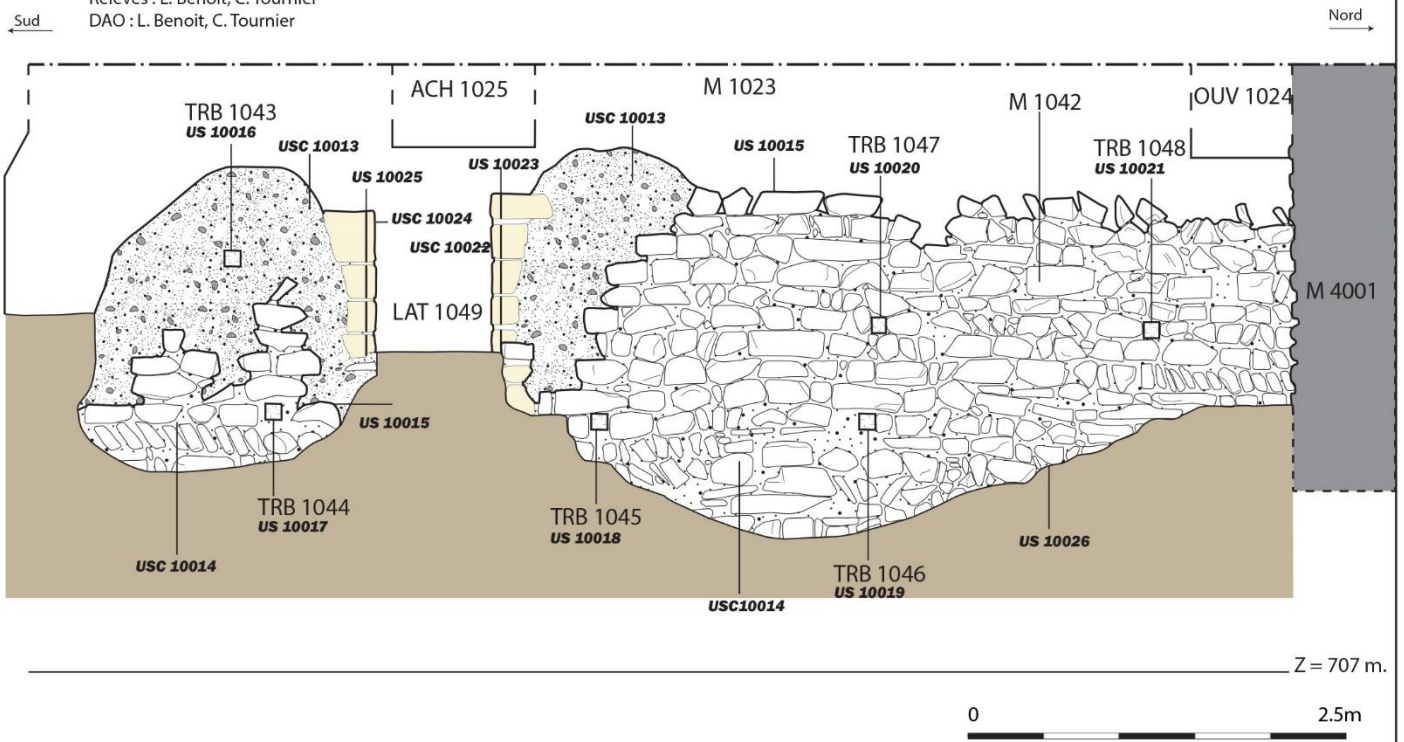


Fig. 57: Exemples d'appareils de constructions en moellons à assises réglées.



Au sein de cette construction de moellons réguliers, un exemple particulier se dégage. Il s'agit de la construction en arêtes de poisson ou en épis [Fig. 58]. Cette méthode met en œuvre des pierres assez fines, souvent équerries, disposées en oblique et liées par du mortier. Les assises alternent alors les rangs selon des orientations contraires ou sont épaulées par des assises de blocs réguliers faisant office de réglage. Il se dégage alors des assises d'une hauteur moyenne de 0.24 m. Repéré sur peu de sites en Haute-Savoie<sup>1570</sup>, cet *opus* fait débat au sein des chercheurs. Traditionnellement attribués aux édifices antérieurs au XII<sup>e</sup> siècle du fait de sa similarité avec les constructions antiques<sup>1571</sup>, nous manquons d'exemples et de datations associées pour pouvoir l'affirmer. En effet, les deux sites présentant le plus cette mise en œuvre en Haute-Savoie, les châteaux de Langin et d'Asnières, n'ont pour l'heure fait l'objet d'aucune étude archéologique de leur élévation. Il nous est donc difficile de caractériser plus ces maçonneries.



Fig. 58: Appareils en épis.

<sup>1570</sup> L'*opus spicatum* est observable sur les sites de Langin et d'Asnière (Ayse). Le tronçon relevé par Louis Blondel (BLONDEL 1956) à Allinges-Vieux est isolé et n'a trouvé aucun équivalent ailleurs sur le site malgré les investigations menées entre 2010 et 2012 (D'AGOSTINO *et alii* R-2012).

<sup>1571</sup> BLONDEL 1956, p.14-17.

Qu'ils s'agissent de moellons à assises réglées ou non, nous retrouvons dans les deux cas l'usage de pierres de taille dans des états contemporains. Toutefois, son usage est trop disparate pour nous permettre de le qualifier d'appareil. En effet, ces pierres de taille ne se retrouvent que dans les éléments architecturaux comme les chaînes d'angle, les baies ou les ouvrages particuliers comme les cheminées et autres latrines.

De la mise en œuvre de moellons, qu'ils soient assisés ou non, découle plusieurs avantages et contraintes. Dans un premier temps, l'usage de blocs de faibles dimensions et d'aspect parfois irrégulier implique un usage intensif de mortier de chaux. Ce dernier est utilisé pour asseoir et fixer les différentes pierres. Dans certains cas, il peut également participer aux réglages des assises en compensant un moellon dont les dimensions sont inférieures à ses voisins. Enfin, il vient également lisser les façades avec parfois des motifs de joints tirés au fer, ou enduits à pierre-vue<sup>1572</sup>. Cet usage massif de chaux nécessite donc un approvisionnement important et régulier afin de permettre la construction de l'édifice or, nous l'avons vu précédemment, la chaux pouvait provenir d'assez loin dans certains cas.

Dans un second temps, deux avantages principaux accompagnent cette mise en œuvre. Le premier relève des temps de carrière et de taille. Ces blocs, bien que de gabarits parfois réguliers, ne nécessitent pas un temps de taille long comme nous l'avons vu et sont issus des bancs de pierre successifs de la carrière exploitée. Cette exploitation, au fur et à mesure, explique sans doute les variations observées dans les modules. Enfin, un autre avantage technique est à noter. La manipulation des blocs est facilitée par leur gabarit. Au vu des modules recensés et en prenant en comptes les masses volumiques des matériaux les plus récurrents<sup>1573</sup>, le poids des moellons oscille entre quelques kilos et 70-80 kg. De ce fait, ils sont manipulables par une ou deux personnes aisément. Si l'usage de machine de levage pour les parties hautes semble évident, la pose, qu'elle soit faite depuis un échafaudage ou directement sur l'arase du mur, en est largement facilitée.

Enfin, si cela n'apparaît que très peu dans la comptabilité, hors destruction spécifique, et est parfois difficile à voir sur le terrain, la question des remplois dans ce type de maçonnerie n'est pas à négliger<sup>1574</sup>. En effet, la présence de pans de maçonnerie délabrés à proximité représente une économie pécuniaire, de temps et d'efforts. Aussi est-il récurant que d'anciens matériaux

---

<sup>1572</sup> Peu repéré sur notre territoire d'investigation, l'exemple le plus marquant se trouve aux Allinges. BENOIT R-2014, D'AGOSTINO *et alii* R-2012.

<sup>1573</sup> Calcaire : 2000-2800 kg/m<sup>3</sup> ; Grès/Molasse : 1 600-1 900 kg/m<sup>3</sup> (certains cas peuvent atteindre 2 400 (kg/m<sup>3</sup>)) ; Tuf 800-1 500 kg/m<sup>3</sup>. BRGM.fr ; BAUD, SCHMITT H-2014.

<sup>1574</sup> BERNARD *et alii* 2008 ; BERNARDI, L'HERITIER 2018 ;



en bon état soient réutilisés dans des constructions neuves ou de simples réparations. Cela s'applique aussi bien en maçonnerie qu'en charpenterie, les pièces de bois pouvant avoir plusieurs usages<sup>1575</sup>. Toutefois, juger de la proportion de ce type d'utilisation au sein des châteaux n'est actuellement pas possible au vu des données acquises.

#### 3.2.3.1.2. *L'usage de la pierre de taille*

L'emploi des termes « petit, moyen et grand appareil de construction » est toujours associée à l'utilisation majoritaire de la pierre de taille dans la maçonnerie, qu'elles soient régulières ou non. La régularité d'un appareil réside dans l'usage d'un module similaire pour tout un pan de construction. Dès lors que les blocs ont des longueurs qui varient, nous parlons d'appareil irrégulier. Le petit appareil est constitué d'éléments dont la hauteur est inférieure à 0.20 m. Le moyen appareil met en œuvre des assises de pierre comprises entre 0.20 et 0.30 m tandis que le grand appareil concerne tout ce qui est au-delà.

Cette mise en œuvre n'est en rien une innovation médiévale et encore moins castrale. Sans remonter jusqu'à l'Antiquité, les différentes constructions religieuses du Moyen Âge mettent régulièrement en œuvre cet appareillage<sup>1576</sup>.

Au sein de l'ancien diocèse de Genève, nous retrouvons l'usage de la pierre de taille dans la majorité des sites castraux. Cette dernière est observable dans les éléments architectoniques, comme les chaînes d'angles, mais aussi dans les principales structures architecturales comme les encadrements de fenêtres, de portes ou encore les cheminées. Cependant, les constructions mettant en œuvre ce type de matériau sur tout un pan de mur ou tout un bâtiment, sont beaucoup plus rares. En effet, sur l'ensemble de notre corpus d'étude ainsi que celui du projet A.V.E.R, nous ne dénombrons que huit forteresses présentant ce genre de maçonnerie<sup>1577</sup>. Tous les appareils sont représentés [Fig. 59].

---

<sup>1575</sup> BOUTICOURT 2016 ; EPAUD 2011 ; HUNOT 2001.

<sup>1576</sup> BAUD, SCHMITT H-2014 ; MOULIS T-2018, etc.

<sup>1577</sup> Un neuvième site est envisageable. Il s'agit du château de Faucigny dont les vestiges de la tour-porte du bourg présentent un grand appareil de construction. Malheureusement, cette dernière est comprise entre deux maisons, et nous ne pouvons avoir une vision complète de l'édifice. Pour cela, si nous la mentionnons, nous n'irons pas plus loin la concernant.



Allinges-Neuf. Cliché: L. Benoit



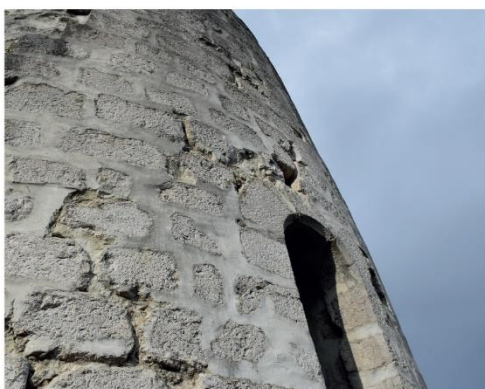
Pierrecharve. Cliché: L. D'Agostino



Mons. Cliché: L. Benoit



Clermont. Cliché: L. Benoit



La Roche. Cliché: L. Benoit



Crédoz. Cliché: J. Laidebeur



Yvoire. Cliché: C. Guffond



Annecy. Cliché: L. Benoit

Fig. 59: Châteaux possédant des ouvrages entièrement en pierres de taille.

Le petit appareil a été repéré sur la chapelle castrale d'Allinges-Neuf. Cette dernière met en œuvre des pierres de taille de grès dont les modules oscillent entre 0.12 x 0.08 m, pour les plus petits, et 0.38 x 0.18 m pour les plus imposants. Ce module irrégulier est lié par un mortier de chaux assez fin, dont l'épaisseur de joint est comprise entre 1.6 et 3.5 cm. Bien qu'usés du fait de leur nature gréseuse, les blocs de pierre sont travaillés sur au moins cinq faces, de sorte à favoriser un assemblage homogène.

Le moyen appareil a pu être observé sur les tours de Pierrecharve et de Mons. Toutes deux construites en molasse, elles présentent des dimensions de blocs assez différentes bien que la hauteur des assises soit proche. Le site de Pierrecharve présente une construction avec des modules irréguliers dont les dimensions moyennes atteignent 0.60 x 0.27 m. Les pierres sont dressées sur 5 de leurs faces, de manière assez fine puisque les joints ne dépassent, ici, que rarement le centimètre. La tour de Mons est construite avec des pierres de taille de molasse d'un module inférieur à celui observé à Pierrecharve. Les blocs sont compris entre 0.06 x 0.17 m et 0.65 x 0.35 m. Dans un bon état de conservation, des traces de tailles, alliant dégrossi à la broche et dressage à la gradine, sont observables sur les parements<sup>1578</sup>. Les joints sont ici également très fins avec une épaisseur comprise entre 1 et 2 cm.

Le grand appareil est le plus représenté sur le territoire haut-savoyard. Il est observé sur les tours maîtresses de Clermont, Credo et la Roche, sur le portail du château d'Yvoire ainsi qu'en de nombreux endroits et bâtiments du château d'Annecy<sup>1579</sup>.

Le portail d'Yvoire construit en molasse n'a pu faire l'objet d'observations détaillées, le site étant toujours occupé par un propriétaire privé. Toutefois, au vu des nombreux réaménagements et restaurations qu'a subi le château, des doutes persistent quant au caractère originel de la construction<sup>1580</sup>.

Les tours maîtresses de Clermont, Credo et de la Roche présentent des caractéristiques assez proches. Toutes trois circulaires, elles sont bâties en grand appareil irrégulier de calcaire. Les blocs, courbes, sont smillées à la broche tandis que les arêtes présentent des traces de ciselures pour certaines. Les modules moyens de blocs de ces trois forteresses sont respectivement de 0.62 x 0.32 m, 0.68 x 0.35 m et 0.60 x 0.36 m soit des dimensions très proches. Encore une fois la finesse de la taille permet l'obtention de joints très fins de l'ordre du centimètre.

---

<sup>1578</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2011b, vol.3, p.352-353.

<sup>1579</sup> Il est, sur ces sites, utilisé sur des bâtiments entiers.

<sup>1580</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2011b, vol.3, p.405-410.

Au château d'Annecy, les études récentes<sup>1581</sup> ont mis en exergue l'usage de la pierre de taille dans plusieurs états de construction du site. Aussi, cet appareillage prend des formes différentes avec des modules assez variés. Le premier grand appareil est réalisé en molasse verte et présente un module moyen de 0.74 x 0.36 m. Les joints sont fins et quelques coups de broches sont observables, mais la nature gréseuse de la pierre ne la rend pas résistante aux intempéries ce qui a pour conséquence une usure rapide de la roche. Nous trouvons ensuite un grand appareil de calcaire jaune dont le module moyen est de 0.85 x 0.45 m. Enfin, un grand appareil de calcaire blanc, de dimensions assez proches, est employé. Les pierres sont cependant plus profondes, augmentant la masse des blocs. Dans ces deux derniers cas, les joints ont une épaisseur inférieure au centimètre. De la boucharde a été repérée sur les calcaires blancs. Cet outil n'a pas été observé avant l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement à partir du XVI<sup>e</sup> siècle sur notre territoire. L'usage de cet outil est donc un bon *terminus post quem* et représente un état tardif de la construction.

L'analyse des modules moyens de pierres de taille permet de pousser plus loin la réflexion [Tableau 32]. Ils sont calculés en prenant en compte les plus grands et les plus petits spécimens enregistrés. À partir de cela, et en utilisant une masse volumique moyenne par type de matériau, nous pouvons déduire le poids estimé de ces blocs.

Site	Longueur (m)	Hauteur (m)	Largeur (m)	Poids estimé (kg) <sup>1582</sup>	Matériau
Allinges-Neuf <sup>1583</sup>	0.25	0.12	0.20	10.5	Grès
Annecy <sup>1584</sup>	0.74	0.36	0.40	186.5	Molasse
Annecy <sup>1585</sup>	0.85	0.45	0.40	367.2	Calcaire beige/jaune
Annecy <sup>1586</sup>	0.75	0.47	0.50	423	Calcaire blanc
Clermont <sup>1587</sup>	0.62	0.32	0.38	180.9	Calcaire gris/blanc
Credoz <sup>1588</sup>	0.68	0.35	0.35	199.9	Calcaire gris/blanc

<sup>1581</sup> BONHOMME R-2010 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2017.

<sup>1582</sup> De sorte à garder les mêmes référentiels, c'est toujours la moyenne de la masse volumique qui a été considérée de sorte que ce ne puisse pas être plus lourd que le poids calculé. Aussi, le calcaire possédant une masse volumique comprise entre 2 000 et 2 800 kg/m<sup>3</sup>, nous avons utilisé pour nos calculs une masse de 2 400 kg/m<sup>3</sup>. De même, pour la molasse et le grès qui possèdent un référentiel compris entre 1 600 et 1 900 kg/m<sup>3</sup>, ce qui donne une moyenne de 1 750 kg/m<sup>3</sup>.

<sup>1583</sup> Les modules de parement ayant servi au calcul sont issus de BENOIT R-2013 et 2014.

<sup>1584</sup> Les modules de parement ayant servi au calcul sont issus de D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2017.

<sup>1585</sup> *Idem.*

<sup>1586</sup> *Idem.*

<sup>1587</sup> Les modules de parement ayant servi au calcul sont issus de BENOIT *et alii* R-2017 et 2018a.

<sup>1588</sup> Les modules de parement ayant servi au calcul sont issus de D'AGOSTINO *et alii* R-2011b et 2019.

Mons <sup>1589</sup>	0.36	0.26	0.28	45.9	Molasse
Pierrecharve <sup>1590</sup>	0.60	0.27	0.30	85.1	Molasse
La Roche <sup>1591</sup>	0.60	0.36	0.37	191.1	Calcaire gris/blanc
Yvoire	ND	ND	ND	ND	Molasse

Tableau 32: Module et poids moyen d'une pierre de taille.

Il est intéressant de se pencher sur le poids moyen des modules. En effet, plusieurs catégories de masse apparaissent au travers de ces calculs. Ainsi, si le petit appareil observé à Allinges-Neuf est aisément façonnable par un ou deux maçons, les moyen et grand appareil nécessitent une manutention particulière probablement associée dès le début de la construction à des engins de levage. En effet, deux personnes peuvent soulever à hauteur de bassin une charge d'environ 100/110 kg. Au-delà de ce poids, il faut plus de main d'œuvre. Toutefois, le travail à proximité d'une maçonnerie en construction ne rend pas aisé le travail à plus de deux personnes. Aussi, l'usage de chèvres ou autre grue de levage semble indispensable.

De même que pour la maçonnerie de moellons, la construction en pierre de taille présente avantages et inconvénients. Trois assises de pierres suffisent en moyenne pour atteindre 1 m d'élévation aussi la maçonnerie gagne vite en hauteur. De même, la régularité des assises permet d'user moins de mortier et donc de gagner en matière sur les parements. Toutefois, tous ces gains sont contrebalancés par un travail en amont plus important, en carrière et pour le tailleur de pierre, et une manutention plus contraignante. Concernant, les premiers, le travail en carrière se complexifie, car tous les bancs de roches ne peuvent fournir en pierre de taille. L'extraction est donc plus sélective et de fait plus longue. De même, le transport est plus pénible également. En reprenant notre exemple du char à 1 250kg de charge, il transporte en un trajet 6 pierres de taille de 200 kg contre plusieurs dizaines de moellons. Au sujet de la manutention, l'utilisation de cet appareillage nécessite une main-d'œuvre plus importante ou des outils de levage en plus grande quantité<sup>1592</sup>.

Enfin, il est intéressant de noter que si la construction en pierres de taille renforce l'aspect monumental et défensif des bâtiments, elle n'est jamais utilisée dans les enceintes des châteaux

<sup>1589</sup> Les modules de parement ayant servi au calcul sont issus de D'AGOSTINO *et alii* R-2011b et 2019 et PARIAT 1990.

<sup>1590</sup> *Idem.*

<sup>1591</sup> *Idem.*

<sup>1592</sup> L'usage d'une roue de levage est attesté, par exemple, à Clermont en 1448-1449 (ADS, SA 11301) : « *Quiquidem magistri operum dederunt nomine prelibati domini comitis pro implicatura dictorum postium in dictis foresiis implicandorum [et pro aptando dictam trabem ( en marge droite)] et alia neccessaria in rota dicte turris faciendo prenominatis vicecastellano et carpentatoribus per eorum salario et expensis : .V. flor pp* ». Des chèvres sont également présentes dans la comptabilité.

présents en Haute-Savoie. Seul le château d'Annecy présente une enceinte en pierre de taille. Néanmoins, il s'agit d'un cas un particulier où tous ces édifices sont également des bâtiments du château et non une simple courtine.

### 3.2.3.2. Une spécificité chronologique ?

Après avoir caractérisé les différents types de maçonneries utilisés au sein de la construction des châteaux de l'ancien diocèse de Genève, il paraît pertinent d'essayer d'associer un aspect chronologique à ces différentes mises en œuvre. A-t-on une évolution de la construction dans le temps ?

Il ne paraît pas possible de répondre à cette question dans son entièreté au vu des données à disposition aujourd'hui.

La maçonnerie de moellons à assises réglées est la plus commune sur le territoire étudié. Toutefois, elle ne semble pas caractéristique d'une période en particulier, car nous la retrouvons dans des ouvrages construits entre les XI<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Nous n'avons pas noté d'évolution particulière à l'échelle du territoire dans les dimensions des modules ni un usage plus spécifique de blocs bruts ou équarris selon les périodes. Cette mise en œuvre semble donc correspondre à la norme locale. Cependant, à l'échelle du site, des évolutions sont perceptibles. Aux Allinges par exemple<sup>1593</sup>, si le premier état de construction (XII<sup>e</sup>- début XIII<sup>e</sup>) est assisé avec des moellons ébauchés, nous notons un usage plus intensif de blocs bruts durant le deuxième état (XIII<sup>e</sup>) ce qui a pour effet des assises moins régulières. Enfin, nous notons un retour des blocs équarris à assises réglées durant le troisième et dernier état (fin XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup>). Cet exemple est très parlant, mais n'est pas applicable au reste du territoire et à appréhender au prisme des contextes guerriers et phases de reconstruction.

Bien que moins présentes en parement, le constat est similaire pour l'utilisation des pierres de taille. En effet, en nous basant sur les sites dont la chronologie est connue, nous constatons un usage de la pierre de taille sur toute la durée du bas Moyen Âge. Là encore, des évolutions à l'échelle d'un site sont observables. Les recherches récentes sur le château d'Annecy ont ainsi permis de mettre en avant l'utilisation spécifique de matériaux selon les périodes de constructions<sup>1594</sup>. L'emploi de la molasse est alors cantonné au XIV<sup>e</sup> siècle tandis que le calcaire beige représente la majorité des constructions du XV<sup>e</sup> siècle avant d'être remplacé au siècle

---

<sup>1593</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2012.

<sup>1594</sup> BONHOMME R-2010 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2017. Observation également réalisée aux Allinges : D'AGOSTINO *et alii* R-2016.

suyant par le calcaire gris. Néanmoins, cette observation n'est pas applicable à plus grande échelle, car nous retrouvons ce calcaire gris dès le XIII<sup>e</sup> siècle sur les sites de Clermont, de La Roche et du Credoz. Ainsi, à la différence de l'Alsace où l'utilisation de pierre de taille à bossage marque une évolution technique caractéristique d'une période, nous ne pouvons mettre en exergue pareille similitude pour l'ancien diocèse de Genève<sup>1595</sup>. Cependant, en reprenant le tableau des modules de pierre de taille, vu précédemment, et en l'associant aux datations connues liées à ces constructions, un constat intéressant semble émerger [Tableau 33].

Site	Longueur (m)	Hauteur (m)	Largeur (m)	Poids estimé (kg)	Matériau	Datations
Allinges-Neuf	0.25	0.12	0.20	10.5	Grès	XI <sup>e</sup> s. ?
Annecy	0.74	0.36	0.40	186.5	Molasse	XIV <sup>e</sup> s.
Annecy	0.85	0.45	0.40	367.2	Calcaire beige/jaune	XV <sup>e</sup> s.
Annecy	0.75	0.47	0.50	423	Calcaire blanc	XVI <sup>e</sup> s.
Clermont	0.62	0.32	0.38	180.9	Calcaire gris/blanc	XIII <sup>e</sup> s.
Cretoz	0.68	0.35	0.35	199.9	Calcaire gris/blanc	≥ XIII <sup>e</sup> s.
Mons	0.36	0.26	0.28	45.9	Molasse	XII <sup>e</sup> -XIII <sup>e</sup> s. ?
Pierrecharve	0.60	0.27	0.30	85.1	Molasse	XIII <sup>e</sup> -XIV <sup>e</sup> s.
La Roche	0.60	0.36	0.37	191.1	Calcaire gris/blanc	XIII <sup>e</sup> s. ?
Yvoire	ND	ND	ND	ND	Molasse	XIV <sup>e</sup> s. ?

Tableau 33: Lien entre module de pierre de taille et période d'utilisation.

Il semble que les modifications techniques apportées sur les appareils de pierre de taille entre le XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle aient évolué vers une augmentation des formats et donc une montée en puissance des blocs et de l'appareillage.

Les sites attestés au XI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècles présentent des blocs de pierre dont le poids moyen est inférieur à 100 kg. Si nous regardons les éléments du XIII<sup>e</sup> siècle, le poids moyen oscille autour de 180/200 kg soit le double. Enfin, le poids double encore lorsque nous approchons le XVI<sup>e</sup> siècle. À nouveau, le schéma observé sur les constructions alpines semble aller à l'encontre de celui observé par notre confrère alsacien<sup>1596</sup>. En effet, ce dernier met en avant une réduction des blocs dans le temps alors que nous observons la tendance inverse ici. Il nous est difficile d'expliquer ce fait. Peut-être est-ce dû à l'évolution des machines de levage, des techniques de

<sup>1595</sup> KOCH T-2015.

<sup>1596</sup> KOCH T-2015, p.74-75.

taille, la boucharde étant plus facile d'utilisation, ou plus simplement du fait de la multiplication de route facilitant les transports ? L'évolution des techniques de mise en œuvre semble être à privilégier selon les observations d'Anne Baud et d'Anne Schmitt sur la construction monumentale dans l'ancien diocèse de Genève<sup>1597</sup>.

Ainsi, nous n'avons pas observé une évolution chronologique franche de la technique d'appareillage des parements à l'échelle du territoire, chaque site évoluant, a priori, indépendamment les uns des autres. L'exception réside dans l'usage des pierres de taille dont le module semble grossir en se rapprochant de la fin du Moyen Âge. Ce type d'édifice, entièrement en pierres de taille, est minoritaire au sein du milieu castral de l'ancien diocèse de Genève. Les murs ne semblent donc pas avoir évolué comme les éléments architecturaux, dont l'évolution commence à être bien connue sur notre territoire<sup>1598</sup>.

### 3.2.3.3. Des choix techniques et esthétiques : *quid* d'un modèle princier ?

La construction d'une maçonnerie, qu'elle soit simple ou complexe, implique des choix aussi bien techniques qu'esthétiques. Qu'est-ce qui explique ces derniers ? S'agit-il d'une évolution des techniques ou le résultat de commandes particulières ? La construction au sein de l'ancien diocèse de Genève ne subit pas d'évolution similaire à celle observée dans le nord-est de la France<sup>1599</sup>. De même, le constat établi par C. Moulis<sup>1600</sup>, c'est-à-dire que plus la maçonnerie est épaisse, plus les modules employés sont petits, ne semble pas s'appliquer à notre territoire. En effet, nous rencontrons tous les cas de figure. La tour de Clermont, épaisse de 3.70 m est construite en grand appareil avec un module moyen de 0.62 x 0.32 m. Le constat est similaire à La Roche où la tour mesure 3.5 m d'épaisseur. A contrario, les murs boucliers d'Allinges-Neuf et Vieux, eux aussi épais de 3.5 m, sont construits en moellons assisés. Ce schéma n'a donc pas d'équivalent sur notre territoire d'étude. Pour autant, la mise en œuvre de certains sites interroge.

Pour répondre à ces questions, le parallèle entre vestiges et sources investiguées est nécessaire. La connaissance technique des matériaux de construction transparait assez facilement au travers de ces deux types de données, même si les finances à disposition devaient également jouer un rôle dans le choix final.

---

<sup>1597</sup> BAUD, SCHMITT 2019.

<sup>1598</sup> D'AGOSTINO *et alii* R-2011b et 2019 ; OURY *et alii* R-2019 et 2020 ; POISSON 1992 ; RAEMY 2004.

<sup>1599</sup> KOCH T-2015.

<sup>1600</sup> MOULIS T-2018, p.138-139.



Nous l'avons déjà vu pour l'utilisation du bois, le sapin est plus régulièrement dédié aux parties hautes des constructions, hors charpente, que le chêne. Cela est très probablement en lien avec les caractéristiques techniques de ces essences, le sapin offrant une moins bonne résistance à la compression. De même, avec une masse volumique moins importante, il est plus adapté à des structures se voulant par nature lourdes<sup>1601</sup>.

Pour la pierre, ces mêmes connaissances des propriétés techniques semblent être de mise. L'un des exemples les plus probants est le château d'Alby. S'il ne reste presque rien des aménagements intérieurs, la comptabilité nous indique l'achat de tuf expressément dédié aux portes, angles et voûtes<sup>1602</sup>. Le tuf a une faible résistance à la compression du fait de sa structure alvéolée. Néanmoins, il compense cette faiblesse par sa légèreté. En effet, les structures plus légères engendrent moins de force sur les supports<sup>1603</sup>. Ce principe de compensation de la résistance par un poids plus léger des matériaux, encore employé par les architectes, figure déjà dans les manuels du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1604</sup>. Ce principe semble pouvoir être appliqué à la construction de l'enceinte du château d'Alby. Découverte à la suite d'un désherbage du Département en 2017, elle met en œuvre une alternance d'assises de moellons de calcaire et molasse, et d'assises de pierres de taille de tuf [**Volume 2 : Alby**]. Dressé verticalement à flanc de falaise, ce mur subit une double pression à la fois verticale, mais aussi horizontale du fait de son appui contre le substrat naturel. L'usage du tuf semble donc ici répondre à une volonté d'alléger la structure, d'ores et déjà réglée par les assises de moellons.

Les propriétés poreuses et gélives de la molasse semblent également bien connues des maçons car nous observons régulièrement l'utilisation de pierres calcaires ou de tuf (non gélives) en soubassement, fondation ou dans les chaînes d'angle de sorte à limiter les remontées d'eau par capillarité. Bien observée dans le milieu religieux<sup>1605</sup>, cette technique n'est pas systématiquement appliquée aux châteaux qui, régulièrement bâtis sur des promontoires rocheux, sont peut-être moins soumis à ces phénomènes<sup>1606</sup>. Néanmoins, nous retrouvons ces pratiques dans plusieurs bourgs attestant à nouveau des connaissances des constructeurs<sup>1607</sup>.

---

<sup>1601</sup> Sapin : résistance : 40-52 N/mm<sup>2</sup>, masse volumique : 250-450 kg/m<sup>3</sup> ; Chêne : résistance : 52-64 N/mm<sup>2</sup>, masse : 380-980 kg/m<sup>3</sup>.

<sup>1602</sup> ADHS, SA 16972 : « *In tallia octies viginti et quindecim pedum molaciem et tuphorum pro useriis et angularibus et voutiis portarum quolibet pede pro duobus den.* »

<sup>1603</sup> BAUD, SCHMITT H-2014, p.42.

<sup>1604</sup> *Ibidem*.

<sup>1605</sup> *Ibidem*.

<sup>1606</sup> Quelques exemples de fortifications utilisent ce principe : château d'Evian, d'Hauteville, de Mons, d'Yvoire.

<sup>1607</sup> BENOIT R-2016 ; bourgs d'Alby, La Roche, etc.

Les choix relevant des modes d'appareillage sont plus difficiles à cerner et ne transparaissent pas dans les textes. Il faut, pour tenter de l'appréhender, examiner les facteurs extérieurs. Nous l'avons vu, la maçonnerie de moellons est la plus courante dans l'ancien diocèse de Genève. Sa mise en œuvre présente de nombreux avantages. En effet, les blocs de pierre nécessaires à ce type de construction nécessitent peu de travail, sont facilement extraits des carrières, se transportent en grande quantité et nécessitent moins de main-d'œuvre pour leur mise en place. Ils sont donc économiquement plus rentables. De même, du fait d'étapes intermédiaires supprimées, la construction du site en est potentiellement accélérée, avantage important en temps de conflits. Nous pouvons alors nous demander si l'usage de la pierre de taille n'est pas réservé à des sites privilégiés jouissant d'une certaine aura. Au vu des sites concernés, il semble que cela ne soit pas le cas. En effet, si Annecy se retrouve capitale du Genevois au début du XIII<sup>e</sup> siècle, les sites de Pierrecharve ou de Mons ne correspondent qu'à de petites seigneuries. Si nous sommes bien en peine d'expliquer cette mise en œuvre, force est de constater qu'elle relève de moyens financiers assez élevés, le travail de la pierre, le transport et la manutention étant plus importants.

D'autres choix sont plus étonnants et ne semblent pas répondre à des problématiques techniques. Le cas le plus explicite est celui du château de Clermont. Alors que le site est installé sur une croupe molassique, qu'il dispose de carrières de molasse importantes à proximité et que la majeure partie des constructions observées sont réalisées dans ce matériau, la tour maîtresse est, quant à elle, construite en pierre de taille de calcaire gris. La pierre de taille de molasse est aussi utilisée à Clermont dans certains bâtiments, et nous la retrouvons dans la tour maîtresse du château d'Annecy<sup>1608</sup>. De même, si les bancs de molasse présents à Clermont et aux alentours ne permettent peut-être pas la réalisation de pierre de taille, ce qui est faux car nous en avons sur d'autres édifices du château<sup>1609</sup>, la réalisation d'une tour ronde en moellons est largement acquise à cette époque comme l'attestent les tours de Bonneville ou encore celles d'Allinges-Vieux pour ne citer qu'elles. Ce choix de l'emploi du calcaire ne semble donc pas résulter de problèmes techniques liés aux sources d'approvisionnement ou aux méthodes de taille. Cette tour est donc probablement issue d'une commande particulière du prince en lien avec des aspects plus esthétiques, l'édifice le plus haut se démarquant ainsi du reste de la fortification.

---

<sup>1608</sup> BONHOMME R-2010 ; D'AGOSTINO, CHAUVIN-DESFLEURS R-2017 ; SIROT 1990.

<sup>1609</sup> BENOIT *et alii* R-2018a et 2019a.

Le cas de cette tour est intéressant, car il fait écho à deux autres édifices similaires situés aux châteaux de La Roche et du Credo. Clermont et La Roche sont deux châtelainies genevoises attestées au XIII<sup>e</sup> siècle et potentiellement mises en place avant cette date. Le Credo est plus compliqué à aborder car peu de documents le mentionnent à cette période<sup>1610</sup>. Ces trois sites sont dotés d'une tour maîtresse circulaire datant de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Si cela n'est pas étonnant pour l'époque, c'est leur mise en œuvre qui retient notre attention. Toutes trois sont bâties en pierre de taille de calcaire gris-blanc smillées et présentent des modules très proches [Fig. 60]. Pour rappel, le module moyen de Clermont est de 0.62 x 0.32 m (180.9 kg), celui de Credo est de 0.68 x 0.35 m (199.9 kg) et celui de La Roche de 0.60 x 0.36 m (191.1 kg). Aussi, outre la forme circulaire, ces trois édifices contemporains mettent en œuvre le même matériau, les mêmes techniques de taille et d'assemblage et des modules très proches en dimensions et poids. Seul le diamètre de l'édifice varie quelque peu : 10.7 m pour Clermont, 10.3 m pour La Roche et environ 8 m pour Credo. Mais ce dernier aspect est peut-être lié à la topographie du site.

En admettant que le château de Credo ait pu appartenir au comte de Genève au début du XIII<sup>e</sup> siècle, ne peut-on pas voir, dans ces similitudes, un projet de modèle architectural ? Ce dernier peut alors se développer dans le comté de Genève grâce à Humbert ou Guillaume II et les services d'un unique architecte. L'absence de parallèle supplémentaire ne nous permet pas d'étayer plus cette hypothèse<sup>1611</sup>. Toutefois, l'absence de cas similaires dans les principautés alentours permet de laisser cette interrogation ouverte.

---

<sup>1610</sup> Il apparaît dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> dans une sentence arbitrale opposant les sires de Faucigny aux comtes de Genève pour des questions de terres enclavées. Ce document semble attester d'une possession du Credo par les genevois mais revendiquée par les faucignerands. Lorsque le site réapparaît dans la documentation à la fin du siècle, il est aux mains de la famille de Faucigny.

<sup>1611</sup> Tous les sites genevois n'ont pas été prospectés à jour, ce qui laisse une ouverture pour développer cette hypothèse (Cornillon ?).

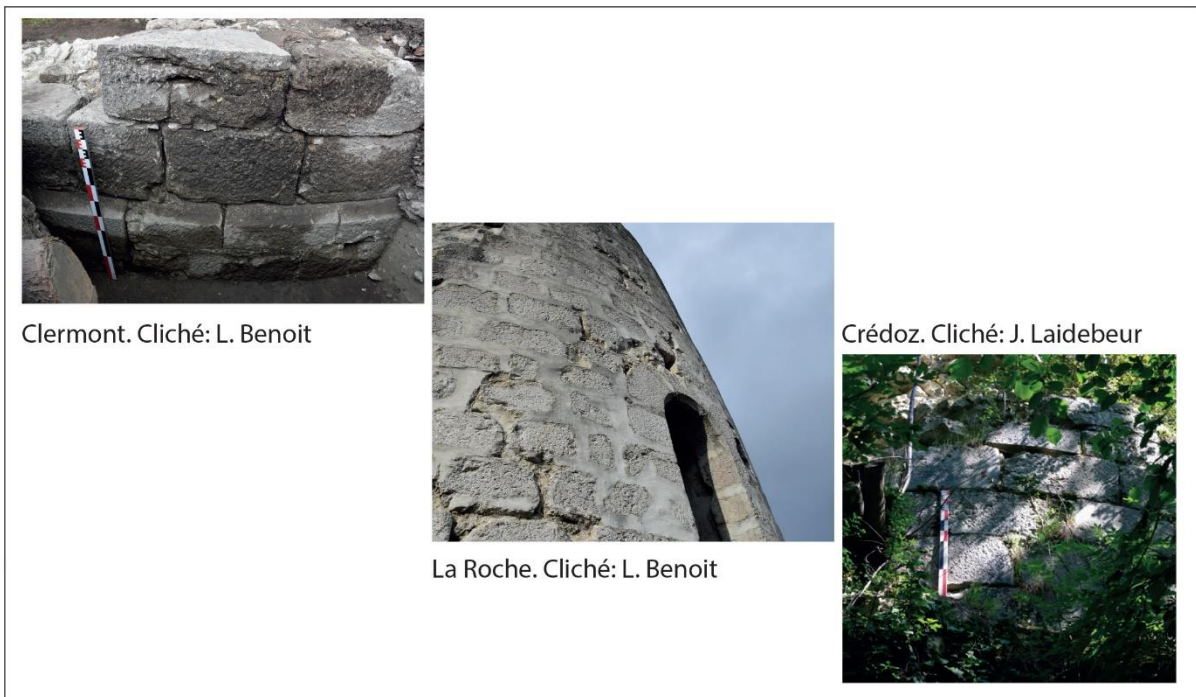


Fig. 60: Vers un modèle de tour genevoise au début du XIIIe siècle ?

### 3.2.4. Bilans

Comprendre la mise en œuvre d'un chantier de construction implique de se questionner sur de multiples aspects et d'avoir à disposition une variété de sources alliant vestiges bâtis et documentation écrite médiévale. Plusieurs travaux ont déjà en partie abordé le sujet, qu'il s'agisse du milieu monumental religieux ou castral<sup>1612</sup>. Toutefois, une nouvelle mise en perspective des différentes données à disposition apporte un regard complémentaire.

De la comparaison des données de terrain aux sources écrites ont émergé trois phases principales permettant d'appréhender l'ensemble de la construction. Bien sûr, des étapes intermédiaires n'ont pas été développées et mériteraient une étude plus approfondie.

Les trois axes retenus sont les suivants : l'extraction et le choix des matériaux, l'approvisionnement et les modes de transport et enfin la mise en œuvre. Ces derniers ne relèvent pas forcément d'un ordre absolu et peuvent éventuellement se dérouler en parallèle.

Tout d'abord, le premier axe rejoint les problématiques abordées sur la question de l'ouverture des chantiers. Avant le démarrage des travaux, il est nécessaire d'établir les besoins en matériaux de construction et de déterminer les lieux d'approvisionnement. La provenance

<sup>1612</sup> BAUD, SCHMITT H-2014 ; CORBIERE T-2000 ; D'AGOSTINO *et alii* R-2011b et 2019.

locale est privilégiée dès que possible<sup>1613</sup>, mais nous observons des achats à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de construction et dans certains cas en dehors du mandement alors même que des carrières ou des forêts existent à proximité du site castral. Cette part d'importation, non négligeable, implique plusieurs choses. D'une part des lieux de production sont réputés pour la qualité des matériaux qu'ils produisent, d'autre part il existe des centres bien connus dont l'économie semble basée sur la production de matériaux. Il est également à noter que certaines châtelainies ne sont pas autosuffisantes pour la fourniture conséquente de matériaux de construction<sup>1614</sup>. Une autre piste pourrait être en lien avec l'existence de marchés publics<sup>1615</sup> favorisant la consommation de certains produits.

Ensuite, la problématique du charriage des matériaux de construction a permis de recenser cinq modes de transports distincts. À dos d'homme, à l'aide d'engins tractés ou encore par transport fluvial<sup>1616</sup>, ces différents moyens fonctionnent en parallèle et ne sont pas caractéristiques d'une période. S'ils possèdent tous des avantages et inconvénients, il apparaît que, lorsqu'il s'agit de lieux d'approvisionnement de proximité (< 5 km), les temps de trajet sont assez courts pour ne pas avoir d'impact réel sur la construction de la fortification. Un mur peut ainsi être approvisionné et construit en quelques jours à peine<sup>1617</sup>. Néanmoins, dès lors que l'on s'éloigne plus, le transport devient un élément logistique non négligeable dans la préparation du chantier tant il conditionne l'avancement des artisans. De même, plus la distance est grande plus la topographie contrastée des terres alpines a une influence sur les temps de transports. En effet, dix kilomètres suffisent à transformer une plaine en pentes escarpées.

Enfin, le dernier axe concerne la mise en œuvre à proprement parler. Contrairement à d'autres régions nationales, les maçonneries ne semblent ici pas soumises à une évolution technique particulièrement flagrante. L'appareil de construction le plus courant est celui en moellons à assises réglées que nous retrouvons tout au long du Moyen Âge. Peut-être est-ce lié à la géologie locale qui ne permet pas l'obtention facile de pierre de taille ou est-ce dû à la topographie rendant compliqués les approvisionnements ? De nombreuses pistes de réflexion se dessinent et mériteraient des compléments de recherche. Seule la pierre de taille nous permet d'entreapercevoir une évolution technique. Bien qu'elle soit rarement utilisée à grande échelle

---

<sup>1613</sup> CORBIERE T-2000.

<sup>1614</sup> BAUD, SCHMITT H-2014 ; CORBIERE T-2000.

<sup>1615</sup> BLONDEL 1956 ; CORBIERE T-2000 ; GUFFOND 2019.

<sup>1616</sup> MELO R-2007, 2012, 2013 et 2018.

<sup>1617</sup> BOULANGER, MOULIS 2019 ; GRIOT 2014 ; KOCH T-2015.

sur notre territoire d'étude<sup>1618</sup>, les quelques exemples recensés tendent à nous montrer une augmentation progressive du module des pierres à mesure que nous approchons du XVI<sup>e</sup> siècle. Cela est alors synonyme d'une évolution des outils à disposition, mais aussi des moyens de levage. Enfin, des tentatives de modèles architecturaux transparaissent au travers de certains mode de construction.

Le corpus d'étude, ne présentant qu'un échantillon des édifices castraux de l'ancien diocèse de Genève, ainsi que l'absence d'analyse technique systématique, présentent par définition un biais. Toutefois, le croisement des données textuelles avec les données de terrain nous permet d'observer les étapes principales de la construction d'un château et les enjeux liés à chacune d'entre elles. Le territoire de l'ancien diocèse de Genève se révèle donc très complexe, car aucun modèle ne peut être appliqué à l'ensemble de cette aire géographique, chacun des sites réagissant différemment à son environnement et répondant aux choix des maîtres d'ouvrages et d'œuvres.

---

<sup>1618</sup> Seulement 8 sites sur une centaine consultée.

### 3.3. La main-d'œuvre et les corps de métier

Construire un bâtiment implique toujours un personnel aux compétences diverses et variées. Sans revenir en détail sur la hiérarchisation du chantier, déjà bien développée dans des études portant sur les terres savoyardes<sup>1619</sup>, il nous paraît important de ne pas négliger l'aspect de la main-d'œuvre dans cette approche globale de la construction.

Au sein des chefs-lieux de châtelainie, le maître d'ouvrage est à chaque fois le prince. C'est à lui que l'on doit les décisions de construire un nouvel édifice, de renforcer les défenses ou de modifier des bâtiments existants. Son implication dans la suite des travaux est assez variée. S'il arrive que le comte soit présent en personne pour superviser les travaux, c'est notamment le cas à Evian au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1620</sup>, cela reste rare et atteste d'un goût prononcé du prince pour ledit bâtiment. La plus régulièrement c'est au châtelain que revient le rôle de maître d'œuvre<sup>1621</sup>. Il doit alors se référer hiérarchiquement au bailli, qui lui-même en réfère au prince, pour entreprendre des travaux au château<sup>1622</sup>. La seule exception réside dans les travaux liés à la guerre pour lesquels le châtelain paraît relativement libre d'entreprendre les constructions et réparations<sup>1623</sup>. Si ce dernier peut diriger certains travaux, s'il en a les compétences<sup>1624</sup>, il s'appuie ensuite sur différents artisans et maîtres artisans pour concevoir et réaliser les différents travaux. Ces derniers, acteurs principaux des chantiers, s'entourent alors de manœuvres et autres ouvriers pour les tâches les plus simples.

La consultation et la transcription de séries de comptes de châtelainies, jusqu'alors inexplorées, sont l'occasion de revenir sur deux aspects primordiaux, à savoir la provenance de la main-d'œuvre et le prix du travail.

---

<sup>1619</sup> CORBIERE T-2000, p.426-432 ; KERSUZAN 2005, p.296-321 ; CHAPELOT *et alii* 2001, p.163-177.

<sup>1620</sup> Cf Volume 4 : Transcriptions : Evian : ADS, SA 15255 : « *Una trabe grossa, quatuor postibus emptis et positis in sala inferiori prope pelum antiquum tectis coquine et butecularie recoperiendis duabus duodenaris latarum, duobus miliarium cum dimidio scindulorum, tribus miliarium clavini emptis ad idem octo carpentatorum, quatuor manuoperariorum predicta faciendis ut in particulis **examinatis presente domino** : .XLII. s .VIII. d. »*

<sup>1621</sup> CORBIERE T-2000, p.426-432 ; KERSUZAN 2005, p.296-321 ; CHAPELOT *et alii* 2001, p.163-177.

<sup>1622</sup> POISSON dans CHAPELOT *et alii* 2001, p.163-167.

<sup>1623</sup> *Ibidem*.

<sup>1624</sup> Certains châtelains ont acquis une réputation importante dans la gestion de certains chantiers, si bien qu'ils sont envoyés de châtelainie en châtelainie pour que les travaux soient le mieux aboutis. D'autres, moins compétents, font appel à des confrères d'autres châtelainies pour les aider. KERSUZAN 2005, p.296-321 ; CHAPELOT *et alii* 2001, p.163-177.

### 3.3.1. Entre provenance locale et import de compétence

S'attacher à comprendre la provenance de la main-d'œuvre permet de réfléchir à la vie d'un territoire et aux mouvements de population. Matthieu de la Corbière, Alain Kersuzan et Jean-Michel Poisson<sup>1625</sup> ont, dans leurs travaux sur le nord du Genevois et la Bresse et le Bugey, mis en avant l'existence d'artisans locaux, itinérants et internationaux<sup>1626</sup>. Notre sujet portant sur des territoires en partie non abordés par ces études, il semble pertinent de recueillir des informations sur cet aspect afin de vérifier si leurs conclusions sont applicables à l'ensemble de l'ancien diocèse de Genève.

Le **tableau 34** recense tous les lieux de provenance de la main-d'œuvre répertoriés dans les sources consultées ou transcrites en annexe<sup>1627</sup>. Seuls les lieux dont une correspondance avec un hameau ou un lieudit actuel a pu être établie y figurent.

Site	Qualification	Provenance	Distance au château (m)	
<b>Alby</b>	Maçon	Seseno / Semnoz ?	5 000-8 000 m	
		Alby	0-500 m	
	Charpentier	Cluses	50 000 m ?	
		Chessy	1 600 m	
	Maître du poêle	Annecy	12 500 m	
<b>Bonne</b>	Charpentier	Bonne	0-500 m	
		Fillinges	1 600 m	
		Nangie	2 100 m	
<b>Bonneville</b>	Charpentier	Bonneville	0-500 m	
		Brizon	4 400 m	
		Evian	38 000 m	
		Thuet	3 100 m	
		Leschaux	8 000 m	
		Petit Bornand	8 600 m	
		Ponchy	1 200 m	
		La Roche	7 500 m	
		Thollons	66 000 m	
		Ayse	2 300 m	
		Scionzier	10 800 m	
		Charpentier du seigneur	Liège	> 100 km
		Maître charpentier	Mont-Saxonnex	6 200 m
		Maître maçon	Bussone	ND
	Forgeron	Bonneville	0-500 m	
	Maître paveur	Genève	24 600 m	

<sup>1625</sup> CORBIERE T-2000, p.426-432 ; KERSUZAN 2005, p.296-321 ; CHAPELOT *et alii* 2001, p.163-177.

<sup>1626</sup> C'est également le cas pour les machines de guerre ; MACHERAT, GUFFOND 2019.

<sup>1627</sup> Volume 4 : Transcriptions et Volumes 2 et 3 : Tableaux d'analyse des comptes par châteltenie.



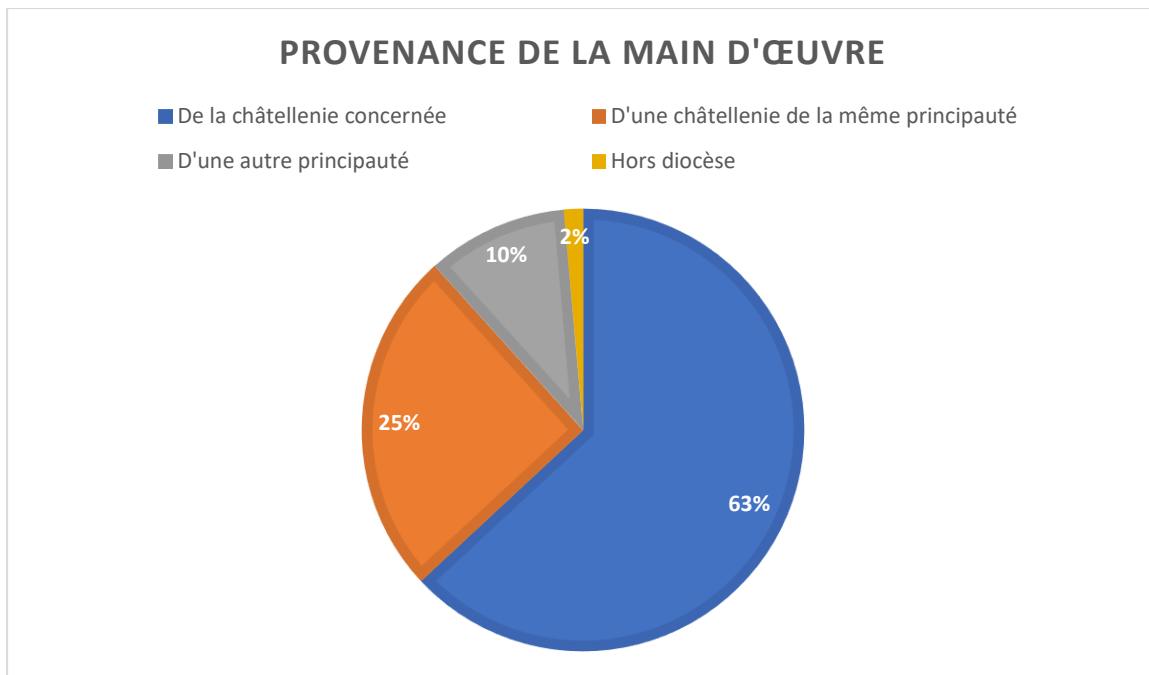
<b>Châtillon</b>	Forgeron	Cluses	2 800 m
	Charpentier	Cluses	2 800 m
	Maçon	Bonneville	13 500 m
	Maître terrassier	Bourgogne, habite Ayse en travaillant	11 000 m
<b>Chaumont</b>	Forgeron	Chaumont	0-500 m
		Cruseilles	11 500 m
	Charpentier	Ougine	2 200 m
		Botellier	3 500 m
		Chaumont	0-500 m
		Minzier	3 000 m
		Chaumontet	1 000 m
		Dingy	6 100 m
		Verney	5 000 m
		Collonges	1 500 m
	Maçon	Cognoy	8 000 m
		Bonne	30 000 m
<b>Clermont</b>	Forgeron	Botesse	1 500 m
	Manœuvre	Mortéry	2 600 m
		Chilly	4 000 m
		Clermont	0-500 m
		Menthonnex	2 300 m
		Doucy	1 600 m
		Crempigny	2 400 m
		Pont-Saint-André	5 000 m
	Charpentier	Menthonnex	2 300 m
		La Corbière	23 000 m
		Seysssel	6 000 m
		Botollier	4 300 m ?
		Clermont	0-500 m
		La maladière	1 000 m
		Manncy	2 500 m
		Les Esserts	1 300 m
	Maçon	L'étable	4 500 m
	Maître charpentier	Botollier	4 300 m ?
<b>Conflans</b>	Manœuvre	Conflans	0-500 m
	Charpentier	Conflans	0-500 m
<b>Cusy</b>	Charpentier	Yenne	23 000 m
		Chambéry	24 700 m
		Genève	48 000 m
	Terrassier	La Batie (à Leschaux)	7 000 m
	Maçon	Saint-Innocent	12 600 m
		Moyllina	1 500 m
<b>Evian</b>	Charpentier	Bennevay	0-500 m
		Evian	0-500 m
		Ugine	71 000 m ?
	Verrier	Genève	40 000 m
	Forgeron	Evian	0-500 m
	Maçon	Evian	0-500 m
		Saint-Paul	3 800 m

		Lausanne	12 500 m
	Maître charpentier	Evian	0-500 m
<b>Faverges</b>	Charpentier	Verchieres	1 300 m
<b>Féternes</b>	Charpentier	Bennevy	6 000 m
<b>La Roche</b>	Maçon	Faverges (Pers-Jussy)	6 800 m
		Etaux	1 800 m
<b>Ugine</b>	Forgeron	Ugine	0-500 m
	Charpentier	Héry	3 700 m
<b>Yvoire</b>	Chaufournier	Yvoire	0-500 m
	Maçon	Lausanne	28 000 m
		Epresses	35 000 m
		Vevey	40 000 m
		Bourgogne	>100 km
		Evian	20 500 m
	Forgeron	Nyon	6 800 m
		Ballaison	8 000 m
	Maître maçon	Vevey	40 000 m
		Lausanne	28 000 m

Tableau 34: Lieux de provenance de la main d'œuvre par site.

Au travers de ces 89 mentions, le constat est assez net avec une large prédominance d'une main-d'œuvre locale représentant presque tous les corps de métier. Chaque châtelainie devait donc être pourvu en maçons, charpentiers et terrassiers, compétences essentielles à la construction de fortifications et autres bâtiments usuels. Ces artisans ont une quasi-mainmise sur les travaux au château duquel ils dépendent, car nous pouvons les suivre sur des dizaines d'années et, a priori, sur plusieurs générations<sup>1628</sup>. À ces métiers de base s'ajoute le personnel non qualifié, hommes et femmes, que l'on retrouve la plupart du temps sous le terme *manuoperarium* ou manœuvre. Néanmoins, les spécialistes comme les verriers, les paveurs ou les professionnels du poêle ne sont pas monnaie courante et paraissent se concentrer dans les grandes agglomérations. Les trois exemples recensés proviennent de Genève (1 maître verrier et 1 maître paveur), qui est le pôle économique le plus important du diocèse au Moyen Âge, et d'Annecy (1 maître du poêle) capitale du Genevois depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Ces spécialistes sont alors appelés à se déplacer au gré des commandes en différents lieux du territoire et en différentes principautés [Graphique 7].

<sup>1628</sup> KERSUZAN 2005.



Graphique 7: Provenance de la main d'œuvre.

À ce premier état des lieux s'ajoutent d'autres observations. Les artisans itinérants sont assez bien représentés avec un total de 35 % sur notre corpus. Au sein de cette catégorie, nous remarquons qu'ils proviennent essentiellement d'une même principauté (25 %). Il semble alors s'agir de transfert de compétences d'une châtelainie à une autre. Ce phénomène, déjà remarqué pour les châtelains dans les travaux de nos prédécesseurs<sup>1629</sup>, peut s'appliquer également aux différents corps de métier. De plus, nous trouvons parmi ces itinérants plusieurs maîtres relevant directement du prince<sup>1630</sup>. Ces derniers sont alors en déplacements constants entre les différents chantiers d'une principauté.

Plus rares (10 %), les artisans œuvrant entre les différentes principautés peuvent a priori s'affranchir de la politique des princes pour les besoins d'une construction. Une question subsiste néanmoins : répondent-ils volontairement à une offre, sont-ils prêtés ou sont-ils embauchés par le voisin ? Et surtout quelle conséquence pour la personne ? Nous n'avons pas trouvé de réponse à cela, mais nous ne doutons pas que cela avait un coût, quel qu'il soit.

Enfin, plusieurs maîtres artisans proviennent de provinces situées en dehors du diocèse de Genève. Deux sont issus de Bourgogne tandis qu'un est dit de Liège. S'il paraît évident qu'ils

<sup>1629</sup> KERSUZAN 2005, p.296-321 ; CHAPELOT *et alii* 2001, p.163-177.

<sup>1630</sup> CORBIERE T-2000, p.426-432.

n'habitent plus aussi loin<sup>1631</sup>, cela montre que les différents princes n'hésitent pas à chercher des compétences d'un personnel renommé à plusieurs centaines de kilomètres de leur territoire.

Ces données incitent à étendre la recherche à un horizon plus large. En effet, il serait intéressant, lors de futures études, d'essayer de mettre en parallèle les artisans, pour lesquels nous avons le nom et la provenance, et les maçonneries observées sur le terrain afin de déterminer s'ils sont porteurs d'un savoir-faire ostensible.

Finalement, si une main-d'œuvre locale paraît essentielle au bon fonctionnement d'une châtelainie, les échanges de compétence au niveau national, mais aussi international paraissent fréquents, chaque prince ayant à cœur de s'entourer d'un personnel qualifié et probablement innovant.

Un aspect interroge toutefois concernant les artisans œuvrant au sein d'une même châtelainie. S'ils constituent la majeure partie des ouvriers, nous nous apercevons assez rapidement qu'ils ne sont pas tous originaires du chef-lieu et viennent de villages situés à plusieurs kilomètres du château. À raison d'une marche moyenne de 3 à 4 km/h, un aller-retour par jour entre lieux d'origine et site castral équivalait à environ 2 h de temps. Ce temps était-il ajouté à la journée ou résidaient-ils sur place le temps des travaux ? Nous n'avons à ce jour pas de réponses à ces questionnements. Toutefois, le travail à la journée implique une durée de travail fixée par la lumière du jour, plus longue en été qu'en hiver. Aussi, lors des journées les plus longues, il paraît peu probable que les ouvriers fassent des trajets aussi longs, impliquant de fait une nuitée sur place.

---

<sup>1631</sup> Le maître terrassier œuvrant à Châtillon entre 1379 et 1382 est dit de Bourgogne mais loge à Ayse : Volume 4 : Châtillon : ADS, SA 13609 : « *Librauit magistro Giraldo de Arboeis in Burgundia terrailiono habitatori Aysie in Foucignii terrailianti preparanti et facienti in prato domini [...]* »

### 3.3.2. Travailler : à quel prix ?

« Toute peine mérite salaire », mais lequel ? S'intéresser à la main-d'œuvre employée sur les chantiers implique de questionner le monde du travail et des salaires. Durant le bas Moyen Âge, aucun travail n'est rétribué en nature et donc chaque travailleur perçoit une retribution pécuniaire<sup>1632</sup>. Trois catégories d'embauches sont stipulées dans la comptabilité : la corvée, la tâche ou le prix-fait et le travail à la journée. Nous ne développerons pas les deux premiers ; la corvée parce qu'elle ne renseigne guère sur le prix du travail, le corvéable étant à disposition du seigneur pour une tâche et un temps limité, et la tâche car elle ne permet pas de comparaison précise des salaires entre les travailleurs<sup>1633</sup>. En effet, pour que ce parallèle des salaires à la tâche soit faisable, il faudrait avoir pour une même période des travaux similaires et réalisés par le même nombre d'ouvriers. Or si nous trouvons en partie ces informations pour les réfections de toiture, il n'y a jamais exactement le même nombre de tavaillons à remplacer ni de bâtiments possédant avec certitude les mêmes dimensions. A contrario, le travail à la journée, même s'il est lié à l'ouvrage en cours de construction, prend surtout en compte le temps de travail et la qualification de l'ouvrier. Le travail à la journée semble donc plus à même de donner des données pertinentes sur cette problématique.

Nos investigations ont porté sur des châtelainies assez éloignées les unes et d'autres et sont par conséquent représentatives d'une majeure partie du territoire de l'ancien diocèse de Genève. Cela permet alors de compléter les observations réalisées sur le reste du diocèse de Genève et sur la Bresse et le Bugey savoyards<sup>1634</sup>.

Mis à part à Genève, où Matthieu de la Corbière a observé des salaires entre 20 et 30 % plus élevés qu'ailleurs<sup>1635</sup>, sûrement du fait du statut de pôle économique de la ville, nous observons une grande homogénéité des salaires sur l'ensemble du territoire diocésain. Les paies sont référencées par métier et par degré de compétence. Ainsi, un maître artisan touche plus qu'un manœuvre, ce dernier ayant un salaire indexé sur le corps de métier qu'il aide. De même, les hommes touchent en moyenne un salaire 50 % plus élevé que les femmes sur la période de 1271

---

<sup>1632</sup> KERSUZAN 2005, p.309-315.

<sup>1633</sup> *Ibidem*.

<sup>1634</sup> CORBIERE T-2000, p.430-432 ; KERSUZAN 2005, p.309-315.

<sup>1635</sup> *Ibidem*.

à 1516<sup>1636</sup>, bien que ces dernières ne soient représentées que chez les manœuvres et pour du transport de matériau. En effet, nous n'avons recensé aucune femme artisan.

Les charpentiers et les maçons représentent les corps de métier les mieux payés, devançant logiquement les terrassiers puis les manœuvres dont le salaire est en moyenne égale à 50 % du prix perçu par les maîtres artisans.

De la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à la grande peste de 1348-1349, les salaires à la journée sont d'une stabilité surprenante. Un maçon, ou charpentier, perçoit entre 12 et 18 deniers par journée de travail, un terrassier entre 8 et 12 deniers tandis que les manœuvres oscillent entre 6 et 8 deniers<sup>1637</sup>. Ces fourchettes de prix s'expliquent pour plusieurs raisons. Premièrement, les prix varient selon les travaux concernés. Ensuite, ils changent également selon la période de l'année, les journées en automne/hiver étant plus courtes que le reste de l'année<sup>1638</sup>. Enfin, d'autres éléments entrent en jeu, notamment les périodes de moissons ou de vendanges qui ont tendance à faire augmenter les prix<sup>1639</sup>.

La grande peste du XIV<sup>e</sup> siècle a un impact significatif sur les tarifs pratiqués qui voient alors une hausse d'environ 20 %. Toutefois, cette dernière ne concerne que les maîtres artisans qui, du fait des travaux moins nombreux et d'une forte baisse démographique, sont en position de mieux négocier les prix. Les manœuvres, qui vivent au jour le jour et qui représentent la majeure partie du corps ouvrier ne profitent pas de cette hausse<sup>1640</sup>. Ainsi, jusque dans les années 1360, le prix moyen de la journée de travail d'un maçon et d'un charpentier atteint 2 sous et, dans certaines châtelainies 2 sous et 6 deniers. Un autre phénomène intéressant, en parallèle de la peste, et mis en exergue par M. de la Corbière<sup>1641</sup>, réside dans l'acquisition du Faucigny par la Savoie en 1355. Cette passation difficile<sup>1642</sup> marque également une forte hausse des prix par rapport aux autres terres savoyardes, résultant peut-être d'une politique visant à faciliter l'accueil du Faucigny au sein de la Savoie.

Les prix reviennent à ceux pratiqués avant la peste jusqu'à la fin du siècle avant de connaître une augmentation définitive, pour tous, aux alentours du début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>1643</sup>. Entre 1400 et 1450, les maçons et les charpentiers perçoivent à la journée entre 2 sous 6 deniers et 3 sous tandis que les manœuvres oscillent entre 12 et 24 deniers. Dans la deuxième moitié du siècle,

---

<sup>1636</sup> Période durant laquelle les comptes consultés ont été émis.

<sup>1637</sup> Voir Volume 4 : Transcriptions.

<sup>1638</sup> KERSUZAN 2005, p.309-320

<sup>1639</sup> KERSUZAN 2005, p.309-315.

<sup>1640</sup> CORBIERE T-2000, p.430-432.

<sup>1641</sup> *Ibidem*.

<sup>1642</sup> Cf Partie 2 : Contexte historique.

<sup>1643</sup> Voir Volume 4 : Transcriptions.

les salaires journaliers atteignent 3 voire 4 sous dans certains cas. Cette augmentation n'implique nullement une revalorisation des salaires, mais semble plutôt accompagner une augmentation générale du niveau de vie [Tableau 35].

Site	Maçon	Charpentier	Terrassier	Manœuvre Homme	Manœuvre Femme
<b>Alby</b>					
- 1325 à 1356	15-18 d/j	12-18 d/j	18 d/j	6-8 d/j	/
- 1356 à 1400	2 s/j	2 s/j	/	/	/
<b>Bonne</b>					
- 1313 à 1356	/	12-18 d/j	/	5 d/j	/
- 1356 à 1381	2 s/j	3 s/j	/	/	/
<b>Bonneville</b>					
- 1355 à 1367	2 s/j	18 d/j	/	8-10 d/j	5 d/j
- 1367 à 1477	2 s/j	2 s/j	/	1 s/j	/
- 1477 à 1489	3 s/j	3 s/j	/	/	/
- 1489- 1508	4 s/j	4 s/j	/	2.5 s/j	/
<b>Châtillon</b>					
- 1355 à 1366	/	2 s/j	/	/	/
- 1366 à 1379	2 s 6 d/j	2 s 6 d/j	/	12 d/j	/
- 1379 à 1391	2 s/j	2 s/j	/	/	/
<b>Chaumont</b>					
- 1401 à 1453	2 s/j	2 s 6 d/j	/	/	/
- 1453 à 1515	/	3 s/j	/	/	/
<b>Clermont</b>					
- 1401 à 1410	3 s/j	3 s/j	/	2 s/j	/
- 1411	/	6 s/j	/	/	/
- 1411 à 1515	2 s 6 d/j	2 s 6d/j	/	21 d/j	/
<b>Conflans</b>					
- 1305 à 1339	12 d/j	12 d/j	/	6 d/j	/
- 1339 à 1341	18 d/j	18 d/j	/	7 d/j	4 d/j
- 1341 à 1380	12 à 18 d/j	12 à 18 d/j	/	/	/
<b>Cusy</b>					
- 1309 à 1380	12 d/j	12 d/j	/	6 à 7 d/j	/
<b>Evian</b>					

- 1309 à 1320	12 à 18 d/j	12 à 18 d/j	/	6 d/j	/
-1320 à 1340	18 d/j	18 d/j	/	/	/
- 1340 à 1351	12 d/j	12 d/j	/	/	/
- 1351 à 1381	2 s/j	2 s/j	/	/	/
<b>Faverges</b>					
- 1305 à 1352	12 à 15 d/j	12 à 15 d/j	15 d/j	4 à 7 d/j	3 d/j
<b>Féternes</b>					
- 1271 à 1381	12 à 18 d/j	12 à 18 d/j	/	/	/
<b>Flumet</b>					
- 1283 à 1355	12 d/j	12 d/j	/	/	/
- 1355 à 1357	2 s/j	2 s/j	/	9 à 11 d/j	/
<b>Ugine</b>					
- 1289 à 1355	/	12 d/j	/	4 d ob/j	/
<b>Yvoire</b>					
- 1305 à 1339	12 à 18 d/j	12 à 18 d/j	8 d/j	5 à 6 d/j	/
- 1339 à 1350	12 d/j	12 d/j	/	/	/
- 1350 à 1364	18 d/j	18 d/j	/	8 d/j	/

Tableau 35: Salaires moyen repérés dans la comptabilité.

### 3.3.4. Bilans

Les différents maîtres et ouvriers travaillant dans l'ancien diocèse de Genève sont, pour la majorité, issus de la châtelainie appartenant au château en travaux. Cela implique par conséquent une bonne répartition de tous ces corps de métier dans chaque mandement. Néanmoins, l'attribution quasi systématique des travaux aux mêmes ouvriers ou lignages sous-entend l'existence probable d'un *numerus clausus* au sein des artisans, de nouveaux noms n'apparaissant que lorsque le précédent disparaît.

Outre cette main-d'œuvre locale, le recours à d'autres artisans, qu'ils soient issus de la même principauté ou non, est assez fréquent, témoignant de vrais échanges de compétences ne prenant pas en compte les contextes politiques du moment. Cette mobilité géographique représente plus d'un quart de l'échantillon réalisé et met en exergue des compétences particulières que seuls quelques-uns possèdent. C'est notamment le cas des spécialistes du verre, des pavements ou des poêles qui, parce que peu nombreux, sont amenés à travailler sur de multiples forteresses savoyardes, genevoises ou faucignerandes. De même, le recrutement de compétences à



l'étranger et en dehors du diocèse témoigne de la connaissance des princes sur les travaux réalisés en dehors de leurs terres.

Enfin, la question du prix du travail est difficile à aborder dans son ensemble, les paramètres étant trop nombreux pour ne pas bénéficier d'une étude dédiée. Néanmoins, en nous focalisant sur le prix d'une journée, ce qui, nous le savons, présente plusieurs biais, nous pouvons dessiner une tendance assez stable des prix au cours de la fin du XIII<sup>e</sup> et pendant le XIV<sup>e</sup> siècle, les variations majeures étant, a priori, attribuables aux événements extérieurs (pandémie, transfert d'autorité, etc.). Le XV<sup>e</sup> siècle marque, quant à lui, un changement global dans la tarification appliquée, suggérant un changement du niveau de vie à l'échelle du territoire.

Ces données permettent de compléter le schéma dessiné par les travaux d'Alain Kersuzan, de Jean-Michel Poisson et de Matthieu de la Corbière et d'appliquer ces conclusions à l'ensemble du territoire de l'ancien diocèse de Genève et probablement des terres savoyardes.

### 3.4. Bâtir un château : synthèse

Lorsque l'on s'interroge sur le développement d'un habitat, qu'il soit seigneurial ou autre, la question de la construction de celui-ci est primordiale si tant est que l'on espère en saisir l'évolution sur une plage chronologique donnée. Néanmoins, cette problématique reste dépendante d'une acquisition de données de terrain importante qui doit être complétée, lorsque cet apport est modéré, par une utilisation massive des sources écrites à disposition.

L'ouverture d'un chantier et la connaissance du calendrier de construction sont des éléments difficiles à saisir, la plupart des sites castraux étant construits, nous l'avons vu, avant la mise en place des systèmes administratifs et caméraux des différents comtés. Des pistes permettent toutefois de saisir en partie ces procédés.

La prise en compte des saisons et de ses effets sur l'art de bâtir est l'une d'entre elles. Si certains travaux peuvent se dérouler sans problème pendant la période hivernale, comme la coupe du bois ou les terrassements, la construction des maçonneries ne se déroule presque jamais sur cette période, les travaux commençant au plus tôt à la sortie de l'hiver. Ceci s'explique grandement par le climat régnant sur le milieu alpin, mais aussi par les difficultés techniques que cela implique (retrait du mortier, mauvais séchage, nature gélive de certaines pierres utilisées, etc.). Cet aspect est observable pour tous les travaux entre les XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et est encore grandement appliqué aujourd'hui pour la maçonnerie traditionnelle.

L'ouverture du chantier commence toujours par la préparation du terrain, qu'il s'agisse de défrichage ou de nivellement du substrat. Peu visible dans les textes<sup>1644</sup>, l'analyse des fondations de plusieurs sites castraux nous renseigne sur les différentes méthodes employées allant de l'adaptation simple ou partielle au terrain naturel jusqu'aux terrassements complexes avec apport de matière extérieure. Si nous observons ces diverses techniques tout au long du Moyen Âge, les dernières fortifications, construites entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, délaissent les terrassements complexes et privilégient une implantation en plaine sur des terrains relativement plans.

Cette préparation du terrain s'accompagne, régulièrement, de la construction d'un four à chaux et de l'apport des matières premières sur le chantier. Cette étape peut être relativement longue

---

<sup>1644</sup> Nous n'avons pas de textes présentant les terrassements préliminaires à l'échelle d'un site. Toutefois, plusieurs mentions, dédiées à la construction d'une pièce, fait état de terrassement anté construction. Exemple : Volume 4 : Transcriptions : Bonneville, ADS, SA 12785 : « *Item a fait rompre et piquer ung gros mollars que estoit au milieu de ladite chambre soubz lequel fauloit estre assiz lautel de ladite vieille chapelle.* »

pour les grands chantiers de construction et peut s'étendre sur une année complète comme le montre le chantier du château d'Yvoire au début du XIV<sup>e</sup> siècle. De même, notons qu'un arrêt de chantier prolongé implique systématiquement la construction d'un nouveau four à chaux, ce dernier étant visiblement à usage unique, et donc un temps d'attente avant la reprise des travaux. Si l'approvisionnement local en pierre, bois, chaux et autres matériaux est majoritairement privilégié pour des raisons économiques évidentes, la part d'importations est loin d'être négligeable, car finalement assez régulière. Qu'elles soient réalisées par contraintes ou par choix, propriétés techniques ou esthétiques, cela implique d'une part une connaissance aigüe des caractéristiques de certains matériaux, réputés de meilleure qualité à certains endroits, mais aussi la présence de pôles économiques basés sur l'exploitation de ces derniers. L'existence de marchés publics, à commandes par exemple, est également à questionner. Ces achats lointains entraînent des conséquences sur le déroulement du chantier, notamment par un coût souvent plus élevé, mais aussi par des temps de transports plus longs. En effet, si le charriage de bois ou de pierre sur de faibles distances (< 5 km) n'a pas d'impact réel sur le chantier, l'approvisionnement éloigné, à plusieurs journées de transport au travers de reliefs souvent contrastés, devient un élément contraignant tant il conditionne l'avancement du chantier. Cela semble néanmoins pouvoir être très légèrement compensé par le fait que certains travaux se déroulent en parallèle et non dans un ordre théorique donné.

Les travaux du château sont réalisés par une main-d'œuvre essentiellement locale composée de maîtres artisans et d'ouvriers, complétées au besoin par des spécialistes itinérants s'affranchissant du contexte géopolitique et répondant à une commande. S'il n'est pas possible d'étudier les édifices en bois aujourd'hui disparus, une observation fine des maçonneries accessibles permet de saisir les modes de constructions présents sur le territoire d'étude. L'édification des forteresses entre les XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ne paraît pas répondre à une réelle évolution des techniques de maçonnerie. Tout au plus, elles s'adaptent à l'arrivée de l'artillerie en épaississant les murs, mais la technique de construction reste la même. L'appareil de construction le plus courant est celui de moellons à assises réglées dont les modules restent similaires sur la période étudiée. Seul l'usage de la pierre de taille est soumis à une certaine évolution. Peu utilisée sur des maçonneries complètes, et donc à grande échelle, nous la trouvons sur des édifices de toutes périodes et en lien avec des seigneurs de classes différentes<sup>1645</sup>. Ce n'est donc pas dans les moyens à disposition ou les époques, que réside la mutation. Toutefois, la mise en place d'une étude comparative des modules de blocs fait

---

<sup>1645</sup> Du petit seigneur local ou prince de comté.

ressortir une nette évolution des dimensions et poids des pierres employées, celles-ci devenant plus imposantes au fur et à mesure que l'on s'approche du XVI<sup>e</sup> siècle. Une évolution des techniques de taille et de levage transparait donc au travers de ces données. De même, des tentatives de modèles architecturaux semblent avoir existé, qu'ils se manifestent autour d'un édifice particulier ou d'un plan comme nous l'avons vu. Le succès de ces derniers est toutefois tout relatif tant les sites castraux recensés sont variés.

Les temps de construction sont difficiles à saisir avec précision. Néanmoins, certains exemples, mis en corrélation avec les différentes étapes du chantier (*cf. supra*), laissent entrevoir des chantiers assez longs, et ce malgré les moyens financiers déployés et le contexte géopolitique du moment. Huit mois sont nécessaires à Faverges pour réaliser un fossé et l'enceinte de la ville en 1321. La ville étant à la frontière entre Savoie et Genevois, le comte est obligé de déployer une garnison pour protéger les travaux<sup>1646</sup>. Plus de dix-neuf semaines de travaux sont requises à Evian, en 1271 soit au début du conflit delphino-savoyard, pour la construction d'une braie, de latrines et le creusement d'un étang<sup>1647</sup>. Presque une année de travaux est nécessaire pour refaire le jardin du même château<sup>1648</sup>. Enfin, dix années sont nécessaires pour fortifier et construire le château d'Yvoire au début du XIV<sup>e</sup> siècle. En prenant en compte les temps de préparation évoqués en amont, nous pouvons facilement entrevoir une construction se déroulant sur plusieurs années, et ce même si la main-d'œuvre est conséquente. Ces temps de travaux évoluent peu entre le XIV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1649</sup>, la grande différence résidant dans le fait que les travaux sont de moins en moins nombreux, preuve d'un abandon progressif des places fortes non essentielles.

Construire un château est un processus compliqué, basé sur des étapes aussi variées que complexes. Les techniques employées ne varient finalement pas ou peu entre les XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, les grandes innovations arrivant essentiellement dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle avec la démocratisation de l'artillerie et son évolution rapide<sup>1650</sup>. Ces dernières ne concernent alors pas tant la technique de construction que la modification des plans existants et des

---

<sup>1646</sup> Volume 4 : Transcription : Comptes d'œuvres : Faverges.

<sup>1647</sup> ADS, SA 15242 : « *In stipendiis duorum milium novies centum viginti octo operariorum [et locatione trescentorum asinorum quasi per unam diem(suscrit)] operantium in muro bracharum et serue et latrinarum per decemnovem - septimanis et tres dies [...]* »

<sup>1648</sup> *Idem* : « *In stipendiis septies centum sexaginta quatuor operariorum operantium in curtili Aquiani septem augusti usque ad diem dominicam ante festum beate Marie Magdalene quasi per unam diem laborantium.* »

<sup>1649</sup> Les derniers comptes de châtelainie conservés se développent sur le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>1650</sup> ELTER, FAUCHERRE 2018.

ouvertures de tirs pour les sites les plus importants à l'exception de la construction de forts modernes dédiés à l'artillerie comme ceux de Saint-Catherine et de l'Annonciade<sup>1651</sup>.

---

<sup>1651</sup> Voir Partie 3 : Chapitre 2 ; *Theatrum Sabaudiae* – Bibliothèque du Grand Séminaire – Annecy.



## ***CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES***

---

L'ancien diocèse de Genève est un territoire complexe par bien des aspects. Confronté à une histoire mouvementée, sa géographie est également très contrastée alternant paysage de plaines et montagnes imposantes. La chute du royaume de Bourgogne, au début du XI<sup>e</sup> siècle, participe à l'émergence de trois principautés représentées par les familles de Savoie, de Genève, et de Faucigny. Leur position dominante sur l'aire géographique étudiée se confirme entre la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle et engendre régulièrement des conflits territoriaux. L'affirmation de l'autorité savoyarde au détriment de son voisinage, dès cette période et jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'affaiblissement de l'autorité du Saint-Empire-Germanique participent alors à l'émergence et au développement du phénomène castral tel que nous le connaissons. Guerres et ambitions princières permettent ainsi l'affirmation d'autorités se manifestant par la mise en place, puis la consolidation, du réseau castral.

Au terme de ce travail de synthèse, une image fine du phénomène castral et de son évolution au sein de l'ancien diocèse de Genève peut être proposée. La démarche pluridisciplinaire et l'échelle macrographique adoptées pour cette étude permettent l'observation des sites castraux, points d'ancrage de ce travail, de leur ensemble au chantier de construction. Évidemment, afin d'affiner ces recherches et d'améliorer la compréhension des chantiers de construction, il serait nécessaire d'augmenter le nombre d'enquêtes monographiques et de commencer à questionner la chimie des matériaux.

Les objectifs de cette étude étaient de renouveler les connaissances sur le milieu castral au sein de l'ancien diocèse de Genève en offrant une nouvelle synthèse sur la mise en place de ces résidences élitaires, leurs constructions et leurs évolutions entre les XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Pour cela nous nous sommes appuyés sur l'ensemble des données existantes sur cette thématique, augmentées d'éléments inédits issus de l'archéologie, de l'histoire et de l'exploitation des comptes de châellenie. Ainsi, deux fouilles archéologiques au long cours ont été menées par nos soins sur les châteaux de Clermont et de Bonneville, des prospections sur l'ensemble du corpus ont été réalisées et plusieurs centaines de comptes ont également été consultés et transcrits (volumes 2 à 4). Outre l'utilisation en tant que support pour notre synthèse, la création de ces différentes annexes avait pour but la mise en place d'outils utiles à la réalisation de futures recherches sur cette thématique.

Forme, organisation et construction sont les trois grandes problématiques structurant ce travail. Leur approche sous l'angle chronologique permet ainsi d'analyser les ruptures et les constantes et de mettre en évidence les caractéristiques et évolutions propres à ce territoire.

Les formes des résidences élitaires au sein de l'ancien diocèse de Genève ont, à l'image du reste du territoire français, incontestablement changé et évolué entre les XI<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

Saisir les prémices de ces installations fortifiées reste toutefois, à l'aune des connaissances actuelles, un exercice difficile. Plusieurs pistes découlent cependant de nos recherches et de la concordance entre *villae* carolingiennes, *curtis*, *cognomen* et futurs *castra*. Ainsi, si la *curtis* apparaît, dans le sud-ouest et le nord-ouest de la France, comme une forme antérieure du *castrum*, les *villae* de l'ancien territoire diocésain pourraient s'apparenter à des proto-seigneuries. De ces dernières émergent les principaux lignages nobles de l'aire géographique étudiée, lignages systématiquement associés à un château. Les données nous manquent pour pouvoir l'affirmer pleinement, mais les exemples soulevés dans le cadre de ce travail incitent à pousser la réflexion plus loin notamment par des investigations archéologiques sur les sites concernés.

Les plans de ces édifices élitaires sont variés et témoignent d'une période chronologique précise. Les premières formes de fortifications sont, peut-être du fait d'un manque de recherches dédiées, peu représentées ou identifiées sur le territoire. Pour autant, quelques mottes castrales ont été observées (Ugine, Ternier, etc.). Ces dernières adoptent invariablement un plan bipartite alliant haute et basse cours. De même, plusieurs sites, tels que Langin ou encore Asnières, pourraient appartenir à la catégorie des grandes enceintes. Ils reprennent alors les caractéristiques observées en Alsace (Petit-Ringelsberg, Oedenburg – phase A) ou encore dans l'Allier (La Couronne à Molles). La période sise entre la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle correspond à l'apogée du phénomène castral dans les terres diocésaines. De formes extrêmement variées, les forteresses s'adaptent aux reliefs accueillant les édifices et présentent alors un plan dit « complexe ». Ces châteaux reprennent presque toujours le plan bipartite alliant haute et basse cours, schéma hérité des premières formes de fortifications. La seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle marque une rupture importante dans la conception du château. Peut-être d'inspiration française ou anglaise, du fait des relations internationales de la maison de Savoie, un plan géométrique est régulièrement déployé lors de la construction de nouvelles résidences élitaires. De formes quadrangulaires, ces nouveaux châteaux abandonnent les hauteurs pour s'installer en plaine, et présentent une organisation resserrée et non plus adaptée à la



topographie. L'aspect résidentiel prend alors l'ascendant sur le rôle militaire de l'édifice. Enfin, le binôme « haute et basse cours » est abandonné au profit d'un unique espace privilégié.

Cette évolution des formes du château présente ainsi une grande diversité qui ne doit pourtant pas occulter d'importants points communs. La permanence du plan bipartite en est un bon exemple, son abandon au XIII<sup>e</sup> siècle marquant une réelle césure dans la conception du château. La transition entre le château défensif et la résidence élitaine n'est pas un phénomène propre aux principautés se partageant les terres de l'ancien diocèse de Genève et se retrouve partout ailleurs sur le territoire français (Dauphiné, Alsace, Baronnie, etc.). Néanmoins, les périodes de changements diffèrent d'une région à une autre, avec par exemple l'apparition tardive des plans dits « réguliers » sur les terres alpines.

Cette diversité des formes s'accompagne de changements bien perceptibles dans l'organisation du château. Celle-ci s'ordonne autour de deux pôles distincts : la défense et la résidence. Les différentes opérations archéologiques menées sur le territoire de recherche ainsi que les nombreuses sources consultées ont permis la mise en exergue de plusieurs traits caractéristiques et tendances évolutives.

La défense du château se compose principalement de l'enceinte et de deux tours, dont la tour maîtresse. Celle-ci, centrée ou incluse dans la courtine, peut être quadrangulaire, ou circulaire à partir du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Contrairement aux sites castraux français et plus localement, bressans et bugistes, les tours maîtresses ne sont pas habitées avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, période marquant le début du concept de « tour résidence » sur le territoire. Ce constat a également été réalisé en Alsace, autre terre d'Empire. Les différentes enceintes maçonnées ne présentent pas d'évolutions constructives spécifiques avant le XIII<sup>e</sup> siècle où apparaissent plusieurs nouvelles structures défensives telles que les braies et les tours de flanquements. Peu présentes sur les fortifications anciennes, ces dernières accompagnent systématiquement les nouvelles constructions de plan régulier. Ces différentes défenses passives sont complétées par de nombreux ouvrages en bois (hourds, échiffes, bretèches, etc.) dont l'usage perdure jusque dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle. L'arrivée des armes à feu ne bouleverse, finalement, que très peu l'architecture élitaine locale. Aucune évolution architecturale spécifique n'a été décelée, les murs de courtine étant, dans de rares cas, simplement doublés. De même, les archères-canonnières n'ont été observées dans notre corpus, qui ne retient que les sites castraux princiers, que sur les sites accueillant régulièrement le prince alors que, paradoxalement, elles sont fréquentes au sein des maisons fortes de la petite noblesse. Cette absence d'adaptation des

anciens sites castraux est à mettre en parallèle avec le large abandon de ces places fortes entre les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles au profit de résidences plus modernes.

La composition de l'espace interne du château est très variable et dépend, outre la topographie, de l'importance du site pour le prince. Des premières formes de résidences élitaires au XIII<sup>e</sup> siècle, la cour haute possède toujours un important logis, que nous nommons « complexe *aula* ». Ce dernier regroupe fonctions seigneuriales et vie quotidienne. Il comprend la salle haute installée sur des bâtiments annexes (cuisine, écurie, etc.) et elle-même surmontée de chambres. Entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, de nouveaux bâtiments apparaissent au sein du château et constituent une importante césure dans la manière d'habiter le lieu. Les éléments de confort se manifestent alors d'avantage et plusieurs bâtiments de plain-pied, comme les salles basses et les grandes cuisines se mettent en place. Dès lors nous observons deux types d'*aulae* présentant une organisation et des dimensions bien distinctes. Nous observons également l'apparition, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, de salles chauffées et de loges qui facilitent les déplacements et la vie à l'intérieur de la place forte. Si certains sites privilégiés continuent à être réaménagés par la suite, le milieu du XV<sup>e</sup> siècle est marqué par l'abandon des sites castraux au sein de l'ancien diocèse de Genève.

Cette organisation générale et son évolution dans le temps sont également identifiées sur les sites castraux présents en Suisse romande, ce qui semble pouvoir s'expliquer par l'histoire commune entre ce territoire et l'ancien diocèse de Genève. Pour autant, la Vallée d'Aoste, liée à la maison de Savoie depuis le XI<sup>e</sup> siècle, présente des fortifications aux caractéristiques bien spécifiques, s'éloignant des modèles observés au sein de cette étude. Les châteaux (Sarriod de la Tour, Introd, Graines, Saint-Pierre, Sarre, Chatel-Argent, etc.) y sont bien plus resserrés, organisés autour d'une tour maîtresse centrale et entourée des bâtiments annexes. Ils possèdent donc une organisation spécifique permettant de s'interroger sur l'absence de déterminisme historique dans l'architecture castrale de Savoie.

L'évolution et l'organisation du château dans l'ancien diocèse de Genève sont ainsi impactées par deux facteurs interdépendants, la volonté princière, d'une part, et le contexte historique et géopolitique local d'autre part. Une évolution croissante du nombre de sites castraux est visible jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Ces édifices, pour la plupart anciens, subissent alors le changement des mœurs seigneuriales et se transforment. Principalement à vocation défensive à ses origines, le château évolue vers la résidence répondant ainsi aux nouveaux besoins de la noblesse.

S'interroger sur le phénomène castral et son évolution ne peut se faire sans questionner la construction de ces édifices monumentaux. Dans le cadre de ce travail de synthèse, nous avons donc cherché à analyser les étapes du chantier, les matériaux employés, les mises en œuvre, mais également la main-d'œuvre. Toujours dans une démarche chronologique, cette recherche visait à déceler les marqueurs et évolutions présents sur le territoire. Pour cela, les observations de terrain couplées aux données issues des *opera castris* se révèlent fondamentales dans la compréhension de cette thématique.

Le déroulement d'un chantier de construction est contraint par l'avancement des saisons. Aussi, si les terrassements et la préparation des pièces de bois peuvent se dérouler en période hivernale, la mise en place des maçonneries ne débute que très rarement (hors période de conflits) avant la sortie de l'hiver pour s'arrêter dans le courant de l'automne. Si le climat alpin peut, à lui seul, justifier cette organisation, la connaissance par les ouvriers des problèmes techniques hivernaux finit d'argumenter cette planification. La préparation du terrain, qu'il s'agisse d'une adaptation au substrat naturel ou de terrassements complexes, constitue la première étape du chantier. Avec la migration des sites castraux en plaine à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, les terrassements complexes sont peu à peu abandonnés au profit d'installations sur des emplacements plans. L'approvisionnement en matériaux de construction, bien que principalement local, est soumis à une part d'importation non négligeable et démontre l'existence de réseaux d'approvisionnement importants à l'échelle du territoire étudié. Cette observation, également réalisée sur les terres savoyardes du Piémont, questionne alors l'existence de pôles économiques basés sur l'exploitation de matériaux en particulier, mais aussi la connaissance, par les maîtres d'œuvre, d'ouvrage et les artisans des caractéristiques techniques de certains matériaux. Les travaux du château sont réalisés par une main-d'œuvre provenant essentiellement de la châtelainie concernée. Néanmoins, le maître d'œuvre n'hésite pas à compléter ses équipes par des spécialistes itinérants ou à débaucher des artisans d'autres principautés pour réaliser une commande spécifique.

L'analyse approfondie de nombreux parements en pierre au sein des fortifications étudiées rend compte d'une évolution de l'art de bâtir relativement limitée. Aussi les techniques de maçonnerie restent-elles les mêmes entre les XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, et ce malgré l'apparition de l'artillerie. L'appareillage en moellons à assises réglées est privilégié et présente des modules de blocs constants sur la période étudiée. Seul l'usage de la pierre de taille illustre une réelle innovation technique. Peu présente à grande échelle sur les vieux châteaux de l'ancien diocèse de Genève, elle tend à se démocratiser au sein des résidences privilégiées des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. De même, l'étude comparative des modules de pierre fait ressortir une évolution dans

la dimension des blocs employés, démontrant alors l'évolution des techniques de taille et de levage. Ce phénomène de monumentalisation de l'appareillage prend le contrepied des observations réalisées sur les châteaux alsaciens, ces derniers tendant à une réduction des appareils de construction entre les X<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Enfin, un modèle princier de tour genevoise, basé sur un modèle circulaire édifié en pierre de taille de calcaire, semble avoir existé dans le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Bien que seuls trois exemples soient recensés dans cette étude, la piste de recherche soulevée mérite l'engagement de plus amples investigations

Au terme de ce travail de recherche, la mise en parallèle de l'ensemble des données expose un faciès territorial propre à l'ancien diocèse de Genève. Si ces châteaux reprennent les principales caractéristiques propres à ces établissements, plusieurs spécificités (formes, organisation des défenses et de l'habitat, périodes d'apparition de certains édifices, mode de construction, etc.) les distinguent du reste du territoire national. Ces particularités paraissent contraintes à ce territoire des Alpes du Nord, les possessions savoyardes hors diocèse, ou les autres principautés du Saint-Empire Romain Germanique, présentant des caractéristiques différentes.

Au-delà des problématiques abordées dans cette synthèse, cette étude a permis de soulever de nouvelles pistes de recherches qui mériteraient des examens dédiés. C'est notamment le cas de la relation entre *villae* et *castra*, évoqué plus tôt. En effet, malgré des lacunes documentaires, cette filiation semble être une des clefs de compréhension des premières installations élitaires au sein de ce secteur géographique. Nous pouvons aussi évoquer l'hypothèse de modèles architecturaux princiers. La symétrie entre les trois tours genevoises observées dans cette étude est sans équivoque. Il faudrait alors commencer un processus d'inventaire exhaustif et d'étude comparative de ces édifices pour affirmer leur portée. La multiplication d'enquêtes monographiques au sein de ce territoire, couplées à des analyses scientifiques, paraît également indispensable à l'amélioration de la compréhension des questions techniques. Enfin, les bourgs fortifiés mériteraient d'être abordés. Vraisemblablement dotés d'enceintes maçonnées uniquement à partir du XIII<sup>e</sup> siècle au sein de ce territoire, ces ensembles sont encore mal connus. Il faudrait alors, outre reprendre les questionnements qui nous ont animé sur les châteaux, y adjoindre une réflexion plus large sur l'évolution de l'occupation et du plan de la ville.

Ainsi, ce travail ouvre de nombreuses perspectives de recherches, recherches indispensables à une meilleure compréhension du phénomène castral et de ses répercussions sur l'occupation humaine en milieu alpin. Toutefois, force est de constater que le traitement de ces problématiques dépasse le temps imparti par le cadre doctoral.

# ***BIBLIOGRAPHIE***

---

## 1. Sources manuscrites

- CARTULARE 1859** .., *Cartulare Monasterii beatorum Petri et Pauli de Domina Clinac. Ordinis.*, Lyon, 1859.
- BARFELLY 1635** BARFELLY M, *Mémoire historique sur la ville d'Annecy et sur les droits des ducs de Genevois et de Nemours*, BNF MF 32 887, 1635.
- BELOT 1512** BELOT Jean, *Statuta Sabaudie nova et vetera noviter impressa*, Genève, 1512.
- BESSON 1759** BESSON Joseph-Antoine, *Mémoire pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, tarantaïse, Aoste et Maurienne et du décannat de Savoie*, Nancy, 1759.
- CARUTTI 1889** CARUTTI Dominico, *Regesta Comitum Sabaudiae, marchionum in Italia ab ultima stirpis origine ad an. MDCCLIII*, Turin, 1889.
- GUICHENON 1660** GUICHENON Samuel, *Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie justifiée par titres, fondations de monastères, manuscrits, anciens monuments, histoires, et autres preuves authentiques*, Lyon, 1660.

## 2. Sources publiées

- BESSON 1883** BESSON, « Précis de la visite de Genève commenté en 1443 par Mgr Barthélemy, évêque de Corneto et de Montefiascone », *Mémoire et documents de l'académie Salésienne*, 1883, p. 300-346.
- BINZ 2006** BINZ Louis, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand*, Annecy, Académie salésienne, documents hors-série, volume 1, 2006.
- BORI 1913** BORI Mario, « Un inventaire du château historique de Thonon au XVe siècle », dans *Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, XXVI, 1913, p. 69-80.
- BRAND 1881** BRAND Placide, « Pouillé du Diocèse de Genève », *Mémoire et documents de l'académie Salésienne*, 1881, p. 301-326.
- BRUCHET 1898** BRUCHET Max, *Un inventaire du château d'Annecy en 1393*, 1898.
- BRUCHET 1899** BRUCHET Max, *Trois inventaires du château d'Annecy (1393, 1549, 1585)*, Chambéry, 1899.
- BRUCHET 1901** BRUCHET Max, *Etude archéologique sur le château d'Annecy suivie des comptes de la construction et d'inventaires inédits*, Annecy, 1901.
- CATTIN 1977** CATTIN Paul, « Les comptes de la châtellenie des Allymes à l'époque dauphinoise » dans *Cahier René de Lucinge*, n°20, 111 p., 1977.
- CATTIN 1982** CATTIN Paul, « Les comptes relatifs à la construction de la bastide de Gironville » dans *Cahier René de Lucinge*, n°24, 111 p., 1982.
- CATTIN 1990** CATTIN Paul, « Construction d'un château au XIVE siècle : Château-Gaillard (Ain) » dans *Cahier René de Lucinge*, n°26, 111 p., 1990.

- CATTIN 1992** CATTIN Paul, « Le château et le pont de Pont d'Ain au début du XIV<sup>e</sup> siècle » dans *Cahier René de Lucinge*, n°27, 110 p., 1992.
- CATTIN 1997** CATTIN Paul, « La châteltenie de Billiat au XIVE siècle » dans *Cahier René de Lucinge*, n°32, 1997.
- CATTIN, DUPASQUIER 2011** CATTIN Paul, DUPASQUIER Jérôme, *Les comptes de la châteltenie d'Ambronay (Ain) aux XIVE et XVe siècles (1318-1422)*, Les Amis des archives de l'Ain, 207p., 2011.
- CARRIER, CORBIERE 2005** CARRIER Nicolas, CORBIERE (de la) Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIVE siècle*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005.
- CIBRARIO, PROMIS 1833** CIBRARIO Luigi, PROMIS Domenico-Casimiro, *Documenti, Sigilli et Monete appartenenti alla storia de la monarchia de Savoya*, Turin, 1833.
- CHIAUDANO 1933-1937** CHIAUDANO Mario, *La Finanza sabauda nel sec. XIII*, Società storica subalpina, Turin, vol. 1 à 3, 1933-1937.
- CORAM-MEKKEY, CORBIERE 2015** CORAM-MEKKEY Sandra, CORBIERE (de la) Matthieu, *Entre Rhône et Mont-Blanc au XVIe siècle*, Mémoire et Documents publiés par l'Académie Salésienne, t.122, 2015.
- FORAS, BRUCHET 1900** FORAS (De) Amédée, BRUCHET Max, « Inventaire du mobilier de Robert de Montvuagnard en 1439 en sa maison des Tours à Bonneville », dans *Revue Savoissienne*, 1900, p. 46-58.
- GONTHIER 1888** GONTHIER Jean-François, « Le pouillé du diocèse de Genève en l'an 1481 », *Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, 1881-1882, p. 271-313.
- GUILLERE 2005** GUILLERE Christian, *Les comptes de la châteltenie de Bonneville. Registre des comptes de 1385, Opera castri de 1355 à 1400*, Bonneville, Editions Le Tour, 2005.
- LANORE 1970-1990** LANORE Jean, Fonds d'archives de l'académie chablaisienne de Thônnon, 1970-1990.
- LULLIN, LE FORT 1863** LULLIN Paul, LE FORT Charles, « Recueil des franchises et lois municipales des principales villes de l'ancien diocèse de Genève » dans *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, XIII, 1863, p. 1-248.
- LULLIN, LE FORT 1866** LULLIN Paul, LE FORT Charles, *Regeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1866.
- MALLET 1855a** MALLET Edouard, « La plus ancienne chronique de Genève, 1303 à 1335 », *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, 1855, p. 291-326.
- MARIOTTE 1970-1971** MARIOTTE Jean-Yves, « La charte de fondation de Flumet (1228), source du droit de Fribourg » dans *Mémoires de la Société pour l'Histoire du Droit et des Institutions des anciens payas bourguignons, comtois et romands*, 30<sup>e</sup> fascicule, Tome 2, 1970-1971, p.73-93.
- MARIOTTE 1978** MARIOTTE Jean-Yves, « Naissance de Bonneville », dans *Urbanisme et architecture en Savoie*, Actes du Congrès des Sociétés Savantes de Savoie, Thonon, 1978, p. 109-115.
- MENABREA 1857** MENABREA Léon, « Comptes de Mathilde de Boulogne relatifs au château d'Annecy », dans *Revue Savoissienne*, 1857.
- MONTEYNARD 1859** MONTEYNARD Charles, *Cartulare monasterii beatorum Petri et Pauli de Domina, Chuniacensis ordinis, Gratianopolitanae diocesis*, L. Perrin, Lyon, 1859.
- REBORD 1922** REBORD Claude-Marie, *Visites pastorales du diocèse de Genève-Annecy - 1411-1920*, I, Annecy, Abry, 1922.

**REBORD 1923**

REBORD Claude-Marie, *Visites pastorales du diocèse de Genève-Annecy - 1411-1920*, II, Annecy, Abry, 1923.

### 3. Bibliographie générale

**ABRAMOWICZ et alii 1970**

ABRAMOWICZ A., CHAPELOT J., NADOLSKI A., PESEZ J.-M., POKLEWSKI T., "Le village bourguignon de Dracy", dans Collectif, *Archéologie du village déserté*, Paris, 1970, p. 95-171.

**AGACHE 1972**

AGACHE Roger, « Etablissement de cartes archéologiques à grande échelle d'après les données des prospections aériennes », dans *Colloque international sur la cartographie archéologique et historique*, Tours, 1972, p. 107-109.

**ALBANIS-BEAUMONT 1806**

ALBANIS-BEAUMONT, *Description des Alpes Grecques et cottiennes ou tableau historique et statistique de la Savoie*, t.2, Paris, 1806

**ALEXANDRE-BIDON 1992**

ALEXANDRE-BIDON Danièle, « Vrai ou faux ? L'apport de l'iconographie à l'étude des châteaux médiévaux », dans POISSON Jean-Michel (dir.), *Le Château médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIIe siècle)*. Actes du colloque de Lyon (avril 1988). Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, 1992, p. 43-56.

**ALEXANDRE-BIDON et alii 2006**

ALEXANDRE-BIDON Danièle, PIPONNIER Françoise, POISSON Jean-Michel (dirs), *Cadre de vie et manière d'habiter (XIIe-XVIIe siècle)*, Actes du VIIIe Congrès international de la Société d'Archéologie médiévale en 2001, CRAHM, Caen, 2006.

**ALIX et alii 2019**

ALIX Clément, GAUGAIN Lucie, SALAMAGNE Alain (dirs), *Caves et celliers dans l'Europe médiévale et moderne*, Presses Universitaires François-Rabelais, 2019.

**ANDENMATTEN 1997**

ANDENMATTEN Bernard, « Amédée V et le nerf de la guerre », dans *Études Savoyennes* n° 4 - 1995, Chambéry, 1997, p. 19-31.

**ANDENMATTEN et alii 2000**

ANDENMATTEN Bernard, PARAVICINI BAGLIANI Agostino, PIBIRI Eva, *Pierre II de Savoie, le Petit Charlemagne (mort en 1268)*, Lausanne, Cahiers Lausannois d'Histoire Médiévale, 2000.

**ANDENMATTEN, RAEMY 1990**

ANDENMATTEN Bernard et RAEMY Daniel de (dir.), *La maison de Savoie en Pays de Vaud*, Lausanne, Payot, 1990.

**ART CHRETIEN 1991**

*Naissance des Arts chrétiens, atlas des monuments chrétiens de France*. Paris ministère de la culture. Imprimerie nationale. 1991.

**BAILLY-MAITRE 2006**

BAILLY-MAÎTRE Marie-Christine, « Fortifications ou structures de contrôle ? Les reliefs aménagés du massif de l'Oisans », *Château Gaillard* (Voiron, 2004), 22, Caen, Publication de CRAHM, 2006, p. 13-26.

**BAILLY-MAITRE, BRUNO DUPRAZ 1994**

BAILLY-MAITRE Mairie-Christine, BRUNO DUPRAZ Joëlle, *Brandes en Oisans : la mine d'argent des Dauphins*, 9, Lyon, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, 1994.

**BARGE et alii 2003**

BARGE Olivier, RODIER Xavier, DAVTIAN Gourgen, SALIGNY Laure, « Information spatiale et archéologie », dans *Les nouvelles de l'archéologie*, 94, 2003, p. 44-45.

**BARTHELEMY et alii 1997**

BARTHELEMY Henry, MERMET Christian, REMY Bernard, *La Savoie Gallo-romaine : histoire et archéologie*, Mémoire et Documents de la Société Savoyenne d'Histoire et d'Archéologie, t. XCIX, 1997

- BARTLETT 1986** BARTLETT Robert J., "Technique militaire et pouvoir politique, 900-1300", dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, N. 5, 1986, p. 1135-1159.
- BARRAUD et alii 2006** BARRAUD Dany, HAUTEFEUILLE Florent, REMY Christian *et alii*, *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir : entre Loire et Pyrénées (Xe – XVe siècles)*, Actes du colloque de Pau, 3-5 octobre 2002, Archéologie du Midi Médiéval, Supplément n°4, 2006.
- BATISSE 1888** BATISSE Jules, « Plan de la place du château et des murs découverts en creusant les fouilles du réservoir du funiculaire et faisant partie de l'ancien château », dans *Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, 2, 1888, p. XXXIX et planche 1.
- BAUD 1955** BAUD Henri, « La châtelainie de Montjoie », dans *Revue de Savoie*, 1955, p. 159-178.
- BAUD 1964-1965** BAUD Henri, « Les origines de la châtelainie de Montjoie », dans *Mémoires et Documents de l'Académie du Faucigny*, 1964-1965.
- BAUD 1969** BAUD Henri, « Amédée VIII et la guerre de cent ans », dans *Revue Savoisienne*, Annecy, no (t.) 109, 1969, p. 17-75.
- BAUD 1979** BAUD Henri, *Le château de Ripaille*, Thonon, 1979.
- BAUD 1983** BAUD Henri, « Le Comté d'Allinges », dans *La sociabilité des savoyards - XXIXe Congrès des Sociétés Savantes de Savoie*, 1983, p. 125-141.
- BAUD 1985** BAUD Henri (dir.), *Le diocèse de Genève-Annecy* - Collection histoire des diocèses de France, Paris, Beauchesne, 1985.
- BAUD et alii 1996** BAUD Anne, BERNARDI Philippe, HARTMANN-VIRNICH Andréas, HUSSON Eric, LE BARRIER Christian, PARRON-KONTIS Isabelle, REVEYRON Nicolas, TARDIEU Joëlle, *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, DARA n°13, Alpara, Lyon, 1996.
- BAUD et alii 2008** BAUD Henri, CRETTEAZ-STÜRZEL Elisabeth, BURNICHON Pierre Sébastien, NECKER Louis, *Le château de Ripaille*, Thonon, Fondation Ripaille, 2008.
- BAUD, MARIOTTE 1981** BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes – Le Chablais, Le Faucigny et Le Genevois*, 3 vol., Roanne, Horvath, 1981.
- BAUD, SCHMITT 2019** BAUD Anne, SCHMITT Anne, *La construction monumentale en Haute-Savoie du XIIe au XVIIe siècle*, DARA n°48, Alpara, 2019.
- BAUER 1931** BAUER Eddy, *Tourronde*, Evian, Munier, 1931.
- BAYARD et alii 2015** BAYARD Françoise, FRIDENSON Patrick et RIGAUDIERE Albert, *Genèse des marchés*, IGPDE, Paris, 2015
- BAYROU 2000** BAYROU Lucien, *Peyrepertuse Forteresse royale*, 3, Carcassonne, Archéologie du Midi Médiéval, 2000.
- BAZZANA, HUBERT 2000** BAZZANA André, HUBERT Etienne (dir.), *Castrum 6. Maisons et espaces domestiques dans le monde méditerranéen au Moyen Âge*, Rome-Madrid : Casa de Velazquez, Ecole française de Rome, 2000.
- BAZZANA et alii 1983** BAZZANA A., GUICHARD P. et POISSON J.-M., *Habitats fortifiés et organisation de l'espace*, Maison de l'Orient, 1983.
- BAZZANA et alii 1986** BAZZANA A., GUILLEMIN D., GONNET Agnès, POISSON Jean-Michel, *Mottes castrales de Dombes : éléments pour un Atlas*, Rapport archéologiques préliminaires



de la Région Rhône-Alpes, Direction régionales des Antiquités Historiques, Lyon 1986.

**BECK, DUCEPPE-LAMARRE 2001**

BECK Corinne et Patrice, DUCEPPE-LAMARRE François, « Les Parcs et jardins des ducs de Bourgogne XIVe. Réalités et représentations », dans RENOUX Annie (dir.), *Aux marches du palais. Qu'est-ce qu'un palais médiéval ?* Actes du VIIe congrès international d'Archéologie médiévale, Le Mans, 2001, p. 97-112.

**BENOIT 1997**

BENOIT Paul, *La mine de Pampailly XVe-XVIIIe siècles (Brussieu- Rhône)*, DARA n° 14, 1997.

**BERNARD et alii 2009**

BERNARD Jean-François, BERNARDI Philippe, ESPOSITO Daniela (dir), *Il reimpiego in architettura : recupero, trasformazione e uso*, Collection de l'Ecole française de Rome, n°418, Rome, 740p., 2009

**BERNARDI 1995**

BERNARDI Philippe, *Métiers du bâtiment et techniques de construction à Aix-en-Provence à la fin de l'époque Gothique*, 1995.

**BERNARD, L'HERITIER 2018**

BERNARDI Philippe, L'HERITIER Maxime, *Recyclage et emploi : la seconde vie des matériaux de construction*, AEdificare, Revue Internationale d'histoire de la construction, n°4, 2018

**BERTRANDY et alii 2000**

BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule : La Haute-Savoie 74*, Maison des Sciences et de l'Homme, 2000.

**BESSAC et alii 2004**

BESSAC Jean-Claude, CHAPELOT Odette, DE FILIPPO Rafael et alii, *La construction, les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, Editions errance, 2004

**BEUCHET 2015**

BEUCHET Laurent, « Le cheval dans le château. L'exemple du château du Guildo aux XIe-XVIe siècles. » dans *Archéopages – La place du cheval*, n° 41, INRAP, 2015.

**BILGER 1991**

BILGER Bertrand, *Châteaux forts de montagne et armes à feu en Alsace*, Publications de la société savante d'Alsace et des régions de l'Est, Collection « Recherches et documents », tome 46, 1991.

**BILLAUD et alii 2012**

BILLAUD Yves, RIETH Eric, GINISTY Marc, « L'embarcation monoxyle assemblée de Doussard / Bredannaz (Lac d'Annecy, HauteSavoie, France). Batellerie des eaux intérieures à la fin de l'époque médiévale » dans *Archaeonautica*, 17, 2012. pp. 153-168

**BILLOIN 2019**

BILLOIN David, « L'établissement de hauteur du haut Moyen Âge du Mont Châtel » dans *Journées archéologiques régionales Annecy 2017*, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, SRA, 2019.

**BISSEGGER, FONTANANAZ 1995**

BISSEGGER Paul, FONTANNAZ Monique (dirs), *Des pierres et des Hommes : hommage à Marcel Grandjean*, Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne, 1995.

**BIZOT, SERRALONGUE 1988**

BIZOT Bruno, SERRALONGUE Joël, « Un édifice funéraire du haut Moyen Âge à Seyssel Albigny (Haute-Savoie) », dans *Archéologie du Midi Médiéval*, Tome VI, 1988, p.25-49.

**BLANC 2000-2003**

BLANC Pierre, « Les Chatillon du Chablais », dans *Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, LXX, 2000-2003, p. 349-368.

**BLIECK et alii 2002a**

BLIECK Gilles, CONTAMINE Philippe, FAUCHERRE Nicolas, MESQUI Jean, *Les Enceintes Urbaines : XIIIe-XIVe siècle*. 121<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques, section archéologique et histoire de l'art (Lille, 2000), Paris, CTHS, 2002.

**BLIECK et alii 2002b**

BLIECK Gilles, CONTAMINE Philippe, FAUCHERE Nicolas, MESQUI Jean, *Le*

*château et la ville : conjonction, opposition, juxtaposition (XIe-XVIIIe siècle). 125<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques, section archéologique et histoire de l'art (Lille, 2000)*, Paris, CTHS, 2002.

- BLONDEL 1947** BLONDEL, Louis, "Les fondations de villes neuves ou bourgs-neufs aux environs de Genève", dans *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 1947, pp. 3-17.
- BLONDEL 1956** BLONDEL Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978.
- BLUNT 1983** BLUNT Anthony, *Art et architecture en France (1500-1700)*, Paris, 1983.
- BOECKHOLT 1995** BOECKHOLT Christiane, *Les châteaux et leurs possessions*, 1995.
- BOIS, BURGARD 2004** BOIS Michèle, BURGARD Christèle (dir.), *Fortifications et châteaux dans la Drôme. Des premières positions défensives aux châteaux de plaisance*, Paris, éditions Créaphis, 2004.
- BOIS et alii 1994** BOIS Michèle, FEUILLET Marie-Pierre, LAFFONT Pierre-Yves, MAZARD Chantal, POISSON Jean-Michel, SIROT Elisabeth, « Approche des plus anciennes formes castrales dans le royaume de Bourgogne Provence (Xe- XIIe siècle) », dans *Château-Gaillard. Études de castellologie médiévale*, XVI, Caen, 1994, p. 57-68.
- BONNET, PEILLEX, 2012** BONNET Charles, PEILLEX Alain, *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève : les édifices chrétiens et le groupe épiscopal*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2012.
- BORDIER 1776** BORDIER Pierre, *Voyage pittoresque aux glaciers de Savoie : fait en 1772*, Genève, 1776, 303 p.
- BOUÄRD 1973-1974** BOUÄRD (de) Michel, « De l'aula au donjon : les fouilles de la motte de la chapelle à Doué-la-Fontaine (Xe-XIe) », *Archéologie médiévale*, 3-4, 1973-1974, p. 5-110.
- BOUCHAGE 1891** BOUCHAGE François, *Les ruines de Faucigny*, 1891.
- BOUDON, BLECON 1975** BOUDON Françoise, BLECON Jean, « Tissu urbain et architecture. L'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale » dans *Annales : Economie, Société, Civilisation*. 30<sup>e</sup> année, n°4, 1975, p.773-818.
- BOUFFARD 1945** BOUFFARD Pierre, *Nécropoles burgondes de la Suisse*, Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie, Genève – Nyon, 1945.
- BOULANGER, MOULIS 2018** BOULANGER Karine et MOULIS Cédric (dirs), *La pierre dans l'Antiquité et au Moyen Âge en Lorraine : de l'extraction à la mise en œuvre*, Presse Universitaire de Lorraine, 2018.
- BOURGEOIS 2013** BOURGEOIS Luc, « Castrum et habitat des élites, France et abords (vers 880-vers 1000) » dans IOGNA-PRAT Dominique, *Cluny, les moines et la société au 1<sup>er</sup> âge féodal*, Renne, 2013, p.471-494.
- BOURGEOIS, REMY 2014** BOURGEOIS Luc, REMY Christian (dirs.), *Demeurer, Défendre et Paraître : orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*, Actes du colloque de Chauvigny en 2012, Chauvigny-Patrimoine, 2014.
- BOUTICOURT 2016** BOUTICOURT Emilien, *Charpentes méridionales : construire autrement : le Midi rhodanien à la fin du Moyen Âge*, H. Clair, 343p., 2016.
- BOUVERAT 2007** BOUVERAT Dominique, « La seigneurie, les châteaux et l'hôpital de Vulpillières », dans *De la pierre au parchemin – Trésors d'histoire savoyarde - Mélanges dédiés à la mémoire de Gérard Détraz*, 114, Annecy, Académie Salésienne, 2007, p. 163-188.

- BOUVERAT 2018** BOUVERAT Dominique, *Les villes de Savoie aux XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles*, Document d'Histoire Savoyarde V.VII, Académie Chablaisienne, 2018.
- BRAGARD 1999** BRAGARD Philippe, « Essai sur la diffusion du château "philippin" dans les principautés lotharingiennes au XIIIe siècle », dans *Bulletin Monumental*, Société française d'archéologie, vol. 157, no 2, 1999, p. 141-167
- BROCARD, SIROT 1981** BROCARD Michèle, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, Le Coteau, Horvath, 1981.
- BROILLET 1997** BROILLET Philippe (dir.), *Les monuments d'art et d'histoire de Genève, tome 1 : La Genève sur l'eau, 1*, Berne, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, 1997.
- BROILLET 2000** BROILLET Philippe, « L'apparition des tuileries- "carronneries" et l'utilisation de la brique dans l'architecture lémanique à la fin du Moyen Age », dans *Arts du feu et productions artisanales - Actes des rencontres des 21 au 23 octobre 1999*, Antibes, Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques, 2000, p. 605-612.
- BROISE 1963** BROISE Pierre, « Le Chablais antique dans le cadre du décanat d'Allinges », dans *Genava*, IX, 1963, p. 39-50.
- BROISE 1973** BROISE Pierre, « Le cadastre sarde, auxiliaire des recherches de topographie antique en Savoie », dans CHEVALLIER Raymond (dir.), *Actes du colloque international sur la cartographie archéologique et historique (Paris, 1970)*, Tours, Centre de recherches A Piganiol, 1972.
- BROISE 1974** BROISE Pierre, *Genève et son territoire dans l'antiquité : de la conquête romaine à l'occupation burgonde*, Latomus revue d'étude latines, 1974, 2 vol.
- BROISE 1984** BROISE Pierre, *Le vicus gallo-romain de Boutae et ses terroirs*, Société des Amis du Vieil Annecy, 1984
- BRONDY et alii 1984** BRONDY Réjane, DEMOTZ Bernard, LEGUAY Jean-Pierre, *Histoire de Savoie - La Savoie de l'an mil à la Réforme, XIe-début XVIe siècle*, Ouest France Université, 1984, 626 p
- BRONDY 1988** BRONDY Réjane, *Chambéry, Histoire d'une capitale*, Presse Universitaire de Lyon, édition du CNRS, 1988.
- BRUCHET 1900** BRUCHET Max, « Etude archéologique sur le château d'Annecy », dans *Revue Savoisienne*, 1900, p. 247-302.
- BRUCHET 1901** BRUCHET Max, *Etude archéologique sur le château d'Annecy suivie des comptes de la construction et d'inventaires inédits*, Annecy, Abry, 1901.
- BRUCHET 1906** BRUCHET Max, « Communication sur la chapelle des Allinges », dans *Revue Savoisienne*, 1906, p. 191-193.
- BRUCHET 1907** BRUCHET Max, *Le château de Ripaille*, Paris, Delagrave, 1907.
- BRUCHET 1977** BRUCHET Max, *Notice sur l'Ancien cadastre de Savoie - Collection : Sources et méthodes de l'histoire de la Savoie, 1*, Annecy, Annecy : Archives de la Haute-Savoie, 1977, p. 15-24.
- BRUNIER 1983** BRUNIER Jean, « Châteaux et maisons fortes de l'Albanais », dans *Amis du vieux Rumilly et de l'Albanais*, 1, 1983.
- BUFFET 1936** BUFFET Léon, *Les Allinges*, 1936.
- BUHRER-THIERRY et alii 2008** BUHRER-THIERRY Geneviève, DESWARTE Thomas, *Pouvoirs, Eglise et société : France, Bourgogne, Germanie (888-XIIe siècle)*, Edition ES Sedes, CNED, 2008

- BUR 1986** BUR Michel, *La Maison Forte au Moyen Age*. Acte de table ronde de Pont-à-Mousson (31 mai-3 juin 1984), Paris, éd. du CNRS, 1986.
- BUR 1999** BUR Michel, *Le château : typologie des sources du Moyen Age occidental*, Turnhout, 1999
- BUTTIN 1971** BUTTIN Louis, « Le château-fort des comtes de Genève à Clermont-en-Genevois », dans *Le Dauphiné Libéré*, 1971.
- CARRIER 2001** CARRIER Nicolas, *La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen Age - Economie et Société - Fin XIIIe - Début XVIe siècle*, L'Harmattan, 2001.
- CARRIER 2005** CARRIER Nicolas, « De la maison au "village". Les origines de la morphologie de l'habitat dispersé dans les montagnes de la Savoie du Nord », dans ANTOINE Annie (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'Antiquité au XXe siècle*. Actes du colloque de Rennes (29-31 mai 2002), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 279-289.
- CASTELNUOVO 1993** CASTELNUOVO Guido, « Quels offices, quels officiers ? L'administration en Savoie au milieu du XVe siècle », *Études Savoyennes*, 2, Chambéry, 1993, p. 5-42.
- CASTELNUOVO 2016** CASTELNUOVO Guido, « Les noblesses savoyardes et Amédée VIII », dans E. KOHLER (dir.), *Les vies de châteaux de la forteresse au monument*, catalogue de l'exposition, Annecy, 2016, Milan, Silvana Editoriale, 2016, p. 77-87.
- CAUCHIES, GUISSSET 2003** CAUCHIES Jean-Marie, GUISSSET Jacqueline, *Du métier des armes à la vie de cour, de la forteresse au château de séjour. Familles et demeures aux XIVe-XVIe siècles*, Actes du colloque international organisé au Château fort d'Écaussinnes-Lalaing, Turnhout, 2003.
- CHALMIN-SIROT 1988** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Contributions des sources écrites à l'étude du château : Annecy, résidence seigneuriale du XIVe siècle », dans *Cahiers d'Histoire*, XXXIII, 1988.
- CHALMIN-SIROT 1990** CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Le château d'Annecy*, Presses Universitaires de Lyon, 1990.
- CHALMIN-SIROT 1992** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Châteaux de montagne aux XIII<sup>e</sup> s. et XIV<sup>e</sup> s. : organisation de l'espace d'après les comptes de châtelainie », dans POISSON Jean-Michel (dir.), *Le Château médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIe siècle)*. Actes du colloque de Lyon (avril 1988), Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992, p. 119-126.
- CHALMIN-SIROT 1996** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Résidences des comtes de Genève et des comtes de Savoie à la fin du Moyen Âge », dans *Palais royaux et princiers au Moyen Âge*. Actes du VI<sup>e</sup> congrès international d'Archéologie médiévale, Le Mans, 1996, p. 133-147.
- CHALMIN-SIROT 1998** CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Résidence Seigneuriale au Moyen Age, comté de Genève, Faucigny, Chablais*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998.
- CHALMIN-SIROT 2001** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les modèles princiers et leur imitation dans le milieu seigneurial en territoire genevois et savoyard (XIVe-XVe s.) », dans RENOUX Annie (dir.), *Aux Marches du palais*. Actes du VII<sup>e</sup> congrès international d'Archéologie médiévale, Le Mans, 2001, p. 113-122.
- CHALMIN-SIROT 2003a** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Lieux de résidences de la petite aristocratie en territoire genevois du XIIe au XIe siècle », *Archéologie Médiévale*, XXXIII, 2003, p. 115-137.
- CHALMIN-SIROT 2003b** CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les manifestations de la Renaissance dans les maisons

de la petite noblesse en territoire genevois savoyard », dans *Du gothique à la Renaissance*, Publication de l'université, 2003, p. 211-226.

- CHALMIN-SIROT, POISSON 1991** CHALMIN-SIROT Elisabeth, POISSON Jean-Michel, *Tour et logis perrière au château d'Annecy*, Centre Rhône-Alpin de Documentation sur le Château Médiéval, 1991.
- CHANAL 1953** CHANAL R., « A propos du Cadastre sarde », dans *Revue Savoisienne*, 1953, p. 31-41.
- CHAPELOT 2001** CHAPELOT Odette (dir.), *Du projet au chantier : maîtres d'ouvrage et maître d'œuvre aux XIVe-XVIe siècles*, Ed : EHESS, Paris, 2001.
- CHAPELOT 2010** CHAPELOT Jean (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France*, Caen, CRAHM, 2010.
- CHAPIER 1946** CHAPIER Georges, *Châteaux savoyards, tome I : Faucigny et Chablais*, Grenoble, Editions de la Revue Les Alpes, 1946.
- CHAPIER 1947** CHAPIER Georges, « Le château de Cusy », dans *Revue Savoisienne*, 1947, p. 89-93.
- CHAPIER 1961** CHAPIER Georges, *Châteaux Savoyards, tome V : Les Châteaux du Genevois*, Annecy, imprimerie Gardet, 1961.
- CHAPPERON 1866** CHAPPERON Thimoléon, « Histoire des fiefs de Savoie », *Académie de Savoie*, 8, 1866, p. LXXXVILXXXVII, XCII-XCIII, CII, CV-CV.
- CHÂTILLON 2009** CHÂTILLON François (dir.), *Clermont-en-Genevois (Haute-Savoie), château. Audits architectural, accessibilité, sécurité*, dactyl., Cabinet Chatillon ACMH, 2009.
- CHEDEVILLE, PICHOT 2010** CHEDEVILLE André, PICHOT Daniel, *Des villes à l'ombre des châteaux : Naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Âge*, PUR, 2010.
- CHOUQUER 1996a** CHOUQUER Gérard (dir.), *Les formes des paysages. Tome 1 – Etudes sur les parcellaires*, Paris, éditions Errance, 1996.
- CHOUQUER 1996b** CHOUQUER Gérard (dir.), *Les formes des paysages. Tome 2 – Archéologie des parcellaires*, Paris, éditions Errance, 1996.
- CHOUQUER 2000** CHOUQUER Gérard, *L'étude des paysages. Essais sur leurs formes et leur histoire*, Paris, éditions Errance, 2000.
- CHOUQUER 2008** CHOUQUER Gérard, Postface. « Un département qui se met en cartes », dans COSTA Laurent, ROBERT Sandrine (dir.), *Guide de lecture des cartes anciennes*. Illustrations dans le Val d'Oise et le Bassin parisien, éd. Errance, 2008, p. 101-102.
- COCULA, COMBET 2014** COCULAT Anne-Marie et COMBET Michel (dirs), *Châteaux, cuisines et dépendances*, Scripta mediaevalia 26, Ausonius, 2014.
- COLARDELLE, MAZARD 1979** COLARDELLE Michel, MAZARD Chantal, « Premiers résultats des recherches sur les mottes castrales en Dauphiné et Savoie », dans *Archéologie médiévale*, IX, 1979, p. 66-95.
- COLARDELLE, MAZARD 1983** COLARDELLE Michel, MAZARD Chantal, « Les mottes castrales et l'évolution des pouvoirs dans les Alpes du Nord, aux origines de la seigneurie », dans *Château Gaillard*. Danemark (1982), XI, 1983.
- COLIN et alii 1996** COLIN Marie-Geneviève, DARNAS Isabelle, POUSTHOMIS Nelly, SCHNEIDER Laurent (dir.), *La maison du castrum de la bordure méridionale du Massif Central, Carcassonne*, Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc, 1996.
- CONSTANT 1972** CONSTANT Monique, *L'établissement de la maison de Savoie au sud du Léman – La châtelainie d'Allinges-Thonon*, Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne, LX, 1972.

- CONTAMINE 1998** CONTAMINE Philippe, « Châteaux de terre », dans *De la motte à la maison forte*. Catalogue d'exposition, Lyon, 1998.
- CONTAMINE 2011** CONTAMINE Philippe, "Château, consommation et commercialisation dans la France de la fin du Moyen Âge : que faisait-on des redevances et des prélèvements seigneuriaux en nature ? Étude de cas", dans CAUCHIES Jean-Marie, GUISSSET Jacqueline (dir.), *Lieu de pouvoir, lieu de gestion. Le château aux XIIIe-XVIe siècles : maîtres, terres et sujets*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 243-258.
- CONTE et alii 2001** CONTE Patrice, POUSTHOMIS Bernard, RÉMY Christian, "Recherches sur le site médiéval de Châlucaet (Saint-Jean-Ligoure)", dans *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, CXXIX, 2001, p. 271-294.
- CONTE et alii 2006** CONTE Patrice, CONAN Sandrine, RÉMY Christian, "Châlucaet (Haute-Vienne) : organisation de l'habitat castral et expressions du pouvoir", dans BARRAUD Dany, HAUTEFEUILLE Florent, RÉMY Christian (dir.), *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées, Xe-XVe s.* Actes du colloque de Pau (3-5 octobre 2002), Carcassonne, Archéologie du Midi Médiéval, suppl. 4, 2006, p. 433-439.
- CORBIERE et alii 2001** CORBIERE (de la) Matthieu, PIGUET Martine, SANTSCI Catherine, *Terres et châteaux des évêques de Genève – Les mandements de Jussy, Peney et Thiez des origines au début du XVIIe siècle*, Annecy-Genève, Académie salésienne, 2001.
- CORBIERE 2002** CORBIERE (de la) Matthieu, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, Académie salésienne, 2002.
- CORBIERE 2011** CORBIERE (de la) Matthieu, « Une prestigieuse résidence des comtes de Genève : le château de Clermont » dans *Revue Savoisienne*, 2011.
- CORBIERE 2021** CORBIERE (de la) Matthieu, *Vivre à Chaumont au Moyen Âge ; Un château genevois et son territoire du XIIIe au début du XVIe siècle*, Ké Viva Chaumont, La Salévienne, 2021, 220 p.
- CORNAZ 1976** CORNAZ Gérard, *Les barques du Léman*, 2e édition revue et corrigée, Grenoble, 1976.
- COUTIN 1929** COUTIN François, *Histoire d'Alby en Genevois. Les sept châteaux, la paroisse, la commune*, Académie salésienne, 1929.
- COUTIN 1938** COUTIN François, *Histoire d'une seigneurie - Montpon-sur-Alby en Genevois*, Annecy, 1938.
- CURSENTE 1992** CURSENTE Benoît, "La société rurale gasconne au miroir des cartulaires (XIe-XIIIe s.). Notables du fisc ou paysans ?", dans *Collectif. Village et villageois au Moyen Âge*. Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 21e congrès, Caen, 1990, Paris, 1992, p. 53-65.
- D'AGOSTINO et alii 2012** D'AGOSTINO Laurent, CHEVALIER Maud, GUFFOND Christophe, « Les châteaux du Moyen Âge en Haute-Savoie, entre recherches et mise en valeur. Etat de la question et perspectives » dans *AVER Anciens vestiges en ruine*, actes du colloque de clôture du projet, Aoste, 2012, p.67-99.
- D'AGOSTINO et alii 2015** D'AGOSTINO Laurent, GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DEFLEURS Evelyne, *Les châteaux des Allinges. Entre Savoie et Faucigny au Moyen Âge*, Culture 74 n° 16, Conseil général de la Haute-Savoie, 2015.
- D'AGOSTINO 2016** D'AGOSTINO Laurent « Les châteaux et la recherche archéologique en Savoie et Dauphiné (1970-2015) : héritages et problématiques contemporaines (Ain, Isère, Savoie, Haute-Savoie) » dans E. KOHLER (dir), *Les vies de château*, catalogue d'exposition, Musée-château d'Annecy, Annecy, 2016. p. 269-275.

- DALMAS 1986** DALMAS André, *Vitruve - Les dix livres d'architecture*, Errance, 1986.
- DANDEL 1998** DANDEL Elizabeth, « Les Allinges, chapelle de Château-Neuf », dans *Arts et Archéologie en Rhône-Alpes*, 7, 1998.
- DE MEULEMEESTER, POISSON 2004**  
DE MEULEMEESTER Johnny, POISSON Jean-Michel, *Le Château des comtes d'Albon, berceau du Dauphiné*, Carnet du patrimoine, n° 37, Namur, 2004.
- DEBORD 1979** DEBORD André, « Castrum et Castellum chez Adémar de Chabannes », dans *Archéologie Médiévale*, IX, 1979, p. 97-113.
- DEBORD 1982** DEBORD André, « Mottes castrales et habitat chevaleresque », dans *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire médiévale en l'honneur du doyen M. de BOÛARD*, Genève, 1982, p. 83-89.
- DEBORD 1983** DEBORD André, « A propos de l'utilisation des mottes castrales », dans *Château Gaillard*, Karrebaksmind (Danemark), XI, 1983, p. 91-100.
- DEBORD 1986** DEBORD André, « Châteaux et résidences aristocratiques. Réflexion sur la recherche », *Château Gaillard*, Wageningen (Pays- Bas), 1986, p. 41-51.
- DEBORD 2000** DEBORD André, *Aristocratie et pouvoir, le rôle du château dans la France médiévale*, Paris, Picard, 2000.
- DEFFERARD 2016** DEFFERARD Florian, *La maison et l'homme : histoire sociale de Romont au Moyen Âge*, Editions Alphil, Neuchâtel, 2016.
- DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 2005**  
DÉMIANS D'ARCHIMBAUD Gabrielle, "Le village médiéval : du concept à l'historiographie. Quelques jalons", dans ARRIGNON C., DEBIES M.-H., GALDERISI C., PALAZZO E. (dir.), *Cinquante années d'études médiévales. A la confluence de nos disciplines*. Actes du colloque organisé à l'occasion du Cinquantenaire du CESC (Poitiers 2003), Turnhout, Brépols, 2005, p. 445-460.
- DEMOTZ 1981** DEMOTZ Bernard, « Les fortifications de pierre dans le Comté de Savoie », *Congrès des Sociétés Savantes de Savoie*, 1981, p. 119-134.
- DEMOTZ 1982** DEMOTZ Bernard, « La noblesse et ses résidences en Savoie », *Revue Savoisienne*, 1982, p. 129.
- DEMOTZ 1987** DEMOTZ Bernard, « L'état et le Château au Moyen-Âge : l'exemple savoyard », dans *Le journal des savants*, 1987.
- DEMOTZ 1991** DEMOTZ Bernard, « Comtes, ducs et châteaux », dans *Vieilles maisons françaises*, 140, déc. 1991.
- DEMOTZ 2000** DEMOTZ Bernard, *Le comté de Savoie du XIe au XVe siècle - Pouvoir, château et Etat au Moyen-Age*, Genève, Slatkine, 2000.
- DEMOTZ 2001** DEMOTZ François, « Y a-t-il eu un An Mil aux bords du Léman ? », dans *Revue Savoisienne*, Annecy, Académie Florimontane, 2001, p. 141-174.
- DEMOTZ 2008** DEMOTZ François, *La Bourgogne, dernier des royaumes carolingiens (855-1056). Roi, pouvoirs et élites autour du Léman*, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande, 2008, 764 p.
- DEMOTZ 2012** DEMOTZ François, *L'An 888. Le royaume de Bourgogne. Une puissance européenne au bord du Léman*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. « Le savoir suisse », 2012.
- DESPINE 1860** DESPINE Alphonse, « Notes historiques sur les châteaux et localités de la Savoie

appelés Châtelard », dans *Revue Savoisiennne*, 1860, p. 99-102.

- DESSAIX 1854** DESSAIX Joseph, *La Savoie Historique et Pittoresque*, Chambéry, 1854
- DESSAIX, EYMA 1864** DESSAIX Joseph, EYMA Xavier, *Nice et Savoie : sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860*, Paris, 1864.
- DETRAZ 1992** DETRAZ Gérard, « La réserve domaniale des comtes de Genève, mise en valeur et mutations au XIVE siècle », dans *Congrès des Sociétés Savantes de Savoie (1990)*, 1992, p. 75-99.
- DETRAZ 1993** DETRAZ Gérard, « Fonctions militaires et résidentielles des châteaux à la fin du Moyen-Age : l'exemple du comté de Genève au XIVE siècle », *Études Savoisiennes*, 2, 1993, p. 43-59.
- DEVOS 1995a** DEVOS Roger, « Les château de l'apanage de Genevois, Faucigny et Beaufort au milieu du XVIe siècle, (1553-1566) », dans BISSEGGER Paul, FONTANNAZ Monique (dir.), *Des pierres et des hommes*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1995.
- DEVOS 1995b** DEVOS Roger, « Les châteaux de l'apanage de Genevois, Faucigny, Beaufort », *Mélanges Grandjean*, 1995, p. 245-254.
- DEVOS et alii 1978** DEVOS Roger, GABION Robert, MARIOTTE Jean-Yves, NICOLAS Jean, ABRY Christian, *La pratique des documents anciens*, Annecy, 1978.
- DOUSSOT 2003** DOUSSOT Nathalie, Le château d'Épierre (Savoie) : étude archéologique, dans *Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes*, V-VI, 2003, p. 77-83.
- DU BOIS-MELLY 1889** DU BOIS-MELLY, *Châteaux, manoirs et monastères des environs de Genève*, Tome 1, Genève, 1889.
- DU BOIS-MELLY 1900** DU BOIS-MELLY, *Châteaux, manoirs et monastères des environs de Genève*, Tome 3, Genève, 1900.
- DUBUIS 1983** DUBUIS François-Olivier, « Vestiges de sanctuaires primitifs et « préhistoire » des paroisses rurales en amont du Léman », dans *Archéologie Suisse*, 1983, p.90-96
- DUCHOUD 1998** DUCHOUD Pierre, *Le temps des barques. Voiles latines sur le Léman, Yens-sur-Morge et Saint-Gingolph*, 1998.
- DUCIS 1884** DUCIS Claude-Antoine, « Le château d'Annecy », dans *Revue savoisiennne*, 1884.
- DUFOUR, RABUT 1885** DUFOUR Auguste et RABUT François, *Chartes municipales des pays soumis à la maison de Savoie en deçà des Alpes*, Chambéry, 1885.
- DUFURNET 1972** DUFURNET Paul, « Archéologie du sol : une démarche pour remonter le temps basée sur l'analyse graphique du cadastre savoyard de 1730 », dans CHEVALLIER Raymond (dir.), *Actes du colloque international sur la cartographie archéologique et historique* (Paris, 1970), Tour, Centre de recherches A Piganiol, 1972, p. 51-59.
- DUFURNET 1981** DUFURNET Paul, « Topographie historique et cadastres », dans *Le Cadastre Sarde de 1730 en Savoie (cat. expo.)*, Chambéry, Musée Savoisien, 1981, p. 154-156.
- DUPARC 1942** DUPARC Pierre, « Notes complémentaires sur le château d'Annecy », dans *Revue Savoisiennne*, 1942, p. 102-103.
- DUPARC 1955** DUPARC Pierre, *Le comté de Genève – IXe-XVe siècle*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1955.
- DUPARC et alii 1961** DUPARC Pierre, GABION Robert et BLONDEL Louis, « Le Palais de l'Île », dans



*Annesci*, 9, 1961, p. 9-112.

- DURAND 2014** DURAND Robert, « Les mines des Alpes du nord, hier et aujourd’hui » dans *Les cahiers de géographie*, n°17, Collection Edytem, 2014, p.13-22.
- DURLIAT 1985** DURLIAT Marcel, *Des barbares à l’an mil*. Ed. Citadelles-Mazenod, l’art des grandes civilisations. Paris 1985.
- ELTER, FAUCHERRE 2018** ELTER René, FAUCHERRE Nicolas, *Fortification et artillerie en Europe autour de 1500, Le temps des ruptures*, PUN 2018.
- EPAUD 2011** EPAUD Frédéric, *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie*, Brepols, 624 p., 2011
- ESCHER 2006** ESCHER Katalin, *Les Burgondes :I-Vie siècles après J.-C.*, Edition Errance, 2006.
- ESQUIEU 1995** ESQUIEU Yves, « La maison médiévale urbaine en France, état de la recherche », dans *Bulletin monumental*, 153, 1995, p. 109-142.
- ESQUIEU, PESEZ 1999** ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent Maisons Médiévales en France (du XIIe au milieu du XVIe siècle), un corpus une esquisse*, éd. du CNRS, 1999.
- FAUCHERRE et alii 2015** FAUCHERRE Nicolas, GAUTIER Delphine et MOUILLEBOUCHE Hervé (dirs.), *L’eau autour du château*, Actes du quatrième colloque international au château de Bellecroix, CeCab, Chagny, 2015.
- FAUCHERRE et alii 2016** FAUCHERRE Nicolas, GAUTIER Delphine et MOUILLEBOUCHE Hervé (dirs.), *Fortifier sa demeure du XVIe au XVIIIe siècles*, Actes du cinquième colloque international au château de Bellecroix, CeCab, Chagny, 2016.
- FAUCHERRE et alii 2017** FAUCHERRE Nicolas, GAUTIER Delphine et MOUILLEBOUCHE Hervé (dirs.), *Le nomadisme châtelain (IXe-XVIIe siècles)*, Actes du sixième colloque international au château de Bellecroix, CeCab, Chagny, 2017.
- FAURE-BOUCHARLAT 2001** FAURE-BOUCHARLAT Elise, *Vivre à la campagne au Moyen Age : l’habitat rural du Ve au XIIe s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné)*, DARA, n°21, 2001.
- FELLER 1990** FELLER Laurent, “L’incastellamento inachevé des Abruzzes”, dans FRANCOVICH Riccardo, MILANESE Marco (dir.), *Lo scavo archeologico di Montarrenti et i problemi dell’incastellamento medievale. Esperienze a confronto*, Florence, Università di Siena, 1990, p. 121-136.
- FELLER, MANE et alii 1998** FELLER Laurent, MANE Perrine, PIPONNIER Françoise (dir.), *Le village médiéval et son environnement. Études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1998.
- FERT 2000** FERT Jean-Claude, *Rovorée, une histoire oubliée*, Thonon-les-Bains, Editions du rempart, 2000.
- FEUILLET, GUILHOT 1985** FEUILLET Marie-Pierre, GUILHOT Jean-Olivier, *Anse : château des Tours, 5 ans de recherches*, Lyon, 1985.
- FEVRE 1988** FEVRE Danielle, *Ottrot, château de bois, château de pierre, XIe-XIIe siècle*, Strasbourg, 1988.
- FORAS 1863** FORAS (De) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l’ancien duché de Savoie - A-Che, I*, Grenoble, E. Allier, 1863.
- FORAS 1878** FORAS (De) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l’ancien duché de Savoie - Che-For, II*, Grenoble, E. Allier, 1878.
- FORAS 1893a** FORAS (De) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l’ancien duché de Savoie - For-Men, III*, Grenoble, E. Allier, 1893.

- FORAS 1893b** FORAS (De) Amédée, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - Men-Por, IV*, Grenoble, E. Allier, 1893.
- FORAS 1910** FORAS (De) Amédée, MARESCHAL (De) François, VIRY (De) Pierre, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie Por-Y, V*, Grenoble, E. Allier, 1910.
- FORAS 1938** FORAS (De) Amédée, MARESCHAL (De) François, VIRY (De) Pierre, YVOIRE (D') François, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie - A-BL, VI*, Grenoble, Allier, 1938.
- FOSSIER 1995** FOSSIER Robert, *Villages et villageois au Moyen Âge*, Ed. Christian, Paris, 1995.
- FOURNIER 1973** FOURNIER Gabriel, *Châteaux, villes et villages d'Auvergne d'après l'Armorial de Revel*, Genève, Droz, 1973.
- FOURNIER 1978** FOURNIER Gabriel, *Le Château dans la France Médiévale. Essai de sociologie monumentale*, Paris, Aubier, 1978.
- FOURNIER 2009** FOURNIER Gabriel, *Les villages fortifiés et leur évolution : contributions à l'histoire du village en Auvergne*, Les Forts Villageois d'Auvergne, 6 vol., 2009.
- FRANCOVICH, HODGES 2003** FRANCOVICH Riccardo, HODGES Richard, *Villa to village*, Duckworth, 2003.
- FRIEDERICH 1935** FRIDERICH Henri, *Châteaux et monastères de la région du Salève*, Genève, 1935.
- GABAYET 2015** GABAYET Franck (dir), *La marge orientale du vicus de Boutae. Les fouilles Galbert à Annecy (Haute-Savoie)*, DARA 42, Alpara, Lyon, 2015.
- GARDELLES 1967** GARDELLES Jacques, « L'architecture militaire anglaise et les châteaux de Gascogne (rapprochements avec les châteaux édifiés par la Maison de Savoie) », dans *Bulletin monumental*, 125, 1967, p. 133-156.
- GARDET 1965** GARDET Clément, *La peinture murale en Savoie, I*, Annecy, 1965, p. 19-21.
- GARRIC 2004** GARRIC Jean-Philippe, *Recueils d'Italie. Les modèles italiens dans les livres d'architecture français*, 2004.
- GAUTHIER et alii 2014** GAUTHIER Delphine et MOUILLEBOUCHE Hervé (dirs), *L'eau dans le château*, Actes du troisième colloque international au château de Bellecroix, CeCab, Chagny, 2014.
- GAUTHIEZ et alii 2003** GAUTHIEZ Bernard, ZADORA-RIO Elisabeth, GALINIE Henri (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, vol. 1 texte, coll. Perspectives « Villes et Territoires », n°5, Tours, Maison des Sciences de l'Homme, 2003.
- GENEQUAND 1977** GENEQUAND Jean-Etienne, « La capitulation du fort des Allinges (décembre 1600) », dans *Revue Savoisienne*, 117, Annecy, Académie Florimontane, 1977, p. 38-45.
- GENICOT 2003** GENICOT Luc-François, « A propos de l'immobilisme formel des tours seigneuriales au bas Moyen Âge » dans CAUCHIES Jean-Marie, GUISSSET Jacqueline, *Du métier des armes à la vie de cour, de la forteresse au château de séjour. Familles et demeures aux XIVe-XVIe siècles*, Actes du colloque international organisé au Château fort d'Écaussinnes-Lalaing, Turnhout, 2003.
- GIULIATO 1992** GIULIATO Gérard, *Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale*. Documents d'Archéologie française n° 33, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992.
- GLAUSER, RAYMOND 2002** GLAUSER Daniel, RAYMOND Denyse, *Les maisons rurales du canton de Vaud, Tome 1 à 4*, Société suisse des traditions populaires, 2002.
- GLAUSER 2008** GLAUSER Daniel, « Répartition chronologique des modénatures d'encadrements et

- évolution des formes de cartouches dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel », dans *In situ : Revue des patrimoines*, 2008.
- GONTHIER 1881** GONTHIER Jean-François, « Les Allinges », dans *Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, 1881.
- GONTHIER 1901** GONTHIER Jean-François, « Les châteaux et la chapelle des Allinges », dans *Œuvres*, I, Thonon, 1901.
- GONTHIER, TISSOT 1993** GONTHIER Jean-François, TISSOT E., *Dictionnaire des communes de la Haute-Savoie*, Paris, Res Universis, 1993, p. 3.
- GRANDCHAMP 1965** GRANDCHAMP Georges, « Le château d'Annecy », dans *Congrès archéologique de France*, 1965, p. 183-189.
- GRANDCHAMP 1973** GRANDCHAMP Georges, « Des fortifications d'Annecy », dans *Annesci*, 19, 1973, p. 129-143.
- GRANDCHAMP 1978** GRANDCHAMP Georges, *Le château d'Annecy*, Annecy, 1978.
- GRANDJEAN 1984** GRANDJEAN Marcel, « Villes neuves et bourgs médiévaux, fondement de l'urbanisme régional : des siècles d'usage humain » dans *L'homme dans la ville*, UNIL, 1984.
- GRILLET 1807** GRILLET Jean-Louis, *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Léman et du Mont-Blanc*, 3 vol., Chambéry, Puthod, 1807.
- GUFFOND 2002** GUFFOND Christophe, « Clermont – château médiéval », dans *Revue Savoissienne*, 2002, p. 54-55.
- GUFFOND, D'AGOSTINO 2013** GUFFOND Christophe, D'AGOSTINO Laurent, « L'apport de Louis Blondel à la vision des châteaux hauts-savoyards », dans *Châtoscope - Représentations multiples des châteaux de Haute-Savoie - Catalogue de l'exposition présentée au château de Clermont (74) du 1er mai au 30 septembre 2013*, Silvana Editoriale, 2013, p. 58-61.
- GUFFOND, D'AGOSTINO 2014** GUFFOND Christophe, D'AGOSTINO Laurent, « Allinges, des châteaux en Chablais », dans *Mémoires et documents de l'Académie Chablaisienne*, t. LXXIII, 2014, p. 69-131.
- GUICHONNET 1981** GUICHONNET Paul, Notre Bonneville, Bonneville, Plancher, 1981.
- GUIDE 1572** Guide Estienne, 1572.
- GUIDE 1891** Guide Joanne, « Savoie », Paris, 1891, 300 p.
- GUIDE 1906** Guide Baedeker, *Le Sud-Est de la France, du Jura à la Méditerranée*, Leipzig, 1906, 488 p.
- GUIDE 1939** Guide Bleu, « Savoie », Paris, 1939, 488 p.
- GUILLERE, GAULIN 1992** GUILLERE Christian, GAULIN Jean-Louis, « Des rouleaux et des hommes : premières recherches sur les comptes de châtellenies savoyards », *Études Savoissiennes*, 1, Chambéry, 1992, p. 51-108.
- GUILLERE 2003** GUILLERE Christian, Le château de Bonneville dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, Université de Savoie, 2003.
- GUILLERE et alii 2008** GUILLERE Christian, POISSON Jean-Michel, RIPART Laurent, DUCOURTHIAL Cyrille, *Le royaume de Bourgogne autour de l'an Mil*, 8, Laboratoire Langages Littératures Sociétés - Université de Savoie, 2008.
- GUY 1929** GUY Lucien, « Les anciens châteaux du Faucigny » dans *Mémoires et Documents*

publiés par l'Académie Salésienne, 1929, p.156-159.

- GUYON 1888** GUYON Jean, « Démolition du fort des Allinges », dans *Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, II, 1888, p. 8-11.
- HELIOT 1965** HELIOT Pierre, « La genèse des châteaux de plan quadrangulaire en France et en Angleterre », dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaire de France*, 1965, p. 238-257.
- HELIOT 1974** HELIOT Pierre, « Les origines du donjon résidentiel et les donjon-palais romans de France et d'Angleterre », dans *Cahiers de Civilisation médiévale*, 17, 1974, p. 217-234.
- HERMANN 2009** HERMANN Catherine, *État des sources analytique sur le château de Clermont, Gallois Regard et sa famille*, dactyl., 2009.
- HISELY 1854** HISELY Jean-Joseph, *Les comtes de Genevois dans leurs rapports avec la maison de Savoie jusqu'à l'établissement définitif de la domination savoisiennne dans la Comté de Vaud: soit jusqu'à la fin du treizième siècle*, Institut national genevois, 1854, 104 pages, p. 19.
- HOFER 1963** HOFER, Paul, "Les villes neuves du Moyen Age entre Genève et Constance", dans *Villes suisses à vol d'oiseau*, Berne, Kummerly et Frey, 1963.
- HOFFSUMMER 1995** HOFFSUMMER Patrick, *Les charpentes de toitures en Wallonie : typologie et dendrochronologie : XIe-XIXe siècles*, Namur : Service public de Wallonie, Département du patrimoine, 173 p., 1995.
- HOFFSUMMER 2009** HOFFSUMMER Patrick, *Charpentes d'Europe*, Namur: Institut du patrimoine Wallon, Les carnets du Patrimoine n°62, 72 p., 2009.
- HUNOT 2001** HUNOT Jean-Yves, *L'évolution de la charpente de comble en Anjou du XIIe au XVIIIe siècles*, Patrimoine d'Anjou : études et travaux n°1, Angers, Conseil Général de Maine-et-Loire, 166p., 2001
- JOGUIN-REGELIN 2011** JOGUIN-REGELIN Michelle, « Habitat et mobilier archéologique de la période entre 800 et 1350 » dans *Archéologie du Moyen Âge en Suisse*, Basel, 2011, p.449-464.
- JOURNOT 2018** JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire, art de vivre*, édition Picard, 2018.
- KERSUZAN 2000-2001** KERSUZAN Alain, « Les chantiers dans la construction des châteaux-forts », *Etudes Savoisiennes*, 9-10, Chambéry, 2000-2001, p. 165-175.
- KERSUZAN 2005** KERSUZAN Alain, *Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2005.
- KERSUZAN, POISSON 2017** KERSUZAN Alain, POISSON Jean-Michel, *Glossaire de la construction castrale et civile au Moyen Âge en France (XIIIe – XVe siècle). Matériaux, techniques, outils, métiers, édifices, mobilier et armement*, Ambérieu-en-Bugey, 2017.
- KOCH 2015** KOCH Jacky, *L'art de bâtir dans les châteaux fort en Alsace (Xe-XIIIe siècle)*, Presse Universitaire de Lorraine, 2015.
- KOHLER et alii 2016** KOHLER E. (dir), *Les vies de château*, catalogue d'exposition, Musée-château d'Annecy, Annecy, 2016.
- LAFFONT 2004** LAFFONT Pierre-Yves, *Atlas des châteaux du Vivarais*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne n° 25, Lyon, ALPARA, 2004.
- LAFFONT et alii 2008** LAFFONT Pierre-Yves, FRAMOND (de) Martin, SANIAL Bernard (dir.), *Châteaux du Moyen Âge, de l'étude à la valorisation. Auvergne, Velay et autres exemples régionaux*. Actes du colloque du Puy-en-Velay (3-5 juin 2004), Le Puy-en-Velay, 2008.

- LAVANCHY 1884** LAVANCHY Joseph-Marie, « Les châteaux de Duin », dans *Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, VII, 1884, p. 89-191.
- LEGUAY 1979** LEGUAY Jean-Pierre, *Les villes en Savoie et en Piémont au Moyen Âge*, Bulletin du Centre d'études franco-italien, 1979.
- LEGUAY 2010** LEGUAY Jean-Pierre, « Les bourgs de Savoie (XIe-XVe siècle) », dans CHEDEVILLE A, PICHOT D., *Des villes à l'ombre des châteaux : Naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Âge*, PUR, 2010, p.191-206.
- LE MAHO 1976** LE MAHO Jacques, « L'apparition des seigneuries châtelaines dans le Grand-Caux à l'époque ducale » dans *Archéologie Médiévale*, Tome 6, 1976, p.5-148.
- LE ROUX, MARTEAUX 1899** LE ROUX, Marc et MARTEAUX Charles, *Les Sépultures burgondes dans la Haute-Savoie: Histoire et Anthropologie*, Musée de la ville d'Annecy, 1899
- LORCIN 1992** LORCIN Marie-Thérèse, « Les Inventaires des châteaux, réflexion sur une source », dans POISSON Jean-Michel (dir.), *Le Château médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIe siècle)*. Actes du colloque de Lyon (avril 1988), Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, 1992, p. 15-21.
- MACHERAT, GUFFOND 2019** MACHERAT Sylvain, GUFFOND Christophe, « L'artillerie médiévale dans l'arc lémanique aux XIIIe et XIVe siècles » dans *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, Tome LXXIV, 2019, p.69-106.
- MALLET 1855b** MALLET Edouard, « Aimon du quart et Genève pendant son épiscopat, 1303 à 1311 », dans *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, 9, 1855.
- MARIOTTE 1972** MARIOTTE Jean-Yves, « Les sires de Faucigny », dans *Cahiers de l'Alpe*, 57, 1972.
- MARIOTTE 1976** MARIOTTE Jean-Yves, GABION Robert, *Guide des archives de la Haute-Savoie*, Annecy, 1976.
- MARIOTTE 1978** MARIOTTE Jean-Yves, « Naissance de Bonneville », dans *Urbanisme et architecture en Savoie*, Actes du Congrès des Sociétés Savantes de Savoie, Thonon, 1978, p. 109-115.
- MARIOTTE, PERRET 1979** MARIOTTE Jean-Yves, PERRET André, *Atlas historique de la Savoie*, Paris, CNRS, 1979.
- MARIOTTE-LOBER 1973** MARIOTTE-LOBER Ruth, *Les chartes de franchises des comtes de Savoie – Fin XIIIe siècle-1343*, Genève-Annecy, Mémoires et Documents publiés par l'Académie Florimontane, 1973.
- MARTEAUX 1929** MARTEAUX Charles, « Notes sur les voies romaines de la Haute-Savoie » dans *Revue Savoisiennne*, 1929, p.85.
- MARTEAUX 1937** MARTEAUX Charles, *Répertoire des noms de lieux de l'arrondissement d'Annecy d'après le cadastre de 1730 - Lettres Chêne à Luzerne*, II, Annecy, Mémoires et Documents de l'Académie Florimontane, 1937.
- MARTEAUX 1938** MARTEAUX Charles, *Répertoire des noms de lieux de l'arrondissement d'Annecy d'après le cadastre de 1730 - Lettres M à Z*, III, Annecy, Mémoires et Documents de l'Académie Florimontane.
- MARTINEZ et alii 2019** MARTINEZ Damien, avec la collaboration de CHABERT Sandra, CHEVALIER Pascale, FAURE Marieke et LIEGARD Sophie, « L'église paléochrétienne de de l'établissement fortifié de hauteur de La Couronne à Molles (Allier, Auvergne) dans *Archéologie Médiévale* n°48, CNRS, 2019.
- MAZARD 2004** MAZARD Chantal, « Mottes castrales et premiers châteaux dans le nord de la Drôme au XIe siècle », dans BOIS Michel et BURGARD Chrystèle (dir.), *Fortifications et*

*châteaux des premières positions défensives aux châteaux de plaisance dans la Drôme*, Paris, Créaphys, 2004.

- MELO 1998** MELO Alain, « L'exploitation des mines de fer dans la région d'Annecy (Haute-Savoie) ; les mines de fer de Mandallaz » dans *Actes du colloque international de Saint-Georges-d'Hurtières*, 1998, p.77-84.
- MELO 2007** MELO Alain, « Chemins et aménagements de la montagne bugiste au Moyen Âge », dans *Le Bugey*, 94/2007, p. 109-128.
- MELO 2012** MELO Alain, « Flux et reflux. Cheminements d'hommes entre fleuve et montagne dans le haut Rhône », dans A. Julliard (dir.), *Haut Rhône. L'empreinte ancestrale d'un fleuve. Traverser, commercer, travailler d'une berge à l'autre*, Bourg-en-Bresse, Musnier-Gilbert, 2012, p. 17-39.
- MELO 2013** MELO Alain, « Cheminer en Bugey. Une approche archéologique et historique des voies de communication », dans D. Cano (dir.), *La route, le Bugey, le Monde, Bourg-en-Bresse/ Lyon*, Musées des Pays de l'Ain/éditions Libel, 2013, p. 100-111.
- MELO 2018** MELO Alain, « Entre le vicus Venetonimagus (Vieu-en-Valromey) et Isarnodurum (Izernore) : quels chemins ? », dans *Cahiers d'archéologie de Briord*. Actes de la seconde rencontre d'archéologie régionale, Briord, 25 mai 2013, Briord, Société d'histoire et d'archéologie de Briord et des environs, 2018, p. 89-109.
- MELO 2019** MELO Alain, « Diverses communes (Haute-Savoie). Salève », dans *Archéologie médiévale*, 49, 2019.
- MELOT 1965** MELOT Michel, « Le château de Clermont », Congrès archéologique de France, CXXIIIe session, 1965, Savoie, p. 167-174.
- MENABREA 1851** MENABREA Léon, « De l'organisation militaire au Moyen-Age, d'après les documents inédits [siège du château de La Corbière, occupation du Faucigny, machines de guerre : études et documents », dans *Académie de Savoie*, 2e série, I, Chambéry, 1851, p.179-225.
- MESQUI 1991** MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence, 1*, Paris, Picard, 1991.
- MESQUI 1993** MESQUI Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence, 2*, Paris, Picard, 1993.
- MESQUI, FAUCHERRE 1992** MESQUI Jean, FAUCHERRE Nicolas, « L'hygiène dans les châteaux forts au Moyen Âge », *La Vie de château*. IVe Rencontres internationales d'histoire et d'archéologie de Commarque, Le Bugue, 1992, p. 45-74.
- MOUILLEBOUCHE et alii 2011** MOUILLEBOUCHE Hervé (dir), *Châteaux et mesures*, Actes des 17<sup>e</sup> journée de castellologie de Bourgogne, 23-24 octobre 2010, château de Pierreclos, CeCaB, 2011.
- NETTER 2012** NETTER Anne, « Les châteaux médiévaux en ruine dans les deux Savoie : les raisons et utilisations de leur restauration », dans Actes du colloque de clôture du projet AVER – des montagnes de châteaux tenu à Aoste les 29,30 novembre et 1er décembre 2012, Aoste, 2012, p. 413-422.
- PALLUEL-GUILLARD 1981** PALLUEL-GUILLARD André, « D'une annexion à l'autre, les routes de Savoie de la fin du XVIIIe siècle au milieu du XIXe siècle », dans 8, *Bulletin du centre d'Etude Franco-Italien*, 1981, p. 109-123.
- PARADIN 1552** PARADIN Guillaume, *Chronique de Savoye*, Lyon, 1552.
- PARIAT 1990** PARIAT Christian, « La tour de Mons », dans *Châteaux méidévaux en Rhône-Alpes - Cahiers René de Lucinge*, NS 6, Lyon, 1990, p. 133-136.

- PASSARD et alii 2003** PASSARD François, GISARD Sophie, ULRACHER Jean-Pierre, RICHARD Annick (dirs), *Burgondes, Alamans, Francs et Romain dans l'est de la France, le sud-ouest de l'Allemagne et la Suisse (Ve-VIIIe siècle après J.-C.)*, Presses Universitaires Franco-Comtoises, 2003
- PERIN, FEFFER 1997** PERIN Patrick, FEFFER Laure-Charlotte, *Les Francs*, Armand Colin, 1997.
- PEROUSE 1926** PEROUSE Gabriel, « État de la Savoie à la fin du XVIIIe siècle (1679-1713). Documents inédits recueillis aux Archives d'État de Turin », *Mémoires et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, LXIII, Chambéry, 1926, p. 1-60.
- PEROUSE DE MONTCLOS 2011** PEROUSE DE MONTCOS Jean-Marie, *Architecture : description et vocabulaire méthodiques*, Paris, Edition du Patrimoine, 2011.
- PERRET 1953-1954** PERRET André, « Visitation du château de Faucigny », dans *Mémoires et Documents de l'Académie du Faucigny*, VIII, 1953-1954, p. 23-26.
- PERRET 1963** PERRET André, « Les villes neuves dans les domaines des Comtes de Savoie » dans *Geneva*, 1963, p.237-255.
- PERRET 1972** PERRET André, « Les châteaux forts de Savoie », dans *Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, 25, Chambéry, mars 1972.
- PERRET, DEMOTZ 1982** PERRET André, DEMOTZ Bernard, « Châteaux forts de Savoie », dans *Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, numéro spécial, mars 1982.
- PERROUD 1927** PERROUD Camille, *Histoire de la ville d'Evian*, Académie Chablaisienne, 1927.
- PESEZ 1984** PESEZ Jean-Marie, « La maison médiévale (XIe-XIIIe s.). Matériaux pour l'histoire des cadres de vie dans l'Europe occidentale (1050-1250) », dans BRESC Henri (dir.), *Matériaux pour l'histoire des cadres de vie dans l'Europe occidentale (1050-1250) : cours d'agrégation*, Nice, Centre d'études médiévales, 1984, p. 109-134.
- PESEZ 1986** PESEZ Jean-Marie, « Maison forte, manoir, bastide, tour, motte, enceinte, moated site, wasserburg, ou les ensembles en archéologie », dans BUR Michel, *La Maison Forte au Moyen Age*. Acte de table ronde de Pont-à-Mousson (31 mai-3 juin 1984), Paris, éd. du CNRS, 1986, p. 331-339.
- PESEZ 1989** PESEZ Jean-Marie, « Une France essentiellement rurale : de la maison forte à la ferme », dans *Archéologie de la France, 30 ans de découvertes*, Catalogue d'exposition, Paris, 1989, p. 422-424.
- PIBOULE 1978** PIBOULE Patrick, « Les souterrains aménagés de la France » dans *Archéologie Médiévale*, Tome VIII, 1978, p.117-165.
- PICCARD 1882** PICCARD Louis-Etienne, « Histoire de Thonon et du Chablais dès les temps les plus reculés jusqu'à la révolution française » dans *Mémoires et Documents de l'Académie Salésienne*, tome 5, Annecy 1882.
- PICCARD 1907** PICCARD Louis-Etienne, « Le château de Larringes », dans *Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, XXI, Thonon-les-Bains, 1907, p. 117-219.
- PIPONNIER 1993** PIPONNIER Françoise (dir.), *Le Château d'Essertines : Loire*, DARA 8, Lyon, ALPARA, 1993.
- POISSON 1992** POISSON Jean-Michel (dir.), *Le Château médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIe siècle)*. Actes du colloque de Lyon (avril 1988), Documents d'archéologie Française, n° 32, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992.
- POISSON 2018** POISSON Jean-Michel, études réunies par COLLOMB Pascale, GAULIN Jean-Louis et MOULIGNIER-BROGI Laurence, *Château médiévaux dans l'espace rhodanien : territoires, constructions, économie*, DARA hors-série, ALPARA, 2018.

- POISSON, PABOIS et alii 1990** POISSON Jean-Michel, PABOIS Marc. (dir.), *Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes*, Cahier René de Lucinge, Art et Archéologie en Rhône-Alpes, n° 6, Lyon, 1990.
- POISSON, SCHWIEN 2003** POISSON Jean-Michel, SCHWIEN Jean-Jacques (dir.), *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2003.
- POISSON, DESGRANDSCHAMPS 2012** POISSON Jean-Michel, DESGRANDSCHAMPS Guy, « Le château médiéval de Montmayeur à Villard-Sallet (Savoie) : Archéologie, restauration, interprétation » dans *AVER Anciens vestiges en ruine*, actes du colloque de clôture du projet, Aoste, 2012, p.361-369.
- PRADALIER-SCHLUMBERGER et alii 2002** PRADALIER-SCHLUMBERGER Michèle, GARRIGOU GRANDCHAMPS Pierre, BERTHE Maurice, LAMAZOU-DUPLAN Véronique et alii, *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, Actes des journées d'études de Toulouse, 19-20 mai 2001, M.S.A.M.F, HS, 2002.
- PRADALIER-SCHLUMBERGER et alii 2009** PRADALIER-SCHLUMBERGER Michèle et alii, *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France 2*, Actes du colloque de Cahors, 6-8 juillet 2006, M.S.A.M.F, HS, 2009.
- QUERRIEN 2004** QUERRIEN Armelle, « La résidence aristocratique rurale de Montbaron : structures et mobilier » , dans *Archéologie Médiévale*, n°34, Paris, CNRS Editions, 2004, p. 67-130.
- RAEMY 2004** RAEMY Daniel de, *Châteaux, Donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon*, 2 vol., Lausanne, Association pour la restauration du château d'Yverdon-les-Bains, Cahier d'archéologie romande, 2004.
- RAVERAT 1872** RAVERAT Achille, *La Haute-Savoie, promenades historiques, pittoresques et artistiques en Genevois*, Semine, Faucigny et Chablais, Lyon, 1872.
- RAYNAUD 1992a** RAYNAUD Frédéric, *Le château et la seigneurie du Vuache*, DARA – Documents d'archéologie en Rhône-Alpes, n°6, 145p., 1992.
- RAYNAUD 1992b** RAYNAUD Frédéric, « Bonneville - Château de Pressy », dans *Revue Savoisienne*, 1992, p. 41-43.
- REGAT, AUBERT 1994** REGAT Christian, AUBERT François, *Châteaux de Haute-Savoie, Chablais, Faucigny, Genevois*, Saint- Gingolph, Cabédita, 1994.
- REGAT 2004** REGAT Christian, L'Hôtel de Bagnorea, Annecy, 2004 (extrait des « Mélanges dédiés à la mémoire de Pierre Soudan », Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, t. 109).
- REMY et alii 1996** REMY B., BALLETT FR. et FERBER E., *Carte archéologique de la Gaule 73*, DRAC, 1996.
- RENARD 1956** RENARD Ernest, « Le château de Cursinge », dans *Mémoires et Documents de l'Académie Chablaisienne*, LII, 1956, p. 83-91.
- RENOUX 1994** RENOUX Annie (dir.), *Palais Médiévaux (France-Belgique), 25 ans d'archéologie*, Le Mans, Publication de l'Université du Maine, 1994.
- RENOUX 1996** RENOUX Annie (dir.), *Palais Royaux et princiers au Moyen Âge*. Actes du colloque du Mans (6-7 octobre 1994), Le Mans, 1996.
- RIPART 1999** RIPART Laurent, *Les fondements idéologiques du pouvoir des premiers comtes de Savoie (de la fin du Xe au début du XIIIe siècle)*, Université de Nice, 1999.



- ROMIER 1910** ROMIER Lucien, « Les guerres d'Henri II et le traité du Cateau-Cambrésis (1554-1559) », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, T. 30, 1910, p. 3-50.
- SAINT-JEAN VITUS 1990** SAINT-JEAN VITUS Benjamin, « Caractère et transformation du parcellaire dijonnais aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : contribution à l'étude de l'habitat et de la ville. » dans *Annales de Bourgogne*, Tome LXII, 1990, p.97-116.
- SALAMAGNE 1995** SALAMAGNE Alain, « Le Symbolisme monumental et décoratif : expression de la puissance seigneuriale », dans *Seigneurs et seigneurie au Moyen Âge*, CTHS, 1995.
- SALAMAGNE, LE JAN 1998** SALAMAGNE Alain, LE JAN Régine, *Le château médiéval et la guerre dans l'Europe du Nord-Ouest – Mutations et Adaptations*, Actes du colloque de Valenciennes, 1-3 juin 1995, Revue du Nord HS n°5, 1998
- SALAMAGNE 2006** SALAMAGNE Alain, « Les écuries dans le château médiéval » dans *Congrès Monuments et hauts lieux de l'Architecture équestre*, Saumur, 2006.
- SALCH 1979** SALCH Charles-Laurent, *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Âge en France*, Strasbourg, 1979.
- SCHNEIDER 2007** SCHNEIDER Laurent, «Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du sud-est de la France de l'Antiquité au Moyen Âge (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.). Essai de synthèse», dans *Gallia*, 64, 2007, p. 11-56.
- SCHNEIDER 2010** SCHNEIDER Laurent, «De la fouille des villages abandonnés à l'archéologie des territoires locaux. L'étude des systèmes du haut Moyen Âge en France méridionale (Ve-Xe siècle) : nouveaux matériaux, nouvelles interrogations», dans CHAPELOT Jean (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France*, Caen, CRAHM, 2010, p. 133-161.
- SERAPHIN 2002** SERAPHIN Gilles, « Les fenêtres médiévales : état des lieux en Aquitaine et en Languedoc », dans *Annuaire de la société d'archéologie du midi*, 2002, p.145-201.
- SERRALONGUE 1991** SERRALONGUE Joël, « Saint-Julien-en-Genevois » dans *Revue Savoissienne*, 1991, p.41-43.
- SERRALONGUE 2004** SERRALONGUE Joël, « Le château de Clermont », dans *Rubrique des patrimoines de Savoie*, 13, 2004, p. 19.
- SERRALONGUE 2007** SERRALONGUE Joël, « Clermont-en-Genevois, Château Renaissance », *Revue Savoissienne*, 2007, p. 79-85.
- SIROT 2007** SIROT Élisabeth, *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales. Du milieu du XII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle.*, Espaces Médiévaux, Collection Piccard, Paris, 2007.
- SIROT 2011** SIROT Élisabeth, *Allumer le feu : Cheminée et poêle dans la maison noble et au château du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Espaces Médiévaux, Collection Piccard, Paris, 2011.
- SURMELY et alii 21013** SURMELY Frédéric, BOUDON Patrick, GUYOT Stéphane *et alii*, « Le souterrain médiéval de Chauviat (commune de Charbonnières-les-Vieilles, Puy-de-Dôme) dans i *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tome 52, 2013.
- TANGHE, DECROUEZ 1993** TANGHE Jean-François, DECROUEZ Danielle, *Guide de la pierre en Haute-Savoie*, CAUE 74, 1993.
- TAYLOR 1985** TAYLOR Arnold.-J., « Castle-Building in thirteenth-century wales and Savoy », dans *British Academy*, LXIII, 1985.
- TERRIER 2009** TERRIER Jean, « Rouelbeau : un château en bois édifié en 1318 au sommet d'un tertre artificiel », dans *Archéologie Suisse*, 32, Basel, 2009, p. 54-63.

**TERRIER, JOGUIN-REGELIN 2012**

TERRIER Jean, JOGUIN-REGELIN Michelle, « Le château de Rouelbeau » dans *AVER Anciens vestiges en ruine*, actes du colloque de clôture du projet, Aoste, 2012, p.295-311.

**TICON, CROLA sd**

TICON Joseph, CROLA Bernard, *Histoire de Thonon et des principaux châteaux du Chablais*, Thonon, Les auteurs, s. d..

**TISSOT, PERCIE DU SERT 1976**

TISSOT R., PERCIE DU SERT M.-A., « Les maisons et châteaux-forts de la région de Faverges », dans *Bulletin d'histoire et d'archéologie des Amis de Viuz-Faverges*, 17 et 18, 3e et 4e trim. 1976, p. 1-12.

**TOUBERT 1973**

TOUBERT Pierre, *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IXe à la fin du XIIe siècle*, Ecole française de Rome, 1973.

**TOUBERT 2004**

TOUBERT Pierre, *L'Europe dans sa première croissance : de Charlemagne à l'an mil*, Paris, Fayard, 2004, 477 p.

**TOPFFER 1844**

TOPFFER Rodolphe, *Voyage en zig-zag*, Dubochet et Compagnie, 1844.

**TROCHET 1998**

TROCHET Jean-René, « Réflexions sur l'apparition de la cheminée dans les maisons rurales en France d'après les sources ethnographiques », dans *Etudes offertes à JM Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p.203-221.

**VAILLAT 1909**

VAILLAT Léandre, *La Savoie. Première partie : le Lac Léman, les Vallées de la Dranse, la Vallée du Giffre, la Vallée de l'Arve*, 1, Genève, Atar, 1909.

**VAILLAT 1910**

VAILLAT Léandre, *La Savoie. Deuxième partie : Genève, le Rhône, Hautecombe, Annecy, Les Bauges, Chambéry, Aix-les-Bains*, 2, Genève, Atar, 1910.

**VERJUS 1982**

VERJUS Henri, « Lullin : naissance d'un château et d'un bourg en pleine montagne au XIVe siècle », dans *Congrès des Sociétés Savantes de Savoie* (1978), 1982, p. 125-130.

**VIOLLET-LE-DUC 1998**

VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Encyclopédie Médiévale Tome 1 et 2*, Paris, Bibliothèque de l'image, 1998.

**VUY 1886**

VUY Jules, « Une page de l'histoire de Saint-François-de-Sales, prévôt de Genève », *Congrès des Sociétés Savantes de Savoie*, 1886, p. 95-98.

**WEIGEL 2000**

WEIGEL Anne, « Le Theatrum Sabaudiae – Regards sur la Savoie du XVIIe siècle », dans *M.D.S.S.H.A.*, CII, 2000.

**WEY 1865**

WEY Francis, *La Haute-Savoie, récits de voyages et d'Histoire*, Paris, 1865.

## 4. Rapports d'opérations et travaux universitaires

L'abréviation « R » correspond à « Rapport », « M » à « Mémoire », « T » à « Thèse » et « H » pour « Habilitation à Diriger des Recherches »

**BARBEAU, MILLER R-1994**

BARBEAU Sandrine, MILLER Philip, *Cave médiévale « Les hermaïs »*, Concise/Thonon, RFO, AFAN, 1994.

**BAUD, SCHMITT H-2014**

BAUD Anne, SCHMITT Anne, *Ressources, choix et mise en œuvre de la pierre dans l'architecture monumentale (ancien diocèse de Genève – XIIe-XVIe siècles)*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Clermont-Ferrand, 2 vol., 2014.

**BELMONT, ANDERSON R-2010**

BELMONT Alain, ANDERSON Tim, *La meulière de Grand Gueule, Viuz-en-Sallaz*, RFO, 2010.

<b>BELMONT R-2011a</b>	BELMONT Alain, <i>La carrière de meules des 73 mètres</i> , Mont Vouan, Viuz-en-Sallaz, RFO, 2011.
<b>BELMONT R-2011b</b>	BELMONT Alain, <i>Les meulières du Mont Vouan</i> , RFO de prospection, 2011.
<b>BENOIT et alii R-2013</b>	BENOIT Loïc, LORPHELIN Auriane, TOURNIER Clément, <i>Château-Neuf d'Allinges : accès et défenses</i> , RFO d'étude de bâti, 2vol., CIHAM, 2013.
<b>BENOIT M-2014</b>	BENOIT Loïc, <i>Château-Neuf d'Allinges (Haute-Savoie) : étude Historique et Archéologique</i> , Mémoire de master d'archéologie médiévale, Université Lumière - Lyon 2, 2 vol., 2014.
<b>BENOIT R-2016</b>	BENOIT Loïc, <i>Habitat médiéval urbain en Haute-Savoie : inventaire et état des lieux</i> , RFO de prospection, CIHAM, 2016.
<b>BENOIT et alii R-2013</b>	BENOIT Loïc, LORPHELIN Auriane, TOURNIER Clément, <i>Château-Neuf d'Allinges : accès et défenses</i> , RFO d'étude de bâti, 2vol., CIHAM, 2013.
<b>BENOIT et alii R-2014</b>	BENOIT Loïc, LORPHELIN Auriane, TOURNIER Clément, <i>Château-Neuf d'Allinges: Chapelle Castrale et cour haute</i> , RFO d'étude de bâti, 2vol., CIHAM, 2014.
<b>BENOIT et alii R-2016</b>	BENOIT Loïc, avec la participation de LERVY Camille, VEISSIERE Olivier, <i>Château de Regard : mur de terrasse et souterrain</i> , RFO d'étude de bâti, UAPB, 2016.
<b>BENOIT et alii R-2017</b>	BENOIT Loïc, TOURNIER Clément, avec la participation de CECI Liliana, VEISSIERE Olivier, <i>Château médiéval de Clermont</i> , RFO de sondages archéologiques, UAPB, 2017.
<b>BENOIT et alii R-2018a</b>	BENOIT Loïc, TOURNIER Clément, avec la participation de CECI Liliana, GUFFOND Christophe, LEFEBVRE de RIEUX Amélie et VEISSIERE Olivier, <i>Château médiéval de Clermont : tour maîtresse et espace résidentiel</i> , RFO de fouilles archéologiques, UAPB, 2018.
<b>BENOIT et alii R-2018b</b>	BENOIT Loïc, DURIEZ Mathilde, avec la collaboration de BAUDRY Georgie, VEISSIERE Olivier, <i>Château des sires de Faucigny : La cour seigneuriale</i> , RFO de fouilles archéologiques, UAPB, 2018.
<b>BENOIT et alii R-2018</b>	c BENOIT Loïc, GUFFOND Christophe avec la collaboration de DECROUEZ Danielle, <i>Bonne : église Saint-Nicolas</i> , RFO de fouille d'urgence, UAPB, 2018.
<b>BENOIT et alii R-2019a</b>	BENOIT Loïc, TOURNIER Clément, avec la participation de CECI Liliana, COUTTERAND Sylvain, GUFFOND Christophe et VEISSIERE Olivier, <i>Château médiéval de Clermont : les environs de la tour maîtresse et les communs</i> , RFO de fouilles archéologiques, UAPB, 2019.
<b>BENOIT et alii R-2019b</b>	BENOIT Loïc, DURIEZ Mathilde, avec la collaboration de COUTTERAND Sylvain, VEISSIERE Olivier, <i>Château des sires de Faucigny : La cour des prisons</i> , RFO de fouilles archéologiques, UAPB, 2019.
<b>BENOIT et alii R-2020</b>	BENOIT Loïc, avec la collaboration de HABERER Séverine, PERRAULT Christophe, <i>Maison forte des Rubins : élévations intérieures</i> , RFO d'étude de bâti, UAPB, 2020.
<b>BILLOIN T-2020</b>	BILLOIN David, <i>L'habitat perché et le peuplement entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge dans le massif jurassien</i> , Thèse de doctorat sous la direction de Claude Raynaud, Université Montpellier 3, 3 vol., 2020.
<b>BOCQUET R-2003</b>	BOCQUET Sylvie, <i>Château comtal, Bonneville, Etude préalable au projet de restauration du château</i> , RFO, ESPAHS, SRA, 2003.
<b>BOCQUET R-2018</b>	BOCQUET Sylvie, FRANC Odile, HORRY Alban, <i>Bonneville (Haute-Savoie,</i>

*Auvergne-Rhône-Alpes*) : *Château, cours est*, Rapport de diagnostic, INRAP, 2018.

- BOCQUET R-2019** BOCQUET Sylvie, FRANC odile, GAUFFRE FAYOLLE Nadège, MILLE Pierre, *Bonneville (Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes) : Réhabilitation des courtines est et sud des tours du château des Sires de Faucigny*, RFO de fouille préventive, INRAP, 2019.
- BON R-1977** BON Jean-Pierre, *Tournon, La Tourmotte, fouilles et restaurations*, Association Renaissance et Culture de Tournon, 1977-1978.
- BONHOMME, LIBOUTET R-2011** BONHOMME Florian, avec la collaboration de LIBOUTET Marion, *Musée-Château. Façades ouest et retour nord, étude archéologique du bâti (Annecy, Haute-Savoie)*. RFO de fouille préventive, 3 vol., Archéodunum, 2011.
- BOUTICOURT et alii R-2018** BOUTICOURT Emilien, LANTERNIER Pierre, COLLOMB Camille, *Annecy – Palais de l’Isle ; Elévations extérieures et charpentes*, RFO de fouille préventive, 1 vol., Archeodunum, 2018.
- BOUVIER R-1994** BOUVIER Alegria, *Tour et chapelle Saint-Bon*, Thonon-les-Bains, DFS, AFAN, 1994.
- BOUVIER, GOY R-2003** BOUVIER Alegria, GOY Michel, *Faverges : Le donjon*, DSF de diagnostic archéologique, INRAP, 2003.
- CAILLET R-2014** CAILLET Marie(dir.), *Château de Buffavent à Lully (74)*, RFO de fouilles préventives, 2vol., Hadès, 2014.
- CECI, BENOIT R-2017** CECI Liliana, BENOIT Loïc, *Église Saint-Pierre : Mur gouttereau nord-ouest, Châtillon-sur-Cluses*. RFO de fouilles d’urgence, UAPB, 2017.
- CHALMIN-SIROT R-1982** CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Annecy, Tour de la Reine*, Rapport de fouille, 1982.
- CHALMIN-SIROT R-1986** Ead, *Le château d’Annecy*, s.l., 1986.
- CHALMIN-SIROT R-1987** Ead, *Le château d’Annecy. Intervention archéologique à la citerne*, s.l., 1987.
- CHALMIN-SIROT R-1988** Ead, Rapport d’activité, *Inventaire des résidences seigneuriales fortifiées dans l’ancien comté de Genève*, Université Lumière - Lyon 2, 1988.
- CHALMIN-SIROT R-1991-1992** Ead, *Tour de Beauvivier à Doussard*, Rapport d’étude archéologique, CIHAM, 1991-1992.
- CHALMIN-SIROT R-1992** Ead, Rapport d’activité, *Les Résidences seigneuriales fortifiées dans l’ancien diocèse de Genève (Département de la Haute-Savoie)*, Université Lumière - Lyon 2, 1992.
- CHALMIN-SIROT R-1993-5** Ead, Rapport d’activité, *Les résidences aristocratiques dans l’ancien diocèse de Genève XIIIe-XVe siècle*, Université Lumière - Lyon 2, 1993-1995.
- CHALMIN-SIROT R-1996** Ead, Rapport intermédiaire, *Les résidences aristocratiques dans l’ancien diocèse de Genève XIIIe-XVe siècle*, Université Lumière - Lyon 2, 1996.
- CHALMIN-SIROT R-1997** Ead, Rapport intermédiaire, *Les résidences aristocratiques dans l’ancien diocèse de Genève XIIIe-XVe siècle*, Université Lumière - Lyon 2, 1997.
- CHALMIN-SIROT, POISSON R-1991** CHALMIN-SIROT Elisabeth, POISSON Jean-Michel, *Tour et logis perrière au Château d’Annecy*, Centre Rhône-Alpin de Documentation sur le Château Médiéval, 1991.
- CHAPELLE, BINTEIN R-2014** CHAPELLE (de la) Philippe, BINTEIN Claire-Sophie, *Château des Rubins à Sallanches, diagnostic architectural*, Archipat, 2014.
- CHAUVIN-DEFLEURS R-2013** CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne (dir), *Le mur d’enceinte nord-est de Château-*

*Neuf (Allinges, Haute-Savoie)*, R.F.O de fouille préventive, HADES / DRAC Rhône-Alpes – SRA, 2013, 2 vol.

**CHAUVIN-DEFLEURS, D'AGOSTINO R-2019a**

CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne, D'AGOSTINO Laurent, *Musée-Château d'Annecy : Etude documentaire et archéologique préalable : La tour de la reine, la courtine sud et les poternes*, Atelier d'Archéologie Alpine, 2019.

**CHAUVIN-DEFLEURS, D'AGOSTINO R-2019b**

CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne, D'AGOSTINO Laurent, *Musée-Château d'Annecy : Etude documentaire et archéologique préalable : projet d'ascenseur entre la tour Saint-Paul, le Vieux Logis et le Logis Neuf*, Atelier d'Archéologie Alpine, 2019.

**CHAZALON M-1998**

CHAZALON Christophe, *Le château d'Etrembières*, Université Lumière Lyon 2, 1998.

**CHEVALIER R-2009**

CHEVALIER Maud, *Implantation et morphologie des résidences seigneuriales du canton de Seyssel (Haute- Savoie). Inventaire et cartographie*, Rapport de stage, Service départemental d'archéologie de la Haute-Savoie, Université Lumière - Lyon 2, 2009.

**CLERIS et alii R-2006**

CLERIS Daniel, DAUBOURG Jean-Michel, CORVISIER Christian, *Château de Rives, étude architecturale et historique*, Thonon, 2006.

**CORBIERE T-2000**

CORBIERE (de la) Matthieu, *Frontière et habitat fortifié à la fin du Moyen Âge : l'exemple des marges septentrionales du comté de Genève (XIIe-XIVe siècle)*, Thèse de Doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2 vol., 2000.

**CROZIER et alii R-2009**

CROZIER Jacynth, avec la collaboration de ZIEGLER Laure, BENEZET Jérôme, *Fouille préventive de la Place du Château (Annecy, Haute-Savoie)*. RFO de fouille préventive, 2 vol., Acter Archéologie, 2009.

**D'AGOSTINO et alii R-2009**

D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, NAVETAT Mylène, *La maison forte du Châtelet*, RFO, 2 vol., 2009.

**D'AGOSTINO et alii R-2010a**

D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne, CHEVALIER Maud, avec la participation de LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIERE Olivier, BELMONT Alain, *Les sites castraux de la Haute-Savoie. RFO de prospection*, 3vol. , SDAHs – Hadès, 2010.

**D'AGOSTINO et alii R-2010b**

D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne, CHEVALIER Maud, avec la participation de LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIERE Olivier, BELMONT Alain, *Les châteaux d'Allinges*. RFO de fouilles programmées, 2vol. , SDAHs – Hadès, 2010.

**D'AGOSTINO et alii R-2011**

D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne, CHEVALIER Maud, avec la participation de LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIERE Olivier, BELMONT Alain, *Les châteaux d'Allinges*. RFO de fouilles programmées, 2vol. , SDAHs – Hadès, 2011.

**D'AGOSTINO et alii R-2012**

D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne, CHEVALIER Maud, avec la participation de LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIERE Olivier, BELMONT Alain, *Les châteaux d'Allinges*. RFO de fouilles programmées, 4vol. , SDAHs – Hadès, 2016.

**D'AGOSTINO et alii R-2018**

D'AGOSTINO Laurent (dir.), GUFFOND Christophe, CECI Liliana, CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne, CHEVALIER Maud, avec la participation de BENOIT Loïc, LAIDEBEUR Jocelyn, VEISSIERE Olivier, BELMONT Alain, *Les sites castraux de la Haute-Savoie*. RFO de prospection, 3vol., SDAHs – Hadès, 2018.

**D'AGOSTINO R-2016**

D'AGOSTINO Laurent, *Château des sires de Faucigny, Bonneville (74)*, RFO de

fouilles préventives, Hadès, 2016.

**D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS R-2011**

D'AGOSTINO Laurent (dir.), CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne, *Château de Regard – Clermont-en-Genevois*, RFO de fouille préventives, 3vol. , Hadès, 2011

**D'AGOSTINO, CHAUVIN-DEFLEURS R-2017**

D'AGOSTINO Laurent (dir.), CHAUVIN-DEFLEURS Évelyne, *Annecy, Musée-Château : Façades nord : de la tour du Trésor à la tour Saint-Pierre*, RFO de fouilles préventives, 2 vol., Eveha, 2017.

**DELOMIER R-2006**

DELOMIER Chantal, avec les contributions de PONT Frédéric, SAVAY-GUERRAZ Sophie et MACABEO Ghislaine, *Pont D'Ain : le château*, RFO de fouilles préventives, 2 vol., INRAP, 2006.

**DEMOTZ R-1975**

DEMOTZ Bernard, Uguine : *Châteaux comtal et de Crest Chereil*, Université Lumière Lyon 2, 1975-1980.

**FEIHL R-2006**

FEIHL Olivier, *Saint-Gervais-les-Bains : Château de Hautetour, Etude archéologique préliminaire*, 3 vol., Archeodunum, 2006.

**FRAVALO R-2004**

FRAVALO Nolwenn, *Seysssel : Maison au n°6, allée de l'église*, ESPAHS, DFS, 2004.

**GUFFOND M-1998**

GUFFOND Christophe, *Le patrimoine bâti ou remanié entre 1815 et 1914 dans le canton de Bonneville*, Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Christian Sorrel, Université de Savoie, 1998.

**GUFFOND et alii R-2018**

GUFFOND C. (dir.), BAL B., BIRCK C., CHIQUET P., GIGUET-COVEX C. LAISSUS D., MELO A., REY P.-J., SOUQUET-BASIEGE J., THOMAS A., VEISSIERE O., *Projet Collectif de Recherche « Ecosystèmes montagnards du Moyen Âge à nos jours, trois cas haut-savoyards (Salève, Glières et Sales) »*, Rapport d'activité 2018, dactyl., Unité archéologie et patrimoine bâti de la Haute-Savoie / DRAC Rhône-Alpes, décembre 2018.

**HAVETTE M-1976**

HAVETTE Frédérique, *Etude historique et architecturale du château de Sallenôves (74)*, mémoire de Maîtrise, Université Paris IV, 1976.

**KOCH T-2012**

KOCH Jacky, *L'art de bâtir dans les châteaux forts d'Alsace (Xe-XIIIe siècles)*, Thèse de Doctorat sous la direction de Gérard Giuliani, Université de Lorraine, 2 vol. 2012.

**LABORIER R-2002**

LABORIER Emmanuel, avec la participation de SAVAY-GUERRAZ Sophie, *Dingy-Saint-Clair : Le château*, RFO de fouille préventives, INRAP, 2002.

**LAIDEBEUR R-2000**

LAIDEBEUR Jocelyn, Allinges (Haute-Savoie). *Château-Vieux, chapelle castrale*, ASCA / CERIAH / SRA Rhône-Alpes, 2000.

**LAISSUS M-2018**

LAISSUS Denis, *La ville de La Roche et son terroir (Haute Savoie). Fin du Moyen Age et début de l'époque Moderne*. Mémoire de maitrise, EHESS, 2 vol., 2018.

**LEVERT M-2004**

LEVERT Véronique, *Le château-Vieux des Allinges, étude archéologique et historique*, Mémoire de maîtrise, 2 vol., Université Lumière Lyon 2, 2004.

**LEVERT R-2005**

LEVERT Véronique, *Etude archéologique du château de Chaumont*, Service départemental d'archéologie de la Haute-Savoie, 2005.

**LEVERT R-2005**

LEVERT Véronique, *Demande d'extension de l'inscription du château de Dhéré à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques*, 2 vol., ESPAHS, Service départemental d'archéologie de Haute-Savoie, 2005.

**LE RENARD M-2011**

LE RENARD Cynthia, *Entre monts et vallées : quatre châteaux de la basse vallée de*

*l'Arve, province de Faucigny*, mémoire de Master I, sous la direction de Jean-Michel Poisson, CIHAM, Université Lumière Lyon 2, 2 vol., 2011.

- LORPHELIN R-2018** LORPHELIN Auriane, *Château de Châtillon-sur-Cluses : Etude historique et premier bilan archéologique*, IMBEX Patrimoine, 2018.
- LORPHELIN R-2019** LORPHELIN Auriane, avec la collaboration de BENOIT Loïc, CECI Liliana, COLLOMBET Julien et VEISIERE olivier, *Le château de Châtillon-sur-Cluses (74)*, RFO de sondages archéologiques, Imbex Patrimoine, 2019.
- MARTINEZ T-2017** MARTINEZ Damien, *De la cité Arverne au diocèse de Clermont : Topographie ecclésiastique, fortifications et peuplement de l'Auvergne entre Antiquité Tardive et Haut Moyen Âge (Ve-Xe siècles) : une approche archéologique*, Thèse de Doctorat, Université Clermont Auvergne, 3 vol., 2017.
- MAUVAUX R-2013** MAUVEAUX Avril, *Château de Buffavent à Lully*, étude préalable, Hadès, 2013.
- MESSNER M-2016** MESSNER Maxime, *Les ouvertures de tir pour armes à feu dans les châteaux de Franche-Comté (1350-1700), utilisations, formes, fonctions*, Mémoire de Master 2, Université de Strasbourg, 2016.
- MOULIS T-2018** MOULIS Cédric, *Bâtir en Lorraine méridionale (XIe-XIIe siècles) : chantier et mise en œuvre des matériaux*, Thèse de doctorat, Université de Lorraine, 3 vol. 2018.
- NEZET-CELESTIN, DELOMIER 2009** NEZET-CELESTIN Monique, DELOMIER Chantal, *Bonneville : 115 place de l'Hôtel de Ville, 199 boulevard des Allobroges*, RFD, INRAP, 2009.
- OURY T-2018** OURY Benjamin, *Exploitation minière et implantation castrale en Dauphiné médiéval (Xe-XVe siècles) : surveiller, organiser et prélever la production minière*, Thèse de doctorat, EHES, 2018.
- OURY et alii R-2019** OURY Benjamin, D'AGOSTINO Laurent, BENOIT Loïc, BOIS Michèle, CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne, CLAVIER Annick, KERSUZAN Alain, MOYNE Jean-Pierre, POISSON Jean-Michel, *Projet Collectif de Recherche : Fortifier les Alpes au Moyen Âge (Ve-XVIe siècles) : du Rhône à la Durance*, Rapport d'opération probatoire, 2019.
- PARENT R-2012** PARENT Daniel, *Lullin : Chef-lieu*, DFS de diagnostic archéologique, INRAP, 2012.
- PAYRAUD T-2009** PAYRAUD Nicolas, *Châteaux, espace et société en Dauphiné et en Savoie, du milieu du XIIIe siècle à la fin du XVe siècle*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 2 vol., 2009.
- RANDON, D'AGOSTINO R-2015** RANDON Cécile, D'AGOSTINO Laurent, *Les remparts et l'ancien château de Rumilly, Haute-Savoie*, Rapport d'étude architecturale et documentaire, 2 vol., Hadès, 2015.
- RAYNAUD R-1983-88** RAYNAUD Frédéric, *Vulbens : château du Vuache*, RFO, 1988-1983.
- RAYNAUD, FONTANIER R-1992** RAYNAUD Frédéric, FONTANIER Sophie, *Ville de Bonneville : Lycée Guillaume Fichet*, Sondages archéologiques, AFAN, Rapport de sondages, 1992.
- ROBERT R-2018** ROBERT Bruno, *Epagny-Metz-Tessy : Le château*, DFS de diagnostic, INRAP, 2018.
- THANIEL M-2014** THANIEL Arnaud, *Economie et Société dans la châtellenie de Châtillon et Cluses au XIVe siècle*, mémoire de Master, CIHAM, Université Lumière Lyon 2, 2014.
- TISSOT-FONTAINE M-2005** TISSOT-FONTAINE Dolly, *Le château de Chaumont (74) et son bourg au Moyen Âge*, Mémoire de maîtrise, Université Lumière Lyon 2, 2005.

- TOLLON 2004** THOLLON Gérard, *Sondages dans la tour est, Château de Clermont-en-Genevois*, avril 2004 [reconnaissance de peintures murales].
- TOLLEC R-2001** TOLLEC Laetitia, *Recherche Iconographique. Châteaux, résidences et maisons fortes de Haute-Savoie, XIe-XXe siècle*, Rapport de stage, Direction des Affaires Culturelles de la Haute-Savoie, sous la direction de CHORIER Corinne et SERRALONGUE Joël, 2001.
- TOLLEC M-2002** TOLLEC Laetitia, *La châtelainie d'Yvoire au début du XIVe siècle*, Mémoire de maîtrise, Université de Savoie, 2002.
- TOLLEC R-2003** TOLLEC Laetitia, *Inventaire des châteaux, maisons-fortes et maisons-nobles en Haute-Savoie : Canton de Reignier*, Service Départemental d'Archéologie de Haute-Savoie, 2003.
- VENAULT R-1999** VENAULT Stéphane, *Evaluation archéologique sur le site du château de Thiez*, PAYSALP, SDAHS, 1999.
- VICARD R-2009** VICARD Tommy, *Annecy (Haute-Savoie, Rhône-Alpes) : Esplanade du château*, Inrap, 2009.



## INDEX DES NOMS DE LIEUX

---

### A

**Abondance** · 65, 102, 152, 200, 373  
**Agaune** · 104, 106, 108, 113, 120, 126, 165  
**Ain** · 27, 29, 87, 93, 127, 279  
**Albanais** · 88, 92, 97, 98, 113  
**Albon** · 112, 117, 118, 179, 192, 315  
**Alby** · 34, 36, 38, 49, 60, 61, 63, 138, 167, 172, 181, 184, 185, 186, 200, 218, 219, 225, 237, 244, 252, 268, 282, 285, 288, 293, 300, 307, 324, 326, 340, 347, 357, 363, 371, 372, 379, 385, 387, 391, 403, 410, 417  
**Allier** · 194  
**Allinges** · 7, 21, 34, 36, 39, 43, 50, 53, 54, 60, 61, 63, 64, 71, 72, 74, 96, 97, 98, 105, 110, 114, 119, 132, 135, 140, 141, 143, 155, 164, 165, 173, 174, 180, 181, 182, 195, 200, 201, 202, 204, 205, 207, 208, 218, 219, 226, 227, 229, 230, 235, 236, 237, 241, 242, 244, 245, 247, 248, 249, 251, 252, 255, 256, 259, 261, 262, 263, 264, 267, 268, 271, 272, 273, 274, 275, 279, 282, 283, 284, 285, 286, 289, 290, 291, 293, 296, 303, 306, 307, 308, 310, 311, 315, 318, 324, 340, 347, 351, 353, 355, 356, 357, 363, 369, 371, 372, 373, 375, 376, 377, 379, 384, 387, 388, 391, 393, 394, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 404  
**Allinges-Neuf** · 34, 36, 39, 53, 132, 181, 182, 201, 202, 218, 219, 226, 227, 230, 236, 237, 241, 244, 245, 248, 249, 251, 252, 255, 256, 259, 262, 264, 271, 272, 273, 274, 279, 282, 283, 284, 285, 286, 289, 290, 293, 296, 303, 306, 308, 311, 315, 340, 347, 351, 357, 363, 369, 371, 373, 376, 377, 379, 384, 391, 397, 398, 399, 401, 402  
**Allinges-Vieux** · 34, 36, 39, 140, 182, 195, 201, 218, 226, 227, 229, 235, 237, 245, 248, 249, 252, 255, 259, 262, 273, 285, 289, 290, 303, 307, 308, 310, 318, 324, 356, 369, 393, 404  
**Allymes** · 29  
**Alsace** · 36, 74, 192, 194, 196, 240, 267, 315, 321, 322, 352, 401  
**Ambilly** · 113, 166, 172  
**Anancy** · 28, 29, 32, 43, 56, 65, 88, 92, 98, 102, 126, 130, 149, 151, 156, 158, 159, 167, 169, 172, 176, 177, 183, 200, 202, 219, 225, 227, 230, 235, 236, 238, 239, 241, 242, 243, 244, 245, 251, 257, 263, 266, 268, 274, 275, 282, 294, 299, 315, 322, 324, 342, 349, 356, 357, 363, 367, 377, 379, 380, 382, 383, 384, 387, 397, 398, 400, 401, 404, 410, 412, 423  
**Ardon-en-Michaille** · 360  
**Arlod** · 137, 360, 373, 380  
**Arly (l')** · 115, 119, 125, 371  
**Arthaz-Pont-Notre-Dame** · 349  
**Arve (l')** · 44, 45, 88, 92, 99, 100, 102, 111, 115, 119, 123, 124, 125, 129, 130, 135, 142, 146, 197, 200, 210, 251, 304, 310, 348, 349, 357, 358, 360, 361, 371, 383  
**Asnières** · 195, 393  
**Aubonne** · 132, 175  
**Aulps** · 53, 54, 200, 359

### B

**Ballaison** · 132, 145, 146, 176, 183, 191, 205, 206, 219, 359, 412  
**Ballon** · 360, 361, 362, 380  
**Balmont** · 167  
**Bellecombe** · 197, 219, 349  
**Bellerives** · 165  
**Billiat** · 360, 380  
**Boège** · 155, 176, 183  
**Bonne** · 34, 36, 39, 44, 50, 53, 60, 62, 63, 71, 74, 141, 144, 146, 147, 155, 181, 184, 185, 186, 200, 204, 218, 219, 225, 237, 245, 253, 255, 268, 278, 282, 285, 288, 293, 302, 325, 341, 347, 357, 360, 377, 379, 388, 410, 411, 417  
**Bonneguête** · 168, 172  
**Bonneville** · 22, 31, 34, 36, 39, 43, 44, 50, 51, 53, 55, 60, 62, 63, 64, 71, 72, 73, 74, 92, 98, 99, 100, 129, 141, 145, 181, 184, 186, 195, 202, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 218, 219, 225, 226, 227, 232, 234, 235, 237, 239, 245, 251, 253, 259, 262, 264, 266, 267, 268, 271, 273, 275, 278, 279, 282, 283, 285, 286, 287, 289, 292, 293, 294, 299, 300, 304, 307, 313, 316, 317, 318, 322, 327, 330, 331, 333, 335, 340, 348, 352, 353, 358, 361, 364, 371, 373, 377, 379, 380, 386, 387, 388, 391, 404, 410, 411, 417, 420  
**Bourgogne** · 7, 103, 104, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 120, 136, 163, 174, 189, 370, 411, 412, 413, 414  
**Bresse** · 56, 139, 142, 152, 153, 154, 158, 226, 227, 240, 275, 304, 305, 410, 415  
**Brotonières** · 340, 343  
**Bugey** · 56, 118, 120, 121, 126, 127, 139, 142, 152, 158, 184, 226, 227, 240, 275, 410, 415

### C

**Cervens** · 176, 183, 219  
**Chablais** · 53, 54, 87, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 100, 113, 118, 120, 125, 127, 128, 129, 136, 140, 143, 144, 145, 151, 152, 153, 154, 155, 158, 176, 183, 184, 193, 200, 210, 338  
**Chambéry** · 65, 127, 138, 140, 150, 153, 154, 200, 251, 275, 294, 322, 341, 379, 380, 411  
**Chambésy** · 342  
**Château-Neuf d'Allinges** · 11, 31, 43, 65, 133, 138, 140, 153, 155, 388  
**Château-Vieux d'Allinges** · 11, 31, 351  
**Chatel** · 359  
**Châtillon** · 34, 37, 39, 44, 50, 53, 60, 62, 63, 70, 71, 73, 74, 92, 129, 145, 176, 181, 182, 183, 186, 200, 201, 203, 204, 218, 219, 225, 230, 235, 237, 239, 245, 247, 248, 253, 267, 271, 278, 279, 282, 283, 285, 286, 288,

290, 291, 292, 296, 302, 307, 310, 311, 327, 340, 348, 358, 362, 363, 371, 373, 379, 391, 411, 414, 417  
**Chaumont** · 34, 37, 39, 44, 50, 53, 60, 62, 63, 168, 170, 175, 176, 177, 179, 180, 196, 200, 201, 202, 204, 218, 219, 226, 227, 230, 232, 237, 241, 244, 245, 248, 253, 262, 263, 272, 273, 278, 279, 282, 283, 285, 286, 303, 312, 340, 348, 353, 358, 363, 369, 376, 377, 379, 380, 391, 411, 417  
**Chéran (le)** · 112, 200, 304, 326, 340, 347, 371, 385  
**Chillon** · 121, 151, 154, 359, 373, 379  
**Chilly** · 340, 411  
**Clermont** · 22, 34, 36, 37, 38, 39, 44, 50, 53, 60, 62, 63, 71, 72, 73, 74, 81, 92, 97, 98, 99, 142, 176, 178, 181, 182, 183, 185, 186, 200, 201, 202, 205, 209, 218, 219, 225, 232, 233, 234, 237, 245, 246, 247, 248, 253, 255, 256, 261, 263, 267, 268, 272, 273, 275, 278, 279, 282, 283, 284, 285, 287, 289, 292, 293, 294, 295, 296, 298, 299, 300, 301, 302, 306, 307, 309, 310, 312, 318, 325, 326, 337, 340, 343, 344, 348, 351, 352, 353, 354, 355, 358, 363, 371, 373, 374, 377, 378, 379, 380, 383, 384, 387, 388, 391, 397, 398, 399, 401, 402, 404, 405, 411, 417  
**Cluses** · 34, 37, 39, 44, 50, 53, 60, 62, 63, 71, 73, 92, 100, 186, 218, 219, 225, 229, 232, 237, 241, 244, 245, 253, 279, 285, 310, 348, 372, 379, 380, 410, 411  
**Cognoy** · 348, 373, 411  
**Conflans** · 22, 134, 348, 358, 371, 373, 411, 417  
**Contamine** · 115, 310, 348, 349, 357, 361  
**Copet** · 341, 342  
**Cornier** · 347, 362  
**Cornillon** · 176, 183, 197, 219, 358, 359, 361, 362, 364, 386, 405  
**Coudrée** · 28, 54, 210, 211, 214, 215, 232  
**Credoz** · 129, 132, 197, 272, 349, 361, 364, 397, 398, 401, 405  
**Crédoz** · 141, 200, 219, 225, 226, 227, 232, 233, 235, 238, 239, 246, 257  
**Cruseilles** · 174, 175, 176, 279, 411  
**Cursinges** · 210, 211, 215, 232, 373  
**Cusy** · 34, 37, 39, 50, 52, 53, 60, 62, 63, 168, 184, 186, 200, 201, 218, 219, 226, 227, 230, 237, 245, 253, 259, 261, 263, 267, 273, 285, 288, 292, 295, 303, 304, 307, 330, 341, 344, 348, 351, 359, 372, 377, 379, 391, 411, 417

---

## D

**Dingy-Saint-Clair** · 44, 328  
**Doussard** · 44, 167, 178, 348  
**Draillant** · 54, 219, 341  
**Droisy** · 348, 352, 374  
**Duingt** · 44, 173, 174, 175, 176, 196, 200, 219, 229, 323, 382

---

## E

**Epagny** · 45, 328  
**Esery** · 168  
**Etrembières** · 45, 215, 219, 342, 347, 348

**Evian** · 34, 37, 39, 50, 51, 53, 60, 62, 63, 152, 169, 176, 181, 183, 186, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 218, 219, 225, 226, 227, 232, 238, 241, 242, 244, 245, 253, 259, 261, 268, 275, 278, 279, 282, 283, 285, 288, 289, 292, 293, 294, 296, 299, 301, 304, 306, 307, 314, 316, 322, 323, 330, 341, 343, 348, 353, 357, 359, 365, 369, 371, 372, 373, 377, 379, 384, 403, 409, 410, 411, 412, 417, 422  
**Excenevex** · 168, 174, 360

---

## F

**Faucigny** · 5, 33, 34, 44, 45, 48, 52, 53, 54, 78, 87, 90, 92, 96, 109, 110, 112, 115, 116, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 150, 152, 153, 155, 173, 174, 175, 176, 181, 185, 195, 200, 208, 219, 225, 226, 227, 230, 235, 238, 239, 246, 279, 293, 313, 318, 322, 349, 361, 395, 405, 416  
**Faverges** · 34, 37, 39, 45, 50, 51, 52, 53, 60, 62, 64, 102, 174, 175, 177, 180, 200, 201, 219, 225, 234, 235, 238, 239, 245, 254, 261, 264, 278, 279, 285, 292, 296, 305, 306, 322, 331, 333, 335, 341, 348, 351, 359, 378, 391, 412, 418, 422  
**Féternes** · 34, 37, 39, 50, 53, 60, 62, 63, 97, 121, 175, 177, 180, 200, 201, 202, 216, 219, 225, 238, 245, 246, 248, 254, 261, 267, 271, 285, 288, 306, 341, 348, 351, 359, 373, 379, 385, 391, 412, 418  
**Filly** · 53, 54, 168, 172, 359, 360, 361, 363  
**Findrol** · 349  
**Flumet** · 34, 37, 39, 50, 52, 53, 60, 62, 64, 129, 181, 186, 200, 201, 219, 225, 230, 238, 245, 247, 254, 267, 271, 273, 282, 286, 288, 330, 348, 351, 391, 418  
**Foron (le)** · 92, 371, 378

---

## G

**Genève** · 3, 5, 8, 20, 23, 27, 28, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 42, 43, 46, 47, 48, 52, 55, 58, 59, 61, 65, 71, 87, 88, 90, 92, 93, 94, 97, 100, 101, 102, 103, 105, 106, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 129, 131, 132, 133, 134, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 156, 157, 158, 163, 164, 165, 173, 174, 175, 178, 181, 183, 184, 185, 188, 189, 190, 191, 192, 196, 197, 198, 200, 202, 203, 205, 206, 207, 209, 217, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 229, 230, 232, 236, 240, 241, 244, 248, 251, 255, 258, 259, 263, 266, 267, 268, 269, 271, 274, 275, 276, 277, 278, 284, 288, 293, 294, 296, 305, 306, 310, 314, 315, 316, 317, 318, 321, 322, 330, 335, 338, 342, 358, 361, 362, 365, 367, 369, 370, 373, 379, 380, 382, 384, 385, 391, 395, 400, 401, 402, 404, 405, 408, 410, 411, 412, 413, 415, 418, 419, 425  
**Genevois** · 5, 8, 33, 53, 54, 55, 56, 78, 87, 88, 92, 93, 97, 98, 112, 120, 122, 123, 125, 127, 131, 150, 153, 155, 156, 157, 164, 200, 230, 251, 294, 313, 318, 319, 322, 404, 410, 412, 422  
**Gex** · 90, 113, 118, 123, 124, 127, 134, 136, 138, 139, 142, 144, 155, 361, 362

**Giffre (le)** · 88, 92, 96, 115, 119, 120, 125, 340, 348,  
371, 373, 383  
**Gironville** · 29, 329  
**Greysier** · 177, 191

---

## *H*

**Haute-Savoie** · 9, 22, 29, 47, 49, 59, 62, 67, 101, 102,  
192, 393  
**Hauteville** · 34, 37, 39, 40, 52, 60, 62, 64, 71, 138, 175,  
177, 180, 186, 200, 202, 205, 206, 219, 226, 227, 230,  
238, 239, 241, 244, 245, 248, 254, 256, 286, 288, 305,  
349, 351, 391, 403  
**Hermance** · 132, 140, 145, 155, 205, 206, 235

---

## *I*

**Italie** · 78, 107, 113, 147, 150

---

## *J*

**Jura** · 87, 94, 96, 98, 101, 102, 113, 194, 338

---

## *L*

**La Corbière** · 135, 137, 138, 140, 141, 322, 361, 373,  
380, 411  
**La Roche** · 34, 37, 39, 51, 53, 60, 62, 64, 81, 92, 174,  
175, 177, 180, 197, 198, 200, 201, 202, 219, 226, 232,  
234, 238, 245, 254, 283, 286, 288, 299, 325, 341, 349,  
358, 359, 361, 371, 373, 378, 379, 399, 401, 402, 403,  
405, 410, 412  
**Langin** · 123, 177, 183, 193, 194, 195, 217, 219, 393  
**Larringes** · 167, 169, 177, 183, 219, 361  
**Lausanne** · 88, 115, 117, 118, 121, 122, 136, 139, 154,  
165, 341, 357, 384, 412  
**Le Thovet** · 348  
**Léaz** · 137, 138, 175, 362, 373, 380  
**Lugrin** · 167, 169, 309, 373  
**Lullin** · 45, 55, 137, 173, 219, 361  
**Lully** · 45, 361  
**Lyon** · 7, 8, 22, 29, 88, 103, 112, 114, 127, 142, 151,  
182, 183, 296

---

## *M*

**Marcellaz** · 357  
**Marignier** · 340, 372  
**Marin** · 166, 168, 169, 172  
**Marlens** · 167, 178  
**Maxilly** · 167, 168, 169  
**Megève** · 196  
**Menthon** · 177, 183, 219, 266  
**Mercury** · 191  
**Mieussy** · 347  
**Molles** · 194

**Monnetier-Mornex** · 196  
**Mons** · 197, 219, 397, 399, 401, 403, 404  
**Mont des Princes** · 98, 99, 348  
**Montaille** · 191  
**Mont-Châtel** · 194  
**Mont-de-Musièges** · 196  
**Montfalcon** · 164, 165  
**Monthoux** · 141, 142, 144, 145, 219, 282, 362  
**Montrottier** · 235, 263, 266  
**Mont-Saxonnex** · 358, 360, 410  
**Morges** · 210, 211, 215, 341, 342, 343, 344  
**Mornex** · 135, 177, 183, 219, 347

---

## *N*

**Nangy** · 112, 115, 123, 173, 175  
**Nernier** · 177, 183, 219, 341  
**Neufchâtel** · 165  
**Nonglard** · 349  
**Nyon** · 136, 155, 271, 341, 344, 357, 358, 360, 362, 363,  
369, 370, 379, 384, 412

---

## *O*

**Orbe** · 165

---

## *P*

**Palais de l'Isle** · 29, 367  
**Passy** · 196, 358  
**Peillonex** · 168  
**Perrignier** · 347  
**Pierrecharve** · 45, 219, 327, 352, 397, 399, 401, 404  
**Pommier** · 362, 373  
**Pont de Brogny** · 349  
**Pont-Saint-André** · 373, 411  
**Pringy** · 167, 172

---

## *R*

**Reignier** · 347, 348  
**Reposoir** · 358  
**Rhône (le)** · 7, 27, 28, 29, 61, 74, 88, 92, 93, 99, 102,  
111, 114, 126, 134, 140, 178, 185, 200, 276, 338, 358,  
365, 384  
**Ripaille** · 147, 151, 155, 219, 322, 342, 349, 351, 359,  
360, 373, 374, 375  
**Rovorée** · 71, 114, 138, 173, 174, 318, 391  
**Rumilly** · 45, 92, 102, 177, 183, 198, 219, 358, 359, 361,  
362, 364, 379, 380, 386

---

## *S*

**Saint-Empire-Germanique** · 108, 109, 110, 116, 118  
**Saint-Genix** · 51  
**Saint-Germain** · 29

**Saint-Gervais** · 45, 196, 266, 349  
**Saint-Gingolph** · 341, 343  
**Saint-Jean-de-Gonville** · 361  
**Saint-Jeoire** · 146, 155, 177, 348, 349  
**Saint-Laurent** · 358  
**Saint-Paul** · 169, 411  
**Saint-Sylvestre** · 341  
**Salève (le)** · 94, 96, 98, 338, 342, 374, 383  
**Sallanches** · 45, 74, 129, 177, 183, 200, 266, 367  
**Sallenôves** · 45, 177, 183, 367  
**Savoie** · 5, 7, 8, 9, 11, 20, 22, 27, 29, 30, 31, 33, 34, 43, 47, 48, 49, 52, 53, 54, 55, 58, 59, 62, 63, 65, 67, 69, 70, 71, 73, 78, 80, 87, 90, 92, 93, 94, 101, 102, 104, 109, 110, 113, 114, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 163, 166, 169, 176, 181, 182, 184, 185, 191, 192, 196, 198, 200, 202, 204, 208, 212, 215, 216, 230, 232, 234, 255, 263, 264, 267, 293, 294, 305, 309, 313, 315, 318, 321, 322, 329, 330, 333, 338, 376, 383, 393, 400, 416, 422  
**Sciez** · 342, 349  
**Scionzier** · 358, 373, 410  
**Semnoz (le)** · 347, 357, 372, 410  
**Seynod** · 167, 169, 196  
**Seyssel** · 45, 92, 102, 112, 150, 153, 158, 197, 200, 358, 360, 363, 365, 370, 379, 380, 383, 384, 411  
**Seythenex** · 359, 382  
**Sillingy** · 169  
**Sixt-fer-à-cheval** · 348  
**Suisse** · 31, 87, 95, 151, 164, 165, 175, 215, 236, 341  
**Sussinges** · 168, 169

---

## T

**Talloires** · 45, 167, 172  
**Ternier** · 155, 177, 183, 186, 191, 192, 205, 207, 219, 322, 342, 362, 373, 380  
**Thiez** · 46, 135  
**Thoire et Villars** · 90  
**Thonon** · 45, 54, 67, 102, 132, 151, 152, 153, 154, 155, 169, 200, 219, 322, 341, 349, 357, 359, 360, 363, 373, 374, 375, 379, 384

**Thorens** · 358  
**Tournon** · 39, 45, 51, 53, 126, 191, 201, 219

---

## U

**Ugine** · 29, 34, 37, 39, 45, 51, 53, 61, 62, 64, 72, 74, 126, 169, 170, 179, 181, 183, 187, 191, 192, 201, 219, 225, 230, 238, 245, 254, 261, 267, 286, 305, 341, 349, 360, 373, 391, 411, 412, 418

---

## V

**Vaud** · 87, 93, 110, 120, 121, 122, 124, 125, 127, 131, 134, 139, 142, 149, 153, 158, 240  
**Verchères** · 359  
**Vergloz** · 167, 172, 178  
**Versoix** · 133, 134, 140, 144, 165, 363, 371  
**Vevey** · 357, 359, 384, 412  
**Veyrier** · 374  
**Vienne** · 102, 103, 112, 117  
**Vieugy** · 349  
**Villars-les-Dombes** · 29  
**Ville-en-Sallaz** · 46  
**Ville-la-Grand** · 138, 139, 142, 167, 169, 219, 374, 375  
**Viry** · 173, 181, 342  
**Vovray** · 349  
**Vuache (le)** · 29, 46, 94, 96, 338, 361, 362, 369  
**Vulbens** · 46, 168, 169

---

## Y

**Yverdon** · 31, 128, 210, 211, 212, 214, 215, 216  
**Yvoire** · 34, 37, 39, 46, 51, 52, 53, 56, 61, 62, 64, 80, 81, 137, 181, 182, 183, 184, 185, 187, 210, 211, 212, 214, 215, 216, 219, 224, 225, 229, 230, 232, 238, 241, 242, 244, 245, 251, 254, 256, 261, 262, 268, 271, 272, 273, 275, 286, 287, 297, 322, 323, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 341, 343, 344, 349, 353, 360, 363, 371, 372, 373, 379, 384, 397, 399, 401, 403, 412, 418, 421, 422

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

FIG. 1: REPRESENTATION DU CHATEAU D'ANNECY EN 1402. ADS SA 10682. ....	19
FIG. 2: CARTE DE REPARTITION DU CORPUS. ....	35
FIG. 3: MAPPE SARDE DES ALLINGES. ADHS 1 C D 55. ....	60
FIG. 4: CADASTRE FRANÇAIS DE CHAUMONT. ADHS 3 P 3/3382-3404. ....	63
FIG. 5: VILLE DE BONNEVILLE REPRESENTÉE DANS LE THEATRUM SABAUDIAE. BIBLIOTHEQUE DU GRAND SEMINAIRE - ANNECY. ....	66
FIG. 6 : MAPPE SARDE DE CHATILLON ET VESTIGES ENCORE VISIBLES. ADHS 1 C D 223 ; CLICHE : L. BENOIT. ....	70
FIG. 7: COMPTE DE LA CHATELLENIE DE CLERMONT (1404). ADS SA 11258. ....	78
FIG. 8: COMPTE D'ŒUVRES DE LA CHATELLENIE D'EVIAN (1589-1591). ADS SA 5707. ....	79
FIG. 9: LIMITES ADMINISTRATIVES ACTUELLES SUR L'EMPRISE DE L'ANCIEN DIOCESE DE GENEVE. ....	89
FIG. 10: L'ANCIEN DIOCESE DE GENEVE DANS LA PREMIERE MOITIE DU XIV <sup>E</sup> SIECLE. ....	91
FIG. 11: CARTE DE REPARTITION DES VILLAE. ....	171
FIG. 12: VUE DE LA MOTTE D'UGINE DEPUIS LE SUD-OUEST. CLICHE : L. BENOIT. ....	190
FIG. 13: CHATEAUX DE MONTAILLEUR ET DE TOURNON (LA TOURMOTTE). CLICHES : L. BENOIT. ....	191
FIG. 14: VUE DE LANGIN ET DETAIL DE L'APPAREIL DE CONSTRUCTION. CLICHES : L. D'AGOSTINO. ....	194
FIG. 15: CHATEAU D'ASNIERES. CLICHE : L. BENOIT. ....	195
FIG. 16: TOUR DE BELLECOMBE. CLICHE : L. BENOIT. ....	197
FIG. 17: CHATEAUX A PLANS COMPLEXES. DAO : L. BENOIT ET M. CHEVALIER. ....	199
FIG. 18: CHATEAU DE CHATILLON. CLICHE : O. VEISSIERE ET A. LORPHELIN. ....	203
FIG. 19: LES CHATEAUX D'ALLINGES. CLICHE : L. BENOIT. ....	207
FIG. 20: CHATEAUX A PLANS REGULIERS. DAO : L. BENOIT ET M. CHEVALIER. ....	210
FIG. 21: VUE AERIENNE DU CHATEAU DE BONNEVILLE LORS DES FOUILLES DE 2018. CLICHE : O. VEISSIERE ET L. BENOIT. ....	212
FIG. 22: CHATEAU DE DOURDAN (A GAUCHE) D'APRES J. TEALDI. CHATEAU DE BONNEVILLE (A DROITE) D'APRES L. BENOIT ET S. BOCQUET. ....	213
FIG. 23: LES DIFFERENTES IMPLANTATIONS DES TOURS MAITRESSES. ....	228
FIG. 24: TYPE DE TOURS MAITRESSES QUADRANGULAIRES. ....	231
FIG. 25: TOUR DES COMTES DE GENEVE A LA ROCHE. CLICHE : L. BENOIT. ....	233
FIG. 26: ARCHERES DES TOURS MAITRESSES. ....	240
FIG. 27: TOUR SALLE D'YVOIRE VU DEPUIS L'INTERIEUR DE LA RESIDENCE PRIVEE. CLICHE : C. GUFFOND. ....	242
FIG. 28: EVOLUTION DE LA TOUR MAITRESSE D'ANNECY. ....	243
FIG. 29: RESSAUT EN PARTIE BASSE DE LA TOUR MAITRESSE DE CLERMONT. CLICHE : L. BENOIT. ....	247
FIG. 30: PHASAGE DU MUR BOUCLIER DE CHATEAU-VIEUX D'ALLINGES DANS LE CADRE DU PROJET A.V.E.R (CD74 ET HADES). DAO : E. CHAUVIN-DESFLEURS. ....	250
FIG. 31: DIFFERENTES BARBACANES AU SEIN DE L'ANCIEN DIOCESE DE GENEVE. ....	258
FIG. 32: EXEMPLES DE BRAIES ET FAUSSES BRAIES ISSUS DU CORPUS D'ETUDE. ....	260
FIG. 33: DIFFERENTES ARCHERES. ....	265
FIG. 34: DIFFERENTS TYPES D'ACCES A LA COUR HAUTE. ....	270
FIG. 35: POTERNE DE FLUMET DONNANT DANS LES GORGES. CLICHE : L. BENOIT. ....	273
FIG. 36: SCHEMAS SIMPLIFIES DES STRUCTURES DES AULAE DE TYPE 1 CONNUES. DAO : L. BENOIT. ....	281
FIG. 37: EMPRISE DE L'AULA DE TYPE 2 A BONNEVILLE. DAO : L. BENOIT. ....	287
FIG. 38: EXEMPLE DE CHAPELLES DU 1ER GROUPE. ....	290
FIG. 39: VUE DE LA CHAPELLE DE CHATEAU-VIEUX D'ALLINGES. CLICHE : J. LAIDEBEUR. ....	291
FIG. 40: VUES DE LA CUISINE DU CHATEAU DE CLERMONT. CLICHES : L. BENOIT ET O. VEISSIERE. ....	298
FIG. 41: LES ARCHES DE LA CUISINE DU CHATEAU D'ANNECY. CLICHES : L. BENOIT. ....	299
FIG. 42: EXEMPLE DE CELLIERS RETROUVES EN FOUILLE. ....	301
FIG. 43: BOUCHE DE LA CITERNE D'ALLINGES-NEUF. CLICHE : L. BENOIT. ....	303
FIG. 44: RELEVÉ DU MUR SUPPOSE DE LA MAISON FORTE DES ALLINGES A CHATEAU-NEUF. CLICHE : L. BENOIT. ....	309
FIG. 45: EGLISE DE CHATILLON LOGÉE AU SEIN DU PLAIN CHATEAU ET COUR HAUTE EN ARRIERE-PLAN. CLICHE : O. VEISSIERE. ....	311
FIG. 46: EXEMPLES DE CONSTRUCTIONS ADAPTATIVES. ....	324
FIG. 47: EXEMPLES D'AMENAGEMENTS DU SUBSTRAT GEOLOGIQUE AU CHATEAU DE CLERMONT. ....	326

FIG. 48: TOUR DE PIERRECHARVE A MURES. DAO : L. D'AGOSTINO. ....	327
FIG. 49: EXEMPLES DE TERRAINS NATURELS IRREGULIERS. ....	328
FIG. 50: CARRIERES EN LIEN AVEC LE CORPUS D'ETUDE. ....	346
FIG. 51: EXEMPLES D'AFFLEUREMENTS ROCHEUX LITES.....	354
FIG. 52: LE SOUTERRAIN DE CLERMONT. CLICHES ET DAO : L. BENOIT.....	355
FIG. 53: REPARTITION DES ESSENCES DE BOIS MENTIONNEES DANS LA COMPTABILITE. EN ROUGE LE CHENE, EN VERT LE SAPIN ET JAUNE LE PEUPLIER.....	366
FIG. 54: EXTRAIT DU LIDAR SUR LA COMMUNE DE CLERMONT ET FOURS A CHAUX REPERES PAR DES CERCLES ROUGES. CREDIT : L. BENOIT, O. VEISSIERE, SINTEGRA. ....	375
FIG. 55: RELEVÉ DE L'ÉPAVE DE BREDANNAZ. DAO: Y. BILLAUD. ....	384
FIG. 56: EXEMPLES DE PAREMENTS A ASSISES LIBRES.....	390
FIG. 57: EXEMPLES D'APPAREILS DE CONSTRUCTIONS EN MOELLONS A ASSISES REGLEES. ....	392
FIG. 58: APPAREILS EN EPIS. ....	393
FIG. 59: CHATEAUX POSSEDANT DES OUVRAGES ENTIEREMENT EN PIERRES DE TAILLE. ....	396
FIG. 60: VERS UN MODELE DE TOUR GENEVOISE AU DEBUT DU XIIIIE SIECLE ?.....	406

## TABLE DES TABLEAUX

---

TABLEAU 1: REPARTITION DES SITES DU CORPUS PAR PRINCIPAUTE. ....	34
TABLEAU 2: IMPLANTATION TOPOGRAPHIQUE DU CORPUS D'ETUDE. ....	37
TABLEAU 3: TYPES DE VESTIGES ET PRESENCES D'ETUDES SUR LE CORPUS. ....	39
TABLEAU 4: INVENTAIRE DES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES EN LIEN AVEC CETTE ETUDE. ....	46
TABLEAU 5: VUE GENERALE DES COMPTES DE CHATELLENIES EXISTANTS ET ABORDES. ....	51
TABLEAU 6: COMPTES D'ŒUVRES PARTICULIERS EN LIEN AVEC LE CORPUS D'ETUDE. ....	51
TABLEAU 7: OPERA CASTRI TRANSCRITS. ....	53
TABLEAU 8: COTES DES MAPPES SARDES LIEES EN RELATION AVEC LE CORPUS D'ETUDE. ....	61
TABLEAU 9: COTES DES CADASTRES NAPOLEONIENS CONSULTES. ....	62
TABLEAU 10: COTES DES DIFFERENTS CADASTRES CONTEMPORAIN UTILISES. ....	64
TABLEAU 11: SITES FORTIFIES MENTIONNES AVANT LE XII <sup>E</sup> SIECLE. ....	165
TABLEAU 12: LISTE DES VILLAE MENTIONNEES SUR LE TERRITOIRE DE LA HAUTE-SAVOIE. ....	168
TABLEAU 13: LIGNAGES ANTE XII <sup>E</sup> SIECLE. ....	173
TABLEAU 14: MENTIONS DE CASTRA AU XIII <sup>E</sup> SIECLE. ....	175
TABLEAU 15: LIGNAGES QUI APPARAISSENT DANS LE COURANT DU XIII <sup>E</sup> SIECLE. ....	177
TABLEAU 16: CLASSIFICATION DU CORPUS PARTIE 1. ....	180
TABLEAU 17: CLASSIFICATION DU CORPUS PARTIE 2. ....	187
TABLEAU 18: ECHANTILLON DE CHATEAUX DE PLAN REGULIER. ....	215
TABLEAU 19: CATEGORIE D'OUVRAGES DEFENSIFS PRESENTS DANS NOTRE CORPUS. ....	219
TABLEAU 20: OBSERVATIONS SUR LES FORMES ET SURFACES DES CHATEAUX DE L'ANCIEN DIOCESE DE GENEVE. ....	220
TABLEAU 21: POSITIONS, PLANS ET DIMENSIONS DES TOURS MAITRESSES. ....	237
TABLEAU 22: ELEMENTS DEFENSIFS ET ELEMENTS RESIDENTIELS DES TOURS MAITRESSE. ....	246
TABLEAU 23: CARACTERISTIQUES DES COURTINES. ....	254
TABLEAU 24: TYPE, DISPOSITIONS ET DIMENSIONS DES AULAE. ....	286
TABLEAU 25: CALENDRIER DES TRAVAUX D'APRES LES COMPTES D'ŒUVRES. ....	332
TABLEAU 26: RECENSEMENT DES LIEUX DE PROVENANCE DES PIERRES A BATIR DANS LES SOURCES CONSULTEES ET TRANSCRITES. ....	342
TABLEAU 27: RECENSEMENT DES LIEUX DE PROVENANCE DES PIERRES A BATIR D'APRES LES SOURCES ARCHEOLOGIQUES. ....	349
TABLEAU 28: LIEUX DE PROVENANCE DU BOIS D'APRES LES COMPTES DE CHATELLENIES. ....	362
TABLEAU 29: LIEUX DE PROVENANCE DU SABLE D'APRES LES COMPTES DE CHATELLENIES. ....	371
TABLEAU 30: LOCALISATION DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN CHAUX D'APRES LES SOURCES MEDIEVALES. ....	374
TABLEAU 31: LOCALISATION DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN FER D'APRES LES SOURCES MEDIEVALES. ....	380
TABLEAU 32: MODULE ET POIDS MOYEN D'UNE PIERRE DE TAILLE. ....	399
TABLEAU 33: LIEN ENTRE MODULE DE PIERRE DE TAILLE ET PERIODE D'UTILISATION. ....	401
TABLEAU 34: LIEUX DE PROVENANCE DE LA MAIN D'ŒUVRE PAR SITE. ....	412
TABLEAU 35: SALAIRES MOYEN REPERES DANS LA COMPTABILITE. ....	418

## ***TABLE DES GRAPHIQUES***

---

GRAPHIQUE 1: DISTANCES ENTRE CHATEAUX ET CARRIERES MENTIONNEES DANS LES SOURCES. ....	344
GRAPHIQUE 2: DISTANCES ENTRE CHATEAUX ET CARRIERES IDENTIFIEES. ....	350
GRAPHIQUE 3: DISTANCE ENTRE LE CHATEAU ET LES LIEUX D'APPROVISIONNEMENT EN BOIS. ....	364
GRAPHIQUE 4: RECAPITULATIF DES DISTANCES MOYENNES POUR L'APPROVISIONNEMENT EN BOIS. ....	369
GRAPHIQUE 5: DISTANCE MOYENNE ENTRE LE CHATEAU ET LE PLUS PROCHE POINT D'EAU. ....	377
GRAPHIQUE 6: DISTANCES POUR L'ACHAT DU FER.....	381
GRAPHIQUE 7: PROVENANCE DE LA MAIN D'ŒUVRE.....	413



